

# **SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE**

**RAPPORT**

**DE LA**

**COMMISSION SENATORIALE SPECIALE D'ENQUETE**

**SUR LE FONDS PETRO CARIBE**

**COUVRANT LES PÉRIODES ANNUELLES**

**ALLANT**

**DE**

**SEPTEMBRE 2008 À SEPTEMBRE 2016**

Octobre 2017

L'UNION FAIT LA FORCE

**Composition de la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête  
Du Fonds PETRO CARIBE**

**Sénateur Evallière BEAUPLAN, DDS,**

**Président**

**Sénateur Nenel CASSY,**

**Rapporteur**

**Sénateur Antonio CHERAMY,**

**Membre**

**Sénateur Richard Lenine Hervé FOURCAND,**

**Membre**

**Sénateur Onondieu LOUIS,**

**Membre**

A stylized, handwritten-style logo consisting of the letters 'RE' in a cursive, flowing font.

# TABLE DES MATIÈRES

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	5
I- Résumé Exécutif.....	7
II Avant propos .....	10
III Historique et mise en contexte .....	12
IV Déroulement de l'enquête.....	16
V Méthodologie.....	17
VI Cadre légal.....	18
VII Accord PETRO CARIBE .....	19
VIII Solutions adoptées aux difficultés rencontrées .....	21
IX Présentation de la loi sur l'État d'Urgence .....	22
X Procédures de passation des marchés publics.....	24
XI Présentation du Bureau de Monétisation de Programmes d'Aide au Développement(BMPAD) ..	25
XII Examen des états financiers du fonds PETRO CARIBE.....	29
XIII Annulation de la dette de PETRO CARIBE .....	45
XIV- L'évaluation du contrôle interne du fonds PETRO CARIBE .....	46
XV- Degré du respect des normes.....	46
XVI BMPAD gestionnaire du fonds & exécuteur de Projets.....	47
XVIII Sommaire des résolutions .....	84
XIV RÉOLUTION DU 20 SEPTEMBRE 2008 AMENDÉE PAR CELLE DU 9 OCTOBRE 2008.....	86
XX RÉOLUTIONS DU .....	116
11 Février 2010 .....	116
24 Août 2010.....	116
12 Mai 2010 .....	116
XXI Résolution du 24 août 2010.....	147
XXII Résolution du 12 Mai 2011 .....	174
XXIII RÉOLUTION DU 28 Février 2012.....	211
XXIV RÉOLUTIONS DU 18 juillet 2012.....	235
XXV Résolution du 21 Décembre 2012 .....	262
XXVI Résolution du 11 décembre 2013.....	375
XXVII Résolution du 23 juillet 2014.....	399
XXVIII Résolution du 10 Septembre 2014 .....	412
XXIX Résolution du 15 Avril 2015 .....	417
XXX Résolution du 22 Juillet 2015.....	449
XXXI Résolution du 6 Janvier 2016.....	469

XXXII Ministère du Tourisme.....	482
XXXIII. Cas particuliers :.....	522
XXXIII Conclusion.....	524
XXXIV RAPPORT FINAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE DES PROJETS.....	530

## ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

<b>CEA :</b>	Commission Éthique et Anti-Corruption
<b>CSSE :</b>	Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête
<b>BMPAD :</b>	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement
<b>MEF :</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>MARNDR :</b>	Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
<b>MDE :</b>	Ministère de l'Environnement
<b>MSPP :</b>	Ministère de la Santé Publique et de la Population
<b>ULCBP :</b>	Unité de Logements et de Construction des Bâtiments Publics
<b>MPCE :</b>	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
<b>MTPTC :</b>	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
<b>MJSP :</b>	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
<b>DINEPA :</b>	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
<b>CNE :</b>	Centre National des Équipements
<b>SEMANAH :</b>	Service Maritime et de Navigation d'Haïti
<b>EDH :</b>	Électricité d'Haïti
<b>MCI :</b>	Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>MENFP :</b>	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
<b>PNH :</b>	Police Nationale d'Haïti
<b>UEH :</b>	Université d'État d'Haïti
<b>MJSAC :</b>	Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Action Civique
<b>LNBTB :</b>	Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
<b>MT :</b>	Ministère du Tourisme
<b>ISPAN :</b>	Institut de Sauvegarde du Patrimoine National
<b>RTNH :</b>	Radio Télévision Nationale d'Haïti
<b>MAST :</b>	Ministère des Affaires Sociales et du Travail

## **ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES (SUITE)**

<b>FAES :</b>	Fonds d'Assistance Économique et Sociale
<b>MICT :</b>	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
<b>CSC/CA :</b>	Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif
<b>DAO :</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>CNMP :</b>	Commission Nationale des Marchés Publics

## I- Résumé Exécutif

Les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016 couvertes par le mandat de la Commission ont vu deux (2) Chefs d'États se succéder, René Garcia PREVAL et Joseph Michel MARTELLY. Sous l'Administration de ces deux (2) Chefs d'États, cinq (5) Gouvernements ayant à leur tête cinq (5) Premiers Ministres se voyaient installés.

Pour répondre aux catastrophes naturelles : Tempêtes, Ouragans et le séisme du 12 janvier 2010, deux (2) lois d'Urgence furent votées suivies de trois (3) Arrêtés présidentiels pour instaurer l'État d'Urgence sur toute l'étendue du territoire national et treize (13) Résolutions avec des Programmes et Projets financés à travers le fonds PETRO CARIBE totalisant la somme de cent dix milliards cent quatre vingt dix millions huit cent soixante quatre mille neuf cent quatre vingt dix neuf gourdes (HTG 110,190,864,999).

Les résultats, pourtant, étaient très peu convaincants et donnaient ainsi naissance à des doutes inquiétants quant à la gestion du fonds PETRO CARIBE.

C'est pourquoi, trois (3) ans après les premiers décaissements ordonnés par les quatre (4) premières Résolutions soient un montant de cinq cent quarante cinq millions sept cent quarante mille huit cent vingt neuf dollars américains (U.S 545,740,829), le Premier Ministre Gary CONILLE sollicite en 2011, un audit financier. Les résultats ajoutés au scandale financier éclate lors du procès du Sénateur dominicain Bautista et la déclaration du Président MARTELLY en visite dans la ville des Cayes annonçant que les caisses de l'État haïtien sont vides, sans oublier les diverses dénonciations de Corruption de la Presse parlée et écrite tant National qu'International, engendraient encore plus de doute, plus de suspicion de mauvaise gestion.

Sans la moindre lumière sur ces suspicions d'août 2011 à janvier 2016, les Gouvernements CONILLE, LAMOTHE, PAUL, successivement Premier Ministre ont, à partir de neuf (9) autres Résolutions, ordonné des décaissements totalisant la somme de un milliard trois cent quatre vingt seize millions neuf cent vingt cinq mille cinq cent soixante neuf dollars américains (US 1,396,925,569).

C'est ainsi, qu'une première Commission fût montée par les honorables Sénateurs dénommée: « Commission Éthique et Anti-Corruption », présidée par l'honorable Sénateur Youri LATORTUE dont les résultats ont suscité une nouvelle enquête. Une seconde Commission fût donc montée. Elle est dénommée cette fois-ci : « Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête sur le fonds PETRO CARIBE » présidée par l'honorable Sénateur Evalière BEAUPLAN qui, dans un souci d'équilibre, s'est orienté vers d'autres experts en embauchant un Cabinet d'Experts-Comptables.

L'audit effectué couvre les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016 relatif à l'examen des états financiers du fonds PETRO CARIBE préparés par BMPAD et soumis à l'attention des auditeurs pour examen.

Les anomalies et irrégularités significatives les plus importantes sont relatées dans ce résumé. Ce sont :

- Les états financiers du fonds PETRO CARIBE couvrant les périodes annuelles de septembre 2008 à septembre 2016 ne reflètent pas la situation financière du fonds. En effet, ils ont été redressés au cours de plusieurs périodes annuelles pour un montant net cumulé de

cinquante sept milliards deux cent trente et un millions vingt deux mille six cent quarante sept gourdes (HTG 57,231,022,647)

- Les comptes à valeur vénale variable ne sont pas adéquatement évalués. Le BMPAD a utilisé des taux d'évaluation différents au 30 septembre 2016, allant de 70.35 à 107.35 gourdes pour un dollar américain, tandis que le taux de référence fourni par la BRH était 65.5368 pour un dollar américain.
- Les ressources du fonds utilisées par l'État haïtien sont capitalisées. D'après le BMPAD ces directives émanent du MEF sans pour autant nous fournir plus de détails. Le montant apparaissant aux livres du fonds au 30 septembre 2016 s'élève à : HTG 110,190,864,999
- Le temps de recouvrement des comptes à recevoir provenant de la vente des produits pétroliers aux compagnies locales démontre que les modalités de paiements ne sont pas respectées. A titre d'exemple, la SOGENER doit au fonds PETRO CARIBE un montant de US 173,984,647 au 30 septembre 2016.
- Quant à l'EDH, le montant de la dette prend sa source à la date du 24 mai 2008 et totalise au 30 septembre 2016 la somme de US 437,346,841.
- Le BMPAD n'a pas effectué le paiement de la portion cash, c'est-à-dire la valeur à verser à la PDVSA à la réception de chaque cargaison. Le dernier paiement remonte à mars 2016 et accuse un retard de onze (11) versements au 30 septembre 2016 totalisant la somme de quatre vingt millions six cent trente trois mille vingt dollars américains (US 80,633,024) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de cinq milliards deux cent quatre vingt quatre millions quatre cent trente mille trois cent soixante sept gourdes (HTG 5,284,430,367) établi au taux de 65.5368 pour un dollar américain.
- Le BMPAD puise des ressources du fonds pour les services de gestion fournis. Il n'existe aucun mécanisme définissant le mode de calcul et de paiement de ces services. Ce montant varie d'une période annuelle à l'autre.

A titre d'exemple :

	2016	2015
Financement au budget de BMPAD	HTG <u>413,859,000</u>	<u>131,328,000</u>

- Pour la période annuelle 2016, les états financiers du fonds affichent des frais de pénalités sur commandes en/Spot d'une valeur matérielle d'un montant de HTG 18,523,092. Or, en gestion, toute pénalité découle du non respect d'une norme ou d'un engagement quelconque reflétant ainsi une défaillance administrative, tandis que, la participation du fonds au financement du budget du BMPAD a triplé, passant de : 131,328,000 à 413,859,000 Gourdes.
- Le BMPAD gère des projets dont les ressources sont puisées du fonds de PETRO CARIBE. Cette fonction est incompatible à sa mission.
- Le Gouvernement Bolivarien suite au séisme du 12 janvier 2010 a annulé la dette d'Haiti s'élevant à cette date au montant de U.S 396,073,224 ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de HTG 25,957,371,667. L'annulation de la dette n'était pas prévue dans l'Accord. Cette décision du Gouvernement de la République Bolivarienne devait entraîner des rentrées de fonds afférentes pour l'État Haïtien. Étant donné qu'aucun mécanisme de gestion n'est mis en place quant à l'utilisation du fonds si ce n'est que par Résolutions, le



montant de l'annulation de cette dette devait être précisé par une Résolution du Conseil des Ministres permettant ainsi la rétribution de ces fonds à L'État Haïtien.

Quant à l'audit des ressources financières générées par le fonds PETRO CARIBE utilisées à financer les Programmes et Projets à travers les treize (13) Résolutions adoptées du 20 septembre 2008 au 6 janvier 2016, elles furent l'objet chacune d'un audit spécifique identifiant les ressources allouées, les décaissements effectués, le respect des normes régissant l'octroi des contrats, les conditions d'éligibilité du soumissionnaire adjudicataire, la nature du contrat, les décaissements s'y rapportant et l'évaluation physiques de certains travaux sélectionnés à partir des critères suivants :

- Nature des travaux
- Montant du contrat
- Zones départementales

Chaque Résolution fut l'objet d'une conclusion. Les résultats de nos interventions se résument aussi :

- 1- Le Certificat de non objection de la CNMP dans la majorité des contrats reçus des institutions bénéficiaires et analysés n'est pas obtenu ;
- 2- L'approbation de la CSC/CA est parfois mentionnée dans certains contrats, mais n'existe pas dans d'autre ;
- 3- Certains contrats ne comportent pas de date de signature ;
- 4- Les documents d'éligibilité souvent ne sont pas conformes;
- 5- Les délais d'exécution des travaux ne sont pas toujours respectés;
- 6- Les pénalités de retard ne sont prélevées;
- 7- Les prélèvements de 2% pour le compte de la DGI sont parfois effectués sans aucun document attestant leurs paiements ou leur restitution à la DGI. Ces prélèvements de 2% n'ont pas été effectués dans la majorité des contrats;
- 8- Des écarts positifs matériels sont constatés au niveau du coût d'un (1) KM de route entre deux (2) entrepreneurs évoluant dans le même secteur d'activité et pour la même période.

## II Avant propos

Fort du mandat qu'elle avait clairement reçu de l'Assemblée des Sénateurs de la République, la **Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête (CSSE)** chargée d'approfondir le rapport d'enquête de la Commission Ethique et Anti Corruption sur la gestion du fonds PETRO CARIBE, a entrepris, à partir d'une démarche axée sur l'analyse de documents comptables, financiers, juridiques et techniques, sur un ensemble d'auditions, de visite de lieux, d'évaluation du rapport de la Commission Ethique et Anti corruption du Sénat d'établir et / ou de rétablir les faits et de faire ressortir la vérité sur la gestion du fonds PETRO CARIBE dans le cadre de l'exécution des programmes liés à ce fonds.

La mission confiée à la CSSE était au départ une réponse apportée par le Bureau du Sénat de la République au scepticisme suscité par le rapport de la première Commission Ethique et Anti-corruption du Grand Corps et s'inscrivait également dans une logique de justice due à la nation haïtienne au regard de ses questionnements légitimes quant aux dépenses effectuées à partir du fonds PETRO CARIBE destiné originellement à l'amélioration des conditions de vie de la population haïtienne.

PETROCARIBE dans son essence était porteur d'espoir. Convention entre les pays de la Caraïbe et le Venezuela, il offrait de grandes opportunités à ces pays notamment à celui d'Haïti en leur permettant d'acheter du pétrole à des prix préférentiels. Bénéficiaire presque de façon privilégiée de cette convention, Haïti a pendant longtemps profité des avantages qui lui ont été offerts mais n'a pas pu les exploiter au maximum.

Faisant face à un réel déficit de crédibilité, l'État haïtien par ses gouvernants, s'est retrouvé sur la sellette et a fait l'objet des suspicions dans la conduite du Programme PETRO CARIBE en creusant l'écart de considération du peuple par rapport aux détenteurs du pouvoir politique. Guettant régulièrement des signes annonciateurs de lendemains meilleurs, les citoyens ont été déçus par les résultats plutôt mitigés du Programme PETRO CARIBE. Une fois de plus les structures défailtantes de l'administration haïtienne ont été contre productives et n'ont jamais pu atteindre la performance souhaitée et attendue. La corruption, l'incompétence, le néopolitisme, le laisser aller, le manque de professionnalisme qui ont caractérisé la mise en œuvre des projets ont interpellé la conscience des observateurs et analystes du pays qui ont vite fait de lancer des cris d'alarme et d'alerter les consciences sur ce qui prenait l'allure d'une véritable banqueroute.

Dès lors, le Sénat de la République se devait de réagir. Codétenteur de la souveraineté nationale mais encore représentant direct de la population, il revenait à ses Mandatés de poser l'acte qui s'imposait en s'impliquant dans ce qui était devenu un dossier d'État et d'œuvrer aux fins d'apporter une réponse aux nombreuses interrogations qui tenaient l'opinion publique en haleine. Aussi mettait-il justement sur pied une Commission dont la mission était de faire la lumière sur la façon dont le fonds PETRO CARIBE a été géré, cette Commission titrée originellement **Commission Ethique et Anti-corruption**, allait rapidement et résolument se mettre au travail et fournir un premier élément de réponse. Mais contre toute attente le rapport élaboré et présenté par cette Commission allait être contesté et frappé de doute. Il a donc fallu au Sénat de la République de réagir en fonction des critiques et satisfaire les attentes en prenant en considération les reproches

adressés au rapport. C'est ainsi qu'une deuxième Commission allait voir le jour au Sénat de la République sous l'appellation de Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête.

Cette nouvelle Commission était condamnée à réussir. L'opinion publique n'était plus encline à la tolérance, ni à la tergiversation. Se faisant le prolongement de l'ancienne commission, la nouvelle qui venait de naître a donc dû se mettre immédiatement à la tâche, en s'inspirant des travaux de son prédécesseur et en innovant par une approche plus technique basée sur audit financier et comptable des opérations menées dans le cadre de l'exécution des programmes affectés au fonds PETRO CARIBE. Après une évaluation des résultats de la première enquête, la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête a donc repris les investigations en approfondissant les données préalablement recueillies et en procédant par de nouvelles analyses des dossiers ciblés pour établir un tableau à la fois comparatif et récapitulatif permettant une conclusion la plus proche de la vérité.

### III Historique et mise en contexte

Le 20 août 2016, la **Commission Ethique et Anti-corruption**, mise en place par le Sénat de la République d'Haïti en vue d'enquêter sur les accusations et rumeurs relatives aux malversations dénoncées au sujet de la gestion du programme PETROCARIBE, soumettait, en vertu du mandat qui lui avait été antérieurement accordé, son rapport relatif à son investigation concernant l'utilisation par les Organes et organismes de l'Etat haïtien du fonds PETRO CARIBE qui est, rappelons-le, une convention entre les pays de la Caraïbe et le Venezuela offrant de grandes opportunités à ces pays notamment à Haïti pour leur permettre d'acheter du pétrole à des prix préférentiels. Bénéficiaire presque de façon privilégiée de cette convention, Haïti a pendant longtemps profité des avantages qui lui ont été offerts. Sans parler des effets et retombées de l'accord PETRO CARIBE dans l'économie haïtienne, il importe de souligner que sa gestion n'a pas été à la satisfaction de toutes les forces vives de la nation, provoquant des suspicions et interrogations quant à la façon dont les montants alloués au dit accord ont été utilisés. Des rumeurs de corruption ont entouré les opérations de PETROCARIBE en Haïti et la population s'en est émue à un point tel qu'il a fallu que le Sénat de la République se soit senti obligé de se saisir d'un dossier qui devenait de plus en plus explosif dans la mesure où persistaient chaque jour des zones d'ombres qui mettaient en doute la crédibilité des organes et organismes chargés de sa mise en application. A mesure que le temps passait, le pays était secoué par des scandales et des révélations impliquant des personnalités administratives et politiques, ceci ayant pour effet d'interpeler les détenteurs de la souveraineté nationale particulièrement les Sénateurs qui suivant l'écho de la presse nationale, ont dû intervenir pour calmer le jeu et apporter leur point de vue sur ce dossier qui était si brûlant.

Il fallait donc intervenir pour faire la lumière sur un sujet qui semblait avoir pris tout le monde de court, ainsi ce n'est pas sans raison que le Sénat de la République dans le souci de rétablir la confiance dans les institutions républicaines, d'établir les responsabilités de ceux et celles qui ont eu à gérer le fonds de PETROCARIBE, de faire ressortir la vérité, avait décidé de mettre sur pied une Commission dénommée COMMISSION d'ETHIQUE ET ANTI CORRUPTION ayant pour mission:

- D'analyser le rapport d'enquête présenté en août 2016 par la Commission Ethique et Anti-corruption présidée par l'Honorable Sénateur Youri LATORTUE ;
- Approfondir l'Enquête menée préalablement par la précédente Commission ;
- Etendre le cas échéant l'enquête à d'autres secteurs, organes et institutions non ciblés dans la première enquête ;
- Confirmer, infirmer ou rétablir les faits présentés dans le premier rapport ;
- Si nécessaire procéder à de nouvelles investigations par audit général, contrôle de terrain, auditions relatives à l'utilisation des fonds Petro Caribe ;
- Présenter un nouveau rapport d'enquête quant à la gestion des fonds Petro Caribe ;
- Lancer des invitations et tenir l'audition des différents acteurs identifiés comme susceptibles d'intérêt dans le cadre de l'enquête ;
- Prévoir des interrogatoires additionnels en cas de besoin ;
- Etablir des discordances chiffrées et en tenir compte, même s'il n'est pas du ressort de la Commission de faire un audit purement administratif et comptable de PETROCARIBE;
- Lancer un inventaire physique des projets jugés d'intérêt, même si les moyens limités de la Commission ne lui permettent que d'analyser un échantillonnage ;

- Procéder à l'interprétation de l'information recueillie ;
- Formuler un ou plusieurs rapports selon le volume d'information, la nature de l'information et les délais impartis ;
- Soumettre le ou les rapports –préliminaires ou définitifs – selon ce qui aura été conclu par la Commission dans le processus d'appréciation des éléments recueillis et des recommandations à soumettre à l'assemblée ;

Fort de toutes les considérations qui précèdent, la Commission en fonction d'un calendrier de travail et d'une méthodologie qu'elle avait elle-même définie s'était attelée à la tâche qui lui a été confiée et elle remettait au terme de ses investigations le 20 août 2016 un rapport qui se voulait conforme à sa mission et respectueux des lignes préalablement tracées. Cependant, en dépit des efforts consentis par la Commission pour présenter un travail parfait on avait vite constaté certaines faiblesses à ce niveau, ces faiblesses d'ordre méthodologiques, s'ajoutaient d'autres éléments d'appréciation qui, loin de satisfaire les attentes du Public, ont suscité d'autres interrogations. L'Assemblée tout comme le reste du pays semblait ne pas vouloir accorder le crédit qu'il fallait au rapport reprochant à ce dernier un caractère beaucoup trop politique. À cela s'ajoutaient les récriminations des personnalités ciblées, interrogées et mise en cause dans l'enquête qui s'étaient rapidement plaint de discriminations et d'injustices mettant en avant le côté partisan des enquêteurs. Le mal était donc fait. Il fallait y remédier pour sauvegarder la crédibilité même du Sénat de la République. Alors que faire sinon que de diligenter une nouvelle investigation passant par une évaluation exhaustive du premier rapport dans ses tenants et aboutissants.

Il est ici nécessaire de rappeler les grandes lignes de l'ACCORD PETO CARIBE ET SA MISE EN ŒUVRE EN HAÏTI en faisant remarquer qu'Haïti ne faisait pas partie des pays à avoir initialement été inclus dans l'accord énergétique que le Venezuela a initié sous le nom de PETROCARIBE. En protestation de ce qu'il avait estimé être l'éviction du Président Jean Bertrand Aristide, le Président Hugo Chavez refusera de traiter avec le Gouvernement provisoire Latortue/Boniface qui succédait au Président Aristide. Ceci ne dérange nullement le gouvernement de transition qui ne souhaite pas se positionner contre l'agenda américain, ce dernier voyant d'un mauvais œil le rapprochement entre Haïti, Cuba et le Venezuela.

Ce n'est que le 15 mai 2006 qu'un accord de coopération énergétique a été signé entre le Gouvernement bolivarien du Venezuela, sous la présidence d'Hugo Chavez, et celui de la République d'Haïti, sous la présidence de René Préval consacrant l'adhésion d'Haïti à PETRO CARIBE. A travers cet accord, Haïti bénéficie d'un approvisionnement en produits pétroliers à des conditions privilégiées de paiement.

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est l'institution haïtienne chargé de la mise en œuvre dudit accord. Le BMPAD sert d'efficacité entre le fournisseur Petroleos de Venezuela SA (PDVSA) et les compagnies pétrolières locales. Celui-ci fait l'acquisition des produits de Venezuela et les vend aux dites compagnies. Ces firmes ont un délai de trente (30) jours pour payer au BMPAD le total (100%) des montants facturés.

Ces montants sont subdivisés en deux catégories. Dépendant du prix du baril de pétrole sur le marché mondial, Haïti doit acquitter une portion de sa facture à la livraison. Le solde va alimenter le fond PETRO CARIBE qui doit servir au lancement des investissements publics économiques et sociaux. Ces montants provenant des paiements différents constituent un prêt concessionnel, c'est-

à-dire à long terme, 25 ans, avec un taux d'intérêt préférentiel de 1% l'an une période de grâce de deux ans

avant les premiers remboursements. Depuis 2013, elle a commencé à faire des versements en remboursement de la dette et des intérêts qui en découlent.

En ce qui concerne, la portion minimale due au Venezuela pour chaque livraison, un délai de 90 jours est accordé en Haïti. Les premiers 30 jours sont libres d'intérêts tandis qu'à partir du 31eme jour des intérêts de 2% commencent à courir sur cette portion payable au plus tard, le 90eme jour après réception du produit tel que confirmé par le connaissance du bateau transportant le pétrole.

Il est nécessaire de préciser qu'il ne s'agit pas d'un don mais d'un prêt que les générations futures devront rembourser intégralement. La dette externe d'Haïti, qui, depuis la création des institutions de Breton Woods jusqu'à son effacement en 2004, n'avait jamais atteint ce niveau, est remontée en moins de dix ans au double.

Il est envisagé qu'Haïti devrait pouvoir rembourser une partie de sa dette avec des produits de son industrie ou de son agriculture. Il est à noter que c'est à un prix préférentiel que ces produits doivent être offerts au Venezuela, mais non au prix du marché. La clause qui gouverne cet aspect de l'accord indique que « les produits que le Gouvernement de la République Bolivarienne du Venezuela pourrait acquérir à des prix préférentiels, pourraient inclure des biens et services prévus par les parties et qui pourraient être affectés par des politiques commerciales des pays riches».

Cet aspect n'a jamais été soulevé par le Gouvernement Martelly-Lamothe qui a fait la promotion de cette avenue comme s'il s'était agi d'un marché avantageux et captif qui devrait indirectement promouvoir la production nationale.

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est une entité étatique originellement agréée par le Gouvernement Haïtien, en 1985, pour gérer le programme américain pl-480/Title III. Avec les années, la monétisation de l'aide en provenance de divers pays, tel que le Canada, la France, le Japon parmi d'autres, lui a aussi été confiée. Il dépend directement du Ministre de l'Economie et des Finances et aujourd'hui est « responsable de la monétisation et des aides alimentaires, de la gestion des projets découlant de cette aide »

En décembre 2007, Le BMPAD remplace officiellement le Bureau de Monétisation PI-480 et se mobilise pour le plein exercice de ses nouvelles responsabilités qui sont de « gérer les produits pétroliers » en provenance de Venezuela « et leur revente sur le marché national ». Ce bureau a l'habitude de la monétisation, ce qu'il va falloir faire avec le pétrole reçu dans le cadre de l'accord PETROCARIBE.

Il gère déjà des projets financés par des donateurs et a le savoir-faire en matière d'aide bilatérale et multilatérale. De plus, il offre une plateforme idéale pour garder hors du budget national les revenus de PETROCARIBE.

A ces attributions, s'ajoute l'exécution des obligations liées à la gestion directe du Fonds PETROCARIBE. Le BMPAD exécute et supervise aussi certains des projets finances par ce prêt mais pas tous. D'autre part, c'est lui qui contrôle les revenus, jusqu'à demande de décaissement du Ministère des Finances.

Le Conseil d'Administration du BMPAD se compose de sept(7) membres qui, sauf le Directeur exécutif le Gouverneur de la Banque Centrale, sont exactement les mêmes que ceux qui signent les résolutions de décaissement en Conseil de Ministres ; car parmi les sept (7) membres de son Conseil,

six(6) sont des ministres du Gouvernement. Ceci fait du Conseil du BMPAD une extension du Conseil des Ministres car le Directeur et le Gouverneur sont sur le Conseil a titre d'observateur.

En plus de faire de la monétisation, le BMPAD Fait de la supervision et agit aussi a l'occasion, comme Maitre d'ouvrage délègue. A date, ses attributions ne sont pas claires mais elles sont certainement vastes. Le BMPAD exécute les instructions du Ministre des Finances mais aucun audit n'a été fait pour établir si tous les virements exécutés par la BMPAD sont tous réellement accompagnés de lettres d'autorisation du dit Ministère.

Cette brève présentation de l'Accord PETROCARIBE permet de faire ressortir son importance mais aussi de resituer ce contexte permanent d'interrogations , de suspicions , d'accusations de rumeurs qui ont poussé le Sénat à adopter une nouvelle résolution intervenue en décembre 2016 en vue de constituer une nouvelle Commission dénommée Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête(CSSE) chargée de reprendre l'enquête menée par la dernière Commission autour de la gestion du fonds PETRO CARIBE , de l'approfondir en étendant son mandat d'investigation a d'autres Entités et Organismes tels que ci-dessus cites .

Cette Commission est composée de cinq (5) Membres ainsi constituées :

- Sénateur Evallière Beauplan, Président
- Sénateur Nene Cassy, Secrétaire rapporteur
- Sénateur Onondieu Louis, Membre
- Sénateur Antonio Cheramy, membre
- Sénateur Herve Fourcan, membre

#### IV Déroulement de l'enquête

Afin d'atteindre les objectifs poursuivis dans le cadre de cette mission, la Commission a procédé par l'intermédiaire des auditeurs relevant de la Firme d'audit à une révision analytique des comptes apparaissant aux états financiers du fonds PETRO CARIBE, aux moyens des méthodes de corroboration et des tests de conformité sur les documents (comptables et administratifs) servant de justificatifs aux opérations effectuées. Ces procédés se fondent sur la révision, ainsi que l'application des sondages aux registres comptables. Cette analyse a comporté les étapes suivantes :

- Obtention et analyse des treize (13) Résolutions prises en Conseil des Ministres;
- Obtention et examen des états financiers du fonds PETRO CARIBE couvrant les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016 y compris les relevés et les conciliations bancaires;
- Examen des pièces justificatives supportant la préparation des états financiers;
- Vérification du respect de l'application des procédures de passation de marchés;
- Évaluation du contrôle interne de la gestion du fonds PETRO CARIBE;
- Évaluation du contrôle de l'ordre chronologique des chèques émis par le BMPAD ainsi que la vérification de la réception de ces derniers par les bénéficiaires;
- Comparaison des décaissements réels aux affectations prévues;
- Examen sur une base d'échantillonnage des dépenses du fonds PETRO CARIBE (mandats de paiement, bordereaux de décaissements), pour nous assurer de leur conformité, de leur utilisation selon les activités prévues, de la présence des pièces justificatives appropriées et suffisantes, de leur report intégral et de l'obtention des autorisations préalables;
- Vérification de l'existence de rapports d'audits internes et externes ainsi que du suivi des observations formulées dans ces derniers;
- Assurance de l'exécution physique des travaux exécutés sur la base d'un échantillonnage des sites retenus à partir des critères suivants : Nature des travaux; Montant des contrats et Zones Géographiques Concernées;
- Vérification des critères d'évaluation des contrats selon :
  - Le respect des règles de passation de marchés;
  - L'éligibilité des firmes à fournir des biens et services et la réalisation des travaux;
  - Le respect des critères d'ordre technique;
  - Le respect des critères d'ordre financier;
  - Le libre accès à la commande publique;
  - L'égalité de traitement des candidats et transparences des procédures;
  - Le respect des règles d'éthique;
  - La protection des intérêts de l'État;
  - L'efficacité des dépenses publiques;
  - Le respect de la loi de finance relative au budget d'investissement;
- Émission d'une opinion sur l'utilisation des fonds générés dans le cadre de l'Accord PETRO CARIBE, sur la situation du solde de ce fonds et enfin, sur la gestion des contrats financés à partir de ces fonds dans le cadre des treize (13) Résolutions.



## V Méthodologie

La méthodologie adopté peut être résumée par les différentes étapes qui suivent et qui consistent à :

- Analyser et approfondir les travaux réalisés par la Commission d’Ethique et d’Anti-corruption de 2016 déjà effectués;
- Compiler et analyser les documents existants;
- Vérifier avec les Institutions l’Authenticité de ces documents;
- Solliciter la disponibilité des Ministres de l’Économie et des Finances (MEF), du MPCEP, du BMPAD, du MICI, du MCI, du MSPP, du MPTC, du FAES, du MT, etc, pour des séances de travail à leurs bureaux respectifs puisqu’ils agissaient comme Maîtres d’Ouvrage et qu’ils disposent les documents requis dans le cadre de notre mission;
- Sélectionner les projets à travers les treize (13) Résolutions sur la base d’un échantillonnage selon les critères suivants:
  - Nature des travaux;
  - Montant des contrats;
  - Zones départementales exécutées.
- Lancer un audit physique des projets jugés d’intérêt;
- Exploiter les travaux de la CSCCA sur la situation financière et l’efficacité des dépenses publiques.(Vu que la première Résolution celle de 20 septembre 2008, a été auditée par ladite Cour;
- Vérifier avec la CSC/CA ses rapports d’audit par rapport aux personnes et institutions indexées;
- Solliciter et analyser les documents obtenus (contrats, décomptes, rapports de suivi produits par les Organismes et Ministères sectoriels bénéficiaires des treize (13) Résolutions, notamment:
  - Le Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication (MTPTC)
  - Le Ministère de Santé Publique et de la Population (MSPP)
  - Le Ministère de l’Education Nationale et de la formation Professionnelle (MENFP)
  - Le Ministère de l’Economie et des Finances (MEF)
  - Le bureau de Monétisation et des Programmes d’aide (BMPAD), etc...
- Analyser les rapports des firmes de supervision;.
- Formuler une opinion sur les résultats de l’audit du fonds PETRO CARIBE.

## VI Cadre légal

Nous avons relevé tout un ensemble de textes de loi se rapportant à notre travail.

Les principaux pris en compte, sont les suivants:

- Les lois organiques des Organisations et Ministères bénéficiaires, notamment :
  - Le décret du 13 mars 1987 créant et organisant le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF);
  - Le décret du 6 janvier 2016 créant et organisant le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE);
  - Le décret du 18 octobre 1983 créant et organisant le Ministère des Travaux Publics Transport et Communications(MTPTC);
  - La loi du 27 décembre 2007 créant le BMPAD publiée au journal officiel de la République le Moniteur du 4 janvier 2008 ;
- L'arrêté du 16 février 2005 portant règlement général de la comptabilité publique;
- Le décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique;
- Le décret du 17 mai 2005 portant organisation de la fonction Centrale de l'État;
- Le décret du 29 septembre 2005 relatif à l'impôt sur le revenu;
- La loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux Marchés Publics et aux Conventions de Concession d'Ouvrage de Service Public, abrogeant le décret du 3 décembre 2004 fixant la réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux;
- L'arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi fixant les règles relatives aux marchés publics et aux conventions de Concession d'Ouvrage de services publics;
- L'arrêté du 14 juin 2012 fixant les seuils des passations de marchés;
- La loi d'urgence du 15 avril 2010 portant modification de la loi du 9 septembre 2008 sur l'État d'urgence suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010;
- L'arrêté du 5 novembre 2012 déclarant l'État d'urgence sur toute l'étendue du territoire national suite au passage de la tempête Sandy;
- L'arrêté du 5 décembre 2012 prolongeant l'État d'urgence du 5 novembre 2012;
- La loi du 1<sup>er</sup> février 2017 sur l'élaboration et l'exécution des lois de finance.

## VII Accord PETRO CARIBE

Le PETRO CARIBE est une entité créée le 29 juin 2005, par la République Bolivarienne du Venezuela pour la mise en œuvre des politiques et plans énergétiques visant l'intégration des peuples de la Caraïbe par le biais de l'utilisation souveraine des ressources naturelles et énergétiques au bénéfice direct de leurs citoyens.

Haïti, qui a toujours entretenu des liens étroits d'amitiés et de coopération avec le Venezuela, allait être l'un des pays bénéficiaires de ce programme en vertu de l'Accord communément appelé « **Accord de Coopération Énergétique PETRO CARIBE** » signé entre les deux (2) pays, le 15 mai 2006.

Par cet Accord, le Gouvernement du Venezuela s'est engagé à fournir à l'État Haïtien, sur une base annuelle et à des conditions de paiements préférentiels, un approvisionnement en produits pétroliers équivalent à quatorze mille (14,000) barils par jour. Et, le Gouvernement Haïtien de son côté, a désigné le BMPAD comme entité responsable de l'achat des produits pétroliers pour les revendre aux compagnies pétrolières locales, suivant un accord de vente signé le 12 mars 2007, entre Petroles de Venezuela S.A (PDVSA, compagnie Vénézuélienne et le BMPAD.

Aux termes dudit Accord, les versements relatifs aux intérêts et à l'amortissement du capital de la dette contractée par le Gouvernement de la République d'Haïti pouvant être effectués via des mécanismes de compensation commerciale, sur requête du Gouvernement de la République Bolivarienne du Venezuela.

Sur la base de ces deux (2) contrats : contrat de financement en produits pétroliers et contrat de gestion des Produits Financiers, l'État Haïtien fait acquisition des produits pétroliers raffinés du Venezuela à des prix préférentiels et les revend aux compagnies pétrolières locales qui disposent d'un délai de trente (30) jours pour payer au BMPAD le total des montants facturés.

En retour, l'État Haïtien honore sa facture vis-à-vis du Venezuela selon des pourcentages (%) à court et à long terme définis par la PDVSA suivant les cargaisons recues.

Toutefois, toute partie cash non soldée au 31<sup>ème</sup> jour porte un intérêt annuel de 2%. La deuxième portion est financée avec un intérêt annuel de 2% sur une période de 15 ans si le prix FOB du produit pétrolier est de 40.00 US par baril; dans le cas contraire le financement s'étend sur une période de 23 ans plus les deux années de grâce, ce qui totalise 25 ans et le taux d'intérêt passerait à 1%.

Nous tenons à porter à l'attention des Membres de la Commission Spéciale d'Enquête Sénatoriale qu'au cours de notre mission, nous avons retracé l'existence d'une société dénommée « **Société d'Investissement Pétion Bolivar SAM** »

Les statuts de ladite Société ont été préparés par Maître Salim SOUCAR et déposés au bureau d'études du notaire MERCERON.

Elle a pour objet : L'exploitation et l'exportation d'hydrocarbures ainsi que la manufacture et le raffinage de produits pétroliers et de ses dérivés ; le transport de pétrole brut, de ses dérivés et

de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) par voie terrestre, maritime, fluviale ou lacustre, tant sur le territoire national qu'à l'étranger au moyen de ses propres navires et à travers la location et/ou l'affermage de tous types de bateaux ou d'autres moyens de transport; l'importation, l'exportation ; le stockage, la distribution et la commercialisation d'hydrocarbures et de ses dérivés; etc.

Son capital social est de quarante millions de gourdes (HTG40,000,000) et divisé en mille (1000) actions d'une valeur nominale de quarante mille gourdes (HTG 40,000) chacune.

L'Assemblée constituante est composée des personnes dont les noms suivent :

Nom	Fonction	# d'actions
1-Luis RIVAS	Président du Conseil	-----
2-L'État Haïtien	Vice-Président représenté par le MAE	-----
3-Bureau de Monétisation	Secrétaire Représenté par son DG	-----
4-L'État Haïtien	Trésorier représenté par le MEF	-----
5-PDV-SA	Conseiller	-----
6-PDV-SA	Conseiller	-----

**Outre son existence, deux (2) points particuliers ont attiré notre attention :**

- Cette société qualifiée SAM, l'État Haïtien est partie prenante donc, actionnaire. Or, la répartition du Capital social n'est nulle part mentionnée;
- Conformément aux prescrits de la loi régissant les sociétés anonymes: il est fait obligation à toute entité à sa création d'ouvrir un compte bancaire à la BNC dans lequel un quart (1/4) du capital social est déposé. L'ouverture de ce compte est confirmée par l'émission d'un certificat émis par l'institution financière à cet effet.

Or, le certificat émis par la BNC est de vingt-cinq mille gourdes (HTG 25,000) ce qui constitue une anomalie dans la formation de cette société eu égard à la législation en vigueur.

L'avis autorisant la société à fonctionner, signé par le Ministre du Commerce **M Wilson LALEAU** porte la date du **29 mai 2012** et, les documents y afférents sont publiés dans le « Journal officiel de la République d'Haïti, **le Moniteur # 84 du mercredi 30 mai 2012.**

Nous n'avons pas pu déterminer si cette société est opérationnelle ?.

## VIII Solutions adoptées aux difficultés rencontrées

Un groupe de professionnels composé de :

- Trois (3) Experts-Comptables assistés de cinquante (50) auditeurs (Senior, Intermédiaire Junior) constituant neuf (9) équipes.
- Deux (2) ingénieurs évaluateurs assistés de trois (3) collaborateurs.
- Un juriste spécialisé en Crimes Économiques et Financiers a été assigné à l'exécution de ce mandat.

Une correspondance du Sénat de la République dûment signée par le Président a été acheminée aux Responsables des institutions bénéficiaires des ressources du fonds PETRO CARIBE les informant du choix du Cabinet Noël pour réaliser l'audit du fonds couvrant la période allant de septembre 2008 à mars 2016 et de bien vouloir prendre les dispositions afin de mettre un espace de travail à la disposition des auditeurs.

Donnant suite à cette correspondance, des visites ont eu lieu aux bureaux de certaines institutions afin de planifier l'intervention des auditeurs sur place.

La correspondance du Sénateur Onondieu LOUIS a lourdement affecté l'exécution du mandat entraînant d'une part, une retention d'informations des uns et d'autre part, la non collaboration des autres.

À titre d'exemple :

Le Ministre de la Planification a eu à faire comprendre au Président de la Commission Spéciale d'Enquête qu'il mettra à la disposition de la Commission une salle pourvue d'une imprimante pour les auditeurs, mais ils doivent être toujours assistés d'un Sénateur membre de ladite Commission et si le Sénateur se déplace les auditeurs doivent cesser de travailler. Enfin, ajouta-t-il, c'est la décision de son Gouvernement.

Le conseiller juridique du FAES, quant à lui, il a fait remarquer qu'il n'incombe pas au Sénat d'effectuer un tel travail que cette tâche incombait à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA).

Pour y remédier, une liste de documents (Contrat, correspondance, décompte, rapport de supervision etc) lui a été remise et, en retour, il nous a acheminé par l'intermédiaire du Président de la Commission, une partie des contrats sans les documents de support.

## **IX Présentation de la loi sur l'État d'Urgence**

La Loi sur l'État d'Urgence se réfère d'abord à une situation dans laquelle s'applique un régime restrictif de certaines libertés fondamentales et des pouvoirs exceptionnels de l'Exécutif qui se justifient par une situation de catastrophe naturelle avérée ou imminente et qui requiert l'adoption de mesures urgentes.

Cet État d'Urgence a une durée c'est-à-dire, limité dans le temps et peut être instauré sur tout ou partie du territoire et doit préciser «**la nature de l'évènement, la zone concernée, les circonstances qui le justifient et la durée de son application**».

En d'autres termes, la loi de l'Etat d'Urgence est un mécanisme légal qui donne au pouvoir exécutif une certaine marge de manœuvre pour prendre rapidement des décisions en vue de répondre à des situations graves mettant la population immédiatement en péril lorsqu'une catastrophe naturelle réelle ou imminente exige, pour protéger les personnes, les biens, l'environnement ou les infrastructures. Une action immédiate que les autorités compétentes estiment ne pas pouvoir se réaliser adéquatement dans le cadre des règles de fonctionnement habituelles des institutions publiques ou dans le cadre du Plan National de Gestion des Risques et des Désastres.

En tant qu'instrument légal, la loi d'Urgence fait référence non seulement à certaines lois déjà existantes, décrit les circonstances et la durée de l'État d'Urgence mais aussi, prévoit ses propres mécanismes de contrôle et de restriction.

### **La loi sur l'État d'Urgence du 9 septembre 2008,**

#### **- Cette loi avait deux (2) particularités:**

- Elle rendait inopérante les procédures prévues sur les Marchés Publics qui étaient en vigueur à ce moment-là par le décret du 3 décembre 2004:
- Elle éliminait le contrôle à priori de la CSC/CA.

L'alinéa 5 de l'article 7 disposait ainsi : **Le Gouvernement passe les contrats qu'il juge nécessaires sans les procédures prévues par la réglementation sur les Marchés Publics. De tels contrats sont applicables sans le visa de la CSC/CA.**

Toutefois, elle reconnaissait et exigeait même le pouvoir de contrôle à postériori de la CSC/CA et celui du Pouvoir Législatif.

#### **Les articles 12 et 13 disposaient ainsi:**

**Article 12 :** Les mesures adoptées pendant l'État d'Urgence sont susceptibles de recours par- devant la CSC/CA;

**Article 13 :** Le Gouvernement soumet au Corps Législatif, dans les trois mois qui suivent la fin de l'État d'Urgence ou, s'il n'est pas en session, à la reprise de ses travaux, un rapport sur la catastrophe et les différentes mesures adoptées.

## **La loi sur l'État d'Urgence du 15 avril 2010**

Cette loi portait amendement à la loi du 9 septembre 2008, en ce qu'elle reconsidérerait les procédures de passation de Marchés Publics.

**L'article 7 alinéa 5 stipule : « Le Gouvernement passe les contrats selon les procédures cèles prévues par les réglementations sur les Marchés Publics ».**

Elle conserve le pouvoir de contrôle à posteriori de la CSC/CA ainsi que celui du Pouvoir Législatif.

La particularité de cette loi, c'est qu'elle a reconsidéré les procédures prévues sur les Marchés Publics et ceci, non à partir de celles prévues par le décret du 3 décembre 2004, mais à partir de la toute nouvelle loi fixant les règles générales relatives aux Marchés Publics et aux Conventions de Concession d'Ouvrage de Service Public, la loi du 10 juin 2009.

## **X Procédures de passation des marchés publics**

Afin de fonder notre opinion sur la régularité des Marchés passés dans le cadre des Programmes et Projets financés par les fonds PETRO CARIBE à travers les treize (13) Résolutions, nous avons examiné la loi du 10 juin 2009 qui fournit à travers ses articles les grands principes, les règles générales et les procédures à suivre sur les passations des Marchés Publics.

Cette démarche nous a donc conduit à :

- Vérifier si les méthodes de passation de Marchés, d'évaluation et d'adjudication ont été respectées conformément aux dispositions de la loi du 10 juin 2009;
- Vérifier si les critères de sélection des soumissionnaires adjudicataires sont respectés en mettant en exergue le principe de clarté et de transparence de l'évaluation des offres ;
- Analyser les risques en matière de respect des principes d'acquisition, de contrôle, de compétences et en matière de gestion des institutions bénéficiaires;
- S'assurer que la nature et l'étendue des besoins sont déterminées avec précision par les autorités contractantes avant toute négociation de Gré à Gré ;
- Contrôler les modes de paiement auxquels les marchés donnent lieu par référence aux règlements des marchés publics fixant les montants d'avance accordées qui ne peuvent en aucun cas excéder trente pour cent 30% du montant du marché initial.



## **XI Présentation du Bureau de Monétisation de Programmes d'Aide au Développement(BMPAD)**

### **a) Constitution**

Le Bureau de Monétisation de Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est doté de la personnalité juridique et jouit de l'Autonomie Administrative et Financière. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et fonctionne sous l'égide d'un Conseil d'Administration (CA) de sept (7) Membres, dont six (6) Ministres du Gouvernement et le Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Le Ministre de l'Économie et des Finances (MEF) assure la Présidence dudit Conseil et celui de la Planification et de la Coopération Externe la Vice-Présidence. La structure d'exécution du BMPAD comprend quatre (4) Directions, lesquelles sont: la Direction Générale, la Direction Administrative et Financière, la Direction d'Analyse et d'Évaluation et la Direction Commerciale.

Le BMPAD a été créé par la loi promulguée le 27 décembre 2007 et publiée dans le journal officiel de la République « **Le Moniteur** » **numéro 2 du 4 janvier 2008** remplaçant ainsi le Bureau de Gestion PL-480/Titre III, organisme autonome à caractère financier sous tutelle du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Le BMPAD hérite tout au début de tous les biens meubles et immeubles, des actifs nets et de toutes les obligations du Bureau de Gestion PL-480/Titre III et a pris fonction le 1er février 2009. Cette nouvelle structure a la responsabilité d'assurer l'efficacité et la ponctualité des actions menées pour la Génération, la Programmation, le Décaissement, le Contrôle et l'Évaluation des fonds de contrepartie en monnaie locale. Aussi, le BMPAD, organe d'exécution du Programme, est géré par un Directeur Général qui assure le Secrétariat Exécutif du Conseil d'Administration ci-dessus mentionné.

### **b) Sa mission**

En coordination avec les Organismes Nationaux et Internationaux intéressés, tant publics que privés, le BMPAD a pour mission de veiller à l'application des Conventions, Protocoles d'Entente, Accords de Don et/ou de Prêt, conclus entre le Gouvernement Haïtien et un donateur ou bailleur de fonds, dans le cadre des Programmes d'Aide au Développement à Haïti. Les ressources générées par la Monétisation sont utilisées pour le financement des Programmes et Projets de Développement prioritairement dans les secteurs de l'Agriculture, des Travaux Publics, de la Santé, de l'Éducation, de l'Environnement et Autres.

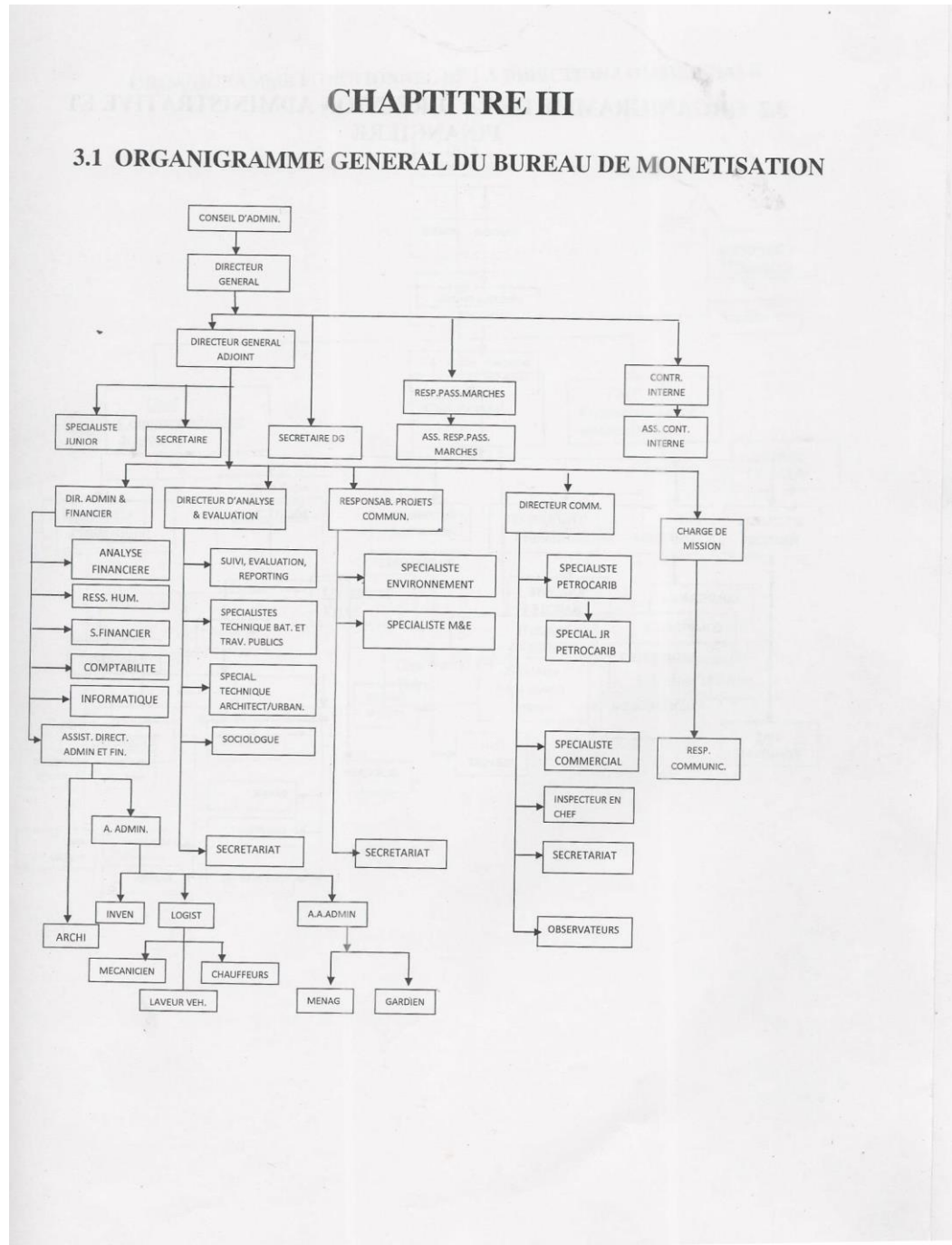
De manière spécifique, sa mission consiste à:

- Poursuivre la mise en œuvre des Accords, Conventions et Protocoles d'Entente que gère le Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III;
- Négocier et signer, avec les fournisseurs, conformément aux dispositions des règlements internes, les contrats d'approvisionnement des produits à commercialiser dans le cadre des conventions, protocoles d'entente ou accord de don ou de prêts dont le Bureau de Monétisation assure la gestion;

- Recevoir, Entreposer, Commercialiser les produits faisant l'objet d'un Accord de don, de Prêt avec l'État Haïtien ainsi que toute aide en nature octroyée à la requête et/ou au profit d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG), d'une fondation ou d'une institution à but non lucratif opérant légalement en Haïti et dont les fonds générés par la Monétisation sont destinés au financement des Programmes et Projets de Développement Économique et Social;
- Proposer au Conseil des Ministres, en fonction des Orientations Stratégiques, la Programmation des fonds générés par les activités de Monétisation et les Fonds d'Aide au Développement « **FAD**»;
- Assurer le financement et le suivi des Programmes de Développement et des Projets agréés, leur vérification financière, leurs évaluations économique, sociale, et environnementale, à partir des fonds disponibles par transfert direct ou Monétisation des aides en nature, conformément à la Programmation agréée et la procédure en vigueur;
- Gérer et allouer, avec les instances responsables des finances publiques désignées à cet effet selon les dispositions liant l'État Haïtien et le donateur et bailleur de fonds, les ressources provenant de la Monétisation des Programmes d'Aide au Développement à Haïti;
- Constituer, selon les besoins, des comités de consultation ou de pilotage pour le suivi des Conventions, Échanges de lettres, Accords de don ou de Prêt dont la gestion lui est confiée;
- Veiller à ce qu'un pourcentage du fonds de l'Accord PETRO CARIBE, accessible à l'État Haïtien, soit alloué au Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales.  
(**FGDCT**)

### c) Structure organisationnelle

Selon la loi créant le BMPAD, sa structure comporte une Direction Générale, une Direction Administrative et Financière, une Direction d'Analyse et d'Évaluation et une Direction Commerciale, une Unité d'Audit et différents services.



- La Direction Générale est chargée d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration et de mettre en œuvre le programme d'activités de l'organisme approuvé par ledit Conseil. Elle est dirigée par un Directeur Général, nommé par le Président de la République par Arrêté

Présidentiel, pris en Conseil des Ministres. En cette qualité, il est d'office le Secrétaire Exécutif du Conseil d'Administration et participe à ses réunions avec voix consultative.

- La Direction Administrative et Financière assure l'administration du bureau ainsi que la gestion des opérations financières du bureau de Monétisation.
- La Direction d'Analyse et d'Evaluation étudie et contrôle, dans le cadre des programmations agréées par le Conseil d'Administration et selon les procédures en vigueur, les programmes et projets financés et/ou cofinancés à partir des fonds gérés par le Bureau de la Monétisation.
- La Direction Commerciale est responsable d'une part, de la négociation avec les partenaires pour l'acquisition de produits stratégiques, notamment de produits pétroliers ainsi que leurs dérivés, de denrées alimentaires, de produits de première nécessité et d'autre part, de la réception et de la commercialisation desdits produits avec les agents économiques nationaux.

#### **d) Attribution du Conseil d'Administration du BMPAD**

Le BMPAD, créé par la Loi du 4 janvier 2008 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), fonctionne sous l'égide d'un Conseil d'Administration de sept (7) membres, déjà cités plus haut, ainsi que les rôles assignés au BMPAD.

#### **e) Exécution financière**

Pour la gestion financière du Fonds Pétro Caribe, BMPAD a utilisé les comptes courants suivants:

- 1) Compte courant numéro 11264711 libellé en gourdes et domicilié à la BRH;
- 2) Compte courant numéro 1660-020244 libellé en gourdes et domicilié à la BNC;
- 3) Compte courant numéro 1661-018590 libellé en dollar américain et domicilié à la BNC;
- 4) Compte courant numéro 1661-017504 libellé en dollar américain et domicilié à la BNC;

Pour le fonctionnement de ces dits comptes, les signataires dont les noms suivent ont été habilités à signer. Deux signatures sont obligatoires pour toutes transactions de décaissement.

#### **Du 2008 au 3 février 2015:**

- 1 – Michael LECORPS – Directeur Général.
- 2 – Jean Alix NICOLAS - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Hénock JOURDAIN - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

#### **Du 3 février 2015 au 20 avril 2016:**

- 1 – Eustache SAINT-LOT – Directeur Général.
- 2 – Rudy Serge SALOMON - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Hénock JOURDAIN - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

#### **Du 20 avril 2016 au 30 septembre 2016**

- 1 – Patrick NORAME – Directeur Général.
- 2 – Serge Philippe PIERRE - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Evens LAINE - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.



## XII Examen des états financiers du fonds PETRO CARIBE

Ces états financiers du fonds PETRO CARIBE présentés ci-dessous sont préparés par le BMPAD et audités par des Experts-Comptables Indépendants, ils sont soumis à notre attention aux fins d'analyse

Nous ne faisons qu'émettre des commentaires découlant de nos constatations d'audit.

<b>PETRO CARIBE</b>				
<b>État de la situation financière du fonds</b>				
<b>Au30 septembre 2016</b>				
<b>(Exprimé en gourde Haïtienne)</b>				
<b>Actif</b>				
	<b>Notes</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Court terme</b>				
Liquidités	<b>4</b>		4, 152, 767,004	3, 190, 753,091
Comptes à recevoir	<b>5</b>		43, 723, 619,546	29, 077, 545,362
Intérêts à recevoir			30, 553,462	21, 371,995
Autres comptes à recevoir			321, 579,882	316, 767,077
Avances aux transportateurs de Mazout			774, 013,614	628, 910,552
Décaissements des treize (13) résolutions	<b>6</b>		<u>110, 190, 864,999</u>	<u>80, 209, 622,913</u>
<b>Total de l'actif</b>			<b><u>159, 193, 398,507</u></b>	<b><u>113, 444, 970,990</u></b>
<b>Passif</b>				
<b>Court terme</b>				
Comptes à payer Pétro Caribe	<b>7</b>		5, 687, 458,487	3, 975, 769,431
Autres Comptes à payer			422, 149,440	297, 793,945
Comptes à payer spot			1, 656, 678,202	173, 256,239
Comptes à payer demeurage spot			12, 684,540	1, 645,722
Comptes à payer frais portuaire spot			<u>4, 115,051</u>	<u>115,832</u>
<b>Total du passif à court terme</b>			<b><u>7, 783, 085,720</u></b>	<b><u>4, 448, 581,169</u></b>
<b>Passif à long terme</b>				
Passif à long terme PETRO CARIBE	<b>8</b>		128, 192, 958,819	89, 184, 555,331
Retenues sur Contrat			<u>2, 145,103</u>	<u>1, 692,079</u>
<b>Total du passif à long terme</b>			<b><u>128, 195, 103,922</u></b>	<b><u>89, 186, 247,410</u></b>
<b>Total du passif</b>			<b><u>135, 978, 189,642</u></b>	<b><u>93, 634, 828,579</u></b>
<b>Solde du fonds</b>				
<b>Solde du fonds à la fin</b>	<b>9</b>		<b><u>23, 215, 208,865</u></b>	<b><u>19, 810, 142,411</u></b>
<b>Total du passif et du solde du fonds</b>			<b><u>159, 193, 398,507</u></b>	<b><u>113, 444, 970,990</u></b>

<b>PETRO CARIBE</b>				
<b>État des résultats du fonds PETRO CARIBE</b>				
<b>Pour la période annuelle se terminant le 30 septembre 2016</b>				
<b>(Exprimé en gourde Haïtienne)</b>				
	<b>Annexes</b>	<b>2016</b>		<b>2015</b>
<b>Ventes</b>				
Carburant	<b>1</b>	14,166,353,930		17,418,483,497
Premium/ ventes de Carburant/ Spot		39,112,084		-----
Produits importés en Spot		7,018,534,803		1,168,417,046
Premium Carburant		180,861,371		137,365,899
Autres revenus		293,815,584		<u>316,225,565</u>
Autres revenus /Spot Petro Caribe		8,954,611		
Ventes de ritz / Stabilisation de prix		----- -		231,241,700
<b>Total deventes</b>		<b><u>21,707,632,383</u></b>		<b><u>19,271,733,707</u></b>
<b>Coût des ventes</b>				
Carburant et lubrifiant	<b>2</b>	14,149,440,138		17,418,483,497
Produits importés en Spot	<b>2</b>	7,018,534,802		1,168,417,046
Operation de Blinding		<u>153,293,233</u>		<u>63,518,702</u>
<b>Total du coût des ventes</b>		<b><u>21,321,268,173</u></b>		<b><u>18,650,419,245</u></b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>386,364,210</b>		<b><u>621,314,462</u></b>
<b>Frais de fonctionnement</b>				
Financement au budget BMPAD		413,850,000		131,328,0000
Frais bancaires		<u>25,014,554</u>		<u>13,667,398</u>
Pénalités sur commande en /Spot		<u>18,523,092</u>		-----
<b>Total des Frais de fonctionnement</b>		<b><u>457,387,646</u></b>		<b><u>144,995,398</u></b>
<b>Surplus ou (Déficit) avant autres revenus</b>		<b>( 71,023,436 )</b>		<b>476,319,064</b>
<b>Autres revenus</b>				
Intérêts sur placement		37,522,238		28,217,784
Gains ou (Pertés) sur change		<u>2,900,608,026</u>		<u>2,310,925,316</u>
<b>Total des autres revenus</b>		<b><u>2,938,130,264</u></b>		<b><u>2,339,143,100</u></b>
<b>Excédent ou (Déficit) de la période annuelle</b>		<b><u>2,867,106,828</u></b>		<b><u>2,815,462,164</u></b>
Déjà établi		18,156,911,830	(	43,714,828,193 )
Redressement des périodes antérieures		<u>1,653,230,581</u>		<u>60,709,508,440</u>
<b>Solde du fonds redressé</b>		<b><u>19,810,142,411</u></b>		<b><u>16,994,680,247</u></b>
<b>Solde du fonds à la fin de période annuelle</b>		<b><u>23,215,208,865</u></b>		<b><u>19,810,142,411</u></b>

<b>PETRO CARIBE</b>				
<b>État des flux de trésorerie du fonds</b>				
<b>Pour la période annuelle se terminant le 30 septembre 2016</b>				
<b>(Exprimé en gourde Haïtienne)</b>				
		<b>2016</b>		<b>2015</b>
<b>Activites d'exploitation</b>				
Excédent de la période annuelle		2,867,106,828		2,815,462,164
Changement au niveau des elements d'actifs	(	155,040,631,502	)(	110,254,217,898
Changrment au niveau des elements de passifs		<u>135,978,189,641</u>		<u>110,254,217,898</u>
<b>Liquidite provenant des activites d'exploitation</b>	(	<b><u>16,195,335,033</u></b>	)(	<b><u>13,803,927,157</u></b>
Activites d'investissement				
Acquisition d'immobilisation		-----		-----
Augmentation ou diminution de l'encaisse		-----		-----
<b>Encaisse au début</b>		<b><u>4,152,767,004</u></b>		<b><u>3,190,753,091</u></b>
<b>Encaisse à la fin</b>		<b><u>4,152,767,004</u></b>		<b><u>3,190,753,091</u></b>

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

## **1-Constitution du BMPAD**

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est doté de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie administrative et financière. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et fonctionne sous l'égide d'un Conseil d'Administration (CA) de sept (7) membres, dont six (6) Ministres du Gouvernement et le Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Le Ministre de l'Économie et des Finances (MEF) assure la Présidence dudit Conseil et celui de la Planification et de la Coopération Externe la Vice-Présidence. La structure d'exécution du BMPAD comprend quatre (4) Directions, lesquelles sont: la Direction Générale, la Direction Administrative et Financière, la Direction d'Analyse et d'Évaluation et la Direction Commerciale.

Le BMPAD a été créé par la loi promulguée le 27 décembre 2007 et publiée dans le journal officiel de la République « **Le Moniteur** » **numéro 2 du 4 janvier 2008** remplaçant ainsi le Bureau de Gestion PL-480/Titre III, organisme autonome à caractère financier sous tutelle du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Le BMPAD hérite tout au début de tous les biens meubles et immeubles, des actifs nets et de toutes les obligations du Bureau de Gestion PL-480/Titre III et a pris fonction le 1er février 2009. Cette nouvelle structure a la responsabilité d'assurer l'efficacité et la ponctualité des actions menées pour la Génération, la Programmation, le Décaissement, le Contrôle et l'Évaluation des fonds de contrepartie en monnaie locale. Aussi, le BMPAD, organe d'exécution du Programme, est géré par un Directeur Général qui assure le Secrétariat Exécutif du Conseil d'Administration ci-dessus mentionné.

## **2- Base de préparation des états financiers**

Le BMPAD utilise le logiciel ACPACC pour l'enregistrement quotidien des opérations financières, le traitement des données comptables et la préparation de ses rapports financiers. Les transactions réalisées en gourde Haïtienne (HTG) sont comptabilisées dans des comptes spécifiques et séparées. Il en est de même des transactions réalisées en devise américaine. La monnaie fonctionnelle est la gourde.

### **a) États financiers du Fonds PETRO CARIBE**

Les états du fonds PETRO CARIBE sont préparés par le chef comptable, vérifiés par le Directeur Administratif et Financier et approuvés par le Directeur Général. Ils sont présentés par les deux (2) monnaies ; soit la gourde Haïtienne et dollar Américain.

Pour les périodes annuelles se terminant les 30 septembre 2008 et 2009, ils sont présentés en monnaie locale.

Pour les périodes annuelles se terminant les 30 septembre 2010 à 2012, ils sont présentés en devise Américaine.



**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**2- Base de préparation des états financiers (suite)**

**a) États financiers du Fonds PETRO CARIBE (suite)**

Pour les périodes annuelles se terminant les 30 septembre 2013 à 2016, ils sont présentés en monnaie locale.

L'état de l'évolution des flux de trésorerie du fonds PETRO CARIBE des périodes annuelles ci-dessous mentionnées ne balance pas ou n'est pas transmis. Ce sont :

<b>Périodes annuelles</b>	<b>Situation</b>
2008 et 2009	Non transmis
2010, 2011, 2012, 2014, 2015 et 2016	Ne balance pas.

Nous n'avons pas retracé non plus l'existence d'un fonds d'amortissement de la dette. Ce fonds doit être créé et alimenté à chaque livraison des produits pétroliers. Le montant devant alimenter ce compte sera fonction du résultat d'un calcul actuariel qui prendra en compte, le taux de rendement assujéti au fonds, la périodicité des remboursements etc.

Nous tenons à signaler que toutes les transactions d'achat et de vente des produits pétroliers du fonds PETRO CARIBE sont effectuées en dollar américain. Cependant, suite à un accord entre le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et la Banque de la République d'Haïti (BRH) en date du 19 janvier 2012, les transactions de vente sont effectuées à quarante pour cent (40 %) en dollar américain et soixante pour cent (60 %) en gourde Haïtienne.

**b) Base d'évaluation**

Les états financiers du BMPAD sont présentés sur la base du coût historique.

**c) Monnaie de présentation**

Pour ses opérations, le BMPAD a utilisé la gourde Haïtienne et le dollar américain et a aussi présenté ses états financiers en utilisant les deux monnaies. Cependant au 30 septembre 2016, les états financiers sont présentés en gourde Haïtienne, mais les transactions en devise américaine n'ont pas été ajustées au taux de la BRH comme l'exige la norme ISA 21 qui stipule << **qu'une entité qui utilise deux monnaies, une fonctionnelle et une monnaie étrangère, à la date de la préparation et de la présentation des états financiers, l'entité doit convertir, au taux en vigueur du jour, tous les éléments de sa monnaie étrangère en monnaie fonctionnelle**>>. Les effets du non-respect de cette norme sont relatés dans les sections correspondantes.

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**Base de préparation des états financiers (suite)**

**d) Période financière**

La période annuelle utilisée pour le fonds PETRO CARIBE se confond avec la période fiscale du BMPAD, soit du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de chaque année.

**3- Les principales conventions comptables**

**a) Estimations de la direction**

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus par l'IFAC, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses, qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs, éventuels à la date de clôture. Ainsi que sur les montants des produits et des charges des périodes annuelles. Les principales estimations se rapportent à la comptabilisation des comptes à recevoir et des frais courus. Les chiffres réels pourraient être différents de ces estimations.

**b) Comptabilisation des revenus et des dépenses**

Le BMPAD utilise une comptabilité de caisse modifiée pour enregistrer ses opérations financières relatives au fonds PETRO CARIBE ayant les caractéristiques suivantes :

- 1- Les revenus sont comptabilisés aux livres à l'encaissement et sont imputés à la période annuelle au cours de laquelle ils sont encaissés;
- 2- Les dépenses sont comptabilisées dès qu'elles sont réalisées et indépendamment de la date à laquelle elles sont payées.
- 3- À la fin de la période annuelle, certains comptes sont régularisés afin de les présenter à leur bonne valeur.

**c) Base d'évaluation**

Les états financiers du BMPAD sont présentés sur la base du coût historique.

**d) Monnaie de présentation**

Pour ses opérations, le BMPAD a utilisé la gourde Haïtienne et le dollar américain et a aussiprésenté ses états financiers en utilisant les deux monnaies. Cependant au 30 septembre 2016, les états financiers sont présentés en gourde Haïtienne, mais les transactions en devise américaine n'ont pas été ajustées au taux de la BRH comme l'exige la norme ISA 21 qui stipule « qu'une entité qui utilise deux monnaies, une fonctionnelle et une monnaie étrangère, à la date de la préparation et de la présentation des états financiers, l'entité doit convertir, au taux en vigueur du jour, tous les éléments de sa monnaie étrangère en monnaie fonctionnelle ». Les effets du non-respect de cette norme sont relatés dans les sections correspondantes.

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**3- Les principales conventions comptables (suite)**

**e) Période financière**

La période annuelle utilisée pour le fonds PETRO CARIBE se confond avec la période fiscale du BMPAD, soit du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de chaque année.

**f) Estimations de la direction**

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus par l'IFAC, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses, qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs, éventuels à la date de clôture. Ainsi que sur les montants des produits et des charges des périodes annuelles. Les principales estimations se rapportent à la comptabilisation des comptes à recevoir et des frais courus. Les chiffres réels pourraient être différents de ces estimations.

**g) Comptabilisation des revenus et des dépenses**

Le BMPAD utilise une comptabilité de caisse modifiée pour enregistrer ses opérations financières relatives au fonds PETRO CARIBE ayant les caractéristiques suivantes :

- 1-Les revenus sont comptabilisés aux livres à l'encaissement et sont imputés à la période annuelle au cours de laquelle ils sont encaissés;
- 2-Les dépenses sont comptabilisées dès qu'elles sont réalisées et indépendamment de la date à laquelle elles sont payées.
- 3-À la fin de la période annuelle, certains comptes sont régularisés afin de les présenter à leur bonne valeur.

**4- Liquidités**

**Le BMPAD n'a pas retenu le taux de la BRH pour évaluer ces comptes en devise américaine conformément aux prescrits de la Norme ISA 21, comme le démontre le tableau ci-dessous.**

<b>Liquidités</b>			
Compte Bancaire HTG: BRH # 1112647111			3, 727,592
Compte Bancaire HTG: BNC # 1660-020244			1, 260, 199,087
<b>Avoir dans les banques locales en monnaie locale</b>			<b>1, 263, 926,679</b>
Compte Bancaire US: BNC # 1661-017504	46, 038,148	62.51348	2, 878, 004,959
Compte Bancaire US: BNC # 1661-018590	<u>165,332</u>	<u>65.5368</u>	<u>10, 835,366</u>
<b>Avoir dans les banques locales en devise américaine</b>			<b><u>2, 888, 840,325</u></b>
<b>Total des liquidités</b>			<b><u>4,152,767,004</u></b>

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**4- Liquidités (suite)**

Ceci a eu pour effet, au 30 septembre 2016, de sous-évaluer les comptes bancaires en devise américaine du fonds PETRO CARIBE, entraînant une diminution des liquidités disponibles d'une valeur de cent trente-neuf millions cent quatre-vingt-huit mille trente-cinq gourdes (HTG 139,188,035.) et son équivalent en devise américaine d'une somme de deux millions cent vingt-trois mille huit cent quinze dollars américains (U.S 2,123,815). Le tableau ci-dessous démontre la provenance de l'écart. Cette correction soulevée à l'attention de la Commission Spéciale d'Enquête du Sénat de la République n'a été apportée ni aux livres, ni aux états financiers.

<b>Liquidités</b>			
Compte Bancaire HTG: BRH # 1112647111		Taux B.R.H	3, 727,592
Compte Bancaire HTG: BNC # 1660-020244			1, 260, 199,087
<b>Avoir dans les banques locales en monnaie locale</b>			<b>1, 263, 926,679</b>
Compte Bancaire US: BNC # 1661-017504	46, 038,148	65.5368	3, 017, 192,898
Compte Bancaire US: BNC # 1661-018590	<u>165,332</u>	65.5368	<u>10, 835,366</u>
<b>Avoir dans les banques locales en devise américaine</b>			<b>3, 028, 028,264</b>
<b>Total des liquidités</b>			<b><u>4,291,954,943</u></b>

Écart constaté :  $3,028,028,290 - 2,888,840,325 = 139,188,035 : 65.5368 = \text{U.S } \underline{2,123,815}$

**5-Comptes à recevoir**

<b>Comptes à recevoir</b>	<b>U.S</b>	<b>Taux utilisé</b>	<b>Montant (HTG)</b>
DINASA SA	19, 276,717	101.9327	1, 964, 928,552
DNC SA	2, 304,286	76.2955	175, 806,655
EDH*	437, 346,841	63.7537	27, 882, 487,715
KIMAZOU	3, 248,814	75.7003	245, 936,489
SOGENER**	173, 984,647	70.3317	12, 236, 631,947
SOL HAITI	3, 064,918	94.2368	288, 828,006
TOTAL HAITI SA	8, 653,212	107.3590	929, 000,182
<b>Total des comptes à recevoir</b>	<b>647, 879,435</b>		<b>43,723,619,546</b>

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**5- Comptes à recevoir (suite)**

Au 30 septembre 2016, les comptes à recevoir en devise américaine du fonds PETRO CARIBE n'ont pas été adéquatement évalués. Les taux utilisés pour la conversion en monnaie locale varient de cent sept gourdes et 35 centimes (HTG 107.35) à soixante-trois gourdes et 75 centimes pour un dollar américain (HTG 63.75). Le montant des comptes à recevoir qui aurait dû figurer à l'état de la situation à cette date totalise la somme de quarante-deux milliards quatre cent quatre-vingt millions neuf cent quatre mille cent huit gourdes (HTG 42,490, 980,108). Ce qui entraîne une surévaluation des comptes à recevoir à l'état de la situation du fonds PETRO CARIBE d'une valeur de un milliard deux cent soixante-trois millions six cent soixante-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix gourdes **(HTG 1,263,674,590)**

Comptes à recevoir	U.S	Taux utilisé	Montant (HTG)
DINASA SA	19, 276,717	65.5368	1, 263, 334,347
DNC SA	2, 304,286	65.5368	151, 015,531
EDH*	437, 346,841	65.5368	28, 662, 312,449
KIMAZOU	3, 248,814	65.5368	212, 916,873
SOGENER**	173, 984,647	65.5368	11, 402, 397,013
SOL HAITI	3, 064,918	65.5368	200, 864,918
TOTAL HAITI SA	8, 653,212	65.5368	567, 103,824
<b>Total des comptes à recevoir</b>	<b>647, 879,435</b>		<b>42, 490, 980,108</b>

Écart constaté 43,723,6119,546- 42,459,944,955 = HTG 1,263,674,591.

Ou

Son équivalent en devise americaine 1,263,674,591 / 65.5368 = U.S 19,281,908.

**5-1 Montant à recevoir de l'Electricité d'État d'Haïti (EDH)**

La dette de la Compagnie de l'Électricité D'État d'Haïti (EDH) envers le fonds PETRO CARIBE s'élève à quatre cent trente-sept millions trois cent quarante-six mille huit cent quarante et un dollars américains (U.S 437,346,841) et son équivalent en gourde se chiffre à vingt-huit milliards six cent soixante-deux millions trois cent douze mille quatre cent quarante-neuf gourdes (HTG 28, 662, 312,449) . Elle se repartit de la manière suivante:

Item	Description	Montant (US)
1	Combustible et transport	346, 975,793
1	Lubrifiant et transport	6, 450,030
3	Mobilisation d'équipement	1, 569,676
3	Opération et maintenance	71, 347,838
2	Location tanks	3, 988,255
2	Autres dépenses	7, 015,249
	<b>TOTAL</b>	<b>437,346,841</b>

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**5-1 Montant à recevoir de l'Electricité d'État d'Haïti (EDH) (suite)**

**Cette dette comporte trois (3) grandes composantes :**

**5-1-1** La première représente des frais de combustible et de lubrifiant qui demeurent impayés de juin 2009 au 30 septembre 2016 ainsi que des frais de transport impayés de ces produits de mai 2008 au 30 septembre 2016. Ces deux (2) montants totalisent la somme de trois cent cinquante-trois millions quatre cent vingt mille huit cent vingt-trois dollars américains (U.S 353,425,823) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur vingt-trois milliards cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-dix-sept gourdes (HTG 23,162,397,477)

<b>Item</b>	<b>Description</b>	<b>Montant (US)</b>
<b>1</b>	Combustible et transport	346, 975,793
<b>1</b>	Lubrifiant et transport	6, 450,030
	<b>TOTAL</b>	<b>353, 425,823</b>

**5-1-2** La seconde se rapporte aux locations de tanks et autres dépenses et s'étend de décembre 2009 à septembre 2016 et totalise la somme de onze millions trois mille cinq cent quatre dollars américains (U.S 11,003,504) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de sept cent vingt et un millions cent trente-quatre mille quatre cent quarante un gourdes (HTG 721,134,441).

<b>Item</b>	<b>Description</b>	<b>Montant (US)</b>
<b>2</b>	Location tanks	3, 988,255
<b>2</b>	Autres dépenses	7, 015,249
	<b>Total</b>	<b>11, 003,504</b>

**5-1-3** Quant à la dernière, elle comporte un volet relatif à la Mobilisation d'équipements et Opération de Maintenance se référant à un contrat signé en date du 21 décembre 2009 entre le Directeur Général du BMPAD M.**Michael LECORPS** et la firme étrangère **ESD ENGINEERING AND SERVICES SRL** pour la gestion et l'entretien des trois (3) centrales construites par le Venezuela. Ce contrat ne comporte pas l'approbation de la Cour Supérieur des Compte et du Contentieux Administratif (CSC/CA), la non-objection de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) ainsi que la signature du Président du Conseil d' Administration du BMPAD. Dès lors, ce contrat comporte des anomalies graves et est signé en dehors de toutes Normes. Le montant de ce contrat au 30 septembre 2016 totalise la somme de soixante-douze millions neuf cent dix-sept mille cinq cent quatorze dollars américains (**U.S 72,917,514**) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de quatre milliards sept cent soixante-dix-huit millions sept cent quatre vingt mille cinq cent trente et un gourdes (HTG **4,778,780,531**).

<b>Item</b>	<b>Description</b>	<b>Montant (US)</b>
<b>3</b>	Mobilisation d'équipement	1, 569,676
<b>3</b>	Opération et maintenance	71, 347,838
	<b>Total</b>	<b>72,917,514</b>

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**5- Comptes à recevoir (suite)**

**5-2 Comptes à recevoir des Compagnies Pétrolières se répartissent ainsi :**

Comptes à recevoir	U.S	Taux utilisé	Montant (HTG)
DINASA	19, 276,717	101.9327	1, 964, 928,552
DNC SA	2, 304,286	76.2955	175, 806,655
KIMAZOU	3, 248,814	75.7003	245, 936,489
SOGENER**	173, 984,647	70.3317	12, 236, 631,947
SOL HAITI	3, 064,918	94.2368	288, 828,006
TOTAL HAITI SA	<u>8, 653,212</u>	107.3590	<u>929, 000,182</u>
<b>Total des comptes à recevoir des compagnies pétrolières</b>	<b>210, 532,594</b>		<b>15, 870, 692,918</b>

Les deux cent dix millions cinq cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars américains de comptes à recevoir des Compagnies Pétrolières locales sont convertis en monnaie locale au 30 septembre 2016, ayant pour équivalent la somme totale de quinze milliards huit soixante-dix millions six cent quatre douze mille neuf cent dix-huit gourdes (HTG15,870,692,918) L'utilisation du taux inadéquat par le BMPAD pour évaluer ces comptes à recevoir a eu pour effet de surévaluer le montant de ce compte d'une valeur de deux milliards soixante-treize millions soixante mille quatre cent douze gourdes (HTG) 2,073,060,412). Cette correction fut relatée, mais n'est pas apportée aux livres du BMPAD, ni aux états financiers, comme le démontre le tableau ci-dessus:

Comptes à recevoir	U.S	Taux utilisé	Montant (HTG)
DINASA SA	19, 276,717	65.5368	1, 263, 334,347
DNC SA	2, 304,286	65.5368	151, 015,531
KIMAZOU	3, 248,814	65.5368	212, 916,873
SOGENER**	173, 984,647	65.5368	11, 402, 397,013
SOL HAITI	3, 064,918	65.5368	200, 864,918
TOTAL HAITI SA	<u>8, 653,212</u>	65.5368	<u>567, 103,824</u>
<b>Total des comptes a recevoir des compagnies pétrolières</b>	<b>210, 532,594</b>		<b>13, 797, 632,506</b>

Écart constaté  $15,870,692,918 - 13,797,632,506 = 2,073,060,412$  ou  $/65.5368 = \text{U.S } 31,632,005$

Au 30 septembre 2016, selon les livres du BMPAD, les comptes à recevoir de SOGENER affichent la somme de onze milliards quatre cent deux millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille treize gourdes (HTG 11,402,397,013) pour des livraisons de diesel d'avril 2012 au 30 septembre 2016.

Au cours de son audition, Monsieur Jean Marie VORBE a déclaré que ce retard est dû à une correspondance du Ministre de l'Économie et des Finances d'alors, adressée au Gouverneur de la Banque Centrale lui demandant de surseoir à tout paiement en faveur de la SOGENER. Ce qui a constitué un accroc à l'exécution du contrat en vigueur.

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**6-Décaissements aux projets des treize (13) Résolutions**

Les ressources puisées du fonds PETRO CARIBE pour financer les Programmes et Projets retenus à travers les treize (13) résolutions prises en Conseil des Ministres par les Cinq (5) Gouvernements Haïtiens couvrant les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016, totalisent la somme de cent dix milliards cent quatre-vingt-dix millions huit cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit gourdes (HTG 110,190,864,998) et se présente ainsi :

#	Description	Montant (HTG)
1	Résolution 20 septembre 2008 amendée par celle du 9 octobre 2008	15, 337, 353,284
2	Résolution 11 février2010	11, 375, 118,439
3	Résolution 24 août 2010	6, 774, 774,836
4	Résolution 12 mai 2011	6, 990, 224,601
5	Résolution 28 février2012	15, 167, 236,662
6	Résolution 18 juillet2012	6, 895, 178,028
7	Résolution 21 décembre2012	23, 506, 002,193
8	Résolution 11 décembre2013	11, 571, 038,001
9	Résolution 23 juillet2014	4, 154, 955,388
10	Résolution 10 septembre2014	436, 195,861
11	Résolution 15 avril 2015	2, 726, 977,297
12	Résolution 22 juillet2015	4, 930, 352,535
13	Résolution 06 janvier2016	325, 457,871
	<b>TOTAL</b>	<b>110,190,864,998</b>

Nous avons constaté que ces valeurs décaissées à l'exécution de ces treize (13) Résolutions prises, chacune en Conseil des Ministres couvrant les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016, sont capitalisées aux livres du fonds PETRO CARIBE et présentées à l'état de la situation financière au 30 septembre 2016. Ce traitement comptable appliqué par l'Administration du BMPAD s'exécute selon des directives reçues du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Ce qui démontre d'une part, qu'il n'existe aucun mécanisme défini par l'État Haïtien pour l'utilisation des fonds accumulés dans l'exécution de cet Accord et, d'autre, ce qui porterait à croire que l'État Haïtien compte rembourser cette valeur au fonds. Si tel est le cas, c'est un financement obtenu par l'État Haïtien. Donc, ce montant devrait être assujéti à un taux d'intérêt.

Toutefois, nous avons également constaté que cette valeur décaissée en devise américaine n'a pas été adéquatement évaluée au 30 septembre 2016, ce qui a pour effet de surévaluer la situation du fonds.



**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**6- Décaissements aux projets des treize (13) Résolutions (suite)**

Le montant cumulé décaissé à travers les treize (13) Résolutions au 30 septembre 2016 en devise américaine s'élève à la somme de un milliard cinq cent soixante-dix-sept millions six cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-trois dollars américains (**U.S 1,577,657,383**) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de cent trois milliards trois cent quatre vingt quatorze millions six cent zeize mille trois cent soixante seize gourdes (**HTG 103,394,616,376**).

#	Description	U.S	Taux/BRH	(HTG)
1	Résolution 20 septembre 2008	197, 560,000	65,5368	12, 947, 450,208
2	Résolution 11 février2010	157, 719,896	65,5368	10, 336, 457,280
3	Résolution 24 août 2010	94, 357,661	65,5368	6, 183, 899,157
4	Résolution 12 mai 2011	96, 923,836	65,5368	6, 352, 078,055
5	Résolution 28 février2012	210, 303,223	65,5368	13, 782, 600,265
6	Résolution 18 juillet2012	96, 195,626	65,5368	6, 304, 353,502
7	Résolution 21 décembre2012	329, 386,735	65,5368	21, 586, 952,574
8	Résolution 11 décembre2013	164, 517,229	65,5368	10, 781, 932,733
9	Résolution 23 juillet2014	71, 215,839	65,5368	4, 667, 258,197
10	Résolution 10 septembre2014	7, 000,000	65,5368	458, 757,600
11	Résolution 15 avril 2015	47, 525,624	65,5368	3, 114, 677,315
12	Résolution 22 juillet2015	101, 010,359	65,5368	6, 619, 895,696
13	Résolution 06 janvier2016	3, 941,355	65,5368	258, 303,794
	<b>TOTAL</b>	<b>1, 577, 657,383</b>		<b>103, 394, 616,376</b>

**La surévaluation de l'actif du fonds est de 110,190,864,998 – 103,394,616,376 = HTG 6,796,248,622-**

**Ou**

**6, 796, 248,622 / 65.5368 =U.S 103, 701,258,**

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**7-Dette à court terme**

La dette à court terme comprend les valeurs non versées suite à la réception des cargaisons de produits pétroliers allant du 3 mars 2016 au 30 septembre 2016. Ces valeurs non versées accusent un retard de onze (11) versements et totalisent la somme de quatre vingt millions six cent trente trois mille vingt quatre dollars américains (**US 80,633,024**) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de cinq milliards huit cent vingt quatre millions quatre cent trente mille trois cent soixante sept gourdes (HTG 5,824,430,367) au taux de 65.5368 pour un dollar américain.

**Le montant de la dette à court terme au 30 septembre 2016 est de 5,824,430,367**

**Tandis qu'aux livres au 30 septembre 2016 le montant est de ( 5,687,458,487 )**

**Donc, une sous-évaluation de la dette à court terme de 136,971,880**

**8-Dette à long terme**

Cette dette est remboursable par des versements mensuels se rapportant à la valeur FOB des cargaisons pétrolières ventilée selon des pourcentages (%) définis par la PDVSA à long terme. Le montant de la dette découlant de ce financement totalise au 30 septembre 2016, la somme de un milliard sept cent quatre vingt quatorze millions trois cent vingt neuf mille cinq cent dix neuf dollars américains (US 1,794,329,255) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de cent dix sept milliards cinq cent quatre vingt quatorze millions cinq cent quatre vingt dix sept mille cinq cent dix neuf gourdes (HTG 117,594,597,519) au taux de 65.5368 pour un dollar américain.

Tandis que le montant figurant aux livres du fonds PETRO CARIBE au 30 septembre 2016 est de cent vingt huit milliards cent quatre vingt douze millions neuf cent cinquante huit mille huit cent dix neuf gourdes (HTG 128,192,958,819).

**Écart constaté :**

<b>Solde aux livres au 30 septembre 2016</b>	<b>HTG `</b>	<b>128,192,958,819</b>
<b>Moins</b>		
<b>Montant réel</b>		<b><u>117,594,597,388</u></b>
<b>Donc, une surévaluation de la dette constatée aux livres</b>		<b><u>10,598,361,431</u></b>

**PETRO CARIBE**  
**Notes afférentes aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**9-Solde du fonds PETRO CARIBE**

Le solde du fonds PETRO CARIBE affiche au 30 septembre 2016, un montant créditeur d'une valeur de vingt-trois milliards deux cent quinze millions deux cent huit mille huit cent soixante-cinq gourdes (**HTG 23,215,208,865**) soit ; son équivalent en dollar américain, d'une somme de trois cent cinquante-quatre millions deux cent trente et un mille six cent cinquante et un dollars américains (**U.S 354,231,651**) au taux de 65.5368 à cette date.

De plus, nous avons également remarqué que les états financiers du fonds PETRO CARIBE ont été sujets à des multiples redressements affectant des périodes annuelles antérieures pour un montant total net au 30 septembre 2016, de cinquante-sept milliards deux cent trente et un cent millions vingt-deux mille six cent quatre sept gourdes (**HTG 57,231,022,647.**) qui proviennent des périodes annuelles ci-dessous mentionnées sans aucune note explicative.

Les redressements affectant les différentes périodes annuelles se répartissent ainsi :

Période annuelle	Débiteur	Créditeur	Total
2008	-----	-----	-----
2009	3,252	----- (	3,252 )
2010	-----	2,377,055	2,373,803
2011	-----	-----	2,373,803
2012	2,856,587,640	----- (	2,854,213,837 )
2013	-----	----- (	2,854,213,837 )
2014	-----	60,709,508,440	57,855,294,603
2015	1,162,231,582	-----	56,693,063,021
2016	-----	<u>537,959,626</u>	<u>57,231,022,647</u>
Total	<u><b>4,018,822,474</b></u>	<u><b>61,249,845,121</b></u>	<u><b>57,231,022,647</b></u>

Nous n'avons pas eu de la Direction du BMPAD les motifs pour lesquels ces redressements ont été effectués et nous n'avons pas non plus le mandat de découvrir les causes.

**PETRO CARIBE**  
**Renseignements complémentaires aux états financiers du fonds**  
**Pour la période annuelle se terminant le**  
**30 septembre 2016**  
**(Exprimées en gourde Haïtienne)**

**1- Ventes**

Au 30 septembre 2016, selon les livres du BMPAD, le montant du compte “Revenus sur Vente de Produits Pétroliers” du Fonds Pétro Caribe s’élève à cent soixante-treize milliards quatre cent cinquante million huit mille cinq cent soixante-dix gourdes et 58/100 (HTG 173,450,008,570.58) et se répartit comme suit.

Année	Carburant et Lubrifiant	Asphalte	Mazout	Produits Importés en Spot	Total
2007-2008	12, 389, 085,254.03	26, 742,220.93			12,415,827,474..96
2008-2009	11, 930, 076,097.96	141, 766,953.61	428, 277,260.75		12,500,120,312.32
2009-2010	6, 287, 414,036.21	32, 986,395.64			6,320,400,431.85
2010-2011	23, 636, 721,019.21				23,636,721,019.21
2011-2012	24, 731, 526,549.91				24,731,526,549.91
2012-2013	28, 014, 117,183.74				28,014,117,183.74
2013-2014	26, 059, 506,321.86				26,059,506,321.86
2014-2015	17, 418, 483,497.29			1, 168, 417,046.51	18,586,900,543.80
<b>2015-2016</b>	<b>14, 166, 353,929.72</b>			<b>7, 018, 534,803.21</b>	<b>21,184,888,732.93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>164,633,283,889.93</b>	<b>201,495,570.18</b>	<b>428,277,260.75</b>	<b>8,186,951,849.72</b>	<b>173,450,008,570.58</b>

**2- Coûts des produits vendus**

Année	Carburant et Lubrifiant	Asphalte	Mazout	Produits Importés en Spot	Total
2007-2008	12, 389, 085,254.03	26, 742,220.93			12,415,827,474..96
2008-2009	11, 930, 076,097.96	141, 766,953.61	428, 277,260.75		12,500,120,312.32
2009-2010	6, 287, 414,036.21	32, 986,395.64			6,320,400,431.85
2010-2011	23, 636, 721,019.21				23,636,721,019.21
2011-2012	24, 731, 526,549.91				24,731,526,549.90
2012-2013	28, 014, 117,183.74				28,014,117,183.74
2013-2014	26, 059, 506,321.86				26,059,506,321.85
2014-2015	17, 418, 483,497.29			1, 168, 417,046.51	18,586,900,543.80
<b>2015-2016</b>	<b>14, 149, 440,138.03</b>			<b>7, 018, 534,803.92</b>	<b>21,184,888,732.93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>164,633,283,889.93</b>	<b>201,495,570.18</b>	<b>428,277,260.75</b>	<b>8,186,951,849.72</b>	<b>173,450,008,570.58</b>

Durant notre mission, on a pu remarquer que les montants des factures présentées par PDVSA et sur lesquelles sont portées la partie “cash portion” et la partie “financed portion” ne respectent pas toujours le contrat Pétro Caribe qui stipulent que ces parties devraient être de 50% chacune.

### XIII Annulation de la dette de PETRO CARIBE

Suite au séisme du 12 janvier 2010, le Gouvernement de la République Bolivarienne a eu à annuler la dette de la République d'Haïti envers la République Vénézuélienne générée à partir de l'Accord PETRO CARIBE. Cette dette se compose d'une partie à long terme et une partie à court terme, soit un total de trois cent quatre-vingt-seize millions soixante-treize mille deux cent vingt-trois and 64/100 dollars américains trois cent quatre-vingt-seize millions soixante-treize mille deux cent vingt-quatre dollars américains (**US 396, 073,224**) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de vingt cinq milliards neuf cent cinquante sept millions trois cent soixante onze mille six cent soixant sept gourdes (**HTG 25,957,371,667**), convertie au taux de la BRH au 30 septembre 2016 a HTG 65.5368 pour un dollar américain. L'ensemble des produits qui ont bénéficié de cette mesure ont été vendus et les produits encaissés et les montants y relatifs figurent dans les tableaux suivants.

<b>DETTE À COURT TERME</b>		
<b>Item</b>	<b>Description</b>	<b>Montant (US)</b>
<b>1</b>	Carburant	27, 564,721
<b>2</b>	Mazout	7, 760,369
<b>Total dette à court terme</b>		<b>35,325,091</b>
<b>DETTE À LONG TERME</b>		
<b>Item</b>	<b>Description</b>	<b>Montant (US)</b>
<b>1</b>	Carburant	354, 895,130
<b>2</b>	Asphalte	1, 620,702
<b>3</b>	Mazout	4, 232,301
<b>Total dette à long terme</b>		<b>360,748,133</b>
<b>Total du montant de la dette annulée</b>		<b>396, 073,224</b>

À deux reprises, le remboursement de la dette fut l'objet de traitement comptable inadéquat.

Le premier réalisé le 31 mai 2010 et le second le 31 janvier 2014, soit quatre (4) années plus tard, ils ont tous deux affecté des comptes différents (Voir documents annexés).

Il est à noter que le BMPAD ne tient pas compte que l'Accord PETRO CARIBE s'exécute à travers une **Société Vénézuélienne dénommée «Petroleos de Venezuela S.A. (PDVSA)»** dont les transactions générées sur le sol National sont comptabilisées dans un fonds intitulé **fonds PETRO CARIBE**.

Cet Accord, à travers ladite Société, fournit des produits pétroliers à l'État Haïtien selon des modalités de remboursement définies.

Les produits pétroliers sont livrés et vendus et des revenus générés, une partie est remboursable à court terme et l'autre partie à long terme selon des pourcentages variables fournis par la PDVSA, permettant ainsi à l'État Haïtien d'utiliser ces fonds selon des conditions convenues.

L'annulation de la dette d'Haïti par l'État Vénézuélien à travers PETRO CARIBE n'était pas prévue dans l'Accord. Cette décision du Gouvernement de la République Bolivarienne d'annuler la dette d'Haïti à l'égard de l'État Haïtien devait entraîner des rentrées de fonds afférents pour celui-ci. Étant donné qu'aucun mécanisme de gestion n'est mis en place quant à l'utilisation du fonds si ce n'est que par des Résolutions, le montant de l'annulation de cette dette devait être précisé par une Résolution du Conseil des Ministres permettant ainsi la rétribution à l'État Haïtien et non pas un virement du montant au solde du fonds, comme c'est le cas.

#### **XIV- L'évaluation du contrôle interne du fonds PETRO CARIBE**

Au cours de notre mission, nous n'avons pas pu obtenir les manuels de procédures régissant la gestion du fonds et la comptabilisation des opérations. Notre travail s'est effectué avec le peu d'informations fournies. Nous n'avons pas pu non plus avoir accès aux archives pour évaluer le niveau de protection et de sécurité utilisé pour la sauvegarde des documents. Cependant, à certaines de nos questions y relatives, la réponse a été toujours « **On est en plein déménagement et le délai imparti entre l'avis et la tenue de la mission d'audit ne leur a pas donné assez de temps pour une préparation adéquate** ».

#### **XV- Degré du respect des normes**

Au cours de notre mission, nous avons pu remarquer que le BMPAD, dans la gestion du Fonds PETRO CARIBE a fait fi de l'Article 200.4 de la Constitution de 1987 et des lois régissant les marchés publics en Haïti. Aussi, au niveau de la gestion financière, la Norme 21 de l'ISA n'a pas été prise en compte pour évaluer les comptes du bilan tout au long des années 2008 à 2016.

Il convient aussi de faire remarquer que la loi portant création du BMPAD n'est pas spécifique quant au pourcentage des montants d'un programme à allouer comme contribution aux frais de fonctionnement dudit organisme.

Au cours de notre mission, nous avons pu remarquer que BMPAD, outre la gestion financière du Fonds PETRO CARIBE, assure aussi l'exécution de Projets financés par le Fonds PETRO CARIBE, ce qui entache son fonctionnement d'une certaine incompatibilité. Il faut aussi souligner que ce type d'activités ne fait pas partie de la mission que la loi a assigné au BMPAD.

## **XVI BMPAD gestionnaire du fonds & exécuteur de Projets**

Le BMPAD a bénéficié de l'exécution de trois (3) Projets dans le cadre des Résolutions prises en Conseil des Ministres. Ces projets sont financés par le Fonds PETRO CARIBE. Il s'agit:

- 1-du projet "Ban m Limyè Ban m Lavi" (BLBL),
- 2-du projet du Centre de Stockage de Produits à Lafiteau et
- 3-du projet de Stabilisation des Prix.

### **1-Projet "Ban m Limyè Ban m Lavi" (BLBL)**

Initialement le projet BLBL a eu comme maître d'ouvrage le Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications (MTPTC). Son exécution a été confiée à BMPAD et au Bureau du Ministre pour la Sécurité Énergétique (BMSE). L'enveloppe allouée à ce Programme est de treize millions sept cent quatre-vingt mille dollars américains (US 13, 780,000.00) répartie sur deux Résolutions: Résolution 28 février 2012 – US 11, 280,000.00 et Résolution 11 décembre 2013 – US 2, 500,000.00.

Pour la gestion du projet BLBL, le BMPAD a ouvert un compte HTG à la BNC au numéro 1360-003225 et les signataires du compte sont:

#### **Du 2008 au 3 février 2015:**

- 1 – Michael LECORPS – Directeur Général.
- 2 – Jean Alix NICOLAS - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Hénock JOURDAIN - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

#### **Du 3 février 2015 au 20 avril 2016:**

- 1 – Eustache SAINT-LOT – Directeur Général.
- 2 – Rudy Serge SALOMON - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Hénock JOURDAIN - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

#### **Du 20 avril 2016 au 30 septembre 2016**

- 1 – Patrick NORAME – Directeur Général.
- 2 – Serge Philippe PIERRE - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Evens LAINE - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

Deux signatures sont obligatoires pour toutes transactions de retrait sur ce compte.

L'équivalent du budget de ce Projet est de six cent millions soixante-huit mille gourdes et 00/100 (**HTG 600, 068,000.00**) dont les dépôts ont été répartis comme suit.

<b>Date</b>	<b>Description</b>	<b>Renflouement du compte BLBL (HTG)</b>
<b>21/6/2012</b>	Ouverture du compte BLBL (US 2, 000,000.00 au taux de HTG 41.90/US 1.00)	83, 800,000
<b>26/11/2012</b>	Renflouement du compte BLBL (US 2, 000,000.00 au taux de HTG 42.20/US 1.00)	84, 400,000
<b>8/4/2013</b>	Renflouement du compte BLBL (US 2, 000,000.00 au taux de HTG 42.75/US 1.00)	85, 500,000
<b>13/6/2013</b>	Renflouement du compte BLBL (US 2, 000,000.00 au taux de HTG 43.50/US 1.00)	87, 000,000
<b>29/10/2013</b>	Renflouement du compte BLBL (US 2, 000,000.00 au taux de HTG 43.50/US 1.00)	87, 000,000
<b>30/6/2014</b>	Renflouement du compte BLBL (US 3, 780,000.00 au taux de HTG 45.60/US 1.00)	172, 368,000
	<b>TOTAL</b>	<b>600, 068,000</b>

Cette enveloppe était destinée à l'installation de lampadaires à travers les dix (10) départements du pays. Le Bureau du Ministre de la Sécurité Énergique a été chargé de superviser ce Projet à travers douze (12) fournisseurs de service qui sont:

- |                        |                                  |
|------------------------|----------------------------------|
| 1) BUROCAD             | 7) MAXITECH S.A.                 |
| 2) GPL SOLAR LLC       | 8) COMPHENER S.A.                |
| 3) ENSTRAP             | 9) GREEN SOLAR SPECIALIST        |
| 4) SUNTECH SOLAR HAÏTI | 10) GK IMPORT EXPORT S.A.        |
| 5) ENERSA              | 11) ELMACEN S.A.                 |
| 6) ESOLAR HAÏTI        | 12) BESUC SA/SUNTECH SOLAR HAÏTI |



## 2-Projet des lampadaires

Vingt (20) contrats ont été signés avec les firmes suscitées.

Item	Prestataire de Service	Montant (HTG)
1	ENSTRAP	11, 225,100
2	MAXITECH S.A.	12, 372,937
3	GPL SOLAR LLC	18, 868,200
4	ESOLAR HAITI	8, 410,500
5	SUNTECH SOLAR HAITI	1, 881,250
6	SUNTECH SOLAR HAITI S.A.	1, 926,400
7	ENERSA	6, 938,200
8	BUROCAD	17, 783,264
9	ESOLAR HAITI	11, 037,600
10	ENSTRAP	10, 693,440
11	COMPHENER	4, 949,389
12	GREEN SOLAR SPECIALIST	12, 920,000
13	ENSTRAP	11, 225,100
14	SUNTECH SOLAR HAITI	3, 715,200
15	BUROCAD	33, 982,751
16	BESUC S.A./SUNTECH SOLAR HAITI	88, 024,776
17	ELMECEN	89, 100,00
18	GK IMPORT EXPORT S.A.	98, 112,00
19	ENERSA	81, 400,300
20	ELMECEN	44, 520,000
	<b>TOTAL</b>	<b>569,086,407.</b>

De ces vingt contrats, six ont été régulièrement passés, c'est-à-dire il y avait un appel d'offres signé par la CNMP et la CSC/CA. Il s'agit de :

Item	Prestataire de Service	Montant (HTG)
1	BUROCAD	33, 982,751
2	BESUC S.A./SUNTECH SOLAR HAITI	88, 024,776
3	ELMECEN	89, 100,000
4	GK IMPORT EXPORT S.A.	98, 112,000
5	ENERSA	81, 400,300
6	ELMECEN	44, 520,000
	<b>TOTAL</b>	<b>435,139,827</b>

Pour les quatorze autres, les contrats ont été signés entre le BMPAD et le fournisseur de service pour un montant total de cent trente trois millions neuf cent quarante six mille cinq cent quatre vingt gourdes (**HTG 133, 946,580**).

#	Prestataire de Service	Montant (HTG)
1	ENSTRAP	11, 225,100
2	MAXITECH S.A.	12, 372,937
3	GPL SOLAR LLC	18, 868,200
4	ESOLAR HAITI	8, 410,500
5	SUNTECH SOLAR HAITI	1, 881,250
6	SUNTECH SOLAR HAITI S.A.	1, 926,400
7	ENERSA	6, 938,200
8	BUROCAD	17, 783,263
9	ESOLAR HAITI	11, 037,600
10	ENSTRAP	10, 693,440
11	COMPHENER	4, 949,389
12	GREEN SOLAR SPECIALIST	12, 920,000
13	ENSTRAP	11, 225,100
14	SUNTECH SOLAR HAITI	3, 715,200
	<b>TOTAL</b>	<b>133,946,580</b>

Le montant de l'exécution des travaux pour les fournisseurs de service s'élève à cinq cent sept millions cent huit mille sept quarante-trois gourdes et 75/100 (**HTG 507, 108,743.75**) et est réparti comme suit.

#	Prestataire	Décompte HTG)	Caution de Bonne Exécution (HTG)	Retenue de Garantie (HTG)	Acompte (HTG)	Total (HTG)
1	ENSTRAP (158L)	9, 504,302	0	510,984	204,394	10,219,680
2	BUROCAD (158L)	16, 538,435	0	622,414	355,665	17,516,514
3	GPL SOLAR LLC (260L)	17, 547,426	0	943,410	377,364	18,868,200
4	ELMECEN S.A. (1000L)	77, 022,825	0	0	535,370	77,558,195
5	ENERSA (1200L)	43, 858,318	0	0	634,405	44,492,717
6	BESUCO/SUNTECH S. H. (1200L)	81, 843,042	0	1, 558,200	1, 760,495	85,161,737
7	BUROCAD (400L)	28, 245,613	0	0	643,973	28,889,586
8	ELMECEN S.A. (600L)	39, 177,600	0	1, 558,200	890,400	41,626,200
9	GK IMPORT EXPORT S.A. (1200L)	85, 198,008	4, 905,600	4, 844,280	1, 937,712	96,885,600
10	SUNTECH SOLAR HAITI (28L)	1, 791,552	0	45,288	38,528	1,875,368
11	COMPHENER (65L)	4, 602,932	0	173,229	98,988	4,875,148
12	ENSTRAP (155L)	10, 439,343	0	561,255	224,502	11,225,100
13	ENSTRAP (155L)	10, 439,343	0	561,255	224,502	11,225,100
14	ESOLAR HAITI (105L)	7, 821,765	0	0	168,210	7,989,975
	ESOLAR HAITI (135L)	10, 264,968	0	386,316	220,752	10,872,036
16	GREEN SOLAR (170L)	11, 369,600	646,000	646,000	258,400	12,920,000
17	MAXITECH S.A. (165L)	11, 506,832	0	618,647	247,459	12,372,937
18	SUNTECH SOLAR HAITI (25L)	1, 749,562	0	94,062	37,625	1,881,250
19	SUNTECH SOLAR HAITI (54L)	3, 455,136	0	185,760	74,304	3,715,200
20	ENERSA (108L)	6, 452,526	0	346,910	138,764	6,938,200
	<b>TOTAL</b>	<b>478,829,122</b>	<b>5,551,600</b>	<b>13,656,210</b>	<b>9,071,811</b>	<b>507,108,744</b>

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 155 Lampadaires solaires dans les communes de Milot Borgne , Marouge Cavaillon.

Localité Milot Borgne , Marouge Cavaillon.

Maitre d'œuvre ENSTRAP

Montant du contrat 11, 225,100 Gourdes ou 264,124.97 US

Date de signature du contrat 8 Novembre 2012

Durée des travaux 10 Semaines

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Patente, Quitus fiscal.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% oui

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 11,225,100 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 155 lampadaires dans les communes de Milot Borgne , Marouge Cavaillon, passe de Gré A Gré , fut signé le 8 Novembre 2012, entre le BMPAD et la Firme ENSTRAP représentée par Gregory SENATUS , sans l'approbation de la CSC/CA et non plus l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est de 11, 225,100 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 72,420 Gourdes, tandis que dans le cadre de ce projet, le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 33,968 Gourdes.

Le montant décaissé est de 10, 219,680 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 158 Lampadaires solaires .

Localité Nippes, centre, sud , Artibonite, Nord'Ouest , L'ouest

Maitre d'œuvre ENSTRAP

Montant du contrat 10,693,440.00 Gourdes

Date de signature du contrat 13 Juillet 2013

Durée des travaux NA

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Patente, Matricule fiscale, Quitus

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% oui

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre 10,015,286.4 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 158 lampadaires dans le département des Nippes, du centre, du sud ,de l' Artibonite, du Nord-Ouest , L'ouest, passe de Gré A Gré , fut signé le 13 juillet 2013, entre le BMPAD et la Firme ENSTRAP représentée par Gregory SENATUS sans l'approbation de la CSC/CA et non plus l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est de Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 67,680 Gourdes, tandis que dans le cadre de ce projet, le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 30,603 Gourdes.

Le montant décaissé est de 10, 219,680 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 260 lampadaires

Localité Commune de Département du Nord-Ouest

Maitre d'œuvre GPL Solar LLC

Montant du contrat : 14,514,000.00 Gdes (Contrat) + 4,354,000.00Gdes (Avenant) =  
18,868,200.00 Gdes

Date de signature du contrat : 29 Mai 2012

Durée des travaux 12 Semaines

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis : Non

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 943,401.00 Gdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 377,364 gourdes

Date de démarrage des travaux 28 Juin 2012

Date d'achèvement des travaux 10 Octobre 2012

Montant total versé au maitre d'œuvre 18,868,200 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 260 lampadaires dans les communes du Département du Nord-Ouest, passe de Gré A Gré , fut signé le 29 mai 2012, entre le BMPAD et la Firme GPL Solar LLC dont son représentant n'est pas identifié , sans l'approbation de la CSC/CA et non plus l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 18,868,200\_ de Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 72,750 Gourdes, tandis que dans le cadre de ce projet, le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 39,673 Gourdes.

Le montant décaissé est de 18,868,200 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 105 Lampadaires solaires.

Localité Département des Nippes

Maitre d'œuvre ESOLAR-Haïti

Montant du contrat 8, 410,500 Gourdes

Date de signature du contrat 17 juin 2013

Durée des travaux 1 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Patente, Matricule fiscale.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% oui ; 168,210.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux NA

Montant total versé au maitre d'œuvre 7,989,975.00 Gourdes

### **Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 105 lampadaires dans le Département des Nippes, passe de Gré A Gré , fut signé 17 juin 2013, entre le BMPAD et la Firma ESOLAR-Haïti représentée par Mr Romel POITEIEN sans l'approbation de la CSC/CA et non plus l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 8, 410,500 Gourdes \_ de Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 80,100 Gourdes, tandis que dans le cadre de ce projet, le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 43,023 Gourdes.

Le montant décaissé est de 7,989,975 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 600 Lampadaires

Localité : L'ouest

Maitre d'œuvre ELMECEN S.A

Montant du contrat : 44,520,000.00 Gdes

Date de signature du contrat : 08 Février 2013

Durée des travaux 5 Mois

Appel d'offres National

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Oui

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 1,558,200.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 890,400.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de Libération la retenue de garantie 12 Novembre 2015

Date de la réception définitive des travaux 12 Novembre 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre 41, 626,200.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 600 lampadaires dans le Département de l'ouest , passe par un appel d'offre National , fut signé 08 Février 2013, entre le BMPAD et la Firme ELMECEN S.A représentée par Mr Steeves CHARLES avec l'approbation de la CSC/CA et également l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 44,520,000. Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 74,200 Gourdes, tandis que dans le cadre de ce projet, le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 37,123 Gourdes.

Le montant décaissé est de 41, 626,200 \_ Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.



Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 25 Lampadaires

Localité Cornillon, Grand-Bois

Maitre d'œuvre SUNTECH Solar Haiti

Montant du contrat : 1,881,250.00 Gdes ou US 44,113.47

Date de signature du contrat : 4 Janvier 2013

Durée des travaux 3 Semaines

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Chèque de direction No 0368906

Retenue de garantie Oui ; 94,062.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 37,625.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie 14 Février 2013 et 8 Juin 2013

Date de la réception provisoire des travaux 8 Juin 2013

Date de la réception définitive des travaux 14 Février 2013

Montant total versé au maitre d'œuvre 1, 881,250.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 25 lampadaires dans la localite de Cornillon, Grand-Bois , passé de Gre A Gre ,il fut signé le 04 Janvier 2013, entre le BMPAD et la Firme SUNTECH SOLAR HAITI représentée par Joseph Pierre LOUIS sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 1,881,250 . Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 75,250 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 38,173 Gourdes.

Le montant décaissé est de 1,881,250 \_ Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage  BMPAD

Description des travaux :  Installation de 54 Lampadaires

Localité :  Sud'Est

Maitre d'œuvre  SUNTECH Solar Haiti

Montant du contrat :  3,715,200.00 Gdes ou US 88,231.52

Date de signature du contrat :  17 Aout 2012

Durée des travaux  4 Semaines

Appel d'offres  Gré à gré

Approbation de la CSC/CA  N/A

Non objection du CNMP  N/A

Documents d'éligibilités fournis :  Patente

Cautionnement fourni pour l'avance  Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie  Oui ; 185,760.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution  NA

Prélèvement des 2%  Oui ; 74,304.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux  N/A

Date d'achèvement des travaux  N/A

Date de libération la retenue de garantie  7 Janvier 2013 / 17 Juin 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre  3,715,200.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 54 lampadaires dans le département du Sud-est, il fut signé le 17 Aout 2012, entre le BMPAD et la Firme SUNTECH SOLAR HAITI représentée par Joseph Pierre LOUIS sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 3,715,200. Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 68,800 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 31,723 Gourdes.

Le montant décaissé est de 3,715,200 \_ Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 108 Lampadaires

Localité : Dix départements

Maitre d'œuvre ENERSA

Montant du contrat : 6,938,200.00 Gdes ou 163,803.68 US

Date de signature du contrat : 12 Juillet 2012

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 346,910.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 138,764.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux 25 Juillet 2012

Date d'achèvement des travaux 22 Sept 2012

Date de libération la retenue de garantie 24 Aout 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre 6,938,200.00 Gourdes ou US 163,803.68.00

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 108 lampadaires dans les 10 Départements, il fut signé le 12 Juillet 2012, entre le BMPAD et la Firme ENERSA représentée par Jean Renel NOEL sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 6,938,200. Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 64,243 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 27,166 Gourdes.

Le montant décaissé est de 6,938,200 \_ Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 135 Lampadaires

Localité : L'Ouest et Nord-Ouest

Maitre d'œuvre ESOLAR Haïti

Montant du contrat : 11,037,600.00 Gdes

Date de signature du contrat : N/A

Durée des travaux 10 Semaines

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Patente, quitus, matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Lettre de garantie de la capitale Bank

Retenue de garantie Oui ; 386,316.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 220,752.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération de la retenue de garantie 28 Février 2013

Montant total versé au maitre d'œuvre 10,872,036.00 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et Ce contrat de fournitures et d'installation de 135 lampadaires dans les départements de l'OUEST et Nord-OUEST ,il ne comporte pas de date de signature, et fut signé entre le BMPAD et la Firme ESOLAR HAITI représentée par Romel POITEVIEN sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est de 11,037,600. Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 81,760 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 44,683 Gourdes.

Le montant décaissé est de 10,872,036\_ Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 155 Lampadaires

Localité : Maniche, Campérin, Saint-Louis du Nord, Bohon, Jn Rabel, Palace d'ario, Cap Haïtien

Maitre d'œuvre ENSTRAP

Montant du contrat : 11,225,110.00 Gdes

Date de signature du contrat : 25 Janvier 2013

Durée des travaux 1 Mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 561,255.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 225,502.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de Libération de la retenue de garantie 29 Mai 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre 11,225,110.00 Gourde ou US 255,813.81 Taux 43.88

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 155 lampadaires dans le département Maniche, Campérin, Saint-Louis du Nord, Bohon, Jn Rabel, Palace d'ario, Cap Haïtien, il fut signé le 25 Janvier 2013, entre le BMPAD et la Firme ENSTRAP représentée par Gregory SENATUS sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 11,225,110. Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 72,420 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 35,343 Gourdes.

Le montant décaissé est de 11,225,110 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 158 Lampadaires

Localité : Grand-Anse

Maitre d'œuvre BUROCAD

Montant du contrat : 13,736,250.00 Gdes + 4, 047, 013.75 Gdes ou US 2,064,094.99

Date de signature du contrat : N/A

Durée des travaux 12 Semaines

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CANon Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis : Non

Cautionnement fourni pour l'avance Oui

Retenue de garantie Oui ;622,414.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 355,665.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie

Montant total versé au maitre d'œuvre 17,516,514.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 158 lampadaires dans le Departement de la Grand'Anse, ce contrat ne comporte pas de date , il fut signe entre le BMPAD et la Firme BUROCAD représentée par Bernard SCHETTINI sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 17,783,264. Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 112,552 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 75,475 Gourdes.

Le montant décaissé est de 17,516,514.00 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 165 Lampadaires dans la localité du Nord, Artibonite

Localité : Nord Artibonite

Maitre d'œuvre MAXITECH S.A

Montant du contrat : 12,372,937.50 Gdes ou US 290,726.40

Date de signature du contrat : 28 Décembre 2012

Durée des travaux 5 Semaines

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Patente, quitus

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 618,647.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 247,459.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 12,372,937.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 165 lampadaires dans le Département du nord ,de l'Artibonite, Passé de Gré à Gré , il fut signe le 28 Décembre 2012, entre le BMPAD et la Firme MAXITECH représentée par Cantave Jacques MENDES sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 12,372,937 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 74,997 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 37,910 Gourdes.

Le montant décaissé est de 12,372,937.00 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 170 Lampadaires

Localité : Baie de Hène, Mont-Archer, Gantier, Lakou de Real, Lakou Badio Lakou Souvenance, Lakou Kanpèch

Maitre d'œuvre Green Solar Specialist

Montant du contrat : 12,920,000.00 Gdes ou US 296,813.81

Date de signature du contrat : 27 Mars 2013

Durée des travaux 1 Mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 646,000 gourdes

Retenue de bonne exécution oui ; 646,000 gourdes

Prélèvement des 2% Oui ; 247,459 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de Libération la retenue de garantie 3 Juin 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre 11,369,600.00 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 170 lampadaires dans la localité Baie de Hène, Mont-Archer, Gantier, Lakou de Real, Lakou Badio Lakou Souvenance, Lakou Kanpèch , Passé par un appel d'offre restreint , il fut signé le 27 Mars 2013, entre le BMPAD et la Firme GREEN SOLAR SPECIALIST représentée par Wedsky CYPRIEN GARRAND sans l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP. Le montant du contrat est 12,920,000 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 746,000 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 38,923 Gourdes. Le montant décaissé est de 12,920,000 Gourdes. Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.



Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 400 Lampadaires

Localité Grand 'Anse

Maitre d'œuvre BUROCAD

Montant du contrat : 33, 982,750.80 Gdes

Date de signature du contrat : 5 Février 2013

Durée des travaux 4 Mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance \_\_\_\_\_

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 643,973 gourdes

Date de démarrage des travaux 5 Avril 2013

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 28, 889,586 Gdes (Déduction faite pour la DGI)

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 400 lampadaires dans Le Département de la Grand'Anse .Passé de Gré a Gré , il fut signé le 05 Février 2013, entre le BMPAD et la Firme BUROCAD représentée par Bernrd SCHETTINI avec l'approbation de la CSC/CA et sans l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 33,982,751 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 84,957 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 47,880 Gourdes.

Le montant décaissé est de 28,889,586 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 1000 Lampadaires

Localité Nord, Nord-Ouest

Maitre d'œuvre EL MECEN S.A

Montant du contrat : 89,100,000.00 Gdes ou US1,986,941.04

Date de signature du contrat : 29 Avril 2014

Durée des travaux 4 Mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Oui

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Une lettre de garantie de la Unibank

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 535,370 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 77,558,595.00 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 1000 lampadaires dans Le Département du Nord et du Nord-Ouest .Passé par un appel d'offre restreint, il fut signé le 29 Avril 2014, entre le BMPAD et la Firme ELMECEN représentée par Steve CHARLES avec l'approbation de la CSC/CA et également l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 89,100,000 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 89,100 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 52,023 Gourdes.

Le montant décaissé est de 77,558,195 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Travaux d'installation de 1200 Lampadaires dans les départements de l'Artibonite et du centre

Localité : Départements de l'Artibonite et du Centre

Maitre d'œuvre GK Import, Export S.A

Montant du contrat : 98,112,000.00 Gdes

Date de signature du contrat : 7 Février 2013

Durée des travaux 3Mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Oui

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 4, 844,280 gourdes

Retenue de bonne exécution 4, 905,600.00 Gdes

Prélèvement des 2% Oui ; 1,937,712 gourdes

Date de démarrage des travaux 21 Mars 2013

Date d'achèvement des travaux 21 Juin 2013

Date de libération la retenue de garantie 12 Octobre 2013

Montant total versé au maitre d'œuvre 94,947,888.00 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 1200 lampadaires dans Le Département de l'Artibonite et du Centre .Passé de Gré a Gré , il fut signé le 07 Fevrier 2013, entre le BMPAD et la Firme GK IMPORT, EXPORT représentée Farah BLAIN avec l'approbation de la CSC/CA et également l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 98,112,000 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 81,760 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 44,683 Gourdes.

Le montant décaissé est de 96,885,600 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 1200 Lampadaires

Localité : Sud et Sud 'Est

Maitre d'œuvre BESUCO S.A / SUNTECH Solar Haïti

Montant du contrat : 88,024,776.00 Gdes ou US 2,064,094.99

Date de signature du contrat : 11 Janvier 2013

Durée des travaux 4 Mois et 2 Semaines

Appel d'offres National

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Oui

Documents d'éligibilités fournis : Matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 1,558200 gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 1,760,495 gourdes

Date de démarrage des travaux 10 Avril 2013

Date d'achèvement des travaux 10 Aout et deux semaines

Date de libération la retenue de garantie 19 Octobre 2019

Montant total versé au maitre d'œuvre 85,161,737 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 1200 lampadaires dans Le Département du Sud et Sud'Est .Passé ar un appel d'offre National , il fut signé le 11 Janvier 2013, entre le BMPAD et la Firme BESUCO SA et SUNTECH SOLAR HAITI avec l'approbation de la CSC/CA et également l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 88,024,776 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 73,354 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 36,277 Gourdes.

Le montant décaissé est de 85,161,737 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 28 Lampadaires

Localité : Les quartiers défavorisés

Maitre d'œuvre SUNTECH Solar Haïti

Montant du contrat : 1, 926,400.00 Gdes

Date de signature du contrat : 6 Septembre 2012

Durée des travaux 3 Semaines

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Patente

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui ; 45,228 gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui ; 38,528 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie 7 Janvier 2012 / 22 Juin 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre 1, 875,368.00 Gdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 28 lampadaires dans Les quartiers défavorisés. Passé de Gré à Gré , il fut signé le 06 septembre 2012, entre le BMPAD et la Firme SUNTECH SOLAR HAITI sans l'approbation de la CSC/CA et ni l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 1,926,400 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 68,800 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 31,723 Gourdes.

Le montant décaissé est de 1,875,368 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 158 Lampadaires solaires .

Localité Nippes, centre, sud , Artibonite, Nord'Ouest , L'ouest

Maitre d'œuvre ENSTRAP

Montant du contrat 10,693,440.00 Gourdes

Date de signature du contrat 13 Juillet 2013

Durée des travaux NA

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Patente, Matricule fiscale, Quitus

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui ; 510,984 GOURDES

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% oui ; 204,394 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre 10, 219,680.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 158 lampadaires dans Le département de Nippes, centre, sud , Artibonite, Nord-Ouest , L'ouest .Passé de Gré à Gré , il fut signé le 13 juillet 2013, entre le BMPAD et la ENSTRAP représenté par Gregory SENATUS sans l'approbation de la CSC/CA et ni l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 10, 693,440 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 67,680 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 30,603 Gourdes.

Le montant décaissé est de 10, 219,680 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 65 Lampadaires solaires dans les communes de savanettes et de Mont-Organisé.

Localité Savanette et de Mont-Organise

Maitre d'œuvre COMPHENER S.A

Montant du contrat 4, 949,389.25 Gourdes ou 116,058.34 US

Date de signature du contrat 11 Janvier 2013

Durée des travaux 21 Jours

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Patente, Matricule fiscale.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui ; 173,229 gourdes

Retenue de bonne exécution 247,469.46 Gourdes

Prélèvement des 2% oui ; 98,988 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 4, 875,148.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 65 lampadaires dans la localité Savanettes et Mont-Organisé .Passé de Gré à Gré , il fut signé le 11 janvier 2013, entre le BMPAD et la firme COMPHENER S.A représenté par Jovenel MOISE sans l'approbation de la CSC/CA et ni l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 4, 949,389 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 76,144 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 39,067 Gourdes.

Le montant décaissé est de 4, 875,148 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.

Maitre d'ouvrage BMPAD

Description des travaux : Installation de 1200 Lampadaires dans le département Nord Est Nippes

Localité Nord est Nippes

Maitre d'œuvre Energies Renouvelable S.A

Montant du contrat 81, 400,430.00 Gourdes

Date de signature du contrat 15 Septembre 2013

Durée des travaux 69 Semaines

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP oui

Documents d'éligibilités fournis Patente, Matricule fiscale.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui ; NA

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% oui ; 634,405.00 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 44, 492,717.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat de fournitures et d'installation de 1200 lampadaires dans les départements Nord Est et Nippes. Passé par un appel d'offre restreint, il fut signé le 15 Septembre 2013, entre le BMPAD et la firme ENERSA représenté par Jean Romel NOEL avec l'approbation de la CSC/CA et également l'obtention du certificat de non objection de la CNMP.

Le montant du contrat est 81, 400,300 Gourdes. Dont le cout moyen d'un lampadaire est de 67,834 Gourdes dans le cadre de ce projet. Tandis que le cout moyen d'un lampadaire d'une autre firme est de 37,077 Gourdes. D'où un ecart de 30,757 Gourdes.

Le montant décaissé est de 44, 492,717 Gourdes.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués et versés.



Item	Prestataire de Service	Montant (HTG)	Nombre de lampadaires	Coût moyen d'un lampadaire (HTG)
1	ENSTRAP	11, 225,100.	155	72,420
2	MAXITECH S.A.	12, 372,937.	165	74,987
3	GPL SOLAR LLC	18, 868,200.	260	72,570
4	ESOLAR HAITI	8, 410,500.	105	80,100
5	SUNTECH SOLAR HAITI	1, 881,250.	25	75,250
6	SUNTECH SOLAR HAITI S.A.	1, 926,400.	28	68,800
7	ENERSA	6, 938,200.	108	64,243
8	BUROCAD	17, 783,264.	158	112,552
9	ESOLAR HAITI	11, 037,600.	135	81,760
10	ENSTRAP	10, 693,440.	158	67,680
11	COMPHENER	4, 949,389.	65	76,144
12	GREEN SOLAR SPECIALIST	12, 920,000.	170	76,000
13	ENSTRAP	11, 225,100.	155	72,420
14	SUNTECH SOLAR HAITI	3, 715,200.	54	68,800
15	BUROCAD	33, 982,751.	400	84,957
16	BESUC S.A./SUNTECH SOLAR HAITI	88, 024,776.	1200	73,354
17	ELMECEN	89, 100,000.	1000	89,100
18	GK IMPORT EXPORT S.A.	98, 112,000.	1200	81,760
19	ENERSA	81, 400,300.	1200	67,834
20	ELMECEN	44, 520,000	600	74,200
	<b>TOTAL</b>	<b>569,086,407.</b>		

De ces vingt contrats, six ont été régulièrement passés, c'est-à-dire il y avait un appel d'offres signé par la CNMP et la CSC/CA. Il s'agit de :

Item	Prestataire de Service	Montant (HTG)
1	BUROCAD	33, 982,751
2	BESUC S.A./SUNTECH SOLAR HAITI	88, 024,776
3	ELMECEN	89, 100,000
4	GK IMPORT EXPORT S.A.	98, 112,000
5	ENERSA	81, 400,300
6	ELMECEN	44, 520,000
	<b>TOTAL</b>	<b>435,139,827</b>

Pour les quatorze autres, les contrats ont été signés entre le BMPAD et le fournisseur de service pour un montant total de cent trente-trois millions neuf cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingt gourdes (**HTG 133, 946,580**).

#	Prestataire de Service	Montant (HTG)
1	ENSTRAP	11, 225,100.00
2	MAXITECH S.A.	12, 372,937.50
3	GPL SOLAR LLC	18, 868,200.00
4	ESOLAR HAITI	8, 410,500.00
5	SUNTECH SOLAR HAITI	1, 881,250.00
6	SUNTECH SOLAR HAITI S.A.	1, 926,400.00
7	ENERSA	6, 938,200.00
8	BUROCAD	17, 783,263.75
9	ESOLAR HAITI	11, 037,600.00
10	ENSTRAP	10, 693,440.00
11	COMPHENER	4, 949,389.25
12	GREEN SOLAR SPECIALIST	12, 920,000.00
13	ENSTRAP	11, 225,100.00
14	SUNTECH SOLAR HAITI	3, 715,200.00
	<b>TOTAL</b>	<b>133,946,580.50</b>

Les frais de gestion transférés par le BMPAD au Bureau du Ministre du Secteur Énergétique s'élèvent à un montant de vingt-huit millions huit cent trente-cinq mille six cent cinquante-deux gourdes et 68/100 (**HTG 28, 835,652.68**). Le BMPAD a transféré sur son compte de fonctionnement vingt millions vingt-sept mille quatre cent vingt-sept gourdes et 32/100 (**HTG 20,027,427.32**) comme contribution du Programme à son budget de fonctionnement et cinq cent soixante-deux mille quatre cent deux gourdes et 00/100 (HTG 562,402.00) ont été utilisées pour payer certains frais de déplacement et autres pour la cellule du Ministère des Travaux Publics du Transport et des Communications. Le total des frais liés à la gestion de ce Programme est de quarante-neuf millions quatre cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-deux gourdes (**HT G49, 425,42**).



Les fonds du Programme ont été gérés à partir d'un compte d'épargne-chèque qui générait des intérêts créditeurs totalisant trois cent douze mille cent quatre-vingt-neuf gourdes et 14/100 (HTG 312,189.14). Parallèlement, les frais bancaires s'élèvent à trente-neuf mille cent deux et 53/100 (HTG 39,102.53). Le tableau qui suit donne une image des ressources et des utilisations des fonds du Programme.

<b>Ban m Limyè Ban m Lavi - BLBL</b>		
<b>Etats des Ressources et des Utilisations</b>		
<b>Cumul des Années 2012 au 30 septembre 2016</b>		
	<b>Exprimé en HTG</b>	
<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
Equivalent des US 13, 780,000.00 déposés au compte BNC	600, 068,000	
Intérêts créditeurs	312,189	
Total ressources disponibles		<b>600,380,189</b>
<b>Utilisations</b>		
Coûts des projets exécutés à partir des fournisseurs de service	507, 108,743	
Frais de gestion BMSE	28, 835,652	
Financement Budget BMPAD	20, 027,427	
Frais de gestion Cellule Technique MTPTC	562,402	
Frais bancaires	39,102	
Droit de timbre spécial/paiement à la DGI	135	
<b>TOTAL UTILISATIONS</b>		<b>556,573,464</b>
<b>Solde du Fonds du Programme</b>		<b>43, 806,724</b>

Au 30 septembre 2016, le montant du solde de fonds dudit Programme se trouve au compte ouvert à cette fin à la BNC.

Le tableau ci-dessous décrit les fournisseurs de service dont les retenues de garantie n'ont pas été libérées pour les raisons qui y sont évoquées.

Item	Prestataire de Service	Montant (HTG)	Retenue de garantie non libérée à 100%	Balance
1	ESOLAR HAITI	8, 410,500.00	Non. Pas de document relatif à la libération des retenues de garantie	La totalité du montant des retenues de garantie: 420,525.00
2	BUROCAD	17, 783,263.75	Non. Pas de document relatif à la libération des 30% des retenues de garantie	Montant initial: 13, 736,250.00 + Avenant 4: 47,013.75 266,748.96
3	ESOLAR HAITI	11, 037,600.00	Non. Pas de document relatif à la libération des 30% des retenues de garantie	165,564.00
4	COMPHENER	4, 949,389.25	Libérée à 70%	74,240.84
5	BUROCAD	33, 982,750.80	Projet non terminé	Projet non terminé Balance des travaux: HTG1, 784,094.36 Retenue de garantie: HTG1, 609,932.82 Caution de bonne exécution: HTG 1, 699,137.54 Total: 5, 093,164.72
6	ENERSA	81, 400,300.00	Non. Pas de document relatif à la libération des retenues de garantie	1, 586,012.18
7	ELMECEN	44, 520,000.00	Non	667,880.00
<b>TOTAL</b>		<b>202,083,803.80</b>		

### **3-Centre de Stockage de Produits à Lafiteau**

Pour la gestion et l'exécution du projet **Centre de Stockage de Produits à Lafiteau**, le BMPAD s'est servi de son compte de fonctionnement en monnaie locale, domicilié à la BNC au numéro 1660020244. Les signataires du compte sont:

#### **Du 2008 au 3 février 2015:**

- 1 – **Michael LECORPS** – Directeur Général.
- 2 – **Jean Alix NICOLAS** - Directeur Général Adjoint.
- 3 – **Hénock JOURDAIN** - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - **Guecheline FLEURANTIN** – Chef Comptable.

#### **Du 3 février 2015 au 20 avril 2016:**

- 1 – **Eustache SAINT-LOT** – Directeur Général.
- 2 – **Rudy Serge SALOMON** - Directeur Général Adjoint.
- 3 – **Hénock JOURDAIN** - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - **Guecheline FLEURANTIN** – Chef Comptable

#### **Du 20 avril 2016 au 30 septembre 2016**

- 1 – **Patrick NORAME** – Directeur Général.
- 2 – **Serge Philippe PIERRE** - Directeur Général Adjoint.
- 3 – **Evens LAINE** - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - **Guecheline FLEURANTIN** – Chef Comptable.

Ce projet d'une enveloppe de US 6, 024,732.31, a été répartie à travers les Résolutions comme suit:

Résolution 21 décembre 2012:	US 4,000, 000.00
Résolution 15 avril 2015 (désaffectation):	US (2, 261,118.96)
Résolution 15 avril 2015:	US 1,261, 119.00
Résolution 22 juillet 2015:	US 3,024, 732.27

Cette enveloppe était destinée à la clôture et à la construction du Centre de Stockage de Produits à Lafiteau. La firme ARCHIVOLT S.A. a été chargée de l'étude et de la supervision des travaux de construction. Les trois (3) firmes suivantes ont été retenues, appert appel d'offres, pour l'exécution du projet. Il s'agit de

- 1) ARCHIVOLT S.A.
- 2) EXECO S.A. et
- 3) MVF CONSTRUCTION.

Six (6) contrats et un accord de partenariat ont été signés pour l'exécution du Centre de Stockage de Lafiteau.

Item	Prestataire de Service	Montant (HTG)
1	ARCHIVOLT S.A. (Etudes)	4, 351,424
2	EXECO S.A. (Construction)	149, 969,133
3	ARCHIVOLT S.A. (Supervision)	9, 448,055
4	EXECO S.A. (Construction/Travaux additionnels)	43, 998,926
5	ARCHIVOLT S.A. (Supervision)	2, 859,930
6	MVF CONSTRUCTION (Clôture)	9, 946,205
7	Laboratoire National des Bâtiments et des Travaux Publics (il s'agit d'un accord de partenariat)	2, 029,654
	<b>TOTAL</b>	<b>222,603,328</b>

Les six contrats ont été régulièrement passés et exécutés suivant les normes.

Nous avons pu obtenir les justificatifs de deux (2) décaissements: l'un de HTG **16, 975,270** et l'autre de **HTG 20, 898,750**. Le premier est relatif à des achats de matériel d'ameublement et le second est relatif à des achats de véhicules.

Nous avons pu retrouver aussi les justificatifs pour des dépenses relatives à la cérémonie de la pose de la première pierre pour un montant **HTG 71,847.32**

Somme toute, les utilisations des fonds de ce Projet s'élèvent à HTG **261, 195,596**

Nous avons pu obtenir les documents relatifs au taux de change utilisé pour l'équivalence en gourde haïtienne. Toutefois, il se situe entre HTG 43.90 et HTG 56.00 pour US 1.00.

#### B) Stabilisation des Prix

Pour la gestion du projet de la **Stabilisation des Prix**, le BMPAD a ouvert un compte HTG à la Capital Bank au numéro 1764989. Les signataires du compte sont:

##### Du 2008 au 3 février 2015:

- 1 – Michael LECORPS – Directeur Général.
- 2 – Jean Alix NICOLAS - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Hénock JOURDAIN - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

##### Du 3 février 2015 au 20 avril 2016:

- 1 – Eustache SAINT-LOT – Directeur Général.
- 2 – Rudy Serge SALOMON - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Hénock JOURDAIN - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

##### Du 20 avril 2016 au 30 septembre 2016

- 1 – Patrick NORAME – Directeur Général.
- 2 – Serge Philippe PIERRE - Directeur Général Adjoint.
- 3 – Evens LAINE - Directeur Financier et Administratif.
- 4 - Guecheline FLEURANTIN – Chef Comptable.

Ce projet a été initialement budgétisé pour (US 25, 000,000.00) lors de la Résolution du 21 décembre 2012 et réduit à US 20, 000,000.00 lors de la Résolution du 13 mars 2013. De cette

enveloppe, US **16, 228,522.22** ont été décaissés et la balance, soit US 3,771,477.78 a été désaffectée par la Résolution du 15 avril 2015.

Cette enveloppe était destinée au Programme de stabilisation des prix qui consiste à garder les prix des produits de première nécessité à un niveau relativement bas.

**Ce Projet n'a pu être audité vu que nous n'avons pas eu accès à ces documents.**





## Conclusion

Les états financiers du fonds PETRO CARIBE couvrant les périodes annuelles allant de septembre 2008 à septembre 2016 sont préparées par BMPAD. Ils sont soumis à notre attention aux fins d'analyse. Les résultats de notre travail nous portent à soulever les points suivants :

Les états financiers du fonds PETRO CARIBE couvrant les périodes annuelles de 2008 à septembre 2016 ne reflètent pas la situation financière du fonds. En effet, ils ont été redressés au cours de plusieurs périodes annuelles pour un montant net cumulé de cinquante sept milliards deux cent trente et un millions vingt deux mille six cent quarante sept gourdes (HTG 57,231,022,647). IL faut noter que la Commission n'a pas retrouvé l'autorisation obligatoire du conseil d'administration du BMPAD qui devrait l'habiliter à opérer ces redressements, elle a déduit que la direction générale du BMPAD a agi selon son propre gré et a ainsi été en contradiction avec les règlements du BMPAD.

Les comptes à valeur vénale variable ne sont pas adéquatement évalués. Le BMPAD a utilisé des taux d'évaluation différents au 30 septembre 2016, allant de 70.35 à 107.35 gourdes pour un dollar américain, tandis que le taux de référence fourni par la BRH était 65.5368 pour un dollar américain.

Les ressources du fonds utilisées par l'État Haïtien sont capitalisées. D'après le BMPAD ces directives émanent du MEF sans pour autant nous fournir plus de détails. Le montant apparaissant aux livres du 30 septembre 2016 s'élève à : HTG 110,190,864,999.

Le temps de recouvrement des comptes à recevoir provenant de la vente des produits pétroliers aux compagnies locales démontre que les modalités de paiements ne sont pas respectées. A titre d'exemple, la SOGENER doit au fonds PETRO CARIBE un montant de US 173,984,647 au 30 septembre 2016.

Quant à l'EDH, le montant de la dette prend sa source a la date du 24 mai 2008 et totalise au 30 septembre 2016 la somme de US 437,346,841.

Le BMPAD n'a pas effectué le paiement de la portion cash, c'est-à-dire la valeur à verser à la PDVSA à la réception de chaque cargaison. Le dernier paiement remonte à mars 2016 et accuse un retard de onze (11) versements au 30 septembre 2016 totalisant la somme de quatre vingt millions six cent trente trois mille vingt dollars américains (US 80,633,024) ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de cinq milliards deux cent quatre vingt quatre millions quatre cent trente mille trois cent soixante sept gourdes (HTG 5,284,430,367) établi au taux de 65.5368 pour un dollar américain.

Le BMPAD puise des ressources du fonds pour les services de gestion fournis. Il n'existe aucun mécanisme définissant le mode de calcul et de paiement de ces services. Ce montant varie d'une période annuelle à l'autre.

A titre d'exemple :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Financement au budget de BMPAD	HTG <u>413,859,000</u>	<u>131,328,000</u>

Pour la période annuelle 2016, les états financiers du fonds affichent des frais de pénalités sur commandes en/Spot d'une valeur matérielle d'un montant de HGT 18, 523,092. Or, en gestion, toute pénalité découle du non respect d'une norme ou d'un engagement quelconque reflétant ainsi une défaillance administrative, tandis que, la participation du fonds au financement du budget du BMPAD a triplé, passant de : 131,328,000 à 413,859,000 Gourdes.

Le BMPAD gère des projets dont les ressources sont puisées du fonds de PETRO CARIBE. Cette fonction est incompatible à sa mission.

Le Gouvernement Bolivarien suite au séisme du 12 janvier 2010 a annulé la dette d'Haiti s'élevant à cette date au montant de U.S 396,073,224 ou son équivalent en monnaie locale d'une valeur de HTG 25,957,371,667. L'annulation de la dette n'était pas prévue dans l'Accord. Cette décision du Gouvernement de la République Bolivarienne devait entraîner des rentrées de fonds afférentes pour l'État Haïtien. Étant donné qu'aucun mécanisme de gestion n'est mis en place quant à l'utilisation du fonds si ce n'est que par Résolutions, le montant de l'annulation de cette dette devait être précisé par une Résolution du Conseil des Ministres permettant ainsi la rétribution de ces fonds à L'État Haïtien.

**PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DOSSIERS COMPLETS DE  
GESTION DU FONDS PETRO CARIBE PAR :  
GOUVERNEMENT, RÉOLUTIONS ET CONTRATS**



## XVIII Sommaire des résolutions

L'audit financier se porte uniquement sur les Programmes et Projets financés par les fonds PETROCARIBE mentionnés à travers les treize (13) Résolutions prises par les cinq (5) Gouvernements Haïtiens, couvrant les périodes annuelles allant de septembre 2008 à mars 2016. Les fonds alloués à travers ces Résolutions totalisent la somme de un milliard sept cent cinq millions quatre cent vingt-trois mille cent quatre-vingt-un U.S **1, 705, 423,181** dollars américains et.00/100 centimes et se présentent ainsi :

	Description	U.S
<b>1</b>	Moniteur résolution du 20 septembre 2008 amendée par celle du 9 octobre 2008	197,560.000
<b>2</b>	Moniteur résolution du 11 février 2010	157, 719,896
<b>3</b>	Moniteur résolution du 24 août 2010	94, 597,098
<b>4</b>	Moniteur résolution du 12 mai 2011	96, 923,836
<b>5</b>	Moniteur résolution du 28 février 2012	210, 303,223
<b>6</b>	Moniteur résolution du 18 juillet 2012	96, 195,626
<b>7</b>	Moniteur résolution du 21 Décembre 2012	329, 386,735
<b>8</b>	Moniteur résolution du 11 Décembre 2013	164, 517,229
<b>9</b>	Moniteur résolution du 23 juillet 2014	71, 215,839
<b>10</b>	Moniteur résolution du 10 septembre 2014	7, 000,000
<b>11</b>	Moniteur résolution du 15 avril 2015	47, 525,624
<b>12</b>	Moniteur résolution du 22 juillet 2015	174, 308,966
<b>13</b>	Moniteur résolution du 6 janvier 2016	58, 169,109
<b>Total des ressources allouées</b>		<b><u>1, 705, 423,181</u></b>

## Institutions Bénéficiaires

L'analyse des treize (13) Résolutions ainsi que les documents recueillis ont permis de compléter la planification antérieurement élaborée et aussi identifier les différentes Institutions Bénéficiaires des fonds PETROCARIBE ayant été l'objet de nos interventions. Ce sont :

Institutions	Montant des Programmes et Projets
Bureau de Monétisation d'Aide au Développement (BMPAD)	\$ 30,518,881
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	\$ 16,114,671
Ministère de l'Agriculture (MARNDR)	\$ 82,861,671
MDE	\$ 4,781,257
Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)	\$ 62,649,305
ULCBP	\$ 41,203,187
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)	\$ 352,640,873
Ministère des Transports de la Planification et de la Télécommunications (MTPTC)	\$ 603,078,791
Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)	\$ 8,500,000
DINEPA	\$ 1,942,635
CNE	\$ 107,897,762
SEMANAH	\$ 1,000,000
EDH	\$ 41,404,949
Ministère de l'Industrie et du Commerce (MCI)	\$ 6,539,102
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)	\$ 32,432,697
Police Nationale d'Haïti (PNH)	\$ 11,090,111
Université d'État d'Haïti (UEH)	\$ 7,983,172
LNBTP	\$ 787,000
MT	\$ 4,623,222
ISPAN	\$ 485,441
MJSAC	\$ 596,598
MAST	\$ 10,822,303
Primature	\$ 12,960,000
FAES	\$ 57,426,380
MICT	\$ 19,550,000
MPCE – UCLBP	\$ 6,319,149
MJSP – PNH	\$ 7,877,090
MAST – FAES	\$ 14,186,301
MEF – BMPAD	\$ 20,048,419
Inconnu	\$ 123,993,562
MPCE – MT	\$ 5,608,651
MINISTERES	\$ 7,500,000
<b>Total</b>	<b><u>1,705,423,181</u></b>

**XIV RÉSOLUTION DU 20 SEPTEMBRE 2008  
AMENDÉE PAR CELLE DU 9 OCTOBRE 2008**



**GOVERNEMENT PREVAL – PIERRE LOUIS**



## **Mise en contexte :**

En l'espace d'un mois, Haïti a été frappée par quatre cyclones : une tempête tropicale, Fay, puis trois ouragans Gustav, Hanna et Ike. Fay, violente tempête tropicale, avec des vents allant jusqu'à 75km/h, a atteint la côte sud le 16 août 2008. Elle a traversé le pays d'Est en Ouest, en passant par les départements du Centre et de l'Ouest. L'ouragan Gustav, de catégorie 1, avec des vents d'une vitesse maximum de 150km/h, a ensuite frappé Haïti le 26 août 2008. Il a traversé la péninsule du Grand Sud et sa côte nord, touchant les départements du Sud- Est, de l'Ouest, des Nippes, du Sud et de la Grande Anse. L'ouragan Hanna, avec des vents d'une vitesse maximum de 116km/h, a provoqué de fortes pluies sur tout le pays les 2 et 3 septembre, et a entraîné d'énormes dommages aux Gonaïves, dans le département de l'Artibonite. Enfin, le troisième ouragan, Ike, est passé au nord d'Haïti le 8 septembre et a provoqué de fortes pluies partout dans le pays, et en particulier dans le département du Nord.»

Ces ouragans ont provoqué des dégâts majeurs dans quatre départements du Sud, Nippes, Sud-est, Grande Anse et des inondations dans le département de l'Artibonite, principalement aux Gonaïves et à Grande Saline. La capitale, Port-au-Prince, a été quasiment isolée des autres départements avec la destruction de certains ponts dont celui de Montrouis dans le département de l'Artibonite et celui de Mirebalais dans le département du Centre, et le débordement de l'Étang de Miragoâne dans les Nippes. La côte Sud, quant à elle, était totalement inaccessible.

## **Les réponses du gouvernement :**

Face à l'ampleur du sinistre, le Gouvernement a soumis au Parlement un Avant-projet de loi sur l'Etat d'Urgence. Le Parlement a accordé le bénéfice de l'urgence au projet de loi qui a été voté rapidement, le 8 septembre 2008, permettant ainsi au Président de la République de prendre un arrêté décrétant l'Etat d'urgence sur tout le territoire national le 10 septembre 2008.

Dans ce contexte, le Parlement Haïtien votera la première loi d'urgence qui assouplit les contraintes de passation de marché afin de permettre au Gouvernement d'intervenir rapidement pour soulager les populations sinistrées. Cette loi votée le 8 Septembre 2008, est publiée le 10 septembre de la même année. Elle ne fait pas obligation au Gouvernement d'obtenir l'approbation de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) pour la ratification des contrats, quoiqu'elle maintienne que ces contrats ne soient pas dispensés du contrôle de cette dernière à posteriori.

Les principaux ministères (Agriculture, Education, Justice, Intérieur, Santé, Travaux publics) directement impliqués dans la mise en œuvre des interventions ont élaboré des plans d'action pour la relance de la production nationale, la réhabilitation des infrastructures, notamment routières, scolaires, sanitaires et judiciaires.

## **La résolution du 20 septembre 2008 :**

L'instauration de l'Etat d'urgence a habilité le Conseil des Ministres, le 20 septembre 2008, à prendre sa première résolution. Il s'agit de la résolution du 20 Septembre 2008, pour le montant de USD **197,500,000.00**. Dans cette toute première résolution, la rubrique « Achat d'équipement pour CNE » n'existe pas. Il y avait donc aucun montant prévu à cet effet.



### **La résolution du 9 octobre 2008 :**

La résolution du 9 octobre a modifié celle du 20 septembre 2008. Il y a eu des changements dans la distribution des fonds tout en conservant le montant initial de \$ 197 560 000. Les fonds désaffectés à certains projets ont permis d'allouer \$ 80,000,000 pour le CNE : Équipement \$ 60,000,000 et fonctionnement \$20,000,000.00.

### **Objectifs du programme d'urgence :**

Le programme visait une reprise de l'économie rudement touchée par les intempéries. Il prévoyait aussi d'assurer le lien entre les actions de premiers secours, engagées par le gouvernement sur les fonds du trésor public, et les phases de relèvement immédiat, de réhabilitation et de reconstruction. De façon spécifique, il s'agissait :

- 1) De continuer à apporter une assistance humanitaires aux victimes des cyclones ;
- 2) D'assainir les villes et de prendre des mesures sanitaires pour éviter la propagation des épidémies.
- 3) De créer des emplois dans les zones touchées, tout en protégeant les bassins versants, et de faciliter la recapitalisation des exploitations agricoles ;
- 4) D'entreprendre les activités (acquisition d'intrants, d'outils et d'équipements agricoles) encourageant la relance de la production agricole et fournir un appui direct aux unités de production et de transformation de produits agricoles
- 5) De fournir un appui aux communes, pour la mise en œuvre des projets effet rapide sur l'économie locale ;
- 6) De rétablir et/ou reconstruire les différents types d'infrastructures endommagées et/ou détruites par les cyclones.

### **Ordonnateurs concernés :**

- 1) Michel Duvivier PIERRE-LOUIS, Ex Premier Ministre
- 2) Daniel DORSAINVIL, Ex Ministre des Finances
- 3) Jean Max BELLERIVE, Ex Ministre de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)
- 4) Gerald JEAN BAPTISTE, Ministre des Travaux Publics Transport et Communication (MTPTC).
- 5) Jonas GUE, Ex Ministre de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)
- 6) Gerald GERMAIN, Ex Ministre des Affaires Sociales et du Travail (MAST)



- 7) Marie Lorence Jocelyn LASSEGUE, Ex Ministre de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme.
- 8) Marie Josée-Georges GARNIER, Ex Ministre du Commerce et de l'Industrie (MCI)
- 9) Michael LECORP, Ex Directeur Général du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)
- 10) Jude CELESTIN, Ex Directeur Général du Centre National des Equipement (CNE)

### La répartition des fonds par Ministère:

Ministères	ACTIVITES	MONTANT PROJET	REPARTITION	%
MTPTC	Acquisition d'équipement	80 000 000,		
	Assainissement	2 750 000,00		
	Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	2 000 000,00		
	Réhabilitation inf. électriques	6 800 000,00		
	Rétablissement réseau routier	2 000 000,00	93 550 000,00	47,35%
MARNDR	Relance de la production agricole	36 750 000,00	36 750 000,00	18,60%
MENFP	Rentrées scolaires	27 375 000,00	27 375 000,00	13,86%
MICT	Appui aux communes	17 750 000,00		
	Approvisionnement en eau et nourriture	1 250 000,00		
	Autres appuis humanitaires	550 000,00	19 550 000,00	9,90%
MJSP	Réh. prison Comm. et tribunaux	2 000 000,00	2 000 000,00	1,01%
MSPP	Sante	5 375 000,00	5 375 000,00	2,72%
PRIMATURE	Intervention diverses	12 960 000,00	12 960 000,00	6,56%
	<b>Total</b>	<b><u>197,560,000</u></b>	<b><u>197 560 000</u></b>	100,00%

Le Conseil des Ministres vote la résolution du 20 janvier 2008 en vue de permettre à l'Etat haïtien de répondre, en principe, aux ravages causés par le passage de plusieurs cyclones sur Haïti. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le Ministère des travaux Publics a eu le gros lot avec 93,550,000 \$ pour 5 projets (47,35%), le Ministère de l'Agriculture avec son projets sur la relance de la production agricole (18,6%), le Ministère de l'éducation faisant face au dilemme de la rentrée des classes (13,8%).

### La redistribution de certains fonds :

Outre la répartition susmentionnée, plusieurs ministères ont distribué une partie de leur fonds à d'autres Ministères ou organismes autonomes.

**La Primature a distribué les fonds suivants :**

<u>Ministère bénéficiaire en \$</u>	<u>Montants</u>	<u>Monnaie</u>
Ministère des Finances	3 000 000	USD
Ministère du Commerce	1 000 000	USD
Ministère du Tourisme	1 000 000	USD
Total en \$ USD	<b><u>5 000 000</u></b>	
<u>Entités bénéficiaires en Gourdes</u>		
Ministère Condition Féminine	5 000 000	Gourdes
Ministère de l'Environnement	11 995 852	Gourdes
Ministère des Travaux Publics	99 049 156	Gourdes
Ministère de la Culture	10 000 000	Gourdes
FAES	10 000 000	Gourdes
UEH	22 000 000	Gourdes
CNIGS	<u>15 427 500</u>	Gourdes
<b>Total en Gourdes</b>	<b><u>173 472 508</u></b>	<b>Gourdes</b>

**Le Ministère de l'Intérieur a procédé à la redistribution suivante :**

<u>Entités bénéficiaires</u>	<u>Montants</u>	<u>Monnaie</u>
Ministère des Affaires Sociales	33 241 160	Gourdes
FAES	319 114 994	Gourdes
BMPAD	388 921 408	Gourdes
Total en Gourdes	<b><u>741 277 562</u></b>	Gourdes

**Le Ministère de l'Éducation Nationale a procédé à la redistribution suivante :**

<u>Entités bénéficiaires</u>	<u>Montants</u>	<u>Monnaie</u>
FAES	319 000 000	Gourdes
PNCS	40 000 000	Gourdes
Université Publique du Sud	8 000 000	Gourdes
Université Publique du Nord	8 000 000	Gourdes
Université Publique de l'Artibonite	<u>14 000 000</u>	Gourdes
Total en Gourdes	<b><u>389 000 000</u></b>	Gourdes

**Le Ministère de la Santé Publique a distribué de son coté :**

<u>Entités bénéficiaires</u>	<u>Montants</u>	<u>Monnaie</u>
FAES	<u>61 500 000</u>	Gourdes
Total en Gourdes	<b><u>61 500 000</u></b>	<b>Gourdes</b>

**Le Ministère de la Justice a distribué :**

<u>Entités bénéficiaires</u>	<u>Montants</u>	<u>Monnaie</u>
------------------------------	-----------------	----------------

FAES	<u>60 000 000</u>	Gourdes
Total en Gourdes	<u><b>60 000 000</b></u>	<b>Gourdes</b>

Il est noté que le FAES et le BMPAD interviennent comme Maitres d'Ouvrages délégués des ministères concernés.

### Décaissements : 100%

Le Fonds PETROCARIBE n'est pas intégré au Budget de la République à cette époque. La résolution du 20 Septembre 2008 est exécutée par le BMPAD à travers des transferts du compte du BMPAD aux comptes des différents ministères sectoriels sur ordre du Ministère des Finances. Tous les fonds prévus par la résolution du 9 octobre 2008 ont été décaissés.

### Le degré d'avancement : 100% selon les rapports

Pour déterminer le degré d'achèvement des projets de cette résolution, nous nous contentons de rapporter les chiffres produits par les ministères sectoriels concernés :

	USD	MONTANT PROJET		USD	%	%
ACTIVITE	MONTANT PROJET	Désaffectation	REVISES	DÉC.	DÉC.	AVANC.
Acquisition d'équipement	0,00	-80 000 000	80 000 000	80 000 000	100 %	100%
Appui aux communes	17 750 000		17 750 000	17 750 000	100 %	100%
Approvisionnement en eau et nourriture	2 250 000	1 000 000	1 250 000	1 250 000	100 %	100%
Assainissement	3 750 000	1 000 000	2 750 000	2 750 000	100 %	100%
Autres appuis humanitaires	550 000		550 000	550 000	100 %	100%
Intervention diverses	17 960 000	5 000 000	12 960 000	12 960 000	100 %	100%
Reh prison. Comm et tribunaux	2 000 000		2 000 000	2 000 000	100 %	100%
Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	2 000 000		2 000 000	2 000 000	100 %	100%
Réhabilitation inf. électriques	7 000 000	200 000	6 800 000	6 800 000	100 %	100%
Relance de la production agricole	56 750 000	20 000 000	36 750 000	36 750 000	100 %	100%
Rentrées scolaires	37 375 000	10 000 000	27 375 000	27 375 000	100 %	100%
Rétablissement réseau routier	2 000 000		2 000 000	2 000 000	100 %	100%
Sante	24 375 000	19 000 000	5 375 000	5 375 000	100 %	100%
14 eme mois	<u>23 800 000</u>	<u>23 800 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>		
<b>Total</b>	<u><b>197,560,000</b></u>	<u><b>0</b></u>	<u><b>197,560,000.00</b></u>	<u><b>197,560,000.00</b></u>		

### Le renforcement du CNE :

La résolution du 9 octobre 2008 a prévu une enveloppe de 80,000,000 \$ destiné au renforcement du Centre National des Equipements (Acquisition d'équipement : 60,000,000.00\$ et fonctionnement : 20,000,000.00 \$). Il faut souligner, suivant les déclarations de l'EX directeur de la BMPAD Michael Lecorps, la copie de la résolution du 9 octobre n'a été acheminée au MEF qu'en date du 9 janvier 2009. Aucune copie dudit procès verbal n'avait été rendue disponible au BMPAD avant cette date.

### **L'intégralité des fonds a été décaissée par le BMPAD :**

	<b>Date</b>	<b># ordre</b>	<b>Montant</b>	<b>% Déc.</b>
1eme décaissement	27-sept.-08	5	22 805 000,00	29%
2eme décaissement	30-oct.-08	24	21 000 000,00	26%
3eme décaissement	30-déc.-08	26	8 988 362,00	11%
4eme décaissement	9-janv.-09	29	<u>27 206 638,00</u>	34%
Total			<b><u>80. 000. 000.00</u></b>	<b>100%</b>

N.B : Le 27 septembre 2008, le BMPAD a transféré **23,800,000** \$ à titre du 14eme mois tel que prévu par la résolution du 10 septembre 2008. Cet item fut retiré lors de la résolution du 20 octobre 2008 et réaffecté de la façon suivante :

Renforcement CNE	22,805,000.00
Santé	<u>995,000.00</u>
<b>Total</b>	<b><u>23,800,000.00</u></b>

Il est à noter que ces faits furent confirmés par l'Ex DG du BMPAD Mr Michael LECORP, l'Ex Ministre des TPTC Gerald JEAN BAPTISTE et par le rapport de vérification de la CSCCA.

### **Des contrats de gré à gré pour acquisition d'équipements ont été signés avec des compagnies locales totalisant USD 59,618,511.00:**

<b>DATE</b>	<b>FOURNISSEUR</b>	<b>CONTRAT</b>	<b>MONTANT</b>
9 octobre 2008	CIE HAITIENNE DE MOTEURS	CONTRAT	5 495 000,00
9 octobre 2008	SOGED	CONTRAT	4 055 036,00
9 octobre 2008	AUTOMECA	CONTRAT	10 622 000,00
9 octobre 2008	HAYTRAC	CONTRAT	9 816 300,00
30 décembre 2008	AUTOMECA	AVENANT	15 453 000,00
30 décembre 2008	AUTOPLAZA	CONTRAT	4 010 000,00
30 décembre 2008	HAYTRAC	AVENANT	<u>10 167 175,00</u>
<b>Total</b>			<b><u>59, 618 ,511.00</u></b>

Suivant les documents présentés par l'EX Ministre des TPTC, tous les équipements commandés ont été livrés au CNE:

#	TYPE	Quantité
1	Asphalt Paver Caterpillar	1
2	Bouteur	4
3	Buildozer D65EX-15EO	10
4	Buildozer D85EX-15EO	5
5	Camion a Benne Basculante 12m3	71
6	Camion à Benne Basculante 18m3	27
7	Camion à carburant 16000 litres	10
8	Camion à eau 15000 litres	18
9	Camion de 16 à 18 m3	81
10	Excavatrice case CX 290B	2
11	Excavatrice PC200LC-8	10
12	Excavatrice PC220LC-8	10
13	Extension 20 Pieds	4
14	Light Tower Model RL 4000	15
15	Low Boy de 100 Tonnes	1
16	Marteau Piqueur	4
17	Motor Grader Caterpillar Model 140H	5
18	New Wheel Loader Caterpillar Model 966H	16
19	Niveleuse	10
20	Tractor Caterpillar Model DR11	4
21	Vibratory s Compactor Caterpillar Model CS76XT	26
22	Wheel Loader case 921 <sup>E</sup>	2
23	Wheel Loader WA 320-6	4
	<b>Total</b>	<b><u>340</u></b>

Source : Rapport d'inventaire des matériels CNE, Cellule technique, mars 2011.

Conclusion de la CSCCA dans son « Rapport de vérification de tous les comptes utilisés dans le programme d'urgence 2008 doté de \$ 197,560,000 » :

- **La gestion du Ministère des Travaux Publics Transport et Communication**

Domicilié à la BRH, le compte en dollar américain intitulé « Réhabilitation des infrastructures équipements a été ouvert en date du 29 septembre 2008 et répondant au numéro 111057182. Il reçoit les fonds destinés à l'acquisition d'équipement au profit de CNE.

Le Trésor Public a viré 80,000,000 \$ USD sur ce compte, les dépenses réelles du MTPTC en vue de l'acquisition d'un lot de 340 équipements, pour un montant de 59,988,835.00 \$ USD. En outre, des transferts de fonds ont eu lieu au profit des comptes courants suivants du CNE, Cpte USD 111057395, Cpte HTG # 121251282 et Cpte USD # 111057405 soient respectivement 17,037,320.00 \$ USD, 990,334.15 \$ USD et 1,972,311.33 \$ USD.

La CSCCA ne constate aucune irrégularité tant pour les dépenses de 59,988,835.00 \$ effectuées pour l'acquisition des équipements dont bénéficie le CNE que pour les transferts de fonds aux comptes du CNE totalisant 19,999,975.48\$ par les responsables du MTPTC. Ces fonds permettaient à cette institution de fonctionner dans le cadre des travaux de réhabilitation des routes.

- **La gestion du Centre National des Equipement**

Selon le rapport d'inventaire soumis à notre appréciation par la direction technique du CNE, un lot de 340 équipements se trouve au CNE après leurs acquisitions par le MTPTC.

La CSCCA ne relève aucune irrégularité dans la gestion de ces équipements par les Responsables du CNE. Ils sont conformes à la liste provenant du MTPTC corroborée avec celle du CNE.

La CSCCA ne relève aucune irrégularité pour les dépenses réelles effectuées par les responsables de ce compte, car les dépenses sont appuyées par des justificatifs respectant les normes légales.

### **Conclusions de la CSCCA sur le projet de la relance agricole :**

La CSCCA ne constate aucune faute de gestion, ni autres indices particuliers qui pourraient engager les responsabilités civiles ou pénales des responsables de l'Administration Centrale du Ministère de l'Agriculture dans la gestion du fonds de **36,750,000.00 \$** dont le dit ministère en a bénéficié dans le cadre du programme d'urgence 2008. En effet, les dépenses réelles du ministère tant en dollars américains pour une valeur de **11,549,841.67 \$ USD** et celles en gourdes pour un montant de **894,562,924,70 Gourdes** sont complètement justifiées selon les normes constituant les fondements légaux de la vérification. De même, aucune irrégularité n'entache le volet de la vérification de l'inventaire des biens acquis et livrés successivement au Ministère et à l'ODVA.

### **Conclusion générale du rapport post séisme de la CSC/CA**

#### **Le rapport de la CSCCA a présenté la conclusion suivante :**

La CSCCA a procédé à la vérification des comptes utilisés dans le cadre du programme d'urgence 2008 financé par les fonds PétroCaribe pour une valeur de 197,560,000\$. En effet, 49 comptes courants ont été utilisés dans le cadre de ce programme soit : quinze (15) libellés en USD, dix sept (17) comptes en gourde.

Enfin, à l'exception du constat physique des équipements acquis au profit du Centre National des Equipements par le Ministère des Travaux Publics Transport et Communication, et de la visite des projets réalisés par le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement rural, la Commission de la Cour, pour les autres projets et réalisations effectués dans le cadre du dit programme, a fondé son jugement sur les états d'avancement des travaux ou projets tels que fournis par les ministères ou autres institutions étatiques dans leurs rapports respectifs.

A l'exception des observations présentées aux paragraphes ci-dessus, la Commission est d'avis que les fonds du Programme d'urgence ont été, à tous égards importants, utilisés aux fins prévues et dans laquelle des désaffectations ont été opérées sans pour autant entraîner des modifications de l'enveloppe des ressources financières allouées.

Les ressources allouées à l'application de cette Résolution du 9 octobre 2008, qui a conservé l'enveloppe des ressources financières allouées dans la Résolution du 20 septembre 2008, ont été puisées des fonds générés par l'Accord PETRO CARIBE pour un montant de cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent soixante mille dollars américains (**U.S 197,560,000.00**) réparti d'une part, à des Institutions Bénéficiaires et, d'autre part, affecté à des Programmes et Projets identifiés dans les zones qui ont été touchées.

Dans le cadre de cette Résolution prise, le Gouvernement d'alors était ainsi composé:

<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>
Michèle	Duvivier Pierre-Louis	Première Ministre
Daniel	Dorsainvil	Ministre de L'E.F
Paul Antoine	Bien-Aimé	Ministre de l'I.C.T
Ulrick	Nicolas	Ministre des A.E.C
Joël Desrosiers	Jean-Pierre	Ministre de l'E.N.F.P
Charles	Manigat	Ministre des H.É
Evans	Lescouflair	Ministre de la J.S
Alex	Larsen	Ministre de la S.P.P.
Jean Max	Bellerive	Ministre de la P.C.E
Gérald	Jean-Baptiste	Ministre des T.P.T.C
Jonas	Geu	Ministrede l'A.R.N.D.R
Jean Marie	Germain	Ministre de l'E
Gérald	Germain	Ministre des A.S.T
Marie L. Jocelyn	Lassègue	Ministre de la C.F.D.F
Marie Josée	Garnier G	Ministre du C.I
Joseph	Jasmin	Ministre D.R.P

Ces deux (2) Résolutions sont donc présentées dans les tableaux qui suivent :

Institution	Nature du projet	Localité	Montant Du Project	Montant décaissé	No déc.	Montant à décaisser
<b>PRIMATURE</b>	<b>Interventions diverses et frais de gestion</b>		<b>12, 960,000.00</b>			
	Coordination	Ouest		1,620,000.00	15	
	Coordination	Ouest		1,080,000.00	22	
	Coordination	Ouest		5,000,000.00	23	
	Coordination	Ouest		5,260,000.00	25	
<b>Total</b>			<b><u>12,960,000.00</u></b>	<b><u>12,960,000.00</u></b>		<b><u>0</u></b>
<b>MJSP</b>	Réhabilitation des Prisons et des Commissariats de police et tribunaux		2,000,000.00			



	Réhabilitation des Prisons et des Commissariats			1,000,000.00	13	
	Réhabilitation des Prisons et des Commissariats			1,000,000.00	20	
<b>Total</b>	-	-	<b><u>2,000,000.00</u></b>	<b><u>2,000,000.00</u></b>	-	<b><u>0</u></b>
<b>MSPP</b>	Santé		5,375,000.00			
	Affectation du 14eme Mois			4,380,000.00	9	
<b>Total</b>	-	-	<b><u>5,375,000.00</u></b>	<b><u>4,380,000.00</u></b>	-	<b><u>995,000.00</u></b>
<b>MARNDR</b>	Relance de la Production Agricole		36,750,000.00			
	Relance de la Production Agricole			8,000,000.00	10	
	Relance de la Production Agricole			7,000,000.00	16	
	Relance de la Production Agricole			10,000,000.00	17	
	Relance de la Production Agricole			11,750,000.00	27	
<b>Total</b>	-	-	<b><u>36,750,000.00</u></b>	<b><u>36,750,000.00</u></b>	-	<b><u>0</u></b>
<b>MEF</b>	14 <sup>ème</sup> Mois de salaire aux agents de la fonction publique					
	14 <sup>ème</sup> Mois			23,800,000.00	5	
<b>Total</b>	-	-	-	<b><u>23,800,000.00</u></b>		<b><u>(23,800,000.00)</u></b>
<b>MENFP</b>	Rentrée Scolaire		27,375,000.00			
	Rentrée Scolaire			7,450,000.00	4	
	Rentrée Scolaire			10,000,000.00	12	
	Rentrée Scolaire			9,925,000.00	19	
<b>Total</b>	-	-	<b><u>27,375,000.00</u></b>	<b><u>27,375,000.00</u></b>		<b><u>0</u></b>
<b>MICT</b>	Appui aux Communes		19,550,000.00			
	Appui aux Communes			17,750,000.00	2	
	Approvisionnement en Eau et Nourriture			1,250,000.00	7	
	Autres Appui Humanitaires			550,000.00	8	
<b>Total</b>	-	-	<b><u>19,550,000.00</u></b>	<b><u>19,550,000.00</u></b>		<b><u>0</u></b>
<b>MTPTC</b>	Réhabilitation des infrastructures Hydrauliques		13,550,000.00			
	Réhabilitation des infrastructures d'Eau Potable			1,000,000.00	18	

	Réhabilitation des infrastructures d'Eau Potable			1,000,000.00	11	
<b>Sous total</b>			<b><u>13,550,000.00</u></b>	<b><u>2,000,000.00</u></b>		
	Réhabilitation des Infrastructures Electriques			2,000,000.00	14	
	Réhabilitation des Infrastructures Electriques			4,000,000.00	21	
	Réhabilitation des Infrastructures Electriques			800,000.00	28	
	<b>Sous Total</b>			<b><u>6,800,000.00</u></b>		
	Réhabilitation des infrastructures Routières			2,000,000.00	3	
	Assainissement			2,750,000.00	6	
<b>Total</b>			<b><u>13,550,000.00</u></b>	<b><u>13,550,000.00</u></b>		<b>0</b>
<b>CNE</b>	Rétablissement réseaux routier		80,000,000.00			
	Equipement			21,000,000.00	24	
	Equipement			8,988,362.00	26	
	Equipement			27,206,638.00	29	
<b>Sous total</b>			<b><u>80,000,000.00</u></b>	<b><u>57,195,000.00</u></b>		<b><u>22,805,000.00</u></b>
<b>TOTAL</b>			<b><u>197,560,000</u></b>	<b><u>197,560,000</u></b>		<b><u>0</u></b>

### Décaissements :

La Résolution du 9 octobre 2008 amendant celle du 20 septembre 2008 fut exécutée par le BMPAD à travers des transferts de fonds effectués sur les comptes des différents Ministères.

### 1-PRIMATURE

La Primature qui a bénéficié d'une enveloppe de douze millions neuf cent soixante mille dollars américains (US12, 960,000). Ce montant fut versé en quatre (4) virements au compte portant le numéro 11105741, domicilié à la BRH. L'analyse des documents nous a permis de constater l'utilisation de ces fonds de la façon suivante :

#### Ressources allouées

**U.S 12,960,000**

#### Virements à des Ministères

U.S 5, 000,000

- MEF 3,000,000
- MCI 1,000,000
- MT 1,000,000

Décaissements effectués sur le compte		59,638
Alimentation du Compte # 111257054 en monnaie locale	<u>7, 900,000</u>	
<b>Total des montants utilisés</b>		<b><u>12, 959,638</u></b>

**-Décaissements effectués à partir de ce compte :**

Acquisition d'un matériel roulant		U.S 39,500
Frais de transport d'un container		10,000
Frais de publicité		10,000
Frais bancaires		<u>138</u>
<b>Total des décaissements effectués à partir de ce compte</b>		<b><u>59,638</u></b>

**3-Alimentation du compte 111257054 en monnaie locale U.S 7,900.000**

Le montant fut converti en monnaie locale et fut transféré au compte de la Primature portant le # 111257054 et a été utilisé de la façon suivante :

**Alimentation du compte 111257054**

**Conversion des U.S 7, 900,000.00 x 40.142148 HTG 317,122,973**

**Virements effectués à des institutions en monnaie locale :**

Ministère de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF)		5,000,000
Ministère de l'Environnement		11,995,852
Ministère des Travaux Publics Transport et Communicat(MTPTC)		99,049,157
Ministère de la Culture (MC)		10,000,000
Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES)		10,000,000
Université d'État d'Haïti		22,000,000
Centre National de l'Intervention Géo-Spatiale (CNIGS)		<u>15,427,500</u>
<b>Total des virements effectués à des institutions en monnaie locale</b>		<b><u>173,472,509</u></b>

Du montant servant à alimenter le compte déduction faite des valeurs transférées à aux différentes institutions, le solde de ce compte devait afficher un montant totallisant la somme de cent quarante trois millions siz cent cinquante mille quatre cent soixante trois gourdes (HTG 143, 650,468)

**2-Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)**

Ce Ministère détient un compte en monnaie locale domicilié à la Banque de la République d'Haïti (BRH) portant le numéro 1112566833 et intitulé Programme d'Urgence. Le compte a été alimenté en deux (2) virements d'une valeur chacune de un million de dollars américains (U.S 1, 000,000). Ces valeurs ont été converties à quarante gourdes (HTG 40.00) pour un dollar américain.

Des quatre-vingt millions de gourdes (HTG 80, 000,000) créditées à ce compte, soixante millions de gourdes (HTG 60, 000,000) furent transférées au compte du Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES). Le solde soit les vingt millions (HTG 20, 000,000) restant furent utilisées par l'Institution pour ses dépenses diverses.

Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique n'a pas donné suite à la correspondance du Sénat de la République et nous n'avons retracé aucun rapport transmis supportant les dépenses diverses, seulement une note retracée dans le rapport de la CSC/CA relatant que suite au séisme, un procès-verbal avait été dressé par le juge de Paix de la section Sud de Port-au-Prince **Me Gabriel AMBOISE** sur demande du Directeur des Affaires Judiciaires Me Moline LOUIS-JEUNE LR, en présence de certains membres du Cabinet du Ministre Paul-Denis.

Les conclusions du procès-verbal de constat ont fait état du Bâtiment du Ministère qui a été complètement détruit et pulvérisé. Donc, les pièces justificatives ainsi que les rapports ne sont plus disponibles.



### 3-Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Des cinq millions trois cent soixante-quinze mille dollars américains (U.S 5,375,000) alloués à ce Ministère, un montant de quatre millions trois cent quatre-vingt mille dollars américains (U.S 4,380,000) fut versé en un seul virement et crédité au compte portant le # 111256871 pour une valeur équivalent de cent soixante quatorze millions cent soixantemille neuf cent cinquante huit gourdes (HTG 174, 160,958)

Ce montant fut utilisé de la façon suivante :

Virement à FAES	61, 500,000
Dépenses diverses effectuées à partir de ce compte	<u>112, 660,958</u>
<b>Total des décaissements</b>	<b><u>174, 160,958</u></b>

Nous avons pu vérifier le transfert d'une valeur de soixante et un millions cinq cent mille gourdes (HTG 61, 500,000) effectué sur le compte de FAES portant le # 111257102/ intitulé FAES ?GOH.POST Désastre domicilié à la BRH.

Quant au montant des dépenses diverses qui se chiffre à cent douze millions six cent soixante mille neuf cent cinquante gourdes (HTG 112, 660,958), nous avons noté seulement cette correspondance du Ministre d'alors **M Alex LARSEN**, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, adressée au Président de la CSC /CA évoquant la perte des documents suite à l'effondrement du bâtiment du MSPP.

#### 4-Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Le MARNDR a bénéficié dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution du 9 octobre amendant celle du 20 septembre 2008, à titre de « **Relance de la Production Agricole** », d'un montant de trente-six millions sept cent cinquante mille dollars américains (U.S 36, 750,000) crédité au compte portant le numéro 111056947 domicilié à la BRH. Ce montant fut versé en quatre (4) virements bancaires par le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), après avis du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et utilisé de la manière suivante:

Dépenses effectuées à partir de ce compte	11, 549,842	
Virements à des comptes internes		<u>25,199,950</u>
<b>Total des décaissements</b>		<b><u>36, 749,792</u></b>

Les dépenses effectuées à partir de ce compte furent l'objet d'analyse dans le rapport de la CSC/CA relatif à la vérification de tous les comptes utilisés dans le Programme d'Urgence de 2008 dont nous prenons le soin de citer.

Il relate les virements effectués sur les comptes internes que nous avons retracés et confirme leur conformité.

Ce rapport confirme également que les dépenses effectuées en monnaie locale par l'Institution bénéficiaire d'une valeur de huit cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent soixante-deux mille neuf cent quatre –vingt-dix gourdes (HTG 894,562,990) sont conformes.

D'autres équipements sont aussi acquis et distribués comme le démontre le tableau ci-dessous.

Acomptes non prélevés et non versés à la DGI			
Firme	Contrats	Coût	Montant 2%
	Bien acquis	d'acquisition US	non prélevé
Universal	4 véhicules	127,200	2,544
Hinoto SA	26 véhicules	844,095	13,055
Haytrac	Lot : 4 équipements	2,594,900	41,577
Compagnie Haïtienne de Moteur	4 bus, 2 camions citernes et 8 L tonnes	810,110	9,721
Total		4, 376,305	66,897

Liste des équipements acquis et distribués Programme d'Urgence 2008

Matériels	Quantité			Institutions Bénéficiaires	Observations
	Acquis (A)	Distribués (B)	Disponibles (A & B)		
Terex Light Tover LR4000	8	8	0	CNE	
Bus	4	2	2	ODVA	
Camions citernes	2	2	0	ODVA	
Backoe Loaders	2	2	0	ODVA	
New Wheel Loaders	2	2	0	ODVA	
PRD Pipe Manufacturing Systems	1	1	0	ODVA	Transféré à CNE
Metal Culvert machine	20 tonnes	20 tonnes	0	ODVA	Transféré à CNE
Bulldozer	2	2	0	ODVA	
Moto Grader	2	2	0	ODVA	
PKG Generator sit	1	1	0	ODVA	
Rotovator Agri	50	50	0	ODVA	
Charrues reversible plow M. 3635	30	30	0	ODVA	
Charrues reversible plow M. 3645	10	10	0	ODVA	
Nissan Patrol	4	0	4	-----	
Land Cruiser LWB	2	--	2	-----	
Land Cruiser Pick-Up	24	4	20	ODVA	

CNE : Centre National des Equipements

ODVA : Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite.

Nous avons effectué une visite au MARNDR afin de nous assurer que les biens disponibles sont toujours au Ministère ou obtenir un document attestant leur distribution.

## 5-Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), dans le cadre des Programmes et Projets de 2008, sous la rubrique quatorzième (14<sup>ième</sup>) mois de salaires aux agents de la fonction publique, a bénéficié d'une enveloppe de vingt-trois millions huit cent mille dollars américains (U.S 23, 800,000.00). Ce montant fut versé en une seul virement suivant l'ordre de decaissement du BMPAD le 27 septembre 2008. Cependant, dans une autre résolution pris en Conseil des Ministres le 9 octobre 2008, ce montant fut désaffecté du projet du MEF et affecté au projet du MTPTC pour l'achat d'équipements au bénéfice du CNE. Un montant de vingt-deux millions huit cent mille dollars américains (US 22, 805,000.) fut versé au compte du CNE portant le numéro 111057182 en provenant du compte 111004153 du trésor public.

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a également bénéficié de la Primature, d'une subvention de trois millions de dollars américains (US 3, 000,000.)

De ce montant, deux millions six cent mille dollars américains (US 2,600,000) ont été utilisés pour l'exécution du contrat de vente, entre la société Equipement Leasing LLC représentée par **Robert Lay ISAKON** et le titulaire du Ministère **Daniel DORSAINVIL** pour l'acquisition de bâtiments modulaires préfabriqués incluant accessoires et équipements. Les modalités de paiements n'ont pas été respectés et l'inventaire des biens n'a pas pu se réaliser malgré la requête du Ministère de la Jeunesse et des Sports en date 23 décembre 2008 (REF : MJSAC / 08 / 09 / 12 – 525) (Voir contrat et note de débit au compte du bénéficiaire en annexe).



## 6-Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)

Le MENFP a bénéficié d'une enveloppe d'un montant de vingt-sept millions trois cent soixante-quinze mille dollars américains (U.S 27, 375,000.00) au titre « **Rentrée Scolaire** ». Cette somme fut versée par des virements en trois tranches. Elle fut destinée à la réhabilitation d'infrastructures scolaires et autres activités, déposée au compte du Ministère portant le numéro 111056844 et transférée dans un autre compte du Ministère libellé en monnaie locale portant le numéro 111256857.

Virement au compte en devise au compte 111056844 U.S 27, 375,000

Virement au compte 111256857 en monnaie locale 1,092,852,730

Les documents afférents à ces opérations ne nous sont pas parvenus, donc nous n'avons pas eu l'opportunité de les analyser. Toutefois, elles furent l'objet d'un audit de la CSC/CA, que nous prenons soin de noter.

Il fut utilisé de la façon suivante :

Virements effectués à FAES	319,000,000
Virements au Programme Nationale des Cantines Scolaires	40,000,000
Appui à l'Université du Sud	8,000,000
Appui à l'Université du Nord	8,000,000
Appui à l'Université de l'Artibonite	14,000,000
Dépenses effectuées à partir de ce compte	<u>703, 796,021</u>
Total des emplois	<u>1, 092,796,021</u>
Solde du compte 111256857	<u><u>56,709</u></u>

## 7-Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)

Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales a bénéficié d'un montant de dix neuf millions cinq cent cinquante mille dollars américains (U.S 19,550,000), pour l'exécution de trois (3) Projets financés par les Fonds PETRO CARIBE à travers ladite Résolution amendée.

Ce montant fut décaissé en trois (3) virements aux comptes ci-dessous mentionnés, ouverts à la BRH le 29 septembre 2008, ce sont :

Projet	Compte	Montant
• Appui aux Communes	111056882	17,750,000
• Approvisionnement en eau et nourriture	111056923	1,250,000
• Autres appuis humanitaires	111056909	<u>550,000</u>
Total		<u>19,550,000</u>
Transfert du compte 111056882 (17,749,996 x 39.8894)		708,036,690
Avis de la BRH		<u>560</u>
Total des ressources		<u>708,037,240</u>
Emplois		
Transfert FAES		319,114,994
Transfert BMPAD		<u>388,921,408</u>
Total		<u>708,036,402</u>

Selon un protocole d'accord signé en septembre 2008, entre le MICT désigné le Coordonnateur et le BMPAD et FAES désigné Organisme Exécutant du Projet « **Appui aux Communes** », le montant alloué au financement se chiffrait à sept cent dix millions gourdes (710,000,000) pour des Projets identifiés par les Mairies, les Députés et les Sénateurs.

FAES fut confié d'intervenir dans soixante quatre (64) Communes situées dans les Départements du Nord, du Nord-Ouest, du Nord-Est, du Centre et du Sud-Est;

BMPAD fut confié d'intervenir dans soixante seize (76) Communes situées dans les Départements de l'Ouest, de l'Artibonite, du Sud, des Nippes et de la Grande Anse.

Ces Projets ne furent pas l'objet de notre intervention vu que les documents ne nous ont pas été acheminés.

L'enveloppe d'une valeur d'un million deux cent cinquante mille dollars américains (U.S 1,250,000) fut convertie et utilisée pour l'achat de denrées et matériels de premières nécessités, de kits alimentaires et de filtres d'eau. Le rapport de la CSC/CA relate que certaines dépenses ne sont supportées par aucune pièce justificative adéquate. Donc, ce rapport mérite un suivi

### Ressources

Virement du compte 111056923 (1, 249,996 x 39.8894) 49,861,590

## 9-Ministère des Travaux Publics Transport et Communications (MTPTC)

Le MTPTC a bénéficié des ressources provenant des fonds de PETRO CARIBE pour l'exécution de quatre (4) Projets. Ce sont :

Réhabilitation des infrastructures	Hydrauliques	2, 000,000
	Electriques	6, 800,000
	Routiers	2, 000,000
	Assainissement	<u>2, 750,000</u>
Total des ressources allouées		<b><u>13, 550,000</u></b>

Cette valeur fut versée aux comptes du Ministère en sept (7) virements. Les dépenses afférentes à ces projets n'ont pu être vérifiées vu que les documents n'ont pas été fournis



## 10-Centre National des Équipements (CNE)

Le Centre National des Équipements dans le cadre de l'exécution de la Résolution d'Urgence du 9 octobre 2008 amendant celle du 20 septembre 2008, a bénéficié d'une enveloppe d'une valeur de cinquante-sept millions cent quatre-vingt-quinze mille dollars américains (U.S 57, 195,000.00). À cet effet, afin de recevoir ce montant, un compte en dollars américains domicilié à la BRH a été ouvert en date du 29 septembre 2008, portant le numéro 111057182. En date du 26 mai 2009, un montant additionnel de vingt-deux millions huit cent cinq mille dollars américains (U.S 22, 805,000.00), provenant du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) fut versé à ce compte portant le total à quatre-vingt millions de dollars américains (U.S 80, 000,000.00)

### Montant des ressources allouées :

Ressources allouées	
Ordre de décaissement #24	21,000,000.00
Ordre de décaissement #26	8,988,362.00
Ordre de décaissement #29	27,206,638.00
Virement en date du 25-05-2009	<u>22,805,000.00</u>
Total des ressources	<u>80,000,000.00</u>

### Ces Ressources furent utilisées de la façon suivante :

Acquisition d'équipements (Voir liste)	59,988,561.00
Frais bancaires	274.00
Virement au compte # 111057395	17,037,320.00
Virement au compte # 121251282	990,344.15
Virement au compte # 111057405	<u>1,972,311.33</u>
Total des emplois	<u>79,988,810.48</u>
Solde du compte	<u>11,189.52</u>

Date	Maître d'œuvre	Description	Coût en-US
------	----------------	-------------	------------

<b>d'acquisition</b>			
9 – Octobre – 2008	Compagnie Haïtienne de Moteurs S.A.	40 camions à benne basculante 12-14m <sup>3</sup>	4,420,000
		7 camions à benne 18m <sup>3</sup>	1,015,000
		5 Light Tower	60,000
9 – Octobre – 2008	HAYTRAC	Bull Dozer, Wheel Loader, Dump truck	9,816,300
9 – Octobre – 2008	AUTOMECA	4 WHEEL Loader	840,000
		15 Bulldozer	5,282,500
		20 Excavatrice	4,499,500
9 – Octobre – 2008	SOGED	2 Excavatrice	485,356
		2 Wheel Loader	605,680
		20 camions à benne	2,964,000
<b>Total</b>			<b><u>29,988,336</u></b>

<b>Date d'acquisition</b>	<b>Maître d'œuvre</b>	<b>Description</b>	<b>Coût en US</b>
30 décembre 2008	Compagnie Haïtienne de Moteurs S.A.	10 Light Tower	120,000
		1 Lowboy de 10 tonnes	190,000
30 décembre 2008	HAYTRAC	10 Niveleuses	2,682,000
		10 Wheel Loader	3,588,330
		20 Vibratory Compactor caterpillar	3,613,000
		1 asphalt paver caterpillar	283,845
30 décembre 2008	Auto-Plaza	18 camions à eau de 15,000 litres	2,565,000
		10 camions à carburant 16,000 litres	1,445,000
30 décembre 2008	AUTOMECA	4 bouteurs	2,280,000
		4 marteaux piqueurs	2,238,000
		81 camions 16-18m <sup>3</sup>	10,935,000
<b>Total</b>			<b>29,940,175</b>

Ces deux (2) commandes totalisent la somme de cinquante-neuf millions neuf cent vingt-huit mille cinq cent onze dollars américains (U.S 59,928,511) et répartie de la façon suivants.

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>Total</b>
▪ Commandes en date du	30-10-08	31-12-10	
▪ Compagnie Haïtienne de Moteurs S.A	5, 495,000	310,000	5, 805,000
▪ Haytrac	9,816,300	10,167,175	19,983,475
▪ Auto Plaza	-----	4,010,000	4,010,000
• Automeca	10,622,000	15,453,000	26,075,000
• Soged	<u>4,055,036</u>	-----	<u>4,055,036</u>
<b>Total</b>	<b><u>29,988,336</u></b>	<b><u>29,940,175</u></b>	<b><u>59,928,511</u></b>

### Le renforcement du CNE :

La résolution du 9 octobre 2008 a prévu une enveloppe de 80,000,000 \$ destiné au renforcement du Centre National des Equipements (Acquisition d'équipement : 60,000,000.00\$ et fonctionnement : 20,000,000.00 \$). Il faut souligner, suivant les déclarations de l'EX directeur de la BMPAD Michael Lecorps, la copie de la résolution du 9 octobre n'a été acheminée au MEF qu'en date du 9 janvier 2009. Aucune copie dudit procès verbal n'avait été rendue disponible au BMPAD avant cette date.

### L'intégralité des fonds a été décaissée par le BMPAD :

	<b>Date</b>	<b># ordre</b>	<b>Montant</b>	<b>% Dec.</b>
1eme décaissement	27-sept.-08	5	22 805 000	29%
2eme décaissement	30-oct.-08	24	21 000 000	26%
3eme décaissement	30-déc.-08	26	8 988 362	11%
4eme décaissement	9-janv.-09	29	<u>27 206 638</u>	34%
			<b><u>80 000 000</u></b>	<b>100%</b>

N.B : Le 27 septembre 2008, le BMPAD a transféré **23,800,000** \$ à titre du 14eme mois tel que prévu par la résolution du 10 septembre 2008. Cet item fut retiré lors de la résolution du 20 octobre 2008 et réaffecté de la façon suivante :

Renforcement CNE	22,805,000
Sante	<u>995,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>23,800,000</u></b>

Il est à noter que ces faits furent confirmés par l'Ex DG du BMPAD Mr Michael LECORP, l'Ex Ministre des TPTC Gerald JEAN BAPTISTE et par le rapport de vérification de la CSCCA.

### Des contrats de gré à gré pour acquisition d'équipements ont été signés avec des compagnies locales totalisant USD 59,618,511.00 :

<b>DATE</b>	<b>FOURNISSEUR</b>	<b>CONTRAT</b>	<b>MONTANT</b>
9 octobre 2008	CIE HAITIENNE DE MOTEURS	CONTRAT	5 495 000
9 octobre 2008	SOGED	CONTRAT	4 055 036
9 octobre 2008	AUTOMECA	CONTRAT	10 622 000
9 octobre 2008	HAYTRAC	CONTRAT	9 816 300
30 décembre 2008	AUTOMECA	AVENANT	15 453 000
30 décembre 2008	AUTOPLAZA	CONTRAT	4 010 000
30 décembre 2008	HAYTRAC	AVENANT	<u>10 167 175</u>
<b>Total</b>			<b><u>59,618,511</u></b>

**Suivant les documents présentés par l'EX Ministre des TPTC, tous les équipements commandés ont été livrés au CNE:**

#	TYPE	<u>Quantité</u>
1	Asphalt Paver Caterpillar	1
2	Bouteur	4
3	Buildozer D65EX-15EO	10
4	Buildozer D85EX-15EO	5
5	Camion a Benne Basculante 12m3	71
6	Camion à Benne Basculante 18m3	27
7	Camion à carburant 16000 litres	10
8	Camion à eau 15000 litres	18
9	Camion de 16 à 18 m3	81
10	Excavatrice case CX 290B	2
11	Excavatrice PC200LC-8	10
12	Excavatrice PC220LC-8	10
13	Extension 20 Pieds	4
14	Light Tower Model RL 4000	15
15	Low Boy de 100 Tonnes	1
16	Marteau Piqueur	4
17	Motor Grader Caterpillar Model 140H	5
18	New Wheel Loader Caterpillar Model 966H	16
19	Niveleuse	10
20	Tractor Caterpillar Model DR11	4
21	Vibratory s Compactor Caterpillar Model CS76XT	26
22	Wheel Loader case 921 <sup>E</sup>	2
23	Wheel Loader WA 320-6	4
	<b>Total</b>	<b><u>340</u></b>

**Source : Rapport d'inventaire des matériels CNE, Cellule technique, mars 2011.**

**Conclusion de la CSCCA dans son « Rapport de vérification de tous les comptes utilisés dans le programme d'urgence 2008 doté de \$ 197,560,000 » :**

- **La gestion du Ministère des Travaux Publics Transport et Communication**

Domicilié à la BRH, le compte en dollar américain intitulé « Réhabilitation des infrastructures équipements a été ouvert en date du 29 septembre 2008 et répondant au numéro 111057182. Il reçoit les fonds destinés à l'acquisition d'équipement au profit de CNE.

Le Trésor Public a viré USD 80,000,000 sur ce compte, les dépenses réelles du MTPTC en vue de l'acquisition d'un lot de 340 équipements, pour un montant de 59,988,835.00 \$ USD. En outre, des transferts de fonds ont eu lieu au profit des comptes courants suivants du CNE, Cpte USD 111057395, Cpte HTG # 121251282 et Cpte USD # 111057405 soient respectivement USD 17,037,320, USD 990,334.15 et USD 1,972,311.33.



La CSCCA ne constate aucune irrégularité tant pour les dépenses de \$ 59,988,835.00 effectuées pour l'acquisition des équipements dont bénéficie le CNE que pour les transferts de fonds aux comptes du CNE totalisant 19,999,975.48\$ par les responsables du MTPTC. Ces fonds permettaient à cette institution de fonctionner dans le cadre des travaux de réhabilitation des routes.

### Relance de la production agricole :

La résolution du 9 octobre 2008 a prévu une enveloppe de 36,750,000 \$ USD pour la relance de la production agricole. Ce montant a été complètement transféré au Ministère de l'Agriculture suivant le calendrier suivant :

	Date	# ordre	Montant		%
			Marché	Décaissé	Déc.
Montant marché			36 750 000,00		
Avance de démarrage	8-oct.-08	10		8 000 000,00	21,8%
2eme décaissement	10-oct.-08	16		7 000 000,00	19,0%
3eme décaissement	20-oct.-08	17		10 000 000,00	27,2%
3eme décaissement	30-déc.-08	27		<u>11 750 000,00</u>	<u>32,0%</u>
<b>Total</b>			<b>0,00</b>	<b><u>36 750 000,00</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>

Ce fonds est affecté de la manière suivante : (En USD)

Ressources		
Virement/MEF		36 750 000,00
<b>Emplois:</b>		
Acquisition de Tracteurs (incluant frais de transport)	6 882 202,70	
Acquisition de véhicules	1 781 205,20	
Acquisition autres équipements	2 841 492,93	
Frais de voyage à l'étranger	17 321,24	
Frais de visibilité	10 000,00	
Frais bancaire	<u>17 619,50</u>	
Dépenses réelles	<u>11 549 841,57</u>	
Transfert de fonds/Cpte 111256950/Change en gourde	25 000 000,00	
Transfert de fonds/Cpte 121210946/Change en gourde	199 950,00	
Total dépenses réelles et transfert de fonds		-36 749 791,57
Solde		208,43

Source rapport du programme d'urgence 2008, Ministère de l'Agriculture.

Les équipements suivants furent acquis et distribués :

Matériels	Quantités			Institutions bénéficiaires
	Achetées	Distribuées	Disponible au MARNDR	
Terex Light Tower Model RL4000	8	8	0	CNE
Bus	4	2	2	ODVA
Camion citerne	2	2	0	ODVA
Backhoe Loaders	2	2	0	ODVA
New Wheel Loaders	2	2	0	ODVA
PRD Pipe Manufacturing système	1	1	0	CNE
Metal Culvert machine	20 tonnes	20 tonnes	0	CNE
Buldozer	2	1	1	ODVA
Moto grader	2	2	0	ODVA
PKG generator set	1	1	0	ODVA
Rotovator Agri	50	5	45	ODVA
Charrue reversible plow/model3635	30	8	22	ODVA
Charrue reversible plow/model3645	10	2	8	ODVA
Nissan Patrol	4	0	4	
Land Cruiser LWB	2	0	2	
Land cruiser Pick up	24	4	20	ODVA

Source rapport du programme d'urgence 2008, Ministère de l'Agriculture :

Les 25,000,000.00 \$ furent convertis en gourdes et affectés de la manière suivante :

<b>Ressources</b>		
Virement/MEF (Cpte US # 111056947/(25,000,000 US en Gourdes)		1 001 917 000,00
<b>Emplois:</b>		
Protection des berges et curage des rivières	110 640 250,00	
Réhabilitation d'infrastructure agricole	159 210 000,00	
Pistes agricoles	16 500 000,00	
Correction de ravines	237 510 000,00	
Acquisition de semences	111 305 740,00	
Acquisition d'outils aratoires	106 509 000,00	
Aviculture	27 102 238,40	
Pêche et aquaculture	9 000 504,00	
Elevage caprin	28 300 000,00	
Elevage bovin	11 962 000,00	
Santé animale	6 162 840,00	
Frais de gestion du programme	51 425 283,05	

Autres activités	19 372 234,00	
Taxes impayées	-437 170,75	
Dépenses réelles du MARNDR	894 562 918,70	
Transf de fonds ODVA	75 000 000,00	
Transt Cpte 121210946	<u>25 000 000,00</u>	
Total		<u>994 562 918,70</u>
Solde en septembre 2009		<u>7 354 081,30</u>

**Source rapport du programme d'urgence 2008, Ministère de l'Agriculture :**

### **Colusions de la CSCCA sur le projet de la relance agricole :**

La CSCCA ne constate aucune faute de gestion, ni autres indices particuliers qui pourraient engager les responsabilités civiles ou pénales des responsables de l'Administration Centrale du Ministère de l'Agriculture dans la gestion du fonds de **36,750,000.00 \$** dont le dit ministère en a bénéficié dans le cadre du programme d'urgence 2008. En effet, les dépenses réelles du ministère tant en dollars américains pour une valeur de **11,549,841.67 \$ USD** et celles en gourdes pour un montant de **894,562,924,70 Gourdes** sont complètement justifiées selon les normes constituant les fondements légaux de la vérification. De même, aucune irrégularité n'entache le volet de la vérification de l'inventaire des biens acquis et livrés successivement au Ministère et à l'ODVA.

### **Conclusion de la Commission**

La Commission n'a pu retenir aucune charge suffisante à propos de Madame Michele D. Pierre Louis, premier ministre et Monsieur Daniel Dorsainvil, ex Ministre de l'économie et des finances, car au cours de leur audition des documents qu'ils ont présentés et les arguments développés ont permis à lever le voile sur l'ensemble des opérations qu'ils ont accomplis pendant leur mandat. Néanmoins l'analyse approfondie des dossiers soumis à l'appréciation de la commission ont permis de déceler quelques négligences administratives qui n'ont pas d'impact fondamental sur la totalité des opérations qui les concernent. Ainsi, la commission estime qu'à part ces anomalies dans les procédures qui n'affectent pas leurs gestions, il n'y a rien qui puisse les pousser à indexer les personnalités ci-dessus citées, d'autant que la CSC/CA avait audité la gestion de ce gouvernement et que ses conclusions ont été positives en leur faveur.

**XX RÉSOLUTIONS DU**  
**11 Février 2010**  
**24 Août 2010**  
**12 Mai 2010**



**GOUVERNEMENT PREVAL –**  
**BELLERIVE :(Novembre 2009 a mai 2011)**



## Mise en Contexte

Le Premier Ministre Jean Max **BELLERIVE** est le troisième Premier Ministre à prendre fonction depuis l'élection de René Garcia Préval pour son deuxième mandat comme Président d'Haïti. Il arrive après les Premiers Ministres Jacques Edouard Alexis et Michelle Duvivier Pierre Louis dont les termes ont pris respectivement fin le 5 septembre 2008 et le 30 octobre 2009.

Jean Max **BELLERIVE** est confirmé par le Parlement Haïtien comme Premier Ministre le 11 Novembre 2009. Il occupa à la fois le poste de Premier Ministre et de Ministre de la Planification et de la Coopération Externe. Il défendra l'extension de 3 mois dont le Président Préval et lui bénéficient, repoussant leur départ au mois de mai 2011, au lieu de Février 2011.

Ensuite, Jean Max **BELLERIVE** demeurera comme Premier Ministre du nouveau Président Michel Martelly jusqu'au 18 Octobre 2011. Même après cette ultime date, avait continué de poursuivre une vie politique discrète mais active devenant officiellement un des conseillers du Président Martelly.

Monsieur **BELLEIVE** a occupé le poste de Chef de Cabinet du président provisoire de Jocelme **PRIVERT** durant la transition à la fin de mandat du président Joseph Michel Martelly.

### **Composition de l'Administration PREVAL/BELLERIVE.**

Il est composé des Ministres suivants :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
<b>Jean Max</b>	<b>BELLERIVE</b>	<b>1<sup>er</sup> Ministre et Ministre de la Planification et de la Coopération Externe</b>
Mme. Marie Michèle	REY	<b>Ministre affaires étrangères et cultes</b>
Mr. Yves Mr. Gerald	CHRISTALLIN GERMAIN	<b>Affaires sociales</b> (Jusqu'au 2 septembre 2010) <b>Affaires sociales</b> Installé le 6 Septembre 2010
Agronome Joanas	GUE	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Mme. Jocelyne Colimon	FETHIERE	<b>Commerce industrie</b>
Mme. Marjorie	MICHEL	<b>Condition Féminine</b>
Mme. Marie Laurence	JOCELYNE	<b>Communication et culture</b>
Mr. Ronald	BAUDIN	<b>Economie et finances</b>
Mr. Joël Desrosiers	JEAN PIERRE	<b>Education National</b>

Mr. Jean-Marie	GERMAIN	<b>Environnement</b>
R.P Edwin	PARAISON	<b>Haïtien vivant a l'étranger</b>
Mr. Paul Antoine	BIEN-AIME	<b>Intérieur et Collectivités Territoriales</b>
Mr. Evans	LESCOUFLAIR	<b>Jeunesse et sports</b>
Mr. Paul	DENIS	<b>Justice et sécurité Nationale</b>
Mr. Alex	LARSEN	<b>Sante publique et population</b>
Mr. Patrick	DELATOUR	<b>Tourisme</b>
Mr. Jacques	GABRIEL	<b>Travaux publics, transport et communication</b>
<b>Ministre Titulaire</b> Mr. Jasmin	JOSEPH	<b>Bureau du ministre Délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement (BMCRP)</b>

### **Remarque:**

Les dix premiers participants à l'ancien gouvernement Pierre-Louis sont reconduits. Monsieur Jean Max BELLERIVE, Premier Ministre et en même temps, Ministre de la Planification va être le témoin de la plus grande catastrophe qu'a connu le pays depuis son indépendance en 1804, celle du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Il était 16h53, le 12 janvier 2010, quand une secousse de magnitude 7 sur l'échelle de Richter a semé le chaos en Haïti.

### **Retour sur ces évènements tragiques :**

Une magnitude extrêmement forte et un épïcentre à la fois très proche de la capitale et très près de la surface de la terre, toutes les conditions étaient réunies pour une catastrophe de grande ampleur.

## **Le bilan**

Lors d'une réunion avec des dirigeants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le président René Prével a déclaré que :

« Le bilan du séisme qui a frappé le pays le 12 janvier pourrait s'établir à 300,000 morts. Plus de 200,000 cadavres ont été récupérés dans les rues, sans compter ceux qui se trouvent toujours sous les décombres. Le séisme a détruit plus de 250,000 habitations et laissé 1,5 millions de personnes sans abris à Port-au-Prince ».

Alors que de nombreuses habitations modestes se sont effondrées, d'autres édifices gouvernementaux de construction plus solide sont également détruits, comme le Palais national, le ministère des Finances, le ministère des Travaux publics, le ministère de la Communication et de la Culture, le ministère de l'intérieur, le Parlement, le Palais de justice, l'École normale supérieure, l'École Nationale des Infirmières, l'Université de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la prison centrale et la Direction générale des impôts. Le siège de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti est également en partie détruit. Le plus grand hôtel de la ville, l'Hôtel Montana, a également été démoli par le séisme.

### **La facture très lourde pour le pays :**

Le tremblement de terre qui a frappé Haïti pourrait être la catastrophe naturelle la plus meurtrière de l'histoire moderne. Le tsunami qui avait touché l'océan indien en 2004 avait fait plus de 200 000 morts, Les dégâts provoqués par le séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richeter sont évalués à **14 milliards de dollars**, selon une estimation de la Banque interaméricaine de développement.

### **Les réponses du gouvernement :**

- **Le gouvernement haïtien, totalement dépassé par l'ampleur de la catastrophe**

L'administration publique haïtienne étant la première des victimes avec l'effondrement de la plupart des édifices publics, dont le Palais National, le Ministère de l'Intérieure, etc., ce qui réduit presque à néant la capacité d'intervention du gouvernement dans les heures qui ont suivi le tremblement de terre.

- **Le gouvernement haïtien sollicite l'aide internationale.**

Bien avant le séisme du 12 janvier 2010, Haïti dépendait majoritairement de l'aide internationale pour financer les projets et programmes du gouvernement ainsi que son budget. L'aide des bailleurs bilatéraux et multilatéraux représentait une ressource beaucoup plus importante que les recettes internes de l'Etat.

Avec le tremblement de terre, cette situation s'est largement aggravée.

Pour faire face à la situation critique post-séisme, l'aide internationale apportée à Haïti s'est divisée en deux catégories : l'aide d'urgence, concentrée sur les efforts de secours humanitaire, et l'aide à la reconstruction, destinée à financer la reconstruction et le développement à long terme.

Cependant, de même que l'aide octroyée à Haïti avant le tremblement de terre, la majorité de cette assistance a contourné les structures de l'Etat haïtien pour aboutir directement aux mains de





contractants privés, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), les agences bilatérales et multilatérales, et d'autres instances non étatiques.

Seulement 1% de l'aide d'urgence a été fourni au gouvernement d'Haïti et en ce qui a trait à l'aide à la reconstruction, les bailleurs bilatéraux ont décaissé 7% et les bailleurs multilatéraux 23% en faveur du gouvernement en utilisant des systèmes nationaux.

- **Lancement de la CIRH**

La *Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti* (CIRH) a été créée au lendemain du séisme, à la faveur de la Loi sur l'Etat d'Urgence du 19 avril 2010. Selon l'article 14 de cette dite loi, la CIRH doit « mettre en œuvre le plan de développement d'Haïti soumis par le gouvernement. » et « donne son approbation à des propositions de projets évalués en fonction de leur conformité à ce plan ». En outre, elle « élabore et sollicite des projets » et « décide de la recevabilité des soumissions externes ».

Elle est composée de *vingt neuf* (29) membres dont *treize* (13) étrangers et est créée pour une durée de *dix-huit* (18) mois.

- **Création du Cadre de Coopération de l'Aide Externe au Développement (CAED)**

Le 26 novembre 2012, le gouvernement MARTELLY - LAMOTHE a procédé à la création du *Cadre de Coopération de l'Aide Externe au Développement* (CAED) intégré au *Ministère de la Planification et de la Coopération Externes* chargée de gérer les fonds promis par la communauté internationale. Cette structure est supposée remplacer la CIRH.

- **Le gouvernement entame la reconstruction grâce à PETRO CARIBE**
- Face à « la fatigue » et aux difficultés financières des bailleurs de fonds traditionnels d'Haïti, le Venezuela est devenu ces dernières années l'un de ses principaux donateurs par le biais de son programme PETRO CARIBE, de fourniture, de produits pétroliers à des conditions préférentielles.
- **L'Etat d'urgence décrété le 16 janvier et renouvelé le 31 janvier 2010.**

Face à l'ampleur des dégâts, le Gouvernement a décrété successivement l'Etat d'urgence en date du 16 janvier 2010 sur toute l'étendue du territoire national pour une période 15 jours et renouvelé le 31 janvier 2010 en vue de répondre à l'urgence immédiate permettant d'apporter secours à la population en grande difficulté, sauver les vies qui peuvent être sauvées et faciliter la reprise des activités. Ces arrêtés décrétant l'état d'urgence sont inspirés de la loi d'urgence de 2008.

- **La loi d'urgence du 15 avril 2010**

Vu l'ampleur des travaux de reconstruction, des immeubles effondrés à démolir, des tonnes de débris à transporter et des immeubles à reconstruire, les deux périodes de 15 jours autorisées par la loi d'urgence de 2008 ne suffisaient pas. Le gouvernement a dû faire appel au Parlement pour une extension plus longue. C'est ainsi que le 15 avril 2010, le Parlement haïtien a voté une nouvelle loi d'urgence abrogeant celle du 10 septembre 2008. Cette loi accorde une extension de 18 mois en référence à son article 16 :

« En référence à l'article 5 de la présente Loi, les autorités centrales sont autorisées à prolonger l'Etat d'Urgence déclaré sur toute l'étendue du territoire national le 16 janvier 2010 et renouvelé le 31 janvier 2010 pour une période ne dépassant pas dix-huit (18) mois ».

**L'article 7.5 permet d'appliquer les procédures cèles :**

Pendant l'Etat d'urgence, le gouvernement est habilité à : « **Passer les contrats qu'il juge nécessaire selon les procédures cèles prévues par la réglementation des marchés publics** »

**Irrégularités constatées :**

**a) La loi d'urgence d'avril 2010 est en contradiction avec la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics dans ses articles 34.1 et 34.2.**

La loi d'urgence d'avril 2010, dans son article 16 (disposition transitoire) valide les arrêtés du Gouvernement déclarant l'Etat d'urgence sur toute l'étendue du territoire. Cette loi est en contradiction avec la loi du 10 juin 2009 sur les procédures cèles qui détermine les conditions dans lesquelles des marchés peuvent être traités par cette façon.

L'article 34.1 et 34.2 écartent toute possibilité d'intégrer un projet dans une zone non touchée par le séisme :

Art 34-1 Le marché est passé de gré à gré ou par entente directe: ... *dans les cas d'urgence due à des circonstances imprévisibles ou de force majeure ne permettant pas de respecter les délais prévus dans la procédure d'appel d'offres;*

**Art 34.2 En aucun cas, l'autorité contractante ne peut invoquer l'urgence... dans le but de se dérober à son obligation de recourir à la concurrence »**

**Conclusion**

Après deux fautes successives des parlementaires, la Commission est en droit de poser ces questions :

- Était-ce une erreur matérielle des Parlementaires de se référer au décret du 3 décembre 2004 plutôt que la loi du 10 juin 2009 ?
- Pourquoi valider la démarche du gouvernement à vouloir décréter l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire ?

**Les Résolutions :**

Le Gouvernement PREVAL-BELLERIVE a signé trois (3) résolutions pour un montant initial global de **USD 365,504,364.34** (45 projets). Toute fois, après désaffectation de \$ **USD 16,502,970.56** et un (1) projet, le montant global révisé est de \$ **USD 349,001,393.78** pour 44 projets.

Il s'agit des résolutions suivantes :

DATE	PROJETS RESTANTS	MONTANT			DECAISSEMENT	
		INITIAL	DESAFF.	REVISÉ	\$	%
11 fév.2010	14	163 103 048,00	5 383 151,82	157 719 896,18	157 719 896,18	100%
24 août 2010	13	102 684 804,90	8 327 143,44	94 357 661,46	94 357 661,46	100%
12 mai 2011	17	99 716 511,44	2 792 675,30	96 923 836,14	96 923 836,14	100%
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>365 504 364,34</b>	<b>16 502 970,56</b>	<b>349 001 393,78</b>	<b>349 001 393,78</b>	<b>100%</b>

Ces résolutions sont prises sous l'égide de la loi d'urgence 2010 visant en priorité **la reconstruction des infrastructures affectées par le séisme du 12 janvier 2010.**

Les arrêtés décrétant l'Etat d'urgence donnent au gouvernement la possibilité de mobiliser les fonds publics, notamment le fonds **PetroCaribe**, permettant d'identifier les projets, de signer des contrats de gré à gré ou appel d'offres restreint.

### Décaissement

Le taux décaissement des projets de ces trois résolutions est de 100%.

### Répartition des projets par secteur d'activité :

SECTEURS	PROJETS	MONTANT REVISÉ	%
ACQ D'EQUIPEMENT	3	6 554 000,00	2%
EAU & ASSAINISSEMENT	2	20 750 000,00	6%
EDIFICE PUBLIC	2	17 500 000,00	5%
EDUCATION	1	2 032 352,77	1%
ENERGIE	1	6 469 050,00	2%
GESTION PUBLIQUE	1	3 000 000,00	1%
HABITAT	2	33 561 905,00	10%
INFRASTRUCTURE ROUTIERE	24	225 564 418,00	65%
MARCHE	2	3 700 000,00	1%
RENOVATION URBAINE	4	22 169 668,00	6%
SANTE	1	3 200 000,00	1%
SPORT	1	4 500 000,00	1%
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>349 001 393,77</b>	<b>100%</b>

Les infrastructures routières ont eu le pactole avec 225.5 millions de dollars (65%) de l'enveloppe globale contre 10% alloué à la construction de logements sociaux et seulement 5% à la reconstruction des édifices publiques.

**Répartition des projets par zone géographique :**

REGION	PROJETS	MONTANT REVISES	%
Artibonite	4	58 235 637,29	17%
Centre	3	11 791 952,25	3%
Grand Anse	1	1 500 000,00	0.4%
National	4	15 926 450,00	5%
Nippes	1	21 831 472,00	6%
Nord	5	37 025 927,44	11%
Nord est	5	13 715 991,94	4%
Nord'Ouest	1	20 483 189,60	6%
Ouest	17	146 390 773,25	42%
SUD	2	20 400 000,00	6%
<u>Sud Est</u>	<u>1</u>	<u>1 700 000,00</u>	<u>0.5%</u>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>44</u></b>	<b><u>349 001 393,77</u></b>	<b><u>100%</u></b>

**TABLEAUX RECAPUTULATIFS ET FICHES SIGNALETIQUES DES PROJETS PAR RESOLUTION**

**Résolution du 11 Février 2010**

Institutions	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant décaissé	No Déc.	Montant à décaisser
UEH	<b>Renforcement de l'Université d'Etat d'Haïti</b>		2,958,333			
	Renforcement de l'Université d'Etat d'Haïti	Ouest		569,476	525	
	Renforcement de l'Université d'Etat d'Haïti	Ouest		433,452	120	
	Renforcement de l'Université d'Etat d'Haïti	Ouest		6,422	139	
	Renforcement de l'Université d'Etat d'Haïti	Ouest		39,396	553	
	Renforcement de l'Université d'Etat d'Haïti	Ouest		983,607	834	
<b>Total</b>			<b><u>2,958,333</u></b>	<b><u>2,032,353</u></b>		<b><u>925,980</u></b>
MSPP	<b>Réhabilitation de l'hôpital de l'UEH</b>		3,223,885			
	Réhabilitation de l'hôpital de l'UEH	Ouest		3,200,000	177-1	
<b>Total</b>			<b><u>3,223,885</u></b>	<b><u>3,200,000</u></b>		<b><u>23,885</u></b>

MPCE						
	<b>Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010</b>		11,561,905			
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		2,750,000	109	
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		5,000,000	40	
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		588,556	244	
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		802,780	280	
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		352,829	295	
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		270,500	57	
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		1,797,240	198	
Sous total			<b><u>11,561,905</u></b>	<b><u>11,561,905</u></b>		=
			=			
	<b>Réhabilitation Urbaine à Lascahobas et à Mirebalais</b>		3,279,452			
	Réhabilitation Urbaine à Lascahobas et à Mirebalais	Centre		1,361,805	49	
	Réhabilitation Urbaine à Lascahobas et à Mirebalais	Centre		1,917,647	194	
Sous total			<b><u>3,279,452</u></b>	<b><u>3,279,452</u></b>		=
<b>Total</b>			<b><u>14,841,357</u></b>	<b><u>14,841,357</u></b>		=

MEF			3,600,000			
	Acquisition de cent véhicules tout terrain			3,600,000	51	
<b>Total</b>			<b><u>3,600,000</u></b>	<b><u>3,600,000</u></b>		=
LNBTP	Acquisition d'équipement		787,000			
	Acquisition d'équipement pour le laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP)	?		749,417	65	
	Acquisition d'équipement pour le laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP)	?		37,583	90	
<b>Total</b>			<b><u>787,000</u></b>	<b><u>787,000</u></b>		=
CNE	<b>Acquisition d'équipement</b>		8,426,450			
	<b>Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements</b>		2,167,000			
	Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements	Ouest		173,700	48	

	Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements (CNE-MTPCT)- trois fardiers (loboy), 3 camions (tracteur),3 concasseuses	Ouest		1,003,900	166	
	Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements	Ouest		92,400	74	
	Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements	Ouest		128,100	78	
	Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements	Ouest		184,800	66-1	
	Acquisition d'équipement pour le Centre National des équipements	Ouest		584,100	45	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,167,000</u></b>	<b><u>2,167,000</u></b>		
	<b>Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains</b>		6,259,450			
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains	Ouest		220,168	75	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		2,495,782	47	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		173,460	117	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		10,310	582	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		182,190	43	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		897,000	44	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		490,000	52	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		208,110	59	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		217,000	61	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		727,363	66-1	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		305,568	77	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		86,000	217	
	Acquisition d'équipement pour le Service d'Entretien des équipements urbains (SEEUR-MTPTC)	Ouest		246,500	342	
<b>Sous total</b>			<b><u>6,259,450</u></b>	<b><u>6,259,450</u></b>		=
<b>Total</b>			<b><u>8,426,450</u></b>	<b><u>8,426,450</u></b>		=
MTPTC			129,266,023			

	<b>Construction de 15 Ponts</b>		22,101,938		
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		107,847	292
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		2,312,391	36
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		70,074	41
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		706,216	42
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		560,927	46
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		12,445	54
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		626,900	64
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		529,295	79
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		224,371	80
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		330,585	92
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		250,000	97
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		269,323	98
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		606,750	110
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		687,136	113
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		266,910	115
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		299,073	121
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		44,659	125
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		297,238	131
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		44,474	132
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		3,350	137

	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		297,308	153	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		509,600	156	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		86,518	159	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		779,060	173	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		201,612	175	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		47,366	176	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		416,845	178	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		460,191	180	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		263,366	184	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		35,679	195	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		345,800	200	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		6,633	203	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		259,164	205	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		809,374	210	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		753,538	215	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		31,694	221	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		133,876	225	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		35,036	228	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		252,438	229	



	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		250,546	233	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		157,265	248	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		429,728	250	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		578,684	254	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		443,650	260	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		156,725	271	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		57,035	273	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		447,803	289	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		49,549	305	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		559,030	307	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		207,992	340	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		254,614	341	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		503,625	344	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		722,332	437	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		70,116	450	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		161,330	471	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		156,725	496	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		42,870	504	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		288,204	512	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		84,005	513	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		118,588	542	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		176,574	544	

	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		109,682	599	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		109,460	647	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		169,890	143	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		3,317	165	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		26,284	94	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		124,688	107	
	Construction de 15 Ponts dans le Nord-Ouest	Carrefour Joffre/Port-de-Paix		47,841	188	
<b>Sous total</b>			<b>22,101,938</b>	<b>20,483,190</b>		<b>1,618,748</b>
MTPTC	<b>Rehabilitation du Tronçon Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)</b>		41,542,397			
	Rehabilitation du Tronçon de RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		10,290,529	37	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		722,048	53	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		3,609,438	58	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		125,157	63	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		2,592,320	70	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		1,198,818	83	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		191,551	89	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		1,433,409	93	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		87,280	101	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		133,009	111	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/Saint-Marc/Bigot (Gonaïves)		2,579,971	116	

	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		1,093,153	122	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		192,683	124	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		170,575	130	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		2,477,482	138	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		46,683	146	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		114,141	147	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		2,125,221	152	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		189,639	160	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		1,243,708	174	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		1,280,015	182	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		293,832	187	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		132,032	196	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		1,773,260	218	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		1,808,879	223	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		1,122,578	236	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		4,137,208	104-2	
	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		248,756	123	

	Réhabilitation Tronçon RN1	Frecyneau/ Saint- Marc/Bigot (Gonaïves)		129,025	114-1	
<b>Sous total</b>			<b><u>41,542,397</u></b>	<b><u>41,542,397</u></b>		<b>=</b>
<b>MTPTC</b>	<b>Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes</b>		21,831,472.0 0			
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		5,566,294	38	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		2,114	67	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		524,190	68	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		717,460	69	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		21,981	73	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		55,981	76	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		379,632	88	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		99,572	99	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		573,279	108	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		913,630	112	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		2,871,315	118	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		48,331	126	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		44,621	128	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		1,355,479	136	
	Rehabilitation de la route Miragoane-petite Riviere de Nippes	Petite Rivière de Nippes		59,991	142	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		1,184,688	145	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		112,410	155	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		1,764,009	170	

	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		97,690	181	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		112,410	185	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		94,410	186	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		1,518,109	204	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		82,450	216	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		1,559,816	220	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		82,750	226	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		106,750	230	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		1,501,586	251	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		64,350	290	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		66,980	343	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Petite Rivière de Nippes		82,750	345	
	Rehabilitaton de la route Miragoane - Petite Riviere de Nippes	Petite Rivière de Nippes		166,444	384	
<b>Sous Total</b>			<b><u>21,831,472</u></b>	<b><u>21,831,472</u></b>		<b>=</b>
<b>MTPTC</b>	<b>Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien</b>		<b>7,390,216.00</b>			
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		367,124	62	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		207,117	72	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		283,518	82	
	Rehabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap-Haïtien		7,028	400	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		325,986	56	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		474,743	103	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		304,564	127	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		430,134	141	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		321,681	162	

	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		1,045,830	164	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		747,342	193	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		544,878	211	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		706,338	237	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Cap Haïtien		227,912	303	
	Rehabilitation des rues du Cap Haitien	Cap Haïtien		1,396,021	39	
Sous total			<b>7,390,216.00</b>	<b>7,390,216</b>		=
MTPTC	<b>Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères</b>		23,500,000.00			
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		2,220,000	50	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		4,380,119	55	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		6,857,960	157	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		82,500	274	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		968,130	279	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		992,459	336	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		220,273	361	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		243,750	416	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		2,000,000	750	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		431,577	96	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		81,250	371	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		1,271,101	376	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		636,344	764	
	Réhabilitation du Tronçon Femathe-Frères Via Soisson.....	Meyotte à la route de Frères		300,000	148	
Sous total	-		<b>23,500,000</b>	<b>20,685,462</b>		<b>2,814,538</b>
MTPTC	<b>Réhabilitation du Tronçon de Route Carrefour Kanz/ Camp Perrin</b>		12,900,000.00			

	Réhabilitation du Tronçon de Route	Carrefour Kanz/Camp Perrin		2,236,194	35	
	Réhabilitation du Tronçon de Route	Carrefour Kanz/Camp Perrin		3,544,237	149	
	Réhabilitation du tronçon de route :Carrefour Kanz/ camp perrin	Carrefour Kanz/Camp Perrin		2,875,869	201	
	Réhabilitation du Tronçon de Route	Carrefour Kanz/Camp Perrin		3,924,671	60	
	Réhabilitation du Tronçon de Route	Carrefour Kanz/Camp Perrin		319,029	374	
<b>Sous total</b>	-	-	<b><u>12,900,000</u></b>	<b><u>12,900,000</u></b>	-	<b><u>=</u></b>
<b>Total</b>			<b><u>129,266,023</u></b>	<b><u>124,832,736</u></b>		<b><u>4,433,286</u></b>
<b>TOTAL</b>			<b><u>163,103,048</u></b>	<b><u>157,719,896</u></b>		<b><u>5,383,151</u></b>

**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 11 février 2010**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1	V&F S.A.	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de la route Miragoane/ Petite Rivière de Nippes	Miragoane	3/02/10 8/08/12 Non daté	27, 831,472.26 US (C) 3, 286, 014.97 US (Av. 1) 1, 000,000 US (Av. 2)	Oui			Non	Non	Oui
2	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/St-Marc, Bigot/Gonaives	Gonaives	N/A ... 2010	51, 452,645.35 US	Oui			Non	Non	Oui
3	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Travaux de rénovation du tronçon Fermathe/Frères	Fort Jacques	... décembre 2012	47, 612,854.00 US	Oui			Oui	Non	Oui



**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 11 Février 2010**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	V&F Construction S.A.	MTPTC	Exécution des travaux route Miragoane/Petite rivière de Nippes	3/02/10 8/08/12 Non daté	27, 831,472.26 US (C) 3, 286, 014.97 US (Av. 1) 1, 000,000 US (Av. 2)	5, 566,294.45 US # Ord 38	Non constaté	Non	Non	36 mois	21, 831,472.00 US
2	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/ St-Marc/Bigot/ Gonaïves	N/A ....2010	51, 452,645.35 US	10, 290,529.07 US	Non constaté	N/A	189,970.45 us	12 mois	41, 542,397.00 US
3	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Travaux de rénovation du tronçon Fermathe/Frères	... Décembre 2012	47, 612,854 US	N/A	Non constaté	N/A	N/A	42 mois	21,002,462

**FICHES SIGNALETIQUES DE CONTRATS, ANALYSES ET COMMENTAIRES**  
**TRANSITOIRES**

La Résolution du 11 Février 2010 comprend quatorze (14) Projets. De ce nombre, quatre (4) Contrats de travaux ont été reçus des institutions bénéficiaires et ont été retenus aux fins d'analyse en tenant compte des critères précédemment énoncés.

**1-Exécution des travaux de réhabilitation de la route Miragoâne/ Petite Rivière de Nippes(23 km)**

Maître d'ouvrage : MTPTC

Description des travaux : Exécution des travaux de réhabilitation de la route Miragoâne/ Petite Rivière de Nippes

Localité Miragoâne

Maitre d'œuvre V&F Construction S.A

Montant du contrat \$32, 117,487.23 US (Incluant avenant # 1 et # 2)

Date de signature du contrat 3 Février 2010

Durée des travaux 36 Mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Patente, Quitus, Matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie NA

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux 30 mai 2013

Montant total versé au maitre d'œuvre U.S 21, 831,472.00

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description : « Exécution des travaux de réhabilitation de la route Miragoane/Petite Rivière de Nippes ». Le montant alloué en US dans la Résolution est le suivant :

- Résolution 11février 2010 est de	<u>21,831,472</u>
<b>Total</b>	<b><u>21,831,472</u></b>

Le décaissement se répartit ainsi :

- Résolution 11février 2010 est de us	<u>21,831,472</u>
<b>Total</b>	<b><u>21,831,472</u></b>

Passé Gré à Gré, sans non plus le certificat de non objection de la CNMP. Ce Contrat est signé le 3 février 2010 pour un montant de US **27,831,427** auquel s'ajoutent deux (2) autres montants provenant de deux (2) avenants, le premier pour un montant de U.S 3,286,015 et le second pour un montant de U.S 1,000,000 ce qui a porté le montant du Contrat lié au Projet de réhabilitation de la route de Miragoane/Petite Rivière de Nippes à U.S **32,117,486**.

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 80% relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #16 page ... Le montant total décaissé est de US 21,831,472 représentant 67,97 % des travaux . Le coût d'un Km figurant dans ce contrat est estimé à US 1,221,064 tandis que, pour la même période le coût d'un Kilomètre d'une autre firme, évoluant dans le même secteur d'activité dont les spécificités des travaux sont similaires degagés le cout d'un km à 952,827. Les travaux de réhabilitation de la route Freycineau /St Marc-Bigot /Gonaives en est un exemple d'où un écart positif de US 268,237 par Km. La Commission a donc déduit qu'il y a eu à ce niveau une surfacturation et que les travaux ont été volontairement et à dessein surestimés .

La durée des travaux était de trente-six (36) mois, ils furent achevés le 30 mai 2016. Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de reception provisoire ainsi que ceux de de réception définitive

**Quant au matricule fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 13 janvier 2011 et le quitus fiscal le 11 janvier 2013, alors que le contrat fut signé le 3 février 2010. Ce qui doit encore être souligné comme une anomalie grave susceptible d'être considérée comme étant un acte**

**volontaire de tromper et de passer outre les exigences de la procédure prévue en la matière.**

Les 2% à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

Pour l'avenant No1 :

- Jacques Rousseu ,Ing Ministre des TPTC
- Jean-Marie VORBE ,Ing PDG de V&F Construction S.A
- Marie Carmelle Jean Marie ,Ministre de l'économie et des finances

Pour l'avenant No2\_

- Jacques Rousseu ,Ing Ministre des TPTC
- Jean-Marie VORBE ,Ing PDG de V&F Construction S.A
- Marie Carmelle Jean Marie ,Ministre de l'économie et des finances
- Nonie H. Mathieu ,Président de la CSC/CA

**2-Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/Saint-Marc, Bigot/Gonaïves(54km)**

Maitre d'ouvrage : MTPTC

Description des travaux : Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/Saint-Marc,  
Bigot/Gonaïves,Carrefour Joffre

Localité : Gonaïves

Maître d'œuvre : Ingenieria ESTRELLA

Montant du contrat : U.S 51, 452,645.53

Date de signature du contrat : N/A

Durée des travaux : 12 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : non signé

Non objection du CNMP : non signé

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscale

Avance de démarrage: 20 %; 10, 240, 529.07 US; #37

Retenue de garantie : NA

Retenue de bonne exécution : NA

Prélèvement des 2% : Non prélevé

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

## Commentaires :

Quant à ce contrat : «**Réhabilitation du tronçon Carrefour Freycineau/Saint Marc, Bigot/Gonaives** », le montant alloué à ce Projet dans la Résolution est de U.S 41, 542,397. Il fut signé entre l'État Haïtien représenté par Jacques GABRIEL Ministre des TPTC, et Ronald BAUDIN Ministre de l'Économie et des Finances(MEF) et le Mandataire du Groupement Ingenieria Estrella et EATT,Jose Alejandro ADAMES. **Ce Contrat ne comporte pas de date de signature et se chiffre à U.S 51,452,645**, mais dans l'exécution des travaux additionnels, une date a été relaté faisant mention de la date de signature du contrat, soit 28/01/10. Ce qui a amène la commission à conclure qu'il y a au sujet de ce dossier une volonté manifeste de tromper l'attention et d'user d'un subterfuge pour l'addition d'un montant devant servir à d'autres fins que celles de l'exécution du contrat .

**Le montant total décaissé s'élève donc à U.S 66,115,884.**

Ayant pour description « Réhabilitation du tronçon », les montants alloués en US sont les suivants :

- Résolution 11 février 2010 est de	41,542,397
- Résolution 24 août 2010 est de	14,000,000
- Résolution 28 février 2012 est de	19,750,000
- Résolution 28 février 2012 est de	<u>7,450,000</u> (Travaux additionnels)
<b>Total</b>	<b><u>82,742,397</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- Résolution 11 février 2010 est de	41,542,397
- Résolution 24 août 2010 est de	6,902,286
- Résolution 28 février 2012 est de	17,671,201
- Résolution 28 février 2012 est de	<u>7,074,815</u> (Travaux additionnels)
<b>Total</b>	<b><u>73,190,699</u></b>

Ce contrat initial fut l'objet d'un avenant pour des travaux additionnels apparaissant dans la Résolution du 28 février 2012, d'un montant de U.S 7,450,000 . Ce contrat est donc traité pour des travaux additionnels dans la catégorie des contrats pris comme échantillon dans la Résolution du 12 mai 2011.

**Ainsi, ce montant pour des travaux additionnels porte le coût de ce projet à US 73,190,699.**

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant l'état des travaux et est chiffré à 68.66 %, relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des tableaux #28 page.... Le montant est de 73,190,699 représentant 124.66 % des travaux. Le coût d'un kilomètre figurant dans le contrat initial est estimé à US 952,827 . Cela signifie qu'au moment de la signature du contrat il y avait une sur évaluation du montant prévu et qu'ainsi la firme ait pu exécuter les travaux avec le montant avance sur le contrat.

### 3-Travaux de rénovation du tronçon Fermathe/Frères(26.5 km)

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Travaux de rénovation du tronçon Fermathe/Frères

Localité Fort Jacques

Maitre d'œuvre Groupe de travaux et de construction (GTC)

Montant du contrat US 47, 612,854

Date de signature du contrat Non daté (Décembre 2012)

Durée des travaux 42 Mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis \_\_\_\_\_

Avance de démarrage: N/A; N/A; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution Non

Prélèvement des 2% Oui

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre \_\_\_\_\_

#### **Commentaires :**

Ayant pour description : « Travaux de rénovation du tronçon Fermathe/Frères », les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

- Résolution 11 Février 2010 est de 23,500,000
  - Résolution 12 Mai 2011 est de 2,000,000
  - Résolution du 22 Juillet 2015 est de 1,680,000
- Total** **27,180,000**

Les décaissements se répartissent ainsi en US :



- Résolution 11 Février 2010 est de 20,685,461
- Résolution 12 Mai 2011 est de 317,000

Total 21,002,461

Passé Gré à Gré et signé entre l'État Haïtien et la firme GTC pour un montant de US 47,612,854, ce contrat qui ne comporte pas de date signature, le mois de décembre 2012 pourtant est mentionné et a obtenu étrangement l'approbation de la Présidente de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) en la personne de Nonie Mathieu.

Le montant total décaissé est de US 21,002,961.81 représentant 44.11 % du coût des travaux. Le coût d'un kilomètre figurant dans ce contrat est estimé à US 1,796,711.47, tandis que, le coût d'un kilomètre pour une autre firme, évoluant dans le même secteur d'activité durant la même période, exécutant des travaux Petite-Rivière de Nippes/Petit Trou est estimé à US 995,153 d'où un écart positif de US 801,558.47 par Km. Il est évident qu'il a eu surfacturation au profit de tiers vu que l'écart constaté. De plus Il n'a pas eu le certificat de non objection du CNMP.

Pour les prélèvements des 2% pour le compte de la DGI, ils ont été effectués. Cependant, aucun document ne prouve qu'ils ont été versés.

**Les personnalités signataires sont :**

- Laurent LAMOTHE, Ministre MPCE
- Yvon COLES, Directeur Général de la firme GTC

**Conclusion**

L'analyse de l'échantillon a soulevé à l'attention de la Commission les anomalies suivantes:

- Les ressources allouées à l'exécution des travaux à travers les différentes Résolutions ne sont guères respectées. Or, selon les principes et les règles de l'art, tout Projet de construction est assujéti à une étude préalable de faisabilité permettant ainsi de déterminer son coût, sa durée d'exécution et les qualifications à exiger des soumissionnaires adjudicataires. Un Projet bien étudié ne devrait pas

avoir d'avenant sauf pour les travaux additionnels.

- Des avenants aux contrats entraînent des augmentations du coût initial de 15% à 30%.
- Des contrats sont signés et approuvés par la CSC/CA et les Autorités Haïtiennes, alors qu'ils ne comportent pas de date de signature.
- Des documents requis au contrat ne concordent pas à l'exercice au cours duquel le contrat a été signé.

L'analyse de ces quatre (4) contrats puisés de ce lot de quatorze (14) nous a permis de constater des anomalies graves qui requièrent qu'un audit exhaustif des contrats financés et exécutés à travers cette Résolution du 11 février 2010 soit effectué dans le meilleur délai et, que des directives soient prises, afin que les Maîtres d'Ouvrage puissent fournir, tous les documents requis pour la réalisation d'une telle mission. .

Ces faits tels qu'ils sont établis démontrent que le l'Ex Ministre Jacques GABRIEL n'a pas agi avec le professionnalisme et le sérieux que lui commandait la défense des intérêts de la République. Ce rapport vient confirmer les conclusions du premier qui avait indexé Monsieur GABRIEL et recommandé que l'action publique soit mise en mouvement contre le citoyen Jacques GABRIEL pour concussion, forfaiture et détournement de fonds publics.

---

**XXI Résolution du 24 août 2010**



## Résolution du 24 Août 2010:

C'est la deuxième Résolution prise sous l'Administration PREVAL/BELLERIVE après celle du 11 février 2010.

Le Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Jean-Max Joseph BELLERIVE était ainsi composé :

Prénom	Nom	Fonction
Mme. Marie Michèle	REY	<b>Ministre affaires étrangères et cultes</b>
Mr. Yves	CHRISTALLIN	<b>Affaires sociales</b> (Jusqu'au 2 septembre 2010)
Mr. Gerald	GERMAIN	<b>Affaires sociales</b> Installée 6 Septembre 2010
Agronome Joanas	GUE	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Mme. Jocelyne Colimon	FETHIERE	<b>Commerce industrie</b>
Mme. Marjorie	MICHEL	<b>Condition Féminine</b>
Mme. Marie Laurence	JOCELYNE	<b>Communication et culture</b>
Mr. Ronald	BAUDIN	<b>Economie et finances</b>
Mr. Joël Desrosiers	JEAN PIERRE	<b>Education National</b>
Mr. Jean-Marie	GERMAIN	<b>Environnement</b>
R.P Edwin	PARAISON	<b>Haïtien vivant a l'étranger</b>
Mr. Paul Antoine	BIEN-AIME	<b>Intérieur et Collectivités Territoriales</b>
Mr. Evans	LESCOUFLAIR	<b>Jeunesse et sports</b>
Mr. Paul	DENIS	<b>Justice et sécurité Nationale</b>
Mr. Jean –Max Joseph	BELLERIVE	<b>Planification et coopération Externe</b>
Mr. Alex	LARSEN	<b>Sante publique et population</b>
Mr. Patrick	DELATOUR	<b>Tourisme</b>
Mr. Jacques	GABRIEL	<b>Travaux publics, transport et communication</b>

Ministres non-titulaires :

Mr J. Jasmin	Joseph	<b>Bureau du ministre Délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement (BMCRP)</b>
--------------	--------	---

Les décaissements autorisés à partir de cette Résolution étaient orientés vers les Projets d'infrastructure et de reconstruction.

<b>Liste des Projets</b>		<b>Montant US</b>
1.	Réhabilitation route Laboule 12	<b>7,200,000</b>
2.	Construction Pont Hyppolite	<b>5,000,000</b>
3.	Construction Rue Espagnol CODEV	<b>1,544,061</b>
4.	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	<b>3,000,000</b>
5.	Réhabilitation des rues à Fort-Liberté	<b>2,000,000</b>
6.	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	<b>17,400,000</b>
7.	Construction Bigot-Carrefour Joffre	<b>14,000,000</b>
8.	RN1 Marchand	<b>6,680,180</b>
9.	Biennac rue Clervaux	<b>3,600,000</b>
10.	Construction réseau électrique	<b>6,500,000</b>
11.	Drainage Nord'Est	<b>1,000,000</b>
12.	Gestion des Débris	<b>10,000,000</b>
13.	Hasco-La Saline Base Navale/ Port-au-Prince	<b>25,000,000</b>
<b>TOTAL</b>		<b><u>102,924,241</u></b>

De cette liste de projets inscrits dans ladite Résolution, un ensemble de contrats ont été accordé à des firmes et des montants assez significatifs se trouvaient donc décaissés.

Résolution du 24 Août 2010						
Institutions	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant décaissé	No décaissement	Montant à décaisser
<b>MPTPC</b>	<b>Rehabilitation route Laboule 12</b>		7,200,000			
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		347,896	134	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		269,439	179	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		272,368	95	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		169,316	129	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		392,640	151	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		694,361	167	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		352,420	192	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		522,193	202	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		(1,524,496)	212-1	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		1,524,496	212	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		120,814	214	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		287,193	219	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		167,558	227	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		286,927	241	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		469,997	246	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		2,792	267	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		(2,792)	267-1	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		363,024	363	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		185,882	424	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		689,835	281-1	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		(363,024)	281	

	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		(288,547)	463	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		288,547	463	
	Rehabilitation route Laboule 12/ Kenscof/Ouest	Kenscoff		1,319,589	85	
<b>Sous Total</b>			<b><u>7,200,000</u></b>	<b><u>6,548,429</u></b>	<b>-</b>	<b><u>651,571</u></b>
MTPTC	<b>Construction Pont Hyppolite</b>		5,000,000			
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		15,495	133	
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		36,109	150	
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		1,045,000	385	
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		444,069	436	
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		76,191	583	
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		3,348,847	600	
	Construction Pont Hyppolite	Cap Haitien		34,289	728	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
MTPTC	<b>Construction Rue Espagnol CODEV</b>		1,544,061			
	Construction Rue Espagnol CODEVI (Ouanaminthe)	Ouanaminthe		251,573	369	
	Construction Rue Espagnol CODEVI (Ouanaminthe)	Ouanaminthe		143,576	301	
	Construction Rue Espagnol CODEVI (Ouanaminthe)	Ouanaminte		607,079	255	
	Construction Rue Espagnol CODEVI (Ouanaminthe)	Ouanaminte		510,867	191-1	
				30,966	691	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,544,061</u></b>	<b><u>1,544,061</u></b>		<b><u>0</u></b>
MTPTC	<b>Adoquinage des rues de Ouanaminthe</b>		3,000,000			
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		273,672	154	



	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		317,387	168	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		112,597	274	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		523,970	231	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		161,855	243	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		101,305	245	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		89,919	256	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		192,576	283	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		110,044	291	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		90,861	357	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		133,654	359	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		53,638	546	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		172,132	508	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		361,385	635	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		87,667	423	
	Adoquinage des rues d'Ouanaminthe	Ouanaminte		159,655	319	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,942,317</u></b>		<b><u>57,683</u></b>
MTPTC	<b>Réhabilitation des rues à Fort-Liberté</b>		2,000,000			
	Réhabilitation des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		62,245	470	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		158,817	575	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		129,117	607	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		406,208	632	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		336,085	711	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		207,901	760	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		261,862	778	
	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		73,563	509	

	Adoquinage des rues à Fort-Liberté	Fort-Liberté		124,765	545	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,760,564</u></b>		<b><u>239,436</u></b>
MTPTC	<b>Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot</b>		17,400,000			
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		4,817,028	140	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		541,883	385	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		665,033	625	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		645,632	779	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		461,982	737	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		331,425	759	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		24,165	771	
	Rehabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		571,527	510	
	Rehabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		412,228	586	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		334,262	161	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		235,050	240	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		404,293	249	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		290,146	261	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		239,962	266	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		213,180	293	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		139,244	298	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		732,967	306	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		348,747	328	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		589,235	348	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		183,769	379	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		499,460	472	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		248,729	483	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		605,211	557	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		362,040	601	

	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		1,372,712	602	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		1,029,846	653	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		584,818	654	
	Réhabilitation de la route Baie de l'Acul / Milot	Acul/ Milot		515,424	738	
<b>Total</b>			<b><u>17,400,000</u></b>	<b><u>17,400,000</u></b>		<b>=</b>
MTPTC	<b>Construction Bigot- Carrefour Joffre</b>		14,000,000			
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		54,031	665	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		233,163	352	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		1,164,609	268	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		729,537	269	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		94,997	262	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		317,399	257	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		626,193	807	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		672,379	881	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		192,504	767	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		322,288	605	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		136,216	684	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		1,986,161	84-1	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		179,986	144-1	
	Construction Bigot- Carrefour Joffre	Gonaives		192,822	346	
<b>Sous total</b>			<b><u>14,000,000</u></b>	<b><u>6,902,286</u></b>		<b><u>7,097,714</u></b>
MTPTC	<b>RN1 Marchand</b>		6,680,180			
	RN1 Marchand	Gonaives		630,549	171	
	RN1 Marchand	Gonaives		347,099	183	
	RN1 Marchand	Gonaives		236,085	317	
	RN1 Marchand	Gonaives		1,725,920	104-2	
	RN1 Marchand	Gonaives		792,843	114-2	

	RN1 Marchand	Gonaives		907,969	119-1	
	RN1 Marchand	Gonaives		1,382,124	84-1	
	RN1 Marchand	Gonaives		657,590	144-1	
<b>Sous total</b>			<b><u>6,680,180</u></b>	<b><u>6,680,180</u></b>		=
MTPTC	<b>Biennac rue Clervaux</b>		3,600,000			
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		365,134	144-1	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		664,945	84-1	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		471,563	163	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		255,884	731	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		551,385	775	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		518,218	318	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		223,205	505	
	Biennac rue Clervaux	Gonaives		60,440	172	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,600,000</u></b>	<b><u>3,110,774</u></b>		<b><u>489,226</u></b>
EDH	<b>Construction réseau électrique</b>		6,500,000			
	Construction réseau électrique Trou du Nord, Terrier Rouge, Fort-Liberté, Centrale électrique Carrefour Chevry	Fort-Liberté, Trou du Nord		6,469,050	81	
<b>Total</b>			<b><u>6,500,000</u></b>	<b><u>6,469,050</u></b>		<b><u>30,950</u></b>
?						
	<b>Drainage Nord'Est</b>					
	Drainage Nord'Est	Nord-Est	1,000,000			
	Drainage Nord'Est	Nord-Est		502,898	432	
	Drainage Nord'Est	Nord-Est		497,102	873	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>1,000,000</u></b>		=
?	<b>Gestion des Débris</b>		10,000,000			
	Gestion des Débris	?		700,821	86	
	Gestion des Débris	?		3,589,017	87	

	Gestion des Débris	?		2,424,107	91	
	Gestion des Débris	?		1,640,458	100	
	Gestion des Débris	?		1,470,084	102	
	Gestion des Débris	?		175,514	158	
<b>Sous total</b>	-	-	<b><u>10,000,000</u></b>	<b><u>10,000,000</u></b>	-	=
?	<b>Hasco-La Saline Base Navale/ Port-au-Prince</b>		25,000,000			
	Hasco-La Saline Base Navale/ Port-au-Prince	Port-au-Prince		12,710,712	169	
	Hasco-La Saline Base Navale/ Port-au-Prince	Port-au-Prince		1,722,198	252	
	Hasco-La Saline Base Navale/ Port-au-Prince	Port-au-Prince		10,567,091	135	
<b>Sous total</b>			<b><u>25,000,000</u></b>	<b><u>25,000,000</u></b>		=
<b>Total</b>			<b>102,924,241</b>	<b><u>94,357,661</u></b>		<b>8,566,580</b>
<b>Solde à transférer</b>						<b>239,436</b>
<b>Désaffectation 15 Avril 2015</b>						<b>8,327,143</b>

La Résolution du 24 Août 2010 comprend treize (13) Projets. De ce nombre, nous avons reçu huit (8) projets lesquels ont fait l'objet de notre intervention. De ce fait, huit (8) projets ont été retenus aux fins d'analyse, dont six (6) sont traités dans celle-ci et deux (2) sont traités dans les Résolutions suivantes et se répartissent ainsi :

- Un (1) Projet dans la Résolution du 11 Février 2010
  - 1- Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/St-Marc, Bigot/Gonaives
  
- Un Projet dans la Résolution du 12 mai 2011
  - 2- Réhabilitation de la route Kenscoff (Tronçon)

**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 24 août 2010**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description Des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1.	Wenling Hongyuan engineering Co. LTD.	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction du pont Hyppolite et Avenant #1	Cap-Haitien	27 avril 2011 (C.) 25 Aout 2013 (Av.)	7, 098,335.65 + Avenant 1: 1,669, 494.99 US = 8, 767,830.64 US		Oui		Oui	Non	Oui
2.	V&F construction S.A	MTPTC	Réhabilitation de la route Kenscoff(Tronçon) Laboule 12 /Kenscoff	Kenscoff	23 Septembre 2010	258, 309,389.60 Gourdes+ 82,434,067 Gourdes	Oui			Non	Non	Oui
3.	V&F construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation et construction des 24,2 Km de route reliant la baie de l'Acul à Carrefour Barrière Battant (RN3)	L'Acul à Carrefour Barrière Battant	7/02/11 3/12/12 14/02/14 29/09/14	24, 085,142.14 US Avenant 8, 636,546.16 US ----- -----	Oui			Non	Non	Oui
4.	LGL S.A.	MTPTC	Contrat de supervision des 24,2 Km de route reliant la baie de l'acul a Carrefour barrière Battant (RN3)	L'Acul à Carrefour Barrière Battant	21/02/11 03/12/12 Non daté	1, 671,310.00 US + (Av. 1) : 655,372.28 US + (Av.2) : 722,648.25 US	Oui			Oui	Non	Oui
5.	LGL S.A.	MTPTC	Contrat de supervision des travaux de réhabilitation de la route Barriere Battant-Milot	Barrière Battant/Milot	20 Décembre 2013	6, 959,625.00 Gourdes	Oui			Oui	Non	Oui
6.	V&F construction S.A	MTPTC	Travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant-Milot (2.9 KM)	Barrière Battant/Milot	Non	117, 178,900 Gourdes	Oui			Non	Non	Oui
7.	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Travaux de réhabilitation des rues à Ouanaminthe rue: Codévie (370 ML) rue Liberté (1127 ML)	Ouanaminthe	13 Mai 2011(C) 12,Nov 2012	2, 554,336.09 US + (Av. 1) : 394,117.19 US	Oui			Non	Non	Non
8.	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/St-Marc, Bigot/Gonaives	Gonaives	N/A ... 2010	51, 452,645.35 US	Oui			Non	Non	Oui

**Revue de la gestion des contrats**  
**Résolution du : 24 août 2010**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1.	Wenling Hongyuan Traffic engineering Co LTD.	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction du pont Hyppolite et Avenant #1	27 avril 2011(C.) 25 Aout 2013 (Av.)	7, 098,335.65 + Avenant 1, 1, 669,494.99 US = 8, 767,830.64 US	Non constaté	Non constaté	Non	17 mois	4, 999,999.49 US	
2.	V & F construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation de la route Kenscoff(Tronçon) Laboule 12 /Kenscoff	23 Septembre 2010	258, 309,389.60 Gourdes + 82,434,067 Gourdes	51,661,893.96 Gourdes	Non	Non	Non	4 Mois	6, 548,429.22 US
3.	V & F construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation et construction des 24,2 Km de route reliant la baie de l'acul a Carrefour Barrière Battant (RN3)	7/02/11 3/12/12 14/02/14 29/09/14	24, 085,142.14 US + (Av.1) 8, 636,546.16 US ----- -----	4,817,028.42 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Oui	15 mois 13 mois 10 mois 15 mois	
4.	LGL S.A.	MTPTC	Contrat de supervision des 24,2 Km de route reliant la baie de l'acul a Carrefour Barrière Battant (RN3)	21/02/11 03/12/12 Non daté	1, 671,310.00 US + (Av. 1) : 655,372.28 US + (Av.2) : 722,648.25 US	Non constaté	Non constaté	Non	Oui	18 mois 9 mois 10 mois	
5.	LGL S.A.	MTPTC	Contrat de supervision des travaux de réhabilitation de la route Barriere Battant-Milot	20 Décembre 2013	6, 959,625.00 Gourdes	Non constaté	Non constaté	Non	Non	6 Mois	
6.	V & F construction S.A.	MTPTC	Travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant-Milot (2.9 KM)	Non	117, 178,900 Gourdes	Non constaté	Non constaté	Non	Non	6 Mois	
7.	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Travaux de réhabilitation des rues à Ouanaminthe rue: Codévie (370 ML) rue Liberté (1127 ML)	13 Mai 2011(C) 12 Nov 12(Av.)	2, 554,336.09 US + (Av. 1) : 394,117.19 US	510,867.22 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non constaté	Non	6 mois	1, 544,061.34 US
8.	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/ St-Marc/Bigot/ Gonaïves	N/A .....2010	51, 452,645.35 US	10, 290,529.07 US	N/A	N/A	189,970.45 US	12 mois	6,902,286.04 US



1- Maitre d'ouvrage : MTPTC

Description des travaux : Contrat d'exécution des travaux de construction du pont Hyppolite au Cap-Haitien et Avenant No1

Localité Cap-Haitien

Zone couverte par la résolution Oui  Non

Maitre d'œuvre Wenling Hongyuan Traffic Engineering C LTC

Montant du contrat U.S 7, 098,335.65US et Avenant No1 :1, 669,494.99US :

Total : 8,767,830.64 US

Date de signature du contrat 27 avril 2011

Durée des travaux 17 mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Quitus, Patente

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie NA

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux 27 Septembre 2014

Montant total versé au maitre d'œuvre US 5,000,000 (résolu 24 août 2010)

455,088 (11 Décembre 2013)

**Commentaires :**

D'un appel d'offre restreint, ce contrat se chiffre à **US 7, 098,335.65** et **US 1, 669,494.99**, de l'avenant no1 approuvé par la CSC/CA, paraphé par Nonie MATHIEU présidente de la CSC/CA et signé le 25 Août 2013 par les mêmes signataires du contrat.

Ce contrat fut signé en date du 27 avril 2011, mentionné dans l'avenant entre l'Etat haïtien représenté par Jacques GABRIEL Ing. Ministre des TPTC, et Zhendong DONG directeur de Projet de l'Entreprise WENLING HONGYUAN TRAFIC ENGINEERING.

**On n'a pas trouvé de certificat de non objection de la CNM P ni de pièces relatives aux prélèvements de 2% pour la DGI.**

Quant à ce contrat ayant pour description « Contrat d'exécution des travaux de construction du pont Hyppolite », les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

- Résolution du 24 août 2010 est de	5,000,000
- Résolution du 11 décembre 2013 est de	<u>1,000,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>6,000,000</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- Résolution du 24 août 2010 est de	5,000,000
- Résolution du 11 décembre 2013 est de	<u>455,088</u>
<b>Total</b>	<b><u>5,455,088</u></b>

Le contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 82.25% relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #30. Le montant total décaissé est US 5,455,088 représentant 62,21% du coût des travaux.

**2-Maitre d'ouvrage : MTPTC**

---

**Description des travaux : Réhabilitation de la route Kenscoff/Tronçon Laboule 12 (10,4 Km) Travaux complémentaires sur le tronçon Laboule 12/Kenscoff (2,35 Km)**

Localité Kenscoff

---

Maitre d'œuvre V&F construction S.A

---

Montant du contrat 258, 309,389.60 Gourdes(US 6,474,000) + 82,434,067Gourdes (2,046,744.46 US) = 340,743,456.60 Gourdes (US 8,520,745.60)

Date de signature du contrat 23/09/2010 et 13 mai 2011

---

Durée des travaux 4 mois et 5 mois

---

Appel d'offres Gré à Gré

---

Approbation de la CSC/CA NA

---

Non objection du CNMP NA

---

Documents d'éligibilités fournis Quitus fiscal, patente, matricule fiscale

---

Avance de démarrage : 20% ; 51, 661, 893.96 Gourdes ; # 85

---

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

---

Retenue de garantie NA

---

Retenue de bonne exécution NA

---

Prélèvement des 2% N/A

---

Date de démarrage des travaux NA

---

Date d'achèvement des travaux 23 Janvier 2011

---

Montant total versé au maitre d'œuvre US 6, 548,429.23 (résolu 24/08/2010) US 1, 937,849.36 (résolu 12/05/2012) = US 8, 486,278.59.

**Commentaires :**

Passé de Gré à Gré et sans l'approbation de la CSC/CA au contrat, ni du certificat de non-objection de la CNMP. Ces contrats : « Réhabilitation de la route Kenscoff/Tronçon Laboule 12 (10,4 Km) et les travaux complémentaires (2,35 Km) » se chiffrent respectivement à contrat 258, 309,389.60 Gourdes et 82,434,067Gourdes, et furent signé par l'État haïtien représenté par Jacques GABRIEL Ministre des TPTC , et Jean Marie VORBE le Président Directeur Général de V&F Construction S.A.

On n'a trouvé aucune pièces relatives aux prélèvements de 2% d'acompte pour la DGI, ni les 5% de retenue de garantie de bonne exécution des travaux.

Quant à ce contrat: « Réhabilitation de la route Kenscoff/Tronçon Laboule 12 (10,4 Km) et les travaux complémentaires sur le tronçon (2,35 Km) », les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

- Résolution du 24 août 2010 est de	7,200,000
- Résolution du 12 mai février 2011 est de	<u>2,100,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>9,300,000</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- Résolution du 24 août 2010 est de	6,548,429
- Résolution du 12 mai 2010 est de	<u>1,937,849</u>
<b>Total</b>	<b><u>8,486,278</u></b>

Le montant total décaissé est US 8,486,278.59 représentant 99% du coût des travaux. Le coût d'un Km figurant dans ces deux contrats est estimé respectivement à 24,837,441 Gourdes et 35,929,390 Gourdes, tandis que, pour la même période, soit mai 2011 pour des travaux de spécificités similaires, et pour cette même firme, le coût d'un Km est estimé à 13,791,180 Gourdes et de 22,138,210 Gourdes.

**3-Maitre d'ouvrage : MTPTC**

**Description des travaux : Réhabilitation et entretien des 24,2 km de route reliant la  
baie de l'acul à carrefour barrière bâtant(RN3)/Travaux de Réhabilitation de la  
route Barrière Battant/Milot (2,9 km)**

Localité : l'Acul à carrefour barrière bâtant

**Maitre d'œuvre : V&F CONSTRUCTION S.A**

Montant du contrat : 24, 085,142.14\$ US et Avenant1=8, 636,546.00\$ US

Date de signature du contrat : 7 Février 2011

Durée des travaux : 15 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Non-signé

Non objection du CNMP : Non-signé

Documents d'éligibilités fournis: matricule fiscal : 003-055-277-9

Avance de démarrage : Pourcentage= 20% ; Montant= \$ 4, 817, 028.42 ; Ord. de déc.=  
140

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 5%

Retenue de bonne exécution : Non constatée

Prélèvement des 2% : Non constaté

Date de démarrage des travaux : non-mentionné

Date d'achèvement des travaux :22 mai 2012

Montant total versé au maitre d'œuvre : US 19,555,106.11

**Commentaires**

Quant à ce contrat de réhabilitation et d'entretien de la route Baie de L'Acuil / Carrefour RN3 (Barrière Battant), il fut signé par l'État représenté par Jacques GABRIEL Ministre des TPTC, Ronald BAUDIN Ministre de l'Économie et des Finances et le PDG de V&F Construction S.A Jean Marie VORBE. Il se chiffre d'un montant US 32,721,688 (Contrat + Avenant).

De graves anomalies ont été constatées à propos de ce contrat : *Passé de Gré à Gré et sans l'approbation de la CSC/CA, ni de certificat de non-objection de la CNMP.*

On n'a trouvé aucune pièce relative aux prélèvements de 2% d'acompte de DGI.

**Les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :**

- Résolution du 24 août 2010 est de	17,400,000
- Résolution du 28 février 2010 est de	3,000,000
- Résolution du 11 décembre 2010 est de	<u>3,000,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>21,400,000</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- Résolution du 24 août 2010 est de	17,400,000
- Résolution du 28 février 2012 est de	1,433,499
- Résolution du 11 décembre 2013 est de	<u>721,607</u>
<b>Total</b>	<b><u>19,555,106</u></b>

**4-Maitre d'ouvrage : MTPTC**

---

**Description des travaux : Supervision des 24.2 KM de route reliant la Baie de**

---

**l'acul à Carrefour Barrière Battant RN3**

Localité : Carrefour Barriere Battant RN3 \_\_\_\_\_

**Maitre d'œuvre : LGL S.A** \_\_\_\_\_

Montant du contrat : 1,671,310.00 US et Avenant No1 : 655,372.28 US et Avenant No 2 : 722,648.25 US. Total : 3, 049,330.25 US \_\_\_\_\_

Date de signature du contrat : 21 Février 2011 et Avenant No1 ; 3 Decembre 2012 No 2 :14 Fevrier 2014 \_\_\_\_\_

Durée des travaux : 18 mois et Avenant No1, 9 mois et Avenant No2, 10 mois et Avenant No3 Total : 37 mois \_\_\_\_\_

Appel d'offres : Gré à gré \_\_\_\_\_

Approbation de la CSC/CA : Oui \_\_\_\_\_

Non objection du CNMP : Non \_\_\_\_\_

Documents d'éligibilités fournis : \_\_\_\_\_

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat \_\_\_\_\_

Retenue de garantie : Oui \_\_\_\_\_

Retenue de bonne exécution : Non \_\_\_\_\_

Prélèvement des 2% : Non \_\_\_\_\_

Date de démarrage des travaux : Avenant No2 :13 Juillet 2013 \_\_\_\_\_

Date d'achèvement des travaux : Avenant No 2 : 13 Mai 2014 \_\_\_\_\_

Montant total versé au maitre d'œuvre : \_\_\_\_\_

**Commentaires :**

Quant à ce contrat de supervision de réhabilitation et d'entretien de la route Baie de

L'Acul – Barrière Battant. Il fut signé entre l'État Haïtien représenté par Jacques ROUSSEAU Ministre des TPTC, Nonie MATHIEU Présidente de la CSC/CA et Bernard CHANCY Directeur Général de LGL SA.

Le MTPTC n'a pas fourni le contrat de cette supervision, ni de l'avenant no 1. Par contre, on a pu déterminer certaines informations à partir de l'avenant no2 mis à la disposition de la commission.

Il s'agit :

- Le montant initial du contrat de la supervision est de 1, 671,310 US signé en date du 21 février 2011 pour une durée de 18 mois.
- Le montant de l'avenant no 1 est de 655,372 US signé le 13 décembre 2012 pour une durée de 9 mois.
- Le montant de l'avenant no 2 est de 722,648.25 US. Cet avenant n'est pas daté. Il a été pris pour une durée de 10 mois.

Passé de Gré à Gré, ce contrat de supervision a subi deux prolongations, pour un montant total de US 3, 049,330 (incluant les avenants).

Les deux avenants totalisent donc le montant de 1, 378,020.53 US. Ce qui représente 82,45 % du montant total du contrat. Ce qui constitue une anomalie assez grave dans la gestion de ce contrat vu que selon la loi regissant cette matière, les avenants ne peuvent pas dépasser 30% du montant initial.

Les personnalités signataires des avenants :

- Jacques Rousseau , Ministre des TPTC
- Bernard Chancy :Directeur Generl de LGL.SA



5-Maitre d'Ouvrage : MTPTC

Description des travaux : Supervision des travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant Milot

Localité : Barrière battant Milot

Maitre d'œuvre LGL S.A

Montant du contrat : 6,959,625.00 Gourdes

Date de signature du contrat 20 Décembre 2013

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Oui, Quitus, Patente

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Non constaté

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

**Commentaires :**

Quant à ce contrat de supervision des travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant/ Milot. Il fut signé entre l'Etat haïtien représenté par Jacques ROUSSEAU Ing. Ministre des TPTC, Nonie MATHIEU présidente de la CSC/CA, et Bernard CHANCY Directeur Général LGTL SA. Ce contrat est signé le 20 décembre 2013 et se chiffre à 6,959,625 Gourdes.

Le décaissement de ce contrat de supervision est inclus dans le cadre du projet Baie de L'Acul-Milot. Ce contrat n'a pas reçu la non objection du CMNP et l'acompte de 2% de la DGI n'a pas été

prélevé.

**6-Maitre d'ouvrage :** MTPTC

**Description des travaux :** Travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant –Milot (2.9km)

Localité : Milot

**Maitre d'œuvre :** V&F Construction S.A

Montant du contrat : 117, 178,900.00 Gourdes ou US 2,899,743

Date de signature du contrat : Non mentionnée, mais selon l'avenant#2, la date du contrat est : 7 février 2011

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Signé

Non objection du CNMP : Non signé

Documents d'éligibilités fournis : Oui

Cautionnement fourni pour l'avance : N/A

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A


Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : US19, 555,105.79

**Commentaires :**

Pour ce contrat d'exécution des travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant-Milot (2,9 KM). Il fut signé entre l'État Haïtien représenté par Jacques ROUSSEAU Ing. Ministre des TPTC, Marie Camelle JEAN-MARIE Ministre de l'Économie et des Finances, et Jean Marie

  
Page 170 of 656

VORBE signataire de V&F Construction. Il se chiffre à 117,178,900 Gourdes.

Passé de gré à gré, approuvé par la CSC/CA, mais sans avis de non objection de la CNMP.

Les décaissements relatif au dit contrat est inclus dans les décaissements du Projet de « Réhabilitation et d'Entretien de la Route Baie de L'acul / Carrefour RN3 (Barrière Battant/Milot) » effectués dans les Résolutions 24 août 2010, 28 Février 2012 et 11 décembre 2013 respectivement pour les montants **US 17, 400,000.00, US 1, 433,499.11 et US 721,606.79.**

Ce projet fût l'objet de deux contrats signés par la même firme, l'un exécuté sur la route Baie de l'Acul à carrefour Barrière Battant et l'autre sur la route Barrière Battant à Milot.



objection de la CNMP, le contrat est signé le 13 Mai 2011 et l'avenant no 1, 12 Novembre 2012. Le montant du contrat est 2,554,336.09 US et le montant de l'avenant No 1 est 394,117.19 US. Le montant de l'avance est de 510,867.22 US et le numéro d'ordre de décaissement est 191.

La durée des travaux est de (6) six mois, ils furent achevés en Novembre 2011. Nous n'avons pas eu les procès verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant à ce contrat ayant pour description : « Travaux de réhabilitation des rues à Ouanaminthe Rue Codevi (370 ML) Rue Liberté », le montant alloué en US dans la Résolution est le suivant :

- Résolution du 24 août 2010 est de	<u>1,544,061</u>
<b>Total</b>	<b><u>1,544,061</u></b>

**Le décaissement est ainsi réparti en US :**

- Résolution du 24 août 2010 est de	<u>1,544,061</u>
<b>Total</b>	<b><u>1,544,061</u></b>

Le montant total décaissé est de US 1,544,061 représentant 52% du coût des travaux.

**Les personnalités signataires pour le contrat initial sont :**

- Jacques GABRIEL, Ing Ministre des TPTC
- Manuel ESTRELLA, Ing. Président Ingenieria Estralla S.A
- Ronald BAUDIN, Ministre de l'Economie et des Finances

**Et l'avenant No 1 :**

- Jose Alejandro ADAMES, Ing. Mandataire Ingenieria Estrella S.A
- Mr Jacques ROUSSEAU, Ing Travaux Publics, Transports et Communications.
- Marie Carmelle JEAN MARIE, Ministre de l'économie et des finances (Contrat)

**XXII Résolution du 12 Mai 2011**

### Résolution du 12 Mai 2011:

Concernant cette Résolution, elle était prise sous l'Administration PREVAL /BELLERIVE.  
Elle constitue la 2ième Résolution prise sous cette Administration.

Le Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Jean Max Joseph BELLERIVE était ainsi composé :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Marie Michèle	REY	<b>Affaires étrangères et cultes</b>
Yves Gerald	CHRISTALLIN	<b>Affaires sociales</b> (Jusqu'au 2 septembre 2010)
	GERMAIN	<b>Affaires sociales</b> (Installé le 6 Septembre 2010)
Joanas	GUE	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Jocelyne Colimon	FETHIERE	<b>Commerce industrie</b>
Marjorie	MICHEL	<b>Condition Féminine</b>
Marie Laurence	JOCELYNE	<b>Communication et culture</b>
Ronald	BAUDIN	<b>Economie et finances</b>
Joël Desrosiers	JEAN PIERRE	<b>Education National</b>
Jean-Marie	GERMAIN	<b>Environnement</b>
R.P Edwin	PARAISON	<b>Haïtien vivant a l'étranger</b>
Paul Antoine	BIEN-AIME	<b>Intérieur et Collectivités Territoriales</b>
Evans	LESCOUFLAIR	<b>Jeunesse et sports</b>
Paul	DENIS	<b>Justice et sécurité Nationale</b>
Jean –Max Joseph	BELLERIVE	<b>Planification et coopération Externe</b>
Alex	LARSEN	<b>Sante publique et population</b>
Patrick	DELATOUR	<b>Tourisme</b>
Jacques	GABRIEL	<b>Travaux publics, transport et communication</b>

Ministres non-titulaires :

J. Jasmin	Joseph	<b>Bureau du ministre Délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement (BMCRP)</b>
-----------	--------	---

Le tableau qui suit présente les différents décaissements ordonnés à partir de la liste des Projets sélectionnés par Résolution. Sur cette liste, un membre de 17 Projets figuraient et englobaient des travaux d'infrastructure et de construction.



#	Liste des Projets	Montant US
1	Construction du Marché Public de Jacmel	1,700,000
2	Construction du Marché Public de la Ville de l'Arcahaie	2,000,000
3	Rénovation Urbaine Hinche	8,000,000
4	Rénovation Urbaine limbé	3,500,000
5	Démolition/ Enlèvement et Gestion de Décombres/ Débris dans le périmètre de Port-au-Prince ou dans Tout Autre Zone Indiquée par le Gouvernement	10,750,000
6	Réhabilitation Route Hasco/ La Saline/ Base Navale Amiral Kilik	7,000,000
7	Construction de 1500 maisons et d'infrastructures a Morne à Cabri (Voir no 2 au tableau resume)	22,000,000
8	Appui a la restructuration du système de passport	3,000,000
9	Construction de la Route Carrefour Kanz/ Camp Perrin	7,500,000
10	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	3,735,711
11	Expropriation Cayes/Jeremie	1,500,000
12	Entretien du troncon Petion-Ville /Laboule 12	1,930,800
13	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	2,100,000
14	Travaux Complémentaire a Mirebalais	1,000,000
15	Réhabilitation de la villa d'accueil	2,500,000
16	Construction du ministere de l'interieur	15,000,000
17	Construction de parcs sportifs	4,500,000
18	Réhabilitation tronçon fermathe-frère via soisson, Duplan, Girardeau, Meyotte...	2,000,000
	<b>Total</b>	<b>99,716,511</b>

De ce nombre de 18 Projets inscrits dans la Résolution du 12 mai 2011, plusieurs contrats se sont vus accordés à des Firmes et pour lesquels plusieurs décaissements ont été effectués.

Résolution du 12 Mai 2011						
Institutions	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant décaissé	No décaissement	Montant à décaisser
MPCE						
	<b>Construction du Marché Public de Jacmel</b>		1,700,000			
	Construction du Marché Public de Jacmel	Sud Est		800,000	338	
	Construction du Marché Public de Jacmel	Sud Est		900,000	190	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,700,000</u></b>	<b><u>1,700,000</u></b>		=
	<b>Construction du Marché Public de la Ville de l'Arcahaie</b>		2,000,000			
	Construction du Marché Public de la Ville de l'Arcahaie	Ouest		900,000	278	
	Construction du Marché Public de la Ville de l'Arcahaie	Ouest		1,000,000	197	
	Construction du Marché Public de la Ville de l'Arcahaie	Ouest		100,000	235	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		=
	<b>Rénovation Urbaine Hinche</b>		8,000,000			
	Rénovation Urbaine Hinche (Financement Partiel)	Hinche		2,411,052	282	
	Renovation urbaine de Hinche (Financement Partiel)	Hinche		5,588,948	208	
<b>Sous total</b>			<b><u>8,000,000</u></b>	<b><u>8,000,000</u></b>		=
	<b>Rénovation Urbaine limbé</b>		3,500,000			
	Renovation Urbaine limbé (Financement partiel)	Limbé		738,778	425	
	Renovation Urbaine limbé (Financement partiel)	Limbé		2,761,222	209	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,500,000</u></b>	<b><u>3,500,000</u></b>		=
<b>Sous total</b>	<b>Démolition/ Enlèvement et Gestion de Décombres/ Débris dans le périmètre de Port-au-Prince ou dans Tout Autre Zone Indiquée par le Gouvernement</b>	<b>Ouest</b>	<b><u>10,750,000</u></b>	<b><u>10,750,000</u></b>	199	=

	<b>Réhabilitation Route Hasco/ La Saline/ Base Navale Amiral Kilik</b>	Ouest	<u>7,000,000</u>	<u>7,000,000</u>	253	=
<b>Sous total</b>						
?	<b>Construction de 1500 maisons et d'infrastructures a Morne à Cabri (Voir no 2 au tableau resume)</b>		<u>22,000,000</u>	<u>22,000,000</u>	206	=
<b>Total</b>	Appui à la Restructuration du Système de Passeport	National	<u>3,000,000</u>	<u>3,000,000</u>	189	=
MTPTC	<b>Construction de la Route Carrefour Kanz/ Camp Perrin</b>		7,500,000			
	Construction de la Route Carrefour Kanz/ Camp Perrin	Camp-Perrin		858,100	239	
	Construction de la Route Carrefour Kans/ Camp Perrin	Camp-Perrin		4,141,900	232	
	Construction de la Route Carrefour Kans/ Camp Perrin	Camp-Perrin		1,563,652	374	
	Construction de la Route Carrefour Kans/ Camp Perrin	Camp-Perrin		936,348	475	
<b>Sous total</b>			<u>7,500,000</u>	<u>7,500,000</u>		=
MTPTC	<b>Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade</b>		3,735,711			
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		86,609	536	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		29,716	573	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		32,056	584	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		65,154	606	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		1,697,624	213	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		110,164	222	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		41,816	633	

	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		13,705	648	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		8,605	687	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		378,703	490	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		83,314	238	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		1,176,666	404	
	Travaux de Construction sur la Route Carrefour Puilboreau/ Marmelade	Marmelade		11,579	511	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,735,711</u></b>	<b><u>3,735,711</u></b>		<b>=</b>
MTPTC	<b>Expropriation Cayes/Jeremie</b>		<b><u>1,500,000</u></b>	<b><u>1,500,000</u></b>	224	<b>=</b>
MTPTC	<b>Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12</b>	Kenscoff	1,930,800			
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		1,524,496	212-1	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		(202,301)	267-1	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		(689,835)	281-1	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		689,835	281	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		42,845	463	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		202,301	267	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		49,430	302	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		(42,845)	463	
	Entretien du tronçon Petion-Ville /Laboule 12	Kenscoff		213,848	463-1	
Sous total			<b><u>1,930,800</u></b>	<b><u>1,787,775</u></b>		<b><u>143,025</u></b>
MTPTC	<b>Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff</b>		2,100,000			
	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		205,093	267-1	
	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		(370,410)	463	

	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		363,024	281	
	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		370,410	463	
	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		487,953	463-1	
	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		274,952	463-1	
	Travaux Complémentaires sur le Tronçon Laboule 12 / Kenscoff	Kenscoff		606,827	613	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,100,000</u></b>	<b><u>1,937,849</u></b>		<b><u>162,151</u></b>
?	<b>Travaux Complémentaire a Mirebalais</b>	Mirbalais	<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>512,500</u></b>	<b><u>234</u></b>	<b><u>487,500</u></b>
?	<b>Rehabilitation de la villa d'accueil</b>	?	<b><u>2,500,000</u></b>	<b><u>2,500,000</u></b>	<b><u>207</u></b>	<b><u>0</u></b>
?	<b>Construction du ministere de l'interieur</b>	Ouest	<b><u>15,000,000</u></b>	<b><u>15,000,000</u></b>	<b><u>207</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>MPCE</b>	<b>Construction de parcs sportifs</b>	National	<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>207</u></b>	<b><u>=</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation tronçon fermathe-frère via soisson, Duplan, Girardeau, Meyotte...</b>	Frères	<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>=</u></b>		<b><u>2,000,000</u></b>
<b>TOTAL</b>			<b><u>99,716,511</u></b>	<b><u>96,923,836</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>2,792,675</u></b>

La Résolution du 12 mai 2011 comprend dix-huit (18) Projets. De ce nombre, nous avons reçu six (6) Projets lesquels ont fait l'objet de notre intervention. De ce fait, six (6) projets ont été retenus aux fins d'analyse, dont trois (3) sont traités dans celle-ci et deux (2) sont traités initialement dans les Résolutions suivantes répartissent ainsi :

- Un dans la Résolution du 18 juillet 2012 :
  - 1- Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.
  - 2- Supervision d'Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.
  
- Un (1) dans la Résolution du 11 février 2010 :
  - 1- Travaux de réhabilitation du tronçon Fermathe Frères via Soisson, Girardeau, Meyotte et des collectivités reliant la principale à la rue Métellus, à Thomassin 25 et à Fermathe 45 Meyotte/Route de Frères.
  
- Trois (3) dans la Résolution du 12 mai 2011 :
  - 1- Travaux de construction d'entretien périodique de la route carrefour Puilboreau/Marmelade
  - 2- Travaux d'entretien de la route Kenscoff (Pétion-Ville/Laboule 12)
  - 3- Réhabilitation de la route Kenscoff (Tronçon Laboule 12/Kenscoff)

**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 12 Mai 2011**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA		Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert				
1	V&F Construction S.A/ TECINA	MTPTC	Travaux de construction d'entretien périodique de la route Carrefour Puilboreau-Marmelade	Marmelade (Nord)	19 Avril 2011	5, 320,465.43 US ou 215, 000,000.00 Gourdes	Oui				Non	Non Signé	Oui
2	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux d'entretien de la route de Kenscoff (Tronçon Petion-Ville/Laboule 12)	Pétion-Ville/ Laboule12	18 Avril 2011	1, 918,773.00 US ou 77, 230,610.00 Gourdes		Oui			Non	Non Signé	Non
11	SECOSA et J & J Construction	MPCE	Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.	National	6/09/11, 5/06/15, 26/09/11, 7/08/15, 12/05/11	10,150,023 Phase 2 + 7,852,851.98 Gazonage, + 500,250.00 Supervision + 500,145.63 Avenant ----(Phase 1)	Oui Oui Oui Oui Oui			Oui Oui Oui Non Oui		Non Signé Non Non Non	Oui
4	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation de la route de Kenscoff (Tronçon, Laboule12 Kenscoff)	Kenscoff	23 Septembre 2010	258, 309,390.00 Gourdes	Oui				Non	Non Signé	Oui
5	Groupe de travaux et construction	MTPTC	Travaux de réhabilitation du tronçon Fermathe/Frères via Soisson, Girardeau Meyotte et des collectivités reliant la principale à la rue Metellus à Thomassin 25 et à Fermathe 45, Meyotte à route Frères	Fort-Jacques	Non mentionné	47, 612,854 US	Oui				Oui	Non Signé	Oui
6	Consortium Acamca-Disconsa Construction	MPCE	Construction du marché public de Jacmel	Jacmel	13 Octobre 2010	2,400,000.00 US	Oui				Oui	Non signé	Non

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 12 Mai 2011**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description Des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux de construction d'entretien périodique de la route carrefour Puil-boreau/Marmelade	19 Avril 2011	5, 320,465.00 US ou 215, 000,000.00 Gourdes	NA	Non constaté lors de l'analyse du contrat	NA	NA	4 Mois	3, 735,711.00 US
2	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux d'entretien de la route de Kenscoff (tronçon Petion-Ville/Laboule 12)	18 Avril 2011	1, 918,773.00 US ou 77, 230,610.00 Gourdes	NA	Non constaté lors de l'analyse du contrat	NA	NA	4 Mois	1, 787,775.00 US
11	SECOSA et J & J Construction (Supervision)	MPCE	Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.	6/09/11, 5/06/15, 26/09/11, 7/08/15, 12/05/11	10,150,023 Phase 2 + 7,852,851.98 Gazonage, + 500,250.00 Supervision + 500,145.63 Avenant ----- (Phase 1)	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12 mois 6 mois N/A 6 mois -----	5, 895,449.28 US
4	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation de la route de Kenscoff (tronçon) Laboule 12/Kenscoff)	23 Septembre 2010	258, 309,390 Gourdes	NA	NA	NA	NA	4 Mois	1, 937,850.00 US
5	Group de Travaux et de construction (GTC)	MPCE	Travaux de réhabilitation du tronçon Fermathe/Frères via Soisson, Girardeau, Meyotte et des collectivités reliant la principale à Thomassin 25 et à Fermathe 45, Meyotte à route Frères.	Non mentionné	47, 612,854.00 US	NA	Non constaté lors de l'analyse du contrat	NA	NA	42 Mois	0.00 US
6	Consortium Acamca-Disconsa Construction	MPCE	Construction du marché public de Jacmel	13 Octobre 2010	2,400,000.00 US	Non contaaté	Non contaaté	Non contaaté	Non	2 mois	2,303,455 US



**1-Travaux de construction d'entretien périodique de la route Carrefour Puilboreau-  
Marmelade**

Maitre d'ouvrage : MTPTC

Description des travaux : Travaux de construction d'entretien périodique de la  
route Carrefour Puilboreau-Marmelade

Localité Marmelade (Nord)

Maitre d'œuvre V&F Construction S.A / TECINA S.A

Montant du contrat 215, 000,000.00 Gourdes ou US 5, 320,465.23 US

Date de signature du contrat 19 Avril 2011

Durée des travaux 4 Mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Non

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux 19 Aout 2011

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 735,711.44 US (12 Mai 2011)

**Commentaires :**

Ce contrat inscrit dans la Résolution du 12 mai 2011, dans le cadre de notre mission ayant pour description : « Travaux de Construction d'Entretien Périodique de la Route Carrefour Puilboreau/Marmelade ».

Passé gré à gré, sans approbation de la CSC/CA et sans non plus le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé le 19 Avril 2011 pour un montant de 215,000,000.00 Gourdes ou 5,320,465.23 US.

La durée prévue pour la réalisation des travaux était de (4) quatre mois, ils furent achevés 19 Aout 2011. Aucune patente et quitus n'ont été trouvés. Nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Les 2% à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

le montant alloué en US dans la Résolution est la suivante :

- Résolution du 12 mai 2011 est de	<u>3,735,711.43</u>
<b>Total</b>	<b><u>3,735,711.43</u></b>

**Le décaissement est ainsi réparti en US :**

- Résolution du 12 mai 2011 est de	<u>3,735,711.43</u>
<b>Total</b>	<b><u>3,735,711.43</u></b>

Le montant total décaissé est US3,735,711.43 représentant 70.21% du coût des travaux. Le d'un Km figurant dans ce contrat est estimé à 15,357,143 Gourdes/Km, tandis que, pour la même firme, et pendant la même période le coût d'un Km est 13,791,180 GourdesKm, soit un écart positif de 1,565,963 Gourdes/KM.

**Les personnalités signataires sont:**

- Jacques GABRIEL, Ministre TPTC
- Ronald BAUDIN, Ministre MEF
- Michel Ange BERRET, Mandataire du groupement V&F et TECINA

**2-Travaux d'Entretien de la Route de Kenscoff Tronçon Pétion-ville**

**Maitre d'ouvrage :** MTPTC

**Description des travaux :** Travaux d'Entretien de la Route de Kenscoff Tronçon Pétion-ville/Laboule 12)

Localité Pétion-ville/ Laboule

**Maitre d'œuvre** V&F Construction S.A

Montant du contrat 1, 918,772.92 US ou 77, 230,610.00 Gourdes

Date de signature du contrat 18 Avril 2011

Durée des travaux 4 Mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA Non signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis: Quitus émis (12 mai 2010); Patente (12 janvier 2009);  
Matricule fiscal (25 septembre 2007)

Avance de démarrage : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Non constaté

Retenue de bonne exécution Non mentionné

Prélèvement des 2% Non mentionné dans le contrat

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 1, 787,775.09 US (12 Mai 2011)

### **Commentaires :**

Quant à ce contrat : « Travaux d'Entretien de la Route de Kenscoff Tronçon Pétionville », retenu suivant un appel d'offre restreint, il fut signé le 18 avril 2011 pour un montant de 77,230,610 Gourdes ou US 1,918,772.92, sans l'approbation de la CSCA et le certificat de non objection de la CNMP.

La durée des travaux était de (4) quatre mois. La date d'achèvement des travaux n'est pas mentionnée, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

Le montant alloué en US dans la Résolution est la suivante :

- Résolution du 12 mai 2011 est de	<u>1,930,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>1,930,000</u></b>

### **Le décaissement serépartit ainsien US :**

- Résolution du 12 mai 2011 est de	<u>1,787,775</u>
<b>Total</b>	<b><u>1,789,775</u></b>

Le montant total décaissé est US 1,787,775 représentant 93.17% du coût des travaux. Le d'un Km figurant dans ce contrat est estimé à 13,791,180 Gourdes par Km, tandis que, pour la même firme, et pour la même période le coût d'un Km est 15,357,143 Gourdes par Km, soit un écart négatif de 1,565,963 Gourdes/Km.

### **Les personnalités signataires sont:**

- Jacques GABRIEL, Ministre des TPTC ;
- Jean Marie VORBE, PDG de V & F Construction S.A
- Ronald BAUDIN, Ministre de l'Économie et des Finances

**3-Aménagement d'infrastructures sportives Phase I**

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Aménagement d'infrastructures sportives Phase I

Localité : Nationale

Maitre d'œuvre : Supervision-Etudes Constructions S.A (SECOSA)

Montant du contrat \_\_\_\_\_

Date de signature du contrat : 12 Mai 2011 (Contrat), 07 Juillet 2015

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : signé et scellé

Non objection du CNMP : Non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Oui

Cautionnement fourni pour l'avance : non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : Non constaté

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 5 Décembre 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre : U S 25,617,683.

### **Commentaires :**

Passé Gré à Gré, sans approbation de la CSC/CA et sans non plus le certificat de non objection du CNMP, Il fut signé le 12 Mai 2011. La durée des travaux était de (6) six mois et, les travaux furent achevés le 5 Décembre 2015. Le matricule fiscal et le quitus fiscal sont absents du dossier, ainsi que le procès-verbal de la réception provisoire et celui de la réception définitive.

**Des pages sont manquantes au contrat . La page des articles 3, 4, 5 n'est pas retrouvée dans la copie du contrat, cela nous empêche de déterminer le montant du contrat (Phase I). Le total du montant** décaissé dans le Projet « Aménagement d'infrastructures sportives », inclus plusieurs contrats dont la phase I et II, le gazonnage des 14 parcs sportifs, la supervision et l'avenant de la phase I.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués

Quant à ce contrat ayant pour description « Aménagement d'Infrastructure Sportives et Gazonnage de quatorze (14) parcs ». Il fut exécuté en trois (3) phases :

- Le contrat initial
- Le contrat de supervision
- Le contrat de gazonnage

### **Ce contrat est signé par :**

- Jean Emile LAFERIERE, Président Directeur Général de la SECOCA
- Jean Max BELLERIVE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe.
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

### **Cet avenant est signé par :**

- Jean Emile LAFERIERE, Président Directeur Général de la SECOCA
- Yves Germain JOSEPH, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe.(MPCE)

## 6-Contrat de Gazonnage Synthétique de 14 stades Sportifs

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Contrat de Gazonnage Synthétique de 14 stades Sportifs

Localité : Nationale

Maitre d'œuvre : Supervision-Etudes Construction S.A (SECOSA)

Montant du contrat : 387, 145,603.60 Gourdes ou 7, 852,851.98 US (Tx =49,3Gourdes pr 1\$ us)

Date de signature du contrat 05 Juin 2015

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Signé et Scellé

Non objection du CNMP : Signé et Scellé

Documents d'éligibilités fournis : Oui

Cautionnement fourni pour l'avance : non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 5 Décembre 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre : (Commentaires)

### Ce contrat est signé par :

- Jean Emile LAFERIERE, Directeur général de la SECOSA
- Yves Germain JOSEPH, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

**7-Réhabilitation de la route kenscoff (Tronçon Laboule 12/ Kenscoff)**

**Maitre d'ouvrage :** MTPTC

**Description des travaux :** Réhabilitation de la route kenscoff (Tronçon Laboule 12/ Kenscoff)

Localité Kenscoff

Maitre d'œuvre V&F construction S.A

Montant du contrat 258, 309,389.60 Gourdes

Date de signature du contrat 23 Septembre 2012

Durée des travaux 4 Mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis : Quitus fiscal, patente, matricule fiscale

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 5, 166,187.78 Gourdes


Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre: US 8,486,279

**Commentaires** : Voir Résolution 24 Août 2010

**8-Maitre d'ouvrage :** MPCE

  
Page 192 of 656



**Description des travaux : Construction du marché public de Jacmel**

---

Localité  Jacmel

**Maitre d'œuvre**  La consortium Amaca-Disconsa Construction

Montant du contrat  U.S 2, 400,000

Date de signature du contrat  :13 Octobre 2010

Durée des travaux  2 mois

Appel d'offres  Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA :  Oui

Non objection du CNMP :  Non signé

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance  Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie  N/A

Retenue de bonne exécution  N/A

Prélèvement des 2%  N/A

Date de démarrage des travaux  N/A

Date d'achèvement des travaux  N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre :  US 2, 303,455.00

**Commentaires :**

Quant à ce Contrat ayant pour description, « Constuction du marché public de Jacmel », il fut signé entre l'État Haïtien représenté par Jean -Max BELLERIVE Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, et Manuel Adriano AMARANTE DIEZ représentant du Consortium Amca-Disconsa Constructions. Il est signé le 13 Octobre 2010 et se chiffre US 2,400,000.

Il convient de préciser que l'article 7 dudit contrat a fait mention d'une avance de U.S

600,000 versé à l' entrepreneur, ce qui représente 25% du montant du contrat, mais le Maitre d'Ouvrage a versé une somme de U.S 900,000 (numéro orde de décaissement :338/ Résolution 12 mai 2011 et 28 février 2012 en date du 20 septembre 2012).

Passé de Gré à Gré, avec l'approbation de la CSC/CA et sans le certificat de la non-objection de la CNMP. La durée était de deux (2) mois. Aucune patente et quitus n'ont été transmis.

Les 2% à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

**Les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :**

- Résolution du 12 mai 2011 est de	1,700,000
- Résolution du 28 février 2012 est de	400,000
- Résolution du 21 décembre 2012 est de	<u>2,000,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>4,100,000</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- Résolution du 12 mai 2011 est de	1,700,000
- Résolution du 28 février 2012 est de	100,000
- Résolution du 21 décembre 2012 est de	<u>503,455</u>
<b>Total</b>	<b><u>2,303,455</u></b>

**Les personnalités signataires sont :**

- Jean –Max BELLERIVE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
- Manuel Adriano AMARANTE DIEZ, représentant du Consortium Amca-Disconsa Constructions.
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

Ce contrat a été signé bien que les ressources ont été disponibles.

## Irrégularités :

### Critères d'analyse :

Basés sur une recherche consistant à savoir si les projets ont eu un lien avec la reconstruction des zones affectées par le séisme ou non. Deux critères ont été pris en compte:

- 1) La position géographique du projet devant trouver dans **le périmètre des zones touchées par le séisme.**
- 2) L'objet du projet devant viser **la reconstruction des infrastructures endommagée par le séisme** (route endommagée, école, hôpital, démolition, déplacement des débris, hébergement, édifice public, etc)

### En fonction de ces critères, ces irrégularités sont identifiées :

- **Des projets dans des zones non touchées par le séisme**

Cette première répartition nous montre que plusieurs départements qui n'ont ressentis aucun effet du séisme ont pu quand même bénéficier d'une forte allocation de \$167 652 698,52 (22 projets), représentant 48% de l'enveloppe globale. (*Voir Annexe 1*)

- **Des projets n'ayant rien à voir avec l'urgence post séisme :**

Outre les 22 projets totalisant 167 652 698,52 \$ (48%) situant hors périmètre du séisme, il existe encore 11 autres pour un total de 92 77 987,48 (27%) figurant dans les zones du séisme, mais n'ayant rien à voir avec l'urgence post séisme visant en priorité la reconstruction les infrastructures endommagées. Comme par exemple :

- Acquisition de 100 véhicules tout terrain pour la PNH d'un montant de 3,600,000\$.
- Construction de parc sportif dans dix communes pour un montant de 4,500,000\$.
- Réhabilitation route Miragoâne – Petite Rivière de Nippes \$ 21,831,472 qui est une nouvelle route.
- Etc...

La réalisation de ces projets sous l'égide de la loi d'urgence 2010 viole l'article 34.1 et 34.2 de la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics traitant des procédures cèles :

- Art 34-1 Le marché est passé de gré à gré ou par entente directe: ... ***dans les cas d'urgence due à des circonstances imprévisibles ou de force majeure ne permettant pas de respecter les délais prévus dans la procédure d'appel d'offres;***
- **34.2 « En aucun cas, l'autorité contractante ne peut invoquer l'urgence... dans le but de se dérober à son obligation de recourir à la concurrence »**

Dans le cadre de ces 33 projets, il n'y a ni circonstance imprévisible, ni force majeure.

**En conclusion,**

**Violation de la loi du 1u juin 2009 sur les procédures cèles :**

**33 projets totalisant 260,530,686 \$ (74%) n'ont aucun lien avec l'urgence post séisme., soit ils ne se trouvent pas dans les zones affectées par le séisme, soit l'objet du projet ne concorde pas avec la reconstruction de ces dites zones.**

**La Commission a constaté que ces projets violent les articles 34.1 et 34.2 de la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics ainsi que l'article 7.5 de la loi d'urgence d'avril 2010.**

**La Commission pense que le gouvernement déclare l'Etat d'urgence sur toute l'étendue du territoire national plutôt que la partie affectée par le séisme dans l'unique but de contourner la loi du 10 juin 2009 sur les passations de marchés public.**

### **Analyse des contrats signés par le Gouvernement Bellerive**

Tous les contrats sont signés sous l'emprise de la loi d'urgence du 17 avril 2010 afin de faciliter les travaux de reconstruction dans les zones affectées. L'état d'urgence a été prévu initialement pour un mois et proroger, en vertu de l'article 16, par arrêté présidentiel, pour une durée de 18 mois complémentaires jusqu'au mois d'octobre 2011.

L'article 7 alinéa 5 de cette loi d'urgence renvoie aux procédures cèles prévues par la loi du 10 juin 2009 sur la Passation de Marchés Publics.

### **Critères d'analyse :**

L'objectif poursuivi par cette analyse a été de vérifier la conformité des contrats aux normes et pratiques de bonnes gouvernances dans l'attribution des marchés publics et de la sauvegarde des intérêts de l'Etat.

L'analyse des contrats a été faite à la lumière des critères suivants :

#### **1) Le respect des règles de passation des marchés publics**

- a) L'éligibilité des firmes à fournir des biens et services et la réalisation des travaux**
- **Respect des critères d'ordre techniques** (Quitus fiscal, Patente, Matricule fiscal, Nbre d'année d'expérience, expérience spécifique, Signataire non représentatif, etc...)
  - **Respect des critères d'ordre financiers.** (Capacité financière de la firme à fournir les biens et service ou la réalisation des travaux)

- b) Le libre accès à la commande publique** par la mise en concurrence des entreprises.

Donner à tous les soumissionnaires une chance de soumettre une offre.

Pour les contrats tombant sur le coup d'une loi d'urgence, il était important de s'assurer le respect des articles 33 exigeant que le « *nombre de candidats admis à soumissionner doit assurer une concurrence réelle* »

### c) **L'égalité de traitement des candidats et transparences des procédures.**

La Commission s'est assurée de l'absence dans le dossier d'appel d'offre de tout critère discriminatoire en conformité aux articles 19-1 et 20-1 de la loi **La loi du 10 juin 2009** sur les marchés publics.

### 2) **Respect de règles d'éthique**

La Commission s'est assurée également du respect des règles d'éthiques ou l'absence de tout acte de corruption tel que défini par la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption en son article 5 :

La Commission a vérifié en particulier ces actes suivants :

- l'abus de fonction,
- la surfacturation,
- le trafic d'influence,
- le népotisme,
- la passation illégale de marchés publics,

### 3) **La protection des intérêts de l'Etat**

La Commission s'est assurée de la présence de garanties suffisantes en cas de non exécution des travaux et en cas de résiliation de contrat.

### 4) **L'efficacité des dépenses publiques.**

La Commission s'est assurée que tout projet est précédé d'une étude qui répond à un besoin réel et bénéficiant d'un rendement proportionnel aux sommes décaissées.

### **Echantillon**

La Commission a analysé quarante et un (41) contrats dont six (6) ont été attribués suivant une procédure d'appel d'offres restreint et trente-cinq (35) contrats de gré à gré.

### **Les contrats attribués sous la rubrique d'appel d'offres restreint**

Il convient de rappeler les dispositions de la loi du 10 juin 2009 sur l'appel d'offres restreint :

art 33.- *L'appel d'offres* est dit restreint, lorsque seuls peuvent remettre des offres les candidats *qui y ont été invités par l'autorité contractante*. **Le nombre de candidats admis à soumissionner doit assurer une concurrence réelle**. Il est ensuite procédé comme en *matière d'appel d'offres ouvert, ainsi qu'il est indiqué aux articles 29 et 29-1 de la présente loi*.

art 33-1.- Il ne peut être recouru à *la procédure de l'appel d'offres restreint* que lorsque les biens, les travaux ou les services, de par leur nature extrêmement complexe ou spécialisée, ne sont disponibles *qu'auprès d'un nombre limité d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services*. Le recours à la *procédure de l'appel d'offres restreint* est motivé sur la base des critères pré établis par la Commission Nationale des Marchés Publics.

**L'autorité contractante qui décide d'y recourir en fait une demande de non-objection avant de passer le marché.**

La Commission a analysé six (6) contrats d'appel d'offres restreints portant la signature de l'ex-Premier Ministre Jean-Max BELLERIVE conclus avec les entreprises suivantes :

<b>Firmes d'exécution</b>	<b>Nature projet</b>	<b>Nbre de contrats</b>	<b>Montant</b>
Constructora HADOM S. A.	Palais Législatif	1	33 765 366,08
Construcciones Y Disenos R.M. N. S.A.	Développement résidentiel Bowenfield (Phase I et I)	2	135 309 218,65
ROFI S.A.	Développement résidentiel Fort National (Phase I, II, et III)	3	<u>178 951 296,90</u>
		<b>6</b>	<b><u>348 025 881,63</u></b>

### **Irrégularités :**

Outre les critères énumérés ci-dessus, les documents d'appel d'offres (DAO) tiennent compte des critères suivants :

- Le nombre d'années d'expérience fixé à cinq ans.
- Le nombre de contrats déjà exécutés dont le plus bas coût est estimé à cent million Dollars américains (USD 100,000,000.00).

### **Il en résulte de l'analyse de la Commission que le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe ne respecte pas les règles de passation de marché public.**

Les raisons sont les suivantes :

- **Inéligibilité de la firme haïtienne Constructora HADOM SA n'ayant pas respecté les 5 années d'expérience**

La Firma haïtienne CONSTRUCTURA HADOM S.A, adjudicataire du marché de construction du Palais Législatif pour un montant de \$ **USD 33,765,66.08** , a été créée le 28 juillet 2010 (**Réf .** Moniteur du 13 septembre 2010). Au moment de la signature du contrat par l'ex -Premier Ministre, Jean- Max BELLERIVE, le 8 novembre 2010, elle avait près de trois (3) mois d'existence. Donc, elle ne répond pas au critère des cinq (5) années d'expérience tel qu'énoncé dans le DAO. **Pour l'attribution de ce marché, le Comité d'Evaluation des Offres était constitué de : Hervé DAY, Michel CONTENT et Lionel GRAND'PIERRE.**

Ce processus d'Appel d'offre viole l'article 19 de la loi du 10 juin 2009 exigeant le respect par les firmes des critères d'ordre techniques. Cet article s'exprime ainsi :

*« Tout candidat qui possède les capacités techniques nécessaires à l'exécution d'un marché public ou d'une convention de concession d'ouvrage de service public, y compris l'expérience dans l'exécution de contrats analogues, peut participer aux procédures de passation de marchés publics et de convention de concession d'ouvrage de service public. Il doit justifier ses capacités techniques telles que définies dans les dossiers d'appel d'offres. »*

- **Inéligibilité de la firme dominicaine CONSTRUCCIONES Y DISENOS R.M.N.S.A n'a pas respecté les 5 années d'expérience**

La Firme dominicaine CONSTRUCCIONES Y DISENOS R.M.N.S.A, adjudicataire du marché rénovation urbaine et développement résidentiel de Bowenfield pour un montant global de \$ **USD135,309,218.65** , a été créée le 29 mai 2006 et a signé deux (2) contrats (phase I et II) avec l'ex- Premier Ministre, Jean-Max BELLERIVE, le 8 novembre 2010. Par conséquent, elle avait moins de cinq (5) années d'expérience contrairement à l'un des critères d'éligibilité du DAO. **Pour l'attribution de ce marché, le Comité d'Evaluation des Offres était constitué de : Hervé DAY, Michel CONTENT et Lionel GRAND'PIERRE.**

Ce processus d'Appel d'offre viole l'article 19 de la loi du 10 juin 2009 exigeant le respect par les firmes des critères d'ordre techniques.

- **Absence de libre concurrence dans l'attribution des 3 marchés**

Le processus d'appel d'offres restreint dans l'attribution des trois (3) marchés : Palais législatif, Bowenfield et Fort National ne favorisait pas la libre concurrence. Parmi les quatre (4) firmes invitées à soumissionner : une (SECOSA) n'y avait pas répondu; deux d'entr'elles (HADOM S.A ET CONSTRUCCIONES Y DISENOS S.A) n'étaient pas qualifiées en référence au critère des cinq (5) années d'expérience requis et la dernière (ROFI S.A), bien que qualifiée, compte tenu de l'inobservation du critère d'expérience pour les deux (2) autres firmes soumissionnaires avait de fait concouru seule.

Ces processus d'appel d'Offre violent l'article 33 de la loi du 10 juin 2009 sur les procédures cèles qui exigent que « ... **Le nombre de candidats admis à soumissionner doit assurer une concurrence réelle** ».

*La Commission estime que le critère d'expérience de travaux dont le plus bas coût est de 100 millions de dollars constitue une mesure discriminatoire pour les firmes haïtiennes au profit des firmes dominicaines.*

**Ce critère permet au MPCE de mettre à l'écart les firmes haïtiennes dans sa pré-sélection. Cette attitude est contraire aux articles 19-1 et 20-1 de la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics qui empêchent d'inclure dans le DAO des critères discriminatoires.**

L'article 19.1 s'exprime ainsi :

« Lors de la définition des capacités techniques requises, l'autorité contractante ne doit pas prendre de dispositions pouvant faire obstacle à l'accès des petites et moyennes entreprises a la commande publique, sans préjudice des critères de qualité »

L'article 20.1 s'exprime ainsi :

« Lors de la définition des capacités financières requises, l'autorité contractante ne doit pas prendre de dispositions pouvant faire obstacle à l'accès des petites et moyennes entreprises a la commande publique. »

## **Position de M. Jean Max BELLERIVE**

De cette dernière assertion, Mr Jean Max BELLERIVE s'est défendu au cours de son audition par devant la Commission pour faire comprendre que les firmes haïtiennes étaient disqualifiées, car elles n'avaient pas encore à l'époque l'expertise nécessaire pour exécuter ces genres de travaux.

- **Non respect de l'article 53 de la loi du 10 juin 2009 exigeant l'ouverture des plis 30 minutes après leurs réception.**

Les membres du Comité d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres ont pris trois (3) jours pour l'ouverture des plis. Ceci constitue un accroc à la législation haïtienne sur les marchés *publics* (ref article 53 de la loi du 10 juin 2009) qui prévoit que les dossiers de *soumission soient ouverts en séance publique, au plus trente (30) minutes après la réception des plis.*

Article 53 de la loi du 10 Juin 2009 se lit comme suit :

**« La séance d'ouverture des Plis est publique et doit intervenir trente minutes au plus après l'heure limite du dépôt des offres »**

- **Absence de demande de non objection telle qu'exigée par l'article 33.1 de la loi du 10 juin 2009.**

La Commission d'Enquête n'a pas retrouvé dans la documentation mise à sa disposition la preuve d'une quelconque demande de non-objection sollicitée de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), en violation à l'article 33.1 sur les marchés publics.

N.B : Ces faits sont rapportés dans le rapport de la Commission d'Audit instaurée par l'Ex Premier Ministre Gary CONILLE ainsi que celui de la Commission Sénatoriale Anti-corruption de 2016.

## **Les contrats attribués sous la rubrique de gré à gré**

Il importe de souligner les prescrits de la loi du 10 juin 2009 sur le marché de gré à gré :

Art 34- Le marché est passé de gré à gré ou par entente directe *lorsque l'autorité contractante engage, sans appel à la concurrence, les discussions qui lui paraissent utiles, avec un entrepreneur, fournisseur ou prestataire de services identifié à l'avance.*

Art 34-1 Le marché est passé de gré à gré ou par entente directe: lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation *nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention,*



d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire ; **dans les cas d'urgence due à des circonstances imprévisibles ou de force majeure ne permettant pas de respecter les délais prévus dans la procédure d'appel d'offres**; dans le cas d'urgence motivés ou l' autorité contractante doit faire exécuter un marché en lieu et place de l' entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire défaillant ; pour des fournitures, services ou travaux qui complètent ceux ayant fait l' objet d' un premier marché exécuté par le même titulaire à la condition que le marché initial ait été passé selon la procédure d' appel d' offres, que le marché complémentaire porte sur des fournitures, services ou travaux qui ne figurent pas dans le marché initialement conclu mais qui sont devenus nécessaires, à la suite d' une circonstance imprévue et extérieure aux parties, et que ces fournitures, services ou travaux ne peuvent être techniquement ou économiquement séparés du marché principal.

**Art 34-2 En aucun cas, l' autorité contractante ne peut invoquer l'urgence pour justifier son retard, son imprévoyance, sa négligence ou uniquement dans le but de se dérober à son obligation de recourir à la concurrence.**

Art 34-3 Le marché de gré à gré ne peut être passé qu' avec des entrepreneurs, fournisseurs ou prestataire de services qui acceptent de se soumettre à un contrôle des prix spécifiques durant l' exécution des prestations. **Le marché précise les obligations comptables auxquelles le titulaire du marché est soumis et notamment l' obligation de présenter ses bilans**, comptes de résultats, ainsi que sa *comptabilité analytique* d' exploitation ou, à défaut de celle-ci, tout document de nature à permettre l' établissement des coûts de revient.

### Echantillon

La Commission a analysé trente-cinq (35) contrats de gré à gré portant la signature de l' ex-Premier Ministre Jean-Max BELLERIVE conclus avec les entreprises suivantes :

Firmes d' exécutions	Nbre de contrats	Montant (\$ USD)
Beca Engineering	1	6 142 109,76
CONSORTIO MMC Renter	1	2 360 000,00
Consortium Tropic Build World Wide holding llc. / JRD construction S. A	1	2 995 400,00
CONSTRUCTORA ADOM	1	5 000 000,00
GI Consultant	1	3 500 000,00
Gilbert Chenet	1	250 000,00
Groupe IBI-DAA	1	7 717 550,00
Grupo SITA (SRL)	1	3 575 000,00
GTC (Groupe travaux et Construction)	1	1 025 000,00
Milfort Augustin Compagnie	13	5 735 698,69
RHT PLAZA S.A.	1	4 350 000,00
SADA CONSTRUCTION	2	7 168 000,00
SECOSA (Supervision, évaluation et construction S.A.)	9	33 594 304,17
Turbo Consulting	<u>1</u>	<u>129 000,00</u>
Total	<b><u>35</u></b>	<b><u>83 542 062,62</u></b>

## Irrégularités :

La Commission a identifié les irrégularités suivantes :

- **Des projets dans des zones non touchées par le séisme**

**Des quarante et un contrats engagés par le Premier Ministre Bellerive, vingt-trois contrats, quoiqu'engagés de gré à gré grâce aux exceptions de la loi d'urgence, concernent des communes qui n'ont pas été touchées par le séisme.** Comme dans le rapport Conille, la Commission a constaté que des communes qui figurent parmi les bénéficiaires de marchés publics traités avec les dérogations de la loi d'urgence, sans avoir subi les dommages du tremblement.

Il s'agit de contrats pour les communes de Pignon, de Ranquitte, de Saint Raphael, du Limbé, de la Grande Rivière du Nord, de Hinche, de Maissade, d'Ennery, de Saint Michel De L'Attalaye, de Cote de Fer et de Zone Frontalière. De plus, des contrats pour 10 autres communes, n'ont pu être identifiés.

Même si la loi d'urgence d'avril 2010 telle que votées par le Parlement donne un cheque en blanc au Gouvernement, Cependant, la loi du 10 juin 2009, dans les procédures cèles empêchent l'utilisation abusive de l'urgence.

En faisant passer les projets du Cap Haitien, des Gonaives, de Hinche, etc.. dans le cadre de l'urgence, le gouvernement a violé la loi du 10 juin 2009 relative aux procédures cèles (Ref : articles 34.1 et 34.2)

- **Des projets n'ayant rien à voir avec l'urgence post séisme.**

La Commission a déjà présenté une liste de projets dont l'objet n'a rien à voir avec la reconstruction des infrastructures endommagées par le séisme.

En plus, la Commission considère donc que si l'exécution de certains projets est mise en route plusieurs années après les évènements qui leur ont fait bénéficier du statut contractuel allégé de la loi d'urgence, c'est qu'ils ne tenaient pas réellement de l'urgence; ou encore, c'est qu'il y avait manifestement une volonté de les faire passer pour urgent tandis qu'ils ne l'étaient pas.

Ces projets constituent une violation flagrante de l'article 34.1 de la loi du 10 juin 2009 sur les passations de marchés publics s'exprimant ainsi :

« Le marché est passé de gré à gré ou par entente directe: ...; ***dans les cas d'urgence due à des circonstances imprévisibles ou de force majeure ne permettant pas de respecter les délais prévus dans la procédure d'appel d'offres;***... ».

Ces projets violent également l'article 34.2 qui s'exprime ainsi :

**« Art 34-2 En aucun cas, l'autorité contractante ne peut invoquer l'urgence ... dans le but de se dérober à son obligation de recourir à la concurrence.**

- **Contrats signés par M. Bellerive 24 heures avant sa démission le 13 mai 2011.**

Seize (16) pour un montant total de **USD 28.256.194,81** ont été signés le 12 mai 2011 par l'ex - Premier Ministre Jean-MAX BEL LERIVE, soit vingt-quatre (24) heures avant sa démission le 13 mai 2011 donnée au Président René PREVAL.

S'il n'y pas un problème d'ordre légal, il se pose quand même un problème d'ordre éthique d'engager un nouveau gouvernement.

- **Contrats signés par M. Bellerive après la publication de l'arrêté nommant son successeur**

Cinq (5) contrats pour un montant total de **USD11.243.023.00** ont été signés par l'ex Premier Ministre Jean-Max BELLERIVE du 7 au 12 octobre 2011, tandis que l'arrêté de nomination de son successeur a déjà été publié (Moniteur-Supplément # 140 du 7 octobre 2011).

Un premier Ministre démissionnaire et en plus l'arrêté de nomination de son successeur déjà publié, on ne voit de bon œil la nécessité d'engager son successeur.

Les quatorze (14) contrats restant sont principalement accordés à la société en nom collectif Milfort Augustin & Co., formée de Jocelin Milfort et Jackson Augustin, connue comme J&J Construction; ils ont été signés entre janvier 2011 jusqu'à Aout 2011.

- **Les intérêts de l'Etat ne sont pas garantis en cas de résiliation**

La Commission a noté qu'il existe, dans la majorité des contrats de gré à gré, une clause de résiliation de plein droit sans responsabilité aucune pour l'entrepreneur quoi que le motif de résiliation ne soit pas imputable au maître d'ouvrage(MPCE). A titre d'exemple, la clause ci-dessous figure dans la plupart des contrats :

« Le présent contrat sera résilié de plein droit et sans indemnité, cette liste *n'étant pas limitative*, dans les cas suivants : *Non accomplissement de l'une ou de plusieurs obligations de l'entrepreneur, après une mise en demeure préalable; Défaillance technique et administrative de l'entrepreneur.* »

C'est une violation de l'article 88-2 de la loi du 10 juin 2009 sur la Passation des Marchés Publics qui se lit comme suit :

«Le contrat fixe les cas, les conditions et les modes de calculs des indemnités à verser à l'une ou à l'autre des parties suivant les causes entraînant la résiliation ou la caducité du marché »

- **Qualité des signataires**

La Commission s'étonne de constater que le Ministère du Plan ait été le seul à négocier et à signer tous ces contrats, sans exception alors que différents Ministères sectoriels tel les Travaux Publics, l'Education Nationale et les Affaires Sociales qui quoique concernés, aient été mis à l'écart.

Ce n'est pas dans les attributions du Ministère de la Planification de signer au nom de tous les ministères sectoriels. Ce qui crée un véritable problème de suivi des contrats par ces différents ministères.

- **Absence de supervision des grands travaux de l'Etat par les Ministères sectoriels.**

De plus, aucune instance de l'Etat (Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication) n'a été mise à contribution dans la supervision des grands travaux de construction financés pendant la période d'urgence, alors que l'Etat dispose de l'expertise adéquate pour ce faire. Au contraire, l'Etat a décaissé des fonds considérables en faveur des entreprises privées pour une tâche qu'il pouvait accomplir.

**N.B : Ces assertions sont présentées dans le rapport Conille et ainsi celui de la Commission Anti-corruption de 2016.**

### **J & J CONSTRUCTION**

Plus d'une douzaine de contrats ont signé en 2011 avec la société en nom collectif Milfort Augustin & Co., formée de Jocelin Milfort et Jackson Augustin, connue comme J&J Construction. A ces faits.

La Commission a identifié les irrégularités suivantes :

#### **Irrégularités :**

- **Les contrats signés avec J & J Construction sont entachés de nullité**

Lorsque les contrats ci-dessus répertoriés ont été octroyés, la Société J&J n'existait pas. Une annonce parue le 24 décembre 2010 dans Le Nouvelliste se lit comme suit :

#### **« Le Nouvelliste – Petites Annonce/Dissolution de la Société en nom collectif J&J Construction :**

« 2010-12-24/Le Cabinet Augustave informe le public en général et les intéressés en particulier que la société en nom collectif J&J Construction ayant pour raison sociale "Milfort-Augustin et Co" dont le capital social est de cent mille gourdes (100.000.00 Gourdes) administrée par les sociétaires Josselin Milfort et Jackson Augustin est dissoute par acte de dissolution daté du 27 septembre 2010 et déposé en l'étude du notaire Jean A. Lamothe le huit novembre 2010. Pour le Cabinet : Margarete B, AUGUSTAVE, AV. Gérald AUGUSTAVE, AV »

De plus, le signataire Hérode Thelusma, représentant J&J Construction n'avait aucun mandat pour représenter la compagnie. Aucun document à cet effet n'est retrouvé dans les dossiers, aucune référence, aucun moyen de le rejoindre même pour un suivi.

Pour la Commission il s'agit d'un montage visant à faciliter des décaissements irréguliers en faveur d'un groupe proche de la structure d'octroi de marchés organisée par l'ancien Premier Ministre Bellerive.

- **Surfacturation**

L'analyse d'un échantillonnage de contrats de J&J Construction a révélé que cette firme a été employée pour faire de la supervision des chantiers principalement accordés à la firme SECOSA.

No	Contrats	Firme de Supervision	Montant Contrat d'exécution (SECOSA)	Montant Contrat supervision	Taux de Supervision
1	Lycée National de St Raphael	J &J Const.	46 485 885,00	5 650 000	12,2%
2	Lycée National de Ranquitte	J &J Const.	48 485 885,00	5 000 000	10,3%
3	Lycée National de Maissade	J &J Const.	36 105 931,36	4 000 000	11,1%
4	Lycée National de Pignon	J &J Const.	55 463 488,00	5 600 000	10,1%
	Avenant Lycée National de Pignon (Avenant 99.16% valeur contrat/un avenant ne peut pas aller au-delà de 30%)	J &J Const.	55 000 000,00		
5	Lycée National de Gressier	J &J Const.	55 463 488,00	5 600 000	10,1%
6	Lycée National de Cerca-Carvajal	J &J Const.	148 457 665,00	21 000 000	14,1%
7	Nouveau Lycée National de Hinche	J &J Const.	<u>60 463 488,00</u>		
			<u>505 925</u> <u>830,36</u>		

Le pourcentage alloué pour la supervision est aussi supérieur à ce qui est généralement pratiqué dans l'industrie, soit au-dessus de 10% de la valeur du contrat entre le maître d'ouvrage et l'entrepreneur.

## SECOSA

### **Du clientélisme**

SECOSA (Supervision, évaluation et construction S.A.) a bénéficié d'une enveloppe de 33.5 millions de dollars pour un total de 9 projets. Son enveloppe représente 40% du portefeuille de contrats de gré à gré signé par le Premier Ministre Bellerive.

la firme SECOSA a d'abord signé un contrat de gré à gré d'une valeur de US \$13,000,000.00 pour l'érection de diverses infrastructures sportives. En sus de ce contrat, elle a encore signé un nouveau contrat pour l'aménagement d'infrastructures sportives dans dix communes, pour un montant de US \$4,450,000.00.

En plus de ces deux contrats, la firme SECOSA a signé plusieurs contrats de construction d'école dans plusieurs villes de province et de rénovation urbaine.

## **Irrégularités**

- **La plupart des projets exécutés par SECOSA n'ont rien à voir avec l'urgence post séisme.**

Ce sont pour la plupart des infrastructures sportive et de construction d'école dans des zones non touchées par le séisme.

- **Absence de certificat de non objection.**

Aucun certificat de non objection n'a été ni sollicité ni obtenu du CNMP;

- **Contrats non accompagnés de devis estimatif**

Les devis estimatifs ne sont pas disponibles (Cas des deux contrats signés pour la construction d'infrastructures sportives) tels exigés par l'article 34.3 de la loi du 10 juin 2009.

- **Lieu d'exécution non identifié**

Une analyse d'un contrat dont bénéficie la SECOSA relatif à l'aménagement des infrastructures sportives dans dix(10) communes, pour un montant de quatre millions quatre cent cinquante mille dollars américains (**U.S. \$4,450,000.-**), a conduit la Commission a questionner l'objet dudit contrat, la nature des infrastructures, leur emplacement ou leur localisation (Quelles Communes ? Quel (s) Département (s)) ?

- **Non respect des limites fixées pour un Avenant**

L'Avenant de 55 millions de gourdes pour la construction du Lycée de Pignon équivalent à 99% de la valeur du contrat initial viole de manière flagrante l'article 21 de l'Arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi du 10 juin 2009 fixant la limite d'un Avenant à 30% du contrat initial.

L'article 21 de l'arrêté du 26 octobre 2009 s'exprime ainsi :

« L'Augmentation ou la réduction de la masse des fournitures, travaux ou service y compris les prestations intellectuelles, résultant d'une ou de plusieurs avenants ne doit en aucun cas être supérieur à trente pour cent (30%) du montant du marché initial, après application des éventuelles clauses d'actualisation et de révision. »

## Conclusion:

Pour tous les cas suscités, la Commission estime qu'il y a suffisamment matière à mettre en accusation les personnalités suivantes :

- 1- l'ancien Premier Ministre et ex Ministre de la Planification et de la Coopération Externe Jean Max BELLERIVE
- 2- L'Ex Ministre des Travaux Publics Transports et Communication Jacques GABRIEL
- 3- L'Ex Directeur General du BMPAD Michael LECORPS  
pour violation de la loi sur les marchés publics en de multiples occasions, .

Voici un résumé de ces principales violations :

- Signature de plusieurs contrats n'ayant aucun lien avec l'urgence post séisme en violation de l'article 7.5 de la loi d'urgence d'avril 2010 et des articles 34.1 et 34.2 de la loi du 10 juin 2009 sur les procédures cèles.
- Signature des contrats engageant l'État avec des firmes n'ayant pas réunies les conditions d'éligibilités (Constructura HADOM, CONSTRUCCIONES Y DISEÑOS R.M.N.S.A et J & J Construction) en violation de l'article 19 de la loi sur les marchés publics.
- Mise en place du processus d'appel d'offre ne favorisant pas la libre concurrence, en violation de l'article 33 de la loi du 10 juin 2009 sur les procédures cèles.
- Mise en place d'un processus d'Appel d'Offres discriminant les firmes haïtiennes au profit firmes dominicaines en violation des articles 19-1 et 20-1 de la loi du 10 juin 2009.
- Non sollicitation et non obtention de certificat de non objection de la CNMP en violation de l'article 33.1. de la loi du 10 juin 2009.
- Mise en place de processus d'Appel d'offres restreints autorisant l'ouverture des plis après trois jours en violation de l'article 53 de la loi du 10 juin 2009 exigeant l'ouverture des plis au plus tard 30 minutes après leurs réception.
- L'attribution de 22 contrats de gré à gré sur un total de 35 aux firmes SECOSA et J&J Construction représente des faveurs, du clientélisme. Dans cette catégorie de contrat, on retrouve des irrégularités suivantes :
  - Des contrats non accompagnés de devis estimatif
  - Lieu d'exécution non identifié (Contrat signé avec SECOSA pour l'aménagement d'infrastructure sportive dans 10 communes : (US 4,450,000)
  - Nullité des contrats signés avec J&J Construction (société dissoute au moment de la signature des contrats)

- Surfacturation de certains contrats de supervision avec J&J Construction (Ex contrat de supervision de la construction du Lycée de Cerca Cavajal : 14.1% alors la norme du secteur est de 10%)
- Signature d'un Avenant de 55 millions de gourdes (99% du marché initial) pour la construction du Lycée de Pignon dépassant largement le plafond fixé à 30% du marché initial en violation de l'article 21 de l'Arrêté du 26 octobre 2009 précisant les modalités d'application de la loi du 10 juin 2009.
- Signature d'une quarantaine de contrats au nom des différents ministères sectoriels. Ce qui ne rentre pas dans les attributions du Ministre de la Planification.
- L'absence dans certains contrats de clause garantissant les intérêts de l'Etat en cas d'arrêt des travaux ou d'annulation de contrat. Ce qui constitue une violation de l'article 88-2 de la loi du 10 juin 2009.

Pour toutes ces violation répétées de la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics, Monsieur **Jean Max Bellerive** doit être mise en accusation pour :

- 1) Abus de fonction (Article 5.5)
- 2) Surfacturation (Article 5.8)
- 3) Trafic d'influence. (Article 5.9)
- 4) Népotisme (Article 5.10)
- 5) Passation illégale des marchés publics, (Article 5.12)

En conformité avec la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption dans les articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10 et 5.12.

En conformité avec la loi du 1<sup>er</sup> février 2017 sur l'Elaboration et l'Exécution des Lois de finance dans son article 98 définissant la responsabilité pénale des ordonnateurs ayant commis des fautes de gestion.

En conformité avec le Décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique dans ses articles 178 et 181 sur les fautes de gestions commises par un fonctionnaire.

En conformité avec l'Arrêté du 16 février 2005 portant règlement général de la comptabilité dans article 21 sur la responsabilité des ordonnateurs.



## Annexes complémentaires :

### Annexe1 : Liste des projets dans des zones géographiques non touchées par le séisme

	DATE		MONTANT PROJET	
REGION	RESOLUTON	ACTIVITES	REVISES	%
	<b>TOTAL DES 3 RESOLUTIONS</b>		<b>349 001 393,77</b>	<b>100%</b>
Artibonite	11-févr.-10	Reh RN1 / ST Marc/ Bigot (Gonaives)	41 542 397,00	12%
Artibonite	24-août-10	Biemac / Rue Clerveau	3 110 774,46	1%
Artibonite	24-août-10	Const. rte Biggot/Carrefour Joffre	6 902 286,04	2%
Artibonite	24-août-10	Rn1 / Marchand	6 680 179,79	2%
Centre	20-mai-11	Travaux complémentaires à Mirebalais	512 500,25	0%
Centre	11-févr.-10	Reh urbaine Lascahobas / Mirebalais	3 279 452,00	1%
Centre	20-mai-11	renovation urbaine de Hinche	8 000 000,00	2%
Grand Anse	20-mai-11	Exp Cayes / Jeremie	1 500 000,00	0%
National	20-mai-11	Cont de Parc sportif (dans 10 communes)	4 500 000,00	1%
NORD	24-août-10	Const Pont Hyppolite Cap Haitien	5 000 000,00	1%
Nord	24-août-10	Reh. de la Rte baie de l'Acul / Milot	17 400 000,00	5%
Nord	20-mai-11	Const Rte Pilboreau / Marmelade	3 735 711,44	1%
Nord	11-févr.-10	Reh urbaine au CAP	7 390 216,00	2%
Nord	20-mai-11	Rénovation urbaine Limbe	3 500 000,00	1%
Nord est	24-août-10	Const. réseau elect dans le nord est	6 469 050,00	2%
Nord est	24-août-10	Adoquinage des rues a Fort Liberte	1 760 563,76	1%
Nord est	24-août-10	Adoquinage des rues a Ouanaminthe	2 942 316,84	1%
Nord est	24-août-10	Construction rue Espagnol CODEVI	1 544 061,34	0%
Nord est	24-août-10	Drainage Nord est	1 000 000,00	0%
Nord'Ouest	11-févr.-10	Const. de 15 ponts dans le Nord'Ouest	20 483 189,60	6%
SUD	11-févr.-10	Réhabilitation carrefour Kanz / Camperin	12 900 000,00	4%
SUD	20-mai-11	Const Rte Carrefour Kans / Camperin	7 500 000,00	2%
			<b>167 652 698,52</b>	<b>48%</b>

**Annexe2 : Liste des projets dans des zones géographiques touchées par le séisme, mais n'ayant rien à voir avec l'objet des résolutions.**

REGION	RESOLUTON		REVISES	%
<b>TOTAL DES 3 RESOLUTIONS</b>		<b>ACTIVITE</b>	<b><u>349 001 393,77</u></b>	<b>100%</b>
Nippes	11-févr.-10	Rehabilitation Rte Miragoane - Pte Riv	21 831 472,00	<b>6%</b>
Ouest	11-févr.-10	Acq de 100 vehicule Tout terrain	3 600 000,00	<b>1%</b>
Ouest	11-févr.-10	Acq d'equioement pour le Lab Nle	787 000,00	<b>0%</b>
Ouest	11-févr.-10	Reh trancon Fermathe Frere	20 685 461,81	<b>6%</b>
Ouest	24-août-10	Reh Hasco / La Saline / Base navale / PAP	25 000 000,00	<b>7%</b>
Ouest	24-août-10	Reh Rte Laboule12 Kenscoff	6 548 429,22	<b>2%</b>
Ouest	20-mai-11	Entretien trancon PV Labouble 12	1 787 775,08	<b>1%</b>
Ouest	20-mai-11	Reh Rte Hasco / La Saline	7 000 000,00	<b>2%</b>
Ouest	20-mai-11	Travaux complem Laboule 12 / Kenscoff	1 937 849,37	<b>1%</b>
Ouest	20-mai-11	Const marche public de l'Archaie	2 000 000,00	<b>1%</b>
Sud Est	20-mai-11	Const Marche public de Jacmel	<u>1 700 000,00</u>	<b>0%</b>
			<b><u>92 877 987,48</u></b>	<b>27%</b>

# **GOUVERNEMENT MARTELLY -CONNILLE**

## **XXIII RÉSOLUTION DU 28 Février 2012**

## Résolution du 28 Février 2012.

Installé presque six (6) mois après la prestation de serment du Président Michel Joseph MARTELLY, Gary CONILLE fut le Premier Ministre ratifié par le Parlement après le rejet de trois (3) Premier Ministres désignés.

Le Gouvernement présidé par le Premier Ministre Gary CONILLE est ainsi composé de :

Prénom	Nom	Fonction
Mr Laurent S.	LAMOTHE	Ministre affaires étrangères et cultes
Mr François Richel	LAFAILLE	Affaires sociales
Agr.Hebert	DOCTEUR	Agriculture et ressources naturelles
Mr.Wilson	LALEAU	Commerce industrie
Mme Yanick	MEZIL	Condition Féminine
Mr Choiseul Mr Pierre Raymond	HENRIQUEZ. Décédé le 11 Novembre 2011 DUMAS.Installé 12 Décembre 2012	Communication et culture Communication et culture.
Mr André Lemercier	Georges	Economie et finances
Mr. Reginald	PAUL	Education National
Mr. Joseph Ronald	TOUSSAINT	Environnement
Mr Daniel	SUPLICE	Présidence, chargés des Haïtien vivant à l'étranger
Mr. Thierry	MAYARD-PAUL	Intérieur et Collectivités Territoriales et défense
Mr. René Jean	ROOSEVELT	Jeunesse et sports
Mr. Josué Mr. Pierre Michel	Pierre-Louis <i>Démissionné le 22 novembre 2011.le premier ministre assural'interimat.</i> BRUNACHE. <i>Installe le 12 décembre 2011</i>	Justice et sécurité Nationale. Justice et sécurité Nationale
Mr. Jude Herve	DAY	Planification et coopération Externe
Dr Florence Duperval	GUILLAUME	Sante publique et population
Mme. Stéphanie Balmir	VILDROUIN	Tourisme
Ing. Jacques	ROUSSEAU	Travaux publics, transport et communication

Ministres Délégué auprès du PM :

Mr Ralph Ricardo	THEANO	Bureau du ministre Délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement (BMCRP)
------------------	--------	--

### Résolution du 28 Février 2012

Sur l'Administration MARTELLY/CONILLE, une seule Résolution a été donc prise en conseil des Ministres le 28 Février 2012, qui d'ailleurs porte la signature du Ministre de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, Monsieur Hebert DOCTEUR.

Cette Résolution fut motivée par diverses raisons telles : La nécessité de construire des marchés publics et des ponts, de renforcer les infrastructures sportives du pays, de réhabiliter certains wharfs, piste d'atterrissage, route et rue du pays, un ensemble de Programmes et Projets ont été donc visés dans cette Résolution pour un montant de US 234,956,000 des fonds générés par PETRO CARIBE

Dans ce tableau, sont présentées la liste des institutions concernées, la nature des projets, la localité, les montant à décaisser.

<b>Résolution du 28 Février 2012</b>	
<b>Liste des Projets</b>	<b>Montant US</b>
1-Renforcement PNH	<b>3,000,000</b>
2- Projet d'électrification	<b>11,280,000</b>
3-Sous-programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	<b>30,000,000</b>
4-Sous-projet de rénovation urbaine de la ville de Jacmel	<b>20,000,000</b>
5-Rénovation urbaine de Gonaïves (phase1) (14km)	<b>5,000,000</b>
6-Construction du Marché Public de Jacmel	<b>400,000</b>
7-Rénovation urbaine de St Marc	<b>5,000,000</b>
8-Sous-programme d'infrastructures Sportives	<b>6,200,000</b>
9-Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave	<b>2,300,000</b>
10-Réhabilitation du Wharf de Jérémie	<b>2,700,000</b>
11-Construction du Marché Public de la Ville de l'archaie	<b>2,000,000</b>
12-Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	<b>7,450,000</b>
13-Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	<b>19,750,000</b>
14-Réhabilitation et entretien de la route Baie de l'Acul	<b>3,000,000</b>
15-Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	<b>1,183,272</b>
16-Appui au fonctionnement du CNE	<b>8,000,000</b>
17-Par Industriel Morne à Cabri	<b>10,000,000</b>

18-Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes	<b>13,000,000</b>
19-Sous-programme de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de transport et d'équipements urbains	<b>14,000,000</b>
20-Réhabilitation route Carrefour 44/Cote de fer (36km)	<b>12,500,000</b>
21-Fonds d'exportation pour les projets à financement PETRO CARIBE et autres	<b>4,000,000</b>
22-Réhabilitation route de Frères	<b>3,500,000</b>
23-Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	<b>1,012,500</b>
24-Support au SMCRS	<b>10,000,000</b>
25-Réhabilitation du système d'irrigation de la plaine du Cul de sac	<b>8,000,000</b>
26-Réhabilitation des infrastructures de Drainage de la Rouyonne/Léogane	<b>8,000,000</b>
27-Réhabilitation de la route Hasco/Boulevard la Saline /base navale Amiral Killick	<b>6,000,000</b>
28-Projet pilote sécurité sociale	<b>3,000,000</b>
29-Alphabétisation	<b>6,000,000</b>
30-Réhabilitaion de la piste D'atterissage de Jérémie	<b>3,000,000</b>
31-Construction de 15 Pont dans le Nord Ouest	<b>863,500</b>
<b>TOTAL</b>	<b><u>230,139,272</u></b>

**Résolution du 28 Février 2012**

Institutions	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant décaissé	No déc.	Montant à décaisser
PNH	<b>Renforcement PNH</b>		3,000,000			
	Renforcement des Capacités de la Police Nationale (PNH)	National		3,000,000	380	
<b>Total</b>			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>3,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
BMPAD	<b>Projet d'électrification</b>		11,280,000			
	Projet d'électrification par lampadaires solaires	National	<u>11,280,000</u>	<u>11,280,000</u>	275	<u>-</u>
<b>Total</b>						
MAST/ FAES	<b>Sous-programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</b>		30,000,000			
	Sous-programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	National		15,000,000	285	
	Sous-programme de lutte contre à pauvreté et l'exclusion sociale	National		1,209,741	284	
	Sous-programme de lutte contre à pauvreté et l'exclusion sociale	National		1,644,815	299	
	Sous-programme de lutte contre à pauvreté et l'exclusion sociale	National		123,957	300	
	Sous-programme de lutte contre à pauvreté et l'exclusion sociale	National		5,278,107	327	
	Sous-programme de lutte contre à pauvreté et l'exclusion sociale	National		947,867	358	
	Sous-programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	National		4,721,893	381	
<b>Total</b>			<b><u>30,000,000</u></b>	<b><u>28,926,380</u></b>		<b><u>1,073,620</u></b>
MPCE	<b>Sous-projet de rénovation urbaine de la ville de Jacmel</b>		20,000,000		332	
	Sous-projet de rénovation urbaine de la ville de Jacmel	Jacmel		16,131,432		
<b>Sous total</b>			<b><u>20,000,000</u></b>	<b><u>16,131,432</u></b>		<b><u>3,868,568</u></b>
	<b>Rénovation urbaine de Gonaïves (phase1) (14km)</b>		5,000,000			
	Rénovation urbaine de Gonaïves (phase1) (14km)	Gonaïves		3,897,999	335	
	Rénovation urbaine de	Gonaïves		554,640	378	

	Gonaïves (phase1) (14km)					
	Rénovation urbaine de Gonaïves (phase1) (14km)	Gonaïves		547,361	427	
			<b>5,000,000</b>	<b>5,000,000</b>		<b>_____ -</b>
<b>Sous total</b>						
	<b>Construction du Marché Public de Jacmel</b>		400,000		338	
	Construction du Marché Public de Jacmel	Jacmel		100,000	478	
	Construction du Marché Public de Jacmel	Jacmel		300,000		
			<b>400,000</b>	<b>400,000</b>		<b>_____ -</b>
<b>Sous total</b>						
	<b>Rénovation urbaine de St Marc</b>		5,000,000			
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc				
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		1,514,409	339	
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		1,004,063	367	
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		191,145	485	
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		1,386,054	517	
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		300,000	533	
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		494,886	363-1	
	Rénovation urbaine de St Marc	St Marc		109,443	626	
			<b>5,000,000</b>	<b>5,000,000</b>		<b>_____ -</b>
	<b>Sous-programme d'infrastructures Sportives</b>		<b>6,200,000</b>			
	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		459,567	349	
	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		3,552,508	355	
	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		229,783	408	
	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		229,783	460	
	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		1,091,219	523	



	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		229,783	558	
	Sous-programme d'infrastructures Sportives (sports pour Changement)	Ouest		102,805	580	-
			<b><u>6,200,000</u></b>	<b><u>5,895,449</u></b>		<b><u>304,551</u></b>
	<b>Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave</b>	Petit-Goave	2,300,000	341,549	486	
	Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave	Petit-Goave		670,434	530	
	Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave	Petit-Goave		579,920	597	
	Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave	Petit-Goave		103,831	705	
	Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave	Petit-Goave		83,770	792	
	Réhabilitation du Wharf de Petit-Goave	Petit-Goave		520,496	377	
			<b><u>2,300,000</u></b>	<b><u>2,300,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
	Réhabilitation du Wharf de Jérémie		2,700,000			
	Réhabilitation du Wharf de Jérémie	Jérémie		763,121	433	
	Rehabilitation du Wharf de Jeremie	Jérémie		203,854	858	
	Réhabilitation du Wharf de Jérémie	Jérémie		548,590	541	
	Réhabilitation du Wharf de Jérémie	Jérémie		479,356	622	
	Réhabilitation du Wharf de Jérémie	Jérémie		705,079	524	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,700,000</u></b>	<b><u>2,700,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
	<b>Construction du Marché Public de la Ville de l'archaie</b>		2,000,000	-		
	Construction du Marché Public de la Ville de l'archaie	Archaie		400,000	457	
	Construction du Marché Public de la Ville de l'archaie	Archaie		1,600,000	278	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>

	<b>Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc</b>		7,450,000			
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		560,952	429	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		731,920	263	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		4,035,283	265	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		262,068	494	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		571,906	535	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		136,738	581	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		78,600	731	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		300,118	814	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		279,658	790	
	Travaux additionnels sur Frecyneau/St Marc	St Marc		117,573	852	
Sous total			<b><u>7,450,000</u></b>	<b><u>7,074,815</u></b>		<b><u>375,185</u></b>
	<b>Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)</b>		19,750,000			
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		2,112,383	288	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		59,970	294	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		164,214	315	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		621,095	316	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		2,237,364	350	

	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		2,448,873	368	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		1,331,932	669	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		801,225	672	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		193,179	729	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		1,221,104	731	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		3,068,495	572	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		1,278,741	515	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		598,588	297	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		817,953	817	
	Réhabilitation RN1: Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)	Carrefour Frecyneau (St-Marc)-Bigot (Gonaïves)		716,083	503	
Sous total			<b><u>19,750,000</u></b>	<b><u>17,671,201</u></b>		<b><u>2,078,799</u></b>
	<b>Réhabilitation et entretien de la route Baie de l'Acul</b>		3,000,000			

	Réhabilitation et entretien de la route Baie de l'Acul/Barrière Battant/Milot(RN3)	Baie de l'Acul/Barrière Battant/Milot		377,584	726	
	Réhabilitation et entretien de la route Baie de l'Acul/Barrière Battant/Milot(RN3)	Baie de l'Acul/Barrière Battant/Milot		205,955	797	
	Réhabilitation et entretien de la route Baie de l'Acul/Barrière Battant/Milot(RN3)	Baie de l'Acul/Barrière Battant/Milot		849,961	815	
			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>1,433,499</u></b>		<b><u>1,566,501</u></b>
	<b>Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010</b>		<b>1,183,272</b>			
	Hébergement Post Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	National		1,183,272	295	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,183,272</u></b>	<b><u>1,183,272</u></b>		<b><u>-</u></b>
	<b>Appui au fonctionnement du CNE</b>		8,000,000			
CNE	Appui au fonctionnement du CNE	National		4,000,000	286	
	Appui au fonctionnement du CNE	National		4,000,000	347	
<b>Total</b>			<b><u>8,000,000</u></b>	<b><u>8,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
MTPTC	<b>Par Industriel Morne à Cabri</b>		10,000,000			
	Par Industriel Morne à Cabri	Ouest		8,000,000	333	
<b>Sous total</b>			<b><u>10,000,000</u></b>	<b><u>8,000,000</u></b>		<b><u>2,000,000</u></b>
	<b>Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes</b>		13,000,000			
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		82,750	484	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		3,071,287	522	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		2,535,191		

	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		440,770	264	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		866,386	296	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		82,750	304	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		1,837,967	370	
	Réhabilitation de la route Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		345,499	384	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes( lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		345,486	585	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes( lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		67,110	415	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes( lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		2,940,809	434	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		82,750	435	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		93,470	559	
	Construction de la route Miragoane-Petit-Trou de Nippes (lot1: Miragoane-Petite Rivière de Nippes	Miragoane-Petite Rivière de Nippes		88,750	801	
<b>Sous total</b>			<b><u>13,000,000</u></b>	<b><u>12,880,974</u></b>		<b><u>119,026</u></b>
	<b>Sous-programme de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de transport et d'équipements urbains</b>		14,000,000			
	Sous-programme de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de transport et d'équipements urbains	National		10,000,000	287	
	Sous-programme de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de transport et d'équipements urbains	National		4,000,000		

<b>Sous total</b>			<b><u>14,000,000</u></b>	<b><u>14,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
-------------------	--	--	--------------------------	--------------------------	--	-----------------

	<b>Réhabilitation route Carrefour 44/Cote de fer (36km)</b>		12,500,000			
	Réhabilitation route Carrefour 44/Cote de fer (36km)	Sud-Est		12,500,000	360	-
<b>Sous total</b>			<b><u>12,500,000</u></b>	<b><u>12,500,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
Inonnu	<b>Fonds d'exportation pour les projets à financement petrocaribe et autres</b>		4,000,000			-
	Fonds d'exportation pour les projets à financement petrocaribe et autres	National		1,778,322	272	-
	Fonds d'exportation pour les projets à financement petrocaribe et autres	National		2,221,679	258	-
<b>Sous total</b>			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>4,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
	<b>Réhabilitation route de Frères</b>		3,500,000			
	Réhabilitation route de Frères	Petion ville		971,715	405	
	Réhabilitation route de Frères	Petion ville		582,651	697	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,500,000</u></b>	<b><u>1,554,366</u></b>		<b><u>1,945,634</u></b>
	<b>Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien</b>		1,012,500			
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien	Nord		1,012,500	400	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,012,500</u></b>	<b><u>1,012,500</u></b>		<b><u>-</u></b>
	<b>Support au SMCRS</b>		10,000,000			
	Support au SMCRS	Ouest		10,000,000	270	-
<b>Sous total</b>			<b><u>10,000,000</u></b>	<b><u>10,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
	<b>Réhabilitation du système d'irrigation de la plaine du Cul de sac</b>					
	Réhabilitation du système d'irrigation de la plaine du Cul de sac	Ouest	<u>8,000,000</u>	<u>7,828,162</u>	<u>276</u>	<u>171,838</u>
	<b>Réhabilitation des infrastructures de Drainage de la Rouyonne/Léogane</b>					
	Réhabilitation des infrastructures de Drainage de la Rouyonne/Léogane	Ouest	<u>8,000,000</u>	<u>7,828,162</u>	<u>276</u>	<u>171,838</u>

	<b>Réhabilitation de la route Hasco/Boulevard la Saline /base navale Amiral Killick</b>		6,000,000			
	Réhabilitation de la route Hasco/Boulevard la Saline /base navale Amiral Killick	Ouest		1,867,573	329	-
	Réhabilitation de la route Hasco/Boulevard la Saline /base navale Amiral Killick	Ouest		2,000,000	521	-
	Réhabilitation de la route Hasco/Boulevard la Saline /base navale Amiral Killick	Ouest		2,000,000	752	-
<b>Sous total</b>			<b><u>6,000,000</u></b>	<b><u>5,867,573</u></b>		<b><u>132,427</u></b>
				-		
	<b>projet pilote sécurité sociale</b>	National	<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>3,000,000</u></b>	351	<b><u>-</u></b>
				-		-
	<b>Alphabétisation</b>		6,000,000	-		-
	Alphabétisation	National		386,904	453	-
	Alphabétisation	National		1,770,902	420	-
	Alphabétisation	National		1,677,632	789	-
<b>Sous total</b>			<b><u>6,000,000</u></b>	<b><u>3,835,437</u></b>		<b><u>2,164,563</u></b>
	<b>Rehabilitaion de la piste D'atterissage de Jérémie</b>		<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>-</u></b>		<b><u>3,000,000</u></b>
	<b>Construction de 15 Pont dans le Nord Ouest</b>		<b><u>863,500</u></b>	<b><u>-</u></b>		<b><u>863,500</u></b>
						-
<b>TOTAL</b>			<b><u>230,139,272</u></b>	<b><u>210,303,223</u></b>		<b><u>19,836,049</u></b>

La Résolution du 28 février 2012 comprend trente-et-un (31) Projets. De ce nombre, nous avons reçu onze (11) projets lesquels ont fait l'objet de notre intervention. De ce fait, onze (11) projets ont été retenus aux fins d'analyse et sont traités dans les Résolutions suivantes et se répartissent ainsi :

- Quatre (4) dans la Résolution du 24 août 2010 :
  - 1- Travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant/Milot (2.9 km)
  - 2- Réhabilitation et construction des 24.2 Km de route reliant la base de l'Acul à carrefour Barrière Battant.
  - 3- Contrat de supervision des travaux de réhabilitation de la route Barrière Battant/Milot
  - 4- Contrat de supervision des 24.2 Km de route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière Battant.
  
- Trois (3) dans la Résolution du 11 février 2011 :
  - 1- Contrat d'exécution des travaux de la route Miragoane/Petite Rivière de Nippes.
  
- Deux (2) dans la Résolution du 18 juillet 2012 :
  - 1- Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.
  - 2- Supervision d'infrastructure sportive et gazonnage.



**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 28 Février 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA		Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert				
1	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Contrat d'exécution pour la réalisation des travaux de réalisation de la route de Frères	Pétion-Ville	22 Octobre 2012	84, 671,765 Gourdes		Oui		Oui		Signé	Oui
2	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Rénovation Urbaine de la ville des Gonaïves	Gonaïves	20 Octobre 2011	17, 308,638 Us	Oui			Oui		Non signé	Non
3	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaines de St Marc Phase 2	Saint-Marc	Décembre 2012	7, 531,907 US	Oui			Oui		Non signé	Non
4	Consortium Amaca Disconsa Construction	MPCE	Reconstruction de la route menant au nouveau marché public de Jacmel (1,3km)	Jacmel	...Nov 2012	1,625,066 US	Oui			Oui		Non signé	Oui

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 28 Février 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Contrat d'exécution pour la réalisation des travaux de réalisation de la route de Frères	22 Octobre 2012	84, 671,765 Gourdes		Non	Non	Oui	18 Mois	1, 554,366.10 Gourdes
2	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Rénovation Urbaine de la ville des Gonaives	20 Octobre 2011	17, 308,638 US		Non	Oui	Non	24 Mois	5, 000,000 US
3	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaines de St Marc Phase 2	Non	7, 531,907 US		Non	Oui	Non	24 Mois	5, 000,000 US
4	Consortium Amaca Disconsa Construction	MPCE	Reconstruction de la route menant au nouveau marché public de Jacmel (1,3km)	...Nov 2012	1,625,066 US	406,266.5 US	Non Constaté	Non	Non	12 mois	1,035,979 US

**1- Contrat d'exécution pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la route de Frères**

Maitre d'ouvrage : MTPTC

Description des travaux : Contrat d'exécution pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la route de frères

Localité Route frères

Maitre d'œuvre Ingénierie Estrella S.A

Montant du contrat : 84, 671,765.50 Gourdes

Date de signature du contrat 22 OCT 2012

Durée des travaux 18 mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA Signé et scellé

Non objection du CNMP Signé et scellé

Documents d'éligibilités fournis Quitus fiscal émis le 07 Mai 2012.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 4,233,433.87 Gourdes

Retenue de bonne exécution 5%

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux NA

Montant total versé au maitre d'œuvre : Résolution 28 Février 2012 : US 1, 554,366.00

**Commentaires :**

Passé par Appel d'Offres Restreint et signé entre l'État Haïtien et la Firme INGENIERA ESTRELLA S.A pour un montant de 84, 671,765.50 gourdes en vertu de l'article 16 du Cahier des clauses administratives particulieres (CCAP), puis révisé pour des travaux supplémentaires estimé à 25,398,925.15 gourdes, ce contrat en date du 22 Octobre 2012, a bénéficié l'avis de la Présidente de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) et obtenu le certificat de non-objection de la Commission Nationale des Marchés Publics(CNMP).

La durée des travaux était de 18 mois. Cependant les documents fournis par le MPCE ne contiennent pas de correspondance, de retenue, de remboursement, de prélèvement et de paiement.

Quant à ce projet, les montants alloués en US dans la Résolution sont les suivants :

- Résolution 28 Février 2012 est de 3,500,000
- Resolution 6 Janvier 2016 384,625

**Total** **3,884,625**

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

-	Résolution 28 Février 2012	1,554,366
-	Resolution 6 Janvier 2016	---
<b>Total</b>		<u><b>1,554,366</b></u>

Le montant total décaissé est US 1,554,366 représentant 79,55% du coût des travaux.

**Les personnes signataires sont :**

- José Alejandro ADAMES BENITEZ, Estrella
- Marie Carmelle JEAN-MARIE, Ministre de l'Economie et des Finances
- Mr Jacques ROUSSEAU, ING Ministre MTPTC

Le montant total décaissé en tenant compte des facture (1, 2,3) s'élève à 84, 668,677.35 Gourdes alors qu'on a retrouvé un montant de : 1, 554,366 US ou 67, 352,164.64 Gourdes dans la résolution du 28 Février 2012 qui représente le décaissement total de ce projet. De plus on ne peut pas déterminer le coût d'un Km dans un projet car on n'a pas mentionné le nombre de Kilomètre à exécuter. Le contrat a seulement indiqué des tronçons de route à réhabiliter.

**2-Maitre d'ouvrage : MPCE**

**Description des travaux : Rénovation Urbaine de la ville des Gonaïves (14 Km)**

Localité : Gonaïves

**Maitre d'œuvre : INGENIERA ESTRELLA**

Montant du contrat : U.S 17, 308,638.25

Date de signature du contrat : 20 Octobre 2011

Durée des travaux : 24 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé et scellé

Non objection du CNMP : non mentionné

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : Oui

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A

Date de démarrage des travaux : Non mentionné

Date d'achèvement des travaux : N/A

**Commentaires :**

Passé de Gré à Gré et signé ente l'Etat Haïtien et la Firme Estrella pour un montant de U.S 17, 308,638.25, ce contrat en date du 20 Octobre 2011, a bénéficié d'un paraphe et d'un sceau de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif.

La durée des travaux était de 24 mois. Cependant les documents fournis par MPCE ne contiennent pas de correspondance, de retenue, de remboursement, de prélèvement, et de paiement ; et le contrat de supervision.

Ce projet ayant pour description : « Rénovation Urbaine de la ville des Gonaïves », les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

- Résolution 28 Février 2012 est de 5,000,000
- Résolution 21 Décembre 2012 est de 6,000,000
- Résolution 11 Décembre 2013 est de 9,250,000

**Total** **20,250,000**

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

-	Résolution 28 Février 2012 est de	5,000,000
-	Résolution 21 Décembre 2012 est de	6,000,000
-	Résolution 11 Décembre 2013 est de	<u>7,619,171</u>
	<b>Total</b>	<b><u>18,619,171</u></b>

**Les personnalités signataires sont :**

- Mr Jude Hervé DAY, Ministre Planification Coopérative Externe
- ING. J. Alejandro ADAMES B., Directeur Projet Haïti pour Estrella

Le montant total décaissé est de 18,619,171 US représentant 107.57 % des travaux. Le cout d'un Km figurant dans ce contrat est estimé à 1,236,331 US ,tan dis que pour la meme periode , En Fevrier 2011 (Le cout d'un Km pour un autre firme exécutant la route baie de l'Acul –Barriere Battant est estimé a 995,254 US, d'où un ecart positif de 241,0778 par Kilomètre).

N.B : Ce contrat a été bien signé avant que les ressources ont été disponibles.

**3-Maitre d'ouvrage : MPCE**

**Description des travaux : Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaines de St Marc (Phase2)**

Localité : St Marc

Maitre d'œuvre : Ingenieria Estrella

Montant du contrat : US 7, 531,907

Date de signature du contrat : Non mentionné (...Décembre 2012)

Durée des travaux : 24 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : Oui

Non objection du CNMP : Non

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : Oui

Retenue de bonne exécution : Non

Prélèvement des 2% : Non

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : U.S 8,619,030

**Commentaires :**

Passé de Gré à Gré et signé entre l'État Haïtien et la Firme INGENIERA ESTRELLA pour un montant de U.S 7, 531,907, ce contrat qui ne comporte pas de date précise où il est seulement fait mention du mois de Décembre 2012, a bénéficié de l'avis de la Présidente de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA)

La durée des travaux était de 24 mois. Cependant les documents fournis par MPCE ne contiennent pas les décomptes, les retenues de garantie, l'avance de démarrage et les de prélèvement et de 2% effectués pour le compte de la DGI.

Ce projet ayant pour description : «Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaines de St-Marc (Phase2) », les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

- Résolution 28 Février 2012 est de 5,000,000
- Résolution 21 Décembre 2012 est de 1,000,000
- Résolution 11 Décembre 2013 est de 3,000,000

**Total** **9,000,000**

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- Résolution 28 Février 2012 est de 5,000,000
- Résolution 21 Décembre 2012 est de 1,000,000
- Résolution 11 Décembre 2013 est de 2,619,030

**Total** **8,619,030**

Le montant total décaissé est US **8,619,030** représentant 107,57 % .

**Les personnalités signataires sont :**

- José Alejandro ADAMES BENITEZ, Estrella
- Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la Planification et de Coopération Externe.

Ce contrat fait mention de la phase 2, toutefois on a pas mis à notre disposition le contrat de la phase 1 . Le montant total décaissé dans le cadre de ce projet est de 8, 619,030 US . On n'a pas mentionné dans le contrat Phase 2 le nombre de Kilomètre à exécuter, on a seulement cité les tronçons de routes à réhabiliter, ce qui nous empêche de déterminer le coût d'un Kilomètre de route



**4-Maitre d'ouvrage : MPCE**

**Description des travaux : Reconstruction de la route menant au nouveau marché public de Jacmel (1.3 km)**

Localité Jacmel

**Maitre d'œuvre La consortium Amaca-Disconsa Construction**

Montant du contrat U.S 1, 625,066.00

Date de signature du contrat Novembre 2012

Durée des travaux 12 mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Non signé

Avance de démarrage : 25% ; US 406,266.50 ; #478

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 385,953 US

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre U.S 1,035,979.00

**Commentaires :**

Du montant versé comme avance de démarrage (U.S 406, 266.5) on a prélevé 5% de ce montant soit U.S 385,953 versé comme retenue de garantie

Passé de Gré à Gré, avec l'approbation de la CSC/CA et sans non plus le certificat de non objection de la CNMP. Ce contrat « Reconstruction de la route menant au marché public de Jacmel (1.3 km) », fut signé entre l'État Haïtien représenté par Laurent Salvador LAMOTHE Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, et Nonie MATHIEU Présidente de la CSC/CA, et Manuel Adriano représentant Consortium Amaca-Disconsa Constructions. Ce Contrat ne comporte pas de date précise (...Novembre 2012) et se chiffre à U.S 1, 625,066.

La durée des travaux était de 12 mois.

Les personnalités signataires sont :

Laurent Salvador LAMOTHE , Ministre de la planification et de la coopération externe

Manuel ADRIANO , représentant Consortium Amaca-Disconsa Constructions.

Quant à ce Contrat de « Reconstruction de la route menant au marché public de Jacmel (1.3 km) », les montants alloués e US dans les Résolutions sont les suivants :

- La résolution du 28 février 2012 est de	400,000
- La résolution du 21 décembre 2012 est de	<u>2,000,000</u>
<b>Total</b>	<b>2,400,000</b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

- La résolution du 28 février 2012 est de	300,000
- La résolution du 21 décembre 2012 est de	<u>735,979</u>
<b>Total</b>	<b><u>1,035,979</u></b>

Le montant total décaissé est US 1, 035,979 représentant 63, 75 % du coût des travaux.

Le cout d'un Km figurant dans ce contrat est estimé à 1,250,051 tandis qu'en Décembre 2012 ,le cout d'un Km d'une autre firme évoluant dans le même secteur d'activité pour la route petite rivière/petit trou de nippeS est estimé à 995,153 US pour des travaux dont les les spécificités, D'où un écart positif de 254,898 par Km.

**Cas Particuliers :** Relativement à cette resolution, un cas particulier a retenu l'attention de la commission. C'est celui de Monsieur Hébert Docteur, ex Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles.

Selon les termes exposés par le Sénateur Youri LATORTUE dans son rapport d'enquête, confirmés et éclaircis par les faits à partir des propos même de l'Agronome Hébert DOCTEUR lors de son audition, par devant la Commission, il apparait clairement que suite à la démission du Premier Ministre Gary CONILLE, le ministre de l'Agriculture Herbert Docteur a signé une Résolution en lieu et place de ce dernier, alors qu'il n'avait reçu aucun mandat formel pour le faire ; acte d'ailleurs que Monsieur Conille avait contesté par la suite. Au cours de son audition Monsieur Docteur tout en reconnaissant qu'il n'avait pas eu en sa possession un document officiel l'autorisant à signer ladite Résolution, il a dit avoir agi ainsi pour rendre service et faciliter les choses. Les autres Ministres du Gouvernement ajouta-t-il, avaient approuvé verbalement son acte.

Face à ce cas, la Commission constate que monsieur Docteur avait agi de manière irresponsable en commettant ouvertement un acte d'usurpation de titre en violation flagrante des articles 27 et 218 du code pénal haïtien. En signant la Résolution du 24 février 202 en dehors d'une délégation expresse de pouvoir, ni un mandat officiel du premier Ministre démissionnaire Gary CONILLE, Monsieur Docteur s'expose à des sanctions prévues par la loi.

# **GOVERNEMENT MARTELLY - LAMOTHE**

**XXIV RÉSOLUTIONS DU 18 juillet 2012**

Après la démission de Garry Conille, Laurent Lamothe est désigné le 1<sup>er</sup> mars 2012 au poste de Premier ministre par le président Martelly. La désignation de Laurent Lamothe comme premier ministre est finalement approuvée le 10 avril 2012 au Sénat par 19 voix sur 29 (3 contre, 7 abstentions)<sup>9</sup>. Il sera officiellement investi le 16 mai 2012.

Lors de ce mandat, l'objectif de son gouvernement est de reconstruire le pays suite aux séismes de 2010.

En septembre 2013, le gouvernement Lamothe met en place un programme de démocratie participative, le « Gouvenman lakay » (« le gouvernement chez vous »), dans lequel les membres du gouvernement se déplacent à tour de rôle dans les différents départements du pays et s'engagent sur des actions concrètes suite à des échanges publics.

En avril 2014, le gouvernement Lamothe procède à son plus grand remaniement ministériel avec l'arrivée de 10 nouveaux ministres, dont 9 femmes. À cette occasion, la ministre de l'économie et des finances Marie Carmelle Jean-Marie, qui avait claqué la porte du ministère un an auparavant, revient occuper son poste resté vacant.

Pour des raisons personnelles, il présentait sa démission le 14 décembre 2014 au président Michel Martelly.

#### **La composition du gouvernement Martelly Lamothe:**

<b>Postes ministeriels</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Periodes</b>
Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes	Laurent Lamothe	16 mai 2012-7 aout 2012
	Pierre Richard CASIMIR	7 aout 2012-4 avril 2014
	Duly Brutus	4 avril 2014
Ministre des Affaires Sociales et du Travail	Ronsard St-Cyr	16 mai 2012-7 aout 2012
	Josepha Raymond Joseph	7 aout 2012-4avril 2014
	Charles Jean Jacques	25 janv 2013-
Ministre de l'Agriculture des ressources naturelles et du Développement Rural	Thomas Jacques	17 mai 2012
Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des relations avec le Parlement	Ralf Theano	16 mai 2012-4 avril 2014
Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Droit de l'Homme et de la lutte contre la pauvreté extrême	Marie Carmelle Rose Anne Auguste	16 mai 2012-
Ministre à la Condition Féminine et aux	Yanick Mézil	16 mai 2012-

Droits des Femmes		
Ministre de la Culture	Jean-Marie Dupuy	16 mai 2012-23 janv 2013
	Josette Darguste	23 janv 2013-3 avril 2014
	Monique Rocourt	3 avril 2014-
Ministre de la Communication	Ady Jean Gardy	16 mai 2012-24 janv 2013
	Regine Godefroy	24 janv 2012-11 avril 2013
	Josette Darguste	13 avril 2013-3 avril 2014
	Rudu Heriveaux	3 avril 2014
Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle	Réginald Paul	16 mai 2012-7 aout 2012
	Vanneur Pierre	7 aout 2012-3 avril 2014
	Nesmy Manigat	3 avril 2014
Ministre de l'Économie et des Finances	Marie Carmelle Jean Marie	8 mai 2012-11 avril 2013
	Wilson Laleau	13 avril 2013-3 avril 2014
	Marie Carmelle Jean Marie	3 avril 2014-18 janv 2015
Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales	Thierry Mayard-Paul	16 mai 2012-7 aout 2012
	Ronsard St-Cyr	7 aout 2012-23 janv 2013
	David Bazil	23 janv 2013-3 avril 2014
	Reginald Delva	3 avril 2014
Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique	Jean Renel Sanon	16 mai 2012-

Ministre de la Santé Publique et de la Population	Florence Duperval Guillaume	16 mai 2012-
Ministre du Tourisme	Stéphanie Balmir Villedrouin	16 mai 2012-
Ministre des Travaux Public, Transports, Énergie et Communications	Jacques Rousseau	16 mai 2012-
Ministre de la Planification et de la coopération externe	Josépha Raymond Gauthier	16 mai 2012-10 aout 2012
	Laurent Lamothe	10 aout 2012-
Ministre du Commerce et de l'Industrie	Wilson Laleau	16 mai 2012
Ministre de l'Environnement	Joseph Ronald Toussaint	16 mai 2012-7 aout 2012
	Jean Wilmond Hilaire	7 aout 2012-23 janv 2013
	Jean Francois Thomas	23 janv 2013
Ministre des Haïtiens vivant à l'étranger	Daniel Supplice	16 mai 2012-23 janv 2013
	Berenice Phidelia	23 janv 2013-11 juin 2013
	Pierre Richard Casimir ai	11 juin 2013-4 avril 2014
	Francois Guillaume	4 avril 2014 -
Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique	Jean Roosevelt Rene	16 mai 2012-23 janv 2013
	Magalie Racine	
Ministre Delegué aupres du Premier chargé de la Paysannerie	Marie Mimose Felix	16 mai 2012-
Ministre Delegué aupres du Premier Ministre chargé du renforcement des Partis Politiques	Patrick Sully Joseph	3 avril 2014 -
Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la sécurité énergétique	Rene Jean-Jumeau	Juillet 2012-

## **Le contexte :**

- **La poursuite de la reconstruction post séisme**

Le gouvernement Martelly-Lamothe hérite de plusieurs résolutions prises par les gouvernements Bellerive et Conille sous l'égide des arrêtés présidentiels de janvier et d'avril 2010 décrétant l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national jusqu'au mois d'octobre 2011.

La plupart des travaux prévus par les résolutions prises par les gouvernements Conille et Bellerive ont été exécutés par Lamothe.

- **Etat d'urgence suite au passage de l'ouragan Sandy**

**Les dégâts causés par l'ouragan Sandy laissent un grand nombre d'agriculteurs dans la plus grande insécurité alimentaire.**

Alors qu'Haïti peine à se relever des dégâts occasionnés par le passage de la tempête [Isaac](#) en août 2012 et du terrible tremblement de terre de janvier 2010, l'ouragan Sandy laisse lui aussi son lourd bilan. En effet, [Sandy](#) s'est abattu sur Haïti la nuit du 24 octobre 2012 et a déversé en moins de 24 heures plus de 50 cm d'eau de pluie. L'ouest du pays a été le plus touché, dont Port-au-Prince.

L'ouragan a causé inondations et glissements de terrain. Un bilan fait état de 50 à 100 morts, 18 blessés et 15 personnes portées disparues. 200.000 personnes ont dû être relogées. Derrière ces chiffres se cachent aussi les lourdes conséquences humaines des dégâts matériels.

120 millions de dollars de pertes agricoles :

L'ouragan Sandy a en effet détruit 70% des récoltes dans le sud d'Haïti et causé de lourdes pertes de bétail, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture. «Les pertes agricoles sont estimées à 120 millions de dollars». Des destructions qui viennent aggraver une situation alimentaire déjà explosive.

Selon le ministère de l'Agriculture, de nombreux agriculteurs pauvres n'auront tout simplement «rien à manger» à cause des dommages causés par la tempête. Les dégâts concernent notamment des cultures d'avocats, de fruits de l'arbre à pain, de maïs et de vétiver, une plante utilisée en parfumerie.

## **Les réponses du gouvernement :**

- **Le gouvernement fait appel à la solidarité internationale.**

Face à cette catastrophe, le Premier ministre haïtien, Laurent Lamothe, a lancé un appel à la solidarité internationale lors d'un conseil de gouvernement. Le chef du gouvernement a jugé la situation «effrayante» et poussé son équipe à agir «vite»: «Nous n'avons sans doute pas tous les moyens, cependant nous devons montrer beaucoup de volonté.».

- **Le gouvernement entame la reconstruction grâce à PetroCaribe**

Encore une fois, le gouvernement haïtien va puiser dans les ressources des fonds PetroCaribe pour entamer la reconstruction du pays suite aux dégâts des ouragans Isaac et Sandy.

- **Le gouvernement décrète l'Etat d'urgence le 30 octobre 2012 sur toute l'étendue du territoire national.**

Le Président Michel Joseph Martelly et le Premier Ministre, Laurent Salvador Lamothe, ont décidé de décréter l'Etat d'urgence sur toute l'étendue du territoire national, pour une période d'un mois, à compter de la publication de l'Arrêté en date du 30 Octobre 2012.

Selon Ady Jean Gardy, le Ministre de la Communication, l'Etat d'urgence est déclaré en fonction de la gravité de la situation résultant du passage de Sandy sur l'ensemble du pays, et sur la base des articles 19, 24 et 136 de la Constitution. Cette décision prend en compte la loi du 15 avril 2010 portant modification du Décret loi du 9 septembre 2008.

Selon le Ministre Ady Jean Gardy, la déclaration de l'Etat d'urgence a été prise dans la soirée du 30 Octobre 2012, d'un commun accord avec l'ensemble des Ministres du Gouvernement.

- **Le renouvellement de l'Etat d'urgence jusqu'au 5 janvier 2013**

Face à l'ampleur des travaux de reconstruction, le gouvernement a décidé de renouveler l'Etat d'urgence pour un mois supplémentaire jusqu'au 5 janvier 2013. Ce renouvellement est réalisé en accord avec l'article 5 de la loi d'urgence de 2010 qui se lit ainsi :

« L'Etat d'Urgence déclaré par les Autorités vaut pour une période maximale d'un mois à l'expiration de laquelle il peut être renouvelé pour une autre période d'un mois. Au-delà de deux mois, l'Etat d'Urgence peut être renouvelé avec l'assentiment du Corps Législatif pour une autre période déterminée en fonction de l'ampleur de la catastrophe »

Les arrêtés du gouvernement de déclarer l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire l'autorise à faire appel aux procédures cèles prévues par la loi du 10 juin 2009 sur les marchés publics.

**L'article 7.5 de la loi d'urgence d'avril 2010 se lit ainsi :**



Pendant l'Etat d'urgence, le gouvernement est habilité à : « **Passer les contrats qu'il juge nécessaire selon les procédures cèles prévues par la réglementation des marchés publics** ».

**Les résolutions :**

- **Les résolutions signées par le gouvernement Lamothe :**

Le Gouvernement Martelly-Lamothe a signé cinq (5) résolutions pour un montant initial global de **USD 891.9 millions de dollars** (188 projets). Toute fois, après désaffectation de \$ USD 223.1 millions de dollars et un (39) projet, le montant global révisé est de **668.8 millions de dollars** pour 149 projets.

L'objectif principal de ces résolutions est la reconstruction des infrastructures affectées par le séisme du 12 janvier 2010 et par l'ouragan Sandy.

Il s'agit des résolutions suivantes :

	<b>PROJETS</b>	<b>MONTANT</b>			<b>DECAISSEMENT</b>	
<b>DATE</b>	<b>RESTANTS</b>	<b>INITIAL</b>	<b>DESAFF.</b>	<b>REVISE</b>	<b>\$</b>	<b>%</b>
18 juil 2012	26	130 000 000,00	33 304 374,20	96 695 625,80	96 195 625,80	99%
21 déc. 2012	63	379 500 000,00	50 113 264,96	329 386 735,04	329 386 735,04	100%
11 déc. 2013	45	210 967 319,33	46 450 090,46	164 517 228,87	164 517 228,97	100%
23 juil 2014	14	141 778 568,00	70 562 728,62	71 215 839,38	71 215 839,38	100%
10 sept. 2014	<u>1</u>	<u>29 697 201,29</u>	<u>22 697 201,29</u>	<u>7 000 000,00</u>	<u>7 000 000,00</u>	100%
<b>TOTAL</b>	<b><u>149</u></b>	<b><u>891 943 088,62</u></b>	<b><u>223 127 659,53</u></b>	<b><u>668 815 429,09</u></b>	<b><u>668 315 429,19</u></b>	<b><u>100%</u></b>

- **La résolution signée par le gouvernement Conille dont l'exécution est assurée par Lamothe**

En plus des USD\$ 668,315,429.20 votées directement par le Gouvernement Martelly-Lamothe. Ce dernier hérite la résolution du Gouvernement de Garry Conille, votée juste après la démission de ce dernier.

		<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DECAISSEMENTS</b>	
<b>DATE</b>	<b>RESTANT</b>	<b>INITIAL</b>	<b>DESAF.</b>	<b>REVISE</b>	<b>\$</b>	<b>%</b>
28 février 2012	<u>29</u>	<u>231 956 000,00</u>	<u>21 652 777,32</u>	<u>210 303 222,68</u>	<u>210 303 222,68</u>	<u>100%</u>
	<b><u>29</u></b>	<b><u>231 956 000,00</u></b>	<b><u>21 652 777,32</u></b>	<b><u>210 303 222,68</u></b>	<b><u>210 303 222,68</u></b>	<b><u>100%</u></b>

Ce qui à son gouvernement un portefeuille de projets sous gestion totalisant **878 618 651,87 \$ USD**.

- Le gouvernement Lamothe fait également le suivi des contrats signés par le gouvernement Préval Bellerive.

De plus, le Gouvernement Martelly-Lamothe fait le suivi de nombreux contrats hérités de l'Administration Préval-Bellerive.

**Il faut cependant noter que c'est durant son administration que les travaux liés à la reconstruction ont réellement commencé.**

### Décaissement

Le taux de décaissement des projets de ces six résolutions est de 100%.

### Analyse des résolutions :

#### Répartition des projets par secteur d'activité :

<u>SECTEURS</u>	<u>NBRE DE PROJETS</u>	<u>MONTANTS REVISES</u>	<u>%</u>
AGRICOLE	9	24 399 660,33	3,60%
CULTURE	1	485 440,98	0,10%
EAU & ASSAINISSEMENT	6	10 942 635,31	1,60%
ECONOMIE	4	23 924 697,57	3,60%
EDIFICE PUBLIC	6	42 004 179,60	6,30%
EDUCATION	4	6 636 817,28	1,00%
ENERGIE	4	18 730 000,00	2,80%
ENVIRONNEMENT	1	1 901 846,49	0,30%
GESTION PUBLIQUE	7	79 873 946,91	11,90%
HABITAT	5	38 801 928,58	5,80%
INFR AEROPORTUAIRE	2	12 231 690,60	1,80%
INFRASTRUCTURE ROUTIERE	51	209 267 272,00	31,30%
MARCHE	2	5 342 314,13	0,80%
PORT	1	1 000 000,00	0,10%
RENOVATION URBAINE	21	72 030 670,03	10,80%
SANTE	4	32 141 346,07	4,80%
SECURITE	6	14 590 111,13	2,20%
SOCIAL	8	62 727 907,84	9,40%
SPORT	5	9 260 055,43	1,40%
TOURISME	<u>2</u>	<u>2 523 222,20</u>	<u>0,40%</u>
<b>Total</b>	<b><u>149</u></b>	<b><u>668 815 742,44</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

### Une plus grande diversification :

Comme constaté, il y a une plus grande diversification des projets sous l'air Martelly-Lamothe. Tous les secteurs de la vie nationale sont donc touchés. Les infrastructures routières qui représentaient 65% des projets du Gouvernement Bellerive tombent à 31%. Cette forte baisse est constatée au profit de la gestion publique (11.9%), la rénovation urbaine (10.8%) et le social (9.4%).

### Répartition des projets par zone géographique :

<b><u>REGION</u></b>	<b><u>PROJETS</u></b>	<b><u>REVISES</u></b>	<b><u>%</u></b>
Artibonite	9	29 768 200,85	4,50%
Centre	5	23 746 554,97	3,60%
Grand Anse	7	17 765 019,51	2,70%
National	38	243 399 944,73	36,40%
Nippes	4	16 311 036,69	2,40%
Nord	18	29 134 698,47	4,40%
Nord est	1	2 879 410,23	0,40%
Nord Ouest	3	8 025 752,61	1,20%
Ouest	44	217 142 872,26	32,50%
Sud	11	45 524 339,25	6,80%
Sud Est	9	35 117 912,87	5,30%
<b>Total</b>	<b><u>149</u></b>	<b><u>668 815 742,44</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

Tous les départements sont représentés. Cependant la plus grande partie est toujours attribuée au département de l'Ouest avec une enveloppe de 217.1 millions de dollars (32.5%), suivi des projets nationaux (36.4%).

## Résolution du: 18 Juillet 2012

La Résolution du 18 Juillet 2012 fut la première Résolution prise en conseil des Ministres sous l'Administration de MARTELLY/LAMOTHE, dans une série de cinq (5) Résolutions.

Laurent Salvador LAMOTHE, en guise de rappel succéda à Gary CONILLE. Son gouvernement était composé de :

Prénom	Nom	Fonction
Laurent S. Pierre Richard Mr.Duly	LAMOTHE /16 mai 2012-7aout 2012 CASIMIR / 7 Aout 2012- 4 avril 2014 BRUTUS / Du 4 avril 2014	<b>Affaires étrangères et cultes</b>
Ronsard Josepha Raymond Charles	ST CYR / du 16 mai 2012-7aout2012 JOSEPH/ du7aout 2012-25 janvier 2013 JEAN-JACQUES/du 25 janv 2013	<b>Affaires sociales</b>
Thomas	JACQUES/ du 17 mai 2012	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Wilson	LALEAU/ rescape du gvt conille du 16 mai2012	<b>Commerce et de l'industrie</b>
Yanick	MEZIL/ du 16 mai 2012(rescape du gouv.Conille	<b>Condition Féminine</b>
Ady Régine Rudy	JEAN GARDY/du 16 mai 2012-24 janv 2013 GODEFROY/24 jan 2012-11avril 2013. HERIVEAUX /du 3 avril 2014	<b>Communication et culture</b>
Jean- marie Josette Monique	DUPUY/ 16 mai 2012-23 janv2013 DARJUSTE/23 janv2013-3 avril2014 Rocourt-du 3 avril 2014	<b>Culture</b>
Jean Rodolphe Lerner	JOAZIL/16 mai 2012-3 avril 2014 RENAUD/du 2 avril 2014	<b>Défense</b>
Marie Carmelle Wilson Marie Carmelle	JEAN –MARIE/8mai 2012-11avril2013 LALEAU/13avril2013-3 avril 2014 JEAN –MARIE/du 3 avril 2014	<b>Economie et des finances</b>
Reginald Jean Vilmond Nesmy	Paul (rescape du gouv.de conille) 16 mai 2012-7aout2012 Pierre/du 7 aout 2012-3 avril 2014 MANIGAT/ du 3 avril 2014	<b>Education National</b>
Joseph Ronald Mr Jean Vilmond Jean Francois	TOUSSAINT/16 mai2012-7aout HILAIRE/du 7 aout2012-23janv 2013 THOMAS/du 23 janv 2013	<b>Environnement</b>
Daniel Bernice	SUPLICE/16 mai2012-23janv2013 Phidelia/23 janv2013-11juin 2013 GUILLAUME/du4 avril 2014	<b>Haïtiens Vivant l'étranger</b>

Francois		
Thierry Ronsard David Reginald	MAYARD-PAUL/du 16 mai 2012-7 aout2012 SAINT CYR/du 7aout2012-23 janv2013 BAZIL/ du 23 janvier2013-3avril 2014  DELVA /du 3 avril 2014	<b>Intérieur, collectivités Territoriales et défense</b>
Jean Roosevelt Magalie Himmler	RENE/du 16 mai2012-23janv2013  RACINE/23 janv2013-3 avril2014  REBU/du 3 avril 2014	<b>Jeunesse et sports</b>
Jean Renel	SANON/du 16 mai 2012	<b>Justice et sécurité National</b>
Josépha Raymond Laurent	GAUTHIER/du 16mai 2012-10aout2012 LAMOTHE/du 10aout 2012	<b>Planification et coopération Externe</b>
Jacques	ROUSSEAU/(rescapé gvt conille) du 16 mai 2012	<b>Travaux publics, transport et communication</b>
Marie Mimose	FELIXE/du 16 mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier ministre charge de la paysannerie
Marie Carmelle Rose Anne	AUGUSTE/du 16mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des Droits de l'homme et de la lutte contre pauvreté extrême
Ralph	THEANO/du 16 mai 2012-2 avril 2014.la position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement(BMCRP)
Patrick sully	JOSEPH/du 3 avril 2014. position créée lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge du renforcement avec les partis politiques
Rene	JEAN-JUMEAU. Position Créer en juillet 2012	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge de la sécurité Energique

Comme toutes les autres précédemment prises, la Résolution du 18 juillet 2012 fut elle aussi justifiée par la nécessité de dôtter le pays d'infrastructures.

Les Projets émanant de cette Résolution sont les suivants.

Liste des projets		
	Nature du Projet	Montant US
1.	Appui a l'ULCBP	4,000,000
2.	Rehabilitation de la route Borgne-Petit-Bourg de Borgne	1,000,000
3.	Rehabilitation des routes et des Système de drainage du centre de ville de Port -au-Prince	10,000,000

4.	Travaux de protection de la ville de la grande Rivière du Nord contre les Crues de la Grande Rivière du Nord	2,000,000
5.	Travaux de protection de la ville de la ville de Borgne contre les Crues de la Rivière du Borgne	1,000,000
6.	Motocyclettes pour la DCPR	500,000
7.	Renforcement PNH	5,000,000
8.	Rénovation Urbaine	2,000,000
9.	Rénovation urbaine de Hinche	4,000,000
10	Rénovation urbaine des Cayes	3,270,000
11	Rénovation Urbaine de a Grande Rivière du Nord	1,000,000
12	Rénovation Urbaine Ennery	2,000,000
13	Rénovation urbaine et Développement résidentiel Morne à Cabri (financement partiel)	27,000,000
14	Aménagement des Places Publiques	5,000,000
15	Rénovation urbaine de Limbé	2,000,000
16	Rénovation et Aménagement d'Infrastructures sportives	5,163,457
17	-programme de réhabilitation et de Construction d'infrastructure Sanitaires	500,000
18	Réaménagement de Carrefour Desruisseaux	2,000,000
19	Réalisation des études des bâtiments publics	4,000,000
20	Electrification de la ville de Marchand Dessalines	1,230,000
21	Construction Ministère	20,000,000
22	Protection Sociale et Intervention	6,000,000
23	Protection des villes de la cote Sud contre les risques d'inondation et des intempéries	3,500,000
24	Rehabilitation Rex(Financement partiel)	5,000,000
	<b>TOTAL</b>	<b><u>117,163,457</u></b>

La Résolution du 18 Juillet 2012 était arrivée dans un contexte marqué par les révélations fracassantes de mauvaise gestion des contrats relatés dans le rapport de la Comission d'audit formée par le bureau du Premier Ministre Gary CONILLE.

Ainsi, dans cette Résolution il est précisé que des dispositions doivent être prises pour que les programmes et projets soient pris en compte à travers la loi des finances.

Institution	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant décaissé	No déc.	Montant à décaisser
ULCBP			4,000,000			
	Appui a l'ULCBP	Petion Ville		2,178,000	309	
	Appui a l'ULCBP	Petion Ville		1,795,775	375	
<b>Total</b>			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>3,973,775</u></b>		<b><u>26,225</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation de la route Borgne-Petit-Bourg de Borgne</b>		1,000,000			
	Rehabilitation de la route Borgne-Petit-Bourg de Borgne	Petit-Bourg de Borgne		633,200	770	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>633,200</u></b>		<b><u>366,800</u></b>
	Rehabilitation des routes et des Systeme de drainage du centre de ville de Port -au-Prince	Port-au-Prince	<b><u>10,000,000</u></b>	=		<b><u>10,000,000</u></b>
	<b>Travaux de protection de la ville de la grande Rivière du Nord contre les Crues de la Grande Rivière du Nord</b>		2,000,000			
	Travaux de protection de la ville de la grande Rivière du Nord contre les Crues de la Grande Rivière du Nord	Grande Rivière du Nord		2,000,000	314	
<b>Sous Total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		=
	<b>Travaux de protection de la ville de la ville de Borgne contre les Crues de la Rivière duBorgne</b>		1,000,000			
	Travaux de protection de la ville de la ville de Borgne contre les Crues de la Rivière du Borgne	Borgne		1,000,000	372	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>1,000,000</u></b>		=
PNH	<b>Motocyclettes pour la DCPR</b>		500,000			
	Motocyclettes pour la DCPR	Delmas		458,500	353	
<b>Sous total</b>			<b><u>500,000</u></b>	<b><u>458,500</u></b>		<b><u>41,500</u></b>
	<b>Renforcement PNH</b>		5,000,000			

	Renforcement des capacités de la police Nationale (PNH)	National		9,047	556	
	Renforcement de la Police Nationale (PNH)/achat de 50 motocyclettes Yamaha 250cc blanc et bleu	National		458,500	574	
	Renforcement de la Police Nationale (PNH)	National		1,281,226	595	
	Renforcement de la Police Nationale (PNH)	National		36,096	610	
	Renforcement de la Police Nationale (PNH)	National		1,946,395	754	
	Renforcement de la Police Nationale (PNH)/Achat de 20 vehicules Nissan et Motors apollo	National		299,226	870	
	Renforcement de la Police Nationale (PNH)/MJSP	National		861,505	891	
<b>Total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>4,891,995</u></b>		<b><u>108,005</u></b>
MPCE	<b>Rénovation Urbaine</b>		2,000,000			
	Rénovation des routes du Village Artistique Nouailles de Croix des Bouquets (financement partiel)	Croix des Bouquets		1,278,804	322	
	Rénovation des routes du Village Artistique Nouailles de Croix des Bouquets (financement partiel)	Croix des Bouquets		702,806	354	
	Rénovation des routes du Village Artistique Nouailles de Croix des Bouquets (financement partiel)	Croix des Bouquets		18,390	885	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Rénovation urbaine de Hinche</b>		4,000,000			
	Adoquinage deHinche/Rénovation urbaine de Hinche	Hinche		4,000,000	308	
			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>4,000,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Rénovation urbaine des Cayes</b>		3,270,000			
	Rénovation urbaine des Cayes	Cayes		3,270,000	312	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,270,000</u></b>	<b><u>3,270,000</u></b>		<b>=</b>



	<b>Rénovation Urbaine de a Grande Rivière du Nord</b>		1,000,000			
	Rénovation Urbaine de a Grande Rivière du Nord	Grande Rivière du Nord		1,000,000	313	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>1,000,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Rénovation Urbaine Ennery</b>					
	Rénovation Urbaine Ennery (financement Partiel)	Ennery	2,000,000	551,708	325	
	Rénovation urbaine Ennery (financement partiel)	Ennery		718,405	334	
	Rénovation urbaine Ennery (financement partiel)	Ennery		542,631	418	
	Rénovation urbaine Ennery (financement partiel)	Ennery		187,256	465	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Rénovation urbaine et Développement résidentiel Morne à Cabri (financement partiel)</b>		27,000,000			
	Rénovation urbaine et Développement résidentiel Morne à Cabri (financement partiel)	Morne à Cabri		26,709,662	330	
<b>Sous total</b>			<b><u>27,000,000</u></b>	<b><u>26,709,662</u></b>		<b><u>290,338</u></b>
	<b>Aménagement des Places Publiques</b>		5,000,000			
	Réhabilitation/Construction et Aménagement des Places Publiques (phase1)(financement partiel)	Ouest		711,971	538	
	Réhabilitation/Construction et Aménagement des Places Publiques (phase1) (financement partiel)	Ouest		373,326	734	
	Réhabilitation/Construction et Aménagement des Places Publiques (phase1) (financement partiel)	Ouest		230,666	749	
	Réhabilitation/Construction et Aménagement des Places Publiques (phase1) (financement partiel)	Ouest		175,383	765	
	Réhabilitation/Construction et Aménagement des Places Publiques (phase1) (financement partiel)	Ouest		443,740	812	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>1,935,085</u></b>		<b><u>3,064,915</u></b>

	<b>Rénovation urbaine de Limbé</b>		2,000,000			
	Rénovation urbaine de Limbé (financement partiel)	Limbé		1,222,286	337	
	Renovation Urbaine Limbé (Financement partiel)	Limbé		443,506	425	
<b>Sous Total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,665,792</u></b>		<b><u>334,208</u></b>
	<b>Rénovation et Aménagement d'Infrastructures sportives</b>		5,163,457			
	Réhabilitation/Construction et Aménagement d'Infrastructures sportives (phase1) (financement partiel)	National	5,000,000	5,000,000	331	
	Rénovation Gymnasium Vincent	Port-au-Prince	163,457	163,457	362	
<b>Total</b>			<b><u>5,163,457</u></b>	<b><u>5,163,457</u></b>		<b>=</b>
MSPP	<b>Santé</b>		500,000			
	Sous-programme de réhabilitation et de Construction d'infrastructure Sanitaires	?		437,158	872	
<b>Total</b>			<b><u>500,000</u></b>	<b><u>437,158</u></b>		<b><u>62,842</u></b>
INCONNU						
	<b>Réaménagement de Carrefour Desruisseaux</b>		2,000,000			
	Réaménagement de Carrefour Desruisseaux (financement partiel)	Miragoane		712,684	323	
	Réaménagement de Carrefour Desruisseaux (financement partiel)	Miragoane		507,500	428	
	Réaménagement de Carrefour Desruisseaux (financement partiel)	Miragoane		507,500	459	
	Réaménagement de Carrefour Desruisseaux (financement partiel)	Miragoane		99,317	497	
<b>Sous Total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,827,001</u></b>		<b><u>172,999</u></b>
	<b>Realisation des etudes des batiments publics</b>		4,000,000			
	Realisation des etudes des batiments publics (financement partiel)	?		4,000,000	310	
			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>4,000,000</u></b>		<b>=</b>

	<b>Electrification de la ville de Marchand Dessalines</b>		1,230,000			
	Electrification de la ville de Marchand Dessalines	Marchand Dessalines		1,230,000	311	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,230,000</u></b>	<b><u>1,230,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Construction Ministère</b>		20,000,000			
	Construction Ministère des Affaires Etrangères (financement partiel)	Ouest		10,000,000	320	
	construction Ministère du Commerce et de l'Industrie (financement partiel)	Ouest		10,000,000	321	
	construction Ministère du Commerce et de l'Industrie (financement partiel)	Ouest		5,000,000	519	
	construction Ministère du Commerce et de l'Industrie (financement partiel)	Ouest		5,000,000	527	
	Construction Ministère des Affaires Etrangères (financement partiel)	Ouest		10,000,000	529	
	Construction Ministère du Commerce et de l'industrie (Financement partiel)	Ouest		(10,000,000)	321-1	
	Construction Ministère des affaires Etrangères (Financement Partiel)	Ouest		(10,000,000)	320-1	
<b>Sous total</b>			<b><u>20,000,000</u></b>	<b><u>20,000,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Protection Sociale et Intervention</b>		6,000,000			
	Protection Sociale dans les zones Urbaines	?	4,000,000	4,000,000	326	
	Intervention en matière d'habitat dans le quartier de Jalouisie	Jalouisie	2,000,000	2,000,000	487	
<b>Sous Total</b>			<b><u>6,000,000</u></b>	<b><u>6,000,000</u></b>		<b>=</b>
	<b>Protection des villes de la cote Sud contre les risques d'inondation et des intempéries</b>	Sud	3,500,000		579	
	Protection des villes de la cote Sud contre les risques d'inondation et des intempéries			2,000,000		
<b>Sous Total</b>			<b><u>3,500,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		<b><u>1,500,000</u></b>
	Rehabilitation Rex(Financement partiel)	Port-au-prince	<b><u>5,000,000</u></b>	=		<b><u>5,000,000</u></b>
<b>Total</b>			<b><u>36,730,000</u></b>	<b><u>35,057,001</u></b>		
<b>TOTAL</b>						

			<u>117,163,457</u>	<u>96,195,626</u>		<u>20,967,832</u>
--	--	--	--------------------	-------------------	--	-------------------

La Résolution du 18 juillet 2012 comprend vingt-quatre(24) Projets. De ce nombre, nous avons reçu onze (11) projets lesquels ont fait l'objet de notre intervention. De ce fait, onze (11) projets ont été retenus aux fins d'analyse et sont traités dans les Résolutions suivantes et se répartissent ainsi :

**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 18 juillet 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant US	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1	SECOSA et J & J Construction	MPCE	Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.	National	6/09/11, 5/06/15, 26/09/11, 7/08/15, 12/05/11	10,150,023 Phase 2 + 7,852,851.98 Gazonage, + 500,250.00 Supervision + 500,145.63 Avenant ----(Phase 1)	Oui Oui Oui Oui Oui			Oui Oui Oui Non Oui	Non Signé Non Non Non	Oui
2	CEEPCO	MPCE	Réhabilitation de la place publique Occide Jeanty	Ouest	Novembre 2012	2, 997,774.00	Oui			Oui	Non Signé	Oui

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 18 juillet 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant decaissé
				Date de signature	Montant US	Avance de démarrage					
1	SECOSA et J & J Construction	MPCE	Aménagement d'infrastructure sportive et gazonnage.	6/09/11, 5/06/15, 26/09/11, 7/08/15, 12/05/11	10,150,023 Phase 2 + 7,852,851.98 Gazonage, + 500,250.00 Supervision + 500,145.63 Avenant ----Phase 1	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12 mois 6 mois N/A 6 mois -----	5, 895,449.28 US
2	CEEPCO	MPCE	Réhabilitation de la place publique Occide Jeanty	Novembre 2012	2, 997,774.00	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	non	1, 935,085.22 US

## **1-Aménagement d'infrastructures sportives Phase I**

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Aménagement d'infrastructures sportives Phase I

Localité : Nationale

Maitre d'œuvre : Supervision–Etudes Constructions S.A (SECOSA)

Montant du contrat : ----- (Phase I) ; 500,145.63 US (Av.1)

Date de signature du contrat : 12 Mai 2011 (Contrat), 07 Juillet 2015

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : signé et scellé

Non objection du CNMP : Non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Oui

Cautionnement fourni pour l'avance : non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : Non constaté

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 5 Décembre 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre : 25,617,683.00 US

### **Commentaires :**

Quant à ce Projet « Aménagement d'infrastructures sportives et gazonnage de 14 parcs sportifs », dont les contrats sont les suivants : Aménagement d'infrastructures sportives (Phase I et II), la supervision de la première phase et celui du gazonnage.

Passé de Gré à Gré, sans l'approbation de la CSC/CA et sans non plus le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé le 12 Mai 2011 et on n'a pu déterminer le montant du contrat (Phase I) en raison de la page manquante de la copie du contrat.

La durée des travaux était de (6) six mois, ils furent achevés le 5 Décembre 2015. On n'a pas mentionné le matricule fiscal et le quitus fiscal dans le contrat. Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

La page des articles 3, 4, 5 n'est pas retrouvée dans la copie du contrat, cela nous empêche de déterminer le montant du contrat (Phase I). Le total du montant décaissé dans le projet < Aménagement d'infrastructures sportives > inclus plusieurs contrats dont la phase I et II, le gazonnage des 14 parcs sportifs, la supervision et l'avenant de la phase I.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

**Les montants alloués en US dans ce Projet sont les suivants :**

- Résolution du 12 Mai 2011 est de	4,500,000
- Resolution 28 fevrier est de	6,200,000
- Résolution du 18 Juillet 2012 est de	5,000,000
- Résolution du 11 Décembre 2013 est de	3,000,000
- Résolution du 23 juillet 2014 est de	2,000,000
- Résolution du 15 Avril 2015 est de	8,200,000
- Résolution du 22 Juillet est de	<u>6,061,527</u>
<b>Total</b>	<b><u>34,961,527</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi**

- Résolution du 12 Mai 2011 est de	4,500,000
- Résolution 28 février est de	5,895,449
- Résolution du 18 Juillet 2012 est de	5,000,000
- Résolution du 11 Décembre 2013 est de	3,000,000
- Résolution du 23 juillet 2014 est de	596,598
- Résolution du 15 Avril 2015 est de	2,138,473
- Résolution du 22 Juillet est de	<u>4,487,163</u>
<b>Total</b>	<b><u>25,617,683</u></b>

**Ce contrat est signé par :**

- Jean Emile LAFERIERE, Président Directeur Général de la SECOSA
- Jean Max BELLERIVE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe.
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

**Cet avenant est signé par :**

- Jean Emile LAFERIERE, Président Directeur Général de la SECOSA
- Yves Germain JOSEPH, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe



## 2-Supervision Aménagement Infrastructure de Sport (Phase I)

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Supervision Aménagement Infrastructure de Sport (Phase I)

Localité : Nationale

Maitre d'œuvre : J et J Construction

Montant du contrat : 500,250.00 US

Date de signature du contrat : 26 Septembre 2011

Durée des travaux : N/A

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Signé et Scellé

Non objection du CNMP : N/A

Documents d'éligibilités fournis : Non

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : Non mentionné

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : N/A

### Commentaires :

Passé Gré à Gré, avec l'approbation de la CSCCA et sans le certificat de non-objection de la CNMP, ce contrat est signé 26 Septembre 2011 pour un montant US500,250.00.

### **Ce contrat de supervision est signé par :**

- Hérode THELUSMA Ing, représentant de la firme J&J Construction
- Jean Max BELLERIVE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

### **3-Aménagement d'infrastructure sport II**

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Aménagement d'infrastructure de sport II

Localité : Nationale

Maitre d'œuvre : Supervision-Etudes-Construction S.A (SECOSA)

Montant du contrat : 10, 150,023.31 US

Date de signature du contrat : 6 Septembre 2011

Durée des travaux : 12 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : signé et scellé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 6 Septembre 2012

Montant total versé au maitre d'œuvre : N/A

#### **Les personnalités signataires sont:**

- Jean Emile LAFERIERE, Directeur général de la SECOCA
- Jean Max BELLERIVE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe.
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

#### 4-Contrat de Gazonnage Synthétique de 14 stades Sportifs

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Contrat de Gazonnage Synthétique de 14 stades Sportifs

Localité : Nationale

Maitre d'œuvre : Supervision–Etudes Construction S.A (SECOSA)

Montant du contrat : 387, 145,603.60 Gourdes ou 7, 852,851.98 US (Tx =49,3Gourdes pr 1\$ us)

Date de signature du contrat : 05 Juin 2015

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Signé et Scellé

Non objection du CNMP : Signé et Scellé

Documents d'éligibilités fournis : Oui

Cautionnement fourni pour l'avance : non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 5 Décembre 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre : (Commentaires)

#### Ce contrat est signé par :

- Jean Emile LAFERIERE, Directeur général de la SECOSA
- Yves Germain JOSEPH, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
- Paraphé et scellé par la CSC/CA

## 5-Travaux de réhabilitation de la « Place publique Occide Jeanty »

Maitre d'ouvrage : MPCE

Description des travaux : Travaux de réhabilitation de la « Place publique Occide Jeanty »

Localité Port-au-Prince

Maitre d'œuvre CEEPCO Haïti S.A

Montant du contrat U.S 2, 997,774 et un avenant U.S 899,332 (juin 2014)

Date de signature du contrat Pas de date (Novembre 2012)

Durée des travaux Non mentionné

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis \_\_\_\_\_

Quitus émis le 04 Aout 2010,  
Patente émis le 03 Décembre 2012,  
Matricule Fiscale émis le 10 juin 2010.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution Oui

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux Après l'apposition des signatures pour les 2 parties

Date d'achèvement des travaux NA

Ce contrat inscrit dans la résolution du 18 juillet 2012 dans le cadre de notre mission avait pour description : « Réhabilitation de la place Occide Jeanty », le montant alloué était de U.S 1,935,085.

Passé de Gré à Gré, avec approbation de la CSC /CA, ne compte pas de date précise se chiffre à U.S 2, 997,774.00, fait mention du mois de Novembre 2012, considère pourtant l'arrêté du 5 Decembre 2012. Du montant du contrat s'ajoute un avenant de date aussi imprécise de valeur additionnelle U.S899,332.20, ce qui a porté le montant du contrat lié à ce projet à U.S 3,897,106.20.

La durée des travaux n'était pas mentionnée.

### Le montant total des décaissements se répartit ainsi en US:

- Résolution du 18 juillet 2012 est de	1,935,085
- Résolution du 21 decembre 2012 est de	854,365
- Résolution du 15 Avril 2015 est de	699,455
- Résolution du 22 juillet 2015est de	<u>93,620</u>
<b>Total</b>	<b><u>3,582,525</u></b>

**Les personnalités signataires sont :**

- Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe.
- Harold CHARLES, Président CEEPCO HAITI S.A

**XXV Résolution du 21 Décembre 2012**

## Résolution du 21 Décembre 2012

Elle est la deuxième Résolution prise sous l'Administration MARTELLY-LAMOTHE.

Elle survenait suite au passage du cyclone Sandy .Elle comptait un ensemble de Projet d'urgence liés en en la circonstance

### Composition du gouvernement Martelly-Lamothe.

Il est composé des ministres suivants :

Prénom	Nom	Fonction
Laurent S.	LAMOTHE /16 mai 2012-7aout 2012	
Pierre Richard	CASIMIR / 7 Aout 2012- 4 avril 2014	<b>Affaires étrangères et cultes</b>
Duly	BRUTUS / Du 4 avril 2014	
Ronsard	ST CYR / du 16 mai 2012-7aout2012	<b>Affaires sociales</b>
Josepha Raymond	JOSEPH/ du7aout 2012-25 janvier 2013	
Charles	JEAN-JACQUES/du 25 janv 2013	
Thomas	JACQUES/ du 17 mai 2012	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Wilson	LALEAU/ rescape du gvt conille du 16 mai2012	<b>Commerce et de l'industrie</b>
Yanick	MEZIL/ du 16 mai 2012(rescape du gouv.Conille	<b>Condition Féminine</b>
Ady	JEAN GARDY/du 16 mai 2012-24 janv 2013	<b>Communication et culture</b>
Regine	GODEFROY/24 jan 2012-11 avril 2013.	
Rudy	HERIVEAUX /du 3 avril 2014	
Jean- marie Josette Monique	DUPUY/ 16 mai 2012-23 janv2013 DARJUSTE/23 janv2013-3 avril2014 Rocourt-du 3 avril 2014	<b>Culture</b>
Jean Rodolphe	JOAZIL/16 mai 2012-3 avril 2014	<b>Défense</b>
Lerner	RENAUD/du 2 avril 2014	
.Marie Carmelle Wilson Marie Carmelle	JEAN –MARIE/8mai 2012-11avril2013 LALEAU/13avril2013-3 avril 2014 JEAN –MARIE/du 3 avril 2014	<b>Economie et des finances</b>
Reginald Jean Vilmond Nesmy	Paul (rescape du gouv.de conille) 16 mai 2012-7aout2012 Pierre/du 7 aout 2012-3 avril 2014 MANIGAT/ du 3 avril 2014	<b>Education National</b>
Joseph Ronald Jean Vilmond Jean Francois	TOUSSAINT/16 mai2012-7aout HILAIRE/du 7 aout2012-23janv 2013 THOMAS/du 23 janv 2013	<b>Environnement</b>

Daniel Bernice Francois	SUPPLICE/16 mai2012-23janv2013 Phidelia/23 janv2013-11juin 2013 GUILLAUME/du4 avril 2014	<b>Haitiens Vivant l'étranger</b>
Thierry  Ronsard David  Reginald	MAYARD-PAUL/du 16 mai 2012-7 aout2012 SAINT CYR/du 7aout2012-23 janv2013 BAZIL/ du 23 janvier2013-3avril 2014  DELVA /du 3 avril 2014	<b>Intérieur, collectivités Territoriales et défense</b>
Jean Roosevelt  Magalie  Himmler	RENE/du 16 mai2012-23janv2013  RACINE/23 janv2013-3 avril2014  REBU/du 3 avril 2014	<b>Jeunesse et sports</b>
Jean Renel	SANON/du 16 mai 2012	<b>Justice et sécurité National</b>
Josépha Raymond  Laurent	GAUTHIER/du 16mai 2012- 10aout2012 LAMOTHE/du 10aout 2012	<b>Planification et coopération Externe</b>
Jacques	ROUSSEAU/ (rescapé gvt conille) du 16 mai 2012	<b>Travaux publics, transport et communication</b>
Marie Mimose	FELIXE/du 16 mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier ministre charge de la paysannerie
Marie Carmelle Rose Anne	AUGUSTE/du 16mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des Droits de l'homme et de la lutte contre pauvreté extrême
Ralph	THEANO/du 16 mai 2012-2 avril 2014.la position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement(BMCRP)
Patrick sully	JOSEPH/du 3 avril 2014. position créé lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge du renforcement avec les partis politiques
Rene	JEAN-JUMEAU. Position Créer en juillet 2012	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge de la sécurité Energique



## Résolution du 21 Décembre 2012

<b>Liste des projets</b>		
	Nature du Projet	Montant US
1.	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	9,000,000
2.	Amélioration de la route Ennery-Cap Haïtien/MTPTC	5,500,000
3.	Réhabilitation de rues au Cap Haïtien	4,500,000
4.	Construction de l'Aéroport International des Cayes	8,000,000
5.	Rehabilitation des Places Publiques	3,000,000
6.	Route Cayes-Jérémie	4,000,000
7.	Réhabilitation des la Route du Canapé-vert	3,000,000
8.	Sous Programme De Réhabilitation Et D'entretien D'infrastructures De Transport	12,000,000
9.	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	17,000,000
10.	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	5,000,000
11.	Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms	9,000,000
12.	Construction du Pont sur la rivière Marigot/Peredo	4,500,000
13.	Construction du Pont Roseaux	4,500,000
14.	Construction du Pont Voldrogue	4,000,000
15.	Construction Pont sur la rivière Haut du Cap	3,200,000
16.	Dragage des Exutoires et de la Baie de Port-au-Prince	12,500,000
17.	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle	6,000,000
18.	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	5,000,000
19.	Construction Viaduc Delmas-Nazon	8,000,000
20.	Appui au Développement du secteur de l'énergie	35,000,000
21.	Réparation du Port des Cayes	2,700,000
22.	Construction du marche public de fontamara	6,500,000
23.	Réparation matériel et équipement lourds	1,500,000
24.	Renovation urbaine Ennery Rue toussaint Louverture 3 KM	300,000
25.	Rénovation urbaine de Gonaïve (phase 1) (14 Km)	6,000,000
26.	Rénovation urbaine dans le Nords-Ouest	7,000,000
27.	Projet de Développement Territorial	5,000,000
28.	Hébergement Port Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010	10,000,000
29.	Construction du Wharf de la Ville de Jérémie	1,200,000
30.	Construction du marché public de la Ville de Jacmel	2,000,000
31.	Construction d'infrastructure Socio-Communautaires au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	5,000,000
32.	Rénovation Urbaine de Hinche	5,000,000
33.	Rénovation urbaine de Limbé	2,000,000
34.	Renovation Saint Marc Phase 1	1,000,000
35.	Réaménagement Place Carrefour Desruisseaux	500,000
36.	Rénovation Urbaine à Lascahobas et Mirebalais	5,000,000
37.	Rehabilitation de la route cerca cavajal (13 KM)	9,000,000

38.	Rénovation et Réhabilitation des routes du Village Artistiques de Noailles à Croix des Bouquets.	<b>1,500,000</b>
39.	Sous-projet de rénovation urbaine de Jacmel/MPCE/MT	<b>8,000,000</b>
40.	Des shelters pour besoin d'intervention d'urgence	<b>5,400,000</b>
41.	Renforcement des capacités de la police Nationale (PNH)	<b>5,000,000</b>
42.	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	<b>20,000,000</b>
43.	Programme de Protection Sociale	<b>5,000,000</b>
44.	L'aménagement des Bassins Vesants dans le Département de l'Ouest (La Rouyonne, Petit Goâve) /MARNDR	<b>4,000,000</b>
45.	Rehabilitation du systeme d'irigation de Latannerie (Phase 1:Etude) et operationnalisation 2014	<b>1,000,000</b>
46.	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	<b>5,000,000</b>
47.	Appui a la Mecanisation Agricole	<b>5,000,000</b>
48.	Appui à la création et à la gestion des entreprises	<b>3,000,000</b>
49.	Drainage et Protection de la ville de Ouanaminthe contre les crues de la rivière Massacre	<b>3,000,000</b>
50.	Ile a vache	<b>8,200,000</b>
51.	Ecole Hôtelière et Touristique	<b>985,000</b>
52.	Equipement de Navigation Maritime	<b>1,000,000</b>
53.	Fonds d'expropriation pour les projets à financement Petrocaribe et autres	<b>7,500,000</b>
54.	Remise en état et construction des SAEP	<b>2,000,000</b>
55.	Construction du Centre de Formation Professionnelle de Pignon	<b>1,000,000</b>
56.	Implantation de sites et services pour un développement ordonné de l'Habitant (Urbanisation)	<b>3,500,000</b>
57.	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	<b>4,000,000</b>
58.	Construction gare routière du Sud a gressier	<b>1,000,000</b>
59.	Rehabilitation de la route Carrefour 44 a cote de fer	<b>10,000,000</b>
60.	Mis en Place des structures de gestion et d'opération dans le domaine de la lotterie et des jeux de hasards	<b>2,515,000</b>
61.	Mise en place de 9 centre de transit pour les enfants de rue	<b>1,500,000</b>
62.	Construction Wharf de Petit Goave	<b>500,000</b>
63.	Construction du Campus Universitaire du Sud	<b>8,000,000</b>
64.	Construction Pont (60 ML) Sur la riviere des Barres reliant Saint louis du Nord et Anse a Foleur	<b>2,000,000</b>
65.	Construction Viaduc Marine Haitienne	<b>4,500,000</b>
66.	Programme de stabilisation des Prix	<b>20,000,000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b><u>376,500,000</u></b>

Plusieurs Ministères se voient attribués des montrant significatifs notamment le MTPTC, MARNDR, MSPP.

**Résolution du 21 Decembre 2012**

Institution	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant decaissé	No decaissement	Montant à decaisser
MTPTC	<b>Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes</b>		9,000,000			
	Construction de la route Miragoane- Petit Trou de Nippes ( lot 1: Miragoane- Petite Riviere de Nippes)	Nippes		524,270	488	
	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	Nippes		202,812	576	
	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	Nippes		109,053	596	
	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	Nippes		7,712,434	401	
	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	Nippes		8,492	883	
	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	Nippes		124,145	560	
	Réhabilitation de la route Petit Trou de Nippes/Petite rivière de Nippes	Nippes		318,793	736	
Sou total			<b><u>9,000,000</u></b>	<b><u>9,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Amélioration de la route Ennery-Cap Haïtien/MTPTC</b>		5,500,000			
	Amélioration de la route Ennery-Cap Haïtien/MTPTC	Nord		2,238,294	451	
	Amélioration de la route Ennery-Cap Haïtien/	Nord		809,043	480	
	Amélioration de la route Ennery-Cap Haïtien /	Nord		2,419,990	399	
	Amélioration de la route Ennery-Cap Haïtien/	Nord		32,673	721	
Sous total			<b><u>5,500,000</u></b>	<b><u>5,500,000</u></b>		<b><u>0</u></b>

	<b>Rehabilitation de rues au Cap Haïtien</b>		4,500,000			
	Rehabilitation de rues au Cap Haïtien	Nord		1,116,778	400	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien/MTPTC	Nord		109,459	518	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien/MTPTC	Nord		98,638	629	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien/MTPTC	Nord		388,389	663	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien/MTPTC	Nord		2,390,633	421	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien/MTPTC	Nord		239,247	671	
	Réhabilitation de Rues au Cap Haïtien/MTPTC	Nord		156,857	681	
Sous total			<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>4,500,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Construction de l'Aéroport International des Cayes</b>		8,000,000			
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		6,609,246	396	
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		469,559	552	
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		12,551	624	
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		26,511	675	
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		20,934	675	
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		21,532	700	
	Construction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		32,393	746	
	Construction de l'aéroport international des cayes	Sud		29,756	763	
	Contruction de l'Aéroport International des Cayes	Sud		19,967	724	
			<b><u>8,000,000</u></b>	<b><u>7,242,449</u></b>		<b><u>757551.36</u></b>
	<b>Réhabilitation des Places Publiques</b>		3,000,000			
	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		479,146		

	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		854,366	655	
	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		414,823	657	
	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		484,709	658	
	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		191,092	616	
	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		426,313	477	
	Réhabilitation des Places Publiques	Ouest		<u>129,395</u>	757	
			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,979,842</u></b>		<b><u>20157.87</u></b>
	<b>Route Cayes-Jéremie</b>		4,000,000			
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		612,500	491	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		231,635	514	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		150,638	526	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		468,091	603	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		188,002	725	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		122,500	863	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		554,134	660	
	Route Cayes-Jéremie	Grand'Anse		1,000,000	489	
Sous total			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>3,327,500</u></b>		<b><u>672500</u></b>
	<b>Réhabilitation des la Route du Canapé-vert</b>		3,000,000			
	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		498,865	492	
	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		654,795	506	
	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		147,915	539	
	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		839,305	540	

	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		603,055	598	
	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		71,026	651	
	Réhabilitation de la Route du Canapé-vert	Ouest		185,040	430	
			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>3,000,000</u></b>		<b><u>0.01</u></b>
	<b>Sous Programme De Réhabilitation Et D'entretien D'infrastructures De Transport</b>		12,000,000			
	Sous Programme De Réhabilitation Et D'entretien D'infrastructures De Transport	National		3,644,647	493	
	Sous Programme De Réhabilitation Et D'entretien D'infrastructures De Transport	National		843,616	604	
				7,511,737	383	
<b>Sous total</b>			<b><u>12,000,000</u></b>	<b><u>12,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)</b>		17,000,000			
	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		1,973,119	498	
	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		2,150,692	620	
	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		2,272,727	617	
	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		2,468,368	568	

	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		2,733,485	520	
	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		2,018,779	406	
	Réhabilitation et Entretien de rues dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (Réparation de nids de poule)	Ouest		3,382,828	677	
<b>Sous total</b>			<b><u>17,000,000</u></b>	<b><u>17,000,000</u></b>		<b><u>0.010000002</u></b>
	<b>Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée</b>		<b>5,000,000</b>			
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		161,610	550	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		338,706	627	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		39,321	661	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		545,940	668	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		2,170,693	398	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		879,214	563	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		16,019	642	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		41,631	644	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		44,941	700	

	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		43,034	719	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		598,862	720	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		41,055	746	
	Construction du Pont sur la rivière gauche sur la route Jacmel-La Vallée	Sud Est		78,972	763	
Sous total			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms</b>		9,000,000			
	Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms	Sud Est		424,750	554	
	Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms	Sud Est		1,772,164	555	
	Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms	Sud Est		640,470	590	
	Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms	Sud Est		633,435	630	
	Construction de la route Jacmel-La Vallée de Jacmel (20) Kms	Sud Est		5,512,885	440	
Sous total			<b><u>9,000,000</u></b>	<b><u>8,983,704</u></b>		<b><u>16295.87</u></b>
	<b>Construction du Pont sur la rivière Marigot/Peredo</b>		4,500,000			
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		159,305	551	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		1,111,444	565	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		36,843	688	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		440,314	763	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		2,139,409	392	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		45,225	644	



	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		38,065	700	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		40,325	719	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		438,160	720	
	Construction pont sur la riviere Marigot /peredo	Sud Est		50,911	746	
<b>Sous-total</b>			<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>4,500,000</u></b>	-	<b><u>0</u></b>
	<b>Construction du Pont Roseaux</b>		4,500,000			
	Construction du Pont Roseaux	Grand'Anse		1,111,444	562	
	Construction du pont Roseaux	Grand'Anse		1,085,747	803	
	Construction du pont Roseaux	Grand'Anse		2,117,471	393	
<b>Sous-total</b>			<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>4,314,662</u></b>	-	<b><u>185337.91</u></b>
	<b>Construction du Pont Voldroque</b>		4,000,000			
	Construction du Pont Voldroque	Grand'Anse		1,111,444	564	
	Construction du Pont Voldroque	Grand'Anse		439,696	667	
	Construction du Pont Voldroque	Grand'Anse		550,928	727	
	Construction Pont Voldroque	Grand'Anse		171,513	803	
	Construction Pont Voldroque	Grand'Anse		1,726,419	394	
<b>Sous-total</b>			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>4,000,000</u></b>	-	<b><u>0</u></b>
	<b>Construction Pont sur la rivière Haut du Cap</b>		3,200,000			
	Construction Pont sur la rivière Haut du Cap	Nord		535,774	851	
	Construction Pont sur la rivière Haut du Cap	Nord		540,904	411	
	Construction Pont sur la rivière Haut du Cap	Nord		112,702	591	
	Construction Pont sur la rivière Haut du Cap	Nord		829,374		

<b>Sous-total</b>			<b><u>3,200,000</u></b>	<b><u>2,018,753</u></b>		<b><u>1181246.56</u></b>
	<b>Dragage des Exutoires et de la Baie de Port-au-Prince</b>		12,500,000			
	Dragage des Exutoires et de la Baie de Port-au-Prince	Ouest		3,352,859	578	
	Dragage des Exutoires et de la Baie de Port-au-Prince	Ouest		1,550,233	619	
	Dragage des Exutoires et de la Baie de Port-au-Prince	Ouest		7,489,453	391	
	Dragage des exutoires et de la Baie de Port-au-Prince	Ouest		107,455	683	
<b>Sous-total</b>			<b><u>12,500,000</u></b>	<b><u>12,500,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle</b>		6,000,000			
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		1,034,668	588	
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		1,723,391	640	
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		2,467,904	444	
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		61,698	587	
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		20,566	626	
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		20,566	650	

	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		20,566	659	
	Construction route entrée Minoterie à la nouvelle zone industrielle Lafito (7 kms à 4 voies)	Ouest		630,074	656	
<b>Sous-total</b>			<b><u>6,000,000</u></b>	<b><u>5,979,433</u></b>		<b><u>20566.87</u></b>
	<b>Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache</b>		5,000,000			
	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	Sud		6,069	623	
	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	Sud		20,409	723	
	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	Sud		4,881,286	397	
	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	Sud		23,909	675	
	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	Sud		22,779	700	
	Construction de l'Aéroport International de l'Ile-à-Vache	Sud		34,790	746	
<b>Sous-total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>4,989,242</u></b>		<b><u>10758.04</u></b>
	<b>Construction Viaduc Delmas-Nazon</b>		8,000,000			
	Construction Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		279,673	631	
	Construction Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		353,921	699	
	Construction viaduc delmas Nazon	Ouest		1,175,232	763	
	Construction viaduc delmas Nazon	Ouest		4,147,095	389	
	Construction viaduc delmas Nazon	Ouest		2,044,080	698	
<b>Sous-total</b>			<b><u>8,000,000</u></b>	<b><u>8,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
EDH	<b>Appui au Développement du secteur de l'énergie</b>		35,000,000			

	Appui au Développement du secteur de l'énergie	National		22,542,254	403	
	Appui au Développement du secteur de l'énergie	National		8,424,255	473	
	Appui au Développement du secteur de l'énergie	National		2,334,162	673	
	Appui au Développement du secteur de l'énergie	National		103,187	639	
	Appui au Développement du secteur de l'énergie	National		409,707	702	
	Appui au Développement du secteur de l'énergie	National		1,122,334	713	
Sous total			<b><u>35,000,000</u></b>	<b><u>34,935,899</u></b>		<b><u>64101.1</u></b>
MTPTC	<b>Réparation du Port des Cayes</b>		2,700,000			
	Réparation du Port des Cayes	Sud	.	109,192	685	
	Réparation du Port des Cayes	Sud		655,403	861	
	Réparation du Port des Cayes	Sud		263,117.45	???	
	Réparation du Port des Cayes	Sud		263,117.45	782	
	Réparation du Port des Cayes	Sud		649,310	402	
			<b><u>2,700,000</u></b>	<b><u>1,677,022</u></b>		<b><u>1022978.13</u></b>
	Réparation du Port des Cayes					
MPCE	<b>Construction du marche public de fontamara</b>		6,500,000			
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		29,731	722	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		3,716,377	443	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		118,924	587	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		29,731	628	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		29,731	650	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		29,731	659	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		29,731	722	

	Construction du marche public de fontamara	Ouest		59,462	784	
	Construction du marche public de fontamara	Ouest		59,462	819	
<b>Sous total</b>			<b><u>6,500,000</u></b>	<b><u>4,102,880</u></b>		<b><u>2397120.12</u></b>
<b>CNE</b>	<b>Réparation matériel et équipement lourds</b>		1,500,000			
	Réparation matériel et équipement lourds (Mise en place de l'usine de concassage et d'asphalte plant)	National		721,311	856	
	Réparation matériel et équipement lourds (Mise en place de l'usine de concassage et d'asphalte plant)	National		750,000	413	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,500,000</u></b>	<b><u>1,471,311</u></b>		<b><u>28688.52</u></b>
<b>MPCE</b>						
	<b>Renovation urbaine Ennery Rue toussaint Louverture 3 KM</b>		<b>300,000</b>			
	Renovation urbaine Ennery Rue toussaint Louverture 3 KM	Artibonite		94,246	465	
	Renovation urbaine Ennery Rue toussaint Louverture 3 KM	Artibonite		205,754	626	
<b>Sous total</b>			<b><u>300,000</u></b>	<b><u>300,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Rénovation urbaine de Gonaïve (phase 1) (14 Km)</b>		6,000,000			
	Rénovation urbaine de Gonaïve (phase 1) (14 Km)	Artibonite		1,411,917	495	
	Rénovationurbaine de Gonaïves (phase 1) (14 Km)	Artibonite		2,345,934	561	
	Rehabilitation Urbaine de Gonaïves (Phase 1) (14km)	Artibonite		2,086,156	626	
	Renovation Urbaine de Gonaïves (Phase 1) (14km)	Artibonite		155,993	427	
			<b><u>6,000,000</u></b>	<b><u>6,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Rénovation urbaine dans le Nords-Ouest</b>		7,000,000			

	Rénovation urbaine dans le Nords-Ouest (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		831,777	516	
	Rénovation urbaine dans le Nords-Ouest (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		407,639	547	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		182,805	643	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		168,524	646	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		278,242	670	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		193,065	791	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		113,924	793	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet(11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		91,388	836	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		53,062	674	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		400,000	802	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		243,739	618	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		202,664	649	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		59,340	758	
	Rénovation urbaine dans le Nord-Ouet (11.7 Kms Port-de-Paix et Môle St Nicolas)	Nord Ouest		214,640	718	
			<b><u>7,000,000</u></b>	<b><u>3,440,808</u></b>		<b><u>3559191.7</u></b>

	<b>Projet de Développement Territorial</b>		5,000,000			
	Projet de Développement Territorial	National		11,010	531	
	Projet de Développement Territorial	National		1,241,098	532	
	Projet de Développement Territorial	National		5,417	593	
	Projet de Développement Territorial	National		5,405	614	
	Projet de Développement Territorial	National		5,405	615	
	Projet de Développement Territorial	National		669,075	637	
	Projet de Développement Territorial	National		1,822,015	461	
	Projet de Développement Territorial	National		183,709	478	
	Projet de Développement Territorial	National		890,869	507	
	Projet de Développement Territorial	National		124,497	587	
	Projet de Développement Territorial	National		41,499	628	
Sous-total			<u>5,000,000</u>	<u>5,000,000</u>	<u>0</u>	
MPCE-ULCBP	<b>Hébergement Port Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010</b>	National	<u>10,000,000</u>	<u>5,000,000</u>	569	<u>5000000</u>
MTPTC	<b>Construction du Wharf de la Ville de Jérémie</b>		1,200,000			
	Construction du Wharf de la Ville de Jérémie	Grand Anse		112,393	858	
	Construction du Wharf de la Ville de Jérémie	Grand Anse		380,233	589	
	Construction du Wharf de la Ville de Jérémie	Grand Anse		432,200	664	
			<u>1,200,000</u>	<u>924,826</u>		<u>275174.25</u>
MPCE	<b>Construction du marché public de la Ville de Jacmel</b>		2,000,000			
	Construction du marché public de la Ville de Jacmel	Sud-Est		1,153,481		

				85,953	478	
Sous total			<u>2,000,000</u>	<u>1,239,434</u>		<u>760565.75</u>
MPCE	<b>Construction d'infrastructure Socio-Communautaires au Wharf de Jérémie à Cité Soleil</b>		5,000,000			
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaires au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		106,030	611	
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaires au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		4,372,645	442	
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaires au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		521,325	478	
Sous total			<u>5,000,000</u>	<u>5,000,000</u>		<u>0</u>
	<b>Rénovation Urbaine de Hinche</b>		5,000,000			
	Rénovation Urbaine de Hinche	Centre		1,246,669	612	
	Rénovation Urbaine de Hinche	Centre		636,466	899	
	Rénovation Urbaine de Hinche	Centre		2,652,136	441	
Sous total			<u>5,000,000</u>	<u>4,535,271</u>		<u>464728.54</u>
Sous total	<b>Rénovation urbaine de Limbé</b>	Nord	<u>2,000,000</u>	<u>571,683</u>	621	<u>1428316.69</u>
Sous total	<b>Renovation Saint Marc Phase 1</b>	Artibonite	<u>1,000,000</u>	<u>1,000,000</u>	626	<u>0</u>
	<b>Réaménagement Place Carrefour Desruisseaux</b>	Nippe	<u>500,000</u>	<u>101,500</u>	679	<u>398500</u>
	<b>Rénovation Urbaine à Lascahobas et Mirebalais</b>		5,000,000			
	Rénovation Urbaine à Lascahobas et Mirebalais	Centre		4,508,136	458-1	
	Renovation Urbaine a Lascahobas et Mirebalais	Centre		491,864	686	



Sous total			<u>5,000,000</u>	<u>5,000,000</u>		<u>0</u>
	<b>Rehabilitation de la route cerca cavajal (13 KM)</b>		9,000,000			
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (13 Kms)	Centre		41,355	722	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (13 Kms)	Centre		1,020,889	747	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		1,042,903	634	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		4,962,541	439	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		165,418	587	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		41,355	628	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		41,355	650	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		41,355	659	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		41,355	722	
	Réhabilitation de la route Colladère-Cerca-Cavajal (15 Kms)	Centre		82,709	784	
Sous total			<u>9,000,000</u>	<u>7,481,232</u>	-	<u>1518767.94</u>
	<b>Rénovation et Réhabilitation des routes du Village Artistiques de Noailles à Croix des Bouquets.</b>		1,500,000			
	Rénovation et Réhabilitation des routes du Village Artistiques de Noailles à Croix des Bouquets.	Ouest		224,137	732	
	Rénovation et Réhabilitation des routes du Village Artistiques de Noailles à Croix des Bouquets	Ouest		338,915	806	
	Rénovation et Réhabilitation des routes du Village Artistiques de Noailles à Croix des Bouquets	Ouest		702,806	645	
	Renovation et Rehabilitation des du Village Artistiques de Noailles a Croix des Bouquets	Ouest		234,143	885	

<b>Sous total</b>			<b><u>1,500,000</u></b>	<b><u>1,500,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
MPCE/MT	<b>Sous-projet de rénovation urbaine de Jacmel/MPCE/MT</b>		8,000,000			
	Sous-projet de rénovation urbaine de Jacmel/MPCE/MT	Sud-Est		1,700,000	800	
	Sous-projet de rénovation urbaine de Jacmel/MPCE/MT	Sud-Est		701,754	431	
	Sous-projet de rénovation urbaine de Jacmel/MPCE/MT	Sud-Est		1,206,897	462	
	Sous-projet de rénovation urbaine de Jacmel/MPCE/MT	Sud-Est		2,000,000	636	
<b>Sous total</b>			<b><u>8,000,000</u></b>	<b><u>5,608,651</u></b>		<b><u>2391349.06</u></b>
ULCB	<b>Des shelters pour besoin d'intervention d'urgence</b>		5,400,000			
	Des shelters pour besoin d'intervention d'urgence	National		309,735	819	
	Des shelters pour besoin d'intervention d'urgence	National		1,282,531	438	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,400,000</u></b>	<b><u>1,592,266</u></b>		<b><u>3807733.74</u></b>
MJSP	<b>Renforcement des capacités de la police Nationale (PNH)</b>		5,000,000			
	Renforcement des capacités de la police Nationale (PNH)	National		4,519,251	380	
	Renforcement des capacités de la police Nationale (PNH)	National		480,749	556	
			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
MSPP	<b>Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux</b>		20,000,000			
	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	Ouest		258,105	549	
	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	Ouest		2,500,000	570	
	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	Ouest		1,500,101	577	
	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	Ouest		1,315,490	594	
	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	Ouest		2,800,000	412	

	Construction et Réhabilitation d'Hôpitaux	Ouest		11,626,304	785	
<b>Sous total</b>			<b><u>20,000,000</u></b>	<b><u>20,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
?	<b>Programme de Protection Sociale</b>	National	<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>	571	<b><u>0</u></b>
MARNDR	<b>L'aménagement des Bassins Vesants dans le Département de l'Ouest (La Rouyonne, Petit Goâve) /MARNDR</b>		4,000,000			
	L'aménagement des Bassins Vesants dans le Département de l'Ouest (La Rouyonne, Petit Goâve) /MARNDR	Ouest		1,702,611	638	
	L'aménagement des Bassins Vesants dans le Département de l'Ouest (La Rouyonne, Petit Goâve) /MARNDR	Ouest		1,965,517	464	
	L'aménagement des Bassins Vesants dans le Département de l'Ouest (La Rouyonne, Petit Goâve) /MARNDR	Ouest		331,872	742	
<b>Sous total</b>			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>4,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Rehabilitation du systeme d'irrigation de Latannerie (Phase 1:Etude) et operationnalisation 2014</b>		1,000,000			
	Rehabilitation du systeme d'irrigation de Latannerie (Phase 1:Etude) et operationnalisation 2014	Nord		492,529	464	
	Rehabilitation du systeme d'irrigation de Latannerie (Phase 1:Etude) et operationnalisation 2014	Nord		495,496	742	
			<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>988,024</u></b>		<b><u>11975.76</u></b>
	<b>Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km</b>		5,000,000			

	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	Ouest		3,849	716	
	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	Ouest		4,827,586	464	
	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	Ouest		168,565	548	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
	<b>Appui a la Mecanisation Agricole</b>		5,000,000			
	Appui a la Mecanisation Agricole	National		1,239,000	419	
	Appui a la Mecanisation Agricole	National		1,242,157	464	
	Appui a la Mecanisation Agricole	National		1,867,882	548	
				650,961	742	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>		<b><u>0</u></b>
MCI	<b>Appui à la création et à la gestion des entreprises</b>		3,000,000			
	Appui à la création et à la gestion des entreprises	National		2,456,140	452	
	Appui à la création et à la gestion des entreprises	National		364,502	906	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,820,642</u></b>		<b><u>179357.74</u></b>
MDE	<b>Drainage et Protection de la ville de Ouanaminthe contre les crues de la rivière Massacre</b>		3,000,000			
	Drainage et Protection de la ville de Ouanaminthe contre les crues de la rivière Massacre	Nord Est		1,264,399	609	
	Drainage et Protection de la ville de Ouanaminthe contre les crues de la rivière Massacre	Nord Est		1,615,012	449	
<b>Sous total</b>			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,879,410</u></b>		<b><u>120589.77</u></b>
?	<b>Ile a vache</b>		8,200,000			
	Ile a vache	Sud		2,050,000	543	

	Ile à Vache	Sud		3,000,000	707	
	Ile à Vache	Sud		919,696	828	
			<b>8,200,000</b>	<b>5,969,696</b>		<b>2,230,304.35</b>
	<b>Ecole Hôtelière et Touristique</b>	National	<b>985,000</b>	<b>400,000</b>	706	<b>585,000.00</b>
SEMANAH	Equipement de Navigation Maritime		1,000,000			
	Equipement de Navigation Maritime (Construction de 4 phrases : 1 à Pointe à Baquette (Jacmel) 1 à Port à Gravois (Port-salut), 2 à Tortue Est et TortueOuest (Ile de la Tortue)	National		182,232	608	
	Equipement de Navigation Maritime (Construction de 4 phrases : 1 à Pointe à Baquette (Jacmel) 1 à Port à Gravois (Port-salut), 2 à Tortue Est et TortueOuest (Ile de la Tortue)	National		375,111	417	
	Equipement de Navigation Maritime (Construction de 4 phrases : 1 à Pointe à Baquette (Jacmel) 1 à Port à Gravois (Port-salut), 2 à Tortue Est et TortueOuest (Ile de la Tortue)	National		442,657	641	
<b>Sous total</b>			<b>1,000,000</b>	<b>1,000,000</b>		<b>0</b>
MINISTERES	<b>Fonds d'expropriation pour les projets à financement Petrocaribe et autres</b>	National	<b>7,500,000</b>	<b>7,500,000</b>	534	<b>0</b>
DINEPA	<b>Remise en état et construction des SAEP</b>		<b>2,000,000</b>			
	Remise en état et construction des SAEP ( Nord, Sud'Est, Nippes, Artibonite, Centre, Sud, Ouest, Nord -Ouest, Grand Anse)	National		956,720	567	
	Remise en état et construction des SAEP ( Nord, Sud'Est, Nippes, Artibonite, Centre, Sud, Ouest, Nord -Ouest, Grand Anse)	National		985,915	414	
			<b>2,000,000</b>	<b>1,942,635</b>		<b>57364.69</b>

MENFP	<b>Construction du Centre de Formation Professionnelle de Pignon</b>		1,000,000			
	Construction du Centre de Formation Professionnelle de Pignon	Nord		427,817	652	
	Construction du Centre de Formation Professionnelle de Pignon	Nord		378,570	469	
	Construction du Centre de Formation Professionnelle de Pignon	Nord		115,873	816	
Sous total			<u>1,000,000</u>	<u>922,260</u>		<u>77740.37</u>
			-	-		
			-	-		
UCLBP	<b>Implantation de sites et services pour un développement ordonné de l'Habitant (Urbanisation)</b>	National	<u>3,500,000</u>	<u>3,500,000</u>	886	<u>0</u>
			-	-		
BMPAD	<b>Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire</b>		4,000,000			
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		23,117		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		12,500		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		57,112	566	
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		67,970		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		3,866		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		47,831		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		28,436		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		33,674		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		32,431		

	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		7,885		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		38,852		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		17,448		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		21,684		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		17,329		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		3,202		
	Construction de Silos de stockage pour sécurité alimentaire	National		967,543		
				358,003		
Sous total			<u>4,000,000</u>	<u>1,738,881</u>		<u>2261118.97</u>
MTPTC	<b>Construction gare routière du Sud a gressier</b>	Ouest	<u>1,000,000</u>	<u>500,000</u>	479	<u>500000</u>
MTPTC	<b>Rehabilitation de la route Carrefour 44 a cote de fer</b>	Sud	<u>10,000,000</u>	<u>10,000,000</u>	537	<u>0</u>
MEF	<b>Mis en Place des structures de gestion et d'operation dans le domaine de la lotterie et des jeux de hasards</b>	National	<u>2,515,000</u>	<u>2,514,671</u>	407	<u>328.64</u>
ULCBP	<b>Mise en place de 9 centre de transit pour les enfants de rue</b>	National	<u>1,500,000</u>	<u>-</u>		<u>1500000</u>
MTPTC	<b>Construction Wharf de Petit Goave</b>	Ouest	<u>500,000</u>	<u>-</u>		<u>500000</u>
MPCE	<b>Construction du Campus Universitaire du Sud</b>	Sud	<u>8,000,000</u>	<u>-</u>		<u>8000000</u>
MTPTC	<b>Construction Pont (60 ML) Sur la riviere des Barres reliant Saint louis du Nord et Anse a Foleur</b>		2,000,000			
	Construction Pont (60 MI) Sur la riviere des Barres reliant Saint louis du Nord et Anse a Foleur	Nord Ouest		691,978		

	Construction Pont (60 MI) Sur la riviere des Barres reliant Saint louis du Nord et Anse a Foleur	Nord Ouest		1,062,713	474	
Sous total			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,754,691</u></b>		<b><u>245309.3</u></b>
MTPTC	<b>Construction Viaduc Marine Haitienne</b>	Ouest	<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>3,408,932</u></b>	390	<b><u>1091067.59</u></b>
MEF/BMPAD	Programme de stabilisation des Prix	National	20,000,000			
				(37,879,560)		
				54,108,083		
Sous total			<b><u>20,000,000</u></b>	<b><u>16,228,522</u></b>		<b><u>3771477.76</u></b>
<b>TOTAL</b>			<b><u>376,500,000</u></b>	<b><u>329,386,735</u></b>		<b><u>47113264.98</u></b>



**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 21 Décembre 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1	V & F S.A.	MTPTC	Réhabilitation route du Canapé-vert	Canapé-Vert	10 Octobre 2012	196,045,071.36 Gourdes	Oui			Signé	Signé	Oui
2	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Amélioration de la route Ennery/Cap-Haitien	Nord	27 Décembre 2012, 17 Mars 2014	9,818,245.42 US, Avenant 2,029,262.12 US	Oui			Signé	Non Signé	Non
3	Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co LTD.	MTPTC	Construction Pont Roseaux	Jérémie	Illisible	8,469,855.83 US	Oui			Signé	Non	Oui
4	Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co LTD	MTPTC	Travaux de reconstruction d'urgence du Pont Blue Hill sur la Rivière Haut du Cap	Nord	20 Décembre 2012	2,163,615.39 US	Oui			Signé	Signé	Oui
5	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réparation Port des cayes	Cayes	27 Décembre 2012 Non date(Av.)	2,597,238.17 US(C.) 2,578,994.13 US(Av.)	Oui			Signé	Non Signé	Oui
6	White Co. LTD	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot/Peredo	Marigot	27 Décembre 2012(C) 26 Novembre 2014(Av)	8,557,634.36 US (C.) + Avenant 1, 2,178,341.87 US	Oui			Signé	Non	Oui
7	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Construction Viaduc Delmas-Nazon	P-au-P	27 Décembre 2012	16,588,378.41 US +Avenant 4,914,363.30 US	Oui			Signé	Non signé	Oui
8	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation construction tronçon Petite Rivière/ Petit Trou de Nippes	Nippes	27 Décembre 2012	30,849,937.91 US	Oui			Signé	Non	Oui
9	ETRAMEC S.A.	MSPP	Réhabilitation de l'Hôpital de Bon Repos (Phase 1)	Bon-Repos	Non	37,769,321.20 Gourdes	Oui			Non Signé	Non Signé	Oui
10	IBT, LLC	MSPP	Construction Hôpital Simbi Continental de Martissant	Martissant	Novembre 2012	6,000,404.3 US	Oui			Signé	Non Signé	Oui
11	Bernard Mevs Projet MEDISHARE	MSSP	Construction d'un centre de traumatologie de niveau I	Delmas, Ouest	7 Février 2013	5,000,000 US	Oui			Non	Non	Non
12	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Contrat de Construction d'Abris au niveau des Département de la République	National	20 Novembre 2012	5,400,132 US	Oui			Signé	Non Signé	Non

**Revue des passations des marchés (Suite)**  
**Résolution du : 21 Décembre 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
13	CSA Central/ Inc.	MPCE	Contrat de supervision de réhabilitation de la route Cerca-Cavajal	Colladère	Décembre 2012	1, 044,745.45 US	Oui			Signé	Non Signé	Oui
14	Hongyuan Construction Company	MPCE	Réhabilitation de la route Cerca-Cavajal	Colladère	Decembre 2012 9 septembre 2015(Av.)	20, 894,909.00 US + 2, 703, 776.73 US (Av.)	Oui			Signé, Non Signé (Av.)	Non Non	Oui,
15	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Construction d'urgence d'un Viaduc sur la Route Rails Tronçon 1	Route des rails	22 Décembre 2012	13, 635,729.63 US	Oui			Signé	Non Signé	Oui
16	HL-Construction S.A.	MPCE	Contrat de Réhabilitation de la Route de Minoterie	Minoterie	Décembre 2012	10, 391, 175 US	Oui			Signé	Non Signé	Non
17	CSA Central/ Inc.	MPCE	Contrat de Supervision des Travaux de Réhabilitation de la Route de Minoterie	Minoterie	Décembre 2012	519,559 US	Oui			Signé	Non Signé	Oui
18	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Construction de l'aérogare de l'Ile à Vache (Cayes)	Ile à Vache	27 Décembre 2014	19, 525,143 US	Oui			Signé	Non Signé	Oui
29	Société Technique de Construction (SOTECH)	MPCE	Construction d'infrastructure socio-communautaire à Cité Soleil	Port-au-Prince	20 Décembre 2012	18, 411,135 US (c) + 5,517,257 US (av)	Oui			Signé	Non Signé	Oui
20	Groupe TRAME	MPCE	Supervision d'infrastructure socio-communautaire à Cité Soleil	Port-au-Prince	Novembre 2010	2, 195, 053.30 US	Oui			Signé	Non, Non	Oui, Oui
21	SECOSA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence de la route Jacmel, La Vallée 19 km	La Vallée, Jacmel	...Décembre 2012	23, 212,146.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
22	IBT, LLC	MPCE	Construction du Marché Public de Fontamara	Fontamara	Novembre 2012	15, 647,900 US	Oui			Oui	Non Signé	Non
23	CSA Central/ Inc.	MPCE	Supervision du Marché Public de Fontamara	Fontamara	Novembre 2012	782,395 US	Oui			Signé	Non Signé	Oui
24	IBT, LLC	MPCE	Contrat de Construction de Lycée Alexandre Pétiou	Port-au-Prince	26 Novembre 2012	7, 696,012.00 US et 384,800 US (Sup.)	Oui			Signé	Non Signé	Non
25	IBT, LLC	MPCE	Contrat de Construction du Lycée Toussaint Louverture	Port-au-Prince	Novembre 2012	8, 029,900.00 US et 401, 495 US (Supervision)	Oui			Signé	Non Signé	Non

**Revue de passation des marchés (Suite2)**

**Résolution du : 21 Décembre 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA		Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert				
26	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Construction du local CIMO	Delmas	20 Novembre 2012	4, 233,950.60 US	Oui				Signé	Non Signé	Non
27	General Construction et distribution S.A	MPCE	Construction de la place publique de l'aéroport	Delmas	... Novembre 2012	1,795,000 US	Oui			Oui		Non	Oui
28	General Construction et distribution S.A	MPCE	Construction de la place publique de l'aéroport (phase 2)	Delmas	7 avril 2015	1,257,428 US	Oui			Oui		Non	Oui
29	Wenling hongyuan Traffic Engineering CO.LTD	MTPTC	Construction du pont sur la rivière gauche	Jacmel	27 Decembre 2012(C) + 26 Decembre 2014 (AV)	8,682,772 US+ 2,074,238 US	Oui			Oui		Non	Oui
30	EGIS INTERNATIONA L-COMPAC	MTPTC	Contrat de supervision des travaux de rehabilitation d'urgence du tronçon petit rivière petit trou de nippes	Nippes	27 Dec 2012+2Dec 2014(av)	2,621,350 US +782,398 US	Oui			Oui		Non	Oui
31	EGIS INTERNATIONA L-COMPAC	MTPTC	Contrat #2 de supervision des travaux de rehabilitation d'urgence du tronçon petit rivière petit trou de nippes	Nippes	5 mai 2015	19,971,599 Gourdes	Oui			Oui		Non	Oui

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du: 21 Décembre 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	V & F S.A.	MTPTC	Réhabilitation route du Canapé-Vert	10 Octobre 2012	196,045,071.36 Gourdes	39,209,014 Gourdes	Non	Non	Oui	6 Mois	3,000,000.00 US
2	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Amélioration de la route Ennery-Cap-Haitien	27 Décembre 2012, 17 Mars 2014	9,818,245.42 US, +Avenant 2,029,262.12 US	Oui	Non	Non	Non	6 Mois	5,500,000.00 US
3	Wenling Hongyuan Traffic engineering Co LTD	MTPTC	Construction Pont Roseaux	Illisible	8,469,885.83 US	Oui	Non	Non	Oui	10 mois	4,314,662.09 US
4	Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co LTD	MTPTC	Travaux de reconstruction d'urgence du Pont Blue Hill sur la rivière Haut du Cap	20 Décembre 2012	2,163,615.39 US	Non	Non	Non	Non	10 Mois	2,018,753.44 US
5	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réparation Port des cayes	27 Décembre 2012 Non date (Av.)	2,597,238.17 US(C.) 2,578,994.13 US(Av.)	649,309	Non	Non	Oui	13 Mois (Contrat) + 6 mois (Av.)	1,677,021.87 US
6	White Co. LTD	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot	27 Décembre 2012 (c) +26 Novembre 2014 (av)	8,557,634.32 US (C.) + Avenant 1, 2,178,391.87 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non constaté	Oui	10 mois, Avenant 20 mois	4,500,000.00 US
7	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Construction viaduc Delmas-Nazon	27 Décembre 2012	16,588,378.41 US +Avenant 4,914,364.38 US	11,330,787 us	Non	Non	Oui	18 Mois, 5 Mois	8,000,000.00 US
8	V & F S.A.	MTPTC	Réhabilitation route Petit trou de Nippes/Petite Rivière de Nippes.	27 Décembre 2012	30,849,737.91 US	Oui	Non	Non	Oui	18 Mois +12 mois +9 mois+ 12 mois	9,000,000.00 US
9	ETRAMEC S.A.	MSPP	Réhabilitation de l'hôpital de bon repos (Phase 1)	Non	37,769,321.20 Gourdes	Oui	Non	Non	Oui	6 Mois	258,104.70 US
10	IBT, LLC	MSPP	Construction Hôpital Simbi continental de Martissant	Novembre 2012	6,000,404.3 US	Oui	Garantie Bancaire # 8801400003228	Oui	Oui	12 Mois	1,500,101.08 US
11	Bernard Mevs Projet MEDISHARE	MSPP	Construction d'un centre de traumatologie de niveau I	27 février 2013	5,000,000.00 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	1,315,489.75 US
12	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Contrat de construction d'Abris au niveau des départements de la République	20 Novembre 2012	5,400,132 US	Oui	Non	Non	Non	12 Mois	1,592,266.28 US

**Revue de la gestion des contrats (Suite)**

**Résolution du: 21 Décembre 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date De signature	Montant	Avance de démarrage					
13	CSA Central/ Inc.	MPCE	Contrat de supervision de réhabilitation de la route Cerca-Cavajal	Décembre 2012	1, 044,745.45 US	Oui	Non	Non	Non	24 Mois	7, 481,232.06 US
14	Hongyuan Construction Company	MPCE	Réhabilitation de la route Cerca-Cavajal	22 Mars 2013 9 septembre 2015(Av.)	20, 894,909.00 US + 2, 703, 776.73 US (Av.)	Oui	Non	Non	Oui	24 Mois	
15	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Construction d'urgence d'un viaduc sur la route rails tronçon 1	22 Décembre 2012	13, 635,730 US	3,408,932 US	Non	Non	Oui	23 Mois	3, 408,932.11 US
16	HL-Construction S.A.	MPCE	Réhabilitation de la route de Minoterie	Décembre 2012	10, 391,175 US	Oui	Non	Non	Non	24 Mois	5, 999, 999 US
17	CSA Central INC.	MPCE	Contrat de supervision des travaux de réhabilitation de la route de Minoterie	Décembre 2012	519,559 US	Oui	Non	Non	Non	24 Mois	Non
18	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Construction de l'aérogare de l'île à vache (cayes)	27 Décembre	19, 525,145 US	Oui	Non	Non	Non	24 Mois	4, 989,247 US
19	Société Technique de Construction (SOTECH)	MPCE	Construction d'infrastructure socio-communautaire à Cité Soleil	20 Décembre 2012	18, 411,135 US + 5,517,257 US (AV )	Non	Non	Non	Non	24 Mois	5, 000,000.00 US
20	Groupe TRAME	MPCE	Supervision d'infrastructure socio-communautaire à Cité Soleil	Novembre 2010	2, 195, 053.30 US	Non	Non constaté	Non constaté	Non constaté	Non	
21	SECOSA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence de la route La Vallée 19 km	Décembre 2012	23, 212,146.00 US	5,803,036 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	24 mois	8, 983,704 US
22	IBT, LLC	MPCE	Construction du marché public de Fontamara	Novembre 2012	75, 647,900 US	Oui	Non	Non	Non	Non	4, 102,880 US
23	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du lycée Alexandre Petion	26 Novembre 2012	7,696,012 us +384,800 us	N/A	Non	Oui	Oui	N/A (C) 18 mois (Sup)	101,544.57 US
24	IBT, LLC	MPCE	Contrat de Construction du Lycée Toussaint Louverture	Novembre 2012	8, 029,900.00 US+ 401,495 us	Oui	Non	Non	Non	N/A (C) 18 mois (Sup.)	105,950.07 US
25	HL-Construction S.A	MPCE	Contrat de Réhabilitation de la Route de Minoterie	Décembre 2012	10, 391, 175 US	Non	Non	Non	Oui	24 Mois	5.999,999.00 US

**Revue de la gestion des contrats (Suite 2)**  
**Résolution du: 21 Décembre 2012**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date De signature	Montant	Avance de démarrage					
26	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Construction du local du Corps d'intervention et de maintien de l'Ordre (CIMO)	20 Novembre 2012	4, 233,950.60 US	Non	Non	Non	Non	Non	500,000.00 US
27	General Construction et distribution S.A	MPCE	Construction de la place publique de l'aéroport	... Novembre 2012	1,795,000 US	448,750	Non constaté	Non constaté	Oui	N/A	841,135 US
28	General Construction et distribution S.A	MPCE	Construction de la place publique de l'aéroport (phase 2)	7 avril 2015	1,257,428 US	---	Non constaté	Non constaté	----	----	
29	Wenling hongyuan Traffic Engineering CO.LTD	MTPTC	Construction du pont sur la rivière gauche	27 Decembre 2012(C) + 26 Decembre 2014 (AV)	8,682,772 US+ 2,074,238 US	Oui	Non constaté	Non constaté	Oui	20 Mois	5,000,000 US
30	EGIS INTERNATIONAL-COMPAC	MTPTC	Contrat de supervision des travaux de rehabilitation d'urgence du tronçon petit rivière petit trou de nippes	27 Dec 2012+2Dec 2014(av)	2,621,350 US +782,398 US	N/A	N/A	N/A	N/A	17 mois + 6 mois	
31	EGIS INTERNATIONAL-COMPAC	MTPTC	Contrat #2 de supervision des travaux de rehabilitation d'urgence du tronçon petit rivière petit trou de nippes	5 mai 2015	19,971,599 Gourdes	N/A	N/A	N/A	N/A	6 mois	

---

**1-Travaux de rénovation urbaine et de construction d'infrastructure sociocommunitaires à Mirebalais**

Maître d'ouvrage : MPCE

---

Description des travaux : Travaux de rénovation urbaine et de construction d'infrastructure sociocommunitaires à mirebalais

---

Localité : Centre

---

Maître d'œuvre Groupe des Travaux et de Construction (GTC)

---

Montant du contrat U.S 18, 981,625.

---

Date de signature du contrat 20 Décembre 2012

---

Durée des travaux 26 mois

---

Appel d'offres gré à gré

---

Approbation de la CSC/CA Signé

---

Non objection du CNMP Non signé

---

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente

---

Avance de démarrage: N/A; N/A; N/A

---

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

---

Retenue de garantie NA

---

Retenue de bonne exécution NA

---

Prélèvement des 2% NA

---

Date de démarrage des travaux NA

---

Date d'achèvement des travaux NA

---

Montant total versé au maitre d'œuvre US 18,490,347

**Commentaires :**

Ayant pour description : « Rénovation urbaine et construction d'infrastructure socio-communitaire à Mirebalais », les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

-	Résolution 21 Décembre 2012 est de	5,000,000
-	Résolution 11 Décembre 2013 est de	3,000,000
-	Résolution 15 Avril 2015 est de	4,951,433
-	Résolution 22 Juillet 2015 est de	4,000,000
	<b>Total</b>	<b><u>16,951,433</u></b>

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

-	Résolution 21 Décembre 2012 est de	5,000,000
-	Résolution 11 Décembre 2013 est de	2,730,051
-	Résolution 15 Avril 2015 est de	4,951,433
-	Résolution 22 Juillet 2015 est de	<u>2,529,410</u>
	<b>Total</b>	<b><u>15,210,895</u> selon les informations fournies</b>

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 35% relaté au tableau, « Résumé des évaluations physiques des travaux de 35% relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #37 page... Le montant total décaissé est de US 15,210,895 représentant 80.13%.

L'anomalie relevée à propos de ce contrat est qu'il ne comporte pas le certificat de non objection du CNMP obligatoire même en période d'urgence. Entre autres aucun document ne prouve le prélèvement des 2% pour le compte de la DGI.





RE

**2-Maitre d'ouvrage MPCE**

**Description des travaux : Construction du marché public de Fontamara**

Localité : Fontamara

**Maitre d'œuvre : IBT/LLC**

Montant du contrat : 15, 647,900.00 US

Date de signature du contrat ....Novembre 2012

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé et scellé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Non

Retenue de bonne exécution Non

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 8, 009,818.00

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description « Construction du marché public de Fontamara »

Les montants alloués en us dans les Résolution sont les suivants :

Résolution du 21 Décembre 2012 , 6,500,000

Résolution du 15 Avril 2015 , 8,222,000

Résolution du 22 Juillet 2015 , 4,974,035

Total **19,696,035**

Les décaissements se répartissent ainsi en US :

Résolution du 21 Décembre 2012 , 4,102,879

Résolution du 15 Avril 2015 , 3,247,965

Résolution du 22 Juillet 2015 , 658,973

Total **8,009,817** (Selon les informations fournies)

Le montant total décaissé est de US 8,009,817.88 représentant 51 % du coût des travaux.

Passé de gré à gré et approuvé par la cours supérieure des comptes et du contentieux

administratif.

La date de la signature du contrat est incomplète .Les 2% d'acomptes de la DGI ne sont pas prélevés ,le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilités n'ont pas été fournis. Ce contrat ne comporte pas une durée.

Les personnes signataires sont :

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la planification et de la coopération externe

Gianfranco FIORENZA, Directeur Général

Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'RE'.

### 3- Maitre d'ouvrage MPCE

Description des travaux : Construction d'infrastructure socio-communautaire

Localité Port-au-Prince

Maitre d'œuvre Société technique de construction (SOTECH)

Montant du contrat 23, 928,392.42 = 18, 411,135.00 US et U.S 5, 517,257.42 avenant

Date de signature du contrat : 20 Décembre 2012, l'avenant porte la mention février 2014

Durée des travaux : 24 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP : Non signé

Documents d'éligibilités fournis : Patente (16/01/13), Quitus (16/01/2013), Matricule fiscale (000-045-839-3)

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Non

Retenue de bonne exécution Oui

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 14,279,220

Quant à ce contrat ayant pour description « Construction d'infrastructure socio-communautaire » à cité soleil Les montants alloués en US dans la resolutions sont les suivantes :

-	Résolution du 21 Décembre 2012 est de	5,000,000
-	Résolution du 11 Décembre 2013 est de	4,500,000
-	Résolution du 15 Avril 2015 est de	9,000,000
-	Résolution du 22 Juillet 2015 est de	<u>5,000,000</u>
-	Total	<u><b>23,500,000</b></u>
-	Les décaissements se répartissent ainsi en US	
	Résolution du 21 Décembre 2012 est de	5, 000,000
	Résolution du 11 Décembre 2013 est de	4, 490,677
	Résolution du 15 Avril 2015 est de	1, 812,872
	Résolution du 22 Juillet 2015 est de	<u>2, 975,670</u>
	Total	<u><b>14, 279,219</b></u>

Passé de gré à gré et approuvé par la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif et sans avoir la non objection de la CNMP. Ce contrat est signé le 20 novembre 2012 pour un montant de U.S 18, 411,135.00 auquel s'ajoute un (1) avenant de U.S 5, 517,257.42, ce qui a porté le montant du contrat lié au projet à U.S 23, 928,392.

Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés, le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilités n'ont pas été fournis

**Les personnes signataires sont:**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE

Frank Romain Junior, Direction des opérations SOTECH

Nonie MATHIEU ,Présidente de la CSC/CA

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 94% relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #6 page .... Le montant total décaissé est de US 14,279,219.97 représentant 59% des travaux.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'RE'.

#### 4- Maitre d'ouvrage : MTPTC

Description des travaux : « Contrat 2 » de supervision des travaux de réhabilitation/construction d'urgence du tronçon Petite Rivière-Petit Trou de Nippes

Localité : Nippes

Maitre d'œuvre : EGIS International-Compac

Montant du contrat : 19, 971,599.40 Gourdes

Date de signature du contrat : 5 mai 2015

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : Signé

Non objection du CNMP : Non

Documents d'éligibilités fournis : Patente et Quitus

Avance de démarrage : Pourcentage : 25% ;

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : Non constaté

Retenue de bonne exécution : Non constaté

Prélèvement des 2% : Non constaté

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 30 octobre 2015

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A


Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : \_\_\_\_\_

Ce contrat #2 de supervision des travaux de "Réhabilitation / construction d'urgence du Tronçon Petite Rivière-Petit-Trou de Nippes" est signé le 5 mai 2015 entre l'Etat haïtien représenté par Jacques ROUSSEAU, Ministre des TPTC, et Albert GUILHEM, chef mission EGIS International, paraphé et scellé par la CSC/CA. Il se chiffre à 19, 971,599 Gourdes.

La patente et le quitus du contrat #1 de la supervision a été émis respectivement le 27 octobre 2014 et le 23 octobre 2014.

Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés, le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilités n'ont pas été fournis



Les personnalités signataires sont :

Jacques ROUSSEAU , Ing Ministre des TPTC

Albert Guilhem ,Chef de mission Egis International-Compac

Vu et approuvé par la CSC/CA

Ce contrat a été signé bien que les ressources ont été disponibles.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'RE'.

## 5- Maitre d'ouvrage : MTPTC

### Description des travaux : Contrat de supervision des travaux de réhabilitation/construction d'urgence du tronçon Petite Rivière-Petit Trou de Nippes

Localité : Nippes

Maitre d'œuvre : EGIS International-Compac

Montant du contrat : 2, 621,350 us (contrat) ; 782,397.90 (Av. #1)

Date de signature du contrat : 27 décembre 2012 (contrat), 02 déc. 2014 (Av.1)

Durée des travaux : 17 mois (contrat) ; 6 mois (Av.1)

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé

Non objection du CNMP : non

Documents d'éligibilités fournis : \_\_\_\_\_

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : non constaté

Retenue de bonne exécution : non constaté

Prélèvement des 2% : non constaté

Date de démarrage des travaux : non constaté

Date d'achèvement des travaux : 30 avril 2015

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : \_\_\_\_\_

### Commentaires :

Quant à ce contrat de supervision des travaux de "Réhabilitation / construction d'urgence du Tronçon Petite Rivière-Petit Trou de Nippes", la firme de supervision EGIS International n'a pas fourni de documents d'éligibilité lors de la signature du contrat de supervision en date du 27 déc. 2012. On n'a pas retrouvé de patente et de quitus annexé dans ce dit contrat. Par contre, elle a fourni ces documents lors de la signature de l'avenant #1 au contrat de supervision #1 en date du 02 déc. 2014. On retrouvé une patente émise le 27 octobre 2014 et un quitus émis le 23 octobre 2014. Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés, le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilités n'ont pas été fournis



**Les personnalités signataires sont :**

**1- Pour le contrat de supervision :**

- Jacques Rousseau, Ministre des TPTC
- Albert GUILHEM, chef de mission EGIS International
- Marie Carmelle JEAN-MARIE, Ministre de l'économie et des finances
- Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA

**2- Pour l'avenant #1 au contrat de supervision :**

- Jacques Rousseau, Ministre des TPTC
- Albert GUILHEM, chef de mission EGIS International
- Paraphé et scellé par la CSC/CA



**6-Maitre d'ouvrage** MPCE

**Description des travaux :** Contrat de construction d'abris au niveau des départements de la République

Localité : Fontamara

**Maitre d'œuvre :** Ingenieria Estrella

Montant du contrat 5,400,132.00 US

Date de signature du contrat 20 Novembre 2012

Durée des travaux : N/A

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis : NON

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 1,592,266.26 US (21 Décembre 2012)

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description : Contrat de construction d'abris au niveaux des départements de la République .

Les montants alloués en US dans les résolution sont les suivants :

Résolution du 21 décembre est de 5,000,000

Total **5,000,000**

Les décaissements se répartissent ainsi en US.

Résolution du 21 décembre est de 1,592,266

Total **1,592,266**

Le montant total décaissé est de US 1,592,266 représentant 29,48 du coût des travaux

Les documents fournis par le MPCE ne comportent pas de correspondance, De retenues de remboursements, de prélèvement et de paiements. Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés, le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents

d'éligibilités n'ont pas été fournis .

La durée des travaux est de douze (12) mois toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive

Les personnes signataires sont:

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la planification et de la coopération externe

Ing J. Alejandro ADAMES B. Directeur du projet Haïti. Ingenieria Estrella

Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA

**7-Maitre d'ouvrage** MPCE

**Description des travaux :** Contrat de construction du lycée Toussaint Louverture

Localité (Ouest) P-au-P

**Maitre d'œuvre** IBT, LLC

Montant du contrat 8,029,900 US

Date de signature du contrat : ..... Novembre 2012 (Date incomplète)

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux Mai 2014

Montant total versé au maitre d'œuvre US 3,581,904.10

**Commentaires :**

Passé de gré à gré et approuvé par la cours supérieure des comptes et du contentieux administratif et sans le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé le 20 novembre 2012 pour un montant de U.S 4,233,950.60 .

**Les personnes signataires du contrat:**

- Laurent Salvador LAMOTHE Ministre du MPCE
- Gian Franco Fiorenza Directeur General
- Nonie MATHIEU : Présidente de la CSC/CA

Quant à ce contrat ayant pour description « Contrat de construction du lycée Toussaint Louverture » .Les montants alloués en US dans les resolutions suivants :

Résolution du 21 Décembre 2012 , 5,000,000.00

Résolution du 11 Décembre 2013 , 2,000,000.00

Résolution du 15 Avril 2015 ,	5,444,708.00
Résolution du 22 Juillet 2015	<u>1,816,428.00</u>
Total	<b><u>14,361,136.00</u></b>

Les décaissements se répartissent en US :

Résolution du 21 Décembre 2012 ,	105,950.07
Résolution du 11 Décembre 2013 ,	1,516,458.11
Résolution du 15 Avril 2015 ,	873,180.00
Résolution du 22 Juillet 2015	<u>1,176,316.00</u>
Total	<b><u>3,581,904.18</u></b> (D'après les informations fournies)

Le montant total décaissé est de US 3,581,904 .18 représente 45% du coût des travaux.

Une analyse comparative nous a permis de relater les faits suivants

Ces travaux à savoir le lycée Toussaint Louverture et Alexandre Pétion ont été exécutés par le même maître d'œuvre

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un écart d'avancement des travaux de 70% relaté au tableau «Résumé des évaluation physiques des travaux» #4 page ..... Le montant du contrat est de 8,029,900 pour une superficie de 8,400 m<sup>2</sup> Soit US 956 par m<sup>2</sup> .

Quant au lycée Alexandre Pétion

-Le montant du contrat est de : US 7,696,012 pour une superficie de 9,400 m<sup>2</sup> soit US 819 par m<sup>2</sup>

-Un écart de US 137 (956 US-819 US) a été constaté entre la construction de ces deux immeubles exécutés pas la même firme

**Description des travaux : Contrat de supervision des travaux d'infrastructures socio-communautaire dans le quartier défavorisé (Wharf Jérémie)**

Localité Port-au-Prince

Maitre d'œuvre Groupe de Trame

Montant du contrat 2,195,053.50 US

Date de signature du contrat : (.....Novembre 2012)

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Quitus (06 novembre au 6 février), Patente (06/11/2012), Matériel fiscale (000-045-839-3)

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution Oui

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre \_\_\_\_\_

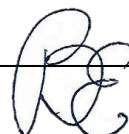
**Commentaires :**

Quant à ce Contrat de supervision des travaux d'infrastructures socio- communautaire, il fut signé entre l'Etat haïtien représenté par Laurent Salvador LAMORTHE et la firme Groupe TRAME représenté par Elisabeth CORDON, Présidente Directeur Général. Les décaissements sont inclus dans les décaissements du contrat des travaux d'infrastructures sociocommunautaires. La date de la signature du contrat n'est pas complete. Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés ,le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilité n'ont pas été fournis et aucune garantie Bancaire n'est constatée.

**Les personnes signataires sont :**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE  
Elisabeth CORDON Président Directeur Général  
Nonie MATHIEU, Président de CSC/CA

**9-Maitre d'ouvrage** MSPP



**Description des travaux : Réhabilitation de l'hôpital de bon repos (Phase 1)**

Localité Bon repos

Maitre d'œuvre ETRAMEC S.A

Montant du contrat 37,769,321.20 Gourdes

Date de signature du contrat Non daté 2013

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Patente (25/01/2013), Quitus (19 septembre 2012) Matricule

Fiscal (# 000-962-066-2)

Cautionnement fourni pour l'avance Garantie Bancaire, Capital Bank valable pour 90 jours 25 Juin  
date de prise effet

Avance de démarrage: Pourcentage : 30% ; Montant : 11, 330, 796.36 Gourdes ; Ord de déc. #549

Retenue de garantie Non

Retenue de bonne exécution Non

Prélèvement des 2% 679,847.76 Gourdes

Date de démarrage des travaux 8 Avril 2014

Date d'achèvement des travaux 15 Octobre 2014

Montant total versé au maitre d'œuvre \_\_\_\_\_

**Commentaires :**

Ce contrat ayant pour description « Réhabilitation de l'hôpital de bon Repos (Phase 1 »,Inscrit sous la rubrique construction et réhabilitation d'hôpitaux incluant d'autres projets.

Les montants alloués en US pour la rubrique dans les Résolutions sont les suivants :

Résolution du 21 Décembre 2012 est de 20,000,000

Résolution du 11 Décembre 2013 est de 8,500,000

Total **28,500,000**

On n'a pas retracé les pièces justificatives pouvant vérifier le quatrième décaissement représentant 10% du montant. On a retracé les pièces justificatives pour les 2% d'acomptes de la DGI, soit 226,615.93 Gourdes.

On n'a pas retracé les pièces justificatives pour trois (3) autres acomptes de la DGI.

.Approuvé par la CSC/CA

Florence Duperval Guillaume , Ministre du MSPP

Ernst Fortune Président Directeurde Etramec SA

Quant à ce contrat de Réhabilitation de l'hôpital de bon repos (Phase 1, il fut signé entre l'Etat haïtien représenté par le titulaire du MSPP, Florence Duperval GUILLAAUME et la firme ETRAMEC. Passé de gré à gré et approuvé par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif CSCCA, sans le certificat de non objection de la CNMP.sans la retenue de Garantie.

Les décaissements se répartissent aussi en US

- Resolution du 21 Decembre 2012 est de	258,104
- Resolution du 11 Decembre 2013 est de	<u>497,480</u>
Total	<u><b>755,584</b></u>

Le montant totla decaisé de US **755,584** représente 90% du coût des travaux.



## 10-Supervision des travaux de construction de Marché de Fontamara

Maitre d'ouvrage MPCE

Description des travaux : Supervision des travaux de construction de Marché de Fontamara

Localité : Fontamara

Maitre d'œuvre : CSA Central INC

Montant du contrat 782,395 US

Date de signature du contrat : .....Novembre 2012

Durée des travaux 25 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP : Non

Documents d'éligibilités fournis : Patente (2012- 2013) Quitus (20 décembre 2012)

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre \_\_\_\_\_

C'est un contrat de Supervision des travaux de construction de Marché de Fontamara signé entre l'Etat haïtien représenté par le titulaire du MPCE, Laurent Salvador LAMOTHE et la firme CSA CENTRAL INC passé de gré à gré et approuvé par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administrative (CSCCA).

Les décaissements sont inclus dans le contrat des travaux de construction de Marché de Fontamara.

La date de la signature du contrat est incomplète .

### Les personnes signataires sont :


Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE

Natacha BREA, Administrateur de projet

Nonie MATHIEU, Présidente de la de CSCCA

Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés ,le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilité n'ont pas été fournis

11-Maitre d'ouvrage MPCE



**Description des travaux : Supervision des travaux de reconstruction du lycée**

**Toussaint Louverture**

Localité Port-au-Prince

Maitre d'œuvre CSA Central INC

Montant du contrat 401,495.00 US

Date de signature du contrat (Novembre 2012)

Durée des travaux 18 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Patente (22 /11/2012), Matricule Fiscale

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre \_\_\_\_\_

**Commentaires :**

Quant à ce Contrat de Supervision des travaux de reconstruction du lycée Toussaint Louverture, il fut signé entre l'état haïtien représenté par Laurent Salvador LAMORTHE et la firme CSA Central INC représenté par Natacha BREA. Passé de gré à gré, approuvé par la CSCCA et sans le certificat de non objection du CNMP.

Les décaissements sont inclus dans le contrat des travaux de reconstruction du lycée Toussaint Louverture. La matricule fiscale est illisible, Il n'y a de Quitus

La date du contrat n'est pas complète.

Les décaissements relatifs à ce projet sont liés a ceux de construction du Lycée Toussaint Louverture

**Les personnes signataires sont contrat:**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE

Natacha BREA, Administrateur de projet

Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA

Les 2% d'acomptes de la DGI n'ont pas été prélevés ,le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat et les documents d'éligibilité n'ont pas été fournis

**12-Maitre d'ouvrage : MTPCE**

**Description des travaux : Travaux d'entretien périodique de la route canapé vert (Fernand et la rue aubran)**

Localité Canapé vert

**Maitre d'œuvre Vorbe et fils Construction (S.A)**

Montant du contrat 196,045,071.36 Gourdes

Date de signature du contrat 10 /10/2012

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Signé

Documents d'éligibilités fournis Patente, Quitus

Avance de démarrage : Pourcentage : 20%, Montant : 39, 209, 014.26 Gourdes ; Ord. de déc : N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non Constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5%

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux 10 avril 2013

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 590,264.61

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description :Travaux d'entretien periodique de la route Canapé-vert (Fernand et la rue aubran).Les montants alloué en US dans les Résolutions sont les suivants :

Résolution du 21 décembre 2012 est de 3,000,000

Résolution du 11 décembre 2013 est de 750,000

Total **3,750,000**

Quant à ce contrat Travaux d'entretien périodique de la route canapé vert ( Fernand et la rue Aubran ), il fut signé entre l'état haïtien représenté par le titulaire du MPCE, Laurent Salvador LAMOTHE et la firme V&F CONSTRUCTION S.A ,representé par Jean Marie VORBE .Passé de gré à gré ,il est approuvé par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif et a obtenu la non objection de la CNMP . Ce contrat est signé



le 10 octobre 2012 pour un montant de 196, 045,071.36 gourdes au taux moyen de la BRH du mois correspondant à la date de signature du contrat soit 42.3568 Gourdes pour \$ US 1.

Dans le contrat on n'a pas prélevé les 2% de la DGI. Les documents fournis par le MPCE ne comportent pas de correspondance, de remboursements, de prélèvements et de paiements

**Le contrat est signé par :**

Jacques ROUSSEAU, Ministre de TPTC

Marie Carmelle JEAN MARIE, Ministre de l'économie des finances

Nonie MATHIEU : Présidente de CSC/CA

Jean Marie VORBE Président Directeur

Paraphe et signé par la CNMP

Le montant total décaissé est de US 3,590,265 représentant 77,56 % du coût des travaux .

On ne peut pas déterminer le coût d'un KM dans le projet car on n'a pas mentionné le nombre de Km à exécuter dans le contrat. On a seulement précisé la distance d'une rue à une autre (Rue Fernand et Rue Aubran).

Les decaissements se répartissent ainsi :

Résolution du 21 Décembre 2012 est de	3,000,000
Résolution du 11 Décembre 2013 est de	<u>590,265</u>
Total	<u><b>3,590,265</b></u>

### **13-Maitre d'ouvrage : MPCE**

#### **Description des travaux : Construction du local CIMO**

Localité Delmas (Ouest)

#### **Maitre d'œuvre Ingéniera Estrela**

Montant du contrat 5, 168,532.12 Gourdes (4, 233,950.60 + Avenant 934,481.52) Montant alloué prévu dans la résolution est :

Date de signature du contrat 20 Nov. 2012 l'avenant porte la mention juillet 2014

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre U.S 2, 425,573

#### **Commentaires :**

Quant à ce contrat de Construction du local CIMO , il fut signé entre l'Etat haïtien représenté par le titulaire du MPCE, Laurent Salvador LAMOTHE et la firme Ingéniera Estrella. Passé de gré à gré et approuvé par la cours supérieure des comptes et du contentieux administratif et sans le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé le 20 novembre 2012 pour un montant de U.S 4,233,950.60, auquel s'ajoute un (1) avenant de U.S 934,481.52. Ce qui a porté le montant du contrat lié au projet de Construction du local CIMO à U.S 5, 168,532.12. Ce contrat n'a pas de durée et les 2% de la DGI n'ont pas été prélevés

#### **Les personnes signataires sont :**

- Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la planification et de la coopération externe
- Alejandro ADAMES B. Directeur de projets/ Haiti
- Paraphée, Président de la CSC/CA
- 



**Les montants alloués en US dans la résolution sont les suivants :**

Resolution du 21 Decembre 2012 : 5,000,000.00

Résolution du 23 Juillet 2014 : 6,000,000.00

Total **11,000,000.00**

**Les décaissements se répartissent ainsi en US :**

Résolution du 21 Décembre 2012 : 500,000

Résolution du 23 Juillet 2014 : 1,925,573

Total **2,425,573** (Selon les informations fournies)

Nb :

1 - Le montant alloué dans la résolution du 21 Décembre 2012 représentant 5,000,000 US concerne les projets de développement territorial dont la « Construction du Bâtiment CIMO » en bénéficie 500,000 US.

2-Le montant alloué dans la résolution du 23 Juillet 2014 représentant 6, 000,000 US concerne l'appui à la PNH ,dont la construction du bâtiment CIMO en bénéficie 1,925,573.33 US

3-Le montant total décaissé est de 2, 425,573.33 US représentant 46% du coût des travaux.

**14-Maitre d'ouvrage MSPP**

**Description des travaux : Construction de l'hôpital Simbi continental de Martissant.**

Localité Martissant

Maitre d'œuvre IBT, LLC

Montant du contrat 6, 000,404.30 US

Date de signature du contrat .....Novembre 2012

Durée des travaux Douze (12) mois

Appel d'offres Gré a gré 25

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Avance de démarrage : Pourcentage : 25% ; Montant : 1,500, 101.08 US ; Ord. de déc. 577

Documents d'éligibilités fournis : Quitus fiscal (2 juillet 2013), Patente (2012-2013),

Matricule fiscal (000-048-915-0)

Cautonnement fourni pour l'avance : Garantie bancaire no 8801400003228

Retenue de garantie 5%

Retenue de bonne exécution 5%

Prélèvement des 2% 66,184.56

Date de démarrage des travaux N /A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 5, 190,349.45 US (U.S1, 500,101.08 21 ; décembre 2012, U.S 1, 809,127.08 ; 11 décembre 2013, 1,88121.29 ; 22 juillet 2015)

**Commentaires :**

Quant au contrat de « Construction de l'hôpital Simbi Continental de Martissant. » Il fut signé entre l'état haïtien représenté par le titulaire du MSPP, Florence Duperval GUILLAUME et Gianfranco FIORENZA , Directeur Général IBT,LLC ,mais ne comporte pas de date de signature.

Passé de gré à gré, il a été approuvé par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif CSC/CA, représentée par la presidente Nonie MATHIEU, mais il n'a pas obtenu le certificat de la non-objection de la CNMP.

Les montants alloués en US dans les resolutions sont les suivants

- Résolution du 11 décembre 2013 8,500,000
- Résolution du 21 décembre 2012 20,000,000
- Résolution du 22 juillet 2015 12,000,000

**Total** **40,500,000**

Les décaissements se répartissent aussi en US :

Résolution du 11 Decembre 2013	1,809,127
Résolution du 21 Decembre 2012	1,500,101
Resolution du 22 Juillet 2015	<u>1,881,121</u>
Total	<u>5,190,349</u> (Selon les informations fournies)

NB- Le montant alloué dans la resolution du :

Concerne les projets de « Construction et rehabilitation d'hopitaux» dont la construction de l'hopital Simbi Continental de Martissant en bénéficie un montant de US 1,500,101.08 .

- 11 Decembre 2013 , representant 8,500,000 concerne construction et rehabilitation d'hopitaux /Hopital d'Etat d'haiti/MSPP dont la construction de l'hopital simbi continental de Martissant en benefice 1,809,127 US.
- 22 Juillet 2015 ,representant 12,000,000 US concerne « la construction et rehabilitation d'hopitaux » dont la construction de l'hopital Simbi continental en bénéficie 1,881,121 US.

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingenieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 69% relaté au tableau « Résumé des evaluations physique des travaux #2 ,page .... Le montant total decaissé est de 5,190,349 US représentant 86.4 % du coût des travaux.

De plus cette même société a eu à négocier un autre contrat de la même valeur que celui-ci soit le montant de US 6,000,404 pour la construction de l'hôpital sans fil .Dans ce contrat de construction il est fait mention a son article 1,que la réalisation des travaux sera effectuée à simbi Continental Martissant 25 #53 en face Palmera ,Plaza. Les décaissements se rapportant à ce contrat n'ont pas été identifiés vu que les documents ne nous pas été acheminés

Les personnalités signataires sont :

Florence Duperval Guillaume Ministre du MSPP

GianFranco Florenza ,Directeur General de IBT



**15-Maitre d'ouvrage :** MPCE

**Description des travaux :** Construction de la place publique de l'Aéroport (phase 2)

Localité Delmas

Maitre d'œuvre la Générale Construction et Distribution S.A

Date de signature du contrat : 07 avril 2015

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Oui

Documents d'éligibilités fournis Quitus, Patente

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie NA

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% NA

Date d'achèvement des travaux 07 octobre 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre US 1, 916,818.07 / US841, 135.00 (résolu 21 décembre 2012) US 248,220.00 (15 avril 2015) US 827,463.07 (22 juillet 2015)

**Commentaires :**

Passé gré à gré, avec approbation de la CSC/CA et avec l'avis de non objection de la CNMP. Ce contrat est signé le 07 avril 2015 pour un montant **US 1, 257,428.07**. Ce projet est exécuté en deux phases répartis en deux contrats. Le décaissement relatif à ce contrat (phase 2) est inclus dans le décaissement du contrat (phase1) effectué dans les résolutions 21 décembre 2012, 15 avril 2015 et 22 juillet 2015 respectivement pour les **US 841,135.00, UDS 248,220.00 et US 827,463.02**.

Les 2% à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

Pour ce contrat phase 2 de construction de la place publique de l'Aéroport (place Hugo Chavez), le montant alloué a ce projet dans la résolution est de **US 3, 000,000.00**. Ce montant ne concerne pas seulement ce contrat .Il est ventilé à la réalisation autres places publiques. Il est à noter que cette phase 2 n'a pas été prévue au contrat initial

**Les personnalités signataires du contrat sont :**

Yves Germain JOSEPH, Ministre PCE

Patrice MILFORT, Directeur Général de la Générale Construction et Distribution SA

Paraphé et scellé par la CNMP

Paraphé et scellé par la CSC/CA

**16-Maitre d'ouvrage MTPTC**

**Description des travaux : Execution des travaux de reconstruction d'urgence  
du pont bleu Hill sur la riviere Haut du Cap**

Localité Cap-Haitien

Maitre d'œuvre Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co.LTD

Montant du contrat 2,163,615.39 US

Date de signature du contrat : 02 Décembre 2012

Durée des travaux 10 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Quitus fiscal (18 juin 2012), Patente

/12/2011), Matricule fiscale (000-564-192-7)

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Non

Retenue de bonne exécution Non

Prélèvement des 2% Non

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre 2, 018,753.44 US (Résolution 21 Décembre  
2012)

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description :Exécution des travaux de  
construction d'urgence du pont Hill sur la rivière Haut du Cap

Les montants alloués en US dans la résolution sont les suivants :

Résolution du 21 Décembre 2012 est de 3,200,000

Total **3,200,000**

Quant à ce contrat d'Exécution des travaux de reconstruction d'urgence du pont  
du Hill sur la rivière Haut du Cap

Les documents fournis par le MTPTC ne comportent pas de correspondance de  
prélèvement, de remboursement, de retenue et de paiement.

La durée des travaux était de dix mois, toutes fois nous n'avons pas eu les procès-  
baux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

**Les personnes signataires sont :**

Jacques Rousseau : Ing Ministre des MTPTC

M Wang WENTIAN : Representation de wenling Honguyan Traffic Engineering  
. LTD

Nonie MATHIEU, Présidente de la CSCCA

Marie Carmelle JEAN-MARIE : Ministre de l'Économie des Finances

Les décaissements se répartissent ainsi en US

- Résolution du 21 Décembre 2012 est de 2, 018,753

Total **2, 018,753**

Le montant décaissé est de 2, 018,753 représentant 93% du montant des travaux

**Description des travaux : Construction de la place publique de l'Aéroport (Contrat initial)**

Localité Delmas

Maitre d'œuvre La générale construction et distribution SA

Montant du contrat : US 1, 795,000.00

Date de la signature du contrat : ... Novembre 2012

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré a gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilité fournis: Quitus, Patente, Matricule fiscale

Avance de démarrage : Pourcentage : 25% ; Montant : 448, 750.00 ; Ord. de déc. 477

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5%

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre **US 1, 916,818.07**

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description « Construction de la place publique de l'aéroport (Contrat initial) » Les montants alloués en US dans les Résolutions sont les suivants :

-Résolution du 21 Decembre 2012 US 3,000,000

- Resolution du 15 Avril 2015 US 2,313,365

-Résolution du 22 Juillet 2015 US 2,065,145

Total **7,378,510**

Passé de Gré à gré et la date de la signature du contrat est en Novembre 2012 ,avec l'approbation de la CSC/CA et avoir la non objection de la CNMP .Le montant du contrat s'élève à US 1,795,000

Les personnalités signataires sont :

Laurent Salvador LAMOTHE ,Ministre du MPCE

Patrice MILFORT ,Directeur Général de la General Construction et Distribution S.A



Nonie H. MATHIEU ,Présidente de la CSC/CA

Deux avenants de 15% chacun sont apportés à ce contrat. Le premier par Le Ministre de la planification, Monsieur Laurent Salvador LAMOTHE, Le deuxième par le Ministre, Yves Germain Joseph.

On a constaté un autre contrat appelé phase 2, signé par Monsieur Yves Germain Joseph, alors Ministre de la Planification et de la coopération Externe pour un montant de 1, 257,428.07. Il est à noter que pour réaliser une deuxième phase d'un projet, le contrat initial doit prévoir qu'une deuxième phase est à réaliser

Les décaissements de repartissent ainsi en US :

Résolution du 21 Décembre 2012	US	841,135
Résolution du 15 Avril 2015	US	248,220
Résolution du 22 Juillet 2015	US	<u>827,463</u>
Total		<b><u>1,916,818</u></b> (Selon les informations fournies)

Le montant total décaissé est de US 1,916,818\_représentant 54% du coût des travaux

**18-Maitre d'ouvrage MSPP**

**Description des travaux : Subvention à la construction d'un centre de traumatologie de niveau I**

Localité DELMAS

Maitre d'œuvre BERNARD MEVS ( Projet medishare)

Montant du contrat 5, 000,000.00 US

Date de signature du contrat le 27/02/13

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Non signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Cautionnement fourni pour l'avance N/A

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 6, 315,489.75 (1, 315,489.75 ; 21 décembre 2012, 5000,000.00 ; 23 juillet 2014)

### **Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description « Subvention à la construction d'un centre de traumatologie de niveau I » Inscrit sous la rubrique « Construction et réhabilitation hôpitaux incluant d'autres projets de construction d'hôpitaux ». Nous avons retracé deux protocoles d'accords pour cette subvention signé le même jour, le 7 Février 2013 . L'un pour 5,000,000 US et l'autre pour 4,500,000 US

Les montant alloués en US pour la rubrique dans les résolutions suivantes :

- Résolution du 21 Décembre est de 20,000,000
  - Résolution du 23 Juillet 2014 est de 5,000,000
- Total **25,000,000**

Quant à ce contrat « Subvention à la construction d'un centre de traumatologie de niveau I », il fut signé entre l'état haïtien représenté par le titulaire du MSPP, Dr Florence Guillaume, Ministre de la Santé Publique et la firme projet Medishare for Haïti (BERNARD MEVS). Passé de gré à gré et non approuvé par la cours supérieure des comptes et du contentieux administratif et sans le certificat de non objection de la CNMP. ce contrat est signé le 27 février 2012 pour un montant U.S 5,000,000.00.

Le montant total décaissé est de U.S 6, 315,489.75 supérieur au montant initial du contrat qui a un écart de U.S 1, 315,489.75.



**Les personnes signataires sont :**

DR Florence D. GUIIAUME, ministre de la Santé Publique et de la Population.

MR Joel Edouard VORBE, Représentant Projet Medishare Haiti.

Les décaissements se répartissent aussi en US

- Résolution du 21 Décembre est de	20,000,000
- Résolution du 23 Juillet 2014 est de	<u>5,000,000</u>
Total	<u><b>25,000,000</b></u>

Les décaissements se répartissent ainsi en US

- Résolution du 21 décembre 2012 est de	1,315,490
- Résolution du 23 Juillet 2014 est de	<u>5,000,000</u>
Total	<u><b>6,315,490</b></u>

Le montant total décaissé est de US **6,315,490** représentant 126,30% du montant des travaux

Ce contrat ayant pour description : « Construction de la route menant au marché public de Jacmel », a été reçu du Maitre d'ouvrage et analysé.

**19-Maitre d'ouvrage**            **MTPTC**

**Description des travaux :**            **Construction de l'aérogare de l'île à vache**

Localité            **Ile à vache(Cayes)**

**Maitre d'œuvre**            **Ingenieria Estrella**



Montant du contrat 19, 525,143.21 US ou 820, 056,014.80 Gourdes  
Date de signature du contrat 27 Décembre 2012  
Durée des travaux 24 Mois  
Appel d'offres Gré à Gré  
Approbation de la CSC/CA Oui  
Non objection du CNMP Non  
Documents d'éligibilités fournis Quitus fiscal émis le 07 mai 2012  
Avance de démarrage : Pourcentage : 25% ; Montant : 4, 881, 285.80  
US ; Ord. de déc. 397  
Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du  
contrat  
Retenue de garantie 5%  
Retenue de bonne exécution N/A  
Prélèvement des 2%  
Date de démarrage des travaux N/A  
Date d'achèvement des travaux N/A  
Montant total versé au maitre d'œuvre 4, 989,241.96 US (21  
Décembre 2012)

**Commentaires :**

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé le 27 Décembre 2012 pour un montant de 19, 525,143.21 US ou 820, 056,014.80 Gourdes. La durée des travaux était de 24 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 07 mai 2012.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

**Les personnes signataires sont :**

Jacques ROUSSEAU, Ing Ministre des Travaux publics transport et communications

José A. ADAMES, Ing. Directeur Estrella Haïti

Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA





Marie Carmelle JEAN-MARIE, Ministre de l'Economie et des Finances.

20- Quant à ce contrat de Construction de l'aérogare de l'île à vache, le montant alloué en US dans les résolutions est le suivant :

Mait  
re  
d'ou  
vrag  
e  
MPC

Résolution 21 Décembre 2012 , 5,000,000

Total **5,000,000**

Les décaissements ainsi en US :

Résolution 21 Décembre 2012 , 4,989,241.96

Total **4,989,241.96**

E  
Desc  
ription  
des  
travaux :  
Travaux  
de  
réhabilitation  
d'urgence  
de  
la  
route  
Jacmel  
et la  
vallée  
de  
Jacmel  
le 19  
km  
Local



ité  
Jacm  
el  
**Mait**  
**re**  
**d'œu**  
**vre**  
**SEC**  
**OSA**  
Mont  
ant  
du  
contr  
at  
23,  
212,1  
46.00  
US  
Date  
de  
signa  
ture  
du  
contr  
at  
.....  
déce  
mbre  
2012  
(  
Date  
inco  
mplet  
)  
Duré  
e des

---

---

---

---

trava  
ux  
32  
mois  
Appe  
l  
d'offr  
es  
Gré à  
Gré  
Appr  
obati  
on de  
la  
CSC/  
CA  
Oui  
Non  
objec  
tion  
du  
CNM  
P  
Non  
signé  
Docu  
ment  
s  
d'élig  
ibilité  
s  
fourn  
is  
On a  
émis  
la

---

---

---

---

paten  
te le  
06  
févrie  
r  
2012,  
le  
quitu  
s est  
émis  
le 31  
janvi  
er  
2012.  
Avan  
ce de  
déma  
rrage  
:  
25%,  
US  
5,803  
,  
036.5  
0 ;  
#440  
Cauti  
onne  
ment  
fourn  
i  
pour  
l'ava  
nce  
Non  
const

---

---

até  
lors  
de  
l'anal  
yse  
du  
contr  
at  
Reten  
ue de  
garan  
tie  
oui  
Reten  
ue de  
bonn  
e  
exécu  
tion  
N/A  
Prèle  
veme  
nt  
des  
2%  
N/A  
Date  
de  
déma  
rrage  
des  
trava  
ux  
N/A  
Date  
d'ach

---

---

---

---

---

èvem  
ent  
des  
trava  
ux  
N/A  
Mont  
ant  
total  
versé  
au  
maitr  
e  
d'œu  
vre  
15,  
483,7  
04.13  
US

**Com**  
**ment**  
**aires**

;  
Quan  
t à ce  
contr  
at «  
Trava  
ux de  
réhab  
ilitati  
on  
d'urg  
ence

de la  
route  
Jacm  
el la  
vallé  
e de  
Jacm  
el 19  
km »,  
les  
mont  
ants  
allou  
és à  
ce  
projet  
en  
US  
dans  
la  
résol  
ution  
sont  
les  
suiva  
nts :  
Résol  
ution  
21  
Dece  
mbre  
2012  
est  
de :  
9,000

,000

Résol  
ution

11

Dece  
mbre

2013

est

de :

3,000

,000

Résol  
ution

23

Juille

t

2014

est

de :

3,500

,000

Total

**15,50**

**0,000**

Les

décai

ssem

ents

se

repart

issent

ainsi

en

US :



Résol  
ution  
21  
Dece  
mbre  
2012  
est  
de :  
8,983  
,704  
Résol  
ution  
11  
Dece  
mbre  
2013  
est  
de :  
3,000  
,000  
Résol  
ution  
23  
Juille  
t  
2014  
est  
de :  
3,500  
.000  
Total  
**15,48**  
**4,704**

Passé

gré à  
gré,  
sans  
le  
certif  
icat  
de  
non  
objec  
tion  
de la  
CNM  
P, ce  
contr  
at a  
une  
date  
inco  
mplèt  
e et  
se  
chiffr  
e à  
23,  
212,1  
46.00  
US.  
  
Ce  
contr  
at se  
retro  
uve  
égale  
ment  
dans

la  
résol  
ution  
du 11  
déce  
mbre  
2013  
pour  
un  
mont  
ant  
de 3,  
000,0  
00.00  
US  
et  
celle  
de du  
23  
juillet  
2014  
pour  
un  
mont  
ant  
de 3,  
500,0  
00  
US.  
Le  
mont  
ant  
total  
déca  
ssé

s'élè  
ve  
donc  
à 15,  
483,7  
04.13  
US.

Le  
mont  
ant  
allou  
é  
dans  
la  
résol  
ution  
du 11  
Déce  
mbre  
2013  
est de  
3,  
000,0  
00  
US,  
et  
celui  
allou  
é au  
23  
juillet  
2014  
est de  
3,  
500,0

00  
US,  
totali  
sant  
un  
mont  
ant  
de  
15,  
500,0  
00  
US  
pour  
les  
trois  
résol  
ution  
s.

Le  
mont  
ant  
de  
l'ava  
nce  
de  
déma  
rrage  
est de  
5,  
803,0  
36  
US  
tandi  
s que  
celui

déca  
ssé  
est de  
5,  
512,8  
84.68  
US.  
De ce  
dit  
mont  
ant  
qui  
est de  
5,  
803,0  
36  
US.  
on  
extrai  
t les  
5 %  
de la  
reten  
ue de  
garan  
tie.  
  
La  
durée  
des  
trava  
ux  
était  
de 10  
mois  
.Tout

efois,  
nous  
n'avo  
ns  
pas  
eu les  
procè  
s-  
verba  
ux de  
récep  
tion  
provi  
soire  
ainsi  
que  
ceux  
de  
récep  
tion  
défini  
tive.

Quan  
t au  
quitu  
s  
fiscal  
retrac  
é  
dans  
le  
dossi  
er, il  
a été  
émis

le 18  
juin  
2012  
et la  
paten  
te le  
30  
déce  
mbre  
2011.

Les 2  
% à  
préle  
ver  
pour  
le  
comp  
te de  
la  
DGI  
n'ont  
pas  
été  
effect  
ués

**Les  
Pers  
onna  
lités  
signa  
taire  
s  
sont  
:**



Laure  
nt  
Salva  
dor  
LAM  
OTH  
E,  
Minis  
tre du  
MPC  
E  
Jean-  
Emill  
e  
LAF  
ERIE  
RE,  
PDG  
SEC  
OSA  
Noni  
e  
MAT  
HIE  
U,  
Prési  
dente  
de la  
CSC/  
CA  
Ce  
contr  
at fut  
l'obje  
t de



l'éval  
uatio  
n  
d'une  
équip  
e  
d'ing  
énieu  
rs  
évalu  
ateur  
s  
const  
atant  
un  
état  
d'ava  
ncem  
ent  
des  
trava  
ux de  
42%  
relaté  
au  
table  
au  
« Rés  
umé  
des  
évalu  
ation  
s  
physi  
ques



des  
trava  
ux  
#18  
page  
.....  
Le  
mont  
ant  
total  
décai  
ssé  
est de  
US  
15,48  
3,704  
.13  
repré  
senta  
nt  
66,70  
des  
trava  
ux .

**21-Maitre d'ouvrage : MTPCE**

**Description des travaux : Contrat de supervision des travaux de Réhabilitation de la route Colladère Cerca-Cavajal**

Localité Colladère

**Maitre d'œuvre SCA Central INC**

Montant du contrat 1,044,745.45 US

Date de signature du contrat .....Décembre 2012 (Incomplète)  
Durée des travaux 24 mois  
Appel d'offres Gré à gré  
Approbation de la CSC/CA Oui  
Non objection du CNMP Non signé  
Documents d'éligibilités fournis Patente émise le 22 Novembre 2012, Quitus émis le 20 décembre 2012.  
Cautionnement fourni pour l'avance Non Constaté lors de l'analyse du contrat  
Retenue de garantie N/A  
Retenue de bonne exécution 5%  
Prélèvement des 2% N/A  
Date de démarrage des travaux 02 Avril 2013  
Date d'achèvement des travaux N/A  
Montant total versé au maître d'œuvre

**Commentaires :**

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé en Décembre 2012, date incomplète, pour un montant de 1, 044,745.45 US. La durée des travaux était de 24 mois. Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 20 décembre 2012 et la patente le 22 Novembre 2012.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

Le montant décaissé pour la supervision est inclus dans celui décaissé pour les travaux de réhabilitation.

**Les personnalités signataires sont :**

Le contrat est signé par :

Laurent Salvador LAMOTHE ,Ministre de la Planification et de la Cooperation Externe

Natacha BREA Administrateur de projet

Nonie Mathieu ,Présidente de la CSC/CA



RE

22-Maitre d'ouvrage MTPTC

Description des travaux : Contrat d'exécution des travaux d'amélioration d'urgence de la RN1 Tronçon-Gonaïves-Ennery-Cap-Haitien (90KMS)

Localité Cap-Haitien (Entretien)

Maitre d'œuvre Ingenieria Estrella

Montant du contrat U.S 9, 818,245.24 et montant de l'avenant 2, 029,262.12 US = U.S11, 847,507.54

Date de signature du contrat 27 Décembre 2012

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

**Commentaires :**

Pour ce contrat pris comme échantillon et ayant pour description : Exécution des travaux d'Amélioration d'urgence de la RN1, tronçon Gonaïves-Ennery-Cap Haïtien (90), les montants alloués dans les resolution sont les suivants

Résolution 21 Decembre 2012 est de 5,500,000

Resolution 11 Decembre 2013 est de 500,000

Total **6,000,000**

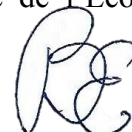
Les decaissements se repartissent ansi en US.

Résolution 21 Decembre 2012 est de : 5,500,000

Resolution 11 Decembre 2013 : 467,097

Total **5,967,097** (Selon les informations fournies)

Passé de Gré à Gré, et signé entre l'Etat Haïtien représenté par Jacques ROUSSEAU, Ministre des TPTC et Marie Carmelle JEAN MARIE Ministre de l'Economie et des



Finances.

La durée des travaux était de 6 mois et les 2% à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

**Le contrat est signé par :**

Jacques ROUSSEAU, Ministre de TPTC

Jose A. ADAMES, Ing Directeur Estrella Haïti

Nonie MATHIEU Présidente de CSC/CA

Marie Carmelle Jean-Marie, Ministre de l'Economie et des finances

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation physique d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 24% relaté au tableau Résumé des évaluations physiques des travaux #29 page ..... Le montant total décaissé est de US 5,967,097 représentant 50.36 % des travaux

**Description des travaux : Contrat exécution de travaux de construction du pont sur la rivière grande a Marigot**

Localité Marigot

Maitre d'œuvre Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co.LTD

Montant du contrat : 8,557,634.32 US ou 359,420,641.44 Gourdes + Avenant 2,178,391.87 US ou 101,295,221.93 Gourdes = 10,736,026.19 US ou 460,715,913.37 Gourdes.

Date de signature du contrat : 27 Décembre 2012 et Avenant 26 Novembre 2014

Durée des travaux Le contrat : 10 mois, L'avenant : 20 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Quitus, Patente, Matricule fiscal

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution Non

Prélèvement des 2% Non

Date de démarrage des travaux N/A, Mais pour l'avenant 24 Juin 2013

Date d'achèvement des travaux N/A, Mais pour l'avenant 28 Février 2015

Montant total versé au maitre d'œuvre 5, 929,220.00 US

**Commentaires :**

Quant à ce contrat d'exécution de travaux de construction du pont sur la rivière grande à Marigot .Les montants alloués en US dans les résolutions sont les suivants :

Résolution 21 Décembre 2012 est de : 4,500,000

Résolution 11 Décembre 2013 est de : 1,500,000

Résolution 15 Avril 2015 est de : 335,111

Résolution 22 Juillet 2015 est de : 335,111

Total **6,670,222**

Les décaissements se repartissent ainsi :



Résolution 21 Décembre 2012 est de :	4,500,000
Résolution 11 Décembre 2013 est de :	1,402,102
Résolution 15 Avril 2015 est de :	-
Résolution 22 Juillet 2015 est de :	<u>27,118</u>
Total	<u><b>5,929,220</b></u>

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation physique d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 90.11% relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #21 page ...» Le montant total décaissé est de : US 5,929,220 représentant 55,23% du coût des travaux.

Passé gré à gré, avec l'approbation de la CSC/CA et sans le certificat de la non-objection du CNMP, ce contrat est signé le 27 Décembre 2012 et l'avenant no1 le 26 Novembre 2014, le montant du contrat est de 8, 557,634.32 US ou 359, 420,641.44 Gourdes et le montant de l'avenant est 2, 178,391.87 US ou 101,295,221.93 Gourdes. La durée des travaux est de 10 mois ,mais passé à 20 mois, en 28 février 2015. Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus « A et B » retracé dans le dossier, il a été émis le 18 Juin 2012, et la patente le 30 Décembre 2011 alors, celle-ci n'est pas à jour par rapport à la date de la signature du contrat.

**Les personnalités signataires sont:**

Jacques Rousseau : Ing Ministre des TPTC

M. Wang WENTIAN : Représentant de wenling Honguyan Traffic Engineering LTD

Nonie MATHIEU : Présidente de la CSC/CA

Marie Carmelle JEAN-MARIE : Ministre de l'Economie des Finances

**Description des travaux : Exécution des travaux de réhabilitation du port des cayes**

Localité Cayes

Maitre d'œuvre Ingenieria Estrella

Montant du contrat 2, 597,238.17 US ; et un avenant No 1 qui a pour effet de réduire le coût initial du contrat 2, 578,994.13 US

Date de signature du contrat 27 Décembre 2012, tandis que l'Avenant No1 ne comporte pas de daté.

Durée des travaux 13 mois + 6 mois= 19 mois, durée passée de 13 à 19 mois, soit un délai additionnel de 6 mois.

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé .

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Quitus Fiscal émis le 7 mai 2012

Avance de démarrage : 25% ; US 649, 309.54 ; #402

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Oui

Date de démarrage des travaux 27 Février 2013 et Avenant 25 Avril 2014

Date d'achèvement des travaux 24 Avril 2014 et 31 Octobre 2014 pour l'avenat

Montant total versé au maitre d'œuvre : 1, 677,021.75 US

**Commentaires :**

Quant à ce contrat d'Exécution des travaux de réhabilitation du port des cayes, le montant alloué en US dans la résolution est le suivants :

Résolution 21 Décembre 2012 est de 2,700,000

Total **2,700,000**

Le décaissement est en US :

Résolution 21 Décembre 2012 est de 1,677,022

Total 1,677,022 (Selon les informations fournies)

Le montant total décaissé est de 1,677,022 représentant 65,02% des travaux

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat est signé le 27 Décembre 2012 pour un montant de 2, 597,238.17 US auquel est remplacé par un avenant qui a pour effet de réduire le montant initial à 2,578,994.13 US .

L'avenant ne comporte pas de date.

La durée des travaux était de 13 mois, elle est passée à 19 mois, soit un délai additionnel de 6 mois. Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 07 mai 2012.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI ont été effectués.

**Les personnalités signataires du contrat initial sont :**

Jacques ROUSSEAU ,Ing Ministre MTPTC

Jose A.ADAMES Ing Directeur ESTRELLA Haiti

Nonie Mathieu ,Presidente de la CSC/CA

Marie Carmelle JEAN-MARIE, Ministre de l'Economie et des Finances.

**L'Avenant est signé par :**

Jacques ROUSSEAU ,Ing. Ministre MTPTC

Jose A.ADAMES, Ing. Directeur ESTRELLA Haiti

Nonie Mathieu , Présidente de la CSC/CA

**Description des travaux : Exécution travaux de construction d'urgence de viaduc de carrefour aéroport et Martin Luther King**

Localité Delmas (Carrefour de l'aéroport Martin Luther King)

Maitre d'œuvre INGENIERA ESTRELLA

Montant du contrat U.S 21,502.742.85 US Incluant Avenant # 1

Date de signature du contrat 27 Décembre 2012

Durée des travaux 23 mois Incluant Avenant #1

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé scellé

Non objection du CNMP Non

Avance de démarrage	Poucentage %	Montant
	25%	4,147,094.61

Documents d'éligibilités fournis Quitus fiscal émis le 07 mai 2012.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Avance de démarrage : 30% ; US 11, 330, 796.36 ; #549

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux 23 Mai 2013, Selon l'Avenant No1

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre 21,585,528.48 US (8,000,000.00 ;21 Décembre 2012 ; 3,715,416 ; 22 Juillet 2015 ; 5,969,417 ; 15 Avril ; 3,900,695 ; 11 Décembre 2013.

**Commentaires :**

Ce contrat inscrit dans la résolution du 21decembre 2012 pris dans le cadre de notre mission avait pour description « Construction d'un viaduc du carrefour de l'Aéroport ».

Les montants alloués en US dans la resolution sont les suivants :

- Résolution 21 Décembre 2012 est de 8,000,000
  - Résolution 11 Décembre 2013 est de 4,000,000
  - Résolution 15 Avril 2015 Est de : 10,709,660
  - Résolution 22 Juillet 2015 est de : 4,740,243
- Total **27,449,903**

Les décaissements se répartissent aussi en US :

Résolution 21 Décembre 2012 est de 8,000,000

Resolution11 Décembre 2013 est de	3,900,695.27
Résolution du 15 Avril 2015 est de	5,969,417
Résolution 22 Juillet 2014 est de	<u>3,715,416</u>
<b>Total</b>	<b><u>21,585,528.27</u></b>

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux 97.85 relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #8 page ..... Le montant total décaissé est de : US 21,585 ,528.27 représentant 100.38% de coût des travaux.

Passé de Gré à Gré, sans le certificat non objection de la CNMP, ce contrat est signé le 27 décembre 2012 pour un montant de U.S 16, 588,378.41 auquel s'ajoute un avenant pour le montant de U.S 4, 914,364.30, ce qui a porté le montant du contrat lié à ce projet à U.S 21, 502,742.85.

La durée des travaux était de 23 mois, ils furent achevés le 30 Avril 2015, toutefois nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Les 2% prélevé pour le compte de la DGI, n'ont pas été effectués.

Les travaux de ce viaduc sont constituées des éléments suivants :

Description	Coût estimatif
Travé (1)	US 2,000,000
Voies collatérales 3 Km a 2,000,000 chacun	6,000,000
Drainage et Ramblais	2,000,000
Rampe d'accès et décoration	1,500,000
Autres	<u>1,000,000</u>
<b>Total</b>	<b><u>13,000,000</u></b>

Tandis que, le coût de ce projet est de US 21,502,743 d'où une surfacturation de US 8,502,743.

**Les personnalités contrat signataires sont :**

José A. ADAMES, ING Directeur Estrella Haïti

Jacques ROUSSEAU, Ministre TPTC

Marie Carmelle JEAN MARIE, Ministre de l'Economie et des Finances.

Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA



**26-Maitre d'ouvrage** **MPCE**

**Description des travaux :** **Contrat de Construction du Lycée Alexandre Pétion**

Localité Port-au-Prince

Maitre d'œuvre **IBT, LLC**

Montant du contrat U.S 7, 696,012.00

Date de signature du contrat 26 novembre 2012

Durée des travaux N/A

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis NA

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution Oui

Prélèvement des 2% Oui

Date de démarrage des travaux Non mentionne

Date d'achèvement des travaux 26 fevrier 2013

Montant total versé au maitre d'œuvre : US 3,519,511.50

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description « Contrat de construction du lycée Alexandre Pétion»

Les montants alloués en US dans les résolution sont les suivants.

Résolution du 21 decembre 2012, 5,000,000.00

Résolution du 11 decembre 2013, U.S 2,000,000.00

Résolution du 15 Avril 2015, U.S 4,562,018.00

Résolution du 22 juillet 2015, U.S 4,349,963.00

Total **15,911,981.00**

Les décaissements se répartissent ainsi en US :

Résolution du 21 decembre 2012, 101,544

Résolution du 11 decembre 2013, U.S 1,869,539.50

Résolution du 15 Avril 2015, U.S 212,056.00

Résolution du 22 juillet 2015, U.S 1,427,762

Total **3,519,511.50** (Selon les informations fournies)

Passé de Gré à Gré et signé le 26 Novembre 2012 entre l'Etat Haïtien et la Firme IBT, LLC pour un montant de U.S 7, 696,012 avec l'approbation de la CSC/CA, considère pourtant l'arrêté du 5 Decembre 2012. La durée des travaux n'était pas mentionnée. Le montant total des decaissement s'élève à U.S 3,610,902, repartit ainsi :

**Les personnalités signataires sont :**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la Planification et de la Cooperation Externe.

Gianfranco FIORENZA, Directeur General.

Ce contrat fut l'objet d'évaluation d'une équipe d'ingenieurs evaluateurs constatant l'état d'avancement des travaux de 76% relaté au tableau « Résumé des évaluation physiques des travaux » Le montant total décaissé est de US 3,519,511.50 representant 46% du coût des travaux





**27-Maitre d'ouvrage : MTPCE**

---

**Description des travaux : Réhabilitation de la route Colladère Cerca-Cavajal**

---

Localité Colladère

Maitre d'œuvre Hongyuan Construction Company Limited

Montant du contrat 20, 894,909.00 US +Avenant 2, 703,776.73 US = 23, 598,685.73

Date de signature du contrat .....Décembre 2012 (Incomplète) et Avenant 09 Septembre 2015

Durée des travaux 24 mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Oui et non signé pour l'avenant

Non objection du CNMP Non signé et non signe pour l'avenant

Documents d'éligibilités fournis Quitus émis le 18 juin 2012 ; Patente émis le 30 décembre 2011.

Avance de démarrage : 25% ; 5, 223, 727.25 Gourdes ; #430

Cautionnement fourni pour l'avance Non Constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux 02 Avril 2013

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 7, 481,232.06 US (21 Décembre 2012)

Commentaires :

Quant à ce contrat Réhabilitation de la route Colladère Cerca-Cavajal, le montant alloué à ce projet en US dans les Résolutions sont les suivants :

Résolution 21 Décembre 2012 est de : 9,000,000

Résolution 11 Décembre 2013 est de 2,750,000

Résolution 6 Janvier 2016 est de : 2,586,538

**Total** **14,336,538**

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat est signé en décembre 2012 dont la date est incomplète. Mais, la signature de l'entrepreneur porte la date du 22 février 2013 pour un montant de 20, 894,909.00 US auquel s'ajoute un autre montant d'un avenant de 2, 703,776.73 US .Ce qui a porté le montant du contrat lié au projet de Réhabilitation de la route Colladère Cerca-Cavajal a 23, 598,685.73 US. A signaler qu'à la date de signature du maitre d'œuvre , le 23 fevrier 2013 on était plus en periode d'urgence

La durée des travaux était de 24 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 18 juin 2012 et la patente le 30 décembre 2011..

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués et versés.

De plus, il est à noter que :

a) le Contrat initial signé par monsieur Laurent Salvador Lamothe, ministre de la planification et de la coopertaion externe avait prévu la rehabilitation de treize (13) km de route pour un montant de 20.894,909 dollars Américains.

b) L'avenant apporté à ce contrat par monsieur Yves Germain Joseph en date du 9 septembre 2015, alors ministre de la planificaion et de la cooperation externe avait précisé que le montant du contrat initiale était alloué pour la réhabilitation de quinze (15) km de route au lieu de (13) km et que cet avenant était adopté dans le but de rectifier cette anomalie.

c) Etonnement, la commision a constaté que dans cet avenant, le ministre Yves Germain Joseph, en dépit de cette rectification, a decaissé un montant de deux millions sept cent trois mille sept cent soixante seize et soixante treize centimes ( 2,703,776.73 US) dollars pour les deux (2) autres km de route en question. Ce qui implique que le projet accuse en final 17 km de route.

d) Contre toute attente, sur évaluation technique, il est constaté que cette route ne mesure en réalité que 10.5 km ; et qu'ainsi les 6.5 km supplémentaires n'existent pas physiquement et qu'ils ont été ajoutés au contrat qu'à d'autres fins.

Les personnalités signataires du contrat initial sont :

- Laurent Salvador LAMOTHE ,Ministre du MPCE
- Dong Zheng DONG ,Directeur de projet
- Nonie Mathieu ,Presidente de la CSC/CA

L'avenant No1 au contrat est signé par :

- Yves Germain JOSEPH , Ministre de la PCE
- Dong Zheng DONG ,Directeur de projets

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'RE'.

**28-Maitre d'ouvrage** MPCE

**Description des travaux :** Supervision des travaux de reconstruction du lycée Alexandre Pétiou

Localité Port-au-Prince

**Maitre d'œuvre** CSA Central INC

Montant du contrat 384,800.60 US

Date de signature du contrat (Novembre 2012)

Durée des travaux 18 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé sans scellé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis \_\_\_\_\_

Patente émis le 22 novembre 2012 ,

Quitus émis le 20 Décembre 2012

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

**Commentaires :**

Ce contrat inscrit dans la résolution du 21 décembre 2012 pris dans le cadre de notre mission avait pour description : Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Alexandre Pétiou.

Passé de Gré à Gré et signé entre l'Etat Haïtien et la Firme CSA CENTRAL INC pour un montant de U.S 384,800.60, ce contrat qui ne comporte pas de date précise, fait seulement mention du mois de Novembre 2012, il a bénéficié la signature de la Présidente de la CSC/CA en la personne Nonie MATHIEU.

Les décaissements relatifs à ce projet sont liés à ceux de Construction du Lycée Alexandre Pétiou.

**Les personnalités signataires sont :**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la Planification et de Coopération Externe.

Natacha BREA, Administrateur de projet



**29-Maitre d'ouvrage** MTPTC

**Description des travaux :** Travaux d'exécution reconstruction pont sur la rivière roseau

Localité Grand Anse

**Maitre d'œuvre** Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co.LTD

Montant du contrat 8, 469,885.83 US ou 355, 735,204.86 gourdes

Date de signature du contrat Illisible

Durée des travaux 10 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Avance de démarrage : 25% ; US 2, 117, 471.46 ; #393

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui

Retenue de bonne exécution Oui

Prélèvement des 2% Non

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 5, 118,950.43

**Commentaires :**

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat ne comporte pas de date et se chiffre à 8, 469,885.83 US ou 355, 735,204.86 gourdes.

La durée des travaux était de 10 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 18 juin 2012 et la patente le 30 décembre 2011.Les documents d'éligibilités ne sont pas fournis

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués et versés.

**Les personnalités signataires sont :**

- Jacques Rousseau : Ing. Ministre de MTPTC
- Miwang WENTIAN : L'entrepreneur de wenling Honguyan Traffic Engineering LTD



- Nonie MATHIEU : Présidente de la CSC/CA
- Marie Carmelle JEAN-MARIE : Ministre de l'économie et des Finances

Quand à ce contrat ayant pour description « Travaux d'exécution de la reconstruction du pont sur la rivière roseau » .Les montants alloués en US dans les resolutions sont les suivants :

Résolution du 21 Decembre 2012 : 4,500,000

Resolution du 11 Decembre 2013 1,000,000

Total **5,500,000**

Les deaissements se repartissent ainsi en US :

Résolution du 21 Decembre 2012 : 4,314,662

Résolution du 11 Décembre 2013 : 804,288

Total **5,118,950**

Le montant total décaissé est de US 5,118,950.34 représentant 60% du coût des travaux.

Ce pont est doté de 6 través et son coût estimatif est de US 7,800 tandisque le montant de ce contrat est de US 8,469.886 . d'où une surfacturation de US 669,868.

**30-Maitre d'ouvrage : MTPTC**

**Description des travaux : Construction d'urgence d'un viaduc sur la route des rails tronçon 1**

**Maitre d'œuvre ESTRELLA**

Montant du contrat 13, 635,729.63 US ou 572, 700,644.46 Gourdes

Date de signature du contrat 27 Décembre 2012

Durée des travaux 18 Mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Quitus (Date 7 mai 2012)

Avance de démarrage : 25% ; US 3, 408,932.41 ; #390

Cautionnement fourni pour l'avance Non Constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Oui

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 408,932.41 US (Résolution du 21 Décembre 2012)

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description « Contrat d'urgence d'un viaduc rail, les montants alloués en US dans les résolutions sont les suivantes :


Résolution du 21 Décembre 2012 est de 4,500,000

Résolution du 11 Décembre 2013 est de 1,000,000

Total **5,000,000**

Il fut signé entre l'Etat Haïtien représenté par le titulaire du MTPTC Jacques ROUSSEAU et la firme INGENIERA ESTRELLA

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection du CNMP, ce contrat est signé le 27 Décembre 2012 pour un montant de 13, 635,729.63 US ou 572, 700,644.46 GDS. La durée des travaux était de 18 mois. Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception



provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 07 mai 2012.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

**Les personnalités signataires sont :**

Jacques ROUSSEAU ,Ing Ministre MTPTC

Jose A.ADAMES Ing Directeur ESTRELLA Haiti

Nonie Mathieu ,Presidente de la CSC/CA

Marie Carmelle JEAN-MARIE, Ministre de l'économie et des finances.

Les décaissements se répartissent ainsi en US.

Résolution du 21 Décembre 2012    3,408,932

Total    **3,408,932**

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement de 36,87 % relaté au tableau « Résumé des évaluations physiques des travaux #3 Page ..... » Le montant total décaissé est de 3,408,932 représentant 24,99% du coût des travaux

Il s'avère difficile d'évaluer le coût estimatif de ce projet vu la voie collatérale n'est pas précisée toutefois ,le coût d'un projet similaire est estimé à US 9,000,000 ,tandis que le contrat signé pour l'exécution de ce projet est de US 13,635,730. D'où une surfacturation d'environ US 4,635,730



**31-Maitre d'ouvrage** MPCE

**Description des travaux :** Contrat de réhabilitation de la route de Minoterie

Localité Minoterie (Ouest)

**Maitre d'œuvre** H.L CONSTRUCTION S.A

Montant du contrat 10,391,175.00 US

Date de signature du contrat Décembre 2012 (La date est incomplète)

Durée des travaux 24 Mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Avance de démarrage : 25%

Documents d'éligibilités fournis la patente est émise le 22 Novembre 2012

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie NA

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2%

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 5, 979,433.13 US

**Commentaires :**

Quant à ce contrat ayant pour description « Contrat de réhabilitation de la route Minoterie », Les montants alloués en US dans Résolution sont suivantes.

Résolution du 21 Décembre 2012 de 6, 000,000

Total **6, 000,000**

Les décaissements sont aussi en US

Résolution du 21 Décembre 2012 de 5, 979,433.13

Total **5, 979,433.13** (Selon les informations fournies)

Le montant total décaissé est de US 5, 979,434.13 représentant 57.54% du coût des

travaux. Le coût d'un Km figurant dans ce contrat est estimé à 1, 484,454 tandis que ,pour le même mois le coût d'un Km d'une autre firme évoluant dans le même secteur ,pour la route petite rivière-petit trou dont les spécificités des travaux sont similaires est estimé à US 995,153 .D'où un écart positif de US 489,301 par Km.

Passé gré à gré avec l'approbation de la CSC/CA, sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat est signé en Décembre 2012, date incomplète, pour un montant de 10, 391,175.00 US. La durée des travaux était de 24 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant à la patente retracée dans le dossier, elle a été émise le 22 Novembre 2012.Cependant, le quitus, il n'a pas été constaté lors de l'analyse du contrat.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

**Les personnes signataires sont :**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE

Herve LEROUGE, Président directeur General

Nonie MATHIEU, Presidente de la CSC/CA

32-Maitre d'ouvrage MPCE

Description des travaux : Contrat de supervision des travaux réhabilitation de la route de Minoterie (7 km)

Localité Minoterie (Ouest)

Maitre d'œuvre CSA CENTRAL INC

Montant du contrat 519,558.72 US

Date de signature du contrat Décembre 2012 (La date est incomplète)

Durée des travaux 24 Mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Avance de démarrage 25%

Documents d'éligibilités fournis la patente est émise le 22 Novembre 2012

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie NA

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2%

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre

**Commentaires :**

Quant à ce contrat de Construction de supervision de la route de Minoterie, le montant alloué à ce projet dans la résolution est de 6, 000,000.00 US.

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat est signé en Décembre 2012, date incomplète, pour un montant de 519,558.72 US. La durée des travaux était de 24 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant à la patente retracée dans le dossier, elle a été émise le 22 Novembre 2012.Cependant, le quitus n'a pas été constaté lors de l'analyse du contrat.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

Les décaissements relatifs à ce projet sont liés à ceux de construction de la route minoterie

**Les personnes signataires sont :**

Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE

Natacha BREA, Administrateur de projet

Nonie MATHIEU, Presidente de la CSC/CA

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'RE'.

**33-Maitre d'ouvrage MTPTC**

**Description des travaux : Construction du pont sur la rivière gauche.**

Localité Jacmel

**Maître d'œuvre : Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co. Ltd**

Montant du contrat U.S8, 682,772.00 et avenant 2, 074,238.36

Date de signature du contrat 27 Décembre 2012 ; Avenant 26 novembre 2014

Durée des travaux 20 Mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Quitus fiscal mis le 18 Juin 2012, Matricule fiscale émis le 30 décembre 2011

Avance de démarrage: 25% ; US 2,170, 693

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie oui

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2%

Date de démarrage des travaux 24 juin 2013

Date d'achèvement des travaux 28 février 2015

**Commentaires :**

Passé Gré à Gré sans le certificat de non objection de la CNMP, ce Contrat a bénéficié l'avis de la Présidente de la CSC/CA; Signé le 27 décembre 2012 pour un montant de U.S 8, 682,772.00 auquel s'ajoute un avenant en date du 26 Novembre 2014 pour un montant de U.S 2, 074,238.36 ; ce qui a porté le montant de ce Contrat à U.S 10, 757,010.36. La durée des travaux était de 20 mois, ils furent achevés le 28 Février 2015. Toutefois nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

**Les personnes signataires sont :**

Jacques ROUSSEAU, ING Ministre des Travaux Publics Transports et Communications.

Marie Carmelle JEAN- MARIE, Ministre de l'Economie et des Finances

M. Wang Wentian, Wenling Hongyuan Traffic Engineering Co.Ltd



Quant à ce contrat ayant pour description « Construction du Pont sur la rivière gauche »

Les montant alloués en US dans les résolutions sont les suivants :

Résolution du 21 Décembre 2012	5,000,000
Résolution du 11 Décembre 2013	2,000,000
Résolution du 22 Juillet 2015	<u>3,126,963</u>
Total	<b><u>12,430,418</u></b>

Les décaissements se répartissent ainsi en US

Résolution du 21 Décembre 2012	5, 000,000
Résolution du 11 Décembre 2013	1, 884,011
Résolution du 22 Juillet 2015	<u>1, 522,831</u>
Total	<b><u>8, 406,842</u></b>

Le montant total décaissé est de US 8,406,842.74 représentant 78% du coût des travaux

Ce pont est doté de six(6) través et d'une longueur total de 180 mètres. Le coût estimatif de ce projet est estimé a 7,800 tandis que le montant du contrat esrt de : US 8,682,772 d'où une surfacturation de US 882,772

**XXVI Résolution du 11 décembre 2013**



## Résolution du: 11 Décembre 2013

Durée de la résolution d'urgence du Résolution du 11 Décembre 2013:

Durée de la résolution d'urgence du 11 Décembre 2013.

**Pouvoir des autorités.**

### Gouvernement Martelly –Lamothe.

Cette Résolution a été prise toujours dans la nécessité de poursuivre les travaux d'infrastructure .

Les décaissements autorisés par cette Résolution étaient dirigés vers de projets, qui dans leur grande majorité devraient être exécutés par le MTPTC en qualité de maître d'ouvrage.

### **Composition du gouvernement Martelly-Lamothe.**

Il est composé des ministres suivants :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Mr Laurent S.	LAMOTHE /16 mai 2012-7aout 2012	<b>Affaires étrangères et cultes</b>
Mr. Pierre Richard	CASIMIR / 7 Aout 2012- 4 avril 2014	
Mr.Duly	BRUTUS / Du 4 avril 2014	
Mr Ronsard	ST CYR / du 16 mai 2012-7aout2012	<b>Affaires sociales</b>
Mme Josepha Raymond	JOSEPH/ du7aout 2012-25 janvier 2013	
Mr Charles	JEAN-JACQUES/du 25 janv 2013	
Agr.Thomas	JACQUES/ du 17 mai 2012	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Mr Wilson	LALEAU/ rescape du gvt conille du 16 mai2012	<b>Commerce et de l'industrie</b>
Mme yanick	MEZIL/ du 16 mai 2012(rescape du gouv.Conille	<b>Condition Féminine</b>
Ady	JEAN GARDY/du 16 mai 2012-24 janv 2013	<b>Communication et culture</b>
Mme regine	GODEFROY/24 jan 2012-11avril 2013.	
Rudy	HERIVEAUX /du 3 avril 2014	
Mr.Jean- marie	DUPUY/ 16 mai 2012-23 janv2013	<b>Culture</b>
Mme Josette	DARJUSTE/23 janv2013-3 avril2014	
Mme Monique	Rocourt-du 3 avril 2014	
Mr Jean Rodolphe	JOAZIL/16 mai 2012-3 avril 2014	<b>Défense</b>
Mr.Lerner	RENAUD/du 2 avril 2014	
Mme .Marie Carmelle	JEAN –MARIE/8mai 2012-11avril2013	<b>Economie et des finances</b>
Mr Wilson	LALEAU/13avril2013-3 avril 2014	
Mme Marie Carmelle	JEAN –MARIE/du 3 avril 2014	
Mr Reginald	Paul(rescape du gouv.de conille)16 mai 2012-7aout2012	<b>Education National</b>
Mr Jean Vilmond	Pierre/du 7 aout 2012-3 avril 2014	
Mr Nesmy	MANIGAT/ du 3 avril 2014	
Mr Joseph Ronald	TOUSSAINT/16 mai2012-7aout	<b>Environnement</b>
Mr Jean Vilmond	HILAIRE/du 7 aout2012-23janv 2013	
Jean Francois	THOMAS/du 23 janv 2013	



Mr .Daniel Mme Bernice Mr.Francois	SUPPLICE/16 mai2012-23janv2013 Phidelia/23 janv2013-11juin 2013 GUILLAUME/du4 avril 2014	<b>Haïtiens Vivant l'étranger</b>
Mr.Thierry Mr.Ronsard Mr.David Mr reginald	MAYARD-PAUL/du 16 mai 2012-7 aout2012 SAINT CYR/du 7aout2012-23 janv2013 BAZIL/ du 23 janvier2013-3avril 2014 DELVA /du 3 avril 2014	<b>Intérieur, collectivités Territoriales et défense</b>
Mr Jean Roosevelt Mme Magalie Mme Himmler	RENE/du 16 mai2012-23janv2013 RACINE/23 janv2013-3 avril2014 REBU/du 3 avril 2014	<b>Jeunesse et sports</b>
Mr. Jean Renel Mme Josépha Raymond Mr Laurent	SANON/du 16 mai 2012 GAUTHIER/du 16mai 2012-10aout2012 LAMOTHE/du 10aout 2012	<b>Justice et sécurité National Planification et coopération Externe</b>
Ing. Jacques Mme marie Mimose	ROUSSEAU/(rescapé gvt conille) du 16 mai 2012 FELIXE/du 16 mai 2012	<b>Travaux publics, transport et communication</b> Bureau du ministre délégué auprès du premier ministre charge de la paysannerie
Mme Marie Carmelle Rose Anne	AUGUSTE/du 16mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des Droits de l'homme et de la lutte contre pauvreté extrême
Mr. Ralph	THEANO/du 16 mai 2012-2 avril 2014.la position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement(BMCRP)
Patrick sully	JOSEPH/du 3 avril 2014. position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge du renforcement avec les partis politiques
Mr Rene	JEAN-JUMEAU. Position Créer en juillet 2012	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge de la sécurité Energique

### Résolution du 11 Décembre 2013

	<b>Liste des Projets</b>	<b>Montant US</b>
<b>1.</b>	Amélioration de la route Ennery-Cap Haitien	<b>500,000</b>
2.	Sous Programme de Rehabilitation et d'entretien d'Infrastructures de Transport	<b>6,500,000</b>
3.	Rehabilitation de la route du Canape –vert	<b>750,000</b>
4.	Bouche twou /rehabilitation urbaine a P-au-P (petion ville)	<b>13,000,000</b>
5.	Rehabilitation de Rues au Cap Haitien et environs	<b>2,500,000</b>
6.	Dragage des Executoires de la Baie de Port-au-Prince	<b>5,000,000</b>
<b>7.</b>	Travaux de Protection de la Ville de la Grande riviere du Nord contre les crues de la riviere	<b>1,000,000</b>
<b>8.</b>	Construction Pont Hyppolite / Cap Haitien	<b>1,000,000</b>
9.	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	<b>4,000,000</b>
10.	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	<b>2,000,000</b>
11.	Construction Pont sur la Riviere Marigot / Peredo	<b>1,500,000</b>

12.	Rehabilitation de la route Baie de l'Acul / Barriere battant	1,000,000
13.	Construction du Pont Voldrogue	3,429,818
14.	Construction du Pont de Roseaux	1,000,000
15.	Augmentation de la capacite de generation electrique / Carrefour 1	10,000,000
16.	Rehabilitation urbaine des Gonaives	9,250,000
17.	Construction d'infrastructure Socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite soleil	4,500,000
18.	Renovation urbaine a Mirebalais et a Lascahobas	3,000,000
19.	Lycee Toussaint Louverture	2,000,000
20.	Lycée Alexandre Petion	2,000,000
21.	Renovation urbaine de la Ville de Saint Marc	3,000,000
22.	Developpement Territorial	8,000,000
23.	Rehabilitation urbaine aux Cayes	2,000,000
24.	Rehabilitation urbaine a Grande Riviere du Nord	750,000
25.	Renovation urbaine de Port-de-Paix	5,000,000
26.	Infrastructures Sportives phase	3,000,000
27.	Renovation Urbaine de Jeremie	5,000,000
28.	Apui au secteur de l'Energie (Banm limyè banm lavi)	2,500,000
29.	Rehabilitation du Wharf de Petit Goave	500,000
30.	Renovation et Rehabilitation des Routes du Village Artistiques de Noailles	1,000,000
31.	Travaux de rehabilitation d'urgence Route de Jacmel La vallée 19 KM	3,000,000
		1,500,000
32.	Appui a la PNH	
33.	Programme de lutte contre la pauvreté	28,500,000
34.	Finalisation de la Construction des Complexes Administratifs et Socioculturels(CASC)	2,000,000
35.	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	4,000,000
36.	Projets Petro Caribe / Appui a la Mecanisation Agricole	2,000,000
37.	Achat d'Engrais	3,000,000
38.	Appui au Fonctionnement de l'Unité de Construction de Logements et de Batiments Publics(UCLBP)	4,000,000
39.	Projet d'assainissement (financement des activites SMCRS)	2,000,000
40.	Protection de l'Environnement	

		<b>2,000,000</b>
41.	Restauration Palais Sans-Souci de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National(ISPAN)	<b>1,000,000</b>
42.	Construction et Rehabilitation d'Hopitaux / Hopital d'Etat d'Haiti/MSPP	<b>8,500,000</b>
43.	Developpement des Infrastructures de l'Ile a Vache	<b>10,000,000</b>
44.	Construction de Batiments et de Logements publics	<b>19,000,000</b>
45.	Projets Petro Caribe / Amenagement des bassins versants dans le departement de l'Ouest	<b>1,000,000</b>
46.	Rehabilitation Wharf de Jeremie	<b>500,000</b>
47.	Construction Viaduc Marine Haitienne	<b>1,000,000</b>
48.	Rehabilitation route de freres	<b>1,250,000</b>
49.	Construction du Pont sur la riviere des barres	<b>750,000</b>
50.	Adoquinage des rues a fort Liberté	<b>537,500</b>
51.	Rehabilitation route Colladère Cerca Cavajal	<b>2,750,000</b>
52.	Renovation Urbaine a Hinche	<b>2,000,000</b>
53.	Construction de depots pouvant servir d'abris provisoire / Un depot par departement	<b>3,500,000</b>
54.	Reabilitation du systeme d'irrigation de Latannerie	<b>1,000,000</b>
55.	Appui a la RTNH	<b>500,000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b><u>210,967,318</u></b>

Les decaissements relatifs à ces projets sont présentés dans le tableau qui suit :

<b>Résolution du 11 Décembre 2013</b>						
Institution s	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant décaissé	No déc.	Montant à décaisser
MTPTC	Amélioration de la route Ennery-Cap Haitien	Artibonite	<u>500,000</u>	<u>467,097</u>	412	32,903
	Sous Programme de Rehabilitation et d'entretien d'Infrastructures de Transport	National	<u>6,500,000</u>	<u>6,500,000</u>	676	=
	Rehabilitation de la route du Canape –vert		750,000			
	Rehabilitation de la route du Canape –vert	Ouest		228,263	662	
	Rehabilitation de la route du Canape –vert	Ouest		362,002	666	
<b>Sous-total</b>			<u>750,000</u>	<u>590,265</u>	-	<u>159,735</u>

	<b>Bouche twou /rehabilitation urbaine a P-au-P (petion ville)</b>		13,000,000			
	Bouche twou /rehabilitation urbaine a P-au-P (petion ville)	Ouest		9,617,172	677	
	Bouche twou /rehabilitation urbaine a P-au-P (petion ville)	Ouest		879,802	701	
	Bouche twou /rehabilitation urbaine a P-au-P (petion ville)	Ouest		934,412	743	
	Bouche twou /rehabilitation urbaine a P-au-P (petion ville)	Ouest		717,306	773	
<b>Sous-total</b>			<b><u>13,000,000</u></b>	<b><u>12,148,692</u></b>		<b><u>851,308</u></b>
	<b>Rehabilitation de Rues au Cap Haitien et environs</b>		2,500,000			
	Rehabilitation de Rues au Cap Haitien et environs	Nord		828,408	682	
	Rehabilitation de Rues au Cap Haitien et environs	Nord		442,619	849	
	Rehabilitation de Rues au Cap Haitien et environs	Nord		1,228,973	?	
<b>Sous-total</b>			<b><u>2,500,000</u></b>	<b><u>2,500,000</u></b>		<b><u>=</u></b>
	<b>Dragage des Executoires de la Baie de Port-au-Prince</b>		5,000,000			
	Dragage des Executoires de la Baie de Port-au-Prince	Ouest		3,631,223	683	
	Dragage des Executoires de la Baie de Port-au-Prince	Ouest		1,198,901	740	
<b>Sous-total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>4,830,124</u></b>		<b><u>169,876</u></b>
	<b>Travaux de Protection de la Ville de la Grande riviere du Nord contre les crues de la riviere</b>	<b>Nord</b>				
			<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>1,000,000</u></b>	703	<b><u>=</u></b>
	<b>Construction Pont Hyppolite / Cap Haitien</b>	<b>Nord</b>	<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>455,088</u></b>	728	<b><u>544,912</u></b>
	<b>Construction du Viaduc Delmas-Nazon</b>		4,000,000			
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		192,374	763	
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		142,025	789	
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		1,637,377	822	
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		574,089	826	
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		993,336	884	
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		238,108	887	
	Construction du Viaduc Delmas-Nazon	Ouest		123,386	904	
<b>Sous-total</b>			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>3,900,695</u></b>	-	<b><u>99,305</u></b>
	<b>Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee</b>		2,000,000			

	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	Sud Est		42,695	763	
	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	Sud Est		681,822	763	
	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	Sud Est		128,342	843	
	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	Sud Est		41,120	848	
	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	Sud Est		954,505	860	
	Construction Pont sur la Riviere Gauche sur la route Jacmel/la Vallee	Sud Est		35,527	869	
<b>Sous-total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,884,012</u></b>	-	<b><u>115,988</u></b>
	<b>Construction Pont sur la Riviere Marigot / Peredo</b>		1,500,000			
	Construction Pont sur la Riviere Marigot / Peredo	Sud Est		41,785	763	
	Construction Pont sur la Riviere Marigot / Peredo	Sud Est		412,221	763	
	Construction du Pont sur la Riviere Marigot/Peredo	Sud Est		121,261	844	
	Construction du Pont sur la Riviere Marigot/Peredo	Sud Est		40,283	848	
	Construction du Pont sur la Riviere Marigot/Peredo	Sud Est		748,094	860	
	Construction du Pont sur la Riviere Marigot/Peredo	Sud Est		38,458	869	
<b>Sous-total</b>			<b><u>1,500,000</u></b>	<b><u>1,402,103</u></b>	-	<b><u>97,897</u></b>
	<b>Rehabilitation de la route Baie de l'Acul / Barriere battant</b>	Nord	<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>721,607</u></b>	779	<b><u>278,393</u></b>
	<b>Construction du Pont Voldrogue</b>	Grand Anse	<b><u>3,429,818</u></b>	<b><u>809,882</u></b>	803	<b><u>2,619,936</u></b>
	<b>Construction du Pont de Roseaux</b>	Grand Anse	<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>804,288</u></b>	850	<b><u>195,712</u></b>
BMPAD	<b>Augmentation de la capacite de generation electrique / Carrefour 1</b>		10,000,000			
	Augmentation de la capacite de generation electrique /Carrefour 1	Ouest		2,248,050	776	
	Augmentation de la capacite de generation electrique / Carrefour 1	Ouest		7,751,950	827	
			<b><u>10,000,000</u></b>	<b><u>10,000,000</u></b>		=
MPCE						
	<b>Rehabilitation urbaine des Gonaives</b>		9,250,000			
	Renovation urbaine de Gonaives	Artibonite		1,172,950	695	

	Renovation Urbaine des Gonaives (Phase 1)	Artibonite		988,602	696	
	Renovation urbaine des Gonaives (Phase 1)	Artibonite		1,212,789	730	
	Projet Petro Caribe/ Renovation urbaine des Gonaives	Artibonite		1,012,232	751	
	Renovation urbaine des Gonaives	Artibonite		175,439	753	
	Renovation urbaine des Gonaives	Artibonite		459,236	766	
	Renovation Urbaine des Gonaives	Artibonite		1,810,456	780	
	Rehabilitation urbaine des Gonaives	Artibonite		130,279	855	
	Rehabilitation urbaine des Gonaives	Artibonite		33,476	882	
	Rehabilitation urbaine des Gonaives (Route Soukri/Souvenance)	Artibonite		184,006	809	
	Renovation urbaine de Gonaives	Artibonite		439,707	788	
			<b><u>9,250,000</u></b>	<b><u>7,619,171</u></b>	-	<b><u>S</u></b>
	<b>Construction d'infrastructure Socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite soleil</b>		4,500,000			
	Construction d'infrastructure Socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite soleil	Ouest		3,422,810	678	
	Construction d'infrastructure Socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite soleil	Ouest		105,363	764	
	Construction d'infrastructure Socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite soleil	Ouest		962,506	794	
			<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>4,490,678</u></b>	-	<b><u>9,322</u></b>
	<b>Renovation urbaine a Mirebalais et a Lascahobas</b>		3,000,000			
	Renovation urbaine a Mirebalais et a Lascahobas	Centre		508,136	686	
	Renovation urbaine a Mirebalais et a Lascahobas	Centre		1,084,995	764	
	Renovation urbaine a Mirebalais et a Lascahobas	Centre		1,136,921	810	
			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,730,051</u></b>	-	<b><u>269,949</u></b>
	<b>Lycee Toussaint Louverture</b>		2,000,000			
	Lycee Toussaint Louverture	Ouest		63,570	689	
	Lycee Toussaint Louverture	Ouest		42,380	784	
	Lycee Toussaint Louverture	Ouest		936,218	787	
	Lycee Toussaint Louverture	Ouest		453,100	819	

	Lyceé Toussaint Louverture	Ouest		21,190	722	
			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,516,458</u></b>	-	<b><u>483,542</u></b>
	<b>Lycée Alexandre Petion</b>		2,000,000			
	Lycée Alexandre Petion	Ouest		60,927	689	
	Lycée Alexandre Petion	Ouest		40,618	784	
	Lycée Alexandre Petion	Ouest		1,035,007	786	
	Lycée Alexandre Petion	Ouest		712,679	819	
	Lycée Alexandre Petion	Ouest		20,309	722	
	<b>Sous total</b>		<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,869,540</u></b>	-	<b><u>130,461</u></b>
	<b>Renovation urbaine de la Ville de Saint Marc</b>		3,000,000			
	Renovation urbaine de la Ville de Saint Marc	Artibonite		456,183	780	
	Renovation urbaine de la Ville de Saint Marc	Artibonite		1,662,163	695	
	Renovation urbaine de la Ville de Saint Marc	Artibonite		500,683	739	
	<b>Sous total</b>		<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,619,030</u></b>	-	<b><u>380,970</u></b>
	<b>Developpement Territorial</b>		8,000,000			
	Renovation urbaine de la ville Dessalines /developpement territorial	Saint-Marc, Gonaives & Marchand Dessalines		507,284	695	
	Developpement Territorial (Construction Lycee Chantal et Roche a Bateau)	Chantal & Roche a Bateau		566,307	704	
	Developpement Territorial (Supervision de la Rehabilitation de la route de Minoterie)			41,132	735	
	Developpement Territorial (Rehabilitation d'une partie du reseau routier d'Ennery)	Ennery		268,263	710	
	Developpement Territorial (Supervision construction Lycee Saut d'eau)	Saut d'eau		535,373	717	
	Developpement Territorial (Drainage et Betonage de la rue Poudriere, Trou du Nord)	Trou du Nord		206,377	733	
	Developpement Territorial			3,091,772	751	
	Developpement Territorial (Renovation urbaine des rues de Gros Morne)	Gros Morne		1,003,526	768	
	Developpement Territorial			655,273		DGB/ASIP/ 800 No:01176 du 7 Février 2014
	Developpement Territorial/ Rehabilitation du lycee de Mirebalais	Mirebalais		29,605	795	

	Developpement Territorial (Construction de la route de la 5eme section communale de Saint-Marc par le Ministere de la defense	Saint Marc		109,649	772	
	Developpement Territorial (Construction de la route de la 5eme section communale de Saint-Marc par le Ministere de la defense	Saint Marc		565,786	799	
	Developpement Territorial/ Construction de la route de penetration a partir du Carrefour Dutreuil, Petite Riviere de l'Artibonite	Carrefour Dutreuil-Petite Riviere de l'Artibonite		43,860	798	
	Developpement Territorial (installation de 49 lampadaires solaires)	Pestel & Corail		95,550	804	
				16,440	823	
	Developpement Territorial (Construction places publiques a Lajeune et Savannette)	Pignon		105,263	817	
	Developpement Territorial (Projet de Construction du Lycee Philippe Barthelemy de Carice	Carice		116,776	762	
<b>Sous Total</b>			<b><u>8,000,000</u></b>	<b><u>7,958,236</u></b>	<b>-</b>	<b><u>41,764</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation urbaine aux Cayes</b>	Sud	2,000,000			
	Rehabilitation urbaine aux Cayes	Sud		292,026	808	
	Rehabilitation urbaine aux Cayes	Sud		1,000,000	709	
	Rehabilitation urbaine aux Cayes	Cayes		72,412	830	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,364,438</u></b>	<b>-</b>	<b><u>635,562</u></b>
	<b>Rehabilitation urbaine a Grande Riviere du Nord</b>	Nord	<b><u>750,000</u></b>	<b><u>742,958</u></b>	712	<b><u>7,042</u></b>
MPCE	<b>Renovation urbaine de Port-de-Paix</b>		5,000,000			
	Renovation urbaine de Port- de-Paix	Nord-Ouest		2,737,939	751	
	Renovation urbaine de Port- de-Paix	Nord-Ouest		92,315	764	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>2,830,254</u></b>	<b>-</b>	<b><u>2,169,746</u></b>
			3,000,000			
<u>MPCE</u>	Infrastructures Sportives phase	National		1,500,000	756	
	Sous programme d'infrastructures sportives	National		180,597	819	
	Sous programme d'infrastructures sportives	National		1,319,403		DGB/ASIP/ 800 No:01176 du 7 Février 2014



Sous total			<u>3,000,000</u>	<u>3,000,000</u>		=
	<b>Renovation Urbaine de Jeremie</b>		5,000,000			
	Renovation Urbaine de Jeremie	Grand Anse		63,200	764	
	Renovation Urbaine de Jeremie	Grand Anse		195,175	751	
	Renovation Urbaine de Jeremie	Grand Anse		3,325,486	853	
			<u>5,000,000</u>	<u>3,583,861</u>		<u>1,416,139</u>
BMPAD	<b>Apui au secteur de l'Energie (Banm limyè banm lavi)</b>	National	<u>2,500,000</u>	<u>2,500,000</u>	755	=
MTPTC	<b>Rehabilitation du Wharf de Petit Goave</b>	Ouest	<u>500,000</u>	<u>123,510</u>	792	<u>376,490</u>
MPCE	<b>Renovation et Rehabilitation des Routes du Village Artistiques de Noailles</b>		1,000,000			
	Renovation et Rehabilitation des Routes du Village Artistiques de Noailles	Ouest		684,455	885	
	Renovation et Rehabilitation des Routes du Village Artistiques de Noailles	Ouest		70,466	893	
Sous total			<u>1,000,000</u>	<u>754,921</u>		<u>245,079</u>
	<b>Travaux de rehabilitation d'urgence Route de Jacmel La vallée 19 KM</b>	Sud Est	<u>3,000,000</u>	<u>3,000,000</u>		=
MJSP	<b>Appui a la PNH</b>		1,500,000			
	Appui a la PNH / Acquisition d'un vehicule aerien de surveillance et accessoires	National		115,200	690	
	Appui a la PNH / Acquisition de fourniture de gaz lacrymogenes	National		147,251	796	
	Appui a la PNH	National		1,016,447	769	
	Appui a la PNH	National		221,102	818	
Sous total			<u>1,500,000</u>	<u>1,500,000</u>		=
FAES	<b>Programme de lutte contre la pauvreté</b>	National	<u>28,500,000</u>	<u>28,500,000</u>	692	=
MPCE	<b>Finalisation de la Construction des Complexes Administratifs et Socioculturels(CASC)</b>	National	2,000,000	1,985,267	715	

	Finalisation de la Construction des Complexes Administratifs et Socioculturels(CASC)	National		14,407	862	
<b>Total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,999,674</u></b>		<b><u>326</u></b>
MARNDR	<b>Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km</b>		4,000,000			
	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	Artibonite		2,248,403	716	
	Recalibrage et Dragage du Chenal Salee Floodway sur 4 Km	Artibonite		1,751,597		
			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>4,000,000</u></b>	-	=
	<b>Projets Petro Caribe / Appui a la Mecanisation Agricole</b>	National				
			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>340,030</u></b>	742	<b><u>1,659,970</u></b>
	<b>Achat d'Engrais</b>	National				
			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>3,000,000</u></b>	838	=
UCLBP	<b>Appui au Fonctionnement de l'Unité de Construction de Logements et de Batiments Publics(UCLBP)</b>	National				
			<b><u>4,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>	744	<b><u>2,000,000</u></b>
UCLBP	<b>Projet d'assainissement (financement des activites SMCRS)</b>		2,000,000			
	Projet d'assainissement (financement des activites SMCRS)	National		975,846	741	
	Projet d'assainissement (financement des activites SMCRS)	National		364,474	761	
	Projet d'assainissement (assainissement par le SMCRS)	National		93,895	774	
	Projet d'assainissement (financement des activites SMCRS)	National		565,786	832	
Total			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>2,000,000</u></b>		=
MDE	<b>Protection de l'Environnement</b>		2,000,000			
	Protection de l'Environnement (Drainage et Protection de la ville d'Ouanaminthe contre les crues de la riviere Massacre)	Ouanaminthe		1,000,000	745	
	Protection de l'Environnement (Drainage et Protection de la ville d'Ouanaminthe contre les crues de la riviere Massacre)	Ouanaminthe		901,846	781	
<b>Sous total</b>			<b><u>2,000,000</u></b>	<b><u>1,901,846</u></b>		<b><u>98,154</u></b>

ISPAN	<b>Restauration Palais Sans-Souci de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National(ISPAN)</b>	Artibonite	<u>1,000,000</u>	<u>485,441</u>	748	<u>514,559</u>
MSPP	<b>Construction et Rehabilitation d'Hopitaux / Hopital d'Etat d'Haiti/MSPP</b>		8,500,000			
	Construction et Rehabilitation d'Hopitaux / Hopital d'Etat d'Haiti/MSPP	National		4,397,581	785	
	Construction et Rehabilitation d'Hopitaux / Hopital de Bon Repos/MSPP	National		256,399	805	
	Construction et Rehabilitation d'Hopitaux (Hopital Simbi Continental de Martissant)/MSPP	National		1,809,127	811	
	Construction et Rehabilitation d'Hopitaux/MSPP	National		241,081	901	
<b>Sous total</b>			<u>8,500,000</u>	<u>6,704,188</u>	-	<u>1,795,812</u>
MT	<b>Developpement des Infrastructures de l'Ile a Vache</b>	Sud	<u>10,000,000</u>	<u>2,123,222</u>	897	<u>7,876,778</u>
UCLBP	<b>Construction de Batiments et de Logements publics</b>		19,000,000			
	Construction de Batiments et de Logements publics	National		15,000,000	714	
	Construction de Batiments et de Logements publics	National		82,246	777	
<b>Sous total</b>			<u>19,000,000</u>	<u>15,082,246</u>		<u>3,917,754</u>
MARNDR	<b>Projets Petro Caribe / Amenagement des bassins versants dans le departement de l'Ouest</b>	Ouest	<u>1,000,000</u>	<u>163,623</u>	742	<u>836,377</u>
MTPTC	Rehabilitation Wharf de Jérémie	Grand Anse	<u>500,000</u>	-		<u>500,000</u>
	Construction Viaduc Marine Haitienne	Ouest	<u>1,000,000</u>	-		<u>1,000,000</u>
	Rehabilitation route de freres	Ouest	<u>1,250,000</u>	-		<u>1,250,000</u>
	Construction du Pont sur la rivière des barres	Sud	<u>750,000</u>	-		<u>750,000</u>
	Adoquinage des rues a fort Liberté	Nord Est	<u>537,500</u>	-		<u>537,500</u>
MPCE	Rehabilitation route Colladère Cerca Cavajal	Centre	<u>2,750,000</u>	-		<u>2,750,000</u>
	Renovation Urbaine a Hinche	Centre	<u>2,000,000</u>	-		<u>2,000,000</u>

BMPAD	Construction de depots pouvant servir d'abris provisoire / Un depot par departement	National	<u>3,500,000</u>	-		<u>3,500,000</u>
MARNDR	Reabilitation du systeme d'irrigation de Latannerie	?	<u>1,000,000</u>	-		
	Reabilitation du systeme d'irrigation de la plaine du cul de sac	Ouest	<u>1,000,000</u>	-		
RTNH	Appui a la RTNH	National	<u>500,000</u>	-		
<b>TOTAL</b>			<b><u>210,967,318</u></b>	<b><u>164,517,229</u></b>	-	<b><u>46,450,089</u></b>

La Résolution du 11 décembre 2013 comprend , Cinquante cinq (55) projets, de ce nombre trente (30) ont été retenus aux fins d'analyse et sont traités initialement dans les Résolutions suivantes qui se répartissent ainsi :

- Un seul (1) Projet dans la Résolution du 11 février 2010 :
  - 1- Rénovation urbaine Mirebalais et Lascahobas.
  
- Cinq (5) Projets dans la Résolution du 24 août 2010 :
  - 1- Construction du Pont Hyppolite au Cap-Haitien
  - 2- Réhabilitation et construction de 24,2 Km de route reliant la baie de l'Acul à Barrière Battant.
  - 3- Supervision de la route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière Battant (24,2 Km)
  - 4- Réhabilitation de la route Barrière Battant/Milot
  - 5- Supervision de la route Barrière Battant/Milot
  
- Un (1) seul Projet dans la Résolution du 28 février 2012 :
  - 1- Réhabilitation des travaux de la route Frères.
  
- Deux (2) Projets dans la Résolution du 18 juillet 2012 :
  - 1- Aménagement d'infrastructures sportives et gazonnages des 14 parcs sportifs.
  - 2- Supervision d'Aménagement d'infrastructures sportives et gazonnages des 14 parcs sportifs.
  
- Vingt (20) Projets dans la Résolution du 21 décembre 2012 :
  - 1- Contrat de supervision des travaux reconstruction du Lycée Alexandre Pétion
  - 2- Contrat de construction du Lycée Alexandre Pétion
  - 3- Supervision des Travaux du Pont sur la rivière Grande à Jacmel
  - 4- Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière gauche
  - 5- Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot
  - 6- Supervision des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot
  - 7- Contrat de construction du Lycée Toussaint Louverture
  - 8- Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Toussaint Louverture
  - 9- Construction d'urgence d'un viaduc sur la route des rails
  - 10- Réhabilitation de la route Minoterie
  - 11- Construction d'infrastructure socio-communautaire du Wharf de Jérémie Cité Soleil
  - 12- Réhabilitation route Coladere Cerca Cavajal
  - 13- Construction de l'hôpital Simbi Continental Martissant
  - 14- Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaine de St-Marc
  - 15- Exécution de construction d'urgence d'un viaduc de carrefour de l'aéroport martin Luther King
  - 16- Travaux de réhabilitation route Jacmel La Vallée (19 km)
  - 17- Réhabilitation de l'hôpital Bon Repos (Phase 1)
  - 18- Réhabilitation urbaine de la ville des Gonaïves
  - 19- Travaux périodique de la route de Canapé-Vert
  - 20- Exécution et reconstruction pont sur la rivière Roseau

**Revue de passation des marchés**  
**Résolution : 11 décembre 2013**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...	
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert				
1	C.S.A Central Inc.	MPCE	Contrat de supervision des travaux reconstruction du Lycée Alexandre Pétiou	Port-au-Prince	Novembre 2012	384,800.60 US	Oui			Oui		Non	Patente
2	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Alexandre Pétiou	Port-au-Prince	26/11/2012	7,696,012.00 US	Oui			Non		Non	Non
3	CECOM Consultant	MTPTC	Supervision des Travaux du Pont sur la rivière Gauche à Jacmel	Jacmel	27/12/12	808,051.81 US + Avenant 1, 172,762.50 US	Oui			Oui		Non	Non
4	White Co. LTD	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière gauche	Jacmel	27/12/12	8,682,722.00 + Avenant 1, 2,074,238.36 US	Oui			Oui		Non	Oui
5	White Co. LTD	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot	Marigot	27/12/12	8,557,634.32 US + Avenant 1, 2,178,391.87 US	Oui			Oui		Non	Oui
6	CECOM Consultant	MTPTC	Supervision des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot	Marigot	27/12/12	796,523.13 US	Oui			Oui		Non	Oui
7	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Toussaint Louverture	Port-au-Prince	... Novembre 2012	8,029,900 US	Oui			Oui		Non	Oui
8	C.S.A Central Inc.	MPCE	Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Toussaint Louverture	Port-au-Prince	... Novembre 2012	401,495 US	Oui			Oui		Non	Oui
9	J&J Construction	MPCE	Aménagement d'infrastructure Sportive	National	6/09/11; 12/05/11; 26/09/11; 7/09/15	10,150,023.US Phase II, + 7,852,851.98 US Gazonnage + 500,250. US Supervision + 500,145.63 US Avenant				Oui		Non	Non
10	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Travaux de rénovation de construction urbaine Mirebalais, Lascahobas	Mirebalais, Lascahobas	20 Décembre 2012	18,981,625 US	Oui			Oui		Non	Oui
11	ESTRELLA	MTPTC	Construction d'urgence d'un viaduc sur la route des rails	Ouest	27/12/12	13,635,729.63 US	Oui			Oui		Non	Quitus
12	Représentation S.A	MARNDR	Recalibrage et dragage du chenal salée Floodway sur 4km	Artibonite	03/01/13	410,000,000.00 Gourdes		Oui		Oui		Non	Non
13	HL Construction	MPCE	Réhabilitation de la route Minoterie	Ouest	... Décembre 2012	10,391,175.00 US	Oui			Oui		Non	Oui
14	Société Technique de Construction (SOTECH)	MPCE	Construction d'infrastructure socio-communautaire à Cité Soleil	Port-au-Prince	20 Décembre 2012	18,411,135 US	Oui				Signé	Non Signé	Oui
15	Hongyuan Construction Company	MPCE	Réhabilitation de la route Cerca-Cavajal	Colladère	22 Mars 2013 9 septembre 2015(Av.)	20,894,909.00 US + 2,703,776.73 US (Avenant)	Oui				Signé , Non Signé (Av.)	Non Non	Oui, Non constaté

**Revue de passation des marchés (Suite)**  
**Résolution : 11 décembre 2013**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
16	ESTRELLA	MTPTC	Contrat d'exécution pour la réhabilitation des travaux de réalisation de la route de Frères	Ouest	22/10/12	84, 671,765.50 Gourdes		Oui		Oui	Non	Non
17	White Co. LTD	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction du pont Hyppolite au Cap-Haitien	Nord	27/04/13	7, 098,335.65 US + 8, 767,830.64 US Avenant	Oui			Oui	Non	Non
18	Igenieria ESTRELLA SRL	MPCE	Travaux de réhabilitation urbaine de marchand Dessalines	Artibonite	20/12/12	4, 204,109.65 US	Oui			Oui	Non	Non
19	IBT, LLC S.A.	MSPP	Construction de l'hôpital Simbi Continental Martissant	Ouest	... Novembre 2012	6, 000,404.30 US	Oui			Oui	Non	Oui
20	ESTRELLA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaine de St-Marc	Artibonite	... Decembre 2012	7, 531,907.30 US	Oui			Oui	Non	Non
21	LGL S.A.	MTPTC	Exécution de construction d'urgence d'un viaduc de carrefour de l'aéroport martin Luther King	Ouest	27/12/12	21, 502,742.83 US	Oui			Oui	Non	Oui
22	SECOSA	MPCE	Travaux de réhabilitation route Jacmel La Vallée (19 km)	Jacmel	... Décembre 12	21, 502,742. US	Oui			Oui	Non	Oui
23	ETRAMEC S.A	MSPP	Réhabilitation de l'hôpital Bon Repos (Phase 1)	Ouest	Non	37, 769,321.20 Gourdes	Oui			Oui	Non	Oui
24	ESTRELLA	MPCE	Réhabilitation urbaine de la ville des Gonaïves	Artibonite	20/10/11	17, 308,638.25 US	Oui			Oui	Non	Non
25	V & F S.A	MTPTC	Travaux périodique de la route de Canapé-Vert	Ouest	10/Octobre/2012	196, 045,071.36 Gourdes	Oui			Oui	Non	Non
26	White Co. LTD	MTPTC	Exécution et reconstruction pont sur la rivière Roseau	Grand-Anse	Non	8, 469,885.83 US	Oui			Oui	Non	Oui
27	LGL S.A	MTPTC	Supervision des travaux de réhabilitation de la route barrière Battant-Milot	Nord	20/12/13	6, 959,625.00 Gourdes	Oui			Oui	Non	Oui
28	LGL S.A	MTPTC	Supervision des travaux de réhabilitation de la route baie l'acul / barrière Battant-Milot	Nord	Non	1, 671,310.00 US + Avenant 655,372.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
29	V & F S.A	MTPTC	Réhabilitation et construction des 24,2 km de route reliant la baie de l'acul a carrefour barrière Battant	Nord	27/02/11	24, 085,142.14 US + 8, 636,546.16 US Avenant	Oui			Non	Non	Matricule
30	V & F S.A	MTPTC	Travaux de la réhabilitation de la route Barrière Battant-Milot	Nord	Non	117, 178,900.00 Gourdes	Oui			Non	Non	Oui

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 11 Décembre 2013**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	C.S.A Central, Inc.	MPCE	Contrat de supervision des travaux reconstruction du Lycée Alexandre Pétiou	... Novembre 2012	384,800.00 US	Non	Non	Non	Oui	18 mois	-
2	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Alexandre Pétiou	26/11 2012	7,696,012.00 US	Oui	Non	Oui	Non	3 mois	1,869,539.50 US
3	CECOM Consultant	MTPTC	Supervision des Travaux du Pont sur la rivière Grande à Jacmel	27/12/12	808,051.81 US + Avenant 1, 172,762.50 US	Oui	Non	Oui	Oui	11 + 7 mois	-
4	White Co. LTD.	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière gauche	27/12/12	8,682,722.00 + Avenant 1, 2,074,238.46 US	Oui	Non	Non	Oui	10 mois	1,884,011.74 US
5	White Co. LTD	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot	27/12/12	8,557,634.36 US + Avenant 1, 2,178,341.87 US	Oui	Non	Non	Oui	10 mois	1,402,102.81 US
6	CECOM Consultant	MTPTC	Supervision des travaux de construction d'urgence du pont de la rivière grande à Marigot	27/12/12	796,523.13 US	Oui	Non	Oui	Oui	11 + 7 mois	-
7	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Toussaint Louverture	... Novembre 2012	8,029,900 US	Oui	Non	Oui	Non	19 mois	1,516,458.11 US
8	C.S.A. Central Inc.	MPCE	Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Toussaint Louverture	... Novembre 2012	401,495 US	Non	Non	Non	Non	18 mois	-
9	J&J Construction	MPCE	Aménagement d'infrastructure Sportive	6/09/11; 12/05/11; 26/09/11 ; 7/09/15	10,150,023.US Phase II, + 7,852,851.98 US Gazonnage + 500,250. US Supervision + 500,145.63 US Avenant	Oui	Non	Oui	Oui	12 mois; Non ; 6 mois	3,000,000.00 US



**Revue de la gestion des contrats (Suite)**  
**Résolution du : 11 Décembre 2013**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
10	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Travaux de rénovation urbaine et d'infra structure socio-communautaire à Mirebalais	20 Décembre 2012	18, 981,625 US	Oui	Non	Non	Non	26 Mois	2, 730,051.45 US
11	ESTRELLA	MTPTC	Construction d'urgence d'un viaduc su la route des rails	27/12/12	13, 635,729.64 US	Oui	Non	Non	Oui	18 mois	-
12	Représentation S.A	MARNDR	Recalibrage et dragage du chenal salée floodway sur 4km	03/01/13	410, 000,000.00 Gourdes	Oui	Non	Oui	Non	12 mois	4, 000,000.00 US
13	HL Construction	MPCE	Réhabilitation de la route Minoterie	... Décembre 2012	10, 391,175.00 US	Oui	Non	Oui	Oui	12 mois	4, 490,677.97 US
14	Société Technique de Construction (SOTECH)	MPCE	Construction d'infrastructure socio-communautaire à Cité Soleil	20 Décembre 2012	18, 411,135 US	Non	Non	Non	Non	24 Mois	-
15	Hongyuan Construction Company	MPCE	Réhabilitation de la route Cerca-Cavajal	22 Mars 2013 9septembre 2015(Av.)	20, 894,909.00 US + 2, 703, 776.73 US (Av.)	Oui	Non	Non	Non	24 Mois	-
16	ESTRELLA	MTPTC	Contrat d'exécution pour la réhabilitation des travaux de réalisation de la route de Frères	22/10/12	84, 671,765.50 Gourdes	Oui	Non	Non	Oui	18 mois	
17	White Co. LTD.	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction du pont Hyppolite au Cap-Haïtien	27/04/13	7, 098,335.65 US + Avenant 8, 767,830.64 US	Oui	Non	Oui	Non	17 mois	-
18	Igenieria ESTRELLA SRL	MPCE	Travaux de réhabilitation urbaine de marchand Dessalines	20/12/12	4, 204,109.65 US	Oui	Non	Non	Oui	24 mois	507,284.34 US
19	IBT, LLC S.A.	MSPP	Construction de l'hôpital Simbi Continental Martissant	... Novembre 2012	6, 000,404.30 US	Oui	Non	Oui	Oui	12 mois	1, 809,127.08 US
20	ESTRELLA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaine de St-Marc	... Décembre2012	7, 531,907.30 US	Oui	Non	Non	Oui	24 mois	2, 619,030.10 US

**Revue de la gestion des contrats (Suite 2)**  
**Résolution du : 11 Décembre 2013**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance De démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
21	LGL S.A.	MTPTC	Exécution de construction d'urgence d'un viaduc de carrefour de l'aéroport Martin Luther King	27/12/12	21, 502,742.83 US	Oui	Non	Non	Oui	18 + 8 mois	3, 900,695.27 US
22	SECOSA	MPCE	Travaux de réhabilitation route Jacmel la Vallée (19 km)	... Décembre 12	21, 502,742. US	Oui	Non	Oui	Oui	24 mois	3, 000,000.00 US
23	ETRAMEC S.A.	MSPF	Réhabilitation de l'hôpital Bon Repos (Phase 1)	Non	37, 769,321.20 Gourdes	Oui	Non	Oui	Oui	6 mois	256,399.22 US
24	ESTRELLA	MPCE	Réhabilitation urbaine de la ville des Gonaïves	20/10/11	17, 308,638.25 US	Oui	Non	Non	Oui	24 mois	7, 619,170.75 US
25	V&F S.A.	MTPTC	Travaux périodique de la route de Canapé-Vert	10 Octobre 2012	196, 045,071.36 Gourdes	Oui	Non	Non	Oui	6 mois	590,264.60 US
26	White Co. LTD.	MTPTC	Exécution et reconstruction pont sur la rivière Roseau	Non	8, 469,885.83 US	Oui	Non	Non	Oui	10 mois	804,288.34 US
27	LGL S.A.	MTPTC	Supervision des travaux de réhabilitation de la route barrière Battant-Milot	20/12/13	6, 959,625.00 Gourdes	Oui	Non	Non	Oui	6 mois	-
28	LGL S.A.	MTPTC	Supervision des travaux de réhabilitation de la route baie l'Acul / barrière Battant-Milot	Non	1, 671,310.00US + Avenant 655,372.00 US	Oui	Non	Non	Oui	-	-
29	V & F S.A.	MTPTC	Réhabilitation et construction des 24,2 km de route reliant la baie de l'Acul a carrefour Barrière Battant	27/02/11	24, 085,142.14 US + Avenant 8, 636,546.16 US	Oui	Non	Non	Oui	15 mois	721,606.79 US
30	V & F S.A.	MTPTC	Travaux de la réhabilitation de la route Barrière Battant-Milot	Non	117, 178,900.00 Gourdes	Oui	Non	Non	Oui	6 mois	-

**1-Maitre d'ouvrage : MPCE**

**Description des travaux : Travaux de rénovation Urbaine de la ville de Marchand**

**Dessalines (Phase I)**

Localité Marchand Dessalines

Maitre d'œuvre Ingéniera Estrela

Montant du contrat U.S 4, 204,109.65

Date de signature du contrat 20 décembre 2012

Durée des travaux 24 mois

Appel d'offres Gré à gré

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie U.S 210,247.50

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux N/A

**Commentaires :**

Ce Contrat inscrit dans la resolution du 11 decembre 2013 pris dans le cadre de notre mission avait pour description :« Rénovation Urbaine de la ville de Marchand Dessalines (Phase I) ».

Passé de Gré à Gré, sans l'approbation de la CSC/CA et sans non plus le certificat de non objection du CNMP. La durée des travaux était de 24 mois et le montant du contrat est U.S 4, 204,109.65.

Quant à ce contrat, « Rénovation Urbaine de la ville de Marchand Dessalines (Phase I) », le montant total des décaissements lié à ce projet s'élève à U.S 4, 204,955.07.

**Les personnalités signataires sont :**

- Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre de la Planification et de la Coopération Externe.
- Ing. J. Alejandro ADAMES, Directeur de Projet en Haïti.

## **Commentaires Résolution du 11 décembre 2013 :**

- La résolution du 11 décembre 2013 comprend cinquante-six (56) projets, de ce nombre trente (30) ont été retenus pour fin d'analyse en tenant compte des critères précédemment énoncés.
- **Signature :**
  - Des trente (30) projets exécutés, quatre (4) ne sont pas datés et sept (7) ont des dates incomplètes et aucun n'est illisible.

**NB :** Dans le contrat « d'Aménagement d'infrastructure sportive », la phase I n'est pas datée, tandis que la phase II est datée.

- **Avance de démarrage :**
  - (28) des 30 contrats ont des avances de démarrage et deux (2) n'en n'ont pas.
  - Des avances de démarrage ont été fournies à certains entrepreneurs tandis qu'elles n'ont pas été effectuées pour d'autre.
  - Le motif de non décaissement de l'avance est mentionné.
- **Cautionnement sur avance**
  - Aucun de ces entités ne prend pas en considération le cautionnement pour l'avance de démarrage.
- **Retenue de garantie**
  - Le maître d'ouvrage a prélevé 5% de retenue de garantie sur 25 projets, cinq (5) n'ont pas prélevé la retenue.
- **Signatures des personnes autorisées :**

Contrat signé				
Contrats exécutés	Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage	CNMP	CSC/CA
30			0	27

- **Retenue de 2%**
  - Les prélèvements de 2% de la DGI ont été prélevés sur 11 projets sur 30.

**N.B :** - Certains contrats comportent des avenants dont leur montant représente  $\frac{1}{3}$  du montant du contrat.

- **Durée des projets :**
  - Six (6) projets ont une durée d'exécution de 18 mois.
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de trois (3) mois.
  - Trois (3) projets ont une durée d'exécution de dix (10) mois.
  - Un (1) projet a durée de 9 mois.
  - Quatre (4) projets ont une durée de 12 mois.
  - Deux (2) projets ont une durée de 26 mois.

- Six(6) projets ont une durée de 24 mois.
- Un (1) projet a une durée de 17 mois.
- Un (1) projet a une durée de 15 mois.
- Quatre (4) projets + une (1) supervision ont une durée de 6 mois.
- Un projet n'a pas de durée d'exécution.

### **Cas Particuliers :**

Relativement à cette Résolution, deux cas particuliers ont attirés l'attention de la commission. Ce sont : Celui de Monsieur Charles JEAN JACQUES, Ex Ministre des Affaires Sociales et du Travail et celui de Madame Florence DUPerval, Ex Ministre de la Santé Publique et de la Population.

- En ce qui concerne Monsieur Jean Jacques, il a déclaré lors de son audition par devant la commission que « vingt-huit millions de dollars (US 28,000,000) ont été transférés par le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe sur le compte de FAES sans passer par le MAST. Ce transfert n'est pas conforme à l'accord signé entre le MAST et le FAES . Il n'a jamais été formellement avisé de ce transfert et n'a jamais reçu non plus de rapports y relatif.

En vue de vérifier les déclarations du Ministre Jean Jacques, la commission s'est transportée au FAES et n'a pas été reçue. Toutefois, la commission a pu recueillir certaines informations qui lui ont permis de conclure que le programme pour lequel le montant précité a été décaissé, n'est supporté par aucun rapport financier ; ce qui porte à croire qu'il s'agit jusqu'à preuve du contraire d'un détournement de fonds.

- En ce qui concerne Madame Florence G. DUPerval, Ex Ministre de la Santé Publique et de la Population, elle a déclaré par devant la commission que pour ses projets de réhabilitation et construction d'hôpitaux, une enveloppe de vingt millions de dollars (US 20,000,000) lui a été accordé par la Résolution du 21 décembre 2012. Toutefois elle a précisé qu'au cours de son audition qu'elle ne dispose de pièces justificatives que pour onze millions (US 11,000,000) de dollars. Elle a en outre précisé que le Ministre de la Planification d'alors, Monsieur Laurent Salvador LAMOTHE avait prélevé sans son approbation le montant d'un million cinq cent mille dollars (US 1,500,000) aux fins de payer un contrat conclu avec le Centre de Santé Bernard MEVS. Elle n'a été qu'une simple invitée au moment de la signature dudit contrat.

- Quant au fait que la première Commission lui reprochait d'avoir signé un contrat avec un mort, madame Duperval a répondu qu'elle savait que la personne était décédée, mais comme le contrat se trouvait déjà au Ministère, elle l'a signée pensant que cela ne constituait pas un problème. Ce qui est contraire à la loi.

**XXVII Résolution du 23 juillet 2014**

## Résolution du: 23 Juillet 2014

Durée de la résolution d'urgence du Résolution du 23 Juillet 2014 :

Pouvoir des autorités.

### Gouvernement Martelly –Lamothe.

Elle représente l'avant dernière Résolution prise par le gouvernement du premier Ministre Laurent Salvador LAMOTHE.

Elle était prise en vue de poursuivre les travaux d'exécution des projets déjà entamés

### Composition du gouvernement Martelly-Lamothe.

Il est composé des ministres suivants

Prénom	Nom	Fonction
Mr Laurent S.	LAMOTHE /16 mai 2012-7aout 2012	<b>Affaires étrangères et cultes</b>
Mr. Pierre Richard	CASIMIR / 7 Aout 2012- 4 avril 2014	
Mr.Duly	BRUTUS / Du 4 avril 2014	
Mr Ronsard	ST CYR / du 16 mai 2012-7aout2012	<b>Affaires sociaux</b>
Mme Josepha Raymond	JOSEPH/ du7aout 2012-25 janvier 2013	
Mr Charles	JEAN-JACQUES/du 25 janv 2013	
Agr.Thomas	JACQUES/ du 17 mai 2012	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Mr Wilson	LALEAU/ rescap du gvt conille du 16 mai2012	<b>Commerce et de l'industrie</b>
Mme yanick	MEZIL/ du 16 mai 2012(rescap du gouv.Conille	<b>Condition Féminine</b>
Ady	JEAN GARDY/du 16 mai 2012 - 24 janv 2013	<b>Communication et culture</b>
Mme regine	GODEFROY/24 jan 2012-11 avril 2013.	
Rudy	HERIVEAUX /du 3 avril 2014	
Mr.Jean- marie	DUPUY/ 16 mai 2012-23 janv2013	<b>Culture</b>
Mme Josette	DARJUSTE/23 janv2013-3 avril2014	
Mme Monique	Rocourt-du 3 avril 2014	
Mr Jean Rodolphe	JOAZIL/16 mai 2012-3 avril 2014	<b>Défense</b>
Mr.Lerner	RENAUD/du 2 avril 2014	
Mme .Marie Carmelle	JEAN –MARIE/8mai 2012-11avril2013	<b>Economie et des finances</b>
Mr Wilson	LALEAU/13avril2013-3 avril 2014	
Mme Marie Carmelle	JEAN –MARIE/du 3 avril 2014	
Mr Reginald	Paul(rescap du gouv.de conille)16 mai 2012-7aout2012	<b>Education National</b>
Mr Jean Vilmond	Pierre/du 7 aout 2012-3 avril 2014	
Mr Nesmy	MANIGAT/ du 3 avril 2014	
Mr Joseph Ronald	TOUSSAINT/16 mai2012-7aout	<b>Environnement</b>
Mr Jean Vilmond	HILAIRE/du 7 aout2012-23janv 2013	



Jean Francois	THOMAS/du 23 janv 2013	
Mr .Daniel	SUPPLICE/16 mai2012-23janv2013	<b>Haïtiens Vivant l'étranger</b>
Mme Bernice	Phidelia/23 janv2013-11juin 2013	
Mr.Francois	GUILLAUME/du4 avril 2014	
Mr.Thierry	MAYARD-PAUL/du 16 mai 2012-7 aout2012	<b>Intérieur, collectivités Territoriales et défense</b>
Mr.Ronsard	SAINT CYR/du 7aout2012-23 janv2013	
Mr.David	BAZIL/ du 23 janvier2013-3avril 2014	
Mr reginald	DELVA /du 3 avril 2014	
Mr Jean Roosevelt	RENE/du 16 mai2012-23janv2013	<b>Jeunesse et sports</b>
Mme Magalie	RACINE/23 janv2013-3 avril2014	
Mme himmler	REBU/du 3 avril 2014	
Mr. Jean Renel	SANON/du 16 mai 2012	<b>Justice et sécurité National</b>
Mme Josépha Raymond	GAUTHIER/du 16mai 2012-10aout2012	<b>Planification et coopération Externe</b>
Mr Laurent	LAMOTHE/du 10aout 2012	
Ing. Jacques	ROUSSEAU/(rescapé gvt conille) du 16 mai 2012	<b>Travaux publics, transport et communication</b>
Mme marie Mimose	FELIXE/du 16 mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier ministre charge de la paysannerie
Mme Marie Carmelle Rose Anne	AUGUSTE/du 16mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des Droits de l'homme et de la lutte contre pauvreté extrême
Mr. Ralph	THEANO/du 16 mai 2012-2 avril 2014.la position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement(BMCRP)
Patrick sully	JOSEPH/du 3 avril 2014. position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge du renforcement avec les partis politiques
Mr Rene	JEAN-JUMEAU. Position Créer en juillet 2012	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge de la sécurité Energique

## Liste des projets

		<b>Montant en US</b>
1.	Appui a la PNH	<b>6,000,000</b>
2.	Achat d'engrais	<b>2,000,000</b>
3.	Rehabilitation de la route Petite Riviere de Nippes/Petit Trou de Nippes	<b>5,646,624</b>
4.	Projets de developpement territorial	<b>34,000,000</b>
5.	Augmentation de la capacite de generation electrique/Carrefour 1	<b>5,000,000</b>
6.	Mise en place de la Plateforme de Logiciel pour le PSUGO	<b>300,000</b>
7.	Appui a la formation et capitalisation de 20000 MicroEntreprises sur l'ensemble du Territoire	<b>3,500,000</b>
8.	Rehabilitation de la route jacmel_la vallee	<b>3,500,000</b>
9.	Rehabilitation du tronçon de route carrefour 44 /Cote de Fer	<b>11,000,000</b>
10.	Programme de lutte contre la pauvreté extreme et l'exclusion sociale	<b>15,000,000</b>
11.	Centre de traumatologie	<b>5,000,000</b>
12.	Construction et Equipements de dortoirs et residences pour professeurs et Extension du Campus Henry Christophe/ UEH	<b>3,000,000</b>
13.	Projets Petro Caribe/ Sous Programme d'infrastructures Sportives	<b>2,000,000</b>
14.	Projet de developpement Frontalier(3 Regions)	<b>2,000,000</b>
15.	Cosntruction du barages des trois rivières	<b>1,000,000</b>
16.	Construction d'un systeme de cabotage au niveau des presqu'iles du Sud,Nord-Ouest, Nord, et d'un système de ferry (Mariani/P-au-P)	<b>1,000,000</b>
17.	Construction d'une centrale Hydro-electrique dans les Nippes (Saut Baril)	<b>1,000,000</b>
18.	Amelioration de la securité routière	<b>1,000,000</b>
19.	Reforme de la formation professionnelle	<b>444,444</b>
20.	Mise en place de laboration scolaire experimentaux	<b>1,000,000</b>
21.	Sous programme de collectes des ordures	<b>1,000,000</b>
22.	Plan speciaux de developpement territoriale	<b>8,900,000</b>
23.	Construction du Local du CIMO	<b>3,800,000</b>
24.	Programme e-gouvernance	<b>1,000,000</b>
25.	Batiment public /Logement	<b>20,000,000</b>
26.	Projet soin de santé pour les policiers de la PNH selon accord entre le MPCE,la PNH et l'hopital Bernameuse	<b>687,500</b>
	<b>Total</b>	<b><u>141,778,568</u></b>

Les decaissement relatifs à ces projets sont presentés dans le tableau qui suit :

### Résolution du 23 Juillet 2014

Institution	Nature du Projet	Localité	Montant du Projet	Montant decaissé	No déc.	Montant à decaisser
PNH			7,000,000			
	<b>Appui a la PNH</b>		6,000,000			
	Appui a la PNH / Acquisition de 22 motociclettes Honda et 5 Bus Hyundai County			141,156	818	
	Appui a la PNH(Construction batiment CIMO)	Delmas		1,925,573	829	
	Appui a la PNH / Realisation des travaux du Hangar de CIMO	Champs de Mars/ Port-au-Prince		108,160	857	
	Appui a la PNH			135,200	866	
	Appui a la PNH /Acquisition de fourniture de gaz lacrymogenes, colorants et mousses			220,876	895	
<b>Sous Total</b>			<u>6,000,000</u>	<u>2,530,966</u>		<u>3,469,034</u>
	Protection Contre Incendie/ achat d'un camion de pompier		<u>1,000,000</u>	<u>208,650</u>	847	<u>791,350</u>
<b>Total</b>			<u>7,000,000</u>	<u>2,739,616</u>		<u>4,260,384</u>

MARNDR			2,000,000			
	Achat d'engrais			346,583	838	
	Achat d'engrais / Subvention et amelioration de la productivite	Petit Goave, Thomassin 32 & 27		1,561,400	903	
<b>Total</b>			<u>2,000,000</u>	<u>1,907,983</u>		<u>92,017</u>

MPCE						
	<b>Rehabilitation de la route Petite Riviere de Nippes/Petit Trou de Nippes</b>		5,646,624	-		
	Rehabilitation de la route Petite Riviere de Nippes/Petit Trou de Nippes	Petite Riviere de Nippes/Petit trou de Nippes		2,189,488	825	
	Rehabilitation de la route Petite Riviere de Nippes/Petit Trou de Nippes	Petite Riviere de Nippes/Petit trou de Nippes		1,566,283	841	
	Rehabilitation de la route Petite Riviere de Nippes/Petit Trou de Nippes	Petite Riviere de Nippes/Petit trou de Nippes		817,979	842	

	Rehabilitation de la route Petite Riviere de Nippes/Petit Trou de Nippes	Petite Riviere de Nippes/Petit trou de Nippes		808,787	883	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,646,624</u></b>	<b><u>5,382,536</u></b>		<b><u>264,088</u></b>
	<b>projets de developpement territorial</b>		34,000,000			
	sous programme de conception et mise en œuvre de projets de developpement territorial			4,120,280	819	
	Sous Programme de conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial			146,864	820	
	Sous Programme de conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial	Marchand		1,091,443	821	
	Sous Programme de conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial(marche public)	Pignon & Grande Riviere du Nord		3,550,326	824	
	Sous Programme de Conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial(renovation urbaine ville Ennery)	Ennery		290,384	833	
	Sous Programme de Conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial	Maissade		284,557	837	
	Sous Programme de Conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial(Supervision construction lycee)	Saut-d'eau		25,991	840	
	Sous Programme de Conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial(drainage et betonage 2 km de rue a Savane Carree, Ennery)	Ennery		43,716	845	
	Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial	Jacmel, Belle-Anse & Acul du Nord		152,100	846	

Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/construction et rehabilitation de Fontaines a Cotes de Fer	Cotes de Fer		109,290	854	
Sous Programme de conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial			2,314,097	859	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial	Ile de la Tortue		874,448	864	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial			3,260,756	865	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/ Plan special de la commune de Cite Soleil	Cite Soleil		466,666	867	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial	Grand Bassin et Terrier Rouge		117,000	868	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/ 40 lampadaires installation	Aquin		78,000	871	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/ Lycee Sainte Catherine	Arnaud		149,544	877	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/I Lycee	Anse Rouge		142,199	878	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial / Lycee National Mirebalais	Mirebalais		58,696	879	

Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial / Lycee Caracolle	Caracolle		255,007	880	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/ Construction de 200 maisons a Pointe a Raquettes, Plan Special de l'Ile de la Gonave	Pointe a Raquettes & Iles de la Gonave		2,500,000	888	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial / Barrage Hydro electrique			25,498	889	
Sous Programme de conception et mise en oeuvre de Projets de Developpement Territorial			3,000,000	890	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial/ Lycee	Bas Limbe & Port Magot		42,289	898	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial	Petit Goave, Thomassin 32 & 25		46,800	900	
Sous Programme de Conception et mise en Oeuvre de Projets de Developpement Territorial / Lycee	Petit Goave, Thomassin 32 & 26		39,445	902	
<b>Total</b>			<b><u>34,000,000</u></b>	<b><u>23,185,395</u></b>	<b><u>10,814,605</u></b>

BMPAD			5,000,000		
	Augmentation de la capacite de generation electrique/Carrefour 1	Carrefour		5,000,000	827
<b>Total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>-</u></b>

MENFP			300,000		
	Mise en place de la Plateforme de Logiciel pour le PSUGO			300,000	831
<b>Total</b>			<b><u>300,000</u></b>	<b><u>300,000</u></b>	<b><u>-</u></b>

MCI			3,500,000			
	Appui a la formation et capitalisation de 20000 MicroEntreprises sur l'ensemble du Territoire			3,442,623	839	-
<b>Total</b>			<b><u>3,500,000</u></b>	<b><u>3,442,623</u></b>		<b><u>57,377</u></b>

MTPTC			11,000,000			-
	<b>Rehabilitation</b>		3,500,000			-
	rehabilitation de la route jacmel_la vallee			3,500,000	819	-
<b>Sous Total</b>			<b><u>3,500,000</u></b>	<b><u>3,500,000</u></b>		<b><u>-</u></b>
	<b>Rehabilitation du troncon de Carrefour 44/ Cote de Fer</b>		<b>11,000,000</b>			-
	Rehabilitation du troncon de Carrefour 44/ Cote de Fer	Petit Goave, Thomassin 32 & 28		1,431,445	905	-
	Rehabilitation du troncon de Route Carrefour 44 / Cote de Fer	Cotes de Fer		4,956,522	876	-
<b>Sous Total</b>			<b><u>11,000,000</u></b>	<b><u>6,387,967</u></b>		<b><u>4,612,033</u></b>

FAES			15,000,000			-
	Programme de lutte contre la pauvreté extreme et l'exclusion sociale			2,737,196	874	-
	Programme de lutte contre la pauvreté extreme et l'exclusion sociale			8,085,106	896	-
<b>Total</b>			<b><u>15,000,000</u></b>	<b><u>10,822,303</u></b>		<b><u>4,177,697</u></b>

MSPP			5,000,000			-
	Centre de traumatologie	Port-au-Prince		5,000,000	875	-
<b>Total</b>			<b><u>5,000,000</u></b>	<b><u>5,000,000</u></b>		<b><u>-</u></b>

UEH			3,000,000			-
	Construction et Equipements de dortoirs et residences pour professeurs et Extension du Campus Henry Christophe/ UEH	Limonade		2,950,820	894	-
<b>Total</b>			<b><u>3,000,000</u></b>	<b><u>2,950,820</u></b>		<b><u>49,180</u></b>

MJSAC	Projets Petro Caribe/ Sous Programme d'infrastructures Sportives		<u>2,000,000</u>	<u>596,598</u>	819	<u>1,403,402</u>
MEF	Projet de developpement Frontalier(3 Regions)	National	2,000,000	-		<u>2,000,000</u>
MTPTC	Cosntruction du barages des trois rivières		<u>1,000,000</u>	=		<u>1,000,000</u>
	Construction d'un systeme de cabotage au niveau des presqu'iles du Sud,Nord-Ouest, Nord, et d'un système de ferry (Mariani/P-au-P)		<u>1,000,000</u>	=		<u>1,000,000</u>
	Construction d'une centrale Hydro-electrique dans les Nippes (Saut Baril)		<u>1,000,000</u>	=		<u>1,000,000</u>
PNH	Amelioration de la securité routière		<u>1,000,000</u>	-		<u>1,000,000</u>
MENFP	Reforme de la formation professionnelle		<u>444,444</u>	-		<u>444,444</u>
	Mise en place de laboration scolaire experimentaux		<u>1,000,000</u>	-		<u>1,000,000</u>
MPCE	Sous programme de collectes des ordures		<u>1,000,000</u>	-		<u>1,000,000</u>
	Plan speciaux de developpement territoriale		<u>8,900,000</u>	-		<u>8,900,000</u>
	Construction du Local du CIMO		<u>3,800,000</u>	-		<u>3,800,000</u>
	Programme e-gouvernance		<u>1,000,000</u>	-		<u>1,000,000</u>
UCLPB	Batiment public /Logement		<u>20,000,000</u>	-		<u>20,000,000</u>
MSPP	Projet soin de santé pour les policiers de la PNH selon accord entre le MPCE,la PNH et l'hopital Bernameuse		<u>687,500</u>	-		<u>687,500</u>
<b>Total</b>			<u>42,831,944</u>			<u>42,831,944</u>
<b>TOTAL</b>			<u>141,778,568</u>	<u>71,215,839</u>		<u>70,562,729</u>



La Résolution du 23 juillet 2014 comprend vingt- six(26) projets , de ce nombre quatre (4) Projets ont été recus aux fins d'analyse et sont traités dans la Résolution suivante :

➤ Quatre (4) Projets dans la Résolution du 21 décembre 2012:

- 1- Construction du local CIMO
- 2- Travaux de réhabilitation d'urgence de la route Jacmel, La Vallée 19 km
- 3- Réhabilitation et construction du tronçon petite Rivière/Petit trou de Nippes
- 4- Construction d'un centre de traumatologie de niveau I

**Revue de passation de marché  
Résolution du : 23 juillet 2014**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA		Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert				
1	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Construction du local CIMO	Delmas, Ouest	20 Novembre 2012 (C.) ...Juillet 2014 (Av.)	4, 233,950.60 US + Avenant: 934,481.52 US	Oui				Oui	Non	Non
2	SECOSA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence de la route Jacmel, La Vallée 19 km	La Vallée, Jacmel	...Décembre 2012	23, 212,146.00 US	Oui				Oui	Non	Oui
3	V&F Construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation et construction du tronçon petite Rivière/Petit trou de Nippes	Petite Rivière/ Petit Trou de Nippes	27 décembre 2012	30, 849,737.91 US	Oui				Oui	Non	Oui
4	Bernard Mevs Projet MEDISHARE	MSSP	Construction d'un centre de traumatologie de niveau I	Delmas, Ouest	27 Février 2013	5, 000,000 US	Oui				Non	Non	Non

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 23 juillet 2014**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	Ingenieria ESTRELLA	MPCE	Construction du local CIMO	20 Novembre 2012 (C.) ...Juillet 2014 (Av.)	4, 233,950.60 US + Avenant: 934,481.52 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	non	1, 925,573.33 US
2	SECOSA	MPCE	Travaux de réhabilitation d'urgence de la route La Vallée 19 km	Décembre 2012	23, 212,146.00 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	24 mois	3, 500,000.00 US
3	V&F Construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation et construction du tronçon Petite Rivière/Petit Trou de Nippes	27 décembre 2012	30, 849,737.91 US ou 1, 295, 688,992.00 Gourdes	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	18 mois	5, 382,535.98 US
4	Bernard Mevs Projet MEDISHARE	MSPP	Construction d'un centre de traumatologie de niveau I	27 février 2013	5, 000,000.00 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	5, 000,000.00 US

**XXVIII Résolution du 10 Septembre 2014**

## Résolution du 10 Septembre 2014

Toutes les Résolutions prises sur l'administration MARTELLY-LAMOTHE se justifiaient Selon ce qu'elles précisait par la nécessité de mettre en place des infrastructures .

Cette Résolution n'en a pas fait exception tout en n'opérant que des désaffectations.

### Gouvernement Martelly –Lamothe.

Cette Résolution a été prise toujours dans la nécessité de poursuivre les travaux d'infrastructure .

Les décaissements autorisés par cette Résolution était dirigé vers de projets dans leurs grande majorité devraient être exécutés par le MTPTC en qualité de maître d'ouvrage.

### **Composition du gouvernement Martelly-Lamothe.**

Il est composé des ministres suivants :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Mr Laurent S.	LAMOTHE /16 mai 2012-7aout 2012	<b>Affaires étrangères et cultes</b>
Mr. Pierre Richard	CASIMIR / 7 Aout 2012- 4 avril 2014	
Mr.Duly	BRUTUS / Du 4 avril 2014	
Mr Ronsard	ST CYR / du 16 mai 2012-7aout2012	<b>Affaires sociales</b>
Mme Josepha Raymond	JOSEPH/ du7aout 2012-25 janvier 2013	
Mr Charles	JEAN-JACQUES/du 25 janv 2013	
Agr.Thomas	JACQUES/ du 17 mai 2012	<b>Agriculture et ressources naturelles</b>
Mr Wilson	LALEAU/ rescap du gvt conille du 16 mai2012	<b>Commerce et de l'industrie</b>
Mme yanick	MEZIL/ du 16 mai 2012(rescap du gouv.Conille	<b>Condition Féminine</b>
Ady	JEAN GARDY/du 16 mai 2012-24 janv 2013	<b>Communication et culture</b>
Mme regine	GODEFROY/24 jan 2012-11 avril 2013.	
Rudy	HERIVEAUX /du 3 avril 2014	
Mr.Jean- marie Mme Josette Mme Monique	DUPUY/ 16 mai 2012-23 janv2013 DARJUSTE/23 janv2013-3 avril2014 Rocourt-du 3 avril 2014	<b>Culture</b>
Mr Jean Rodolphe	JOAZIL/16 mai 2012-3 avril 2014	<b>Défense</b>
Mr.Lerner	RENAUD/du 2 avril 2014	
Mme .Marie Carmelle Mr Wilson	JEAN –MARIE/8mai 2012-11avril2013 LALEAU/13avril2013-3 avril 2014 JEAN –MARIE/du 3 avril 2014	<b>Economie et des finances</b>
Mme Marie Carmelle		
Mr Reginald	Paul(rescap du gouv.de conille)16 mai 2012-7aout2012	
Mr Jean Vilmond	Pierre/du 7 aout 2012-3 avril 2014	<b>Education National</b>
Mr Nesmy	MANIGAT/ du 3 avril 2014	

Mr Joseph Ronald	TOUSSAINT/16 mai2012-7aout	<b>Environnement</b>
Mr Jean Vilmond	HILAIRE/du 7 aout2012-23janv 2013	
Jean Francois	THOMAS/du 23 janv 2013	
Mr .Daniel	SUPPLICE/16 mai2012-23janv2013	<b>Haïtiens Vivant l'étranger</b>
Mme Bernice	Phidelia/23 janv2013-11juin 2013	
Mr.Francois	GUILLAUME/du4 avril 2014	
Mr.Thierry	MAYARD-PAUL/du 16 mai 2012-7 aout2012	<b>Intérieur, collectivités Territoriales et défense</b>
Mr.Ronsard	SAINT CYR/du 7aout2012-23 janv2013	
Mr.David	BAZIL/ du 23 janvier2013-3avril 2014	
Mr reginald	DELVA /du 3 avril 2014	
Mr Jean Roosevelt	RENE/du 16 mai2012-23janv2013	<b>Jeunesse et sports</b>
Mme Magalie	RACINE/23 janv2013-3 avril2014	
Mme Himmler	REBU/du 3 avril 2014	
Mr. Jean Renel	SANON/du 16 mai 2012	<b>Justice et sécurité National</b>
Mme Josépha Raymond	GAUTHIER/du 16mai 2012-10aout2012	<b>Planification et coopération Externe</b>
Mr Laurent	LAMOTHE/du 10aout 2012	
Ing. Jacques	ROUSSEAU/(rescapé gvt conille) du 16 mai 2012	<b>Travaux publics, transport et communication</b>
Mme marie Mimose	FELIXE/du 16 mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier ministre charge de la paysannerie
Mme Marie Carmelle Rose Anne	AUGUSTE/du 16mai 2012	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des Droits de l'homme et de la lutte contre pauvreté extrême
Mr. Ralph	THEANO/du 16 mai 2012-2 avril 2014.la position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Bureau du ministre délégué auprès du premier Ministre Charge des relations avec le parlement(BMCRP)
Patrick sully	JOSEPH/du 3 avril 2014. position créer lors du remaniement ministériel du 2 avril 2014	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge du renforcement avec les partis politiques
Mr Rene	JEAN-JUMEAU. Position Créer en juillet 2012	Ministre délégué auprès du premier Ministre Charge de la sécurité Energique

	<b>Liste des projets</b>	<b>Montant en US</b>
1.	Réhabilitation de la Route de Tabarre	7 000 000
2.	Construction viaduc de Delmas	<b>4 197 201</b>
3.	Sous-Programme de Collecte des ordures	<b>2 000 000</b>
4.	Plan spéciaux de développement Territorial	<b>3 500 000</b>
5.	Appui a L'ULCBP	<b>6 000 000</b>
6.	Programme de lutte contre pauvreté et Exclusion Sociale	<b>3 000 000</b>
7.	Appui a la PNH	<b><u>4 000 000</u></b>
	Total	<b><u>29 697 201</u></b>

## Résolution du 10 Septembre 2014

<b>Institution</b>	<b>Nature du Projet</b>	<b>Localité</b>	<b>Montant du Projet</b>	<b>Montant decaissé</b>	<b>No decaissement</b>	<b><u>Montant à decaisser</u></b>
MTPTC			7 000 000			-
	Réhabilitation de la Route de Tabarre	Ouest		7 000 000	892	-
Sous total			<b><u>7 000 000</u></b>	<b><u>7 000 000</u></b>		=
	Construction viaduc de Delmas	Ouest	<b><u>4 197 201</u></b>	-		<b><u>4 197 201</u></b>
						-
MPCE			-			-
	Sous-Programme de Collecte des ordures	National	<b><u>2 000 000</u></b>	=		<b><u>2 000 000</u></b>
						-
	Plan spéciaux de développement Territorial	National	<b><u>3 500 000</u></b>	-		<b><u>3 500 000</u></b>
						-
ULCBP	Appui a L'ULCBP	National	<b><u>6 000 000</u></b>	-		<b><u>6 000 000</u></b>
						-
MAST	Programme de lutte contre pauvreté et Exclusion Sociale	National	<b><u>3 000 000</u></b>	-		<b><u>3 000 000</u></b>
						-
PNH	Appui a la PNH	National	<b><u>4 000 000</u></b>	-		<b><u>4 000 000</u></b>
						-
<b>TOTAL</b>			<b><u>29 697 201</u></b>	<b><u>7 000 000</u></b>	-	<b><u>22 697 201</u></b>



# **GOUVERNEMENT MARTELLY - PAUL**

## **XXIX Résolution du 15 Avril 2015**

## Résolution du 15 Avril 2015

### Durée de la résolution d'urgence du 15 Avril 2015

### Pouvoirs des autorités

#### Gouvernement MARTELLY / PAUL

La Résolution du 15 Avril 2015 fut prise en consul des Ministres sous le gouvernement dirigé par Evens Paul.

Installé le 19 janvier ,son Cabinet ministeriel était aussi composé :

#### **Composition du gouvernement MARTELLY / PAUL**

Il est composé des Ministres suivants :

Prénom	Nom	Fonction
Duly	BRUTUS	Affaires Etrangères et des cultes
Victor	BENOIT	Affaires Sociales
Jean-François	THOMAS	Agriculture et des Ressources Naturelles
Hervé	DAY	Commerce et de l'Industrie
Rotchild Jr.	FRANCOIS	Communication
Yves Rose	MORQUETTE	Condition Féminine
Dithny Joan	RATON	Culture
Lener A.I.	RENAULD	Défense
Wilson	LALEAU	Economie et des Finances
Nesmy	MANIGAT	Education Nationale
Pieriche	OLIVIER	Haïtiens vivant à l'Etranger
Réginald	DELVA	Intérieur et des Collectivités Territoriales
Pierre Richard	CASIMIR	Justice
Yves Germain	JOSEPH	Planification et Coopérative Externe
Florence Duperval	GUILLAUME	Santé Publique et de la Population
Stéphanie Balmir	VILLEDROUIN	Tourisme
Jacques	ROUSSEAU	Travaux Publics, Transports et Communication
Jean-Fritz	JEAN-LOUIS	Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé des questions Electorales.

Trois(3) Résolution ont été en faite signées sous l' Administration MARTELLY- PAUL . Ce sont :

La Résolution du 15 Avril 2015

La Résolution du 22 Juillet 2015

La Résolution du 22 Juillet 2015

La Résolution du 06 Janvier 2016

Ces Résolutions ne faisaient que désaffecter certains fonds aux fin de financer d'autres Projets. Les Projets touchés par ces Résolutions sont présentés dans ces differents tableaux

**Résolution du 15 Avril 2015**

<b>Institution</b>	<b>Nature du projet</b>	<b>Localité</b>	<b>Montant du projet \$ US</b>	<b>Montant décaissé</b>	<b>No décaissement</b>	<b>Montant à décaisser</b>
MARNDR	Construction de 50 serres dans 5 Departements (Nord,Nord-Ouest,Centre,Grand-Anse,Sud-Est)	National	<u>1,500,000</u>	=	-	<u>1,500,000</u>
MARNDR	Construction de structures d'Irrigation a Saut du Baril (Nippes) Marion (Sud-Est) et Trois- Riviere (Nord-Ouest) et construction de lacs Collinaires	National	<u>4,500,000</u>	=	-	<u>4,500,000</u>
MARNDR	Subvention de fertilisants et amelioration de la productivite des cultures et des sols (St-Marc,Plaine des cayes,St-Raphael,Kenskoff,Ferrier)Achat d'Engrais	National	<u>1,561,400</u>	=	-	<u>1,561,400</u>
MAST/FAES	Lutte contre la pauvrete et l'Exclusion sociale	National	<u>10,000,000</u>	<u>1,841,621</u>	931	<u>8,158,379</u>
MC-BE	Soukri-Souvenance-Badio-la ville au Camp	National	<u>260,000</u>	=	-	<u>260,000</u>
MCI	Mise en oeuvre d'Activites de renforcement a la creation a la gestion des entreprises	National	<u>864,502</u>	=	-	<u>864,502</u>
MEF	Intervention d'urgence	National	<u>6,200,000</u>	=	-	<u>6,200,000</u>
MEF-BMPAD	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire		1,261,119			
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		28,210	DGB/ASIP/8000 No.01386 du 23 avril 2014	
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		297,739	DGB/ASIP/8000 No.01386 du 23 avril 2014	
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		8,097	DGB/ASIP/8000 No.01386 du 23 avril 2014	
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		19,469	DGB/ASIP/8000 No.01386 du 23 avril 2014	
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		309,035	DGB/ASIP/8000 No.01386 du 23 avril 2014	

	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		27,816	pmt fact.#5 de archivolt S.A /Supervision de la construction du centre de stockage de denrées	
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		46,020	EXECO,S.A: pmt facture #4 projet construction de silos.	
	Construction de Silos de stockage pour Securite Alimentaire	National		58,778	Edny Cesar .sous-traitant de EXECO,S.A: pmt facture #1 projet construction de silos.	
<b>Sous total</b>			<b><u>1,261,119</u></b>	<b><u>795,164</u></b>	-	<b><u>465,955</u></b>
MEF-BMPAD	<b>Programme de stabilisation des prix</b>	National	<b><u>3,771,478</u></b>	=	-	<b><u>3,771,478</u></b>
MJSP-PNH	<b>Appui a la PNH:Renforcement des capacites d'intervention de la Police Nationale (PNH)</b>	National	<b><u>8,147,778</u></b>	<b><u>1,011,712</u></b>	908	<b><u>7,136,066</u></b>
MJSP-PNH	<b>Renforcement de la PNH/Soins de sante a la Police Nationale dHaiti</b>	Ouest	<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>865,378</u></b>	944	<b><u>134,622</u></b>
MPCE	<b>Appui a la cooperation Cubaine</b>	National	<b><u>3,070,000</u></b>	=		<b><u>3,070,000</u></b>
MPCE	<b>Collecte des ordures</b>	National	<b><u>787,234</u></b>	<b><u>787,234</u></b>	910	=
MPCE	<b>Conception et mise en oeuvre de projets de developpement teritorrial.</b>		12,702,373			
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement teritorrial.	National		500,000	913	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement teritorrial.	National		158,044	915	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement teritorrial.	National		1,514,319	DGB/ASIP/80 00 No.01908 du 5 juin 2015	

	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement territorial.	National		1,328,806	DGB/ASIP/80 00 No.01909 du 5 juin 2015	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement territorial.	National		1,298,903	934	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement territorial.	National		523,080	935	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement territorial.	National		110,890	936	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement territorial.	National		107,843	940	
	Conception et mise en oeuvre de projets de developpement territorial.	National		290,040	949	
<b>Sous total</b>			<b><u>12,702,373</u></b>	<b><u>5,831,924</u></b>	-	<b><u>6,870,449</u></b>
MPCE	<b>Construction de Mediatheque a Jean Rabel</b>	Nord-Ouest	<b><u>361,702</u></b>	=	-	<b><u>361,702</u></b>
MPCE	<b>Construction de Mediatheques a port de Paix</b>	Nord-Ouest	<b><u>425,532</u></b>	=	-	<b><u>425,532</u></b>
MPCE	<b>Construction de Mediatheques a Saint Louis du Nord</b>	Nord-Ouest	<b><u>702,128</u></b>	=	-	<b><u>702,128</u></b>
MPCE	<b>Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite Soleil</b>	Ouest	9,000,000			
	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite Soleil	Ouest		709,788	938	
	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite Soleil	Ouest		204,230	941	
	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite Soleil	Ouest		405,007	945	
	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite Soleil			31,740	947	
	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jeremie a cite Soleil	Ouest		462,107	947	

<b>Sous total</b>			<b><u>9,000,000</u></b>	<b><u>1,812,872</u></b>	-	<b><u>7,187,128</u></b>
MPCE	<b>Construction du marché public de Fontamara</b>	Ouest	8,222,000			
	Construction du marché public de Fontamara	Ouest		2,066,523	912	
	Construction du marché public de Fontamara	Ouest		431,445	919	
	Construction du marché public de Fontamara	Ouest		749,997	921	
<b>Sous total</b>			<b><u>8,222,000</u></b>	<b><u>3,247,965</u></b>	-	<b><u>4,974,035</u></b>
MPCE	<b>Construction Gare routiere et Marche public a Miragoane (incluant la supervision)</b>	Nippes	<b><u>8,600,000</u></b>	<b><u>144,260</u></b>	933	<b><u>8,455,740</u></b>
MPCE	<b>Construction Marche public des Gonaives</b>	Artibonite	<b><u>30,000</u></b>	=	-	<b><u>30,000</u></b>
MPCE	<b>Fonds de supervision des travaux relatifs aux projets d'infrastructures</b>		6,357,666			
	Fonds de supervision des travaux relatifs aux projets d'infrastructures	National		325,297	932	
	Fonds de supervision des travaux relatifs aux projets d'infrastructures	National		40,000	950	
<b>Sous total</b>			<b><u>6,357,666</u></b>	<b><u>365,297</u></b>	-	<b><u>5,992,369</u></b>
MPCE	<b>Reconstruction du lycee Alexandre Petion (incluant la supervision)</b>	Ouest	4,562,018			
	Reconstruction du lycee Alexandre Petion (incluant la supervision)			140,109	919	
	Reconstruction du lycee Alexandre Petion (incluant la supervision)			71,947	928	
<b>Sous total</b>			<b><u>4,562,018</u></b>	<b><u>212,056</u></b>	-	<b><u>4,349,962</u></b>
MPCE	<b>Reconstruction du lycee Toussaint Louverture (incluant la supervision)</b>	Ouest	5,544,708			
	Reconstruction du lycee Toussaint Louverture (incluant la supervision)			71,947	911	

	Reconstruction du lycée Toussaint Louverture (incluant la supervision)			613,072	919	
	Reconstruction du lycée Toussaint Louverture (incluant la supervision)			98,161	928	
<b>Sous total</b>			<b><u>5,544,708</u></b>	<b><u>783,180</u></b>	-	<b><u>4,761,528</u></b>
MPCE	<b>Rehabilitation des places publiques</b>	National	<b><u>1,680,851</u></b>	=	-	<b><u>1,680,851</u></b>
MPCE	<b>Rehabilitation place publique "Aéroport Hugo Chavez"</b>	Ouest	<b><u>2,313,365</u></b>	<b><u>248,220</u></b>	923	<b><u>2,065,145</u></b>
MPCE	<b>Rehabilitation place publique "Sainte Anne"</b>	Ouest	<b><u>180,851</u></b>	=		<b><u>180,851</u></b>
MPCE	<b>Rehabilitation Terrain de Football Delmas 2</b>	Ouest	<b><u>500,000</u></b>	=	-	<b><u>500,000</u></b>
MPCE	<b>Rehabilitation Tronçon Fermathe-Frère via soisson, Duplan, Girardeau et collectrices rue Metellus, Meyotte-Frère, Thomassin 25, Fermathe 45 et Montagne Noir</b>	Ouest	<b><u>1,680,000</u></b>	=	-	<b><u>1,680,000</u></b>
MPCE	<b>Rehabilitation, construction et aménagement d'infrastructures sportives (installation de gazon synthétique, Hinche, Saint Louis du Nord et Thomassin)</b>	National	<b><u>8,200,000</u></b>	<b><u>2,138,473</u></b>	946	<b><u>6,061,527</u></b>
MPCE	<b>Renovation des routes du village artistique Noailles de Croix des Bouquets</b>	Ouest	<b><u>70,466</u></b>	=		<b><u>70,466</u></b>
MPCE	<b>Renovation urbaine à Mirbalais et Lascahobas</b>	Centre	4,951,433	-	-	=
	Renovation urbaine à Mirbalais et Lascahobas	Centre		677,269	930	
	Renovation urbaine à Mirbalais et Lascahobas	Centre		4,274,164	943	
			<b><u>4,951,433</u></b>	<b><u>4,951,433</u></b>		=

MPCE	Rehabilitation place publique "Geffrard"	Ouest	<u>180,851</u>	=	-	<u>180,851</u>
MPCE	Renovation urbaine de Gonaives	Artibonite	<u>33,476</u>	=	-	<u>33,476</u>
MPCE	Renovation urbaine de la ville de Hinche	Centre	<u>636,466</u>	=	-	<u>636,466</u>
MPCE-ULCBP	Rehabilitation place publique "Canape vert"	Ouest	<u>319,149</u>	=	-	<u>319,149</u>
MPCE-ULCBP	Rehabilitation place publique "Occide Jeanty"	Ouest	1,000,000			
				322,298	922	
				377,157	929	
			<u>1,000,000</u>	<u>699,456</u>	-	<u>300,544</u>
MSPP	Construction et rehabilitation d Hopitaux (HUEH,St Michel de Jacmel,Simbi Continental de Martissant,Hopital Sans Fil,Centre de Trauma,Hopital de Bon Repos.....)	National	<u>16,330,796</u>	=	-	<u>16,330,796</u>
MSPP	Rehabilitation et Construction d'infrastructure sanitaire	National	<u>425,532</u>	=	-	<u>425,532</u>
MT	Developpement des infrastructures de l'Ile a Vache	Sud	<u>2,123,222</u>	=	-	<u>2,123,222</u>
MTPTC	Amenagement du bord de mer de la ville du Cap-Haitien	Nord	<u>4,000,000</u>	=	-	<u>4,000,000</u>
MTPTC	Construction du pont sur la riviere Marigot /Peredo	Sud-Est	<u>335,111</u>	=	-	<u>335,111</u>
MTPTC	Construction sur la riviere Gauche (Rte Jacmel-la Vallee de Jacmel)	Sud-Est	<u>1,106,020</u>	=	-	<u>1,106,020</u>
MTPTC	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest	10,709,660			
	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest		99,305	909	
	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest		2,355,499	909	



	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest		359,566		916	
	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest		1,320,160		918	
	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest		1,780,394		927	
	Construction viaduc Delmas/Nazon	Ouest		54,494		939	
Sous total			<b><u>10,709,660</u></b>	<b><u>5,969,417</u></b>	-		<b><u>4,740,243</u></b>
MTPTC	<b>Debarcadaires Faucault</b>	Sud	<b><u>2,250,000</u></b>	=	-		<b><u>2,250,000</u></b>
MTPTC	<b>Debarcadaires Saint Louis du Nord</b>	Nord-Ouest	<b><u>2,500,000</u></b>	=	-		<b><u>2,500,000</u></b>
MTPTC	<b>Pont Lahaie Dame Marie</b>	Grand-Anse	<b><u>500,000</u></b>	=	-		<b><u>500,000</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation Carrefour Dufort-Jacmel</b>	National	<b><u>1,000,000</u></b>	<b><u>553,911</u></b>		937	<b><u>446,089</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation de la route 9</b>	Ouest	<b><u>6,000,000</u></b>	=	-		<b><u>6,000,000</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation de la route Cayes-Jeremie-A033178-001-Source MTPTC</b>	National	<b><u>17,000,000</u></b>	<b><u>5,235,705</u></b>		926	<b><u>11,764,295</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation de la route de Pernier</b>	Ouest	<b><u>6,000,000</u></b>	=	-		<b><u>6,000,000</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation de la route de Tabarre</b>	Ouest	<b><u>7,000,000</u></b>	=	-		<b><u>7,000,000</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation du troncon de route Carrefour 44/Cotes de Fer</b>	Sud-Est	<b><u>15,000,000</u></b>	-			<b><u>15,000,000</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation route Petite Riviere de Nippes/Petit -Trou de Nippes</b>	Nippes	<b><u>1,242,294</u></b>	<b><u>817,279</u></b>		925	<b><u>425,015</u></b>
MTPTC	<b>Rehabilitation troncon Port de Paix,Port-Magot</b>	National	<b><u>7,000,000</u></b>	<b><u>1,063,005</u></b>		920	<b><u>5,936,995</u></b>

MTPTC	Rehabilitation troncon RN1:Freycineau/St-Marc/Bigot (Gonaives),Construction Bigot- Carrefour Joffre,Biennac-Rue Clerveau et Rn1-Marchant (4)	Artibonite	<u>672,379</u>	=		<u>672,379</u>
MTPTC	Renovation Urbaine de la ville des Cayes	Sud	<u>3,500,000</u>	<u>95,162</u>	942	<u>3,404,838</u>
MTPTC/MPCE	Gare routiere de Jacmel	Sud-Est	<u>50,000</u>	=		<u>50,000</u>
MPCE	Dette SECOSA	National	<u>9,000,000</u>	=		<u>9,000,000</u>
UCLPB	Appui a l' UCLBP	Ouest	<u>3,000,000</u>	<u>2,000,000</u>	924	<u>1,000,000</u>
UCLPB	Construction de batiment et logement publics-UCLPB		12,000,000			
	Construction de batiment et logement publics-UCLPB	Ouest		2,861,400	914	
	Construction de batiment et logement publics-UCLPB	Ouest		1,056,354	917	
	Construction de batiment et logement publics-UCLPB	Ouest		2,137,146	917	
<b>Sous total</b>			<u>12,000,000</u>	<u>6,054,900</u>		<u>5,945,100</u>
UCLPB	Implantation de sites et de services pour un developpement ordonne de l'habitat(Urbanisation)	National	<u>1,500,000</u>	=		<u>1,500,000</u>
UEH	Projet de construction et d'Equipements de dortoirs et de Residences pour Professeurs	Nord	<u>1,000,000</u>	=		<u>1,000,000</u>
UEH	Renforcement des structures des batiments de l'Universite de Limonade	Nord	<u>2,000,000</u>	=		<u>2,000,000</u>
<b>TOTAL</b>			<u>254,423,560</u>	<u>47,525,624</u>		<u>206,897,936</u>

Dans la Résolution du 15 avril 2015, dix-neuf (19) Projets ont été sélectionnés aux fins d'analyse et sont traités initialement dans les Résolutions suivantes répartissent ainsi:

- Trois (3) dans la Résolution du 11 février 2010 :
  - 1- Rénovation urbaine et construction d'infrastructures socio-communautaire à Mirebalais.
  - 2- Réhabilitation du tronçon route Fermathe/Frères
  - 3- Réhabilitation du tronçon Freycineau/St-Marc, Bigot/Gonaives
  
- Un (1) seul Projet dans la Résolution du 28 février 2012 :
  - 1- Rénovation urbaine Gonaives
  
- Un (1) seul Projet dans la Résolution du 18 juillet 2012 :
  - 1- Réhabilitation de la Place Publique Occide Jeanty
  
- Quatorze (14) Projets dans la Résolution du 21 décembre 2012 :
  - 1- Marché public Fontamara
  - 2- Construction Lycée Toussaint Louverture
  - 3- Marché public et gare routière de Miragoane
  - 4- Supervision routière et marché public de Miragoane
  - 5- Infrastructure socio-communautaire Wharf Jérémie (Cité Soleil)
  - 6- Supervision wharf Jérémie à Cité Soleil
  - 7- Viaduc Delmas
  - 8- Construction lycée Alexandre Pétion
  - 9- Supervision Lycée Alexandre Pétion
  - 10- Tronçon Petite Rivière- petit trou
  - 11- Place Hugo Chavez
  - 12- Rénovation place publique St-Anne
  - 13- Réhabilitation place publique Canapé- vert
  - 14- Pont Marigot/ Peredo
  - 15- Freycineau / St-Marc

**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 15 Avril 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Rénovation urbaine et construction d'infrastructures socio-communautaire à Mirebalais	Centre	20 décembre 2012	18, 981,625.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
2	CEEPCO Haïti S.A	MPCE	Réhabilitation place Occide Jeanty	Port-au-Prince	...Novembre 2012	2, 997,774.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
3	IBT, LLC	MPCE	Marché public Fontamara	Port-au-Prince	Non	15, 647,900.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Non
4	IBT, LLC	MPCE	Construction Lycée Toussaint Louverture	Port-au-Prince	Non	8, 029,900 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
5	La Générale Construction et Distribution	MPCE	Marché public et gare routière de Miragoane	Miragoane	...Novembre 2012	7, 735,135.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
6	Groupe Trame	MPCE	Supervision routière et marché public de Miragoane	Miragoane	...Novembre 2012	773,513.50 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
7	SOTECH	MPCE	Infrastructure socio-communautaire Wharf Jérémie (Cité Soleil)	Cité Soleil	20 décembre 2012	18, 441,135.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
8	Groupe Trame	MPCE	Supervision wharf Jérémie à Cité Soleil	Cité Soleil	Non	2, 195,053.50 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
9	LGL S.A.	MPCE	Viaduc Delmas	Delmas	27 décembre 2012	21, 502,742.83 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
10	IBT, LLC	MPCE	Construction lycée Alexandre Pétiou	Port-au-Prince	26 novembre 2012	7, 696,012.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Non
11	CSA, Central Inc.	MPCE	Supervision Lycée Alexandre Pétiou	Port-au-Prince	...Novembre 2012	384,800.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
12	VORBE et Fils	MTPTC	Tronçon Petite Rivière-petit trou	Nippes	27 décembre 2012	30, 849,737.91 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
13	La Générale Construction et Distribution	MTPTC	Place Hugo Chavez	Delmas	...Novembre 2012 (Phase I)	1, 795,000.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui

**Revue de passation des marchés(Suite)  
Résolution du : 15 Avril 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
14	GTC	MPCE	Tronçon Frères-Fermathe	Ouest	Non	47, 612,854.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Oui
15	ESTRELLA	MPCE	Rénovation urbaine Gonaïves	Artibonite	20 décembre 2012	3, 461,727.00 US	Oui			Oui	Non Signé	Non
16	SOGEMAT	MPCE	Rénovation place publique St-Anne	Ouest	Non	50, 221,000.00 Gourdes	Oui			Oui	Non Signé	Oui
17	FECINA S.A.	MPCE / ULCBP	Réhabilitation place publique Canapé-vert	Canapé-Vert	Non	29, 562,500.00 Gourdes	Oui			Oui	Non Signé	Oui
18	CECOM Consultant	MTPTC	Pont Marigot/ Peredo	Marigot	27 décembre 2012	10, 736,026.19 US				Oui	Non Signé	Oui
19	ESTRELLA	MTPTC	Freycineau / St-Marc	Gonaïves	Non	51, 452,645.55 US	Oui			Oui	Non	Oui

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 15 Avril 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Rénovation urbaine et construction d'infrastructure sociocommunautaire à Mirebalais	20 décembre 2012	18, 981,625.00 US	Non	Non	Non	Non	26 mois	4, 951,433.00 US
2	CEEPCO Haïti S.A	MPCE	Réhabilitation place Occide Jeanty	Non	2, 997,774.00 US	Non	Non	Non	Non	Non	699,456.00 US
3	IBT, LLC	MPCE	Marché public Fontamara	...Novembre 2012	15, 647,900.00 US	Non	Non	Non	Non	Non	3, 247,965.00 US
4	IBT, LLC	MPCE	Construction Lycée Toussaint Louverture incluant Supervision	Non pour le contrat (...Novembre 2012 Supervision)	8, 029,900 US	Non	Non	Non	Non	18 mois	783,180.00 US
5	La Générale Construction et Distribution	MPCE	Marché public Miragoane et gare routière	...Novembre 2012	7, 735,135.00 US	Non	Non	Non	Non	24 Mois	144,260.00 US
6	Groupe Trame	MPCE	Supervision marché Miragoane et gare routière	...Novembre 2012	773,513.50 US	Non	Non	Non	Non	25 Mois	
7	SOTECH	MPCE	Infrastructure sociocommunautaire wharf Jérémie Cité Soleil)	20 décembre 2012	18, 441,135.00 US	Non	Non	Non	Non	24 Mois	1, 812,873.00 US
8	Groupe Trame	MPCE	Supervision wharf Jérémie (Cité Soleil)	...Novembre 2012	2, 195,053.50 US	Non	Non	Non	Non		
9	LGL S.A	MPCE	Viaduc Delmas	27 décembre 2012	21, 502,742.83 US	4, 147,092.00 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Oui	23 mois	5, 969,417.00 US
10	IBT, LLC	MPCE	Construction Lycée Alexandre Pétion	26 novembre 2012	7, 696,012.00 US	1, 924,003.00 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	212,056.00 US
11	CSA Central Inc.	MPCE	Supervision Lycée Alexandre Pétion	...Novembre 2012	384,800.00 US	Non	Non	Non	Non	18 mois	
12	VORBE et Fils	MTPTC	Tronçon Petite Rivière / Petit Trou	27 décembre 2012	30, 849,737.91 US	7, 712,434.48 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	18 mois	817,279.00 US
13	La Générale Construction et Distribution	MTPTC	Place Hugo Chavez	...Novembre 2012	1, 795,000.00 US	Non	Non	Non	Non	Non	248,220.00 US

**Revue de la gestion des contrats (Suite)**  
**Résolution du : 15 Avril 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
14	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Tronçon Fermathe/Frères	Non	47, 612,854.00 US	Non	Non	----	----	42 mois	---
15	ESTRELLA	MPCE	Rénovation urbaine Gonaïves	20 décembre 2012	3, 461,727.00 US	Non	Non	----	----	24 mois	---
16	SOGEMAT	MPCE	Rénovation place publique St-Anne	27 décembre 2012	10, 736,026.19 US	2, 139,408.58 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	----	----	10 mois	---
17	FECINA S.A.	MPCE/ ULCPB	Réhabilitation place publique Canapé -Vert	Non	29, 562,500.00 Gourdes	7, 390,625.00 Gourdes	Non constaté lors de l'analyse du contrat	----	----	Non	---
18	CECOM Consultant	MTPTC	Pont Marigot/ Peredo	Non	10, 736,026.19 US	Non	Non	----	----	12 mois	---
19	ESTRELLA	MTPTC	Freycineau / St-Marc	Non	51, 452,645.55 US	Non	Non	----	----	12 mois	---

**1-Maitre d'ouvrage** MPCE

Description des travaux : Contrat de travaux de construction du marché public de miragoane et d'une gare Routière

Localité Miragoane

Maitre d'œuvre La Générale Construction et Distribution S,A

Montant du contrat 7, 735,135.00 USD

Date de signature du contrat ...Novembre 2012

Durée des travaux 24 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Le quitus (type A) a été émis le 11 janvier 2013 tandis que la patente le 26 décembre 2012.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 2,018,637.00 USD

**Commentaires :**

Passé gré à gré avec l'approbation de la CSC/CA et sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat est signé en Novembre 2012 dont la date est incomplète, pour un montant de 7, 735,135.00 USD.

La durée des travaux était de 24 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 11 janvier 2013 et la patente le 26 décembre 2012.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués.

Ce contrat a été signé bien avant que les ressources ont été disponibles.



**Les Personnalités signataires sont :**

- Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE
- Patrice MILFORT, Directeur General
- Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA

Quant à ce contrat de travaux de construction du marché public de miragoane et d'une gare Routière la route Colladère Cerca-Cavajal, les montants alloués en US à ce projet sont :

Résolution du 15 avril 2015	8,600,000
Résolution du 22 juillet 2015	<u>8,455,740</u>
Total	<b><u>17,055,740</u></b>

Les décaissements se répartissent ainsi :

Résolution du 15 avril 2015	144,260
Résolution du 22 juillet 2015	<u>1,874,377</u>
Total	<b><u>2,018,637</u></b>

Ce contrat fut l'objet de l'évaluation d'une équipe d'ingénieurs évaluateurs constatant un état d'avancement des travaux de 34% relaté au tableau « résumé des évaluateurs physiques des travaux #14 page .... Le montant total décaissé est de US 2,018,637 représentant 26% des travaux.

2-Maitre d'ouvrage MPCE

Description des travaux : Contrat de conception et de supervision des travaux de construction du marché public de miragoane et d'une gare Routière

Localité Miragoane

Maitre d'œuvre GROUPE TRAME

Montant du contrat 773,513.50 USD

Date de signature du contrat ...Novembre 2012

Durée des travaux 25 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis Le quitus (type C) a été émis le 22 février 2011 tandis que la patente le 06 Novembre 2012.

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre \_\_\_\_\_

### **Commentaires :**

Passé gré à gré, sans le certificat de non objection de la CNMP, ce contrat est signé en Novembre 2012 dont la date est incomplète, pour un montant USD 773,513.50. La durée des travaux était de 25 mois .Toutefois, nous n'avons pas eu les procès-verbaux de réception provisoire ainsi que ceux de réception définitive.

Quant au quitus fiscal retracé dans le dossier, il a été émis le 22 février 2011 et 06 Novembre 2012.

Les 2 % à prélever pour le compte de la DGI n'ont pas été effectués

### **Les Personnalités signataires pour la supervision sont :**

- Laurent Salvador LAMOTHE, Ministre du MPCE
- Elisabeth COICOU, Président Directeur General
- Nonie MATHIEU, Présidente de la CSC/CA

# AUDIT DES PROJETS EXECUTÉS PAR LE GOUVERNEMENT MARTELLY-LAMOTHE :

## GTC (Groupe travaux et Construction)

### Réhabilitation Tronçon Fermathe / Frère par la firme GTC (Groupe travaux et Construction)

La firme GTC a signé un contrat avec l'Etat haïtien pour la construction du tronçon Fermathe Frère pour un montant de 22 694 900.00. Ce projet est initié pour la première fois par la résolution du 11 février 2010 du gouvernement Préval Bellerive.

Les modalités de paiements prévues dans l'article 4 du contrat sont les suivantes :

**« Le règlement des travaux se fera, après approbation du Maitre d'Ouvrage, par décompte provisoire mensuel »**

Les décaissements effectués dans le cadre de ce contrat sont les suivants :

Liste des décaissements:	Gouv.	Date	# ordre	Montant marché	Montant décaissé	% Dec	% Avanc
Montant marché	Bellerive			<b>22 694 900,00</b>			
Avance de démarrage	Bellerive	8-avr.-10	50		2 220 000,00	9,8%	
2ème décaissement	Bellerive	1-mars-11			6 857 960,00	30,2%	
3ème décaissement	Bellerive	6-avr.-11	148		300 000,00	1,3%	
4ème décaissement	Conille demissionnaire	1-avr.-12			968 000,00	4,3%	
5ème décaissement	Lamothe	aout 2012			4 380 118,50	19,3%	
6ème décaissement	Lamothe	20-sept.-12	336		748 708,55	3,3%	
7ème décaissement	Lamothe	dec 2012	361		220 272,51	1,0%	
8ème décaissement	Lamothe	1-janv.-13			1 271 101,26	5,6%	
9ème décaissement	Lamothe	9-mai-14	750		2 000 000,00	8,8%	
10ème décaissement	Lamothe	1-mai-14			636 343,53	2,8%	
11ème décaissement	Lamothe	1-sept.-14			<u>1 773 089,88</u>	<u>7,8%</u>	
<b>Total</b>				<b><u>1 319 305,77</u></b>	<b><u>21 375 594,23</u></b>	<b><u>94,2%</u></b>	<b><u>44%</u></b>

- **Modalités de paiement prévu au contrat**

Selon l'article 4 du contrat sur les modalités de paiement, il est dit :

**« Le règlement des travaux se fera, après approbation du Maitre d'Ouvrage, par décompte provisoire mensuel »**

#### Irrégularités :

- **Travaux non exécutés proportionnellement aux versements effectués**

**La firme GTC** qui a reçu USD 21 375 594,23 sur un total de USD 22 694 900,00, ce qui **représente plus de 94% du marché initial**, cette firme n'a accompli que 44% des travaux pour lesquels elle avait été engagée, soit 8 kilomètres de route sur 18 kilomètres comme prévus dans le contrat.

- **Excès de paiements non conforme au contrat : Six paiements de trop**

Les décaissements ont été effectués pour ces travaux comme le montre le tableau ci-dessus de 2010 à 2014.

La Commission a constaté que les décaissements effectués de Septembre 2012 à Septembre 2014 ne correspondaient pas au pourcentage des travaux exécutés.

Le paiement le plus suspect qui ne ressemble pas à un décompte est celui du 9 mai 2014 pour 2 millions de dollars. Sur quelle base ce paiement de 2,000,000 \$ a été réalisé ?

- **Intérêts de l'Etat non garantis**

En payant les 94% du contrat alors que le degré d'achèvement n'est que 44%, les ordonnateurs impliqués ont mis les intérêts de l'Etat en danger.

- **Le rapport du gouvernement ne reflète pas la réalité**

Selon le document préparé par le Premier Laurent Lamothe intitulé :

« La transformation D'Haïti à travers les grand travaux de reconstruction avec le **Fonds PetroCaribe** »

Budget : **25 112 854 \$ US**

Taux d'exécution : **80 %**

Donc, selon le Premier Ministre Laurent Lamothe, avoir réalisé 8 kilomètres de route sur 18 correspond selon ses calculs à un degré d'achèvement de 80%.

### **Recommandations :**

En violant le contrat d'exécution des travaux, notamment l'article traitant des modalités de paiement voulant que les règlements soient effectués en fonction de l'avancement des travaux, les Ordonnateurs impliqués dans ces dossiers ont mis les intérêts de l'Etat en danger au profit des intérêts de la firme d'exécution. De ce fait, ils ont fait des abus de fonction condamnés par l'article 5.5 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la Corruption.

En plus, il y a violation des articles 97 et 98 de la loi du 1<sup>er</sup> février 2017 portant sur la responsabilité des ordonnateurs d'effectuer des contrôles qui leur incombent en matière de crédit budgétaires ainsi que l'article 21 de l'Arrêté du 16 février 2005 portant règlement général de la comptabilité publique et les articles 178 et 181 du Décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique.

**Les ordonnateurs impliqués dans ces violations sont les suivants :**

<b>Postes ministeriels</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Periodes</b>
Ministre de l'Économie et des Finances	Marie Carmelle Jean Marie	3 avril 2014-18 janv 2015
Ministre des Travaux Public, Transports, Énergie et Communications.	Jacques Rousseau	16 mai 2012-
Ministre de la Planification et de la coopération externe	Laurent Lamothe	10 aout 2012- 14 dec 2014

**CONSORTIUM TROPIC BUILD WORLDWIDE HOLDING LLC. & JRD CONSTRUCTION S.A.**

**Acquisition et installation de maisonnettes et centres communautaires préfabriqués par le consortium TROPIC BUILD WORLDWIDE HOLDING LLC. & JRD CONSTRUCTION S.A.**

Le consortium tropic build worlwide holding llc & jrd construction S.A. a signé un contrat pour l'acquisition et l'installation de maisonnettes et centres communautaires préfabriqués. Le contrat a été signé par l'ancien Premier Ministre Bellerive le 21 Juillet 2011 pour un montant de USD2,995,400.00.

- **Une avance de démarrage de 60% en toute urgence**

L'ordre de décaissement pour la première tranche a été signé le jour même par le Ministre Bellerive pour le montant de \$ USD 1,797,240.00.

**Un paiement de trop :**

La firme n'exécute aucun des travaux mentionnés dans les contrats mais, Mme Josépha Gauthier ordonne un deuxième décaissement de USD802,780.00 en faveur de cette firme le 6 juin 2012.

<b>Liste des décaissements:</b>	<b>MPCE</b>	<b>Date</b>	<b># ordre</b>	<b>Montant marché</b>	<b>Montant décaissement</b>	<b>% Dec</b>	<b>% Avanc</b>
Montant marche	Bellerive	21-juil.-11		2 995 400,00			
Avance de démarrage	Bellerive	21-juil.-11			1 797 240,00	60,0%	
2eme décaissement	J. GAUTHIER	6-juin-12			802 780,00	26,8%	
<b>Total</b>				<b>395 380,00</b>	<b>2 600 020,00</b>	<b>86,8%</b>	<b>0%</b>

Madame Josepha Raymond Gauthier a occupé le poste de Ministre de la Planification et de la Coopération Externe du Gouvernement Lamothe du 16 Mai 2012 au 10 Aout 2012 et le ministre des finances à cette époque a été Marie Carmel Jean Marie.

Cette firme est associée à une firme haïtienne du nom de: JRD construction (Ayant pour dénomination commerciale Denis & Co) dont le représentant légal est M. Jean Renel Denis (005-014-588-3), Ingénieur au CNE et dont l'adresse stipulée est Delmas #376, Haïti, nouvelle société en nom collectif à Pétiou-Ville, Route de Frères, Rue Saint-Louis Jeanty # 34.

M. Jean Renel Denis et Mme Jeanne Asmine Louissaint Denis (001-146-857-8) (Vice-présidente) Enregistré au Ministère du Commerce et de l'Industrie au No F005, Folio 288 registre XI en date du 08 janvier 2015.

N.B : A voir le contrat pour conclure. Toute fois, la conclusion ne doit être différente de GTC.

### **Recommandations :**

En violant le contrat d'exécution des travaux, notamment l'article traitant des modalités de paiement, les Ordonnateurs impliqués dans ces dossiers ont mis les intérêts de l'Etat en danger au profit des intérêts de la firme d'exécution. De ce fait, ils ont fait des abus de fonction condamnés par l'article 5.5 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la Corruption.

En plus, il y a violation des articles 97 et 98 de la loi du 1<sup>er</sup> février 2017 portant sur la responsabilité des ordonnateurs d'effectuer des contrôles qui leur incombent en matière de crédit budgétaires ainsi que l'article 21 de l'Arrêté du 16 février 2005 portant règlement général de la comptabilité publique et les articles 178 et 181 du Décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique.

Les ordonnateurs impliqués dans ces violations sont les suivants :

<b>Postes ministériels</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Periodes</b>
Ministre de l'Économie et des Finances	Marie Carmelle Jean Marie	8 mai 2012-11 avril 2013
Ministre de la Planification et de la coopération externe	Josépha Raymond Gauthier	16 mai 2012-10 aout 2012

N.B : A verifier si le dossier n'a pas été initié par un ministre sectoriel. Si tel est le cas, son nom doit ajouter à la liste.

## **Constructora Hadom E.I.R.L**

La compagnie dominicaine Hadom, en charge de 29 projets de construction à travers un contrat signé, après le séisme de 2010, entre la firme et l'Etat haïtien pour un montant de 300 millions de dollars américains, sollicite le décaissement de 52 millions de dollars américains pour la poursuite des chantiers en cours.

22 ouvrages sont déjà achevés ou inaugurés, selon le directeur de la compagnie, José Elias Hernandez, qui confie n'avoir déjà reçu de l'Etat haïtien que 130 millions de dollars américains des 300 millions.

## **Construction du Ministère des Affaires Etrangères ( Firme Hadom)**

Le coût de construction du **Ministère des Affaires Étrangères**, est estimé à **14 721 556 \$** (Financement : PetroCaribe-Trésor public). La fin des travaux était prévue pour mars 2014.

La Firme **HADOM** qui a reçu 10 millions de dollars comme avance de démarrage sur la construction du Ministère des Affaires Etrangères, soit 68% pourcent de la somme totale prévue n'a jamais lancé ces travaux.

Selon le rapport « La transformation D'Haïti à travers les grand travaux de reconstruction avec les Fonds PetroCaribe » publié par le Gouvernement Lamothe, le taux d'exécution est de 17% pour un taux de décaissement de 68%.

## **Irrégularités**

- **Travaux non exécutés**

La firme HADOM a encaissé les 10 millions de dollars d'avance de démarrage, mais travaux n'ont même pas démarre.

N.B : A voir le contrat pour voir les modalités d'exécution, les garanties prévues au contrat pour conclure et les modalités en cas d'arrêt des travaux ou d'annulation du contrat.

A voir également les démarches initiées par le gouvernement en vue de la relance des travaux ou le recouvrement de l'avance de démarrage.

## **Recommandations**

L'Etat haïtien doit au minimum entreprendre toutes les mesures au niveau de la Justice en vue de récupérer l'avance de démarrage consenties, puisque les travaux ne sont pas exécutés.

En plus, le Parquet de Port-au-Prince doit mener une enquête en vue de voir s'il n'y a pas complice au niveau de l'Etat qui aide les ravisseurs a s'emparer de cette forte somme.

## **Construction du Palais législatif (Firme Hadom)**

Le coût de construction du **Parlement**, est estimé à 33.7 millions de dollars, (Financement : allègement de la dette FMI). Les travaux du Palais Législatif ont démarré en mars 2013 et devraient prendre fin en janvier 2015.

Le bâtiment sera constitué de *neuf* (9) étages dont la construction a été confiée À la compagnie dominicaine **Constructora HADOM E.I.R.I.**

La Firme **HADOM** a reçu 10 millions de dollars comme avance de démarrage sur la construction du Parlement Haïtien, soit 30 pourcent de la somme totale prévue n'a posé que vingt pieux comme travaux pour cette dite somme.

Le rapport d'Audit de la Commission Conille avait recommandé d'annuler tous les contrats signés par son prédécesseur dont les travaux n'ont pas pu être exécutés et de les renégocier.

### **Irrégularités**

- **Non éligibilité de la firme d'exécution.**

La Firme haïtienne CONSTRUCTURA HADOM S.A, adjudicataire du marché de construction du Palais Législatif pour un montant de \$ **USD 33,765,66.08**, a été créée le 28 juillet 2010 (**Réf .** Moniteur du 13 septembre 2010). Au moment de la signature du contrat par l'ex -Premier Ministre, Jean- Max BELLERIVE, le 8 novembre 2010, elle avait près de trois (3) mois d'existence. Donc, elle ne répond pas au critère des cinq (5) années d'expérience tel qu'énoncé dans le DAO. **Pour l'attribution de ce marché, le Comité d'Evaluation des Offres était constitué de : Hervé DAY, Michel CONTENT et Lionel GRAND'PIERRE.**

- **Travaux non exécutés**

La firme HADOM a encaissé les 10 millions de dollars d'avance de démarrage, alors que les travaux n'ont fait démarrer.

N.B : A voir le contrat pour voir les modalités d'exécution, les garanties prévues au contrat pour conclure et les modalités en cas d'arrêt des travaux ou d'annulation du contrat.

A voir également les démarches initiées par le gouvernement en vue de la relance des travaux ou le recouvrement de l'avance de démarrage.

### **Recommandations :**

L'Etat haïtien doit au minimum entreprendre toutes les mesures au niveau de la Justice en vue de récupérer l'avance de démarrage consenties, puisque les travaux ne sont pas exécutés.



En plus, le Parquet de Port-au-Prince doit mener une enquête en vue de voir s'il n'y a pas complice au niveau de l'Etat qui aide les ravisseurs a s'emparer de cette forte somme.

### **Construction du Ministère de l'intérieur (Firme Hadom puis OECC)**

Le coût de construction du **Ministère de l'Intérieur** est estimé à **14 721 556 \$ US** (Financement : PetroCaribe-Trésor public). Cette construction est prévue dans la résolution du 20 mai 2011 du Gouvernement Preval Bellerive pour un montant de 15,000,000 \$ entièrement décaissée.

La Firme **HADOM** après le versement de plus de 80% sur les montants totaux sur la construction des ministères de L'intérieur n'a pu faire avancer ces travaux et a été obligée de céder ses droits à la firme OECC pour que ces travaux puissent être terminés avec des surcouts pour l'Etat Haïtien.

#### **Irrégularités :**

- **Travaux non exécutés**

La firme HADOM avait encaissé plus de 80% du contrat sans avancement réel avant l'arrêt des travaux et son transfert à l'OECC.

### **Ministère du Commerce (Firme Hadom, puis OECC)**

Le coût de construction du **Ministère du Commerce** est estimé à 17,5 millions de dollars (Financement : PetroCaribe-Trésor public). Cette construction est prévue dans la résolution du 18 juillet 2012 du Gouvernement Martelly-Lamothe pour un montant de 10,000,000 \$ entièrement décaissé.

La Firme **HADOM** après le versement de plus de 80% sur les montants totaux sur la construction des ministères du Commerce n'a pu faire avancer ces travaux et a été obligée de céder ses droits à la firme OECC pour que ces travaux puissent être terminés avec des surcouts pour l'Etat Haïtien.

#### **Irrégularités**

- **Travaux non exécutés**

La firme HADOM avait encaissé plus de 80% du contrat sans avancement réel avant l'arrêt des travaux et son transfert à l'OECC.

#### **N.B :**

A rechercher combien d'argent a été versé à la firme HADOM avant l'arrêt des travaux et déterminer le degré d'achèvement de ces travaux au moment de l'arrêt.

#### **Recommandations**

L'Etat haïtien doit au minimum entreprendre toutes les mesures au niveau de la Justice en vue de récupérer l'avance de démarrage consenties, puisque les travaux ne sont pas exécutés.

En plus, le Parquet de Port-au-Prince doit mener une enquête en vue de voir s'il n'y a pas complice au niveau de l'Etat qui aide les ravisseurs à s'emparer de cette forte somme.

### **Irrégularités :**

- **Travaux non exécutés proportionnellement aux versements effectués**

**La firme INGENERIA ESTRELLA a reçu USD 5,332,009.23 sur un total de USD 13 635 730, ce qui représente plus de 39% du marché initial, alors que cette firme n'a accompli que 12% des travaux.**

### **Construction Aéroport de Ile à Vache (Firme Estrella)**

Le projet, intitulé « Destination touristique Ile-à-Vache », prévoit la tenue d'importants chantiers dont la construction d'un aéroport international standardisé avec une piste d'atterrissage de 2,6 kms.

Le coût de construction de l'Aéroport d'Ile a Vache est estimé à **19 525 143** millions de dollars (Financement : PetroCaribe). Les travaux ont démarré le 20 aout 2013. Cette construction est prévue dans les résolutions suivantes :

<u>Résolutions</u>	<u>Montants</u>	<u>Décaissement</u>
		<u>\$</u>
21-déc-12	4989241,96	4989241,96
<u>Total</u>	<u>4 989 241,96</u>	<u>4 989 241,96</u>

Ce qui correspond a un taux de décaissement de 25% pour un degré d'avancement de 10% (Selon le rapport du Gouvernement Lamothe).

### **Irrégularités**

- **Travaux non exécutés proportionnellement aux versements effectués**

La firme ESTRELLA a encaissé 25% du contrat, alors que le degré d'achèvement des travaux ne dépasse pas 10%.

### **Recommandations**

L'Etat haïtien doit au minimum entreprendre toutes les mesures au niveau de la Justice en vue de récupérer l'avance de démarrage consenties, puisque les travaux ne sont pas exécutés.

En plus, le Parquet de Port-au-Prince doit mener une enquête en vue de voir s'il n'y a pas de complice au niveau de l'Etat qui aide les ravisseurs à s'emparer de cette somme.

### **Construction de l'Aéroport des Cayes (Firme Estrella)**

Le coût de construction de l'Aéroport d'Ile a Vache est estimé à **26 436 985** millions de dollars (Financement : PetroCaribe). Cette construction est prévue dans les résolutions suivantes :

<b><u>Résolutions</u></b>	<b><u>Montants</u></b>	<b><u>Décaissements</u></b>
21-déc-12	7242448,64	7242448,64
22-juil-15	4947368,42	0.00
Total	12 189 817,06	7 242 448,64

Ce qui correspond à un taux de décaissement de 27% pour un degré d'avancement de 10% (Selon le rapport du Gouvernement Lamothe).

Le Premier Ministre, Laurent Lamothe procédera officiellement, ce 1er février 2013, à la pose de la première pierre de l'aéroport international des Cayes.

Les travaux de construction de l'aéroport international des Cayes sont exécutés par la firme dominicaine Estrella. Il faudra attendre fin 2014 pour que la construction puisse être achevée.

### **Irrégularités**

- **Travaux non exécutés proportionnellement aux versements effectués**

La firme ESTRELLA a encaissé 25% du contrat, alors que le degré d'achèvement des travaux ne dépasse pas 10%.

### **Recommandations**

L'Etat haïtien doit au minimum entreprendre toutes les mesures au niveau de la Justice en vue de récupérer l'avance de démarrage consenties, puisque les travaux ne sont pas exécutés.

En plus, le Parquet de Port-au-Prince doit mener une enquête en vue de voir s'il n'y a pas de complice au niveau de l'Etat qui aide les ravisseurs à s'emparer de cette somme.

## IBT Group Haïti

La firme IBT a bénéficié tout un portefeuille de 56.5 millions de dollars de projets sous l'administration Martelly-Lamothe :

Projets	Résolutions	Montant
Construction de la Route neuf, 9 KM;	11, 12	10 636 364,00
Construction du Lycée Toussaint Louverture ;	7, 8, 11, 12, 13	8 029 900,00
Construction du marché public de Fontamara ;	7, 11, 12 & 13	15 647 900,00
Construction du Lycée Alexandre Pétion ;	7,8, 11, 12, 13	7 696 012,00
Construction de l'hôpital Sans Fil ;		6 000 404,30
Construction de SIMBI Continental.		6 000 404,30
Réhabilitation l'HUEH		<u>2 500 000,00</u>
Total		<b><u>56 510 984,60</u></b>

## Inéligibilité de la firme IBT

Tout porte à croire que la firme IBT ne réunissent pas les conditions d'éligibilité à pouvoir bénéficier tous ces contrats. Les raisons sont les suivantes :

- **Le non respect des critères d'ordre financier** qui déterminent la capacité de cette firme à exécuter les projets qui lui sont confiés. La firme n'a aucun patrimoine, ni en Floride ni en Haïti pour justifier du volume des contrats accordé. **Il est à noter qu'un seul de ces contrats équivaut au chiffre d'affaire annuel de la société IBT en Floride.**
- **Manque d'expérience sur le marché local.** La firme n'a pas les cinq années d'expérience requise localement quoiqu'il soit stipulé qu'elle ait déjà travaillée par le passé pour l'Etat haïtien. En fait la Ministre signe avec IBT de Floride en novembre 2012, sans appel à la compétitivité. IBT n'est autorisée à fonctionner en Haïti, qu'en mars 2013, date à laquelle elle parait au Moniteur avec l'autorisation du Ministre Laleau, alors Ministre du Commerce. De plus, en 2013, la firme s'arroge le droit unilatéral de transférer son contrat d'IBT Floride à IBT Haïti, deux compagnies légalement distinctes
- **Absence de certificat de non objection délivré par le CNMP**, ce qui est contraire à la loi sur les passations de marchés publics.
- **Absence de caution en bonne et due forme.** La garantie est un bon à ordre qui ne repose sur rien et qui est signé par une personne déléguée par les actionnaires de la

société de Floride d'autant que la version américaine de IBT est une « limited Liability company » ce qui veut dire une « une compagnie à responsabilité limitée ». Il s'agit « d'une forme juridique de société qui prémunit ses propriétaires d'une responsabilité limitée... ». La version haïtienne de cette entreprise soit IBT Haïti, n'offre guère plus de garantie, n'ayant quasiment aucun actif à son nom.

### **Construction du marché public de Fontamara (Firme IBT Group Haiti)**

Le marché public est construit sur un terrain de plus de 15,000 m<sup>2</sup> aura une superficie d'environ 7,000 m<sup>2</sup> et inclura 300 étals de vente. Un espace de stationnement de près de 4,000 m<sup>2</sup> d'une capacité d'accueil d'environ 140 automobiles sera également doté de stationnements pour des personnes à mobilité réduite et des stationnements. Il est prévu de construire un quai sur la côte, près du marché, au profit des bateaux de pêche de la zone.

### **Un projet inachevé :**

Le coût de construction du **Marché public de Fontamara** est estimé à 15,647,900 dollars (Financement : PetroCaribe). Cette construction est prévue par les résolutions suivantes :

<b>Résolutions</b>	<b>Montants</b>	<b>Décaissements</b>
21-déc-12	4 102 879,88	4 102 879,88
15-avr-15	3 247 964,80	3 247 964,80
22-juil-15	4 974 035,29	658 972,55
06-janv-16	<u>795 195,48</u>	<u>0,00</u>
Total	<u>13 120 075,45</u>	<u>8 009 817,23</u>

Ce qui correspond à un taux de décaissement de 51% pour un degré d'avancement de 30% (Selon le rapport du Gouvernement Lamothe au 23 février 2015).

### **Irrégularités**

- **Travaux non exécutés proportionnellement aux versements effectués**

La firme IBT a encaissé 51% du contrat, alors que le degré d'achèvement des travaux ne dépasse pas 30%.

### **Recommandations**

L'Etat haïtien doit au minimum entreprendre toutes les démarches en vue de faire redémarrer le projet qui est d'une importance capitale pour les riverains.

En plus, la Commission doit analyser en profondeur les avenants.

## L'hôpital de Martissant (Firme IBT Group Haiti)

Le coût de construction de l'Hôpital de Martissant est estimé à 6,000,404.30 dollars (Financement : PetroCaribe). Cette construction est prévue par la résolution du 21 décembre 2012.

Placé sur une superficie de près de 5000m2, ce nouveau centre hospitalier comportera environ 70 lits dont une quarantaine pour hospitalisation.

L'Hôpital Simbi Continental pourra accueillir plus de 400 patients par jour. Cette nouvelle structure sanitaire offrira tous les services de base, tels : pédiatrie, néonatalogie, soins intensifs, chirurgie de traumatologie, médecine interne etc.

Non encore achevé, l'hôpital Simbi continental de Martissant, est destiné aux agents de la Police nationale d'Haïti, d'après ce qu'on peut lire dans un communiqué publié le lundi 27 mars.

### Calendrier de paiement

Le contrat prévoit le calendrier de paiement suivant :

	Contrat	
	Pmt	Avancement
Prix contrat	6 000 404,30	
Avance de démarrage	25%	
Deuxième décaissement	35%	20%
Troisième décaissement	30%	55%
Quatrième décaissement	10%	100%
	100%	

### Décaissements :

Liste des décaissements:			Montant	Montant		
	Date	# ordre	contrat	décaissé	% Dec	% Avanc
Prix contrat			6 000 404,30			
Avance de démarrage	6-sept.-13	577		1 500 101,08	25%	
Deuxième décaissement	7-juil.-14	785		<u>4 500 303,22</u>	<u>75%</u>	
				<u>6 000 404,30</u>	<u>100%</u>	

### Irrégularités :

- **Excès de paiement par rapport à ce qui prévu au contrat**

Le MPCE a payé 75% lors du deuxième paiement en date du 7 juillet 2014, alors que le contrat prévoit seulement 35% lorsque le degré d'achèvement atteint 20%. A cette date, le MPCE était Laurent Lamothe, la Ministre de la Sante Publique était Florence Duperval Guillaume et la Ministre des Finances était Marie Carmelle Jean Marie.

Le contrat prévoyait payer les 100% uniquement lorsque les travaux atteindraient les 100%.

- **Intérêts de l'Etat non garantis**

En payant les 100% du contrat alors que le degré d'achèvement restait faible, les ordonnateurs mettraient les intérêts de l'Etat en danger.

Les ordonnateurs suscités commettent l'abus de fonction pour avoir autorisé des paiements excessifs au profit du fournisseur tout en mettant les intérêts de l'Etat en danger.

- **Surfacturation de certains travaux ont été constatés:**

La réhabilitation/Construction de la route de minoterie/Lafiteau affiche un écart positif de US 489 supérieur au coût du marché pour des travaux similaires réalisés pendant la même période.

- **Surfacturation du volume de travaux supérieurs à la quantité réelle :**

La réhabilitation de la route Cerca-Cavajal/Colladère a une distance de 10,5 Km, tandis que le contrat a été signé pour une distance de 13 Km, sans oublier que ledit contrat a été négocié pour 15 Km, ajouté à un avenant de 2 KM ; ce qui fait passer le nombre de Km payé à 17.

- **Construction de la place Hugo Chavez :**

Le contrat initial relatif à la construction de la place Hugo Chavez ne prévoyait pas de travaux additionnels. En dépit de deux (2) avenants apportés audit contrat, une phase 2 a été négociée.

- **L'hôpital Simbi :**

Un contrat a été négocié pour la construction de l'hôpital Simbi à Martissant et un autre pour la construction de l'hôpital Sans-Fil. Les deux contrats comportant le même montant ont été signés à la même date par le même maître d'œuvre, tandis qu'il est mentionné à l'article 1 que les travaux relatifs aux deux contrats seront exécutés à l'hôpital Simbi.

- **Travaux exécutés à l'Ile à Vache**

Des multiples inégalités sont constatées dans les ressources utilisées dans le Projet de Développement de l'Île à Vache. Des valeurs sont versées, alors qu'aucune pièce justificative ne soit fournie.

- **Le Viaduc de Delmas**

Les éléments constituant ce projet sont évalués à 13 millions de dollars, tandis que, le contrat a été négocié pour US 21,502,742 dégageant un écart de 8,502,742 US.

- **Des avenants dépassants le seuil prévu par la loi.**

Les deux avenants pris dans l'exécution des travaux relatifs à la construction de la route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière battant ont dépassé le seuil prévu par la loi jusqu'à atteindre 82% du cot initial du contrat.

- Le BMPAD agissant en tant que gestionnaire du fonds et exécutant des projets financés par le dit fonds.



# **GOUVERNEMENT MARTELLY -PAUL**

## **XXX Résolution du 22 Juillet 2015**

## Résolution du 22 Juillet 2015

### Durée de la résolution d'urgence du 22 Juillet 2015

#### Pouvoirs des autorités

#### Gouvernement MARTELLY / PAUL

Le Cabinet suivant, formait le gouvernement dirigé par le premier ministre Evans Paul. Il a été installé le 19 Janvier et comprenait 17 ministres titulaires d'un département dont 4 femmes, un ministre délégué auprès du premier ministre et 16 secrétaires d'état (dont 2 femmes), ainsi deux anciens ministres du gouvernement précédent intégrèrent le cabinet et sept ministres sortant ont été maintenus. Il est le seul premier ministre nommé par le président élu à ne pas être dûment ratifié par les deux chambres. Le cabinet resta après le départ de Martelly (7 Février 2016) pour liquider les affaires jusqu'à l'investiture d'Enex Jean Charles.

#### Composition du gouvernement MARTELLY / PAUL

Il est composé des Ministres suivants :

Prénom	Nom	Fonction
Duly	BRUTUS	Affaires Etrangères et des cultes
Victor	BENOIT	Affaires Sociales
Jean-François	THOMAS	Agriculture et des Ressources Naturelles
Hervé	DAY	Commerce et de l'Industrie
Rotchild Jr.	FRANCOIS	Communication
Yves Rose	MORQUETTE	Condition Féminine
Dithny Joan	RATON	Culture
Lener A.I.	RENAULD	Défense
Wilson	LALEAU	Economie et des Finances
Nesmy	MANIGAT	Education Nationale
Pieriche	OLIVIER	Haïtiens vivant à l'Etranger
Réginald	DELVA	Intérieur et des Collectivités Territoriales
Pierre Richard	CASIMIR	Justice
Yves Germain	JOSEPH	Planification et Coopérative Externe
Florence Duperval	GUILLAUME	Santé Publique et de la Population
Stéphanie Balmir	VILLEDROUIN	Tourisme
Jacques	ROUSSEAU	Travaux Publics, Transports et Communication
Jean-Fritz	JEAN-LOUIS	Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé des questions Electorales.

<b>Résolution du 22 Juillet 2015</b>		
<b>#</b>	<b>Liste des projets</b>	<b>Montant US</b>
1.	Lutte contre la pauvreté et l'exclusion Sociale	<b>12,344,681</b>
2.	Intervention d'urgence	<b>10,000,000</b>
3.	Construction de Silos de stockage pour sécurité Alimentaire	<b>3,024,732</b>
4.	Appui à la PNH Renforcement des Capacités d'intervention de La Police Nationale (PNH)	<b>6,000,000</b>
5.	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	<b>15,000,000</b>
6.	Fonds de Supervision des travaux Relatifs au projets d'Infrastructures	<b>3,675,721</b>
7.	Rénovation urbaine a Mirebalais et Lascahobas	<b>4,000,000</b>
8.	Construction d'infrastructure Socio-Communautaire au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	<b>5,000,000</b>
9.	Réhabilitation Place Publique "Sainte Anne"	<b>180,851</b>
10.	Réhabilitation Place Publique "Canape vert"	<b>319,149</b>
11.	Réhabilitation Place Publique "Geffrard"	<b>180,851</b>
12.	Réhabilitation Place Publique "Aéroport Hugo Chavez"	<b>2,065,145</b>
13.	Réhabilitation Tronçon Fermathe-Frères Via Soisson, Duplan, Girardeau et Collectrices Rue Métellus, Méyotte-Frères, Thomassin 25, Fermathe 45 et Montagne Noire	<b>1,680,000</b>
14.	Collecte des Ordures	<b>596,427</b>
15.	Construction Marché Public de Fontamara	<b>4,974,035</b>
16.	Reconstruction du lycée Toussaint Louverture (incluant Supervision)	<b>1,816,428</b>
17.	Reconstructin du lycée Alexandre Pétion (incluant Supervision)	<b>4,349,963</b>
18.	Réhabilitation , Construction et Aménagement d'infrastructures Sportives (Installation de Gazon Synthétique, Hinche, Saint Louis du Nord et Thomassin	<b>6,061,527</b>
19.	Construction de Médiathèques A Saint Louis Du Nord	<b>638,626</b>
20.	Construction De Médiathèques A Jean Rabel	<b>328,989</b>
21.	Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)	<b>8,455,740</b>
22.	Réhabilitation Place Publique "Occide Jeanty"	<b>300,544</b>
23.	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	<b>12,000,000</b>
24.	Plan spécial des Cayes	<b>2,500,000</b>
25.	Construction Viaduc Delmas/ Nazon	<b>4,740,243</b>
26.	Réhabilitation de la route de Tabarre	<b>7,000,000</b>
27.	Réhabilitation tronçon Port de Paix, Port-Margot	<b>5,000,000</b>
28.	Réhabilitation Carrefour Dufort Jacmel	<b>396,633</b>
29.	Réhabilitation de la route Cayes-Jérémie-A033178-001 Source MTPTC	<b>8,764,295</b>
30.	Réhabilitation Route Petite rivière de Nippes / Petit Trou de Nippes	<b>3,212,283</b>
31.	Réhabilitation Tronçon Rn1 Frecyneau/ St Marc/Bigot/ (Gonaives) Construction Bigot-Carrefour Joffre, Biennac-Rue Clerveau et Rn1 Marchand (4)	<b>672,379</b>
32.	Construction d'un Pont sur la rivière Marigot/ Peredo	<b>335,111</b>
33.	Construction d'un Pont sur la rivière Gauche( route Jacmel-La vallee de Jacmel)	<b>3,126,963</b>

34.	Réhabilitation du tronçon Carrefour 44/ Cotes de fer	<b>7,224,067</b>
35.	Débarcadaires Saint- Louis du Nord	<b>500,000</b>
36.	Débarcadaires faucault	<b>250,000</b>
37.	Pont Lahaie Dame Marie	<b>500,000</b>
38.	Réhabilitation de la route 9	<b>4,636,364</b>
39.	Réhabilitation de la route de pernier	<b>4,636,364</b>
40.	Aménagement du bord de mer de la ville du Cap Haitien	<b>2,000,000</b>
41.	Travaux de réhabilitation et de réparation des rues	<b>3,475,548</b>
42.	Curage métallique et manuel	<b>3,958,263</b>
43.	Projet de construction et d'équipements de Dortoirs et de Résidences pour professeurs	<b>1,000,000</b>
44.	Renforcement des structures des batiments de l'université de Limonade	<b>2,000,000</b>
45.	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)	<b>5,000,000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b><u>174,308,966</u></b>

**Résolution du 22 Juillet 2015**

<b>Institution</b>	<b>Nature du projet</b>	<b>Localité</b>	<b>Nouvelle programmation de la résolution du 22 juillet 2015 après désaffectation</b>	<b>Montant décaissé</b>	<b>No Dec.</b>	<b>Montant à décaisser</b>
MAST/FAES	Lutte contre la pauvreté et l'exclusion Sociale	National	<u>12,344,681</u>	<u>8,909,793</u>	967	<u>3,434,888</u>
						-
MEF	<b>Intervention d'urgence</b>		10,000,000			-
	Intervention d'urgence	National		1,901,524	988	-
	Intervention d'urgence	National		1,823,086	989	-
	Intervention d'urgence	National		1,949,062	990	-
	Intervention d'urgence	National		2,361,462	1009	-
			<u>10,000,000</u>	<u>8,035,134</u>		<u>1,964,866</u>
						-
MEF-BMPAD	<b>Construction de Silos de stockage pour sécurité Alimentaire</b>		3,024,732			-
	Construction de Silos de stockage pour sécurité Alimentaire	National		35,267		-
	Construction de Silos de stockage pour sécurité Alimentaire	National		811,640		-
	Construction de Silos de stockage pour sécurité Alimentaire	National		51,300		-
	Construction de Silos de stockage pour sécurité Alimentaire	National		2,126,526		-
<b>Sous total</b>			<u>3,024,732</u>	<u>3,024,732</u>		=
						-
MJSP-PNH	<b>Appui à la PNH Renforcement des Capacités d'intervention de La Police Nationale (PNH)</b>		6,000,000			-
	Appui à la PNH Renforcement des Capacités d'intervention de La Police Nationale (PNH)	National		3,000,000	955	-
	Appui à la PNH Renforcement des Capacités d'intervention de La Police Nationale (PNH)	National		3,000,000	956	-
<b>Sous total</b>			<u>6,000,000</u>	<u>6,000,000</u>		=
						-
MPCE	<b>Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Développement territorial</b>		15,000,000			-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Développement territorial	National		2,466,837	954	-

	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		436,746	951	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		(1,514,319)	Retour de fonds par le MEF/DGB/ ASIP/8000 No. 01908 du 5 juin 2015	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		(1,328,806)	Retour de fonds par le MEF/DGB/ ASIP/8000 No. 01909 du 5 juin 2015	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		403,321	978	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		5,173,053	983	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		1,601,401	984	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		463,143	987	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		1,654,799	992	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		238,544	999	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		63,536	1000	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		1,810,806	1003	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		528,271	1008	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		1,044,936	1005	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		410,520	1007	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		538,523	1010	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		23,539	1012	-
	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		128,464	1021	-

	Conception et Mise en Oeuvre de Projets de Developpement territorial	National		22,291	1023	-
<b>Sous total</b>			<u><b>15,000,000</b></u>	<u><b>14,165,603</b></u>		<u><b>834,397</b></u>
MPCE	<b>Fonds de Supervision des travaux Relatifs au projets d'Infrastructures</b>		3,675,721			-
	Fonds de Supervision des travaux Relatifs au projets d'Infrastructures	National		316,648	952	-
	Fonds de Supervision des travaux Relatifs au projets d'Infrastructures	National		59,530	968	-
	Fonds de Supervision des travaux Relatifs au projets d'Infrastructures	National		52,286	998	-
	Fonds de Supervision des travaux Relatifs au projets d'Infrastructures	National		90,934	1024	-
<b>Sous total</b>			<u><b>3,675,721</b></u>	<u><b>519,398</b></u>		<u><b>3,156,322</b></u>
MPCE	<b>Rénovation urbaine a Mirebalais et Lascahobas</b>		4,000,000			-
	Rénovation urbaine a Mirebalais et Lascahobas	Centre		546,101	975	-
	Rénovation urbaine a Mirebalais et Lascahobas	Centre		1,983,310	1006	-
<b>Sous total</b>			<u><b>4,000,000</b></u>	<u><b>2,529,411</b></u>		<u><b>1,470,589</b></u>
MPCE	<b>Construction d'infrastructure Socio-Communautaire au Wharf de Jérémie à Cité Soleil</b>		5,000,000			-
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaire au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		865,885	966	-
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaire au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		1,251,634	1011	-
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaire au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		359,614	1014	-
	Construction d'infrastructure Socio-Communautaire au Wharf de Jérémie à Cité Soleil	Ouest		498,538	1020	-
<b>Sous total</b>			<u><b>5,000,000</b></u>	<u><b>2,975,670</b></u>		<u><b>2,024,330</b></u>
MPCE	<b>Réhabilitation Place Publique "Sainte Anne"</b>	Ouest	<u><b>180,851</b></u>	=	=	<u><b>180,851</b></u>
MPCE	<b>Réhabilitation Place Publique "Canape vert"</b>	Ouest	<u><b>319,149</b></u>	=	=	<u><b>319,149</b></u>

MPCE	Réhabilitation Place Publique "Geffrard"	Ouest	<u>180,851</u>	-	-	<u>180,851</u>
MPCE	Réhabilitation Place Publique "Aéroport Hugo Chavez"	Ouest	<u>2,065,145</u>	<u>827,463</u>	986	<u>1,237,682</u>
MPCE	Réhabilitation Tronçon Fermathe-Frères Via Soisson, Duplan, Girardeau et Collectrices Rue Métellus, Méyotte-Frères, Thomassin 25, Fermathe 45 et Montagne Noire	Ouest	<u>1,680,000</u>	<u>317,500</u>	994	<u>1,362,500</u>
MPCE	Collecte des Ordures	National	<u>596,427</u>	<u>596,427</u>	991	=
MPCE	Construction Marché Public de Fontamara	Ouest	<u>4,974,035</u>	<u>658,973</u>	1004	<u>4,315,063</u>
MPCE	Reconstruction du lycée Toussaint Louverture (incluant Supervision)	Ouest	<u>1,816,428</u>	<u>1,176,316</u>	995	<u>640,112</u>
MPCE	Reconstructin du lycée Alexandre Pétion (incluant Supervision)	Ouest	<u>4,349,963</u>	<u>1,427,762</u>	995	<u>2,922,202</u>
MPCE	Réhabilitation , Construction et Aménagement d'infrastructures Sportives (Installation de Gazon Synthétique, Hinche, Saint Louis du Nord et Thomassin	National	6,061,527	-	-	-
	Réhabilitation , Construction et Aménagement d'infrastructures Sportives (Installation de Gazon Synthétique, Hinche, Saint Louis du Nord et Thomassin			3,892,948	960	-
	Réhabilitation , Construction et Aménagement d'infrastructures Sportives (Installation de Gazon Synthétique, Hinche, Saint Louis du Nord et Thomassin			594,215	1001	-
<b>Sous total</b>			<u>6,061,527</u>	<u>4,487,163</u>		<u>1,574,364</u>



MPCE	<b>Construction de Médiathèques A Port De Paix</b>	Nord-Ouest	<u>387,046</u>	<u>387,046</u>	982	=
						-
MPCE	<b>Construction de Médiathèques A Saint Louis Du Nord</b>	Nord-Ouest	<u>638,626</u>	<u>638,626</u>	982	=
						-
MPCE	<b>Construction De Médiathèques A Jean Rabel</b>	Nord-Ouest	<u>328,989</u>	<u>328,989</u>	982	=
						-
MPCE	<b>Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)</b>	Nippes	8,455,740			-
	Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)	Nippes		1,489,716	957	-
	Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)	Nippes		100,572	969	-
	Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)	Nippes		19,168	1011	-
	Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)	Nippes		239,581	1013	-
	Construction Gare routière et marché public A Miragoane( incluant la supervision)	Nippes		25,340	1025	-
			<u>8,455,740</u>	<u>1,874,377</u>		<u>6,581,363</u>
						-
MPCE-ULCB	<b>Réhabilitation Place Publique "Occide Jeanty"</b>	Ouest	<u>300,544</u>	<u>93,620</u>	1022	<u>206,924</u>
						-
						-
MSPP	<b>Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)</b>		12,000,000			-
	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		266,936	953	-
	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		1,881,121	958	-

	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		219,190	965	-
	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		218,734	985	-
	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		116,200	993	-
	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		524,587	1016	-
	Construction et Réhabilitation d'hopitaux (HUEH, St Michel de Jacmel, Simbi Continal de Martissant, Hopital Sans fil, Centre de Trauma, hopital de Bon repos)	National		749,000	1024	-
Sous total			<u>12.000.000</u>	<u>3.975.768</u>		<u>8.024.232</u>
MT	<b>Plan spécial des Cayes</b>	Sud	<u>2.500.000</u>	=		<u>2.500.000</u>
MTPTC	<b>Construction Viaduc Delmas/ Nazon</b>		4,740,243			-
	Construction Viaduc Delmas/ Nazon	Ouest		2,113,167	973	-
	Construction Viaduc Delmas/ Nazon	Ouest		1,602,250	977	-
			<u>4.740.243</u>	<u>3.715.416</u>		<u>1.024.827</u>
MTPTC	<b>Réhabilitation de la route de Tabarre</b>	Ouest	<u>7.000.000</u>	<u>4.363.349</u>	970	<u>2.636.651</u>
MTPTC	<b>Réhabilitation tronçon Port de Paix, Port-Margot</b>	National	<u>5.000.000</u>	<u>529.474</u>	1018	<u>4.470.526</u>
MTPTC	<b>Réhabilitation Carrefour Dufort Jacmel</b>	National	<u>396.633</u>	<u>396.633</u>	971	=
MTPTC	<b>Réhabilitation de la route Cayes-Jérémie-A033178-001 Source MTPTC</b>	National	8,764,295			-

	Réhabilitation de la route Cayes-Jérémie-A033178-001 Source MTPTC			2,449,169	964	-
	Réhabilitation de la route Cayes-Jérémie-A033178-001 Source MTPTC			6,159,152	1002	-
<b>Sous total</b>			<u><b>8,764,295</b></u>	<u><b>8,608,322</b></u>		<u><b>155,973</b></u>
						-
MTPTC	<b>Réhabilitation Route Petite rivière de Nippes / Petit Trou de Nippes</b>	Nippes	<u><b>3,212,283</b></u>	<u><b>2,761,846</b></u>	974	<u><b>450,437</b></u>
						-
MTPTC	<b>Réhabilitation Tronçon Rn1 Frecyneau/ St Marc/Bigot/ (Gonaives) Construction Bigot-Carrefour Joffre, Biennac-Rue Clerveau et Rn1 Marchand (4)</b>	Artibonite	<u><b>672,379</b></u>	=		<u><b>672,379</b></u>
						-
MTPTC	<b>Construction d'un Pont sur la rivière Marigot/ Peredo</b>	Sud-est	335,111			-
	Construction d'un Pont sur la rivière Marigot/ Peredo			14,566	963	-
	Construction d'un Pont sur la rivière Marigot/ Peredo			12,551	797	-
<b>Sous total</b>			<u><b>335,111</b></u>	<u><b>27,118</b></u>		<u><b>307,993</b></u>
						-
MTPTC	<b>Construction d'un Pont sur la rivière Gauche( route Jacmel-La vallee de Jacmel)</b>	Sud-est	3,126,963			-
	Construction d'un Pont sur la rivière Gauche( route Jacmel-La vallee de Jacmel)			1,210,970	962	-
	Construction d'un Pont sur la rivière Gauche( route Jacmel-La vallee de Jacmel)			2,674	963	-
	Construction d'un Pont sur la rivière Gauche( route Jacmel-La vallee de Jacmel)			12,459	997	-
	Construction d'un Pont sur la rivière Gauche( route Jacmel-La vallee de Jacmel)			296,727	996	-
<b>Sous total</b>			<u><b>3,126,963</b></u>	<u><b>1,522,831</b></u>		<u><b>1,604,132</b></u>
						-
MTPTC	<b>Réhabilitation du tronçon Carrefour 44/ Cotes de fer</b>	Sud-est	<u><b>7,224,067</b></u>	=		<u><b>7,224,067</b></u>
						-
MTPTC	<b>Débarcadaires Saint-Louis du Nord</b>	Nord-Ouest	<u><b>500,000</b></u>	=		<u><b>500,000</b></u>
						-

MTPTC	Débarcadaires faucault	Sud	<u>250,000</u>	<u>210,714</u>	981	<u>39,286</u>
MTPTC	Pont Lahaie Dame Marie	Grand'Anse	<u>500,000</u>	<u>382,793</u>	980	<u>117,207</u>
MTPTC	Réhabilitation de la route 9	Ouest	<u>4,636,364</u>	<u>2,007,000</u>	979	<u>2,629,364</u>
MTPTC	Réhabilitation de la route de pernier	Ouest	<u>4,636,364</u>	=		<u>4,636,364</u>
MTPTC	Aménagement du bord de mer de la ville du Cap Haitien	Nord	<u>2,000,000</u>	<u>1,101,283</u>	1015	<u>898,717</u>
MTPTC	Travaux de réhabilitation et de réparation des rues	National	<u>3,475,548</u>	<u>3,475,548</u>	976	=
MTPTC	Curage métallique et manuel	National	<u>3,958,263</u>	<u>3,958,263</u>	976	=
UEH	Projet de construction et d'équipements de Dortoirs et de Résidences pour professeurs	Nord	<u>1,000,000</u>	=		<u>1,000,000</u>
UEH	Renforcement des structures des batiments de l'université de Limonade	Nord	<u>2,000,000</u>	=		<u>2,000,000</u>
ULCBP	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)	Ouest	5,000,000			
	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)			1,402,869	959	
	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)			1,415,904	961	
	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)			1,604,229	972	
	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)			4,518,353	1019	
	Construction de batiments et logements Publics ULCBP (note #3)			(3,941,355)	1019	
Sous total			<u>5,000,000</u>	<u>5,000,000</u>		=
<b>TOTAL</b>			<u>174,308,966</u>	<u>101,010,359</u>		<u>73,298,607</u>

Dans la Résolution du 22 juillet 2015, vingt-quatre (24) Projets ont été sélectionnés aux fins d'analyse et sont traités initialement dans les Résolutions suivantes répartissent ainsi :

- Trois (3) Projets dans la Résolution du 11 février 2010 :
  - 1- Réhabilitation du tronçon Fermathe/Frères
  - 2- Réhabilitation du tronçon Freycineau/St-marc ; Bigot/Gonaives
  - 3- Supervision de la réhabilitation du tronçon Freycineau/St-marc ; Bigot/Gonaives
  
- Trois (3) Projets dans la Résolution du 18 juillet 2012 :
  - 1- Réhabilitation de la Place Occide Jeanty
  - 2- Aménagement d'infrastructures sportives et gazonnages des 14 parcs sportifs.
  - 3- Supervision d'Aménagement d'infrastructures sportives et gazonnages des 14 parcs sportifs.
  
- Dix-huit (18) Projets dans la Résolution du 21 décembre 2012 :
  - 1- Contrat de construction de la place publique de l'Aéroport (phase1) et (Phase 2)
  - 2- Contrat de travaux construction du marché public de Miragoane et d'une Gare routière et la supervision.
  - 3- Contrat de construction Marché public de Fontamara
  - 4- Contrat de construction Lycee Toussaint Louverture et la Supervision
  - 5- Travaux de rénovation urbaine et de construction d'infrastructure socio-communautaire
  - 6- Exécution travaux de construction d'urgence d'un viaduc de carrefour de l'Aéroport Mathin Luther King
  - 7- Contrat de construction du lycee Alexandre Petion et la supervision
  - 8- Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jérémie (Cité Soleil)
  - 9- Contrat de construction et de supervision des travaux d'infrastructure socio-communautaire dans le quartier défavorisé "Wharf Jérémie"
  - 10- Etude et la supervision de la construction de l'hopital de Port de Paix
  - 11- Construction de l'hopital Simbi Continental de Martissant
  - 12- Réhabilitation construction tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes
  - 13- No 1), Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes
  - 14- Avenant No 1), Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes
  - 15- No2), Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes
  - 16- Construction pont sur la rivière grande Marigot/Peredo
  - 17- Réhabilitation place Canapé-vert
  - 18- Réhabilitation place publique St Anne

## Commentaires Résolution du 22 Juillet 2015:

- La résolution du 22 Juillet 2015 Comprend soixante-dix (70) projets de ce nombre vingt-six (26) ont été retenu pour fin d'analyse en tenant compte des critères précédemment énoncés.
- **Signature:**
  - Des vingt-six (26) projets exécutés, six (6) projets n'ont pas été daté et sept 7 projets ont des dates incomplètes.

**NB :** Le contrat de Construction de la place publique de l'Aéroport (Phase I et II), la phase I n'est pas datée tandis que la phase II est datée.

- **Avance de démarrage :**
  - Des avances de démarrage ont été fournir à certains entrepreneurs tandis que pour d'autres elles n'ont pas été effectués.
  - Le motif de non décaissement de l'avance n'est pas mentionné.
- **Retenue de garantie :**
  - Le maitre d'ouvrage a prélevé les 5 % de retenue de garantie sur 5 projets.

- **Signatures de personnes autorisées**

Contrat Signé				
Contrats exécutés	Maitre D'œuvre	Maitre d'ouvrage	CNMP	CSC/CA
26			1	23

- **Retenue de 2% :**
  - Les prélèvements de 2 % de DGI n'ont pas toujours versés
  - Des vingt-six (26) projets exécutés, les 2 % de la DGI ont été prélevé seulement sur la construction de l'Hôpital Simbi Continental de Martissant. (Maitre d'ouvrage MSPP).
- **NB :** Des vingt-six (26) projets aucun montant n'a été décaissé pour onze (11) d'entre eux.
- **Durée d'exécution :**
  - Huit (8) projets n'ont pas de durée d'exécution
  - Quatre (4) projets ont une durée d'exécution de 12 mois
  - Quatre (4) projets ont une durée d'exécution de 18 mois
  - Quatre (4) projets ont une durée d'exécution de 6 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 60 jours
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 26 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 19 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 42 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 24 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 3 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 17 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 10 mois
  - Un (1) projet a une durée d'exécution de 13 mois

**Revue des passations des marchés**

**Résolution du : 22 Juillet 2015**

No	Maitre d'oeuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1	La Général Constrution et Distribution S.A	MPCE	Contrat de construction de la place publique de l'Aéroport (phase1) et (Phase 2)	Delmas	Phase 1 Incomplet (...Novembre 2012) Phase 2 7 Avril 2015	1,795,000.00 US Phase1. et 1,257,428.07 US Phase 2	Oui Phase 1 et phase2			Oui Phase 1 et phase2	Non Phase1 Oui phase2	Oui Phase1 et phase2
2	La Général Constrution et Distribution S.A et Group TRAME pour la supervision	MPCE	Contrat de travaux construction du marché public de Miragoane et d'une Gare routière et la supervision.	Miragoane	Incomplet (...Novembre 2012) contrat et la supervision.	7,735,135.00 US (Contrat) et 773,513.50 US (Supervision)	Oui Contrat et supervision			Oui Contrat et Supervision	Non Contrat et Supervision	Oui Contrat et Supervision
3	IBT.LLC	MPCE	Contrat de construction Marché public de Fontamara	Fontamara	Incomplet (..Novembre 2012)	15,647,900.00US	Oui			Oui	Non	Oui
4	IBT.LLC et CSA Central Inc pour la supervision	MPCE	Contrat de construction Lycee Toussaint Louverture et la Supervision	Port-au-Prince	Non mentionné pour le contrat et (...Novembre 2012) pour la supervision	8,029,900.00 US pour le contrat et 401,495.00 US pour la supervision	Oui Contrat et supervision			Oui Contrat et Supervision	Non Contrat et Supervision	Non pour le contrat et Oui pour la supervision
5	GTC	MPCE	Travaux de rénovation urbaine et de construction d'infrastructure socio-communautaire	Mirbalais	20 Decembre 2012	18,981,625.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
6	LGL S.A	MTPTC	Exécution travaux de construction d'urgence d'un viaduc de carrefour de l'Aéroport Mathin Luther King	Delmas	27 Decembre 2012	21,502,742.85 OSD	Oui			Oui	Non	Oui
7	IBT,LLC et CSA Central Inc pour la supervision	MPCE	Contrat de construction du lycee Alexandre Petion et la supervision	Port-au-Prince	26 Novembre 2012 pour le contrat et (...Novembre 2012) pour la supervision	7,696,012.00 US pour le contrat et 384,800.60 US pour la supervision	Oui Contrat et supervision			Oui Contrat et Supervision	Non Contrat et Supervision	Non pour le contrat et Oui pour la supervision

**Revue des passations des marchés(Suite)**

Résolution du : 22 Juillet 2015

No	Maitre d'oeuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré A Gré	Restreint	Ouvert			
8	GTC	MTPTC	Travaux de réhabilitation du tronçon Fermathe Frères via Soison Girardeau Meyotte et des collectivités reliant la principale à la rue Metellus à Thomassin 25 et à Fermathe 45 à route Frère.	Ouest	Non mentionné	47,612,854.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
9	SOTECH	MPCE	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jérémie (Cité Soleil)	Port-au-Prince	20 Decembre 2012	18,411,135.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
10	Groupe TRAME	MPCE	Contrat de construction et de supervision des travaux d'infrastructure socio-communautaire dans le quartier défavorisé "Wharf Jérémie"	Port-au-Prince	(.....Nvembre 2012)	2,195,053.50 US	Oui			Oui	Non	Oui
11	ETRAMEC.S.A	MSPP	Etude et la supervision de la construction de l'hopital de Port de Paix	Port de Paix(Nord-Ouest)	9 Septembre 2015	749,000.00 US		Oui		Non	Non	Oui
12	IBT,LLC	MSPP	Construction de l'hopital Simbi Continental de Martissant	Martissant	(...Novembre 2012)	6,000,404.30 US	Oui			Oui	Non	Non
13	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation construction tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes	Nippes	27 Decembre 2012	30,849,937.91 US	Oui			Oui	Non	Oui
14	EGIS international Compac S.A	MTPTC	No 1)Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes	Nippes	22 Décembre 2012	2,621,350.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
15	EGIS international Compac S.A	MTPTC	Avenat No 1) Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes	Nippes	2 Décembre 2014	782,392.50 US	Oui			Oui	Non	Oui
16	EGIS international Compac S.A	MTPTC	No2)Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes	Nippes	5 Mai 2015	19,971,599.88 US	Oui			Oui	Non	Oui



**Revue des passations des marchés(Suite)**

Résolution du : 22 Juillet 2015

No	Maitre d'oeuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
17	CECOM Consultant	MTPTC	Construction pont sur la rivière grande Marigot/Peredo	Marigot	27 Décembre 2012	10,736,026.19 US	Oui			Oui	Non	Oui
18	Engeniera Estrella	MTPTC	Réhabilitation du tronçon Carrefour Frecyneau/St Marc Bigot Gonaives	/	Non daté	51,452,645.53 US	Oui			Non	Non	Oui
19	Groupe Travaux de Construction	MPCE	Réhabilitation place Occide Jeanty	Ouest	Non daté	2,997,774.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
20	TECINA S.A	MPCE/ULCPB	Réhabilitation place Canapé-vert	Canapé-vert	Non daté	29,562,500.00 Gourdes	Oui			Oui	Non	Oui
21	SOGEMAT	MPCE	Réhabilitation place publique St Anne	Ouest	Non daté	50,221,000.00 Gourdes	Oui			Oui	Non	Oui
22	JEANDY Construction	MPCE	Aménagement d'infrastructure sportive	National	6 Septembre 2011	10,150,023 00 US		Oui		Oui	Non	Non
23					12 Mai 2011	7,852,851.98 US		Oui		Oui	Non	Non
24					26 Septembre 2011	500,250.00 US		Oui		Oui	Non	Non
25					7 Aout 2015	500,145.63 US		Oui		Oui	Non	Non
26	Groupement BEJV-Metric Engineering	MTPTC	Contrat de supervision de réhabilitation du tronçon Frecyneau St-Marc Gonaives	Gonaives	10 Fevrier2016	2,406,825.00US	Oui			Non	Non	Oui
27												

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 22 Juillet 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	La Général construction et Distribution S.A.	MPCE	Contrat de construction de la place public de l'Aéroport (phase1 et 2)	...Novembre 2012 (phase1) et 7 Avril 2015 (phase2)	1,795,000.00 US (phase1) et 1,257,428.07 US (phase2)	NA phase1 et 2	Non (Phase1 et 2)	NA (Phase1 et 2)	Oui (phase 1 et 2)	Phase 1 et 6 mois (Phase 2)	827,469.07 US (Phase 1 et 2)
2	La Général construction et Distribution S.A pour les travaux et Groupe TRAME pour la supervision	MPCE	Contrat de travaux de construction du marché public de Miragoane et d'une Gare routière et la supervision	Non daté (...Novembre 2012) contrat et supervision	7, 735,135.00 US (contrat) et 7, 735,135.00 US (supervision)	NA (contrat et supervision)	Non constaté lors de l'analyse du contrat (contrat et supervision)	NA (contrat et supervision)	NA (contrat et supervision)	NA (contrat et supervision)	1, 874,376.88 US
4	IBT.LLC (contrat) et CSA Central INC (supervision)	MPCE	Contrat de construction du lycée Toussaint Louverture et la supervision	Non mentionné (contrat) ...Novembre 2012 (Supervision)	8, 029,900.00 US (contrat) et 401,495.00 US (supervision)	Oui (contrat et supervision)	Non constaté lors de l'analyse du contrat	NA (contrat et supervision)	Non (contrat et supervision)	19 mois (contrat) et 18 mois (supervision)	1, 176,315.62 US
5	GTC	MPCE	Travaux de rénovation urbaine à Mirebalais	20 Décembre 2012	18, 981,625.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	NA	NA	26 mois	2, 529,410.53 US
6	LGL S.A.	MTPTC	Exécution travaux construction d'urgence d'un viaduc de Carrefour de l'Aéroport Mathin Luther King	27 Décembre 2012	21, 502,742.85 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	NA	Oui	18 mois	3, 715,416.24 US
7	IBT.LLC (contrat) et CSA Central INC (supervision)	MPCE	Contrat de construction du lycée Alexandre Pétion et la supervision	26 Novembre 2012 (contrat) et (...Novembre 2012) supervision	7, 696,012.00 US (contrat) et 384,800.60 US (supervision)	Oui (contrat) Non (supervision)	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non (contrat et supervision)	NA (contrat) et 18 mois (supervision)	1, 427,761.66 US

**Revue de la gestion des contrats (Suite)**

**Résolution du : 22 Juillet 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
8	Groupe travaux de construction	MTPTC	Travaux de réhabilitation du tronçon Fermathe / Frères, Via Soisson, Girardeau, Meyotte et des collectivités reliant la principale à la rue Metellus à Thomassin 25 et à Fermathe 45, Meyotte à route Frères.	Non	47, 612,854.00 US	NA	Non contacté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	42 mois	317,500.00 US
9	Société Technique de Construction (SOTECH)	MPCE	Construction d'infrastructure socio-communautaire au Wharf de Jérémie (Cité Soleil)	20 Décembre 2012	18, 411,135.00 US	NA	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	24 mois	2, 975,670.26 US
10	Group TRAME	MPCE	Contrat de construction et de supervision des travaux d'infrastructure socio-communautaire dans le quartier défavorisé (Wharf Jérémie)	(...Novembre 2012)	2, 195,053.50 US	NA	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	-----
11	ETRAMEC S.A.	MSPP	Etude et la supervision de la construction de l'hôpital (Port de Paix)	9 Septembre 2015	749,000.00 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	3 mois	749,000.00 US
12	IBT, LLC	MSPP	Construction de l'hôpital Simbi Continental de Martissant	Novembre 2012	6, 000,404.30 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Oui	Oui	12 mois	1.881,121.29 US
13	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation construction tronçon Petite Rivière, Petit Trou de Nippes	27 Décembre 2012	30, 849,937.91 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Oui	18 mois	2, 761,846.02 US
14	EGIS International Compac	MTPTC	No 1) Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière, Petit Trou de Nippes	22 Décembre 2012	2, 621,150.00 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	17 mois	-----
15	EGIS International Compac	MTPTC	Avenant 1) Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière-Petit trou de Nippes	2 Décembre 2014	782,392.50 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	6 mois	-----
16	EGIS International Compac	MTPTC	No2) Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière/Petit Trou de Nippes	5 Mai 2015	19, 971,599.88 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	6 mois	-----

**Revue de la gestion des contrats (Suite 2)**

**Résolution du : 22 Juillet 2015**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
17	CECOM Consultant	MTPTC	Construction pont sur la rivière Grande Marigot Peredo	27 Décembre 2012	10,736,026.19 US	Oui 2,139,408.58 US	Non constaté lors de l'analyse du contrat	-----	-----	10 mois	27,117.64 US
18	Engeneria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon Carrefour Freycineau/ St-Marc Bigot Gonaïves	Non daté	51,542,645.53 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12 mois	Non
19	Groupe travaux de construction	MPCE	Réhabilitation place Occide Jeanty	Non daté	2,997,774.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	93,620.16 US
20	TECINA S.A.	MPCE/ ULCPB	Réhabilitation place Canapé Vert	Non daté	29,562,500.00 Gourdes	Oui (7,390,625 Gourdes)	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	-----
21	SOGEMAT	MPCE	Réhabilitation place publique St-Anne	Non daté	50,221,000.00 Gourdes	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12 mois	-----
22	SECOSA	MPCE	Aménagement d'infrastructure sportive (Phase 2)	6 Septembre 2011	10,150,023.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12 mois	4,487,163.27 US
23			Gazonnage	12 Mai 2011	7,852,851.98 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	
24	J&J Construction		Supervision	26 Septembre 2011	500,250.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	6 mois	
25			Avenant	7 Aout 2015	500,145.63 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	16 mois	
26	Groupement BEJV-Metric Engineering	MTPTC	Contrat de supervision de réhabilitation du tronçon Freycineau (St-Marc/Gonaïves)	10 Février 2016	2,406,825.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	13 mois	-----

**XXXI Résolution du 6 Janvier 2016**

## Résolution du 6 Janvier 2016

### Durée de la résolution d'urgence du 6 Janvier 2016

#### Pouvoirs des autorités

#### Gouvernement MARTELLY / PAUL

Le Cabinet suivant, formait le gouvernement dirigé par le premier ministre Evans Paul. Il a été installé le 19 Janvier et comprenait 17 ministres titulaires d'un département dont 4 femmes, un ministre délégué auprès du premier ministre et 16 secrétaires d'état (dont 2 femmes), ainsi deux anciens ministres du gouvernement précédent intégrèrent le cabinet et sept ministres sortant ont été maintenus. Il est le seul premier ministre nommé par le président élu à ne pas être dûment ratifié par les deux chambres. Le cabinet resta après le départ de Martelly (7 Février 2016) pour liquider les affaires jusqu'à l'investiture d'Enex Jean Charles.

#### Composition du gouvernement MARTELLY / PAUL

Il est composé des Ministres suivants :

Prénom	Nom	Fonction
Duly	BRUTUS	Affaires Etrangères et des cultes
Victor	BENOIT	Affaires Sociales
Jean-François	THOMAS	Agriculture et des Ressources Naturelles
Hervé	DAY	Commerce et de l'Industrie
Rotchild Jr.	FRANCOIS	Communication
Yves Rose	MORQUETTE	Condition Féminine
Dithny Joan	RATON	Culture
Lener A.I.	RENAULD	Défense
Wilson	LALEAU	Economie et des Finances
Nesmy	MANIGAT	Education Nationale
Pieriche	OLIVIER	Haïtiens vivant à l'Etranger
Réginald	DELVA	Intérieur et des Collectivités Territoriales
Pierre Richard	CASIMIR	Justice
Yves Germain	JOSEPH	Planification et Coopérative Externe
Florence Duperval	GUILLAUME	Santé Publique et de la Population
Stéphanie Balmir	VILLEDROUIN	Tourisme
Jacques	ROUSSEAU	Travaux Publics, Transports et Communication
Jean-Fritz	JEAN-LOUIS	Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé des questions Electorales.

## Resolution du 6 Janvier 2016

Institutions	Nature du Projet	Localité	Montant du projet	Montant decaissé	No Déc.	Montant a Décaisser
MPCE	Intervention d'urgence du Gouvernement	National	<u>712,133</u>	.		<u>712,133</u>
MPCE	conception et mis en œuvre des projets de developpement territoriale	National	<u>6,196,715</u>	<u>1,257,495</u>		<u>4,939,220</u>
MPCE	Renovation Urbaine de la Ville Hinche	Centre	<u>1,538,462</u>	.		<u>1,538,462</u>
MPCE	Renovation Place Public Aeroport Hugo Chavez	Ouest	<u>685,395</u>	.		<u>685,395</u>
MPCE	Rehabilitation de la Route de Colladere-Cerca-Cavajal 15 km	Centre	<u>2,586,538</u>	<u>1,563,745</u>		<u>1,022,793</u>
MPCE	Rehabilitation Troncon Fermathe Frere Via Voisso, Duplan, Girardeau et Collectrice Rue Metellus Meyottes-Freres, Thomassin25	Ouest	<u>155,962</u>	.		<u>155,962</u>
MPCE	Construction du Marche Public de Fontamara	Ouest	<u>795,195</u>	.		<u>795,195</u>
MPCE	Construction du Marche Public de Pignon	Nord	<u>1,923,077</u>	<u>561,533</u>		<u>1,361,544</u>
MPCE	Constrution de Batiments et Logements-UCLBP	National	<u>11,923,002</u>	<u>3,941,355</u>	1019	<u>7,981,647</u>
MPCE	Reconstruction du Lycee Toussaint Louverture (Incluant Supervision)	Ouest	<u>2,843,391</u>	.		<u>2,843,391</u>
MPCE	Reconstruction du Lycee Alexandre Petion (Incluant Supervision)	Ouest	<u>777,347</u>	.		<u>777,347</u>
MPCE	Finalisation de la Construction des CASC	National	<u>500,000</u>	.		<u>500,000</u>
MPCE	Rehabilitation, construction et Amenagement d'infrastructures sportives (installation de gazon synthetique hinche saint louis du nord et thomassique)	National	<u>513,806</u>	.		<u>513,806</u>
MARNDR	Subvention de fertilisants et amelioration de la productivites des cultures et des sols (st marc, plaines des cayes, straphael kenskoff)	National	<u>188,113</u>	.		<u>188,113</u>
MTPTC	Rehabilitation de la Route de la route de Frere	Ouest	<u>384,625</u>	.		<u>384,625</u>

MTPTC	Construction viaduc Delmas nazon	Ouest	<u>152,092</u>	.		<u>152,092</u>
MTPTC	Constrution viaduc marine hatienne	Ouest	<u>1,923,077</u>	.		<u>1,923,077</u>
MTPTC	Rehabilitation et entretien des rues dans la zone metroplitaine port-au-prince petion ville	Ouest	<u>1,000,000</u>	<u>816,259</u>		<u>183,741</u>
MTPTC	Rehabilitation urbaine de la ville des cayes	Ouest	<u>288,462</u>	.		<u>288,462</u>
MTPTC	Rehabilitation d e la route canape-vert saint marie	Ouest	<u>169,255</u>	.		<u>169,255</u>
MTPTC	Rehabilitation de la route de tabarre(incluant drainage vers la riviere grise)	Ouest	<u>247,964</u>	.		<u>247,964</u>
MTPTC	Rehabilitation urbaine de Jeremie	Grand Anse	<u>384,615</u>	.		<u>384,615</u>
MTPTC	Rehabilitation troncon port de paix, port marigot, port de pain, carrefour	Grand nord	<u>2,500,000</u>	.		<u>2,500,000</u>
MTPTC	Travaux de construction de pont lahaie dame marie	Grand Anse	<u>459,716</u>	.		<u>459,716</u>
MTPTC	Entertien route de petion-ville laboule 12	Ouest	<u>74,006</u>	.		<u>74,006</u>
MTPTC	Réhabilitation route laboule 12 kenscoff	Ouest	<u>249,278</u>	.		<u>249,278</u>
MTPTC	Execution laboule 12 kenscoff	Ouest	<u>84,646</u>	.		<u>84,646</u>
MTPTC	Réhabilitation route miragoane petite riviere de nippes	Nippes	<u>1,503,356</u>	.		<u>1,503,356</u>
MTPTC	Rehabilitation des rues d'ouanaminte	Nord Est	<u>52,822</u>	.		<u>52,822</u>
MTPTC	Reconstruction rues codevi et liberte	Nord Est	<u>68,548</u>	.		<u>68,548</u>
MTPTC	Rehabilitation route petite riviere de nippes petite trou de nippes	Nippes	<u>1,857,255</u>	<u>879,961</u>		<u>977,294</u>
MTPTC	Rehabilitation et entretien de la route baie de l'acule/barriere battant /milot (m3)et barriere.	Nord	<u>1,923,077</u>	.		<u>1,923,077</u>
MTPTC	Rehabilitation troncon RN1 Frecyneau saint -marc bigot (gonaive )	Artibonote	<u>673,775</u>	.		<u>673,775</u>
MTPTC	Construction d'un pont sur la riviere marigot /peredo	Sud Est	<u>653,545</u>	.		<u>653,545</u>



MTPTC	Rehabilitation de la route bigot - carrefour joffre (by pass gonaive)	Artibonite	<u>384,615</u>	.		<u>384,615</u>
MTPTC	Travaux additionnels sur frecyneau(ST Marc)/bigot,(gonaives) construction Raccordements Ponts Gaugin et Mapou a RN1	Artibonite	<u>39,199</u>	.		<u>39,199</u>
MTPTC	Travaux additionnels sur frecyneau(ST Marc)/bigot,(gonaives);drainge de Frecyneau a Pont Pirre.	Artibonite	<u>192,308</u>	.		<u>192,308</u>
MTPTC	Reheblitation de la route jacmel la vallee de jacmel	Sud Est	<u>1,105,769</u>	.		<u>1,105,769</u>
MTPTC	Constuction de debarcadderes a faucault		<u>249,175</u>	.		<u>249,175</u>
MTPTC	Mise en oeuvre d'activites de renforcement a la creation et a la gestion des entreprises.	National	<u>275,837</u>	.		<u>275,837</u>
MTPTC	Constuction et rehabilitation d'hpiteaux(HEUH,ST Michel de jacmel ,smbi continal de matissant Hopital sans Fil centre de Trauma, Hopital de ouanaminthe)	National	<u>9,932,958</u>	<u>180,025</u>		<u>9,752,933</u>
<b>TOTAL</b>			<u>58,169,114</u>	<u>3,941,355</u>		<u>54,227,759</u>

Dans la Résolution du 6 janvier 2016, vingt-huit (28) Projets ont été sélectionnés aux fins d'analyse et sont traités initialement dans les Résolutions suivantes répartissent ainsi :

- Quatre (4) Projets dans la Résolution du 11 février 2010 :
  - 1- Réhabilitation du tronçon Freycineau/St-Marc ; Bigot/Gonaives
  - 2- Réhabilitation de la route Miragoane/Petite Rivière de Nippes
  - 3- Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/St-marc, Bigot/Gonaives
  - 4- Supervision du tronçon carrefour Freycineau/St-marc, Bigot/Gonaives
- Six (6) Projets dans la Résolution du 24 aout 2010 :

- 1- Travaux de réhabilitation des rues à Ouanaminthe
  - 2- Travaux d'entretien de la route Kenscoff/Laboule 12
  - 3- Réhabilitation et entretien des 24,2 Km de la route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière Battant
  - 4- Supervision des 24,2 Km de la route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière Battant
  - 5- Réhabilitation de la route Barrière Battant à Milot
  - 6- Supervision de la route Barrière Battant à Milot
- Un (1) seul projet dans la Résolution du 12 mai 2011 :
- 1- Travaux d'entretien de la route Kenscoff (tronçon Pétion-Ville/Laboule 12)
- Un seul (1) projet dans la Résolution du 12 mai 2011 :
- 1- Projet de réhabilitation du tronçon Freycineau/St-Marc, Bigot/Gonaives
- Deux (2) Projets dans la Résolution du 18 juillet 2012 :
- 1- Aménagement d'infrastructures sportives
  - 2- Supervision d'aménagement d'infrastructures sportives
  - 3-
- Quatorze (14) projets dans la Résolution du 21 décembre 2012 :
- 1- Réhabilitation construction tronçon Petite Rivière/ Petit Trou de Nippes
  - 2- Supervision #1 des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière de Nippes/Petit Trou de Nippes
  - 3- Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière de Nippes/Petit Trou de Nippes (Avenant #1)
  - 4- Supervision #2 des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière de Nippes./Petit Trou de Nippes.
  - 5- Exécution de construction travaux d'urgence d'un viaduc de Carrefour, de l'aéroport Martin Luther King, Delmas
  - 6- Contrat de construction du lycée Toussaint Louverture
  - 7- Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Toussaint Louverture
  - 8- Construction du marché public de Fontamara
  - 9- Contrat de construction du Lycée Alexandre Pétion
  - 10- Contrat de supervision des travaux de reconstruction du Lycée Alexandre Pétion
  - 11- Construction d'urgence d'un viaduc sur la Route des Rails tronçons 1
  - 12- Contrat de construction de la place publique de l'aéroport Phase I et II
  - 13- Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont sur la rivière grande à Marigot
  - 14- Réhabilitation route Coladaire/Cerca Carvajal

**Revue de passation des marchés  
Résolution du : 6 Janvier 2016**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
1	J & J Construction	MTPTC	Aménagement d'infrastructure sportive	National	26/09/11	10, 150,023.00 US 7, 852,851.98 US 500,250.00 US. 500,145.63 US		Oui		Oui	Non	Non
2	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation construction tronçon Petite Rivière/ Petit Trou de Nippes	Nippes	27/12/12	30, 849,937.91 US	Oui			Oui	Non	Oui
3	EGIS International Compac	MTPTC	Supervision #1 des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière de Nippes/Petit Trou de Nippes	Nippes	2/12/12	2, 621,350.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
4	EGIS International Compac	MTPTC	Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière de Nippes/Petit Trou de Nippes (Avenant #1)	Nippes	2/12/2014	782,392.50 US	Oui			Oui	Non	Oui
5	EGIS International Compac	MTPTC	Supervision #2 des travaux de réhabilitation du tronçon Petite Rivière de Nippes./Petit Trou de Nippes.	Nippes	5 mai 2015	19, 971,599.00 Gourdes	Oui			Oui	Non	Oui
6	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux d'entretien de la route Kenscoff tronçons P.ville	P.V /Laboule 12	18 avril 2011	77, 230,610.00 US		Oui		Non	Non	Oui
7	LGL S.A.	MTPTC	Exécution de construction travaux d'urgence d'un viaduc de Carrefour, de l'aéroport Martin Luther King, Delmas	Delmas (carrefour Aéroport)	27/12/12	16, 588,378.41 US + 4, 914,364.43 = 21, 502,742.85 US	Oui			Oui	Non	Oui
8	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du lycée Toussaint Louverture	Port-au-Prince	Novembre 2012	8, 029,900.00 US	Oui			Oui	Non	Non
9	CSA Central Inc.	MPCE	Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Toussaint Louverture	Port- au-Prince	Novembre 2012	401,495.00 US	Oui			Oui	Non	Oui

**Revue de passation des marchés (Suite)**

**Résolution du : 6 Janvier 2016**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de Signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
10	IBT, LLC	MPCE	Construction du marché public de Fontamara	Fontamara	Novembre 2012	15, 647,900.00 US	Oui			Oui	Non	Non
11	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Alexandre Pétion	Port-au-Prince	26 novembre 2012	7, 696,012.00 US	Oui			Oui	Non	Non
12	CSA Central Inc.	MPCE	contrat de supervision des travaux de reconstruction du Lycée Alexandre Pétion	Port-au-Prince	Novembre 2013	384,800.60 US	Oui			Oui	Non	Oui
13	Groupe des travaux et construction	MPCE	Travaux de réhabilitation tronçon Fermathe, Frère Via Soisson, Giradeau	Ouest	novembre 2012	47, 612,854.00 US	Oui			Oui	Non	Oui
14	ESTRELLA	MTPTC	Construction d'urgence d'un viaduc sur la Route des Rails tronçons 1	Route des Rails	27 décembre 2012	13, 635,729.63 US	Oui			Oui	Non	Oui
15	La Général construction et distribution	MTPTC	Contrat de construction de la place publique de l'aéroport Phase I et II	Delmas (Carrefour, Aéroport)	Phase I non Daté, Phase II 7 avril 2015	1, 795,000.00 US Phase I 1, 257,428.07 US Phase II	Oui			Oui	Phase 1 Non, Phase 2 Oui	Oui
16	Wenling Hongyuan Traffic Engineering. Co Ltd	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont sur la rivière grande à Marigot	Sud-Est	27 décembre 2012	10, 736,026.19 US	Oui			Oui	Non	Oui
17	PICASO	MTPTC	Réhabilitation des rues Sance Scott et Enterrement à Ouanaminthe	Ouanaminthe	7 février 2011	63, 715,441.00 US		Oui		Non	Non	Oui
18	V&F Construction S.A	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de réhabilitation de la route Miragoane, Petite Rivière de Nippes	Miragoane	8/08/2012	32, 117,487.23 US	Oui			Non	Non	Oui
19	ESTRELLA Ingenieria	MTPTC	Travaux de réhabilitation des rues à Ouanaminthe	Ouanaminthe	13 mai 2011	2, 948,515.28 US	Oui			Non	Non	Oui

**Revue de passation des marchés (Suite 2)**  
**Résolution du : 6 Janvier 2016**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Appel d'offres			Approbation CSC/CA	Non objection du CNMP	Document d'éligibilité Patente, Quitus etc...
				Localité	Date de Signature	Montant	Gré à gré	Restreint	Ouvert			
20	V&F Construction S.A	MTPTC	Réhabilitation et entretien des 24,2km de route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière Battant(RN3)	l'Acul, carrefour Barrière battant	27 février 2011	24, 085,142.14 US	Oui			Non	Non	Oui
21	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau(St-Marc), Bigot(Gonaives)	Gonaives	non daté	51, 452,645.53 US	Oui			Non	Non	Oui
22	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux d'entretien de la route de Kenscoff	Kenscoff, Laboule 12	13 mai 2011	82, 434,067.00 Gourdes	Oui			Non	Non	Oui
23	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Projet de réhabilitation du tronçon Freycineau (St-Marc), Bigot (Gonaives)	Gonaives	3 mai 2011	7, 257,009.95 US	Oui			Non	Non	Oui
24	Groupe ment BEJV-Metric engineering	MTPTC	Contrat de supervision de réhabilitation du tronçon Freycineau (St-Marc) Gonaives	Gonaive/St - Marc	10 février 2010	2, 406, 325,00 US	Oui			Non	Non	Oui
25	Hongyuan Construction	MPCE	Réhabilitation route Coladairecerca Carvajal	Colladaire	22 mars 2013	20, 894,909.00+ Avenant 12, 703,776.73 US	Oui			Oui	Non	Oui

**Revue de la gestion des contrats  
Résolution du : 6 janvier 2016**

No	Maître d'oeuvre	Maître d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant Décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
1	J&J Construction	MTPTC	Aménagement d'infrastructure sportive	26/09/11	10,150,023.00 US 7,852,851.90 US 500,250.00 US 500,145.63 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12 mois ..... N/A 6 mois	.....
2	V&F Construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation construction du tronçon Petite Rivière/ Petit Trou de Nippes	27/12/12	30,849,937.91 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Oui	18 mois	.....
3	EGIS International compac	MTPTC	Supervision #1 des travaux de réhabilitation des tronçons Petite Rivière de Nippe, Petit Trou de Nippes	2/12/12	2,621,350.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12mois	.....
4	EGIS International compac	MTPTC	Supervision des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière de Nippes/ Petit Trou de Nippes (Avenant #1)	2/12/2014	782,392.50 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	6 mois	.....
5	EGIS International compac	MTPTC	Supervision #2 des travaux de réhabilitation du tronçon Petite rivière de Nippes/ Petit Trou de Nippes	5 mai 2015	19,971,599.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	5 mai	.....
6	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux d'entretien de la route Kenscoff Troncons P.ville	18 avril 2011	77,230,610.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	4 mois	.....
7	LGL S.A.	MTPTC	Construction travaux d'urgence d'un viaduc de carrefour de l'aéroport Martin Luther King, Delmas	27/12/12	16,588,378.41 US + 4,914,364.43 = 21,502,742.85 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	5 mai	.....
8	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Toussaint Louverture	Novembre 2012	8,029,900.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	19 mois	.....
9	CSA Central Inc.	MPCE	Supervision des travaux de reconstruction du Lycée Toussaint Louverture	Novembre 2012	401,495.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	18 mois	.....
10	IBT, LLC	MPCE	Construction du marché public de Fontamara	Novembre 2012	15,647,900.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	.....

**Revue de la gestion des contrats (Suite)**

**Résolution du : 6 janvier 2016**

No	Maitre d'œuvre	Maître d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
11	IBT, LLC	MPCE	Contrat de construction du Lycée Alexandre Pétion	26 novembre 2012	7,696,012.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	Non	.....
12	CSA Central Inc.	MPCE	Contrat de supervision des travaux reconstruction du Lycée Alexandre Pétion	Novembre 2013	384,800.60 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	18 mois	.....
13	Groupe des Travaux de Construction	MPCE	Travaux de réhabilitation tronçon Fermathe ,Frère Via Soisson, Giradeau, Meyotte,et des collectivités reliant la principale à la rue Métellus à Thomassin 25 et à Fermathe 45, Meyotte à Rte de Frères	Novembre 2012	47,612,854.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	42 mois	.....
14	ESTRELLA	MTPTC	Construction d'urgence d'un viaduc sur la route des rails tronçon 1	27 décembre 2012	13,635,729.63 US	Oui	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	18 mois	.....
15	La Général Construction et Distribution	MTPTC	Contrat de construction de la place publique de l'aéroport Phase I et II	Phase I non daté, Phase II 7 avril 2015	1,795,000.00 Phase I 1,257,428.07US Phase II	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	60jrs Phase 1, 6 mois Phase 2,	.....
16	Wenling Hongyuan Traffic engineering Co ltd.	MTPTC	Contrat d'exécution des travaux de construction d'urgence du pont sur la rivière grande à Marigot	27décembre 2012	10,736,026.19 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	10 mois	.....
17	PICASO	MTPTC	Réhabilitation des rues Sance Scott et Enterrement à Ouanaminthe	7 février 2011	63,715,441.00 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	5 mois	.....
18	V&F Construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation de la route Miragoane, Petite rivière de Nippes	8/08/2012	32,117,487.23 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	36 mois	.....

**Revue de la gestion des contrats (Suite 2)**  
**Résolution du : 6 janvier 2016**

No	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Description des travaux	Contrat			Cautionnement sur avance de démarrage	Prélèvement 2% DGI	Retenue de garantie	Durée des travaux	Montant décaissé
				Date de signature	Montant	Avance de démarrage					
19	ESTRELLA Ingenieria	MTPTC	Travaux de réhabilitation des rues à Ouanaminthe	13 mai 2011	2,948,515.28 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	6 mois	
20	V&F Construction S.A.	MTPTC	Réhabilitation et entretien des 24,2km de route reliant la baie de l'Acul à carrefour Barrière battant(RN3)	27 février 2011	24,085,142.14 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	15mois	
21	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Réhabilitation du tronçon carrefour Freycineau/St – Marc, Bigot/Gonaives	non daté	51,452,645.53 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	12mois	
22	V&F Construction S.A	MTPTC	Travaux d'entretien de la route de Kenscoff/ Laboule 12	13 mai 2011	82,434,067.00 Gourdes	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	5mois	
23	Ingenieria ESTRELLA	MTPTC	Projet de réhabilitation des tronçons Freycineau/St-Marc, Bigot (Gonaives)	3 mai 2011	7,257,009.95 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	6 mois	
24	Groupement BEJV-Metric Engineering	MTPTC	Contrat de supervision de réhabilitation des tronçons Freycineau (St-Marc), Bigot/Gonaives	10 février 2010	2,406,325.00 USC	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	13mois	
25	Hongyuan Construction	MPCE	Réhabilitation route Coladairecerca Carvajal	22 mars 2013	20,894,909.00 US + Avenant 1= 2,703776.73 US	Non	Non constaté lors de l'analyse du contrat	Non	Non	24 mois	



## **Commentaires Résolution du 6 janvier 2016:**

- La résolution du 6 janvier 2016 comprend 41 projets de ce nombre 29 ont été retenus pour fin analyse en tenant compte des critères précédemment énoncés.
- Le respect des règles de passation de marché :
  - Des 29 projets exécutés, trois (3) ont participé à un appel restreint.
  - 26 compagnies dont les services ont été retenus de gré à gré
  - Des 29 travaux exécutés, un seul (1) a obtenu la non-objection de la CNMP que pour l'avenant au contrat
- Approbation de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif.
  - 11 des 29 contrats n'ont pas obtenu l'approbation de la CSC/CA.
- **Critères d'éligibilité**
  - Quatre (4) Entreprises n'ont pas fourni les pièces d'éligibilité (patente, quitus, matricule).
- L'éligibilité des firmes à fournir les services (Expérience)
  - N/A
- La parité financière des firmes (Etats Financiers)
  - N/A
- Accès à la commande publique.
  - N/A

## **XXXII Ministère du Tourisme**

## Commentaires:

- Quarante-quatre (44) projets ont été retenus aux fins analyses en tenant compte des critères précédemment énoncés.
- **Signature**
  - Des quarante-quatre (44) projets exécutés, neuf (9) ne sont pas datés.
- **Avance de démarrage**
  - Les avances de démarrage ont été constatées pour vingt et un (21) projets parmi les quarante-quatre (44) exécutés. On a remarqué parmi eux que certains projets ont eu comme avance de démarrage (1<sup>er</sup> versement) un montant qui varie entre 50%, 60%, 70%, et 75% du montant du contrat.
- **Cautionnement sur avance de démarrage**
  - Ce cautionnement requis pour l'avance de démarrage n'est pas constaté lors de l'analyse des contrats.
- **Retenue de garantie (5%)**
  - Le maître d'ouvrage n'a pas prélevé les cinq pour cent (5%) de la retenue de garantie sur les vingt-cinq (25) projets parmi les quarante-quatre (44) projets exécutés.
- **Prélèvement de DGI 2%**
  - Le maître d'ouvrage n'a pas prélevé les deux pour cent (2%) de la DGI sur onze (11) projets parmi les quarante-quatre (44) exécutés dans les factures présentées par le maître d'œuvre.
- **Signatures des personnes autorisées**

Contrats traités				
Contrats exécutés	Maitre d'oeuvre	Maitre d'ouvrage	CNMP	CSC/CA
44	44	44	0	36

- **Durée des contrats**
  - Un (1) contrat a une durée de douze douze (12) mois.
  - Trois (3) contrats ont une durée d'un mois.
  - Six (6) contrats ont une durée de deux (2) mois.
  - Un (1) contrat a une durée de deux (2) mois.
  - Quatre (4) contrats n'ont pas mentionné la durée des travaux.

- Huit (8) contrats ont une durée de six (6) mois.
- Onze (11) contrats ont une durée de (3) mois.

- **Durée des contrats (suite)**

- Quatre (4) contrats ont une durée de 90 jours.
- Un (1) contrat a une durée de 120 jours.
- Un (1) contrat a une durée de 15 jours.
- Un (1) contrat a une durée de huit 8 mois.
- Un (1) contrat a une durée de deux mois et demie.
- Un (1) contrat a une durée de 17 jours.
- Un (1) contrat a une durée de 7 mois

**1-Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Projet Pilote de gestion/valorisation des déchets solides à l'île à vache**

Localité l'île a vache

Maitre d'œuvre WASTEK S.A

Montant du contrat 17, 224,858.70 gourdes

Date de signature du contrat 31/Oct./2014

Durée des travaux 12 mois

Appel d'offres Gré a gré

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP n'a pas signé

Documents d'éligibilités fournis Matricule fiscale

Avance de démarrage : N/A ; N/A ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% Sera prelevé sur le montnt total de la prestation et versé a la DGI

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux 31 Oct 2015

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 4, 805,735.58 #ch 0011769 (1<sup>er</sup> versement)

**Commentaires :**

On n'a pas trouvé les pièces Justificatives pour les prélèvements 2ème et 3ème Versement.

Le contrat est signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Joameson Lacour, President de WASTEK S.A
- Signé et scellé par la CSCS/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné.



**2-Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Contrat de prestation de service construction de deux kiosques a trou milieu et Lahatte.**

Localité : Ile à vache

**Maitre d'œuvre : Infinity Construction**

Montant du contrat : 240,000.00 Gourdes

Date de signature du contrat : 13 avril 2015

Durée des travaux : 1 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Patente, Quitus, matricule fiscale

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	30%	72,000.00Gourdes	N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 5%

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 1,440.00Gourdes pour le 1<sup>e</sup> versement pas de pièces justificatives pour les deux autres montant.

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 66,960 Gourdes, ch. # 0012897

**Commentaires :**

- On a trouvé de pièces justificatives pour un seul versement soit le montant de 66,960Gourdes, chèque # 0012897
- Les signataires du contrat sont :
  - 1- Stéphanie Balmir VILLEBROUIN, Ministre du Tourisme mais non scellé
  - 2- Cyrene Berthony, contractuel
  - 3- Paraphe du signataire de la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné

**3-Maitre d'ouvrage : MT**

---

**Description des travaux : Projet d'appui au développement de l'agrotourisme a l'ile à vache et les communes limitrophes**

Localité : ile à vache

**Maitre d'œuvre : Petits Frères et Petites Sœurs de l'Incarnation (PFI/PSI)**

Montant du contrat : 4, 882,390.00Gourdes

Date de signature du contrat : 11 aout 2014

Durée des travaux : 3 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : Oui

Non objection du CNMP : Non

Documents d'éligibilités fournis : Quitus

Avance de démarrage : 75% ; 3, 661,793 Gourdes ; #10164 et #10165

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 5%

Retenue de bonne exécution : 5%

Prélèvement des 2% : 87,883.02 Gourdes

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 4, 306,267.90Gourdes

Ce contrat est signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Frere Francklin ARMAND, Petits Freres et Petits Sœurs de l'incarnation (PFI/PSI)
- Thomas JACQUES, Ministre
- Paraphé et scellé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

**4-Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Travaux de Réhabilitation marche publique et aménagement place publique Madame Bernard**

Localité Ile a vache madame Bernard

Maitre d'œuvre Quality Couriers International S.E.A

Montant du contrat 21, 898,374.58 Gourdes

Date de signature du contrat 9 Avril 2015

Durée des travaux 8 mois

Appel d'offres Gré a gré

Approbation de la CSC/CA oui

Non objection du CNMP non

Documents d'éligibilités fournis quitus, patente, document légaux de l'entreprise

Avance de démarrage : 30% ; 6,569, 512 Gourdes ; #001881

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5%

Retenue de bonne exécution 5%

Prélèvement des 2% 131,390.25 Gourdes. Cheque # 0011882 sur le 1<sup>er</sup> versement

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 14, 255,842.05 Gourdes. Chèques # 0011881 et #000748

Les signataires :

- 1- Stéphanie Balmir VILLEBROUIN, Ministre du Tourisme
- 2- Gober G. Estrada NOY, représentant en Haïti de quality
- 3- On n'a trouvé que deux (2) versements



**5-Maitre d'ouvrage : M D T**

**Description des travaux : Projet de développement touristique d'île à vache sur abaka Kay ressort**

Localité : Ile à vache (sud)

**Maitre d'œuvre : La compagnie appenhein architecture + design (CAD)**

Montant du contrat : 4, 575,000.Gourdes

Date de signature du contrat : 17 septembre 2014

Durée des travaux : 5 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé et scellé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Avance de démarrage: 40% ; 1,830, 000 Gourdes ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : 91,500 Gourdes

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 36,600 Gourdes

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : Novembre 2014

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 1, 701,900.00Gourdes

**Commentaires :**

- Du montant de l'avance de démarrage, on a prélevé l'acompte de 2% de la DGI et la retenue de 5%
- On n'a que le 1<sup>er</sup> versement, pas de pièces justificatives pour les deux autres versements.

**Le contrat est signé par :**

1- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme

2- Chad Lawrence OPPENHEIM, contractuel

3- Paraphé et scellé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

**6-Maitre d'ouvrage : M D T**

**Description des travaux : Programme d'ingénierie socio-territoriale à l'île à vache**

Localité : Ile à vache (sud)

**Maitre d'œuvre : SODADE**

Montant du contrat : 16, 555,000.00Gourdes

Date de signature du contrat : 25 juillet 2013

Durée des travaux : 10 semaines

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé sans scellé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Matricule fiscale

Avance de démarrage : N/A ; N/A ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versement =215, 949, .18Gourdes, on n'a pas donné le 1<sup>e</sup> versement

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : octobre 2013

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 2<sup>e</sup> et versements =10, 581,510.00 Gourdes, on n'a pas donné le 1<sup>e</sup> versement.

**Commentaires :**

- Pas de pièces justificatives pour le 1<sup>e</sup> versement.

**Le contrat n'est pas scellé mais signé par :**

- 1- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- 2- Sabine M Steilla MALEBRANCHE, contractuel
- 3- Mme Nonie H. Mathieu, Presidente de la CSC/CA

**7-Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Rehabilitation de 3 places publiques**

Localité Balai-Rose, Grande plaine la Hatte

Maitre d'œuvre Administration Communal de l'île a vache

Montant du contrat 963,000 .00Gourdes

Date de signature du contrat 10 Mars 2015

Durée des travaux 3 mois

Appel d'offres Gré a gré

Approbation de la CSC/CA signé et Scellé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Avance de démarrage : 50 % ; 481, 500 Gourdes ; #10 503

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux 10Juin 2015

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 963,000.00 Gourdes

**Ce contrat est signé par :**

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme, mais non scellé.
- Fritz Cesar, Maire principal
- Paraphé et scellé par la CSC/CA, mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

NB : Le contrat est signé le 10 mars 2015 alors que le 1<sup>er</sup> versement est fait depuis le 07 octobre 2014, chèque # 0010503.

**8-Maitre d'ouvrage : Ministère du tourisme**

**Description des travaux :** Protection et repeuplement de la mangrove de l'île à vache

Localité Ile à vache

**Maitre d'œuvre** Fondation Verte

Montant du contrat 3,948,912.00 gourdes

Date de signature du contrat 29 Novembre 2013

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres restreint

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis Matricule fiscale

Avance démarrage : \_\_\_\_\_

Cautionnement fourni pour l'avance N/A

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 78,978.24 gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux 15 juin 2014

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 869,933.75 gourdes

**Commentaires :**

Les documents fournis par le MT ne comportent pas de de retenue de garantie, de patente et de quitus.

**Signé par :**

- 1- Mme Stephanie B. VILLEDROUIN, MT
- 2- Thomas JACQUES, Ministre MARNDR
- 3- Maniella Damiscar JEAN PIERRE, Prestataire

**9-Maitre d'ouvrage : M D T**

**Description des travaux : Procédure de la rénovation urbaine de kay kok Mme Bernard et Point**

Localité : Ile à vache

**Maitre d'œuvre : SODADE**

Montant du contrat : 896,955.14 US ou 39, 591,600 Gourdes

Date de signature du contrat : 25/02/2014

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : patente

Avance de démarrage

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 712,502 Gourdes, cheque #8588, #9011 ET #11423

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 25/08/ 2014

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 34,912,622.50 Gourdes, chèque #8587, #9010 et #11427

**Commentaires :**

- Du montant de l'avance de démarrage, on a prélevé l'acompte de 2% de la DGI, mais le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat.

- Le contrat est signé et scellé par :

1- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme

2- Sabine M Steillia MALEBRANCHE, contractuel

3- Mme Nonie H. MATHIEU, présidente de la CSC/CA



## 10-Maitre d'ouvrage : M D T

Description des travaux : Travaux de construction de l'INFP

Localité : Ile à vache

Maitre d'œuvre : PANEXUS

Montant du contrat : 36,000.22 US

Date de signature du contrat : 12 fevrier 2015

Durée des travaux : 2 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé et scellé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : quitus, patente et matricule fiscale

Avance de démarrage: 30%; US 10,800; 11935

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : 60,102.16 Gourdes

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 24,040.86Gourdes, 1<sup>er</sup> et 2eme versement

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 1, 117,900.00Gourdes

### Commentaires :

Le montant du contrat est en US mais les décaissements sont effectués en gourde.

- On a prélevé l'acompte de 2% et la retenue de 5%, mais le cautionnement n'est pas constaté lors de l'analyse du contrat.

- Le contrat est signé par :

1- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme

2- Guy Jacques JEAN, PANEXUS

3- Paraphé et scellé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

## 11-Maitre d'ouvrage : MT

Description des travaux : Programme « Destination touristique »

Localité L'île vache

Maitre d'œuvre MARNDR/SEPV

Montant du contrat 1, 260,000.00 \$US

Date de signature du contrat 12/03/2014

Durée des travaux N/A

Appel d'offres N/A

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Avance de démarrage: N/A; N/A; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux Mai 2014

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 738,000 Gourdes

### Commentaires :

Les 2% d'acompte de la DGI n'ont pas été prelevés.

Le cautionnement n'a pas été constaté.

Ce contrat est signé par :

- 1- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- 2- Thomas JACQUES, Ministre de l'agriculture
- 3- Scellé et paraphé par la CSC/CA





Maitre d'ouvrage : M D T

Description des travaux : Etude de la biodiversité terrestre de la zone de projet à ile à vache

Localité : Ile à vache (sud)

Maitre d'œuvre : Centre haïtien de recherche en aménagement, en développement(CHRAD)

Montant du contrat : 190,000.00\$US

Date de signature du contrat : 16 avril 2014

Durée des travaux : 2 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Patente, Quitus, matricule fiscale

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	30%	57,000.00\$US	N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 5%

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 16 juin 2014

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 186,200.00\$

**Commentaires :**

Les 2% d'acompte de la DGI n'ont pas été prélevés.

Le cautionnement n'a pas été constaté.

Le contrat est signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Jean Lucien LIGONDE, President Directeur General
- Fritz Robert SAINT PAUL, Av president de la CSC/CA

Maitre d'ouvrage MT

Description des travaux : Révision du système d'adduction et distribution d'eau potable à Kay Kok, ile à Vache

Localité Ile a Vache ( Sud)

Maitre d'œuvre SODADE

Montant du contrat 3,181,560.<sup>66</sup>Gourdes

Date de signature du contrat 14/04/2014

Durée des travaux 3 mois

Appel d'offres Gre a Gre

Approbation de la CSC/CA Signe et Scelle

Non objection du CNMP Non Signe

Documents d'éligibilités fournis Quitus et Patente

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>30%</u>	<u>954,468.<sup>19</sup>Gourdes</u>	<u>N/A</u>

Cautionnement fourni pour l'avance NON constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5%

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 44,541.<sup>85</sup>Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux 01/09/2015

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 2,071,195.<sup>80</sup>Gourdes ; 887,655.<sup>24</sup>Gourdes (#0012537) ; 1,183,540.<sup>00</sup>Gourdes (# 0012986).

**Commentaires :**

On n'a pas trouve les pieces justificatives pour le 3<sup>eme</sup> Versement, mais la modalite du paiement est : 30% ; 40% ;50%, mais on peut le determine en fonction de la modalite du paiement qu'on n'a donne qui est de 30%.

Maitre d'ouvrage : M D T

Description des travaux : Projet de développement touristique d'île à vache

Localité : cayes

Maitre d'œuvre : Le centre haitien de recherche en aménagement en développement

Montant du contrat : 396,000.00 US ou 18,057,600 Gourdes

Date de signature du contrat : 16/04/2014

Durée des travaux : 3 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : signé

Non objection du CNMP : non-signé

Documents d'éligibilités fournis : patente matricule

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	50%	9,028,800.00Gourdes	#9023

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 366,696 Gourdes, cheque #9024, #11442

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 16/06/ 2014

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 17, 968,104.00Gourdes

**Commentaires :**

- Du montant de l'avance de démarrage, on a prélevé l'acompte de 2% de la DGI
- Le contrat est signé par :
  - 1- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
  - 2- Jean Lucien LIGONDE, PDG
  - 3- Paraphé et scellé par le président de la CSC/CA, Fritz Robert SAINT PAUL, Av CSC/CA

Maitre d'ouvrage : MDT

Description des travaux : Projet d'effectuation d'un parc de stockage dans le cadre de l'aménagement de Vernet

Localité L'île à vache

Maitre d'œuvre SDECO S.A

Montant du contrat 27, 045,480.00 gourdes

Date de signature du contrat 03/07/2015

Durée des travaux 90 jours

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA oui, signé

Non objection du CNMP non

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente, matricule fiscale

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>30%</u>	<u>8,113,644.00Gourdes</u>	<u>N/A</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 162,272.88Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 7, 545,688.92 Gourdes

**Commentaires :**

Nous n'avons pas retracé les pieces justificatives attestant le 2eme et le 3eme versement et les 2% pour le compte de la DGI.

Le contrat est signé par :

Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Minstre du Tourisme

David Philippe Francois, representant du SDECA

Paraphé et scellé par la CSC/CA mais le non du signataire n'est pas mentionné.

Maitre d'ouvrage : MDT

Description des travaux : Projet d'appui de développement l'agro tourisme a l'ile a vache et les commune limitrophes

Localité L'ile a vache

Zone couverte par la résolution

Maitre d'œuvre Société Agro industrielle 10 S.A

Montant du contrat 4, 500,000.00 gourdes

Date de signature du contrat 11 aout 2014

Durée des travaux 3 mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP non signé

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>75%</u>	<u>3,375,000.00Gourdes</u>	<u>10369</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 67,500.00Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 307,500.00 gourdes

**Commentaires :**

- Du document de l'avance de démarrage, on a prélevé le 2% d'acompte de la DGI
- Pas de pièces justificatives pour les deux derniers versements
- Ce contrat est signé par :
  - 1- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN
  - 2- Lionel Coupet, Société agro industrielle
  - 3- Thomas JACQUES, Ministre
  - 4- Paraphé et scellé par la CSC/CA

Maitre d'ouvrage : MT

Description des travaux : Projet d'appui de développement de la pêche maritime et a l'île a vache et les communes limitrophes

Localité L'île à vache

Maitre d'œuvre PV ENGINEERING ET SERVICES

Montant du contrat 3, 650,000.00 gourdes

Date de signature du contrat 11 aout 2014

Durée des travaux 3 mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP non signé

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>50%</u>	<u>1,825,000.00Gourdes</u>	<u>N/A</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 57,220.00Gourdes, cheque #10163

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux 3 novembre 2014

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 2, 803,780.00 Gourdes, cheque #10162

Le contrat a été signé par :

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Phillipe Valles, PV ENGINEERING et SERVICES
- Thomas Jacques, Ministre
- Signé mais non scellé et le nom du signataire n'est pas mentionné.

Maitre d'ouvrage MT

Description des travaux : Etablissement d'une ligne de base dans les communes de l'île à Vache.

Localité Ile à Vache (Sud)

Maitre d'œuvre MARNDR

Montant du contrat 11,995,245.<sup>95</sup>Gourdes

Date de signature du contrat page non retrouvée

Durée des travaux N/A

Appel d'offres gré à gré

Approbation de la CSC/CA page non retrouvée

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis N/A

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>75</u>	<u>8,996,434.46</u>	<u>N/A</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constate lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% Non mentionné

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 10, 795,721.15Gourdes

Commentaires :

Pas de prelevement de l'acompte de DGI, pas de page de signature du contrat, pas non plus de page attestant la date de l'aprobation de la CSC/CA, pas de document d'éligibilité.

Le contrat a été signé par :

La page de la signature du contrat n'est pas retrouvée, mais le maitre d'œuvre est représenté par Mme Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme et M. Thomas JACQUES, Ministre de l'agriculture.

Maitre d'ouvrage : MT

Description des travaux : Installation de 50 panneaux solaires

Localité l'île a vache

Maitre d'œuvre G.K Import – Export

Montant du contrat 92,500.00 US ou 4, 074, 625.00 gourdes

Date de signature du contrat 28 Nov 2013

Durée des travaux 17 jours

Appel d'offres Gré a gré

Approbation de la CSC/CA signé

Non objection du CNMP non signé

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>50%</u>	<u>2,037,312.5</u>	<u>7439</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 81,492,50 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 993,132.00 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat est signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre Tourisme
- Marie Farah Wawa BLAIN, Representant G.K Import –Export
- Nonie MATHIEU, Presidente CSC/CA



Maitre d'ouvrage Ministre du Tourisme

Description des travaux : Travaux de construction et aménagement du Bureau du Tourisme

Localité Kay Kok (Ile à Vache)

Maitre d'œuvre SODADE

Montant du contrat 3,500,000.00 Gourdes

Date de signature du contrat 09/09/2015

Durée des travaux 2 Mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Non

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis Quitus, Patente, Matricule.

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>30 %</u>	<u>1,050,000.00</u>	<u>N/A</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat.

Retenue de garantie 5% 52,500.00 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 21,000.00 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux 09-11-2015

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 976,500.00Gourdes, cheque #218 pour le 1<sup>er</sup> versement

### Commentaires :

- Pas de pièces justificatives pour les autres versements, on en a seulement pour le 1<sup>er</sup> versement.
- Le contrat est signé par :
  - 1- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
  - 2- Sabine m. Steillia MALEBRANCHE, SODADE
  - 3- Non signé par la CSC/CA

Maitre d'ouvrage : MT

Description des travaux : campagne de promotion, communication et sensibilisation pour la destination de jacmel

Localité Jacmel

Maitre d'œuvre DAGMAR

Montant du contrat 3,421,480.00 gourdes

Date de signature du contrat 30 mai 2014

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres N/A

Approbation de la CSC/CA OUI

Non objection du CNMP NON

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>75%</u>	<u>1,909,185.84Gourdes</u>	<u>NA</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : 171,074 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 68,429.60Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 3, 181,976.50 Gourdes

### Commentaires :

On n'a pas retracé les pièces justificatives pour le 1<sup>er</sup> versement

Le contrat est signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Cassandre Christine Coupet Jacques, D.A.G.M.A.R
- Signé et scellé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné.



Maitre d'ouvrage :	Ministère Tourisme		
Description des travaux	Travaux de conception et construction d'un Quai		
Localité	Ile à-Vache / Kay Kok		
Maitre d'œuvre	TRUXTON S.A		
Montant du contrat	9,126,569.74 Gourdes		
Date de signature du contrat	Non daté		
Durée des travaux	6 mois		
Appel d'offres	Gré à gré		
Approbation de la CSC/CA	Oui		
Non objection du CNMP	Non signé		
Documents d'éligibilités fournis	Patente, Quitus		
Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de
	50%	4,563,284.87 Gourdes	décaissement
			N/A
Cautionnement fourni pour l'avance :	Non constaté lors de l'analyse du contrat		
Retenue de garantie	365,062.79 Gourdes		
Retenue de bonne exécution	N/A		
Prélèvement des 2%	146,025.12 Gourdes		
Date de démarrage des travaux	NA		
Date d'achèvement des travaux	NA		
Date de libération la retenue de garantie	NA		
Date de la réception provisoire des travaux	NA		
Date de la réception définitive des travaux	NA		
Montant total versé au maitre d'œuvre	6,790,167.89 Gourdes		

**Commentaires :**

- pas de pièces justificatives pour le troisième versement, soit le montant 1,825,313.94 Gourdes
- Du montant de l'avance de démarrage, on a prélevé l'acompte de 2% de la DGI et la retenue de 5%
- Le contrat est scellé et paraphé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné
- Ce contrat est signé par :
  - 1- Stephanie Balmir VILLEROUIN, Ministre Du Tourisme. Signé mais non scellé
  - 2- Jean Didier GARDERE

Maitre d'ouvrage : Ministère Tourisme

Description des travaux Acquisition et livraison 10 attelages de boeuf

Localité Ile à-Vache

Maitre d'œuvre GRADES

Montant du contrat 2,099,250.00 Gourdes

Date de signature du contrat La dernière page du contrat n'est pas retracée

Durée des travaux 3 mois

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis N/A

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	85%	1,784,362.50	10167

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie NA

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% 41,985.00 Gourdes, cheque #10168 et #11750

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux NA

Date de libération la retenue de garantie NA

Date de la réception provisoire des travaux NA

Date de la réception définitive des travaux NA

Montant total versé au maitre d'œuvre 2, 057,265.00 Gourdes

Maitre d'ouvrage : M T

Description des travaux : Travaux d'aménagement d'un terre-plein adjacent au port de Madame Bernard

Localité : Ile à vache

Maitre d'œuvre : TRUXTON S.A

Montant du contrat : 9, 910,805.25 Gourdes

Date de signature du contrat : N/A

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : OUI

Non objection du CNMP : NON

Documents d'éligibilités fournis : N/A

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	50%	4,955,402.60Gourdes	N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : N/A

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 198,216.10Gourdes, cheque #9862, #10798 et #11438

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 9, 712,589.12Gourdes, cheque #9860,#10798 et #11437

Maitre d'ouvrage : MT

Description des travaux : Projet d'exécution d'un lot au centre historique de Jacmel

Localité Jacmel

Maitre d'œuvre SOGEA

Montant du contrat 6,795,138.00 gourdes

Date de signature du contrat N/A

Durée des travaux 4 mois

Appel d'offres Gre a Gre

Approbation de la CSC/CA oui

Non objection du CNMP non

Documents d'éligibilités fournis quitus fiscal, patente, CIF

Avance de démarrage	Pourcentage	Montant	Ordre de
	50%	<u>4,077,082.80 Gourdes</u>	décaissement
			<u>0009729</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : 339,756.90 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 135,902.77 Gourdes, 2eme versement cheque #11041,  
3eme versement #11814, le chèque du 1<sup>er</sup> versement du montant 81,541.66 n'est  
pas retrouvé.

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie 22/05/15

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 6, 659,235.23 Gourdes, cheque #9729,  
#11040, #11813 et #12154.

**Commentaires :**

Le contrat est signé par :

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Jephté JEAN PIERRE, SOSEGA

Paraphé et signé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné

Maitre d'ouvrage : MT

Description des travaux Dédestination Jacmel

Localité Jacmel

Maitre d'œuvre Joaneson LACOUR (préstatuaire)

Montant du contrat 1, 941,423.75 Gourdes

Date de signature du contrat 10 Février 2014

Durée des travaux 6 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Oui

Non objection du CNMP Non

Documents d'éligibilités fournis \_\_\_\_\_

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	60 %	1,164,854.25	ch.#0008936 cheque

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie Non

Retenue de bonne exécution Non

Prélèvement des 2% 23,297.085 Gourdes; 11,648.54 Gourdes

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 1, 712,335.745 Gourdes

### Commentaires :

- Pour le 1<sup>er</sup> versement qui représente 60% du montant soit 1, 164,854.25 Gourdes on a émis deux (2) chèques de # 0008936 et # 0008906 pour le même montant soit 1, 141,557.17 Gourdes
- Les signataires du contrat sont :
  - 1- Stéphanie Balmir VILLEBROUIN, Ministre du Tourisme
  - 2- Joaneson LACOUR, Contractant
  - 3- Paraphé par la CSC/CA mais son nom n'est pas mentionné

Maitre d'ouvrage Ministère du Tourisme



Description des travaux : Projet de Formation Professionnelle aux Bénéfices de 200 Jeunes à l'Ile à Vache

Localité Ile à Vache

Maitre d'œuvre INFP

Montant du contrat 6,467,041.30 Gourdes

Date de signature du contrat 19 Septembre 2014

Durée des travaux 7 Mois

Appel d'offres N/A

Approbation de la CSC/CA N/A

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis # Matricule fiscal 003-817-980-3

Avance de démarrage	Pourcentage %	Montant	Ordre de décaissement
	<u>N/A</u>	<u>N/A</u>	<u>N/A</u>

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du Contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% N/A

Date de démarrage des travaux 1<sup>er</sup> Octobre 2014

Date d'achèvement des travaux 30 Avril 2015

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 4,504,985.99 Gourdes pour le 1<sup>er</sup> versement

### Commentaires :

Pas de pièces justificatives pour les autres versements.

On a seulement le 1<sup>er</sup> versement.

Le contrat est signé par :

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Mervil Guillemette, Directeur général INFP



**Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Réalisation d'un projet d'un parc d'attraction en plein air**

Localité Jacmel

**Maitre d'œuvre GRENN GYM**

Montant du contrat US 34,800.00

Date de signature du contrat 28 mars 2014

Durée des travaux 3 mois

Appel d'offres Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA Signé et scellé

Non objection du CNMP N/A

Documents d'éligibilités fournis N/A

Avance de démarrage : 70% ; US 24,360.00/ Gourdes 1,088,599.68 ; #9953

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5%

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 31,821.12 Gourdes, chèques #9954 et #10796

Date de démarrage des travaux 14 aout 2014

Date d'achèvement des travaux 14 novembre 2014

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux 14 aout 2014

Date de la réception définitive des travaux 27 octobre 2014

Montant total versé au maitre d'œuvre 1, 559,234.88 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat est signé par :

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Boris BREZAULT, PDG, GRENN GYM
- Paraphé et signé par la CSC/CA, mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

**Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Concevoir et Produire le mobilier urbaine adéquat**

Localité : Jacmel

**Maitre d'œuvre : Société de Génie Conseil S.A**

Montant du contrat : 6,800,000 Gourdes

Date de signature du contrat : N/A

Durée des travaux : 6 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : OUI

Non objection du CNMP : Non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, Patente, Matricule Fiscale

Avance de démarrage : N/A ; N/A ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 5% : 250,000 Gourdes

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 102,000 Gourdes

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 4, 743,000.00 Gourdes

**Commentaires:**

Le contrat est signé par :

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Bernard Chancy, représentant de la société de génie
- Paraphé et scellé par la CSC/CA, mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

**Maitre d'ouvrage** : MT

**Description des travaux** : **Construction de 20 parasols à Raymond des bains et l'aménagement du parking**

Localité : Jacmel

**Maitre d'œuvre** : SOCECOS

Montant du contrat : 567,073.10 Gourdes

Date de signature du contrat : 8 mai 2014

Durée des travaux : 15 jours

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Signé

Non objection du CNMP : Non

Documents d'éligibilités fournis : Quitus, patente, matricule fiscal

Avance de démarrage : 70% ; Gourdes 396,915.17 ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 28, 354,10 Gourdes

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 11,341.10 Gourdes

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 567,073.10 Gourdes

### **Commentaires :**

Le contrat est signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Charles Ricardo, representant du SOCECOS
- Paraphé et signé par la CSC/CA, mais le nom du signataire n'est pas mentionné.

**Maitre d'ouvrage** : MT

**Description des travaux** : Travaux d'aménagement sur le boulevard de la plage Congo Jacmel

**Localité** : Boulevard de la plage Congo (jacmel)

**Maitre d'œuvre** : STL Construction

**Montant du contrat** : 5, 085,029.68 Gourdes

**Date de signature du contrat** : Non daté

**Durée des travaux** : 90 jours

**Appel d'offres** : Restreint

**Approbation de la CSC/CA** : Signé et scellé

**Non objection du CNMP** : Non

**Documents d'éligibilités fournis** : Quitus, patente, matricule fiscal de la firme, NIF et CIN  
du contractant

**Avance de démarrage** : 60% ; 3,051,017.81 ; Chèque #0009107

**Cautionnement fourni pour l'avance** : Non constaté lors l'analyse du contrat

**Retenue de garantie** : 5%

**Retenue de bonne exécution** : N/A

**Prélèvement des 2%** : N/A

**Date de démarrage des travaux** : N/A

**Date d'achèvement des travaux** : N/A

**Date de libération la retenue de garantie** : N/A

**Date de la réception provisoire des travaux** : N/A

**Date de la réception définitive des travaux** : N/A

**Montant total versé au maitre d'œuvre** : 4, 729,077.60 Gourdes

## Commentaires :

Le contrat a été signé par :

- Stephanie Balmir VILLEBROUIN, Ministre du Tourisme
- Louis Socrate, STL construction
- Paraphé et signé par la CSC/CA, mais aucun signataire n'a été identifié.

La CNMP n'a pas signé dans le contrat.

Les prélèvements des 2% pour le compte de la DGI n'ont pas été prélevés.

Le cautionnement n'a pas été constaté, la retenue de bonne exécution non plus.

**Maitre d'ouvrage** MT

Description des travaux : Travaux de Réhabilitation de ravalement de façade de trois maisons à la rue du commerce.

Localité Jacmel

**Maitre d'œuvre** BEREC

Montant du contrat 2,036,649.00 Gourdes

Date de signature du contrat Non daté

Durée des travaux 90 Jours

Appel d'offres Restreint

Approbation de la CSC/CA oui

Non objection du CNMP Non Signé

Documents d'éligibilités fournis Patente

Avance de démarrage : 50% ; Gourdes 1,018,324.50 ; #9741

Cautionnement fourni pour l'avance : Non Constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie 101,832.45 Gourdes

Retenue de bonne exécution N/A

Prélèvement des 2% 8,146.60 Gourdes chèque #0011364

Date de démarrage des travaux N/A

Date d'achèvement des travaux N/A

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 1, 894,083.00 Gourdes

**Ce contrat est signé par :**

- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Barthaly Shilgens CHARLES, BEREC
- Paraphé et scelle par la CSC/CA, mais le nom de la signataire n'est pas mentionné
- La CNMP n'a pas signée le contrat.

**Maitre d'ouvrage : M T**

**Description des travaux : Travaux de construction et de réparation du centre  
d'interprétation du carnaval**

Localité : Jérémie

**Maitre d'œuvre : SONAC**

Montant du contrat : 6, 592,303.26 Gourdes et 1, 970,394.34 Gourdes Av.

Date de signature du contrat : N/A

Durée des travaux : 10 semaines

Appel d'offres : Gré à gré

Approbation de la CSC/CA : oui

Non objection du CNMP : non

Documents d'éligibilités fournis : Patente

Avance de démarrage : 60% ; N/A ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 329,615.16 Gourdes

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : 131,846.03 Gourdes

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : N/A

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : 6, 460,457.20 Gourdes

**Commentaires :**

- Le contrat n'est pas daté, il est signé par :
  - 1- Eric PEAN, contractant
  - 2- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
  - 3- Signé et scellé par la CSC/CA mais le nom du signataire n'est pas mentionné



**Maitre d'ouvrage : MT**

**Description des travaux : Programme « Destination Touristique »**

Localité L'Ile à Vache

**Maitre d'œuvre** MARNDR/SEPV

Montant du contrat US 1, 260,000.00

Date de signature du contrat 12/03/2014

Durée des travaux N/A

Appel d'offres N/A

Approbation de la CSC/CA Signé

Non objection du CNMP Non signé

Documents d'éligibilités fournis N/A

Avance de démarrage : N/A ; N/A ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie N/A

Retenue de bonne exécution NA

Prélèvement des 2% NA

Date de démarrage des travaux NA

Date d'achèvement des travaux Mai 2014

Date de libération la retenue de garantie N/A

Date de la réception provisoire des travaux N/A

Date de la réception définitive des travaux N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre 738,000 Gourdes

**Commentaires :**

Ce contrat est signé par :

- 1- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- 2- Thomas JACQUES, Ministre de l'Agriculture
- 3- Scellé et paraphé par la CSC/CA

C'est un contrat de service inter-institutionnel, il fut signé le 13 mars 2014, approuvé par la CSC/CA et le certificat de non-objection de la CNMP n'a pas été sollicité. Le montant à prélever pour le compte de la DGI n'a pas été effectué. Le montant versé représente 58% du contrat, le cautionnement n'a pas été constaté. Aucun document attestant que ce service a été effectivement fourni n'a été retrouvé.





**Maitre d'ouvrage : M D T**

**Description : Étude de la biodiversité terrestre de la zone de Projet Ile à Vache**

Localité : Ile à vache (sud)

**Maitre d'œuvre : Centre haïtien de recherche en aménagement, en développement(CHRAD)**

Montant du contrat : US 190,000.00

Date de signature du contrat : 16 avril 2014

Durée des travaux : 2 mois

Appel d'offres : Gré à Gré

Approbation de la CSC/CA : Signé

Non objection du CNMP : Non-signé

Documents d'éligibilités fournis : Patente, Quitus, matricule fiscale

Avance de démarrage : 30% ; US 57,000.00 ; N/A

Cautionnement fourni pour l'avance : Non constaté lors de l'analyse du contrat

Retenue de garantie : 5%

Retenue de bonne exécution : N/A

Prélèvement des 2% : N/A

Date de démarrage des travaux : N/A

Date d'achèvement des travaux : 16 juin 2014

Date de libération la retenue de garantie : N/A

Date de la réception provisoire des travaux : N/A

Date de la réception définitive des travaux : N/A

Montant total versé au maitre d'œuvre : \$ 186,200.00

**Commentaires :**

Les 2% d'acompte de la DGI n'ont pas été prélevés. Aucun document attestant que ce service a été effectivement fourni n'a été retrouvé.

C'est un contrat de service, il fut signé par :

- Stephanie Balmir VILLEDROUIN, Ministre du Tourisme
- Jean Lucien LIGONDE, President Directeur General
- Fritz Robert SAINT PAUL, Av president de la CSC/CA

Le certificat de non-objection de la CNMP n'est pas retrouvé au dossier. Les documents devant nous permettre de nous assurer que le service a été fourni, et qu'ils n'ont pas été acheminés. Le montant décaissé représente 98% du coût du contrat. Le montant de 2% à prélever pour le compte de la DGI n'a pas été effectué.

## **Conclusion :**

Analyse des dossiers (Contrats de décaissements, exécutions de projets) réalisés sous la gestion de Madame Balmir Ministre du Tourisme révèle que la majorité des contrats et projets exécutés l'ont été sans pièces justificatives permettant de retracer les opérations comptables de son administration. Par Exemple, pour le contrat Wasteck SA, pour un montant de 17,224,858.70, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versement n'ont aucune pièces les justifiant, il en est de même pour la firme Infinity Construction qui n'a pas de pièces justificatives que pour un seul versement, dans certains contrats la Commission a noté des anomalies telles le nom de signature non mentionne, aucune retenue de garantie pour certaines des firmes sans patente, ni quitus fiscal et qui ont été ainsi sélectionnées. Il y a un ensemble de contrats qui n'ont pas obéi aux règles de passation de marché, qui n'ont pas obtenu le certificat de non objection de la CNMP. Des modalités de paiement ne sont pas respectées par rapport au pourcentage prévu dans les contrats et déterminées par les lois en vigueur.

Aussi la Commission estime que la Madame Stephanie Balmir Villedrouin doit être mise en accusation par les instances compétentes.

## **XXXIII. Cas particuliers :**

### **- Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif**

La commission n'a pas pu établir la responsabilité de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif CSC/CA par rapport aux opérations relatives aux différentes résolutions. La grande majorité des contrats passés pendant cette période avait presque totalement fait abstraction de la CSC/CA. Les seuls contrats portant l'homologation de la cour ont eu d'ailleurs des anomalies dans leur suivi et exécutions.

### **- OFATMA**

Un de ces cas qui a également retenu l'attention de la Commission est celui relatif à l'OFATMA ou des ressources du fonds PETRO CARIBE étaient initialement allouées à l'investissement sont plutôt utilisées comme des dépenses de fonctionnement alors que cette Institution disposait d'un budget de fonctionnement. À partir de l'audition de Monsieur Max Rudolph ST-ALBIN, Directeur Général de l'OFATMA pendant la période couvrant cette anomalie, ce dernier n'a pu éclairer la Commission sur le



mode opératoire qui lui a permis de procéder de cette manière vu que les prévisions au niveau des Résolutions ont été visiblement détournées pour des dépenses qui étaient déjà prévues au budget de l'OFATMA au regard de la loi sur la comptabilité publique. Le fait que ses dépenses n'aient pas été postées régulièrement dans les livres comptables de l'OFATMA, la Commission s'est légitimement interrogée sur l'utilisation détournée du montant provenant du fonds PETRO CARIBE et que l'Ex Directeur General de l'OFATMA n'ait pu fournir les éléments probants quant a la destination finale des dépenses qui non seulement est un double emploi et équivaut au fait de dissiper des deniers publics ce qui est prévu et puni par la l'article340 du Code Pénal haïtien.

## XXXIII Conclusion

### Conclusion

Au terme de l'approfondissement de l'enquête menée autour de l'utilisation du fonds PETRO CARIBE, la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête (CSSE), sur la base des documents inventoriés et analysés, sur les données fournies et examinées par la firme d'audit qu'elle avait engagée aux fins de cette enquête, a abouti à la conclusion que la gestion du fonds PETRO CARIBE a été marquée par de graves anomalies, des irrégularités, des actes de malversations et de prévarication qui font penser que ceux qui ont eu la responsabilité d'exécuter les programmes et projets liés aux Résolutions concernant le Fonds PETRO CARIBE n'ont pas respecté les normes et les dispositions légales dans l'attribution des marchés et n'ont pas eu non plus le souci de protéger les intérêts de l'Etat haïtien. Les faits, tels que révélés dans l'ensemble des opérations, prouvent que la majorité de ceux et celles qui avaient l'autorité pour ordonnancer et rendre opérationnel les décaissements découlant des différentes résolutions ont agi avec un laxisme tel que la CSSE est parvenue à déduire que dans presque tous les cas répertoriés la négligence, les incohérences et autres anomalies étaient à répétition. En pareil cas, il ne pouvait plus s'agir de simples erreurs matérielles mais plutôt d'actes susceptibles d'induire en erreur et de faciliter l'opérationnalisation de pratiques illicites, de collusion et de trafic d'influence. L'examen des contrats a démontré que plus de la moitié d'entre eux ont été signés en dehors des procédures de passation de marchés publics (absence de transparence, de bonne gouvernance, etc.) et dans l'irrespect des normes de distribution de contrats (équité, égalité de traitement, libre concurrence, libre accès à la commande publique etc.). Les lois d'urgence qui ont été adoptées par les gouvernements qui se sont succédés de 2008 à 2016 ont permis aux Ordonnateurs publics et aux Comptables des deniers de l'État d'exercer leur pouvoir avec un excès qui frise parfois l'indécence. Sous couvert de ces lois, des actes tant à la fois irrationnels qu'illégaux ont été accomplis en violation des règlements et des lois sur la comptabilité et les finances publiques.

Toutes les investigations menées auprès des Organismes concernés ont démontré des faiblesses d'une telle ampleur qu'il a fallu considérer tous les cas de façon spécifique et les placer dans un contexte plus général aux fins d'établir les responsabilités individuelles et collectives; car il est apparu au fil de l'enquête que PETRO CARIBE a été l'objet d'une escroquerie à grande échelle. L'exemple le plus probant est que la situation actuelle du Fonds PETRO CARIBE et les décaissements effectués à travers les Treize (13) Résolutions qui le concernent pour la période allant de septembre 2008 à septembre 2016 est tellement entachée d'actes irréguliers voir frauduleux qu'il a été nécessaire de procéder à une analyse des états financiers du BMPAD, principal et premier acteur dans la gestion du fonds PERO CARIBE. Le constat est qu'il est difficile de se prononcer sur l'exactitude et la fiabilité du solde du fonds, sur les décaissements et la gestion des contrats. Dès lors, la gestion du Fonds PETRO CARIBE, selon ce qui a été soumis par le BMPAD, ne reflète nullement la situation financière de ce fonds.

En fait, l'enquête a clairement démontré avec force détails que :

- Les règles de passation de marché n'ont pas été respectées. Bref, la loi sur la passation des marchés publics a été systématiquement violée ;
- Beaucoup de firmes choisies n'étaient pas éligibles au moment de la signature de leurs contrats ;

- Les critères d'ordre technique, juridique et financier n'ont pas été respectés dans tous les cas ;
- Les intérêts de l'Etat dans la majorité des cas n'ont pas été protégés ;
- L'efficacité et l'opportunité des dépenses publiques sont sujettes à de sérieux doutes ;
- L'application des normes relatives à la loi des finances a toujours été écartée;
- Le Certificat de non objection de la CNMP dans la majorité des contrats conclus avec des firmes n'est pas obtenu;
- L'approbation de la CSC/CA est parfois mentionnée dans certains contrats alors que dans d'autres elle n'existe pas ;
- Certains contrats ne comportent pas de date de signature,
- Un contrat a même été signé avec une personne décédée ;
- Souvent es documents d'éligibilité ne sont pas conformes;
- Les délais d'exécution des travaux ne sont pas toujours respectés. Parfois, ils sont incomplets ;
- Les pénalités de retard ne sont pas prélevées;
- Les prélèvements de 2% pour le compte de la DGI ne sont pas indiqués ou sont parfois effectués sans aucun document attestant leurs paiements ou leur restitution effective à la DGI;
- Des écarts positifs matériels sont constatés au niveau du coût d'un (1) KM de route entre deux (2) entrepreneurs évoluant dans le même secteur d'activité, pour la même période et dont les spécificités des travaux sont similaires..
- Certains projets sont exécutés avec mention phase 2 dans un deuxième contrat tandis que le contrat initial n'avait nullement prévu des travaux additionnels.
- Certains contrats comportent des avenants dépassant le seuil de 30% prévu par la loi ;
- Certains contrats font mention de réhabilitation de route sans préciser le nombre de kilomètre à réhabiliter ;
- Le nombre de kilomètre de certaines routes est inférieur à celui défini dans le contrat ;
- L'évidence de surfacturation est constatée dans de nombreux projets ;
- Une utilisation abusive des avenants aux contrats initiaux permettant de décaisser des fonds additionnels pour couvrir les fraudes lors des passations de marchés ;

De plus, une grande partie des projets financés par PETRO CARIBE ont été considérés comme surfacturés. Cette mauvaise pratique a été installée dans le but de favoriser les versements de prébendes, de commissions et d'autres avantages inavouables. Elle constitue un indicateur puissant de la corruption qui a entaché l'utilisation du fonds PETRO CARIBE. Ne disposant ni de pouvoir légal, ni de dispositions statutaires pour accéder aux comptes des personnalités responsables de ces forfaits tant au niveau des banques locales qu' internationales, la Commission souhaite ardemment que la Justice se saisisse de cet aspect du dossier en mobilisant tous les moyens qui sont mis à sa disposition y compris l'entraide judiciaire des partenaires internationaux en vue de mieux appréhender les tenants et aboutissants de ce dossier et de fixer la responsabilité de ceux et celles qui se sont rendus coupables des infractions perpétrées à partir de l'exécution des projets liés au Fonds PETRO CARIBE.

La commission croit qu'il est aussi opportun de recommander à l'Assemblée des Sénateurs de se pencher sur une Résolution qui a été prise par le Gouvernement provisoire de PRIVERT/JEAN-CHARLES, dans le cadre du fonds PETRO CARIBE.

En ce qui a trait aux acomptes non prélevés au profit de la DGI, lesquels accusent un montant de plus de deux milliards de Gourdes, ce qui constitue un manque à gagner énorme pour le fisc, la Commission

recommande que l'Etat haïtien à travers la DGI réclame immédiatement le dit montant, sans préjudices des poursuites pénales contre les personnes responsables, conformément à la loi.

**Fort des considérations qui précèdent la CSSE croit pouvoir déclarer que le Fonds PETRO CARIBE a été l'objet de détournement, de concussion, de malversation et prévarication de la part de ceux et celles qui sont indexé dans le présent rapport.** Les cas spécifiques qui ont retenu l'attention des Commissaires et pour lesquels la Commission attire particulièrement l'attention tournent autour des sujets suivants :

- 1- Les prélèvements obligatoires de l'acompte de 2% au profit de la DGI, dans Presque tous les cas, n'ont pas été effectués
- 2- Toutes les firmes Dominicaines et certaines firmes haïtiennes n'étaient pas éligibles au moment de la signature des contrats.
- 3- La route du Cerca Cavajal : Le nombre de Km de la route est inférieur à celui défini dans le contrat. Elle mesure en réalité 10.5 Km alors que le ministère de la Planification et de la Coopération Externe a payé pour 17 Km.
- 4- La place Hugo Chavez : Le contrat a subi deux avenants totalisant 30% du projet. Un deuxième contrat appelé phase II a été signé avec la même firme par Yves Germain JOSEPH, ministre de la Planification d'alors, sans qu'il ait été prévu des travaux additionnels dans le contrat initial.
- 5- Les travaux de réhabilitation/ construction de la route minoterie-Lafiteau (7Km) qui s'élèvent à US 10,391,175, réalisés par HL Construction ont été surfacturés. Le coût du Km est donc US 1,484, tandis que le coût d'un Km d'une autre firme évoluant dans le même secteur d'activité pour la même période et dont les spécificités des travaux sont similaires est estimé à US 995 ; d'où un écart de 489 dollars américains par km.
- 6- Les avenants portés aux contrats relatifs à la construction de la route reliant la baie de l'acul à carrefour barrière Battant ont dépassé le seuil prévu par la loi. Ils sont arrivés jusqu'à 82% du cout initial du projet. Ils sont signés par Jacques ROUSSEAU, Ministre des TPTC.
- 7- Le marché de Fontamara : Le montant décaissé pour la construction de ce marché est largement supérieure à l'état d'avancement des travaux.
- 8- La firme J&J Construction qui a signé des contrats avec des maitres d'ouvrages a été dissoute avant même la signature desdits contrats.
- 9- La signature d'un contrat entre le MSPP et une personne décédée.
- 10- Intervention directe de certains Ministres des finances au Fond du BMPAD dont Wilson LALEAU, pour effectuer des décaissements sans aucune résolution en conseil des ministres.
- 11- Des Directeurs Généraux du BMPAD : Eustache St-Lot et Michael LECORP ont procédé à des décaissements provenant du fond PETRO CARIBE sans aucune résolution préalable.

12- Des ministères, tels ceux du Tourisme, de la Santé Publique de la Population n'ont pu produire des pièces justificatives relatives aux décaissements des sommes assez importantes sous la gestion de Madame Stephanie B. VILLEDROUIN et de Madame Florence G. DUPERVAL.

Au regard de toutes les considérations spécifiques et aux conclusions transitoires qui constituent le fonds et la forme de ce dossier, la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête chargée d'approfondir l'enquête menée par la Commission Éthique et Anti-Corruption du Grand Corps s'estime en mesure de faire les recommandations suivantes :

Transmettre le dossier présenté par la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête (CSSE) et celui de la Première Commission d'Éthique et Anticorruption à la Justice en vue de mettre l'action publique en mouvement contre les personnes à l'encontre desquelles elle a relevé des preuves pouvant les amener à répondre de la justice en fonction d'un ensemble d'infractions prévues et punies par le code pénal haïtien et la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption

Dans cette optique, la commission recommande que l'action publique soit mise en mouvement contre :

- 1- L'ancien Ministre des TPTC : Jacques GABRIEL pour forfaiture, concussion et détournement ou dissipation de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127 et 128, 135 et 340 du Code Pénal et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la Corruption ;
- 2- Les anciens Directeurs Généraux du BMPAD : Michael LECORPS et Eustache ST-LOT pour forfaiture, concussion et détournement ou dissipation de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127 et 128, 135 et 340 du Code Pénal et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la Corruption ;
- 3- L'ancien Premier Ministre et Ministre de la Planification et de la Coopération Externe Jean Max BELLERIVE, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;

**Contre les membres du comité d'appel d'offre qui sont :**

- 4- Hervé DAY, Michel CONTENT et Lionel GRAND PIERRE, pour forfaiture, délits de fonctionnaires, corruption et concussion, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 136, 137 et 135 du Code Pénal ainsi que les dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 5- Hebert DOCTEUR, ex Ministre de l'Agriculture pour usurpation de titre selon les articles 217 et 218 du Code Pénal haïtien.

- 6- Laurent Salvador LAMOTHE, ex Premier ministre et Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics et soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 7- Josefa GAUTHIER, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 8- Jacques ROUSSEAU, pour forfaiture, concussion, détournement ou dissipation de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 9- Marie Carmelle JEAN MARIE, ex Ministre des Finances pour détournement ou dissipation de deniers publics conformément à l'article 340 du code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.
- 10- Wilson LALEAU, ex Ministre des Finances, pour détournement ou dissipation de deniers publics conformément à l'article 340 du code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 11- Florence Guillaume DUPerval, ex-Ministre de la Santé publique pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 12- Stéphanie Balmir VILLEDROUIN, ex Ministre du Tourisme publique pour forfaiture, concussion, détournement de fonds publics, soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption ;
- 13- Yves Germain JOSEPH, ex Ministre de la Planification pour forfaiture, concussion, détournement ou dissipation de deniers publics, soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.
- 14- Max Rudolph SAINT-ALBIN, pour détournement ou dissipation de deniers publics conformément à l'article 340 du code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.



La Commission recommande aussi de mettre l'action publique en mouvement contre les responsables des firmes suivantes :

- J & J Construction & Co.
- ROFI S.A
- IBT S.A
- HADOM Constructora S.A

Pour escroquerie conformément aux dispositions de l'article 337 du code pénal, sans préjudices aux responsabilités civiles.

En ce qui concerne les firmes ci-dessous mentionnées :

- ENSTRAP
- MAXITECH S.A.
- GPL SOLAR LLC
- ESOLAR HAITI
- SUNTECH SOLAR HAITI S.A.
- ENERSA
- BUROCAD
- COMPHENER
- GREEN SOLAR SPECIALIST, selon les informations recueillies par la Commission lors de son investigation sur le terrain, elles ont bénéficié des contrats passés de Gré à Gré pour des montants exorbitants à partir d'une enveloppe de treize millions de dollars américains segmentés en parts. Ce qui a permis aux ordonnateurs de violés les règlements de passation de marchés publics et de pouvoir ainsi octroyer des contras à des compagnies choisies sur la base du clientélisme et du népotisme. Il faut signaler que ces opérations ont été effectuées en dehors de la période d'urgence. Aussi, la Commission recommande-t-elle aux autorités judiciaires d'approfondir l'enquête en vue d'établir la responsabilité des dirigeants de ces firmes.

## XXXIV RAPPORT FINAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE DES PROJETS

L'évaluation technique des Projets exécutés ou en cours d'exécution financés par des fonds Pétro-Caribe est un audit physique des projets ciblés et considérés comme des échantillons des différents secteurs d'activités. Tels que :

- 1) Les infrastructures routières
- 2) Les ouvrages d'art
- 3) Les marchés publics
- 4) Les hôpitaux
- 5) Les centres sportifs repartis à travers les dix départements du pays.

### Les principaux critères retenus pour cette évaluation sont :

- 1) le respect des normes technique requises en matière de construction civile.
- 2) La description physique des ouvrages
- 3) L'état d'avancement des travaux réalisés

Ce qui permet aux évaluateurs d'apporter un pourcentage d'avancement à chaque étape spécifique d'un ouvrage quelconque ainsi que l'état d'avancement global sur l'ensemble des travaux réalisés sur le chantier ce qu'on peut aussi considérer comme pourcentage d'appréciation pour les travaux remis aux maitres d'ouvrages.

L'évaluation des projets dits finis n'arrive pas à se faire en toute intégralité surtout en certaines partie non vues au cours de l'exécution. Donc on les apprécie suivant les faits constatés, les matériaux utilisés et le mécanisme d'exécution qui peuvent être idéal, qui peuvent être aussi considérés comme gaspillage.

### CONSTATS GENERAUX

- 1) Dans certaines structures, on utilise des aciers d'une dimension excessive dans certaines phases par exemple dans le chaînage inférieur qu'on estime comme un facteur du gaspillage. <<Moins d'armature, moins de ciment égal à moins de sécurité cependant, plus d'armature, plus de ciment ne veut pas dire pour autant plus de sécurité>>
- 2) Dans le domaine d'infrastructure routière on constate qu'il y a plusieurs tronçons de route sur lesquels on trouve d'un côté un projet de réhabilitation et d'un autre coté un projet de construction et ceci dit dans un délai très rapproché. Dans ce cas, on devrait tout simplement procéder au processus de la construction. Exemple : <<Tronçon de route Miragoane-Petite-Rivière et celui de Petite-Rivière-Petit-Trou de Nippes >>

- 3) Une remarque si importante sur le tronçon de route Carrefour Kans (Cayes)-Camp-Perrin et la route Cayes-Jérémie.  
Soient : a) (AB), la distance Cayes-Camp-Perrin ; b) BC la distance Camp-Perrin-Jérémie, donc la distance Cayes-Jérémie est :  $[AC] = [AB] + [BC]$   
Or si [AB] distance Cayes-Camp-Perrin qui représente 1/5 de AC (distance Cayes-Jérémie) est déjà budgétisé pour construire. Donc il resterait seulement à budgétiser pour le tronçon [BC] qui est Camp-Perrin-Jérémie.
- 4) Des effondrements se font sur certaines parties de plusieurs tronçons de route construits en remblais qui ne sont pas protégé par des murs de soutènement nécessaires. Cependant, il y avait des talus en terre naturelle qui ne répondaient pas aux attentes pour lesquelles ils étaient faits. *Exemple : La rentrée de la ville de Petite-Rivière de Nippes.*
- 5) Le terrassement de certains tronçons de route qui se fait en déblais nécessite sans doute une plus longue durée de l'exécution et un coût plus élevé pour une bonne réalisation. Tout ça peut conduire à la sollicitation des avenants. *Exemple : (Fanm Pa Dra) sur la route de Jérémie et Morne Calebassier sur la route de Miragoâne-Petite-Rivière de Nippes*
- 6) Plusieurs constructions de bâtiments publics inachevés, fermés depuis environ 16 à 22 mois. Dans certaines sont en toiture coffrée et ferrillée mais endommagés après le passage du cyclone Mathieu. En outre, la fermeture si longtemps de ces chantiers par *exemple : Lycée Pétion, Lycée Toussaint et le Marché Public de Fontamara* entrainera des déficits énormes à savoir :
- la reconstruction de la charpente*
  - L'oxydation des aciers exposés à l'air libre surtout aux endroits à fissuration préjudiciable*
  - La remise en place du ferrailage*

En conséquence, l'oxydation profonde des aciers peut provoquer d'autre achat en matière d'armature au cas contraire, les aciers endommagé ou oxydés pourraient affaiblir la résistance structurale des bâtiments et réduire considérablement son espérance de vie.

- 7) On constate que la couche de béton hydraulique du tronçon de route reliant Coladère et Cerca-Cavajal et la couche de bitume du tronçon de route Frécyneau-Gonaïves sont trop minces pour répondre aux trafics et aux dégradations dues à des eaux de ruissellement. Pour ne citer que ça, on constate que la majorité des tronçons de route évalués engendrent ce même problème tant qu'au niveau de couches de bitumes trop minces et souvent un problème de bombement qui laisse séjourner sur la route surtout les eaux pluviale qui est le plus grand ennemi du béton. Donc, tout ceci affectera sans doute la durabilité de la route.
- 8) Les avenants ont pour objet : la modification du montant et la durée des projets. L'audit physique exige une analyse sur chaque projet modifié afin de juger les motifs présentés par le maître d'œuvre et l'acceptation du maître d'ouvrage.  
Avant d'accepter les avenants, le maître d'ouvrage devrait analyser la nécessité des motifs présentés par le maître d'œuvre. Tout comme, le maître d'ouvrage demande parfois des avenants  
Dans ce cas, lorsqu'il s'agit d'une demande du maître d'ouvrage, dépendamment de la taille de l'avenant, il serait mieux de faire un nouveau contrat.

La majorité des projets évalués, les contrats se font à un prix ferme et non révisable ce qui permet aux évaluateurs de dire que dans le coût estimatif du projet est inclus un montant destiné aux imprévus calculé à un pourcentage Avant du coût total du projet.

Un projet bien étudié ne devrait pas avoir d'avenants à moins qu'ils soient additionnels et n'ayant pas la taille pour constituer un nouveau contrat sauf en cas de forces majeures et les terrassements dans la construction routière dans des zones rocailleuses qui exige souvent des déviations à ce moment –là, la modification est incontournable.

A noter que, l'évaluation de chaque projet se réalise de manière séparée avec chacun ayant sa fiche technique et ses propres observations.

## **LISTE DES PROJETS EVALUES PAR DEPARTEMENT**

### **OUEST**

- I- Construction du viaduc de Delmas
- II- Construction du viaduc de Carrefour
- III- Marché poisson de Fontamara
- IV- Hôpital Simbi de martissant
- V- Construction de la place Hugo Chavez
- VI- Construction d'infrastructures socio-économique au wharf Jérémie à Cité Soleil
- VII- Construction du lycée Toussaint Louverture
- VIII- Construction du lycée Alexandre Pétion
- IX- Dragage des exutoires de la baie de Port-au-Prince
- X- Dragage de la rivière Rouyonne de Léogane

### **NIPPES**

- XI- Construction de la gare routière de Miragoane
- XII- Réhabilitation de la place Carrefour Desruisseaux
- XIII- Réhabilitation et construction de la route Miragoane-Petite-Rivière de Nippes
- XIV- Réhabilitation et construction de la route Petite-Rivière de Nippes-Petit-Trou de Nippes

### **Sud**

- XV- Construction Aéroport international de l'Ile-à-Vache
- XVI- Construction de l'Aéroport international des cayes
- XVII- Construction de la route Kans-Camp-Perrin

### **Grand-Anse**

- XVIII- Réhabilitation et Construction de la route Cayes-Jérémie
- XIX- Construction du pont Roseau
- XX- Construction du pont Voldroque
- XXI- Construction du wharf de Jérémie
- XXII- Rénovation urbaine de la Ville de Jérémie

### **Sud-est**

- XXIII- Réhabilitation et construction de la route de la Vallée de Jacmel

- XXIV- Construction du pont sur la rivière Gauche  
XXV- Construction du pont sur la rivière de Marigot-Péredo

### **Artibonite**

- XXVI- Réhabilitation du tronçon de route Frécyneau-Gonaïves

### **Nord**

- XXVII- Réhabilitation des rues du Cap-Haitien  
XXVIII- Rénovation urbaine de la ville de la Grande Rivière du Nord  
XXIX- Réhabilitation de la route Ennery-Cap-Haitien  
XXX- Construction du pont hyppolyte  
XXXI- Rénovation urbaine de la ville de la Grande Rivière du Nord  
XXXII- Réhabilitation de la route Baie d'Acul/Milot

### **Nord-Ouest**

- XXXIII- Rénovation urbaine de la ville de Port-de-Paix  
XXXIV- Construction de la route Carrefour Joff /Port-de-Paix

### **Centre**

- XXXV- Rénovation urbaine de la ville de Mirbalais  
XXXVI- Rénovation urbaine de la ville de Hinche  
XXXVII- Rénovation urbaine de la ville de Lascahobas  
XXXVIII- Construction de la route Colladère Cerca-Cavajal

### **Au niveau national**

Réhabilitation/construction et aménagement d'infrastructures sportives au niveau national  
(14 centres sportifs)

No	Projets	Coût.initial en U.S	Avenants	Coût.Estim. En U.S	Décaiss en U.S	% d'av.	Montant eff. En U.S	Sold. Eff. En U.S	Soldes Réels en U.S	Résolutions
1	Const. Marché Fontamara	15,647,900	-	15,647,900	8,009,817	56.5	8,841,064	6,806,837	(831,246)	21/12/12-15/04/15- 06/01/16
2	Hopital Simbi de Martissant	6,000,404	-	6,000,404	5,190,349	69.5	4,170,281	1,830,123	1,020,068	21/12/12-11/12/13- 22/07/15
3	Const. du Viaduc Marine Haitienne	13,635,730	-	13,635,730	3,408,932	36.87	5,027,494	8,608,236	(1,618,562)	21/12/12
4	Const. Lycée Toussaint Louverture	8,029,900	-	8,029,900	3,581,904	70.63	5,671,518	2,358,382	(2,089,614)	11/12/13-15/04/15- 22/07/15-21/12/12
5	Const. Lycée Alexandre Pétion	7,696,012	-	7,696,012	3,610,901	76	5,848,969	1,847,043	(2,238,068)	15/04/15-21/12/12- 11/12/13
6	Cnst inf socio-c. wharf de Jérémie	18,411,135	5,517,257	23,928,392	14,279,220	94	22,492,689	1,435,704	(8,213,469)	11/12/13-22/07/15
7	Const. de la place Hugo Chavez	3,052,428	-	3,052,428	1,916,818	93	2,838,758	213,670	(921,940)	15/04/15-22/07/15- 21/12/12
8	Const. du Viaduc de Delmas	16,588,378	4,914,364	21,502,743	21,585,528	97.85	21,040,434	462,309	545,095	21/12/12-11/12/13- 22/07/15-06/01/16
9	Drag. Des exutoires de la baie de PauP *	17,500,000	-	17,500,000	17,330,124	25	4,375,000	13,125,000	12,955,124	21/12/12 - 11/12/12
10	Drainage de la rivière Rouyonne *	4,000,000	-	4,000,000	4,000,000	35	1,400,000	2,600,000	2,600,000	21/12/12
11	Const. route Kans-Camp- Perrin *	7,500,000	-	7,500,000	7,500,000	55.66	4,174,500	3,325,500	3,325,500	12/5/2011
12	Construction de l'Aéroport des Cayes *	8,000,000	-	8,000,000	7,242,449	81.27	6,501,600	1,498,400	740,849	21/12/12
13	Const. Aéroport Ile-a- Vache	19,525,143	-	19,525,143	4,989,242	7.5	1,464,386	18,060,757	3,524,856	21/12/12
14	Gare routière de Miragoane	7,735,135	-	7,735,135	2,018,637	34	2,629,946	5,105,189	(611,309)	15/04/15-22/07/15
15	Const. Place Carrefour Desruisseux	2,500,000	-	2,500,000	1,928,501	78.2	1,955,000	545,000	(26,499)	18/07/12 -21/12/12
16	Cons. Route Miragoane/Pte-	27,831,472	4,286,015	32,117,487	21,831,472	80	25,693,990	6,423,497	(3,862,518)	11/2/2010

	Riv.Nippes									
17	Const. Route Pte-Riv/Pt-Trou Nippes	30,849,738	-	30,849,738	18,841,622	15	4,627,461	26,222,277	14,214,161	21/12/12-23/07/14-22/07/15 - 15/04/15
18	Const. de la Route La Vallée	23,212,146	-	23,212,146	15,483,704	42.8	9,934,798	13,277,348	5,548,906	21/12/12-11/12/13-23/07/14
19	Const. Route Carrefour 44/Cotes de Fer*	55,724,067	-	55,724,067	28,887,967	55.82	31,105,174	24,618,893	(2,217,207)	21/12/12 - 28/02/12 - 23/07/14
20	Const. Pont sur la Rivière Gauche	8,682,762	2,074,238	10,757,000	8,406,842	98.87	10,635,446	121,554	(2,228,604)	11/12/13-21/12/12-22/07/15
21	Const. pont sur la Rivière Pérédo	8,557,634	2,178,392	10,736,026	5,929,220	90.11	9,674,233	1,061,793	(3,745,013)	21/12/12-11/12/13-22/07/15
22	Rénov. urbaine de la ville de Jacmel *	28,000,000	-	28,000,000	21,740,083	35	9,800,000	18,200,000	11,940,083	21/12/12 - 28/02/12
23	Const. route Cayes-Jérémie *	5,500,000	-	5,500,000	3,327,500	35	1,925,000	3,575,000	1,402,500	21/12/12 - 12/05/11
24	Const. du pont sur la Rivière Roseau	8,469,886	-	8,469,886	5,118,950	98.62	8,353,001	116,884	(3,234,051)	21/12/12-11/12/13
25	Const. pont sur la rivière Voldroge *	7,429,818	-	7,429,818	4,809,882	92.62	6,881,497	548,321	(2,071,616)	21/12/12 - 11/12/13
26	Construction du wharf de Jérémie *	18,500,000	-	18,500,000	11,303,550	55.71	10,306,350	8,193,650	997,200	15/04/15 - 11/12/13 - 21/12/12
27	Rén. urbaine de la ville de Jérémie *	5,000,000	-	5,000,000	3,583,861	20	1,000,000	4,000,000	2,583,861	11/12/2013
28	Réh. De la route Frécyneau/Gonaives	58,709,656	-	58,709,656	73,190,699	68.66	40,310,050	18,399,606	32,880,649	11/02/10 -24-08-10 28/02/12
29	Réh.de la route Ennery/Cap-Haitien	9,818,245	2,029,262	11,847,507	5,967,097	24	2,843,402	9,004,105	3,123,695	21/12/12 - 11/12/13
30	Construction du pont Hyppolite	7,098,335	1,669,494	8,767,831	5,455,088	82.25	7,211,541	1,556,290	(1,756,453)	24/08/10 - 11/12/13
31	Réh. Des rues ville Cap-Haitien *	2,500,000	-	2,500,000	2,500,000	35	875,000	1,625,000	1,625,000	11/12/2013
32	Réh. Urbaine ville Grande Riv. Nord *	750,000	-	750,000	742,958	30	225,000	525,000	517,958	11/12/2013
33	Réh. Route Baie					10				24/08/10 - 28/02/12 -

	d'Acul/Milot	26,984,885	8,636,546	35,621,431	19,555,106		3,562,143	32,059,288	15,992,963	11/12/13
<b>34</b>	Rén. Urbaine ville Port-de-Paix *	5,000,000	-	5,000,000	2,830,254	35	1,750,000	3,250,000	1,080,254	11/12/2013
<b>35</b>	const. route carrefour Joff/Port-de-paix	Contrat non fourni				7				
<b>36</b>	Const. 15 ponts route Joff/Port-de-Paix *	22,965,438		22,965,438	20,483,190	67.5	15,501,671	7,463,767	4,981,519	11/02/10 - 28/02/12
<b>37</b>	Rén. urbaine ville Mirebalais	18,981,625	-	18,981,625	18,490,347	35	6,643,569	12,338,056	11,846,778	11/02/10 - 22/07/15 - 21/12/12 - 11/12/13 - 15/04/15
<b>38</b>	Rén. urbaine ville de Hinche *	21,174,928	-	21,174,928	16,535,271	40	8,469,971	12,704,957	8,065,300	12/5/2011
<b>39</b>	Rén. Urbaine ville Lascahobas					45	-	-	-	
<b>40</b>	Const. route Coladère/Cerca-Cavajal	20,894,909	2,703,777	23,598,686	9,044,977	85.6	20,200,475	3,398,211	(11,155,498)	21/12/12-06/01/16
<b>41</b>	Projet Gazonnage 14 Centres Sportifs	34,961,527	500,146	35,461,673	25,617,683	49.99	17,727,290	17,734,382	7,890,393	12/05/11 -28/02/12- 18/07/12 - 22/07/15 - 15/04/15 - 11/12/13- 23/07/14
	Solde Réels								94,690,653	

**REMARQUE:**

Lorsque le Solde Réel est (-) cela signifie que le maitre d'ouvrage a un solde pour le maitre d'oeuvre.

Lorsque le Solde Réel est (+) cela signifie que le maitre d'oeuvre a un solde pour le maitre d'ouvrage.

Lorsque le solde réel est nul cela signifie qu'il y a l'équilibre.

Les photos 37 et 39 sont regroupées en un seul contrat.



## I- Construction Marché de poisson de Fontamara

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Matériaux utilisés
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations et Conséquences
- 6) Photos

#### 1) Localisation

		Position géographique	
Département	Ouest	Nord	Golf de la Gonâve
Commune	Carrefour	Sud	Route nationale #2
Adresse	Fontamara 31	Est	Parcelle limitrophe
Fissuration	Très préjudiciable	Ouest	Place Fontamara

#### 2) Description

Type de projet	Construction bâtiment publique
Utilisation	Marché
Fin utile	Valorisation du secteur de la pêche
Nombre de niveaux	R+ 1
Nombre de places	Thème de référence !!!

#### 1) Matériaux utilisés

RDC	Dalle
<b>Parquet</b> : Sable, ciment, gravier, sable, aciers (3/4'', 5/8'', 1/2'', 3/8'')	<b>Plancher</b> : Blocs de faume, béton armé
<b>Élévation</b> : Blocs : 20, 15, 10, mortier	<b>Toiture</b> : Blocs de faume, béton armé
<b>Colonne</b> : béton armé	

#### 2) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Préparation du site	100
Installation de chantier	100
Fondation	100
Parquet	60
Elévation	50
Dalle de plancher	75
Toiture	30
Installations hydro-sanitaires et frigorifiques	35
Installations électriques	5
Travaux de finition	0
Aménagement de la cour	10
Clôture	0

### 3) Observations et conséquences

- a) Le chantier étant au bord de la mer donc cela sous-entend qu'il est exposé à un risque très élevé quant à l'oxydation des métaux. Les pièces telles que : le parquet, les dalles et certaines colonne ferraillées non-coulé en béton peuvent non seulement exposer les métaux à l'oxydation mais aussi réduire à la résistance du bâtiment et à sa durée de vie.
- b) Le passage du cyclone Mathieu a beau endommagé le coffrage qui a été mis en place pour le coulage de la dalle de toiture, bien que celui allait devoir se refaire suite à la longue durée de stoppage des travaux.
- c) Des parois en béton armé sont construites pour permettre au bâtiment de mieux résister aux secousses sismiques et l'utilisation des blocs en faume est idéale pour alléger le poids du bâtiment.
- d) En tout dernier lieu, on constate que le chantier est sécurisé mais non opérationnel.

### 4) photos



Façade principale du marché de Fontamara



### Façade nord du marché de Fontamara



### Etat de la toiture du marché de Fontamara



## Ferraillage du parquet



Les comptoirs du marché de Fontamara

## II- Hôpital Simbi de Martissant

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

### 1) Localisation

		Position géographique	
Département	Ouest	Nord	Rte Nle # 2
Commune	Carrefour	Sud	Parcelle limitrophe
Adresse	Martissant 25, Rte Nle #2	Est	Parcelle limitrophe

<b>Fissuration</b>	Préjudiciable	Ouest	Parcelle limitrophe
--------------------	---------------	-------	---------------------

## 2) Description

Type de projet	Construction bâtiment publique
Utilisation	Services sanitaires
Nombre de niveaux	1

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé, blocs, brique ect....

## 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Préparation du site	100
Instillation de chantier	100
Structure générale du bâtiment	100
Installations sanitaires	75
Installations électriques	80
Ouvertures	80
Revêtement	70
Aménagement de la cour	30
Clôture	60
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>69.5</b>

## 5) Observation:

Le chantier de l'Hôpital Simbi Continental est en cours, les activités comme ; L'installation sanitaires, les finitions, la clôture sont quelques parmi les travaux qui restent à réaliser pour arriver à son achèvement.

## 6) Les Photos



**Hôpital Simbi Continental de Martissant**



**Hôpital Simbi Continental**

### **III- Construction Viaduc Marine Haïtienne**

#### **Sommaire**

- 1) Localisation
- 2) Description

- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

**1) Localisation**

<b>Département</b>	Ouest
<b>Commune</b>	Carrefour
<b>Adresse</b>	Bizoton 51 à côté de la Marine Haïtienne
<b>Fissuration du milieu</b>	Très préjudiciable

**2) Description**

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Utilisation</b>	Circulation routière
<b>Fin utile</b>	Empêcher l'embouteillage de la circulation

**3) Structure de l'ouvrage : Béton armé**

**4) Niveau d'avancement**

<b>Activités</b>	<b>Pourcentage (%) d'avancement des travaux</b>
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Installation de l'infrastructure	95
Installation du tablier	0
Superstructure	0
Éléments décoratifs	0
Passages collatéraux	0
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>36.87</b>

**5) Observations**

La construction des ouvrages d'art nécessite du temps, mais la construction du Viaduc du Carrefour met trop de temps pour arriver à terme car elle constitue un obstacle pour la circulation de la zone.

**6) Photos**



**Structure de base du Viaduc de la Marine Haïtienne**



**Le chantier de construction du viaduc de la Marine Haïtienne en cours**



## IV- Construction du Lycée Toussaint Louverture

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 2) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

		Position géographique	
<b>Département</b>	Ouest	<b>Nord</b>	R. du Centre
<b>Commune</b>	Port-au-prince	<b>Sud</b>	R. St-Honoré
<b>Adresse</b>	Angle R. St-Honoré & R. du Centre	<b>Est</b>	Rue Jn-Paul I II
<b>Fissuration</b>	Peu préjudiciable	<b>Ouest</b>	Place Sainte-Anne

#### 2) Description

Type de projet	Construction bâtiment publique
Utilisation	Ecole
Nombre de niveaux	R+1
Nombre de salles de classe	24
Nombre de laboratoires	2
Salle de sports cérébraux	1
Nombre de bureaux	6
Infirmierie	1
Salle des professeurs	1
Salle amical des anciens	1

#### 3) Structure de l'ouvrage : béton armé, blocs, adoquin, métal

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) du niveau d'avancement
Préparation de sites	100
Installation de chantier	100
Structure générale des bâtiments	76.55
Installations sanitaires	70
Installations électriques	72
Ouvertures	80
Revêtement	70
Terrain de foot	98
Terrain basket	95
Parking	10
Dortoir	50
Aménagement de la cour	60
Construction du puits artésien	98
Construction du réservoir	0
Clôture	80

## 5) Observation

a) L'exécution de l'ouvrage se fait en deux (2) phases.

La première phase est constituée de deux (2) bâtiments totalisant 24 salles de classe et les bureaux administratifs, une infirmerie, une salle d'Amical des anciens, salle des professeurs, un terrain de foot, une bibliothèque, un laboratoire informatique de 48 PC opérationnels, 2 blocs sanitaires totalement meublés.

La deuxième phase est constituée : d'une cafétéria, d'une salle de sports cérébraux, un terrain de basketball, un parking, d'un réservoir de 1500 gallons, d'un auditorium, d'un dortoir, d'un laboratoire de sciences, d'un appartement pour gardien et la construction de la clôture qui ne sont pas encore achevés.

b) La fermeture du chantier depuis environ un mois laisse par terre certains matériaux tels que : (aciers, planches de coffrage, étaies métalliques et autres) exige à la firme d'exécution de laisser sur place un ingénieur résident et des agents de sécurité.

## 6) Photos



**Façade nord du lycée Toussaint Louverture**



**Façade principale du lycée Toussaint Louverture**



**Façade principale du lycée Toussaint Louverture**



**Partie inachevée du lycée Toussaint Louverture**

## V- Construction du Lycée Alexandre Pétion

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

<b>Département</b>	Ouest
<b>Commune</b>	Port-au-prince
<b>Adresse</b>	R. Pétion, à côté de la Cathédrale
<b>Fissuration (risque)</b>	Peu préjudiciable

#### 2) Description

<b>Type de projet</b>	Construction bâtiment publique
<b>Utilisation</b>	Ecole
<b>Nombre de niveaux</b>	3
<b>Nombre de salles de classe</b>	24
<b>Nombre de laboratoires</b>	3
<b>Salle de sports cérébraux</b>	0
<b>Nombre de bureaux</b>	6
<b>Infirmierie</b>	0
<b>Salle des professeurs</b>	1

#### 3) Structure de l'ouvrage : béton armé, blocs, adoquin, métal

#### 4) Niveau d'avancement

<b>Activités</b>	<b>Pourcentage (%) du niveau d'avancement</b>
<b>Préparation de sites</b>	100
<b>Installation de chantier</b>	100
<b>Structure générale des bâtiments</b>	65
<b>Installations sanitaires</b>	70
<b>Installations électriques</b>	72
<b>Ouvertures</b>	80
<b>Revêtement</b>	70
<b>Terrain de foot</b>	0
<b>Terrain basket</b>	98
<b>Parking</b>	90
<b>Dortoir</b>	?
<b>Aménagement de la cour</b>	75
<b>Construction du puits artésien</b>	98
<b>Clôture</b>	70
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>76</b>

## 5) Observations

La construction du lycée se fait en deux phases :

Une première achevée qui est constituée de la partie secondaire de 24 salles de classe et les bureaux administratifs, de la cafétéria, de deux laboratoires de langue, d'une bibliothèque, d'un auditorium, d'une salle de professeur, d'un bloc sanitaire, d'un laboratoire de sciences non opérationnel et d'un terrain de basketball.

Une deuxième phase inachevée constituée de la partie primaire et du terrain de foot et autres.

A noter que, la dalle du rez-de-chaussée de la partie primaire est coffrée et ferrillée depuis environ 18 mois où le chantier est fermé avec surveillance des agents de sécurité.

## 6) Photos



**Façade achevée du lycée A. Pétion**



**Partie inachevée du lycée**

## VI- Construction d'infrastructures sociocommunitaires au Wharf de Jérémie à Cité Soleil

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Wharf Jérémie à Cité soleil (département de l'Ouest)

#### 2) **Description**

Type de projet	Bâtiment publique
Utilisation	Ecole, marché
Fin utile	Service socio-économique
Nombre de niveaux des bâtiments	1-2

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé, blocs, brique chaussée semi-rigide ect....

#### 4) **Niveau d'avancement**

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Préparation du site	100
Instillation de chantier	100
Structure générale du bâtiment	100
Installations sanitaires	90
Installations électriques	90
Ouvertures	98
Revêtement	98
Aménagement de la cour	85
Clôture	85
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>94</b>

#### 5) **Observation**

Apparemment le projet est achevé, mais il n'est pas remis pour son utilisation

**6) Photos**



**Wharf de Jérémie à Cité Soleil**





**Marché de Cité Soleil**



**Intérieur du marché de Cité soleil**

## VII- Construction de la place Hugo Chavez

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : La place Hugo Chavez se trouve près de l'aéroport de Toussaint Louverture entre la route de l'Aéroport et la route de Gérald Bataille

#### 2) Description

Type de projet	Place publique
Utilisation	Service socio-culturel
Terrain de foot	1
Kiosque	1
Jet d'eau	1
Parc de jeux d'enfants	1
Blocs sanitaires	1
Eclairage	Existent

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé, blocs, brique métal ect....

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Préparation du site	100
Instillation de chantier	100
Structure générale du bâtiment	98
Installations sanitaires	98
Eclairage	90
Terrain de foot	60
Terrain de basket	90
Revêtement	98
Aménagement de la cour	98
Clôture	98
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>93</b>

#### 5) Observations

La place est accédée avec un terrain de football non gazonné.

A noter qu'un manque d'entretien régulier entraîne le dysfonctionnement du jet d'eau, le vieillissement des lampadaires, la pousse des herbes sauvages au niveau de l'espace vert et la détérioration au niveau de certaines structures de l'espace.

6) Photos



**Kiosque de la Place Hugo Chavez**



**Terrain de basketball de la place Hugo Chavez**



**Espace vert Place Hugo Chavez**



## Terrain de foot de la place non gazonné



Le gradin du terrain d'un jeu

## VIII- Construction du Viaduc de Delmas

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

<b>Département</b>	Ouest
<b>Commune</b>	Delmas
<b>Adresse</b>	Axe Rte de Delmas et Carrefour Aéroport
<b>Fissuration du milieu</b>	Peu préjudiciable

#### 2) Description

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Utilisation</b>	Circulation routière
<b>Fin utile</b>	Empêcher l'embouteillage de la circulation

#### 3) Structure de l'ouvrage : Béton armé et métal

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement des travaux
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Installation de l'infrastructure	100
Installation du tablier	100
Superstructure	95
Éléments décoratifs	90
Passages collatéraux	100
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>97.85</b>

#### 5) Observations

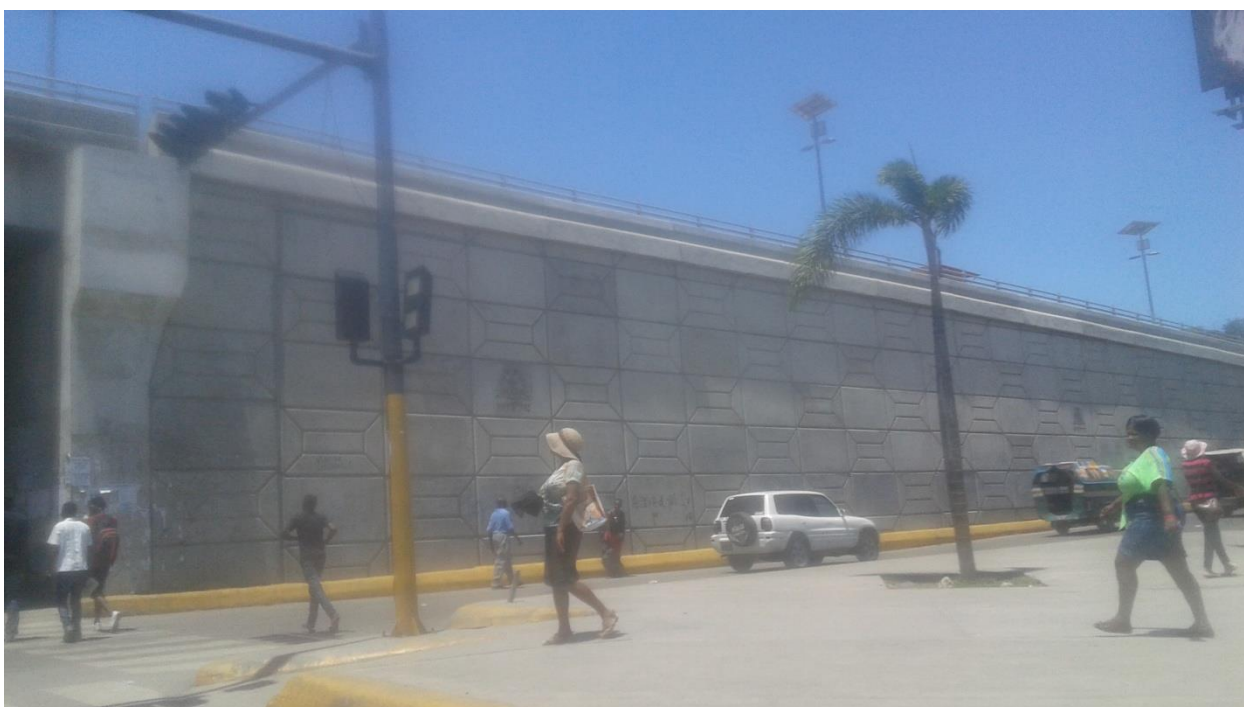
Des affaissements sont constatés au niveau des chaussées des voies collatérales qui pourraient être dûs par l'une ou plusieurs causes suivantes :

- 1) La qualité des matériaux constitutifs des couches (de fondation, de base, de roulement)
- 2) Erreurs opérationnelles lors des travaux de compactage
- 3) Des secousses sismiques

6) Photos



**Viaduc de Delmas**



**Viaduc de Delmas**

## IX- Dragage des exutoires de la baie de Port-au-Prince

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Niveau d'avancement
- 4) Observations
- 5) Photos

1) **Localisation** : Commune de Port-au-Prince

2) **Description**

Normalement les exutoires devraient être utilisées pour collecter les eaux usées et les drainent vers d'autres endroits, mais notre réalité ils se servent de poubelles

3) **Observations**

On ne peut pas évaluer le niveau d'avancement de ces travaux car même si on les a dragués, ils restent encore au même état qu'avant toutefois qu'ils reçoivent des déchets solides.

4) **Suggestions**

La situation reste inchangée vue à des mauvaises utilisations des canaux à eaux usées.

Dans ce cas, il faudrait une autre stratégie pour empêcher le rejet des débris solides à travers les canaux. Il faudrait aussi penser à résoudre le problème en amont vue à des constructions anarchiques et le déboisement dans les hauteurs qui peuvent causer l'obstruction des exutoires à l'arrivée des alluvions et autres déchets divers au moment des pluies.

5) **Photos**



Etat d'un exutoire à ciel ouvert de Port-au-Prince





**Exutoire de la baie de Port-au-Prince**

## **X- Drainage de la rivière Rouyonne**

En général, les travaux de dragage ne devraient pas être considérés comme un projet viable car l'alluvionnement des rivières ne peut être traité qu'en amont afin de diminuer le volume des alluvions au moment des crues.

Dans le cas de la rivière Rouyonne, les travaux de dragage sont en cours par une institution étatique (CNE)

On conclure que les travaux de dragage des rivières devraient être un entretien du ministère en charge quand c'est nécessaire.

### **1) Photos**



**Dragage de la rivière en cours de réalisation**



**Le CNE aux travaux de dragage de la rivière**

## XI- Construction de la route Kans-Camp-Perrin

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Département du Sud (Commune Cayes et Camp-Perrin)

### 2) Description

Entités	Appréciations
Couches de bases	inachevées
Couche de roulement	Acceptable, inachevé
Signalisation verticale	Aucune
Signalisation horizontale	Aucune
Largeur de la chaussée	standard
Type de chaussée	Flexible (bitumineuse)
Drainage	inachevé
Ouvrages d'arts	Peu Construits
Accotement	passable
Parapet	Aucun
Eclairage des rues	Mauvais
Visibilité dans les courbes	Bonne

3) **Structure de l'ouvrage** : La route est constituée de différents types de structures suivant le type d'ouvrage en question.

- a) **Drainage** : béton hydraulique, maçonnerie de roche, buse de drain
- b) **Ouvrage d'art**: Béton armé
- c) **Chaussée** : béton bitumineux

### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Terrassement et déblais	100
Couches de bases	85
Couche de roulement	60
Signalisation verticale	0
Signalisation horizontale	0
Largeur de la chaussée	98
Drainage	75
Ouvrages d'arts	90
Accotement	80
Parapet	0
Eclairage des rues	0

<b>Visibilité dans les courbes</b>	80
<b>Pourcentage global</b>	<b>55.66</b>

## 5) Observations

Le tronçon de route Kans-Camp-Perrin, partant près de l'Aéroport Antoine Simon (Cayes) est en phase de construction tout en respectant certaines normes requises de la technique routière. Le chantier est à un niveau d'avancement moyen comme indique le tableau de pourcentage.

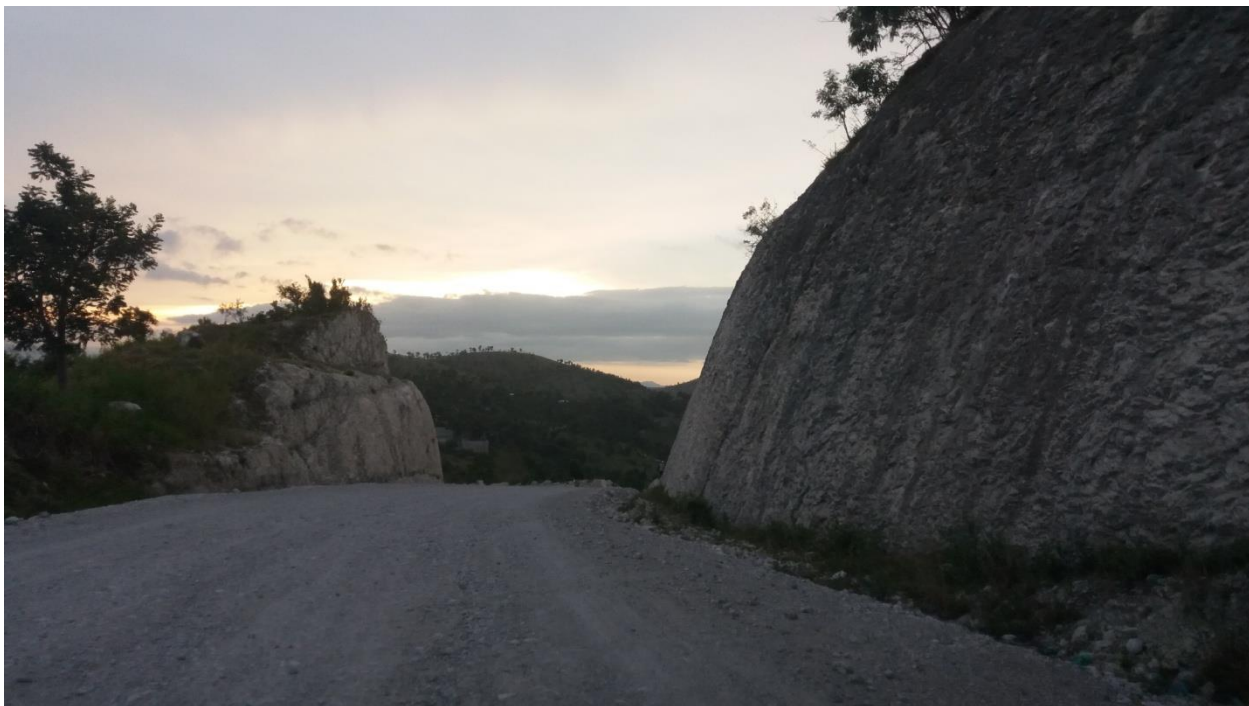
## 6) Photos



**Bétonnage de la route Kans Camp-Perrin en cours**



**Bétonnage de la route Kans Camp-Perrin en cours<sub>2</sub>**



**Terrassement de la partie restante**

## XII- Construction de l'Aéroport des Cayes

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Kans, Commune des Cayes (Département du Sud)

2) **Description**

Entités	Appréciations
Réception	achevée
Piste d'atterrissage	Achevée
Porte d'embarquement & débarquement	Acceptable
Tour de contrôle	Existant
Restaurant	Construit
Bloc sanitaire	Construit
Drainage	Acceptable
Eclairage	Suffisant
Aménagement de la cour	Acceptable
Parking	Peu acceptable
Clôture	Acceptable
Sécurité	Acceptable

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé, béton hydraulique, maçonnerie de roche, grille métallique, tôles ect...

4) **Niveau d'avancement**

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Réception	95
Piste d'atterrissage	96
Porte d'embarquement & débarquement	65
Tour de contrôle	Pas d'infos
Restaurant	80
Bloc sanitaire	60
Drainage	80
Eclairage	85
Aménagement de la cour	90
Parking	60
Clôture	98
Sécurité	85
Moyenne d'avancement global	81.27

## 5) Observations et suggestions

- a) L'ouvrage est remis au maître d'ouvrage et opérationnel. Cependant, nous constatons qu'on devrait augmenter le nombre de toilettes pouvant desservir à la fois plusieurs personnes, malheureusement elles sont au nombre de deux (2) dont l'une destinée aux femmes et l'autre aux hommes.
- b) La porte d'embarquement et de débarquement ne répond pas à tous les critères nécessaires afin de faciliter les handicapés et généralement les passagers aux intempéries.

## 6) Photos



**Aéroport Antoine Simon des Cayes**





**Piste d'atterrissage**



**Administration de l'aéroport**

### XIII- Construction de l'Aéroport de l'Ile -à- Vache

#### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Ile-A-Vache, commune des Cayes, Département du Sud.

#### 2) Description

Entités	Appréciations
Réception	Non construite
Piste d'atterrissage	Inachevée
Tour de contrôle	?
Restaurant	Non construit
Bloc sanitaire	Non Construit
Drainage	Partiel
Eclairage	?
Aménagement de la cour	?
Parking	?
Clôture	Non construit
Sécurité	?

3) **Structure de l'ouvrage** : Seulement le terrassement de la piste d'atterrissage est aménagé au niveau de la couche de base et du compactage.

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Réception	0
Piste d'atterrissage	60
Porte d'embarquement & débarquement	?
Tour de contrôle	?
Restaurant	0
Bloc sanitaire	0
Drainage	30
Eclairage	0
Aménagement de la cour	0
Parking	0
Clôture	0
Sécurité	0
Moyenne d'avancement global	7.5

## 5) Observations

- a) La réalisation de l'ouvrage est à un bas niveau d'avancement sans tenir compte des difficultés et contraintes pour l'arrivée des matériels et matériaux sur le site qu'on ne peut pas trouver dans la commune en question.
- b) A noter que le maître d'œuvre a construit des pavillons avec des structures en bois, tôles utilisés pour son administration et un pavillon en béton armé, en toiture métallique qui pourraient finalement utiliser pour les services dudit aéroport.
- c) Le chantier est fermé depuis environ 18 mois, mais on observe des matériaux restant sur le site tels que : sable, gravier.

## 6) Photos



**Piste d'atterrissage de l'aéroport de l'Ile-A-Vache**



**Cour de l'aéroport de l'Ile-A-Vache**



**Dortoirs provisoires de l'Aéroport de l'Ile-A-Vache**



**Matériaux restants sur le site**

## XIV- Gare routière de Miragoâne

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Matériaux utilisés
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations et Conséquences
- 6) Photos

1) **Localisation** : Route Nationale # 2, Station Miragoâne Port-au-Prince

#### 2) Description

Type de projet	Construction publique
Utilisation	Marché, Gare routière et autres
Nombre de places	inconnu
Clôture	inachevé
Voie d'accès	inachevé
Drainage du site	Inachevé
Éclairage	Non construit
Terre-plein central	inachevé
Bloc sanitaire	Non construit
Construction des pavillons du Marché	inachevé

3) **Matériaux utilisés** : Roche, sable, ciment, gravier, eau, métal, barre d'acier ect..

Activités réalisées	Structure
Clôture	Béton armé, maçonnerie de roches, métaux
Voie d'accès	Couches de base (Tout venant d'une rivière)
Terre-plein central	Béton hydraulique
Construction du Marché	Béton armé, fondation
Garage	Couche de fondation et couche de base (Tout venant)

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Préparation du site	100
Installation de chantier	100
Fondation	30
Parquets des bâtiments à construire	10
Élévation	0
Dalle	?
Toiture	0
Voies d'accès	50
Installations hydro-sanitaire et frigorifiques	0
Installations électriques	0
Travaux de finition	5
Aménagement de la cour	25

Clôture	65
Mur de soutènement	10
Drainage	85
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>34</b>

### 5) Observations et conséquences

- a) Le site est complètement préparé au niveau de la fondation, du déblais/remblais et le compactage total, prêt à recevoir les infrastructures conçues pour le projet.
- b) Les travaux tels que : drainage, voie d'accès à l'intérieur du site, clôture sont à un niveau d'avancement considérable.
- c) On constate début de la construction de deux (2) structure apparemment identiques dont l'une est dans la phase de fondation et béton de propreté à travers les lignes de fondation alluvionnées suite aux arrêt du chantier et l'autre atteint le niveau du parquet ferrailé, couvert de tapis afin de protéger les aciers contre la rouille.
- d) La clôture atteint un niveau très avancé. Cependant, le mur de soutènement inachevé qui devrait protéger une partie de la clôture qui se trouve au côté la route nationale #2 peut entraîner une grave conséquence (l'éboulement etc..).
- e) Le Chantier est fermé depuis environ neuf (9) mois.

### 6) Photos



**Etat de la voie d'accès de la gare de Miragoâne**



**Parquet ferrillé et couvert pour éviter la rouille**



**Drainage de la gare de Miragoâne**



**Mur de soutènement inachevé**



**Etat d'aménagement de la cour**



## XV- Construction de la place de Carrefour Desruisseaux

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : La place se trouve au Carrefour Desruisseaux à l'entrée de la ville de Miragoâne sur la route Nationale #2

### 2) Description

Type de projet	Place publique
Utilisation	Service sportif et culturel
Terrain de basketball	1
Jet d'eau	2
Parc de jeux d'enfants	1
Blocs sanitaires	?
Eclairage	Existent
Parc d'attraction	1
Réservoir d'eau	1

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé, blocs, métal, Adoquin ect....

### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Préparation du site	100
Instillation de chantier	100
Structure générale	98
Installations sanitaires	0
Eclairage	90
Terrain de basket	60
Revêtement	98
Aménagement de la cour	98
Clôture	98
Parc d'attraction	40
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>78.2</b>

### 5) Observations

- a) La construction de la place est achevée depuis environ 40 mois avec, un éclairage suffisant pour l'espace par des lampadaires qui ne sont pas de bonne qualité et des luminaires électriques dysfonctionnels par manque d'énergie et d'entretien.
- b) Le terrain de basket est loin d'être régulier car l'espace de jeu est trop petit et il n'y a pas d'espace pour les spectateurs.

**6) Photos**



**Partie ouest de la place de Carrefour Desruisseaux**



**Partie centrale de la place de carrefour Desruisseaux**



**Partie Est de la place de carrefour Desruisseaux**



**Mini parc d'attraction de la place de carrefour Desruisseaux**

## XVI- Construction de la route Miragoâne/Petite-Rivière de Nippes

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

Ce tronçon se débute au Carrefour Calebassier de la route nationale #2 pour finir à l'entrée de la ville de Petite-Rivière de Nippes.

#### 2) Description

Entités	Appréciations
Couche de roulement	acceptable
Signalisation verticale	Très bien
Signalisation horizontale	bien
Largeur de la chaussée	standard
Type de chaussée	Flexible (bitumineuse)
Drainage	Acceptable
Ouvrages d'arts	Construits
Accotement	passable
Parapet	Très bien
Eclairage des rues	Mauvais
Visibilité dans les courbes	Moyenne

3) **Structure de l'ouvrage :** La route est constituée de différents types de structures suivant le type d'ouvrage en question.

- a) **Drainage :** béton hydraulique, maçonnerie de roche, buse de drain
- b) **Ouvrage d'art:** Béton armé
- c) **Chaussée :** béton bitumineux

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Couche de roulement	100
Signalisation verticale	98
Signalisation horizontale	95
Largeur de la chaussée	98
Drainage	90
Ouvrages d'arts	80
Accotement	70

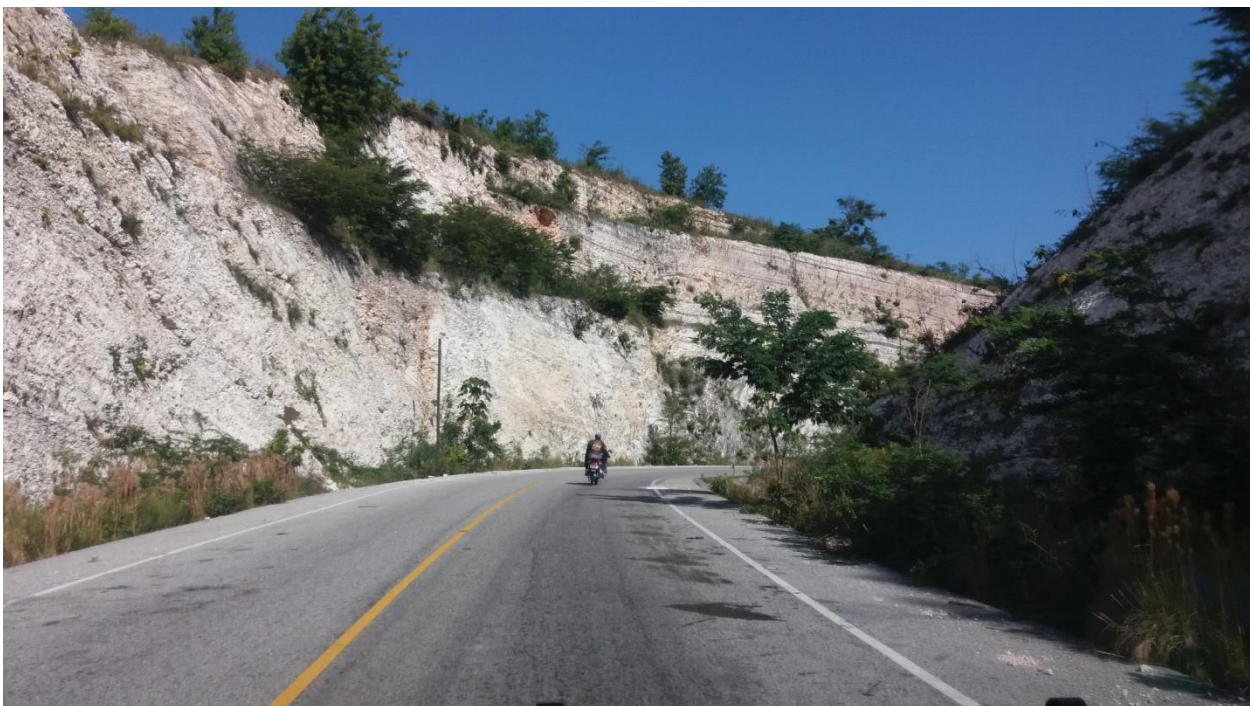
<b>Parapet</b>	98
<b>Eclairage des rues</b>	0
<b>Visibilité dans les courbes</b>	75
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	80

## 5) Observations

a) Ce tronçon de route est construit où dans une certaines parties les travaux de terrassement a exigé un travail hautement mécanisé pouvant aussi exiger un coût élevé.

b) Dans certaines zones, la route est traversée par plusieurs mangroves et elle se comporte très bien, ce qui explique que les travaux à travers les couches de fondation et de base dans ces zones ont été bien exécutés. D'un autre côté on observe plusieurs effondrements et endommagements de la chaussée dus à l'absence des murs de soutènement remplacés par des talus naturels ne pouvant pas résister aux cas de forces majeures ou de catastrophes naturelles et à l'absence des dalots nécessaires non réalisés.

## 6) Photos



**A environ 8 km du début de la route Miragoâne-Petite-Rivière de Nippes**



**Existence de la signalisation**



**Existence de la signalisation<sub>2</sub>**



**Effondrement de la route dû au non traitement de la base**



**Détérioration de la chaussée dû au problème de drainage**

## **XVII- Construction de la route Petite-Rivière de Nippes/Petit-Trou de Nippes**

Ce tronçon de route qui devrait commencer de Petite-Rivière vers Petit-Trou de Nippes atteint plusieurs phases différentes inachevées et simultanément telle que : Le terrassement, l'aménagement de certaines couches de base et réalisation de certains ouvrages d'arts.

En gros, on peut dire que les travaux réalisés dans ce tronçon représentent environ 15% des contenus du projet.

Et encore pire on voudrait inverser l'ordre des travaux en préférant de commencer de Petit-Trou à Petite-Rivière qui exigera de toute façon une plus longue durée et un coût plus élevé.

### **1) Photos**



**Dalot en construction non achevé du tronçon Petite-Rivière/Petit-Trou**





**Travaux de terrassement du tronçon Petite-Rivière/Petit-Trou de Nippes**



**Effondrement des couches de base du tronçon Petite-Rivière/Petit-Trou de Nippes**



**Préparation de la base à la plaine Baconoire**

## XVIII-Construction de la route de La Vallée

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

Ce tronçon se débute après la rivière Gauche, limite de la commune de Jacmel et celle de La Vallée de Jacmel pour se terminer à l'entrée du centre-ville de la commune de La Vallée de Jacmel.

#### 2) Description

Entités	Appréciations
Couche de roulement	Insuffisante
Signalisation verticale	Aucune
Signalisation horizontale	Aucune
Largeur de la chaussée	standard
Type de chaussée	Bitumineux & Hydraulique
Drainage	Acceptable
Ouvrages d'arts	Construits
Accotement	passable
Parapet	Aucun
Eclairage des rues	Aucun
Visibilité dans les courbes	Bien

3) **Structure de l'ouvrage :** La route est constituée de différents types de structures suivant le type d'ouvrage en question.

- 1) **Drainage :** béton hydraulique, maçonnerie de roche, buse de drain
- 2) **Ouvrage d'art:** Béton armé
- 3) **Chaussée :** béton bitumineux, béton hydraulique

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Couche de roulement	65
Nombre de voies	2
Signalisation verticale	0
Signalisation horizontale	0
Largeur de la chaussée	98
Drainage	90
Ouvrages d'arts	95

<b>Accotement</b>	90
<b>Parapet</b>	0
<b>Eclairage des rues</b>	0
<b>Visibilité dans les courbes</b>	95
<b>Pourcentage global</b>	<b>42.8</b>

### 5) Observations

- a) La couche de béton bitumineux se révèle trop mince pour une route qui ne se construit pas sur un sol plat, les ruissellements des eaux pluviales peuvent aisément l'endommager ce qu'on a constaté bien avant l'achèvement total des travaux.
- b) Une partie de la route est construite en béton hydraulique et l'autre partie est construite en béton bitumineux.
- c) La route est inachevée et le chantier est fermé.

### Photos



**Connexion de la chaussée en béton hydraulique et celle en béton bitumineux**



**Une section des tronçons non bétonnés**



**Béton hydraulique inachevé**

## XIX- Construction de la route Carrefour 44 / Côtes de Fer

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

Ce tronçon se débute au Carrefour 44, route Nationale # 2 pour se terminer à la commune de Cotes – de – Fer.

#### 2) Description

Entités	Appréciations
Couche de roulement	Insuffisante
Nombre de voies	4-2
Signalisation verticale	Aucune
Signalisation horizontale	Partielle
Largeur de la chaussée	standard
Type de chaussée	Bitumineux
Drainage	Acceptable
Ouvrages d'arts	Construits
Accotement	passable
Parapet	Aucun
Eclairage des rues	Aucun
Visibilité dans les courbes	Bien

3) **Structure de l'ouvrage :** La route est constituée de différents types de structures suivant le type d'ouvrage en question.

- a) **Drainage :** béton hydraulique, maçonnerie de roche, buse de drain
- b) **Ouvrage d'art:** Béton armé
- c) **Chaussée :** béton bitumineux, béton hydraulique

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage d'avancement (%)
Couche de roulement	40
Signalisation verticale	15
Signalisation horizontale	30
Largeur de la chaussée	98
Drainage	90
Ouvrages d'arts	95
Accotement	90

<b>Parapet</b>	0
<b>Eclairage des rues</b>	0
<b>Visibilité dans les courbes</b>	95
<b>Pourcentage global</b>	<b>55.8</b>

## 5) Observations

- a) On constate que les couches de béton de la surface de roulement se dégradent prématurément du à la qualité des matériaux utilisés, le drainage de la chaussée, et la lenteur au cours de l'exécution.
- b) La dégradation des couches de base va nécessiter une réhabilitation avant la mise en place des couches de béton.
- c) 22 km environ sont déjà asphaltés en reste environ la même quantité à réaliser pour terminer avec l'exécution totale.
- d) Le chantier est fermé

## 6) Photos



**Route Carrefour 44/Cotes-de-Fer**



**Route Carrefour 44/Cotes-de-Fer en dégradation**



## XX- Construction du pont sur la Rivière Gauche

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Commune de Jacmel, Département du Sud-est

#### 2) Description

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Infrastructure</b>	bien
<b>Superstructure</b>	Bien
<b>Appareil d'appui</b>	Bien
<b>Tablier</b>	Bien
<b>Drainage</b>	bien
<b>Protection berge</b>	Bien
<b>Signalisations</b>	Bien
<b>Eclairage</b>	Aucun

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé et métal, élastomère.

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement des travaux
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Installation de l'infrastructure	100
Installation du tablier	100
Superstructure	95
Appareil d'appui	100
Signalisation	98
Protection berge	98
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>98.87</b>

#### 5) Observations

C'est un pont qui a été bien construit respectant les normes de construction d'ouvrages d'arts, mais les autorités doivent surveiller à ses bons entretiens surtout à alluvionnement de la berge.

6) Photos



Entrée du pont de la rivière gauche



Profil du pont de la rivière gauche

## XXI- Construction du pont sur la Rivière de Péredo

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Commune de Péredo, Département du Sud-est

2) **Description**

Type de projet	Ouvrage d'art
Infrastructure	bien
Superstructure	Bien
Appareil d'appui	Bien
Tablier	Bien
Route d'accès	En construction
Drainage	bien
Protection berge	Bien
Signalisations	Bien
Eclairage	Aucun

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé et métal.

4) **Niveau d'avancement**

Activités	Pourcentage (%) d'avancement des travaux
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Route d'accès	20
Installation de l'infrastructure	100
Installation du tablier	100
Superstructure	95
Appareil d'appui	100
Signalisation	98
Protection berge	98
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>90.11</b>

5) **Observations**

Le pont sur la rivière de Péredo est construit mais sa voie d'accès est en phase de construction, donc la construction est inachevée tout en constatant que le chantier est en cours.

6) Photos



**Le pont de Marigot (Péredo)**



**Le pont de Marigot (Péredo)**



**Le pont Péredo de profil**



**Les travaux de construction de la voie d'accès**

## XXII- Rénovation urbaine de la ville de Jacmel

Pour la rénovation urbaine de la ville de Jacmel on constate des travaux un peu intéressants qui ont été réalisés parmi lesquels on peut citer :

- a) Le ravalement de façades de certaines anciennes maisons de la zone touristique de Jacmel
- b) La construction de plage de La cour New York
- c) La rénovation de certaines rues de la ville

On n'arrive pas à distinguer tous les travaux qui sont effectués par le fond de l'Etat dans cette ville car il semblerait qu'il y a d'autres institutions non gouvernementales comme Coopération Espagnole qui ont intervenu au Centre Historique de la ville de Jacmel et qui ont financé certains projets de réhabilitation.

### 1) Photos



**La rue du Commerce transformée en rue piétonne**

## XXIII-Construction de la route Cayes-Jérémie

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Département du Sud et de la Grand-Anse

### 2) **Description**

Entités	Appréciations
Couches de bases	inachevées
Couche de roulement	inachevé
Signalisation verticale	Aucune
Signalisation horizontale	Aucune
Largeur de la chaussée	Acceptable
Type de chaussée	Flexible (bitumineuse) inachevé
Drainage	inachevé
Ouvrages d'arts	Incomplet
Accotement	Peu acceptable
Parapet	Aucun
Eclairage des rues	Aucun
Visibilité dans les courbes	Peu acceptable

### 3) **Niveau d'avancement**

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
<b>Terrassement et déblais</b>	75
<b>Couches de bases</b>	65
<b>Couche de roulement</b>	25
<b>Signalisation verticale</b>	5
<b>Signalisation horizontale</b>	5
<b>Drainage</b>	65
<b>Ouvrages d'arts</b>	80
<b>Accotement</b>	15
<b>Parapet</b>	0
<b>Eclairage des rues</b>	10
<b>Visibilité dans les courbes</b>	40
<b>Pourcentage global</b>	<b>35</b>

### 4) **Observations**

L'évaluation de la route Cayes-Jérémie devrait être considérée en deux (2) projets de deux (2) tronçons. Soit, tronçon Cayes-Camp-Perrin et Camp-Perrin-Jérémie.

NB : Le tronçon Cayes-Camp-Perrin représente environ 1/5 de la route Cayes-Jérémie.

## 5) Photos



**Travaux de drainage inachevé, Duchity**



**Effondrement de la base de la route Cayes-Jérémie**





**Travaux de drainage inachevé**



**Le terrassement (Fanm Pa Dra)**

## **XXIV- Construction du pont sur la Rivière Roseau**

### **Sommaire**

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Commune Roseau du Département de la Grand-Anse

#### 2) **Description**

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Infrastructure</b>	bien
<b>Superstructure</b>	Bien
<b>Dalle de transition</b>	Bien
<b>Appareil d'appui</b>	Bien
<b>Tablier</b>	Bien
<b>Drainage</b>	Assez bien
<b>Protection berge</b>	Bien
<b>Signalisations</b>	Bien
<b>Eclairage</b>	Aucun

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé et métal,

#### 4) **Niveau d'avancement**

<b>Activités</b>	<b>Pourcentage (%) d'avancement des travaux</b>
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Installation de l'infrastructure	100
Installation du tablier	100
Superstructure	95
Appareil d'appui	98
Signalisation	98
Protection berge	98
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>98.62</b>

#### 5) **Observations**

L'ouvrage est bien exécuté sauf qu'il mérite un peu d'éclairage même s'il s'agit de lampadaires.

6) Photos



**Entrée du pont Roseau**



**Pont Roseau de profil**

## XXV- Construction du pont sur la Rivière Voldroque

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Commune Jérémie du Département de la Grand-Anse

2) **Description**

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Infrastructure</b>	bien
<b>Superstructure</b>	Bien
<b>Appareil d'appui</b>	Bien
<b>Tablier</b>	Bien
<b>Drainage</b>	Assez bien
<b>Protection berge</b>	Bien
<b>Dalle de transition</b>	Bien
<b>Signalisations</b>	Bien
<b>Eclairage</b>	Aucun

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé et métal, élastomère.

4) **Niveau d'avancement**

<b>Activités</b>	<b>Pourcentage (%) d'avancement des travaux</b>
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Installation de l'infrastructure	100
Installation du tablier	100
Superstructure	95
Appareil d'appui	98
Signalisation	98
Protection berge	50
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>92.62</b>

5) **Observations**

- a) L'ouvrage est bien exécuté sauf qu'il mérite un peu d'éclairage
- b) La berge proche du pont n'est pas protégée suffisamment pour éviter la dégradation des piles quant aux culées elles sont protégée par un mur de soutènement construit en maçonnerie de roches.

6) Photos



**Infrastructure du pont Voldrogue**



**Entrée du pont Voldrogue**



**Pont Voldroque de profil**

## XXVI- Construction du wharf de Jérémie

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Commune de Jérémie Département de la Grand-Anse.

#### 2) Description

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Rénovation du bureau de douane</b>	En cours
<b>Infrastructure</b>	bien
<b>Superstructure</b>	Aucun
<b>Tablier</b>	Endommagé
<b>Drainage</b>	Assez bien
<b>Protection berge</b>	Bien
<b>Eclairage</b>	Aucun

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé, Métal ect...

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement des travaux
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Rénovation du bureau de douane	30
Installation de l'infrastructure	0
Installation du tablier	75
Superstructure	0
Signalisation	0
Protection berge	85
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>55.71</b>

#### 5) Observations

- a) On remarque que les travaux de la construction du wharf a été belle et bien commencée et arrivée à un niveau très avancé de sa réalisation. Mais, le passage du Cyclone Matthew l'a beaucoup endommagé. Parmi les parties qui ont été les plus frappées par cette catastrophe on peut identifier :  
Le tablier, le bureau de la douane etc...
- b) Le tablier est inaccessible car il y a une rupture entre la voie d'accès à celui-ci.
- c) On constate que le chantier de la construction de la douane est en cours.

**6) Photos**



**Construction du bureau de douane de Jérémie**



**Détérioration du nouveau wharf de Jérémie**





**Le wharf de Jérémie**



**Détérioration du tablier du wharf**

## XXVII-Rénovation urbaine de la ville de Jérémie

Pour la rénovation urbaine de la ville de Jérémie, on ne constate que quelques rues bétonnées et inachevées. Impossible d'identifier ces rues, car elles ne sont pas indiquées et les informations recueillies sur place sont contradictoires



**Vue de la ville de Jérémie**



**Vue d'une rue bétonnée inachevée**



**La ville de Jérémie depuis la mer**

## XXVIII- Réhabilitation de la route Frécyneau/Gonaïves

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

#### 1) Localisation

Ce tronçon de route se trouve dans la commune de Saint-Marc pour s'achever à la ville de Gonaïves

#### 2) Description

Entités	Appréciations
Couche de roulement	Acceptable
Signalisation verticale	Aucune
Signalisation horizontale	Acceptable
Largeur de la chaussée	standard
Type de chaussée	Bitumineux
Drainage	Acceptable
Ouvrages d'arts	Construits
Accotement	passable
Parapet	Aucun
Eclairage des rues	Aucun
Visibilité dans les courbes	Bien

3) **Structure de l'ouvrage :** La route est constituée de différents types de structures suivant le type d'ouvrage en question.

- 1) **Drainage :** béton hydraulique, maçonnerie de roche, buse de drain
- 2) **Ouvrage d'art:** Béton armé
- 3) **Chaussée :** béton bitumineux

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
Couche de roulement	85
Signalisation verticale	75
Signalisation horizontale	70
Drainage	80
Ouvrages d'arts	90
Accotement	80
Parapet	60
Visibilité dans les courbes	78
<b>Pourcentage global</b>	<b>68.66</b>

## 5) Observations

- a) La réhabilitation du tronçon de route Frécyneau/Gonaïves est pratiquement achevée comme indique le tableau précédent
- b) On constate des petits tassements qui pourraient être dus par la mise en place des matériaux de mauvaise qualité au niveau des couches de base.
- c) La couche de roulement est quelque part acceptable sur toute la ligne.

## 6) Photos



**Réhabilitation de la route Frécyneau Saint-Marc**



**Réhabilitation du tronçon de route Saint-Marc/Gonaïves**

## XXIX- Réhabilitation de la route Ennery/Cap-Haitien

### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Département de l'Artibonite et du Nord

#### 2) **Description**

Entités	Appréciations
Couches de bases	inachevées
Couche de roulement	inachevé
Signalisation verticale	Aucune
Signalisation horizontale	Aucune
Largeur de la chaussée	Acceptable
Type de chaussée	Terre battue et bitumineux
Drainage	inachevé
Ouvrages d'arts	Incomplet
Accotement	Peu acceptable
Parapet	Aucun
Eclairage des rues	Aucun
Visibilité dans les courbes	Peu acceptable

#### 3) **Niveau d'avancement**

Activités	Pourcentage (%) d'avancement
<b>Terrassement et déblais</b>	30
<b>Couches de bases</b>	25
<b>Couche de roulement</b>	20
<b>Signalisation verticale</b>	5
<b>Signalisation horizontale</b>	5
<b>Drainage</b>	40
<b>Ouvrages d'arts</b>	60
<b>Accotement</b>	15
<b>Parapet</b>	0
<b>Visibilité dans les courbes</b>	40
<b>Pourcentage global</b>	<b>24</b>

#### 4) **Observations**

a) La route est en chantier avec des différentes activités qui se réalisent simultanément à savoir : Cubature, le drainage et les œuvres d'art.

## 5) Photos



**Travaux de terrassement du tronçon Ennery-Cap-Haitien, Puilboreau versant sud**



**Travaux de terrassement du tronçon Ennery-Cap-Haitien, Pulboreau versant Nord.**



**Travaux de réhabilitation de la route Ennery-Cap-Haitien.**



### XXX- Construction du pont Hyppolite

#### Sommaire

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Commune du Cap-Haitien, département du Nord.

#### 2) Description

<b>Type de projet</b>	Ouvrage d'art
<b>Infrastructure</b>	bien
<b>Superstructure</b>	Bien
<b>Appareil d'appui</b>	Bien
<b>Tablier</b>	Bien
<b>Drainage</b>	Assez bien
<b>Protection berge</b>	Bien
<b>Dalle de transition</b>	inachevée
<b>Signalisations</b>	Passable
<b>Eclairage</b>	Aucun

3) **Structure de l'ouvrage** : Béton armé et métal, élastomère.

#### 4) Niveau d'avancement

Activités	Pourcentage (%) d'avancement des travaux
Préparation du site	100
Installation du chantier	100
Installation de l'infrastructure	100
Installation du tablier	100
Superstructure	80
Appareil d'appui	98
Signalisation	35
Protection berge	45
<b>Moyenne d'avancement globale</b>	<b>82.25</b>

#### 5) Observations :

- a) Dégradation prématurée des parapets
- b) Utilisation de l'ouvrage avant la construction de la dalle de transition cause une dégradation au niveau du tablier qui peut même occasionner l'oxydation des aciers.

6) Photos



**Pont Hyppolite du Cap-Haitien**



**L'inachèvement du pont Hyppolite du Cap-Haitien.**

### XXXI- Réhabilitation des rues de la ville du Cap-Haitien

En ce qui concerne la réhabilitation des rues de la ville du Cap-Haitien non spécifiées dans le projet, on peut constater que les rues réhabilitées ne représentent qu'environ 35% de la totalité des travaux qui devraient être réalisés à travers la ville.

Parmi les rues réhabilitées, on peut citer : Rue 2 A-B, rue 19, rue 18, rue 16, rue 17, rue 15.



**Etat de réhabilitation des rues du Cap-Haitien**



## Etat de réhabilitation des rues du Cap-Haitien



Rue en mauvais état de la ville du Cap



Une rue réhabilitée de la ville du Cap

## XXXII- Réhabilitation urbaine de la ville de la Grande Rivière du Nord

Jusqu'à présent, la réhabilitation de la ville de la Grande Rivière du Nord ne consiste que des petits aménagements de rues, mais aucune autres réalisations au niveau des infrastructures représentant des patrimoines de la ville.

Remarque importante : Dans un projet de réhabilitation de la ville de la Grande Rivière du Nord, on devrait procéder à une stratégie de protection de la ville contre les crues. A titre d'exemple, l'effondrement d'une bonne partie de la route à l'entrée de la ville causé par la non protection de la berge.

Le niveau d'avancement des travaux de rénovation urbaine de la ville de la Grande Rivière du Nord est estimé à 30%.



Ville de la Grande Rivière du Nord



**Effondrement de la route de l'entrée de la ville de la grande Rivière du Nord**

### **XXXIII- Réhabilitation de la route Baie d'Acul/Milot.**

- Jusqu'à présent la route Baie d'Acul/Milot reste un passage non accessible aux véhicules.
- La réhabilitation de ce tronçon de ne peut-être en phase d'étude estimée à 10% de son avancement.

### **XXXIV- Rénovation urbaine de la ville de Port-de-paix**

Pour la rénovation urbaine de la ville de Port-de-Paix, on constate qu'il y a eu l'aménagement de quelques rues, des ouvertures pour la création de trottoirs. Mais insuffisant par rapport aux travaux nécessaires pour la rénovation de la ville.

Vue l'ancienneté de la ville il y a des bâtiments qui devraient être restaurés par l'Etat afin de les garder comme des patrimoines historiques.

Voici quelques rues aménagées : Boisrond Tonnerre, Rue Dessalines, Rue Béreca ect.

A noter qu'il y a des travaux d'aménagement inachevés. Donc le niveau d'avancement du projet est estimé à environ 35%.

#### **1) Photos**



**Rue réhabilitée de la ville de Port-de-Paix**



**Rue réhabilitée de la ville de Port-de-Paix**



### XXXV- Construction de la route Carrefour Joff/Port-de-Paix

On ne constate pas de grands avancements pour la construction de la route Carrefour Joff-Port-de-Paix. Il n'y a que des travaux de base en cours au niveau du tronçon reliant carrefour Joff à Gros-Morne. Ces travaux ne représentent qu'environ 7% de l'intégralité du chantier.

#### 1) Photos



**Cubature du tronçon Carrefour Joff/Port-de-paix**



## Travaux sur la route de Port-de-Paix

### XXXVI- Projet de construction de 15 ponts sur la route Carrefour Joff /Port-de-Paix

Pendant notre visite sur la route, nous observons environ 18 ponts construits, dont incluant les 15 ponts ciblés dans notre cas d'évaluation technique qui sont les suivants :

- Nous constatons que les 15 ponts sont presque similaires en terme de structure (béton armé) et en dimension soit environ 23 m de long.
- On constate un manque au niveau de la protection de certaines berges qui pourra produit le phénomène **d'affouillement local** ce qui pourra même entrainer l'effondrement ou la disparition totale du pont au moment de crues.
- Les garde-corps de certains ponts sont en béton précontraints qui commence déjà à se dégrader ce qui nous permet de dire que la réalisation de cette partie de l'ouvrage ne respecte pas toutes les normes techniques qui mettra en question la précarité de sa durée de vie. Donc, notre constat technique à partir paramètres vérifiés suivant les normes de construction d'ouvrage d'art en vigueur nous permet d'octroyer une appréciation estimée à environ 68% sur l'ensemble des travaux réalisés.

Entités	Niveau d'appréciation
Infrastructure	80%
Tablier	60%
Superstructure	80%
Protection berge	50%
<b>Appréciation globale</b>	<b>67.5%</b>

**Photos de quelques ponts construits :**



**Une photo des 15 ponts**



## Une photo des 15 ponts

### XXXVII- Rénovation urbaine de la ville de Mirebalais.

La ville de Mirebalais apparait à environ 35% rénovée, car presque la majorité des rues sont entretenues sauf qu'il y a un manque de mise en valeur de certaines constructions qui représenteraient l'identité de la ville.

#### 1) Photos



Centre-Ville de Mirbalais



**Une rue rénovée de la ville de Mirbalais**

### **XXXVIII- Rénovation urbaine de la ville de Hinche**

On constate que plusieurs rues sont aménagées en chaussée semi-rigide et quelques autres en chaussées flexibles et rigides qui auraient représentées à environ 30% des travaux nécessaires pour une bonne rénovation de la ville.

Le niveau d'avancement de la rénovation de la ville de Hinche est estimé à 40%.



**Entrée de la ville de Hinche**



**Rue en mauvais état de ville de Hinche**



**Zone adoquinée du centre-ville de Hinche**

### **XXXIX- Rénovation urbaine de la ville de Lascahobas.**

Pour la rénovation urbaine de la ville de Lascahobas on a constaté qu'il y a eu des rue qui sont construites ou réhabilitées soit en béton hydraulique ou en adoquin. Il faut signaler qu'aucune rénovation au niveau des bâtiments qui puissent être considérées comme patrimoines au niveau de la ville.

Nous estimons que les travaux de réhabilitation de cette ville est à un niveau de 45% de ce qu'on devrait réaliser.



**Entrée de la ville de Lascahobas**



**Rue adoquinée de la ville de Lascahobas**

## **XL- Construction de la route Coladère/Cerca-Cavajal.**

### **Sommaire**

- 1) Localisation
- 2) Description
- 3) Structure de l'ouvrage
- 4) Niveau d'avancement
- 5) Observations
- 6) Photos

1) **Localisation** : Département du Sud et de la Grand-Anse

2) **Description**

<b>Entités</b>	<b>Appréciations</b>
Couches de bases	achevée
Couche de roulement	achevée
Signalisation verticale	oui
Signalisation horizontale	oui
Largeur de la chaussée	Acceptable
Type de chaussée	Rigide
Drainage	achevé
Ouvrages d'arts	Construits
Parapet	oui
Visibilité dans les courbes	acceptable

3) **Niveau d'avancement**

<b>Activités</b>	<b>Pourcentage (%) d'avancement</b>
<b>Terrassement et déblais</b>	100
<b>Couches de bases</b>	100
<b>Couche de roulement</b>	100
<b>Signalisation verticale</b>	70
<b>Signalisation horizontale</b>	80
<b>Drainage</b>	80
<b>Ouvrages d'arts</b>	80
<b>Parapet</b>	75
<b>Pourcentage global</b>	<b>85.6</b>



#### 4) Photos



**Début de la route Coladère Cerca-Cajavajal**



**Route de Cerca-Cavajal en béton hydraulique**

## **XLI- Projet de gazonnage de 14 parcs sportifs repartis à travers les 10 départements du pays.**

L'évaluation des 14 centres sportifs repartis au niveau du territoire national se fait suivants les aspects techniques en donnant des observations pour chaque centre sportif de manière particulière en accordant un pourcentage d'avancement à chaque étape spécifique des travaux dressé dans un tableau.

Dont, les 14 centres sportifs sont les suivants :

- 1) Parc sportif de Gressier
- 2) Parc sportif de Saint-Louis du Sud
- 3) Parc sportif de Jérémie
- 4) Parc sportif de Cayes-Jacmel
- 5) Miragoane
- 6) Verettes
- 7) Marchand Dessalines
- 8) Résigné de Milot
- 9) Grande Rivière du Nord
- 10) Nelson de de Saint-Louis du Nord
- 11) Thomonde
- 12) Hinche
- 13) Pignon
- 14) Mont-Organisé

### **Observations :**

#### **1) Gressier :**

Les majeures parties des travaux d'infrastructure et du drainage sont déjà réalisées. La préparation de base du champ de jeu est à un niveau très avancé. Le gazon synthétique est sur place, on n'attend que la finition de la préparation de la couche de base et mise en place du gazon.



**Couche de base du champ de jeu du parc de Gressier**



**Gazon synthétique sur le site du parc de Gressier**

## **2) Saint-Louis du Sud :**

Les travaux d'infrastructure et du drainage sont pratiquement terminés mais aucune préparation sur le champ de jeu afin de mettre en place le gazon synthétique.



## Parc sportif de Saint-Louis du Sud



Parc sportif Saint-Louis du sud

### 3) Jérémie:

Les travaux d'infrastructures ont été construits mais endommagées au passage du cyclone Mathieu. On n'a remarqué aucune préparation pour le gazonnage synthétique du champ de jeu.



Le champ de jeu du parc sportif de Jérémie



**Parc sportif de Jérémie**

**4) Miragoâne:**

Sur le parc sportif de Miragoane on n'a remarqué aucune construction d'infrastructure, aucun drainage, aucune préparation pour le gazonnage.



**Parc sportif de Miragoâne**

5) **Cayes-Jacmel :**

Ce centre est pratiquement achevé et opérationnel.



**Pelouse du parc sportif de Cayes-Jacmel**



**Pelouse du parc sportif de Cayes-Jacmel**



**Pelouse du Parc sportif de Cayes-Jacmel**





**Installation des infrastructures du Centre sportif de Cayes-Jacmel**

**6) Parc sportif de Verrettes:**

Les travaux d'infrastructure et du drainage sont pratiquement terminés mais aucune préparation sur le champ de jeu afin de mettre en place le gazon synthétique.



**Pelouse du parc sportif de Verettes**



**Parc sportif de verettes**

## 7) Parc sportif Marchand Dessalines

Aux différentes étapes du projet aucun travail sérieux n'est réalisé excepté qu'une partie de la clôture et de l'infrastructure sont entamées.



**Parc sportif de Marchand Dessalines**



**Partie de l'infrastructure construite du parc de Marchand**

## 8) Parc sportif de Milot:

Les travaux d'infrastructure du parc sportif de Milot sont achevés. Déjà mis en service avec un gazon naturel sur le champ de jeu. D'où aucune préparation pour la mise en place du gazon synthétique.



**Parc sportif de Milot (pas de pelouse synthétique)**



**Infrastructure du parc sportif de Milot**

### **9) Parc sportif de la Grande Rivière du Nord.**

Les constats faits pour le Centre sportif de Milot sont les mêmes pour le Centre sportif de la Grande Rivière du Nord.



**Parc sportif de Grande Rivière du Nord (pas de pelouse synthétique)**



## **10) Parc sportif Nelson de Saint-Louis du Nord**

Ce centre sportif est achevé et opérationnel. Sauf que, l'éclairage est insuffisant.



**Clôture du parc sportif de St-Louis du Nord**



**Pelouse du Parc sportif de St-Louis du Nord**



**L'infrastructure du Parc sportif de St-Louis du Nord**

### **11) Parc sportif de Thomonde**

Les travaux de l'infrastructure et de la clôture sont effectués. Mais, aucune préparation pour la mise en place du gazon synthétique.





**Cour du Parc sportif de Thomonde**



**Terrain de basket à l'intérieur du parc**

## 12) Parc sportif de Hinche

Ce centre sportif a une clôture déjà existée non réhabilitée. Nous avons aussi constaté que le champ de jeu est protégé d'un grillage métallique. Mais, aucune préparation pour la mise en place du gazon synthétique.



**Entrée du parc sportif de Hinche**



**Pelouse naturelle du parc sportif de Hinche**

### 13) Parc sportif de Pignon

Le Parc sportif de pignon serait le plus grands parcs construits des 14 parcs du projet, mais il n'y n'y a que le début de la construction des infrastructures. On ne constate pas le gazonnage ni aucune préparation pour sa mise en place.



**Infrastructure du centre sportif de Pignon**



**Pelouse du Centre sportif de Pignon**

#### **14) Parc sportif de Mont-Organisé**

Ce centre sportif est clôturé et les travaux d'infrastructure sont déjà commencés.





**Surface de jeu**



**Pelouse du centre sportif de Mont-Organisé**

**Tableau résumé des centres sportifs**

Parcs sportif	Localisation	Infrastructures & drainage	Clôture	Blocs sanitaires	Champ de jeu		Éclairage
					Couche de base	Gazonnage	
Gressier	Gressier (Ouest)	90 %	98%	60	90%	50%	95%
Saint-Louis-du-Sud	St-Louis (Sud)	90%	98%	60	0%	0%	80%
Jérémie	Jérémie (G.-Anse)	90%	98%	60	0%	0%	0%
Miragoane	Desruisseaux (Nippes)	10	98%	60	0%	0%	0%
Cayes-Jacmel	Cayes-Jacmel (Sud-Est)	100%	98%	60	100%	100%	90%
Verettes	VeretteS(Arti bonite)	50%	98%	80%	0	0	80
Marchand	Artiibonite	20	15	0	0	0	0
Grande Rivière du Nord	Nord	80	98	80	0	0	80
Milot	Nord	80	98	80	0	0	80
Nelson	St-Louis du Nord	98	99	85	100	100	80
Thomonde	Centre	80	95	80	0	0	80
Hinche	Centre	20	45	20	0	0	0
Pignon	Centre	30	80	70	0	0	0
Mont-Organisé	Nord-est	30	80	65	0	0	0

## Niveau d'avancement

<b>Parcs sportifs</b>	<b>Localisation</b>	<b>Pourcentage d'avancement</b>
Gressier	Gressier(Ouest)	85.5%
Saint-Louis du Sud	St-Louis (Sud)	56%
Jérémie	Jérémie (G.-Anse)	41.33%
Miragoane	Desruisseaux (Nippes)	28%
Cayes-Jacmel	CayesJacmel (Sud-est)	91.33%
Verettes	Verettes (Artibonite)	51.33
Marchand	Artibonite	5.83%
Grande Riv. Du Nord	Nord	56.33
Milot	Nord	56.33
Nelson	St-Louis du Nord	93.66%
Thomonde	Centre	55.83%
Hinche	Centre	14.16%
Pignon	Centre	35%
Mont-Organisé	Nord-est	29.16
<b>Moyenne d'avancement globale</b>		<b>43.16</b>

L'an deux mille dix sept et le onze (11) Octobre, nous, Sénateurs de la République, membres de la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête, certifions et attestons que le présent rapport intitulé : « Rapport de la Commission Sénatoriale Spéciale d'Enquête sur le fonds PETRO CARIBE couvrant les Périodes Annuelles allant de Septembre 2008 à Septembre 2016 », est conforme, authentique et correspond aux travaux réalisés dans le cadre de l'approfondissement de l'enquête sur l'utilisation du fonds PETRO CARIBE, en vertu du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée des Sénateurs.

De quoi, ce rapport d'enquête est dûment signé et remis au Bureau du Sénat de la République aux fins utiles que de droit.

Fait de bonne foi à Port-au-Prince, les jour, mois et an que dessus.

Sénateur Evallière BEAUPLAN, DDS,	Président
Sénateur Nenel CASSY,	Rapporteur
Sénateur Antonio CHERAMY,	Membre
Sénateur Richard Lenine Hervé FOURCAND,	Membre
Sénateur Onondieu LOUIS,	Membre